This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

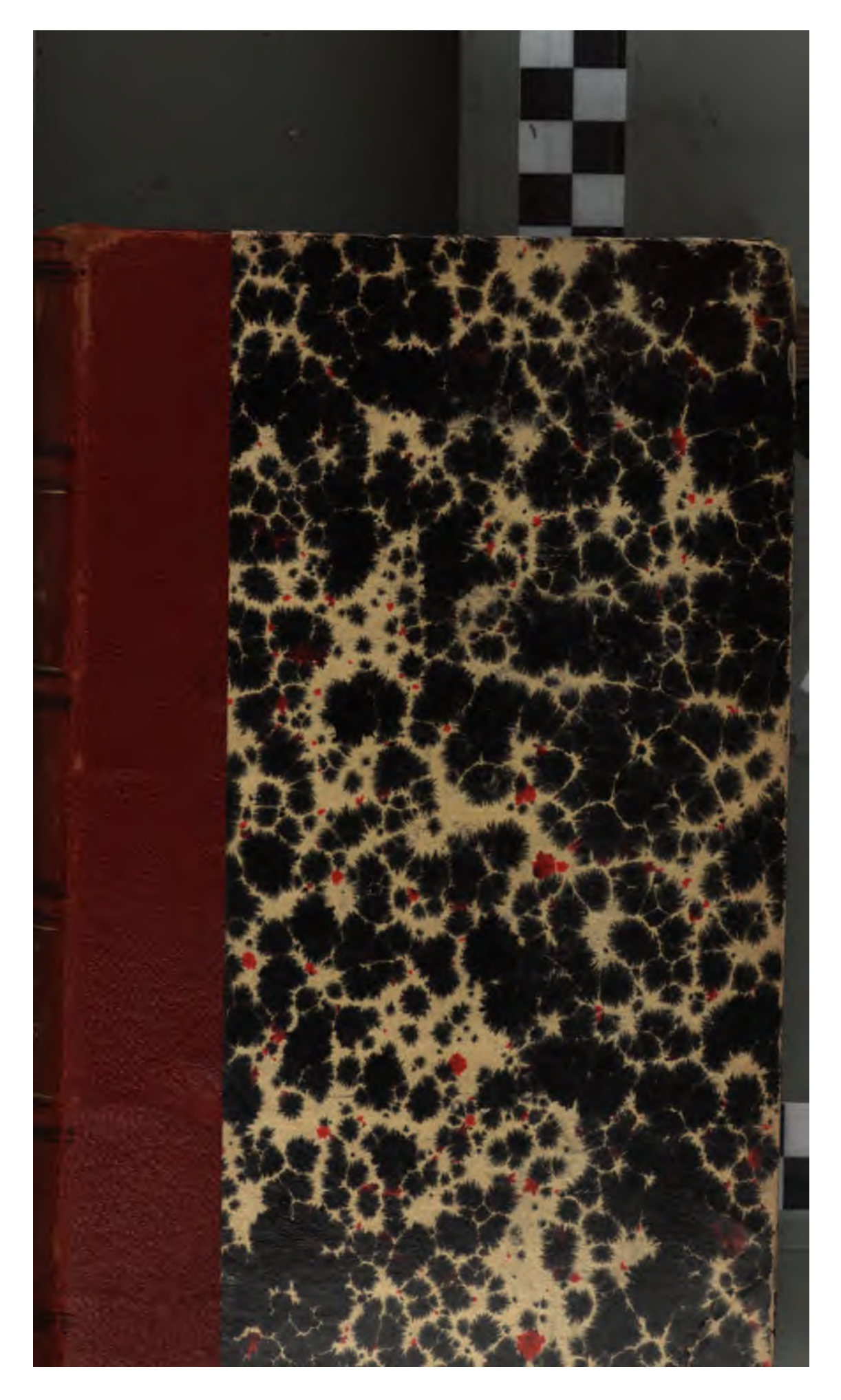

STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY

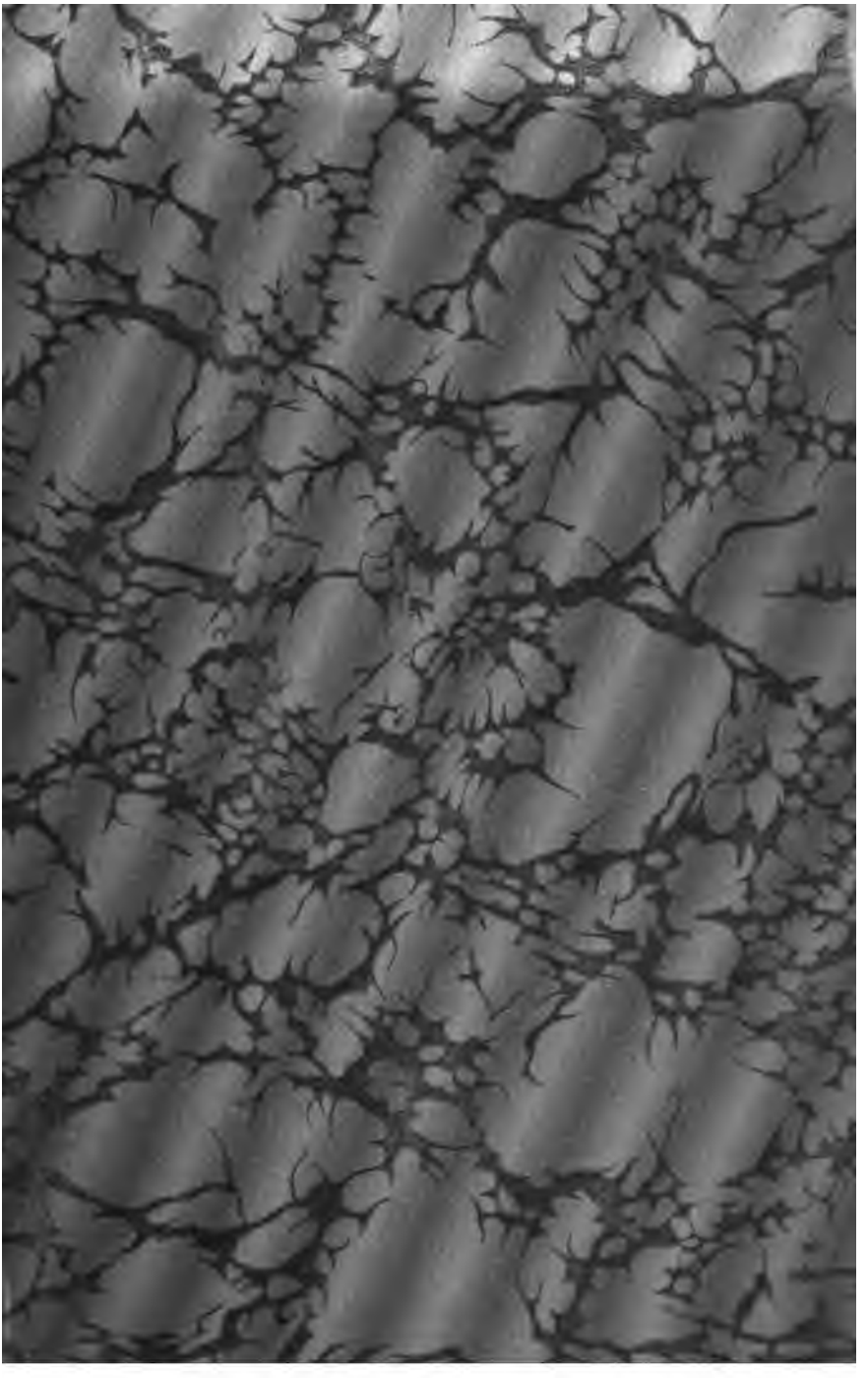

CORRESPONDANCE

DU

COMTE DE LA FOREST

AMBASSADEUR DE FRANCE EN ESPAGNE

1808-1813

PUBLIÉE

POUR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

PAR

M. GEOFFROY DE GRANDMAISON

TOME II

JANVIER-SEPTEMBRE 1809

PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Rue Bonaparte, 82

42. 1908

CORRESPONDANCE

DU

COMTE DE LA FOREST

AMBASSADEUR DE FRANCE EN ESPAGNE

IV.

INSTALLATION DU ROI JOSEPH A MADRID

Janvier 1809. — L'Empereur est revenu en France, et selon son ordre, le maréchal Soult a « jeté les Anglais à la mer ». Le roi Joseph, entré à Madrid (22), s'efforce d'organiser son gouvernement.

Février. — Il est couvert par le Ier corps du maréchal Victor, qui manœuvre sur le Tage, du côté de Talavera et d'Almaraz; par le IVe corps (général Sébastiani), qui culbute les Espagnols du duc d'Albuquerque à Consuegra (22).

Saragosse, après un second siège plus terrible encore que le premier, capitule le 20 février entre les mains du maréchal Lannes.

A ce moment, Napoléon voulait : 1° occuper le nord de l'Espagne : Burgos, Valladolid, Santander, la province de Léon, par les troupes aux ordres du maréchal Bessières; — 2° soumettre l'Andalousie par le maréchal Victor; — 3° conquérir le Portugal par le maréchal Soult. — Ce dernier ne peut commencer son mouvement avant le 9 février : il est à Tuy le 10; le mauvais temps, le manque de bateaux, le soulèvement du pays, l'empêchent de traverser le Minho (15 et 16); il lui faut remonter à Orense, où arrivé (le 20), il fait séjour.

Mars. — Il quitte Orense (4), bat à Monterey (5) La Romana; arrive sur la frontière du Portugal (7), enlève la ville de Chavès au général portugais

Silveyra (10 au 13), marche, afin de dégager sa droite, sur le général Freire, à Braga, où la population surexcitée massacre Freire (15); Soult entre en vainqueur à Braga (20), arrive en vue d'Oporto (27), attaque la ville (29) qui, après la prise, est livrée au pillage.

Le maréchal Victor marche sur le Tage contre le général La Cuesta, et Sébastiani marche sur la Guadiana contre le général de Cartaojal. — Trouvant le pont d'Almaraz coupé (12), Victor fait un détour pour franchir le fleuve à Puente del Arzobispo et à Talavera (15); l'armée peut traverser à Almaraz (19) et se dirige contre La Cuesta qui, arrivé (le 22) à Medellin, reçoit du renfort (27); cependant il est complètement battu par le duc de Bellune (28).

Au même moment, Sébastiani force la Guadiana à Ciudad Real (27) et remporte une seconde victoire à Santa Cruz (28).

Le général Lapisse (à Salamanque), qui a mission de relier les armées de Soult et de Victor, reste sans contact ni avec l'un ni avec l'autre; il arrive à Ciudad Rodrigo (25) et s'y arrête sans oser s'avancer plus loin.

Le comte de La Forest envoie tous les détails de l'entrée de Joseph à Madrid, des réceptions, des circulaires, des nominations, du premier contact du Roi avec son peuple qui demeure farouche et hostile. Il note le conflit entre la commission de séquestre établie par l'Empereur et celle instituée par le Roi; la pénurie financière, l'embarras des ministres espagnols, les décrets hâtifs. Il transmet les nouvelles militaires qu'il parvient assez difficilement à connaître [1].

5. — *Madrid, 21 janvier 1809* [vol. 678, f° 47]

Monseigneur [2],

Il n'est pas inutile que je prévienne Votre Excellence que je n'ai plus rien de commun avec les gazettes de Madrid. J'ai toujours pensé, et, pour modérer la jalousie du ministère espagnol à cet égard, j'ai toujours dit que le moment où le gouvernement royal rentrerait dans l'exercice patent de son autorité serait celui où le service des gazettes reprendrait son cours ordinaire. Je l'ai rempli avec zèle; j'ai affecté de ne pas apercevoir les désagré-

1. Le Sommaire rappelle : 1° Les principaux événements qui dominent l'histoire de la période; 2° la part qu'a pu y prendre M. de La Forest. Pour la mieux distinguer, cette seconde partie du résumé est imprimée en italiques.

2. Champagny, duc de Cadore, Ministre des Relations extérieures.

ments qui en résultaient. J'ai écarté avec grâce et modération les tentatives faites pour introduire des publications contraires à l'attitude que S. M. l'Empereur avait prise. Depuis quelques jours surtout, il s'y glissait des choses à mon insu, que je n'aurais laissé mettre qu'avec de meilleures couleurs ou des suppressions. Je citerai notamment l'article *Leipsick* de la *Gazette de Madrid* du 18 et les derniers Bulletins de l'armée. Les imprimeurs me faisaient prévenir que M. d'Urquijo leur avait envoyé à la dernière heure tel ou tel morceau de la part du Roi [1]. J'ai trop le sentiment des convenances et je jugeais trop bien des circonstances pour avoir hasardé une seule réflexion. Avant-hier et hier, il m'a été démontré par la contexture de la *Gazette* qu'elle était sous une autre direction; elle est, en effet, sous celle du ministre de la police générale et de M. Ferri-Pisani, comte de Saint-Anastasio, secrétaire du cabinet du Roi [2]. C'est dans de fort bonnes mains, sans aucun doute; il me semble seulement qu'il eût été dans les bonnes formes de m'en dire quelques mots, autant qu'il est de ma dignité de fermer les yeux sur cette omission.

Les ministres de S. M. C. sont très occupés, depuis le 16, du développement des fonctions qui leur sont respec-

1. Le roi Joseph, de son côté, se plaignait à l'Empereur (lettre du 19 janvier 1809) : « Je dois vous dire que j'ai beaucoup souffert de M. de Laforest; que je n'ai pas pu faire imprimer un article des victoires des ducs de Dalmatie et de Bellune sans que des officiers de M. de Laforest disent publiquement, devant les imprimeurs de l'imprimerie royale, que je n'avais pas ce droit, que je n'avais pas d'ordre à donner.... M. de Laforest a été ici l'agent du Grand-Duc de Berg qui a eu le projet arrêté de se faire roi d'Espagne.... Je suis sûr de ce que je dis.... Quel était donc l'intérêt de M. de Laforest de préférer le Grand-Duc à moi?.... M. de Laforest ne me sera donc jamais agréable ... »

2. *Ferri-Pisani*, né en Corse (1770), mort à Paris (1846). Marié à la fille du maréchal Jourdan. Accompagna Joseph à Naples (1806), où il fut intendant général des postes; le suivit en Espagne; devint président des finances au Conseil d'État. Préfet de la Vendée aux Cent-Jours. Conseiller d'État (1830).

tivement attribuées. Il était naturel qu'ils en attendissent l'instant avec impatience et qu'ils le saisissent avec activité et plaisir. On leur a épargné tout ce qui était d'une nature sévère. Je désire qu'ils montrent tous une égale fermeté à l'égard des hommes auxquels chacun d'eux est appelé à ordonner au nom du Roi. Je m'attache constamment à leur inspirer de l'énergie et à les porter à en imprimer aux autres. Mais je vois avec peine que beaucoup de serviteurs de S. M. l'Empereur, avec lesquels ils arrivent nécessairement à des contacts dans la reprise de leurs attributions, aient lieu de remarquer un ton qui, de ce côté, est déplacé.

Les ministres sont tous allés aujourd'hui au Pardo, où le Roi les a appelés en conseil privé.

L'annonce du résultat de l'audience que S. M. C. a accordée, le 19, aux députations qui s'étaient rendues au Pardo est enfin faite au peuple espagnol. Je joins ici, Monseigneur, une traduction de l'article qui a paru ce matin dans la gazette officielle. Le corrégidor de Madrid a fait placarder aujourd'hui, de son côté, une ordonnance par laquelle il notifie que le Roi a résolu de se transférer, demain 22, du royal *Sitio* du Pardo dans sa capitale, où il fera son entrée publique à onze heures du matin. La route que suivra *(sic)* S. M. et le cortège qui aura l'honneur de l'accompagner est indiquée, et toutes les précautions nécessaires sont prescrites pour qu'il n'y ait point d'embarras. Tous les habitants des rues par lesquelles le Roi doit passer ont ordre d'orner les balcons, les fenêtres et le devant de leurs maisons avec la plus grande magnificence possible. Il y aura illumination de ces rues, à l'entrée de la nuit, et, afin de la rendre plus brillante, les tentures ne pourront être ôtées qu'après. Dans le reste de la ville, les magistrats seulement et autres personnages

qui doivent illuminer dans les grands galas, sont tenus à le faire pendant trois jours. Ces solennités, au surplus, sont strictement conformes à l'usage consacré pour les entrées publiques du souverain.

Votre Excellence applaudira sans doute à la sagesse de langage de l'article inséré dans la gazette officielle; mais je suis prévenu qu'une circonstance frappe assez généralement. Je ne la relève que comme chose de fait, d'autant que j'ignore les intentions que S. M. l'Empereur aura pu manifester à son auguste frère. Le public s'attendait à trouver dans la *Gazette* quelque liaison entre le dernier paragraphe de la réponse faite le 15 décembre par S. M. I. et R. à la ville de Madrid et l'annonce qui vient d'avoir lieu [1]. Les habitants de la capitale ont rempli les formali-

1. Le long discours de l'Empereur à l'adresse du Corrégidor finissait ainsi :

« Il me serait facile, et je serais obligé de gouverner l'Espagne en y établissant autant de vice-rois qu'il y a de provinces. Cependant, je ne refuse point à céder mes droits de conquête au Roi et à l'établir dans Madrid lorsque les 30,000 citoyens que renferme cette capitale : ecclésiastiques, nobles, négociants, hommes de loi, auront manifesté leurs sentiments et leur fidélité, donné l'exemple aux provinces, éclairé le peuple et fait connaître à la nation que son existence et son bonheur dépendent d'un roi et d'une constitution libérale, favorable aux peuples et contraire seulement à l'égoïsme et aux passions orgueilleuses des grands.

« Si tels sont les sentiments des habitants de la ville de Madrid, que ses concitoyens se rassemblent dans les églises; qu'ils prêtent, devant le saint Sacrement, un serment qui sorte, non seulement de la bouche, mais du cœur, et qui soit sans restriction jésuitique ; qu'ils jurent appui, amour et fidélité au Roi ; que les prêtres au confessionnal et dans la chaire, les négociants dans leurs correspondances, les hommes de loi dans leurs écrits et leurs discours, inculquent ces sentiments au peuple ; alors je me dessaisirai du droit de conquête, je placerai le Roi sur le trône et je me ferai une douce tâche de me conduire envers les Espagnols en ami fidèle. La génération présente pourra varier dans ses opinions, trop de passions ont été mises en jeu ; mais vos neveux me béniront comme votre régénérateur. Ils placeront au nombre des jours mémorables ceux où j'ai paru parmi vous, et de ces jours datera la prospérité de l'Espagne.

« Voilà, Monsieur le Corrégidor, ma pensée tout entière. Consultez vos concitoyens et voyez le parti que vous avez à prendre ; mais quel qu'il soit, prenez-le franchement et ne montrez que des dispositions vraies. »

tés que l'Empereur avait désignées comme devant décider de ses déterminations, et ils ont vu partir une nombreuse députation pour Valladolid, il y a dix jours. Ils comprennent mal comment il n'est pas question de l'Empereur, et, sous le rapport des bruits qui se soutiennent, cette obscurité est à regretter.

Répandu comme je le suis, et connaissant comme je fais le fond des pensées des personnes qui entourent le Roi, je m'explique très bien les motifs de l'enjambement dont j'ai l'honneur de rendre compte à V. E. Je l'ai prévu d'assez bonne heure. M. Maret [1] m'avait mandé, au commencement de ce mois, que S. M. l'Empereur aurait désiré qu'il y eût souvent, dans la *Gazette de Madrid*, quelque chose qui rapportât l'attention sur les signatures données et les serments prêtés. J'avais inutilement essayé, jusqu à la réception de cette lettre, de me procurer des détails précis; je l'ai tenté inutilement depuis; les ministres ont éludé les uns après les autres. L'article *Madrid* de la *Gazette* du 10 n'a été fait que pour avoir occasion de placer les cinq premières lignes, sans exciter de récriminations. C'est par surprise que j'ai obtenu et fait insérer dans la *Gazette* du 19 la liste des députations parties du 11 au 12 pour Valladolid. Si cette active sollicitude à écarter l'action impériale émanait d'une politique élevée et bienveillante, je lui rendrais justice avec mon impartialité ordinaire, et je me serais borné à mettre S. M. l'Empereur à même de juger si les choses se passent comme il l'a voulu. Mon devoir m'oblige à dire que le principe en est répréhensible.

Le gros du peuple de Madrid paraît ce soir assez bien disposé à voir paisiblement les solennités de demain.

1. Ministre Secrétaire d'État.

M. de Cabarrus a fait un tour de force; il a réalisé le fonds d'un mois de traitement de tous les serviteurs et employés de la maison royale, des ministres, des autorités administratives et judiciaires. Le Roi vient d'en faire le sacrifice. M. d'Arribas et M. de Romero ont pris, de leur côté, de sages mesures pour influer favorablement sur l'opinion de toutes les classes.

Le Roi a distribué aujourd'hui deux cents croix de l'ordre militaire qu'il a institué à Miranda.

S. M. a envoyé aussi de nouvelles clefs de chambellans au duc de Campo-Alange, aux marquis de Valdecarsaña, de Saint-Adrian, de Montehermoso, de Casa-Calvo, de Bendaña, de Caballero, et au colonel Caraffa. Trois de ces messieurs avaient été nommés à Vittoria. M. de Montehermoso est en outre nommé premier majordome.

Je joins ici, Monseigneur, deux exemplaires que je reçois à l'instant, du cérémonial qui sera observé demain. M. de Campo-Alange me prévient, en me les envoyant, qu'une tribune est préparée à la cathédrale Saint-Isidore pour le corps diplomatique.

6. — *Madrid, 22 janvier 1809* [vol. 678, f° 51]

L'entrée publique du Roi s'est faite aujourd'hui dans l'ordre tracé par le programme que j'ai eu hier l'honneur d'adresser à Votre Excellence. Elle a été belle, elle a été imposante. L'appareil militaire était bien ordonné; il ajoutait infiniment à l'éclat de cette solennité et il en aurait assuré la tranquillité, si, par des causes quelconques, elle avait pu être troublée.

Je n'attends pas pour vous en rendre compte, Monseigneur, une variété de détails qu'il me sera plus facile d'obtenir demain. Les faits généraux m'ont paru très

satisfesans (*sic*). J'ai rattaché tout ce qui s'est trouvé dans la sphère de mes observations à trois points de vue principaux :

La masse du peuple, ou de ce qu'il faut entendre à Madrid par peuple, a-t-elle reçu une impression de peur qui puisse enchaîner ses passions? Le courage des classes plus élevées commence-t-il à poindre? L'appât des grâces dont le Roi peut disposer attire-t-il des courtisans autour de sa personne? Ces trois questions semblent avoir été résolues affirmativement aujourd'hui, et l'entrée de S. M. dans sa capitale est une épreuve dont je crois qu'il faut se louer. Je ne fais aucune sorte de comparaison entre l'aspect du 25 de juillet [1] et celui du 22 de janvier. Au 25 juillet, tout annonçait dans Madrid le sentiment confus du désastre de Baylen et de ses conséquences probables ; le 22 janvier, tout a pris la teinte des succès obtenus par les armes de S. M. l'Empereur et du mauvais état des affaires de l'insurrection.

Il y a eu affluence de peuple sur le passage du Roi. Les visages exprimaient la résignation. Partout où quelques cris d'acclamations ont été essayés, ils ont été répétés par les groupes environnants. Les maisons étaient pavoisées avec le même soin que lors de la proclamation révolutionnaire du 25 août [2], et il est très remarquable qu'aucun habitant n'ait osé faire moins de démonstrations. Il n'y a pas eu d'excuses pour se dispenser du cortège; toutes les autorités sans exception y ont pris leur rang. Une circonstance frappante, c'est qu'il y ait eu beaucoup de réclamations sur les préséances et que le Roi ait eu à prononcer qu'aucun des rangs attribués dans les cérémonies de la journée ne tirerait à conséquences.

1. Première entrée du roi Joseph.
2. Proclamation solennelle de Ferdinand VII.

Cependant, tous ces jours derniers avaient été agités par de mauvaises rumeurs. Mais l'événement prouve qu'il y a une grande différence entre les bruits vagues que l'humeur et l'opiniâtreté accueillent sans trop s'y fier et les bruits appuyés sur des faits connus que la loyauté même ne peut se dissimuler. Le passage des prisonniers d'Uclès [1] par Madrid a eu tout le succès possible.

Puisse Paris jouir aujourd'hui du bonheur d'apprendre que son auguste souverain et glorieux restaurateur de la monarchie espagnole est rentré dans ses murs, et avoir, six à sept jours après, la satisfaction d'admirer encore une autre de ces concordances de dates qui semblent réservées aux actes de l'Empereur!

7. — *Madrid, 23 janvier 1809* [vol. 678, f° 53]

Si j'avais à écrire ce que j'ai eu l'honneur de mander hier à Votre Excellence sur l'entrée du Roi dans sa capitale, je parlerais avec plus d'assurance des conclusions favorables qu'il faut tirer de ce qui s'est passé. Elles sont confirmées par une foule de faits minutieux en apparence, mais qui étaient d'un heureux augure pour S. M. C.

Les résultats d'aujourd'hui sont meilleurs encore et ont je ne sais quoi de difficile à tracer. L'esprit public a sauté de plusieurs degrés du 21 au 22, soir, et a franchi un plus grand intervalle d hier à aujourd'hui, soir. Je trouve toujours, puisqu'il faut le dire, les mêmes passions, la même haine contre la France, et je vois se dissiper la répugnance pour un roi français; les habitants de Madrid ne montrent pas qu'ils aient changé de sentiments envers l'Empereur, et ils ont déjà un ton de chaleur assez

1. Bataille où furent défaits (13 janvier 1809) les Espagnols.

frappant pour son auguste frère. Il semble que des lumières inaperçues jusqu'ici aient frappé tout à coup les imaginations.

Il n'y a pas lieu pour cette fois à expliquer les progrès de l'opinion par le progrès des armes, puisque aucune nouvelle militaire n'a été répandue ces jours derniers. Les explications doivent être cherchées dans les actions politiques.

La *Gazette* officielle a publié ce matin la relation des cérémonies d'hier. C'est le programme d'avant-hier mis en récits. On y a ajouté la circonstance de la présentation des clefs de la ville au Roi par le gouverneur et le corrégidor. On y a surtout ajouté le discours que S. M. a tenu, après avoir écouté la harangue de l'Évêque [1]. Ce discours est éminemment calculé pour aller aux cœurs des Espagnols, et je m'empresse de le transcrire.

« Avant de rendre grâces, a dit le Roi, à l'arbitre de « toutes les destinées pour ma rentrée dans la capitale « du royaume qu'il a confié à mes soins, je veux répondre « à l'accueil affectueux de ses habitants, en déclarant, « aux pieds du même Dieu vivant qui a reçu leur serment « de fidélité à ma personne, mes plus secrets senti- « ments.

« Je proteste, en présence de Dieu qui lit dans tous les « cœurs, que le seul devoir de ma conscience, et non des « passions personnelles, me porte au trône d'Espagne.

« Je suis prêt à sacrifier mon bonheur, parce que je « pense que vous avez besoin de moi pour faire le vôtre.

« L'unité de notre sainte religion, l'indépendance de la « monarchie, l'intégrité de son territoire et la liberté de « ses habitants sont les conditions auxquelles j'ai accepté

1. C'était un Vicaire général.

« la couronne. Elle ne s'avilira point sur ma tête, et, si « les vœux de la nation répondent, comme je n'en doute « point, à la sollicitude de son Roi, je ne tarderai pas à « être le plus heureux de tous, parce que vous le serez « vous-mêmes. »

Si la *Gazette* officielle du 21 a donné lieu à beaucoup de méditations, celle-ci s'identifie avec les sensations de toutes les classes et entraîne rapidement les suffrages. J'aurais infiniment embarrassé les personnes qui m'en ont parlé aujourd'hui, si je leur avais demandé le motif de leurs applaudissements. Il m'a été impossible de ne pas démêler qu'ils ont cru comprendre plus que le Roi n'a vraisemblablement entendu dire.

Le départ de S. M. l'Empereur pour Paris, et non pour Saragosse, n'est plus un objet de doute, Monseigneur, pour le public de Madrid. Il y a des secrets qui ne peuvent être gardés longtemps, lorsque tant de personnes croient devoir, pour l'honneur de leur pénétration, divulguer tout ce qu'elles ont remarqué. Mais l'effet que ce départ aurait produit dans d'autres circonstances est entièrement altéré. Quelques-uns des Espagnols qui ont suivi le Roi à Vittoria expriment la crainte que des rivalités, des tâtonnements ou de mauvaises directions militaires ne ramènent les embarras dont ils ont été témoins. La foule n'aperçoit que l'éloignement du bras qui faisait trembler. Je saurai demain matin si le Roi convient que l'Empereur est en effet rentré en France, et, dans tous les cas, le moment est venu de répandre les notions que S. M. I. a bien voulu m'indiquer.

8. — *Madrid, 24 janvier 1809* [vol. 678, f° 65]

Les députations qui s'étaient rendues à Valladolid [1] en sont revenues, et ont aujourd'hui répandu dans le public les bonnes impressions qu'elles en ont rapportées. Je ne dirai pas que tous parlent également bien. Le comte de Torre-Musquiz, du Conseil des Indes, s'est montré mécontent à la junte de Bayonne, s'est conduit mal depuis et se complaît dans ce rôle. Les autres se louent de la réception qui leur a été faite et des discours pleins de force et de raison que l'Empereur leur a tenus. Les députés de la Salle des Alcades conviennent qu'une objection irréfléchie de M. Pereyra, l'un d'eux, a servi d'occasion à des reproches qu'ils ont la bonne foi de trouver justes. Ils savaient bien que leur corps avait fait une faute grave en ne condamnant pas suivant la rigueur des lois les hommes qu'il a eu à juger au commencement de janvier, et en remplissant mollement ses autres devoirs.

Les rapports de ces députations ne contribueront pas peu à la hausse toujours croissante de l'esprit public, et surtout à inculquer la nécessité du courage.

Il me revient que le Roi a témoigné qu'il serait convenable de publier l'historique de la signature des registres, de la prestation des serments, de l'envoi de députés à Valladolid et de ce qu'a recommandé son auguste frère. Cette intention est d'une haute sagesse, et j'espère qu'elle ne sera ni détournée ni atténuée. Toutes les paroles, toutes les actions de l'Empereur ont porté coup jusqu'ici et parfaitement servi S. M. C. Le Roi ne parvient à capter que parce que l'Empereur a ébranlé.

C'est un à-propos heureux, Monseigneur, que les nou-

1. Voir : *Correspondance du comte de La Forest*, tome Ier, p. 441.

velles publiées ce matin sur la fuite des débris de l'armée de M. de l'Infantado et l'embarquement des Anglais à la Corogne [1]. La *Gazette* en parle sommairement. Votre Excellence est en parfaite position pour lire les détails à la source. Combien la reddition de Saragosse n'ajouterait-elle pas au progrès de l'opinion!

Personne n'aurait osé les croire ni aussi proches ni aussi rapides, il y a six à sept jours au plus. Pour la première fois depuis longtemps, on a vu du monde aux promenades et le soir dans les rues. Les spectacles ont été rouverts, peu après la prise de Madrid; mais ils étaient presque abandonnés au militaire français, et voilà que les Espagnols s'y reportent.

Il n'est pas indifférent de remarquer, comme symptôme de meilleure humeur dans le peuple et de découragement chez ceux qui l'excitaient, que les bruits sinistres tombent insensiblement. Il n'est plus question du tout que la Russie soit prête à se brouiller avec la France, et, si on parle encore de l'Autriche, on s'abstient d'en conclure que la guerre de ce côté puisse remettre en danger les affaires du Roi.

S. M. ne fait plus mystère du retour de son auguste frère à Paris. J'ai fait à dessein aujourd'hui beaucoup de visites et vu toutes les personnes qui sont en position de propager vite ce qui leur est dit. J'ai bien inculqué l'idée que S. M. l'Empereur ne comptait rester à Paris que quinze à vingt jours au plus. L'observation unanime est que sans doute il ne prendra pas la peine de revenir en Espagne, si la soumission continue à s'acheminer comme elle le fait. Il est évident que la crainte de l'Empereur opère sur ceux mêmes qui ne voient dans leur adhésion

1. 16 janvier 1809.

à la nouvelle royauté qu'un autre moyen d'opposition contre la France.

Mais on avait cru que S. A. S. le prince Vice-Connétable [1] resterait quelque temps à Valladolid, et on parle de son départ comme d'une chose certaine. J'ai entendu reproduire plus fortement les inquiétudes dont j'avais l'honneur de parler hier à Votre Excellence. Les militaires mêmes qui se trouvent ici sont affectés de ce départ et demandent quelle main maintiendra l'ensemble des opérations et fera marcher MM. les maréchaux de concert, pendant l'absence de l'Empereur. Sous ce rapport encore, il importe, pour que la confiance ne se perde pas, que des idées de retour soient entretenues.

L'Ordre dont le Roi a distribué deux cents croix avant son entrée dans Madrid est créé sous le nom d'*Ordre royal et militaire d'Espagne*. Il est destiné à être donné aux militaires de tous grades, et la décoration est la même pour le général comme pour le soldat. M. de Campo-Alange l'a reçu et est nommé chancelier. M. l'amiral Mazarredo l'a reçu aussi et est nommé trésorier. S. M. l'a conféré à ses deux capitaines des gardes.

Il paraît que S. M. médite de fondre les anciens ordres de l'Espagne en un seul, hors celui de la *Toison d'Or*, et d'en faire la récompense de tous les genres de service, comme la décoration de tout ce qui approche du trône. Il est certain que la dynastie actuelle ne peut laisser subsister les créations propres à la dynastie précédente, et que l'ordre de Charles III [2], par exemple, devient déplacé à la cour de Joseph Ier.

1. Alexandre Berthier.

2. « Le royal et distingué ordre de Charles III, sous l'invocation de la très sainte Vierge, considérée dans le glorieux mystère de son Immaculée Conception », fondé le 19 septembre 1771. — Une croix d'or à huit pointes

9. — *Madrid, 25 janvier 1809* [vol. 678, f° 71]

Après s'être concertés avec quelques-uns des ministres, les principaux membres des députations revenues de Valladolid ont rédigé un rapport qui est censé recevoir sa date du 23, soir. Chacune des autorités qui ont député en aura reçu lecture d'ici à demain. Je ne prévois pas encore ce qui sera fait ultérieurement, quoique la première pensée du Roi ait été pour qu'il fût porté généralement à la connaissance de ses sujets. Mais j'ai pensé que Votre Excellence serait bien aise d'avoir à mettre la version originale sous les yeux de S. M. l'Empereur. J'en ai obtenu confidentiellement communication, pour quelques heures, d'un homme qui est sincèrement attaché aux véritables intérêts du Roi, et qui ne se berce pas d'illusions. Je m'empresse d'en joindre ici une traduction. Après avoir médité cette pièce avec beaucoup d'attention, je ne balance pas à dire qu'elle ne saurait être trop tôt répandue sous une forme quelconque, soit par envoi circulaire, soit par insertion dans la *Gazette*.

Je joins ici également traduction d'une lettre circulaire que le Roi a signée hier, après avoir reçu les députés revenus de Valladolid, et qui va être adressée à tous les archevêques et évêques du royaume [1]. Le langage en est onctueux, autant que celui de l'Empereur est énergique. J'aurais désiré que les deux pièces parussent simultané-

émaillée de blanc et de bleu, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or ; la médaille porte l'image de la Vierge, avec la devise : *Virtuti et merito ;* ruban de moire bleu céleste, liseré de blanc.

1. « Notre premier soin et notre premier devoir a été de nous prosterner aux pieds du Dieu qui donne et retire les couronnes.... Qu'est-ce qu'un individu devant les générations qui couvrent la terre ? Qu'est-il en présence de l'Éternel ?.... Demandez au Dieu vivant que son esprit de paix et de sagesse descende sur nous.... »

ment; elles tendent au même but, et l'aide de la force rend la persuasion plus efficace. Il est très important, d'ailleurs, qu'il y ait plus de netteté que je n'en remarque depuis cinq jours sur le véritable état de la question.

Le Roi vient d'ordonner par un décret que la *Gazette* officielle soit désormais adressée à tous les archevêques, évêques, curés et corps municipaux, franche de port, et que la rédaction en serait confiée au ministre de la police générale. Le secrétaire du cabinet, M. Ferri-Pisani, sera en réalité le haut surveillant.

Il a été longuement question aujourd'hui, au conseil privé du Roi, de la nomination d'un ministre du culte. Les ministres ont été divisés dans leurs recommandations. M. de Cabarrus a, suivant son usage, beaucoup appuyé sur un homme étroitement lié avec les matadors de l'insurrection. M. de Mazarredo n'a pas moins chaudement porté un homme noté par son extrême bigoterie. Entre ces divers avis, le Roi a pris heureusement le parti de s'abstenir et a confié le portefeuille du culte à M.d'Azanza, que le ministère des Indes occupe peu.

Je crains, Monseigneur, que l'on ait fait faire une double faute au Roi, en lui persuadant de retenir aussi longtemps à Madrid les prisonniers d'Uclès, et de chercher à recruter largement parmi eux. D'abord, il s'en échappe beaucoup; ensuite, leurs communications avec le peuple, qui leur porte des secours dans les dépôts de détention, commencent à produire un mauvais effet; enfin, la liberté donnée à quatre mille environ d'entre eux qui, pour éviter d'aller en France, ont consenti à entrer au service du Roi, a produit cet après-midi un spectacle qui aurait pu être très dangereux, si la garnison était moins forte. On n'avait pas vu autant de groupes dans les rues depuis les journées qui ont précédé le 2 de mai; c'étaient

des pelotons de ces prisonniers qui, répandus dans les principales rues, contaient leurs prétendus faits d'armes, assuraient que sans la trahison de leurs chefs ils auraient été vainqueurs, affirmaient qu'il restait de nombreuses forces dans les provinces, débitaient en un mot ce que leurs aumôniers et autres meneurs d'insurrection leur font croire. On court actuellement après; mais ils sont déjà en partie cachés. Je n'ose me flatter, quoi qu'en dise M. O'Farrill, que j'ai vu constamment se laisser abuser, que les officiers élargis se conduisent mieux. Ils réveilleront l'extravagance des femmes qui, depuis quelques jours, paraissaient plus raisonnables. En somme, les temps ne sont pas encore assez mûrs pour faire de ces essais, et c'est évidemment risquer d'avoir à combattre une autre fois les mêmes ennemis.

Il en est de même des excitateurs partis pour Bayonne le 18 de ce mois. M. Romero, par intérêt pour un médecin, a fait intervenir la municipalité en demande de grâce pour tous. Dans l'examen de l'affaire au Conseil, M. de Cabarrus, M. de Mazarredo et M. O'Farrill ont fait tourner la question de manière que le médecin poursuit sa route et que les conseillers de Castille sont ramenés à Madrid. Leurs familles, leurs amis, leurs partisans triomphent et déclament contre les autorités françaises qui les avaient fait arrêter, sans parler le moins du monde de la reconnaissance qu'il faut vouer à la clémence du Roi.

M. d'Arribas, que je viens de voir, finissait de cacheter un rapport au Roi sur les résultats de tant de fausses démarches. Il s'est plaint amèrement, non seulement des inconséquences inexplicables de plusieurs de ses collègues, mais de l'action très préjudiciable aux intérêts de S. M. C., de trois ou quatre des Français qui entourent le Roi.

[Chiffrée.] 98. — *Madrid, 26 janv. 1809* [vol. 678, f° 74]

Je vois avec une peine extrême que, jugeant sur les apparences, la plupart des serviteurs civils ou militaires de S. M. l'Empereur tirent, depuis son départ, des conséquences qui les inquiètent sur les biais qu'ils remarquent dans la direction des affaires du Roi. Des Espagnols, très bons juges d'ailleurs et qui ont prouvé leur dévouement à S. M. C., éprouvent les mêmes impressions, d'autant plus fortement qu'ils sentent mieux ses véritables intérêts. Je tempère les uns, j'encourage les autres; mais la matière est délicate.

Pour ne pas m'égarer moi-même dans la confusion des observations qui me frappent ou me sont communiquées, je suis obligé de partir d'une supposition qui sera la réalité à mes yeux, jusqu'à ce que j'aie des preuves contraires.

Le discernement du Roi ne me permet pas de douter qu'il ne comprenne très bien que toute sa force est dans celle du chef de son auguste famille, et qu'il ne doive gouverner l'Espagne que pour l'enchaîner au système de la dynastie. Il n'y a pas moins de fond à faire sur sa tendresse fraternelle. Son but est incontestablement d'abréger, autant qu'il est en son pouvoir, les embarras que les affaires d'Espagne ont donnés et peuvent encore donner quelques mois à l'Empereur.

Il paraît chercher, à cet effet, à faire ranger autour de son trône les Espagnols par leurs passions mêmes. Il semble se dire que peu importe comment il se met en selle, s'il fait ensuite aller l'Espagne dans les voies communes. En un mot, il ne serait qu'un politique habile, expliquant privément à S. M. l'Empereur le motif secret de ses prin-

cipes à les actionner, lorsque les Espagnols croiraient l'avoir fait entrer dans leurs vues, et que les Français le croiraient égaré.

Il pourrait quelquefois se tromper sur les moyens; il pourrait être trompé sur des choses qu'il devrait voir de plus haut; il pourrait se laisser passagèrement surprendre; il ne peut vouloir agir sûrement contre les intérêts démontrés à sa raison. C'est là ce que je me dis constamment.

C'est donc en protestant à Votre Excellence de ma réserve sur les conclusions relatives au fond des pensées du Roi, que j'ai et continuerai de citer dans ma correspondance les faits avérés. De ce genre sont les suivants :

Le 16 de ce mois, le Roi était seul après son dîner avec M. le maréchal Jourdan, M. le général Sébastiani, le marquis de Monte-Hermoso et M. l'aide de camp Clary. La conversation conduisit, autant qu'on a pu me l'expliquer, à parler des liens solides qui allaient s'établir entre la France et l'Espagne.

M. le maréchal posa, en principe, que les théories ne pouvaient tenir contre la force impérieuse des choses. Il voulait prouver que la France et l'Espagne étaient naturellement rivales, et que l'Espagne et l'Angleterre étaient naturellement liées. Le général voulut prouver, de son côté, que la politique de l'Espagne aurait dû être de meilleure heure et devra très longtemps être de faire cause commune avec la France, et que, sous ce point de vue, l'intérêt national allait désormais marcher en harmonie avec celui du nouveau souverain. La discussion s'échauffa et dura cinq quarts d'heure.

Le Roi l'écouta sans rien dire et ne la fit point cesser. Les deux témoins ne se sont pas crus obligés d'en garder

le secret. M. de Monte-Hermoso surtout, très lié avec MM. Cabarrus, O'Farrill et Mazarredo, a regardé le silence du Roi comme un assentiment à leur thèse. Il le leur a rapporté sous cet aspect, ce qui n'a pas été un médiocre encouragement pour eux, ces huit derniers jours. Depuis que cette discussion est parvenue à ma connaissance, j'ai vu le général Sébastiani, et je conjecture qu'il a interprété le silence du Roi en faveur de son opinion, puisqu'il ne m'a rien dit.

Avant-hier, 24, le Roi avait à table quelques Français et quelques Espagnols, dont M. O'Farrill. On a parlé de la guerre et de ses maux. Le Roi s'est plaint avec une chaleur notoire de la pénurie de ses ressources. Il s'est élevé contre les mesures de l'Empereur qui a fait saisir à Lerma des huiles, à Burgos et Valladolid des laines, dans les ports des sucres et cafés, à Madrid des bijoux, de l'argenterie et des fonds dont les finances royales auraient tiré un bien plus grand parti. Il a passé insensiblement à des réflexions sévères sur la commission des séquestres [1] et sur l'extension donnée chaque jour à ses opérations. Il a fait entendre qu'il se verrait forcé à faire un coup d'autorité et à maintenir les droits et l'indépendance de sa souveraineté. Le général O'Farrill était radieux. Le soir même, tout a été conté chez lui à nous et à M. Cabarrus, et ces messieurs croyaient tenir le Roi.

J'ai dit et je répète à toute occasion que S. M. l'Empereur ne perd pas de vue un seul instant l'Espagne et ne sera que quinze ou vingt jours au plus à Paris. Le marquis [2], qui croit faire un chef-d'œuvre en écartant toute idée du

1. Voir : *Correspondance du comte de La Forest*, tome Ier, p. 386, et la dépêche n° 18, du 3 février 1809.

2. En abréviation dans le déchiffrement; je pense qu'il faut lire: le « maréchal. »

retour possible de l'Empereur, et qui voudrait même le faire oublier, s'attache à neutraliser ma version. Il répand le bruit qu'après un court séjour à Paris, l'Empereur doit aller au fond de l'Italie, et n'est plus occupé que de l'Autriche et de la Turquie.

Il est bien naturel que le Roi ait montré un grand plaisir lorsqu'il s'est vu remis en scène; mais il est mal qu'autour de lui les Français et Italiens qui le servent fassent éclater une indiscrète joie et se conduisent comme s'ils avaient leurs coudées franches. Ils sont les premiers et les plus chauds censeurs de tout ce que S. M. I. a fait au sujet de l'Espagne et en Espagne. Sans être coalisés avec les Espagnols, qui sont si jaloux et qu'ils voudraient supplanter, ils font comme eux tout ce qui peut agiter l'esprit du Roi.

M. le maréchal Jourdan a un singulier dépit de n'avoir pas reçu de l'Empereur le titre de duc [1]. Il est d'une souplesse extrême près du Roi qu'il flatte journellement, aux dépens de son propre souverain, et, comme il plaît, il réussit trop souvent à jeter du malaise dans l'âme de ce prince. M. Ferri-Pisani, son gendre, s'attache sous d'autres formes à cimenter la faveur commune. Tous deux ont les notions de politique assez vulgaires pour n'imaginer d'autre moyen de plaire qu'en créant pour le Roi des sujets de chagrin et affectant d'y compatir. M. Miot, bien différent d'eux, aime le Roi avec la plus parfaite sincérité. Mais cet attachement même le rend injuste envers l'Empereur, et, s'il échappe au Roi une

1. « Tous les maréchaux avaient obtenu le titre de duc et de riches dotations. Le maréchal Jourdan, seul, conservait son nom roturier et sa modique fortune. On avait à dessein omis d'inscrire son nom parmi ceux des autres maréchaux dans l'Almanach impérial de 1809 et la cause de cette disgrâce étant inconnue du public, chacun supposait celle qui lui paraissait la plus probable. » *Mémoires militaires du maréchal Jourdan*, 173.

réflexion de déplaisir sur quelque chose que ce soit, il renchérit machinalement, au lieu de l'adoucir. M. le duc de Saint-Germain se conduit sans prudence par une autre impulsion. Il voit dans les confiscations dont l'Empereur s'est réservé la disposition autant de moyens de moins entre les mains du Roi. Sa censure se dirige plus particulièrement sur ce qui retarde sa fortune.

Quant aux ministres espagnols, aucun moyen de persuasion n'a pu les amener à une action uniforme dirigée vers le véritable système. Il a fallu les diviser. M. d'Urquijo s'est séparé de ses quatre premiers collègues et s'est réuni à MM. d'Arribas et le duc d'Alange ; ce dernier a malheureusement plus d'intentions droites que de talent et d'activité. Ils balancent un peu les autres ; mais Cabarrus a une audace et un langage d'entraînement qui, dans le conseil privé, et surtout quand il est seul avec le Roi, lui donnent, sinon la réalité, au moins l'ostensibilité de l'influence. L'amiral Mazarredo tire un grand parti de son étalage patriotique, de ses jérémiades et de l'assurance des conseils qu'il ouvre. M. O'Farrill, beaucoup plus boutonné et plus insinuant qu'eux, les seconde à merveille, en paraissant louvoyer. Ce qui étonnera Votre Excellence peut-être, c'est que M. d'Azanza soit de ce bord ; il est déconcerté que la confiance des premiers temps ne l'ait pas conduit au rôle principal. Il a fait l'aveu qu'il s'est montré trop impérial. Il parle au Roi autrement qu'il ne faisait à l'Empereur. Ils sont tous les quatre plus enfoncés encore qu'à Buitrago dans les principes qu'ils ont développés. Ils voudraient que leurs compatriotes se ralliassent autour du trône, pourvu que le Roi se pénétrât lui-même de leurs passions contre la France.

Le même scrupule avec lequel j'écris chaque mot me conduit à ajouter que j'entrevois d'autre côté, sans l'affir-

mer positivement, que le Roi lit très bien dans les pensées de ses ministres. Cette observation est une des bases de ma sécurité. Qu'importent les espérances diverses qui auront ramené au Roi une foule d'Espagnols, lorsqu'ils seront sous sa main?

11. — *Madrid, 27 janvier 1809* [vol. 678, f° 86]

L'élan donné à l'esprit public a surmonté l'effet de quelques inadvertances passagères, et le tableau de Madrid continue d'être très satisfaisant. Le Roi emploie avec grand succès tous ses moyens de popularité. Il est replacé dans des circonstances incomparablement plus favorables que lors de sa première entrée dans sa capitale en juillet, et, s'il a été démontré à cette époque qu'il aurait réussi à capter l'opinion, il a lieu de se flatter aujourd'hui d'y parvenir plus efficacement.

Il fera bien de se montrer, de visiter les établissements publics, de se mettre sur le chemin des applaudissements. Il suffit que chaque course soit connue à l'avance; Sa Majesté en a fait l'essai en visitant l'hôpital général; les cris de *Vive le Roi!* ont été nombreux. Il y a eu une scène touchante dans la salle des officiers espagnols blessés à Uclès. M. d'Arribas en a fait un excellent article que Votre Excellence lira dans la *Gazette* de ce matin. Il faut multiplier les choses de ce genre pour les provinces.

M. de Romero a fait insérer dans la même *Gazette* la circulaire par laquelle il adresse à tous les archevêques, évêques et abbés celle que Sa Majesté a signée le 24, sur la proposition de M. d'Urquijo, et dont j'ai joint la traduction à ma lettre d'avant-hier. Ces écrits paraîtraient en France un peu mystiques; ils sont faits pour la génération d'Espagnols actuellement existante, et comme un

des grands leviers des meneurs de l'insurrection a été de persuader au peuple qu'il était question d'une guerre de religion, il est singulièrement utile de tenir le langage le plus religieux.

M. de Cabarrus a fait publier, de son côté, dans la *Gazette* d'aujourd'hui une lettre qu'il écrit aux intendants et à leurs subdélégués dans toutes les provinces, c'est-à-dire dans les provinces où les communications de la poste parviennent. Il leur fait part de l'entrée solennelle du Roi dans Madrid, des intentions paternelles de Sa Majesté et de tous les bienfaits qu'il faut attendre de son gouvernement. Cette lettre est toute exhortation, et dans le genre abondant que M. de Cabarrus possède bien. Elle remplit un des objets que S. M. l'Empereur a recommandés aux députations envoyées à Valladolid.

M. d'Urquijo a demandé hier qu'on s'occupe de publications sur les résultats du voyage de ces députés. J'envoie à Votre Excellence traduction de ce qu'il a été convenu entre les ministres d'en dire dans la *Gazette* de ce matin. On s'est borné à rendre un compte sommaire de l'audience accordée avant-hier à ces députés par Sa Majesté. Je suppose que ce n'est qu'un préambule pour arriver à toucher d'une manière plus directe le fond des choses. On y a ajouté un paragraphe sur la réception faite par le Roi à une députation de la ville et du district de Toro.

Des 5,500 à 6,000 prisonniers d'Uclès qui ont été retenus à Madrid depuis le 19, il en est parti ce matin environ 1,500 pour Bayonne, dont 90 officiers. Des mesures actives et sages avaient remédié à l'excès de confiance du 25. Hier et aujourd'hui on a cessé de voir des attroupements autour des prisonniers qui ont la liberté de circuler dans les rues. On a enrôlé autant que possible parmi eux.

Un assez grand nombre est entré dans les hôpitaux, et beaucoup ont la permission de rester chez leurs parents, amis ou cautions, en attendant qu'on en dispose. Les corps que le Roi fait former seront distribués dans les garnisons d'Avila, l'Escurial, Guadalaxara, etc.; on se flatte que, bien habillés, bien nourris, bien exactement payés, ils attireront les soldats débandés, au lieu d'aller les rejoindre.

On ne se dissimule plus qu'il faut allier des mesures sévères à la bonté, et un décret provoqué par M. d'Arribas vient d'établir des tribunaux militaires spéciaux dans tous les lieux où il y aura garnison espagnole. La peine de la potence est prononcée contre tout embaucheur de soldats ou enrôleur de paysans pour le service ennemi. Ce décret est aussi imprimé dans la *Gazette* de ce jour.

On y trouve un autre décret, signé d'hier, qui révoque tous les grades militaires ou civils, toutes les distinctions, titres ou décorations, toutes les missions, tous les emplois, toutes les décisions contraires aux décrets royaux, qui sont émanés de juntes insurrectionnelles.

Je ne crois pas qu'on soit en mesure d'avoir des renseignements exacts sur ce qui se passe dans les provinces du midi. On prétend savoir depuis quelques jours que la Junte de Séville, qui, de toutes, a été la plus audacieuse, la plus active, la plus fertile en expédients révolutionnaires, a fait chanter des *Te Deum* pour l'heureuse nouvelle *de la guerre survenue dans le nord de l'Europe*. Il se confirme, qu'à la suite d'une mission de cette Junte à Valence, des troubles populaires ont éclaté. L'archevêque et l'intendant ont été, dit-on, massacrés, pour avoir tenté d'introduire des réflexions sur l'état des affaires [1].

1. Nouvelle inexacte: Mgr Joaquin Company mourut le 5 février 1813.

12. — *Madrid, 28 janvier 1809* [vol. 678, f° 96]

Je reçois à une bien longue date la lettre que Votre Excellence a bien voulu m'écrire, le 5 de ce mois [1].

J'ai remis à M. de Campo-Alange la dépêche de Pétersbourg, que vous m'avez fait passer pour lui. Je rappellerai à cette occasion que, si M. le général Pardo [2] ne touchait pas régulièrement chaque mois son traitement chez M. le banquier Baguenault, à Paris, il serait utile pour lui que j'en fusse prévenu.

J'ai fait part également à M. de Campo-Alange de la fausse démarche de M. de La Quadra [3]; il ne la connaissait que par les nouvelles de Paris. On ne devine pas ici quel est le membre de la Junte qui a été le trouver à Vienne et l'a engagé à quitter son poste. La mission envoyée plus récemment par le soi-disant Conseil de régence n'a dû arriver qu'après.

M. le marquis d'Almenara n'est pas encore à Madrid. Il s'est arrêté à Valladolid, d'où j'aperçois qu'il a écrit à quelques amis pour savoir s'il ne ferait pas ombrage. Il est tellement connu pour un partisan d'étroite relation entre la France et l'Espagne qu'il a ici de puissants ennemis, et il a soupçonné avec raison qu'ils lui préparaient de grands dégoûts, s'il se montrait trop empressé de se montrer devant son souverain.

Je remercie Votre Excellence de ce qu'elle a bien voulu me dire des événements de Constantinople [4]. On n'a rien

1. Elle manque aux Archives.
2. Ministre d'Espagne à Saint-Pétersbourg.
3. Ministre d'Espagne à Vienne.
4. La révolution du 28 juillet 1808, qui avait coûté la vie à Sélim III et renversé Mustapha IV, se termina par la proclamation de Mahmoud II. L'instrument de ce triomphe, le grand vizir Mustapha-Bairactar, dépassa

ici de plus frais, et les hommes éclairés mettent beaucoup d'intérêt à connaître ce qui se passe de ce côté. Vous savez, Monseigneur, que jusqu'à l'entière pacification des troubles d'Espagne et de Portugal, la manœuvre constante des agitateurs sera de faire craindre une explosion dans le nord. J'ai puisé dans les notions générales tout ce qui a rassuré sur les relations de la France et de la Russie, sauf le voyage de LL. MM. prussiennes à Saint-Pétersbourg dont les gens timides s'obstinent à s'inquiéter. Je n'ai pas moins tranquillisé sur la position des affaires avec l'Autriche, même dans le cas d'un pis aller. Il saute cependant aux yeux des moins clairvoyants que la révolution de Constantinople va faire époque, et sous le point de vue des affaires d'Espagne, tout ce que je pourrai citer comme m'étant mandé par Votre Excellence sera d'un grand secours.

Il est arrivé aujourd'hui des rapports infiniment satisfaisants pour le Roi sur la Corogne et le Ferrol. Il paraît que les troupes françaises y ont été reçues sans avoir été dans la pénible nécessité d'employer la force, que les établissements de marine de ces deux ports n'ont rien souffert, et que les troupes espagnoles de terre et de mer qui s'y trouvent ont demandé à prêter serment au Roi. Il n'a pas été moins agréable pour S. M. C. de recevoir aujourd'hui une adresse des autorités et des habitants de la capitale de la Galice, par laquelle ils font acte de soumission. L'archevêque de Santiago [1] est au reste en fuite.

la mesure dans les réformes qu'il prétendit imposer et il périt à son tour dans le soulèvement des Janissaires contre lui (14-16 novembre). C'était la victoire du parti turc ennemi de la France, et dès le 5 janvier 1809 sir Robert Adair signait avec les représentants de la Porte la paix des Dardanelles au nom de l'Angleterre.

1. Rafaël de *Musquiz y Aldunate*. Évêque *in partibus* de Séleucie, puis d'Avila (1799-1801), enfin archevêque de Saint-Jacques de Compostelle (1801) jusqu'à sa mort en 1821.

Hier, une nombreuse députation de la ville et province de Ségovie a été admise devant le Roi, la *Gazette* de ce matin en rend compte, les exemples vont nécessairement devenir fréquents et entraînent insensiblement.

Il transpire quelques bruits du midi, qui ont aussi beaucoup d'intérêt. Si Séville paraît encore être un foyer ardent, il y a grande apparence qu'il s'y est glissé des divisions. Il semblerait aussi qu'à Cordoue, Andujar, Grenade et Murcie, la voix de la raison se fait entendre. Mais à Valence, les massacres ont été bien plus étendus qu'on ne le disait d'abord ; cent cinquante des principaux personnages ont essuyé le sort de l'archevêque et de l'intendant.

Ces nouvelles et la saison qui s'avance rendent bien désirable que des forces françaises prennent promptement cette direction. Je m'attends que la prise de Saragosse achèvera de porter la terreur dans le reste des provinces insurgées.

Dans l'intervalle, le Roi gagne tous les jours quelques victoires sur l'esprit des habitants de Madrid, et le bas peuple même paraît saisir chaque trait de bonté de Sa Majesté. La curiosité de le voir est hautement indiquée par la foule qui se met sur son passage. Comme il descendait hier de ses appartements pour monter à cheval, beaucoup de pétitionnaires, hommes et femmes, élevèrent leurs papiers en l'air. Le Roi les aperçut dans les groupes de droite et de gauche au bas du grand escalier du palais ; il s'arrêta, envoya son capitaine des gardes prendre ces papiers et ne se mit à cheval qu'après les avoir reçus. Toutes les figures parurent émues, et les applaudissements semblaient venir du cœur. En traversant le Pardo, l'attention du Roi à faire filer son escorte de manière à ne pas déranger les promeneurs fut générale-

ment sentie, et l'on applaudit encore beaucoup. A la porte du jardin botanique où il s'arrêta, un grand concours de monde fut bientôt rassemblé ; le Roi fit ouvrir, et, voyant que personne n'osait entrer après lui, il en demanda la raison : on lui dit que ce n'était pas l'usage ; il répondit qu'il n'était jamais incommodé par la présence de ses sujets. Le jardin ne fut pas longtemps à se remplir, et chacun vit le Roi à l'aise dans les allées qu'il parcourut. Ces scènes alimentent les conversations, de maison en maison, de réflexions en faveur de Sa Majesté. Il reste encore autant de haine au fond des cœurs, mais il en reflue moins sur le Roi. Il était facile, Monseigneur, de concevoir que l'époque de la soumission viendrait promptement ; je ne m'attendais pas à des symptômes d'attachement pour le Roi aussi prochains. C'est une terrible rivalité que l'enthousiasme conçu pour Ferdinand. Les Espagnols l'avaient plaint longtemps comme un prince opprimé ; il avait à leurs yeux le mérite d'avoir constamment lutté contre un homme odieux ; il l'avait ensuite renversé, et avec quelle active adresse son parti avait échauffé les têtes sur l'avenir heureux que promettait son règne ! Ces barrières étaient et sont malaisées à franchir ; les débuts du Roi surpassent les vraisemblances.

13. — *Madrid, 29 janvier 1809* [vol. 678, f° 96]

Cent coups de canon ont annoncé ce matin l'évacuation du territoire espagnol par les Anglais, l'occupation de la Corogne et du Ferrol par les troupes françaises et la soumission de la Galice. La *Gazette* a touché bien légèrement sur ces importantes nouvelles, et le public a cru quelques heures que les salves d'artillerie étaient en réjouissance d'autres événements.

Le Roi a reçu aujourd'hui à midi, à la Cour. Il y a beaucoup de monde et des visages qui ne s'étaient pas montrés dimanche et lundi derniers. Sa Majesté a eu occasion de conférer quelques grâces aux militaires des nouveaux corps qu'Elle fait organiser, et sa bienveillance a excité de vives sensations de reconnaissance. Ces corps, au reste, se forment beaucoup plus lentement qu'on ne l'avait espéré d'abord.

Le Roi a paru à tout le monde extrêmement satisfait de la semaine qui vient de s'écouler. Il recueille amplement le fruit des profondes combinaisons de son auguste frère, et on remarque que, dans la privauté de son intérieur, il ne semble pas moins jouir qu'en public de l'aspect prospère de ses affaires.

Je sais que, l'après-midi, il a retenu deux heures dans son cabinet M. de Montesquiou, qui allait partir pour la France [1]. Différentes circonstances me portent à conjecturer que le Roi s'est aperçu qu'il y avait eu de l'inquiétude sur les principes qui dirigent sa conduite, et j'en infère qu'il aura été bien aise de causer longtemps avec un officier qui a l'honneur d'approcher Sa Majesté Impériale et qui retourne près d'Elle. M. de Montesquiou verra sans doute Votre Excellence. Il sera en parfaite mesure de vous donner des détails sur les progrès de l'opinion. Je lui dois la justice qu'il s'est conduit avec cette sagesse qui attire la confiance de tous les partis sur un terrain où il faut avoir l'œil juste.

Plusieurs phrases recueillies de M. de Cabarrus m'in-

1. Raymond-Aimery-Philippe-Joseph, vicomte de *Montesquiou*, duc *de Fezensac* (1784-1867). S'engagea en 1804; aide de camp de Ney, fit les campagnes de Prusse, de Pologne et d'Espagne. Aide de camp de Berthier (1809). Colonel à la Moskowa. Général de brigade (1813). Lieutenant général (1823). Pair de France (1832). Ambassadeur à Madrid (1838-1839). Retraité en 1848. Il avait épousé (1808) la fille de Clarke, duc de Feltre.

duisent aussi à penser que le Roi aura saisi l'occasion de fixer les observations de M. de Montesquiou sur la pénurie des ressources actuelles du trésor et sur différentes opérations de S. M. l'Empereur.

J'ai omis, Monseigneur, de vous mander, il y a quelques jours, que MM. de Girardin, de Salm-Dick et de La Mardelle, députés par le Corps législatif près de Sa Majesté Impériale, étaient partis pour Valladolid ; ils retournent en France [1]. L'emploi de premier écuyer que M. de Girardin avait exercé a été donné. Tous les Français et tous les Italiens de la suite de Sa Majesté ayant pris la cocarde espagnole, il a été invité à suivre cet exemple. Il a représenté inutilement qu'il devait attendre préalablement que sa mission comme député du Corps législatif fût finie, il ne lui a pas été accordé de délai, et je vois avec peine que le Roi perde en sa personne un ancien serviteur qui pouvait lui être plus utile que jamais.

On s'est entendu, au surplus, pour ne parler que la langue castillane à la cour entre toutes les personnes de la maison civile et militaire du Roi. Les serviteurs espagnols ont pris le ton de la plaisanterie pour y engager les serviteurs français ou italiens, en observant à ces derniers qu'il devait leur être agréable que leurs camarades se concertassent pour leur donner plus d'occasion d'apprendre la langue du pays.

M. le général Sébastiani [2] part demain avec sa division

1. Joseph, comte puis prince *de Salm-Dyck* (1773-1861). Ses États furent réunis à la France en 1802. Député (1804-1809).

Pierre, baron *de Lamardelle* (1770-1844). Magistrat à Amiens; député d'Indre-et-Loire (1807-1811).

2. « J'envoie une brigade du général Sébastiani à Aranjuez, Madrid étant bien tranquille et les vivres rares et chers. Je ne tarderai pas à pouvoir me passer ici de toute la division Sébastiani. » — Joseph à l'Empereur, 29 janvier 1809.

pour Talavera. Il doit cette préférence, assure-t-on, aux instances de M. le maréchal Jourdan.

14. — *Madrid, 30 janvier 1809* [vol. 678, f° 98]

Une députation de la ville de Zamora vient d'augmenter le catalogue de celles qui ont déjà été admises au pied du trône. Cette députation a demandé à être exemptée de la contribution imposée par le général qui a pris possession de la ville. Le Roi a fait espérer qu'il s'occuperait de ce qui serait encore exigible,

Il paraît que Sa Majesté a vérifié le peu de fondement des rapports d'après lesquels on l'avait décidée à faire partir la division du général Sébastiani, et a donné contre-ordre, la nuit dernière. Il est assez constaté qu'il n'y a point de forces ennemies qui vaillent la peine d'être citées d'ici à Truxillo et d'ici à la Sierra-Morena.

Le bruit court que, dans la poursuite des restes de l'armée de l'Infantado, il y a eu une nouvelle affaire, et que les deux d'Ossuna y ont perdu la vie. Comme on ajoute que M. le duc de Bellune a perdu beaucoup de monde de son côté et a été repoussé, il est vraisemblable que, si ce bruit a le moindre fondement, c'est l'avant-coureur d'un avantage considérable que les troupes françaises auraient remporté et que l'on cherche à atténuer d'avance dans l'opinion.

La *Gazette* d'aujourd'hui a réparé l'omission de celle d'hier et donne d'intéressants détails sur la défaite et l'embarquement des Anglais, ainsi que sur la Corogne et le Ferrol. Il a été décidé, ce matin, dans le Conseil privé, que M. l'amiral Mazarredo se rendrait immédiatement en Galice, où il pourra particulièrement s'occuper de la réorganisation de ce département maritime. L'amiral sera là

dans son centre d'utilité et sera ici un obstacle de moins aux affaires de gouvernement qu'il n'entend pas aussi bien.

Le moment de faire une foule de nominations approche, et il n'est que trop évident qu'il faudra que le Roi ait le discernement le plus fin pour ne pas tomber dans l'inconvénient des listes qu'une partie de son ministère voudrait faire prévaloir.

Il est parfaitement compris que les commandements militaires doivent nécessairement rester pendant un temps donné dans les mains des généraux français. On s'occupe du choix des intendants ou préfets espagnols ; on s'occupe en même temps de la composition de la Cour de cassation, aux termes des décrets de S. M. l'Empereur, du 4 de décembre [1]. Le cadre serait promptement rempli, si moins d'efforts étaient faits pour y faire entrer les mêmes hommes qui, sous le nom de conseillers de Castille, ont fait tant de mal. Je prévois que le Roi sera obligé, sous peu de jours, de nommer une commission provisoire de justice supérieure, pour se donner le temps de bien composer sa Cour de cassation, sans que le cours des affaires judiciaires reste plus longtemps suspendu.

L'organisation du Conseil d'État va moins vite encore. Une grande partie des nominations faites avant la retraite de Madrid doit être regardée comme non avenue. Il n'y a que cinq à six conseillers d'État à employer en ce moment, et ils attendent. Plusieurs ministres visent à éloigner aussi longtemps que possible la mise en activité de ce corps, pour parvenir plus facilement à réunir des hommes imbus de leurs maximes. Ils représentent sans cesse

1. « ARTICLE 1er. — La Cour de cassation créée par le titre XI, article 101, de la Constitution du royaume d'Espagne sera immédiatement organisée. »

l'importance de différer jusqu'à l'entière soumission des provinces et de laisser cette porte ouverte à beaucoup de personnages que l'espoir des récompenses ramènera enfin. D'autres ministres, qui voient avec chagrin les décrets s'accumuler sans être coordonnés avec un système général, poussent vers l'adoption d'un parti moyen, tel que serait la nomination et la mise en activité de la moitié des membres dont le Conseil d'État devra être composé. Il est très vraisemblable que le Roi, dont le tact est très juste, prendra bientôt un parti de lui-même.

Dans l'intervalle, se prolonge une habitude contraire au bon ordre et à l'intérêt du Roi. Les ministres se rassemblent assez régulièrement chez l'un d'eux avant de passer au Conseil privé de Sa Majesté. Ils discutent beaucoup entre eux et cherchent à former une opinion commune ; il en résulte l'inconvénient que le Roi regarde comme généralement appuyé ce qui n'a été que l'avis d'une majorité, n'a pas l'avantage d'entendre une discussion contradictoire, et reste exposé à des surprises, si la question n'a pas été par lui personnellement méditée. Les réunions de ministres hors de la présence du souverain ne conviennent qu'au système constitutionnel de l'Angleterre.

15. — *Madrid, 31 janvier 1809* [vol. 678, f° 104]

Je vois qu'au 9. Votre Excellence avait reçu successivement les numéros de ma correspondance. La facilité et la promptitude des communications vont résulter vraisemblablement de la pacification du nord de l'Espagne.

Nous calculons toujours ici, Monseigneur, que S. M. l'Empereur a dû arriver à Paris le 22 [1]. Nous sommes aux

1. Ce fut le 23 janvier, à huit heures du matin.

aguets des moindres nouvelles. Son passage à Burgos, à Vittoria, à Bayonne est déjà connu. Il nous tarde au plus haut degré de savoir le jour et l'heure où il a traversé Bordeaux, et d'avoir enfin la certitude qu'il est en bonne santé au sein de sa capitale.

L'amiral Mazarredo s'était mis en route ce matin pour la Galice ; sa voiture a versé au sortir de Madrid ; il a été légèrement blessé, mais pourra continuer son voyage demain matin. A différentes lettres dont j'apprends qu'il s'est chargé de la part de ses amis pour plusieurs des colonies espagnoles, je juge qu'un des soins dont il est chargé est de rétablir les paquebots ordinaires de la Corogne pour l'Amérique. La marche rapide que les affaires d'Espagne ont prise ranime l'espérance de sauver les colonies ; on craint beaucoup moins que les chefs de l'insurrection ne parviennent à préparer les moyens de s'y réfugier avec 12,000 ou 15,000 hommes de troupe. N'osant jamais prêcher la fuite, et trompant jusqu'à la dernière heure le peuple qui les retient à son tour, ils seront surpris en Andalousie comme ils l'ont été dans les autres provinces.

Le Roi a visité cet après-midi le cabinet d'histoire naturelle [1], et l'affluence des spectateurs, ainsi que leurs applaudissements, prouvent combien le désir de voir Sa Majesté se soutient.

Depuis le retour des députations envoyées à Valladolid, les ministres expédient successivement leurs circulaires dans les provinces, et les font successivement paraître dans la *Gazette de Madrid*. Je me permettrai de fixer

1. Établi par Charles III, il avait pris un grand développement sous la direction d'Isquierdo Voir A. DE LABORDE. *Itinéraire d'Espagne*, III, 116. — « L'histoire naturelle est la science dont les Espagnols se sont le plus occupés. » REHFUES, *L'Espagne en mil huit cent huit*, I, 219.

l'attention de Votre Excellence sur celle du ministre de la police générale, qui est insérée dans la *Gazette* de ce matin. Ses collègues, et M. de Cabarrus surtout, n'ont pas écrit avec moins de chaleur ; il l'emporte sur eux par la vérité des couleurs et la franchise avec laquelle il expose le parti qu'il faut que la nation espagnole embrasse et suive. Seul, il a puisé son argumentation dans ce que S. M. l'Empereur a dit en différentes occasions, et répété clairement aux députations de la ville de Madrid. Il n'a pas transigé avec les vanités, les préventions, les opinions politiques des meneurs de l'insurrection ; il aspirait à un effet plus général et connaît bien ses compatriotes. Il sent particulièrement que rien ne relève autant l'importance d'un parti vaincu comme les petits soins qu'on apporte à lui plaire.

Le bruit court que le Roi se propose de marcher en Andalousie avec les corps d'armée qui s'y porteront. Sa Majesté n'a pas encore entretenu ses ministres de cette mesure, mais leur a donné lieu, depuis quelques jours, de comprendre qu'elle y pensait. Les réflexions que j'entends faire à ce sujet diffèrent beaucoup entre elles, et les avis ne sont réunis que sur l'importance de laisser dans tous les cas à Madrid une force assez imposante pour que l'esprit public n'éprouve plus de rechutes. Beaucoup de gens disent que la présence de Sa Majesté dans les provinces méridionales, où est le siège du fanatisme, facilitera la soumission et préviendra bien des désordres. Beaucoup d'autres préféreraient que Sa Majesté rentrât dans Madrid et se vouât exclusivement à monter la machine du gouvernement.

16. — *Madrid, 1er février 1809* [vol. 678, f° 107]

Attentif à saisir les moyens de plaire, le Roi a déterminé de se montrer successivement aux différents théâtres de la capitale. Il a fait retenir pour demain toutes les loges de celui de los Caños del Peral [1], et y fait inviter toutes les personnes qui ont paru à sa cour. C'est une chose nouvelle pour le public ; il y a cinquante ans que les rois d'Espagne n'avaient paru à d'autres spectacles que les combats de taureaux ; les théâtres de cour ont été même fermés depuis la mort de Ferdinand VI. Charles III et Charles IV s'étaient interdit cet amusement par scrupule de conscience, et l'avaient interdit aux princes de leur maison. On croit que les habitants de Madrid verront avec satisfaction le roi Joseph Ier reprendre une habitude qui rapproche le souverain du sujet.

L'envoyé extraordinaire de Danemark, M. le baron de Bourke, vient de revenir à Madrid. Il espérait y trouver des lettres de sa cour et peut-être ses lettres de créance ; il craint, m'a-t-il dit, que ces paquets ne soient égarés.

A la suite des circulaires publiées par les différents ministres, celle du ministre de la guerre aux troupes espa-

1. Madrid comptait trois salles de spectacle : la *Crux*, *El Principe*, *Los Caños del Peral* (le « lavoir du poirier », du nom de son emplacement). A ce dernier, construit en 1730, on jouait des opéras italiens, puis des comédies espagnoles ; on y donnait des ballets et des concerts spirituels pendant le carême. A. DE LABORDE, *Itinéraire d'Espagne*, III, 145. — DESDEVISES DU DÉZERT, *L'Espagne de l'ancien régime*, I, 200.

« Je fus fort étonné de voir, dans les trois principaux théâtres de Madrid, une architecture d'un excellent style, des ornements de bon goût, des soins pour la commodité des spectateurs que l'on chercherait vainement dans le reste de l'Europe. » REHFUES, *L'Espagne en mil huit cent huit*, I, chap. 6.

Les Madrilènes dépensaient, bon an mal an, 5 millions de réaux à leurs divertissements : le théâtre comptait pour moitié, les corridas pour les trois dixièmes. SEMPERE Y GUARINOS, *Historia del lujo*, II.

gnoles était attendue, et Votre Excellence la trouvera dans la *Gazette* d'aujourd'hui. Le général O'Farrill, qui ne peut s'adresser encore qu'à un cercle très circonscrit, a tiré son texte de la formation des trois régiments créés depuis la journée d'Uclès. Il dit à ce noyau d'armée de fort bonnes choses et fait des reproches bien placés à l'ancienne armée, qui s'est laissé débaucher par les meneurs de l'insurrection. Mais il est un peu entortillé ; il glisse sur les événements politiques et il n'y a pas d'à-propos à rappeler les sièges de Numance et de Sagonte, dans les circonstances actuelles. C'est ce que rappellent les factieux qui défendent Saragosse, et ceux qui veulent que Valence aussi soutienne un siège.

17. — *Madrid, 2 février 1809* [vol. 678, f° 107]

Le Roi a pris ce matin l'exercice de la chasse et s'est rendu ce soir au spectacle. Les invitations ont été faites au nom de la ville, forme qui a paru préférable, et qui a donné à la soirée l'apparence d'un hommage rendu au souverain par sa capitale. Toutes les loges étaient garnies ; les places avaient été sollicitées du Corrégidor avec empressement, et il n'y avait eu autant de monde à une représentation depuis vingt ans. Les battements de mains, les cris de *Vive le Roi!* ont éclaté universellement, lorsque Sa Majesté est entrée dans sa loge, lorsqu'Elle en est sortie, et dans l'intervalle des pièces. Celles-ci avaient été choisies dans l'ancien répertoire du théâtre espagnol ; le Roi l'avait désiré, assure-t-on, et cette complaisance a fait plaisir. Sa Majesté s'est rendue au spectacle aux flambeaux, accompagnée de valets de pied et de hérauts habillés comme autrefois. On remarque, en général, qu'en toute occasion, le Roi conserve soigneusement les usages

de ses prédécesseurs, sauf les génuflexions et le baise-main, qu'il avait supprimés en juillet dernier. Les pièces jouées n'ont pas été choisies pour la circonstance ; elles ne prêtaient point à des allusions. A dire la vérité, c'était un mauvais spectacle, n'en déplaise aux Espagnols. Les Français ont mieux compris qu'eux combien le Roi a montré de condescendance en paraissant s'y amuser. Un trait, cependant, a fait impression sur tout le monde ; lorsque la toile a été levée, on a vu, sur une seconde toile, de riants bocages en face desquels s'élevait un obélisque ; au pied de l'obélisque, étaient les emblèmes de la guerre ; le génie de la concorde y mettait le feu d'une main, tenait de l'autre main une branche d'olivier, et tournait une figure suppliante vers le Roi. Au bas, se lisait ce vers espagnol :

Vive feliz, Señor, reyna y perdona.

Votre Excellence voudra bien me pardonner des détails qui, dans ces premiers moments, contribuent à faire connaître les avances que se font respectivement le souverain et ses sujets. J'ajoute ici quelques exemplaires d'un compliment en vers de la ville de Madrid au Roi, que M. le Corrégidor a fait distribuer de loge en loge.

Sa Majesté avait réservé de faire connaître, par la *Gazette* de ce matin, une mesure qui a produit et devait produire un effet d'autant meilleur que l'on s'y attendait le moins. Lors de la retraite de Madrid, M. de Cabarrus avait, par ses ordres, enlevé à la hâte des valeurs qui se trouvaient encore à la Caisse d'amortissement [1] et à la tré-

1. La *Caja de Amortisacion*, créée par ordonnance royale du 26 février 1798 pour l'escompte et l'amortissement des *vales* (billets-argent) reconnus, en 1800, comme dette d'État, fonctionnait aussi comme trésorerie générale. Ses ressources annuelles atteignaient près de 200 millions de réaux.

sorerie générale. Le Conseil de Castille s'est emparé de ce fait; les papiers publics d'Espagne ont été remplis des plus perfides publications à ce sujet, et, dans la foule des moyens employés pour exalter les esprits de toutes les classes, celui-là s'est trouvé très efficace. Le Roi a ordonné le rétablissement des sommes enlevées; M. de Cabarrus l'a fait, le 27 du mois dernier. Je joins traduction de sa lettre. Il a profité de cette occasion pour donner à pressentir la sévérité avec laquelle un souverain aussi scrupuleux que le Roi, au milieu de ses besoins actuels, laissera procéder contre les débiteurs ou usurpateurs des fonds de la Caisse d'amortissement. Il y a, dans cette insinuation, allusion à quelques-uns des meneurs de l'insurrection dont les biens sont confisqués par le décret impérial du 4 de décembre dernier. Il y a également allusion au Prince de la Paix. Votre Excellence devine bien, au surplus, que la restitution de ce qui était valeur sonnante n'est qu'un revirement *(sic)*.

18. — *Madrid, 3 février 1809* [vol. 678, f° 112]

La Commission des séquestres poursuit, avec un zèle et une assiduité que rien ne détourne, la pénible tâche dont elle est chargée. Son président, M. le maître des requêtes de Fréville, a su faire prévaloir des principes conservatoires, et par un emploi soutenu de la fermeté et des formes polies qui lui sont propres, il avance constamment vers le but qu'il s'est tracé. S'il n'avait eu à lutter que contre des résistances ou des tentatives d'invasion privées, s'il n'avait eu que le désagrément d'apercevoir combien on était disposé, autour du Roi, à placer sous un mauvais jour les opérations de la Commission, autant que les ordres qu'elle exécute, je n'aurais pas cru devoir en en-

tretenir Votre Excellence ; mais il est vraisemblable que S. M. l'Empereur aura remarqué dans les rapports de M. de Fréville à S. A. S. M. le prince de Neuchâtel, qu'il s'est trouvé d'autres difficultés que l'intervention qui m'a été ordonnée près du gouvernement espagnol. Je me permettrai, sous ce point de vue, de vous dire quelques mots sur l'objet, la nature, le résultat de mes démarches :

Vers le 25 de novembre, avant que le Roi ne partît de Burgos, Sa Majesté ordonna, de concert sans doute avec son auguste frère, que saisie fût faite des biens, papiers et revenus de la plupart des individus compris dans le décret impérial du 4 de décembre. Le comte de Cabarrus donna, en conséquence, des instructions aux intendants, subdélégués, corrégidors et alcades. Lorsque le décret du 4 de décembre intervint, ce ministre discerna très bien que l'article 5 prescrivait simplement qu'il fût publié et exécuté comme loi du royaume ; d'où il se crut fondé à conclure que l'exécution appartiendrait aux agents du Roi. Le décret impérial du 18 de décembre, portant établissement d'une Commission de séquestres et d'indemnités, eut moins d'éclat et fut simplement porté à la connaissance des ministres [1]. M. de Cabarrus se garda bien

1 ART. 1er. — Il sera établi à Madrid une Commission impériale des séquestres et indemnités.

ART. 2. — Cette commission sera composée du sieur Villot Fréville, maître des requêtes en notre Conseil d'État, président ; et des sieurs Delacroix, jurisconsulte de la nation française ; Bellocq, agent de la nation française et secrétaire-interprète de l'ambassade ; Romain, consul de France à Carthagène, et Desjobert, vice-consul général de France à Madrid, commissaires-rapporteurs. Le sieur Treilhard, auditeur en notre Conseil d'État, fera les fonctions de secrétaire général.

ART. 3. — Cette commission sera chargée de toutes les opérations relatives à la saisie et conservation des biens meubles ou immeubles qui appartenaient aux individus désignés par notre décret du 12 novembre dernier, et à tous ceux qui, étant absents de Madrid, ont encouru la confiscation, conformément aux ordres émanés de nous.

ART. 5. — Lorsque l'exécution des articles précédents exigera qu'il

de me dire qu'il avait, dès la fin de novembre, donné des instructions qui allaient établir conflit entre l'autorité royale et l'autorité impériale. Il se tint tranquille et laissa naître le conflit. M. de Fréville eut bientôt lieu de voir qu'il était barré. Il essaya de faire expliquer M. de Cabarrus, en le priant confidentiellement, le 15 de janvier, de lui dire si les corrégidors d'Aranda et de Logroño agissaient par pur zèle ou en vertu d'ordres. Le ministre se contenta de mettre en marge de son billet qu'il lui serait répondu qu'il existait des ordres du Roi. Au bout de douze jours, cette réponse n'était pas encore expédiée dans les bureaux. M. de Fréville dut me prier de demander officiellement que, dans le cas où les agents du Roi, qui s'opposaient aux opérations de la Commission impériale, auraient reçu des instructions, ces instructions ne pouvant être qu'antérieures au décret du 18 de décembre, fussent révoquées. Une foule de faits prouvaient de reste que, par des menées souterraines autant que par des attaques directes, on tendait à paralyser l'action de la Commission impériale. Je préparai une minute de lettre pour M. le duc de Campo-Alange; j'en donnai lecture à M. d'Azanza, en lui exprimant le regret que j'aurais d'avoir à l'envoyer, et en lui faisant sentir combien c'était mal servir le Roi que de le mettre en contradiction avec son auguste frère. M. d'Azanza me pria d'attendre au lendemain et vint ensuite me prévenir qu'après avoir rendu compte particulier de notre entretien à Sa Majesté, il avait été chargé de dire à M. de Cabarrus de n'apporter aucun obstacle au décret impérial du 18 de décembre.

soit adressé des invitations ou réquisitions aux autorités espagnoles, le président de la commission se concertera, à cet effet, avec notre ambassadeur près de Sa Majesté Catholique.

Art. 9. — La commission se réunira à l'hôtel de la duchesse de l'Infantado.

Tous les détails ont été définitivement réglés dans plusieurs conférences subséquentes que j'ai prié M. de Fréville d'avoir avec le ministre des finances. Je suis fondé à espérer qu'il ne naîtra plus de difficultés. Je manquerais à la vérité si je n'ajoutais pas qu'il a suffi au Roi, pour faire cesser celles qui existaient, de connaître le point précis de la question [1].

19. — *Madrid, 4 février 1809* [vol. 678, f° 115]

La nouvelle de l'arrivée à Paris de S. M. l'Empereur a été répandue hier soir, et a comblé de joie ses fidèles serviteurs.

Il est de plus en plus permis d'espérer que les affaires d'Espagne achèveront de suivre l'impulsion qu'il leur a donnée, et se termineront ainsi qu'il l'a prévu.

L'esprit de la capitale continue à s'affermir et a été assez robuste pour résister ces jours derniers à de fausses rumeurs qui l'auraient fait faiblir, il y a quinze jours au plus. On avait cessé de parler d'une rupture entre la France et la Russie; on a cessé ensuite de faire entrer l'Autriche en lice; mais la clémence du Roi ayant rendu un peu d'assurance aux gens que les arrestations avaient intimidés, il y a eu constamment, depuis la fin de janvier, des bruits défavorables en circulation ou des doutes répandus sur l'entière soumission de la Galice. Ils n'ont eu d'autre effet que d'amuser l'impuissante malveillance de quelques coteries, et tout ce qui restera dans cette limite mérite à peine d'être relevé.

1. En déférant plus ou moins volontiers aux ordres de l'Empereur, Joseph voulut du moins se dégager de toute responsabilité dans les opérations de la Commission des séquestres, et il écrivait plus tard dans ses *Mémoires* (v. p. 257) : « Des commissions *françaises*, à la tête desquelles était l'ambassadeur de *France*, poursuivaient le recouvrement des confiscations faites sur les principales familles d'Espagne, et en faisaient verser le montant dans le trésor de l'Empire. »

Il est remarquable cependant qu'il passe toujours pour constant que dans une affaire assez sanglante, où les deux d'Ossuna et le comte d'Orgaz ont perdu la vie, M. le duc de Bellune ait eu du désavantage. Le silence de la *Gazette* a fait prendre consistance à ce rapport qui, au surplus, ne prête à aucune inquiétude.

Les nouvelles du royaume de Valence et des provinces du midi sont à peu près nulles. Ce qu'on savait au commencement de cette semaine était fort vague, et l'on ne sait rien de plus aujourd'hui.

Les doutes répandus sur la reddition du Ferrol, où quelques gens prétendaient que M. de La Romana s'était jeté avec les débris de ses troupes, sont complètement réfutés par un article indirect de la *Gazette* de ce matin, sur la parfaite conservation des établissements et de la marine royale de ce port.

Le Roi a nommé don Pedro Obregan commandant général du département maritime du Ferrol, et don Antonio Alcedo, gouverneur politique et militaire de la Corogne. Le premier est un marin très estimé, promu du grade de chef d'escadre à celui de lieutenant général des armées navales, en 1805, et qui était un des membres du Conseil de marine établi dans ce département. Le second est maréchal de camp depuis 1800; il est regardé comme un officier de terre très distingué. Il paraît que l'un et l'autre se sont conduits avec prudence pendant les temps insurrectionnels, qu'ils ont montré beaucoup de zèle à l'approche de M. le duc de Dalmatie, et qu'ils se sont recommandés à l'attention du Roi par leurs services à cette époque.

Les nouvelles levées commencent à prendre couleur. On a perdu beaucoup moins qu'on ne pensait des prisonniers d'Uclès, qu'on avait un peu trop vite remis en

liberté. La plupart de ceux qui ont manqué aux appels s'étaient retirés chez des parents ou des amis, accablés de misère ou malades.

Le régiment d'Hibernie, commandé par M. de Clermont-Tonnerre, est en partie rendu à Ségovie. Le premier régiment d'infanterie espagnole, commandé par le comte de Casa-Palacios, est à Alcala. Le second régiment espagnol, commandé par don Georges Galban, ancien colonel du régiment de Murcie, est à l'Escurial. Ils sont à peu près à la moitié de leur complet. Les lettres d'Alcala et de l'Escurial ont fait sensation à Madrid, parce qu'il y est question du bon accueil que ces troupes ont reçu des habitants. Elles s'y conduisent bien, et ceux-ci, de leur côté, prouvent, par les égards qu'ils leur témoignent, la sincérité de leur soumission au Roi. Des jeunes gens, des paysans, des soldats sans drapeau s'y sont présentés pour être enrôlés. Le ministre de la guerre a reçu aujourd'hui une lettre de Léon, qui n'est pas d'un moins bon augure. Un lieutenant-colonel, débarqué avec M. de La Romana, écrit que, mieux éclairé sur les intérêts de sa patrie, et voulant servir le nouveau souverain, il avait levé, avec l'agrément des généraux français, un bataillon d'environ 550 hommes, qu'il avait provisoirement nommé 1er bataillon d'infanterie légère d'Espagne, et que tous, ayant, comme lui, prêté serment de fidélité au roi Joseph Ier, attendaient ses ordres.

Le général O'Farrill me disait ce soir, à cette occasion, qu'il commençait à lui être démontré que le Roi ne tarderait pas à avoir un corps respectable sous ses drapeaux, qui, bien réparti dans les provinces, y ferait jeter des racines d'opinion à son autorité, si Sa Majesté n'était pas arrêtée par la pénurie de ses finances. L'armée espagnole a été gagnée par l'insurrection, parce qu'elle n'était

ni payée, ni habillée, ni nourrie, et que les Juntes ont fait l'un et l'autre pour la séduire. Si le Roi pouvait payer, ajoutait-il, on verrait promptement se dissoudre les 80,000 hommes qui peuvent encore être en armes dans le midi. Mais ce n'est pas lorsque les fonds rigoureusement nécessaires pour le petit nombre de régiments dont Sa Majesté fait l'essai ne sont rien moins qu'assurés, qu'il oserait conseiller de prendre des engagements plus étendus.

Le général a voulu aussi me persuader que, s'il y avait parmi nos collègues des opposants à la formation de quelques sections du Conseil d'État et d'un commencement de Sénat, ce n'est pas qu'on ne fût d'accord avec le Roi sur la grande utilité politique de donner ce développement au gouvernement, c'est qu'il n'y a pas même de fonds pour les services les plus urgents.

Il est certain que les embarras financiers sont extrêmes et ne disparaîtront que petit à petit. Le mois de janvier, pourtant à tous les employés, se paie lentement, et peut-être a-t-on eu tort de l'annoncer si affirmativement. Cependant le ministre des finances m'assure que l'emprunt forcé de 45 millions de francs sur Madrid et les provinces environnantes ne marche pas mal. La soumission de la Vieille-Castille, du royaume de Léon, des provinces de Zamora, Salamanque, etc., va procurer aussi des ressources. Le plus difficile pour le Roi est de gagner l'automne prochain.

20. — *Madrid, 6 février 1809* [vol. 678, f° 124]

Le Roi est retourné hier soir au spectacle, mais sans aucun appareil. La liberté de louer les loges qui n'étaient pas prises par la cour a été laissée au public. Il y a eu assez grande affluence, et les acclamations n'ont pas été

moins vives que le 2. On lui a donné opéra italien et ballet français.

A midi il y avait eu cercle au palais. Il s'y est trouvé beaucoup de monde et encore de nouveaux visages. Il serait contre le cours ordinaire des choses que les progrès fussent chaque jour plus rapides que la veille. Cette marche précipitée ne serait plus celle de l'opinion; il suffit d'avancer à vue d'œil pour avoir à se féliciter.

Après le cercle, le Roi a reçu dix à douze députations de différentes villes des Castilles; il les a entretenues longtemps et tour à tour.

Il était arrivé le matin, à Sa Majesté, des lettres de M. le duc de Mahon [1], qui a remplacé dans la Navarre M. le général de Negrette, duc de Cotadilla. Elles annonçaient que M. le maréchal duc de Trévise, après avoir dispersé un corps de 12 à 15,000 hommes, qui voulait tenter de secourir Saragosse, avait fait recommencer le feu des batteries contre la ville, le 27 du mois dernier, avec une nouvelle activité, et que tout faisait présager une prochaine reddition. Ces nouvelles ont été répandues et ont animé les espérances. La prise de Saragosse est véritablement essentielle au développement de l'esprit public.

Dans la conversation dont Sa Majesté m'a honoré au

1. Louis *de Crillon*, duc *de Mahon* (1775-1832), fils du vainqueur de Mahon et de Rose Roman Guzman d'Espinosa. Colonel (1793). Maréchal de camp (1795). Membre de l'Académie d'histoire de Madrid (1803). Gouverneur de Tortose; commandant général de la province de Guipuscoa (1807). Refusa d'abord d'ouvrir Saint-Sébastien à Murat, se rallia au roi Joseph qui le nomma lieutenant général (septembre 1808), puis capitaine général de la Navarre; plus tard gouverneur de Tudèle et de Cuença. Rentré en France en 1812. Proscrit d'Espagne par Ferdinand VII (1814). Lieutenant général au service de France (1824). Chevalier de Saint-Louis (1826).

Voir sur lui le fascicule de la XVIIe Assemblée générale de la *Société d'Histoire contemporaine* (année 1907).

cercle, il y a eu une phrase que je n'ai pas comprise. Il était question d'un heureux succès d'opinion que Sa Majesté obtenait depuis sa rentrée à Madrid. « Tout « pourrait être mieux encore, a dit celui-ci. Chacun veut « savoir à quoi s'en tenir et sent le besoin de n'avoir plus « d'inquiétudes; je l'éprouve moi-même. » Est-ce une réflexion générale, ou Sa Majesté ferait-elle allusion à quelque chose en particulier?

J'ai eu occasion de causer avec tous les ministres, hier et aujourd'hui, et je ne découvre rien qui m'explique cette phrase. Je sais que le Roi s'est montré tranquille sur les affaires du continent, en parlant des lettres qu'il avait reçues de son auguste frère, depuis son retour à Paris, et, d'un autre côté, il n'y a point actuellement de rumeurs à cet égard qui agitent la capitale.

Les opérations ultérieures contre les provinces où l'esprit d'insurrection existe encore peuvent avoir une issue douteuse aux yeux de la masse ignorante ou des coteries malveillantes; aux yeux du Roi, ce ne peut être qu'une affaire de temps.

Le conditionnel que S. M. l'Empereur a laissé subsister dans sa réponse du 16 aux députations de Madrid [1] peut empêcher que les ministres et les autorités principales ne se livrent à une sécurité absolue. Cette impression serait en faveur du Roi, non un objet de regret pour lui, et j'avoue que je regrette au contraire de ne plus la remarquer. Tout a été fait pour qu'elle se dissipât. Votre Excellence a pu observer que rien n'a été imprimé ni communiqué par des lettres circulaires aux provinces des observations faites par S. M. l'Empereur à Valladolid; le peuple espagnol les ignore, et les députés qui les ont rap-

1. Voir *supra*, p. 5.

portées se sont tus dès qu'ils ont vu le silence du gouvernement. Ce n'est point là, par conséquent, l'inquiétude dont S. M. C. a voulu parler.

Je pourrais bien tirer une conjecture des suppositions que les militaires font fréquemment entre eux sur ce que S. M. l'Empereur pourrait, après la reprise du Portugal, annexer à l'Espagne et en retrancher; mais il ne me revient pas que, hors de cette sphère, ce soit matière à entretien. A la vérité, je vois de l'affectation à reproduire, dans tout ce que le gouvernement destine à l'impression, le mot d'intégrité du territoire. Cette affectation ne frappe aucunement le public, et, quelque chose qui puisse être dit dans les Conseils privés, il n'est pas échappé à un seul des ministres de m'exprimer la moindre inquiétude sur cet objet.

J'ai reçu, hier l'après-midi, les deux lettres que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, les 26 et 27 de janvier. J'ai fait parvenir immédiatement à S. M. C., suivant les formes usitées, la lettre de M. le comte de Romanzoff, qui en renfermait une de S. M. l'empereur de Russie [1]. J'ai vu aujourd'hui M. de Campo-Alange; il m'assure avoir écrit à M. le général Pardo qu'il pouvait se prévaloir, pour chaque mois, de son traitement sur M. le banquier Baguenault, à Paris. M. de Cabarrus m'atteste, de son côté, que les fonds sont faits, qu'il n'y a eu de difficultés que dans les premiers moments, qu'elles tenaient à la nécessité de connaître ceux des serviteurs de S. M. C. en pays étrangers, qui prêtaient leur serment, et que M. le général Pardo ne peut en éprouver aucune en se mettant de suite en relation avec M. Baguenault.

1. Réponse à une lettre que le roi Joseph avait fait porter à Saint-Pétersbourg par le duc de Mondragone.

J'ai remis à M. de Campo-Alange les pièces de M. de Virio, en lui communiquant ce que Votre Excellence me mande de cet ancien consul général [1]. M. le duc m'en a parlé comme d'un homme de mérite qu'il voyait avec plaisir s'empresser à montrer du dévouement pour le Roi.

J'ai également communiqué à ce ministre ce que les dépêches adressées de Constantinople à Votre Excellence, sous la date du 18 décembre, contiennent sur la conduite de M. Rodrigo [2]. Le ministre espagnol le croyait à Berlin, où il avait eu ordre de se rendre, et va écrire à Constantinople, au chargé d'affaires actuel de S. M. C., de déclarer que M. Rodrigo n'a plus aucun caractère public. Il paraît que M. le marquis d'Almenara avait eu la délicatesse de ne point faire connaître sa conduite, dans l'espérance sans doute qu'il obéirait à l'ordre de venir le rejoindre.

En parlant de M. le marquis d'Almenara, je relèverai une erreur de ma lettre du 28 janvier ; tous ses parents le croyaient alors rendu à Valladolid ; il n'y est pas encore, et on regrette ici qu'il diffère de paraître à Madrid.

21. — *Madrid, 7 février 1809* [vol. 678, f° 130]

J'ai pensé que Votre Excellence lirait avec intérêt l'article officiel publié aujourd'hui dans la *Gazette de Madrid* sur l'audience accordée avant-hier par le Roi aux députations de Tolède, Salamanque, Palencia, Santander, Saint-Ildefonse, Benevente, Ledesma, Villafranca del Vierzo, Villalou, Sahagun et Medina de Rio Seco [3]. J'en

1. Ancien consul général d'Espagne à Hambourg ; il prêtait avec quelque éclat, à Vienne, où il résidait depuis cinq années, serment au roi Joseph et demandait la continuation de sa pension.

2. Agent espagnol à Constantinople, se déclarait hautement contre Joseph.

3. Vol. 678, f° 128.

joins ici la traduction. Deux députations de plus devraient être arrivées, celle d'Astorga et celle de Léon; on ne sait quel contre-temps a pu les retarder.

La ligne entre les provinces encore agitées par les autorités insurgées et les provinces où tout est pacifié à peu près, sinon entièrement soumis, se recule de plus en plus vers le midi. Les avis auxquels on peut ajouter quelque foi sont d'une nature satisfaisante. Malgré l'obscurité qui règne sur l'état précis de l'Andalousie, il devient chaque jour plus vraisemblable que l'effervescence s'y refroidit, ainsi que dans le royaume de Valence. Deux capitales, Séville et Valence, semblent continuer à être d'actifs foyers Je vois qu'à Madrid, les hommes qui se croient les meilleurs juges de la tournure que les affaires peuvent prendre dans le midi pensent que les excitateurs y perdront rapidement leur influence, si Saragosse tombe bientôt.

Ce n'est pas que les mauvais bruits qui ont recommencé à être semés depuis une semaine ne soient toujours entretenus; mais ils n'obscurcissent plus la vérité. Ceux qui les répètent n'y croient guère davantage que ceux qui les inventent, et c'est une médiocre consolation que se donnent ces derniers. Il eût mieux valu cependant que le Roi laissât faire le voyage de Bayonne à tous les individus qui y étaient destinés. Deux des conseillers de Castille qui ont obtenu leur grâce se sont enfuis vers les provinces méridionales. Une leçon imposante est restée sans effet; heureusement les circonstances permettent de s'en passer.

Il y a des regrets plus réels à former sur le peu de circulation des *Gazettes* officielles. Des Espagnols, arrivés de différentes provinces par les routes de traverse, m'ont dit qu'ils trouvaient les bourgs et villages très paisibles,

acquittant sans opposition les charges qui leur sont imposées pour les besoins des armées françaises, mais mal informés de tout ce qui s'est passé depuis deux mois dans la capitale et des succès militaires qui assurent leur tranquillité. Il serait à désirer que des hommes fidèles et dévoués fussent chargés de parcourir et d'éclairer l'intérieur des provinces hors de la ligne des grandes routes. M. de Romero et M. d'Arribas le sentent. Le difficile est encore de trouver des hommes qui réunissent le courage de remplir ces sortes de missions à la bonne volonté et à la capacité.

Les communications de ville en ville sur les grandes routes par la voie des Postes ont elles-mêmes beaucoup de peine à devenir régulières et à s'étendre de plus en plus. M. de Cevallos, dans les attributions duquel étaient les Postes, n'avait que trop bien réussi à y exciter au plus haut degré l'esprit d'insurrection et à les styler dans l'art de la servir. Il faut des soins minutieux pour s'assurer que dans aucun bureau on n'intercepte plus les gazettes royales. Ce service commence enfin à marcher.

Il devait y avoir hier à onze heures Conseil privé, et le Roi avait prévenu les ministres qu'il durerait fort tard; il a été remis à aujourd'hui. L'objet du moment est de régler enfin les attributions des différents ministères, matière peu aisée à régler avec les intéressés. On croit que le Roi n'a différé que pour être en mesure de prononcer lui-même entre eux, sachant bien qu'il leur serait impossible de s'entendre sur tout.

Il y a, en général, Monseigneur, une division très marquée entre les ministres sur toutes les opérations relatives à la conduite politique du Roi, à l'organisation des diverses parties du gouvernement, et principalement aux choix à faire pour les charges et emplois. Cette division

résulte d'une grande différence entre les principes de quelques-uns et les principes de quelques autres sur le but qu'il faut avoir en vue.

La commission judiciaire, qui devait tenir lieu provisoirement de la Cour de cassation, n'est même pas encore établie. On présume que le Roi en a fait le travail et l'arrêtera peut-être aujourd'hui dans son Conseil. Tous les gens de loi à la suite des tribunaux, privés des ressources de leur profession pendant une aussi longue stagnation de procédures, ne réclament pas moins hautement que les plaideurs.

22. — *Madrid, 9 février 1809* [vol. 678, f° 140]

J'ai reçu la lettre du 23 janvier, par laquelle V. E. veut bien m'annoncer le retour de S. M. l'Empereur à Paris. Je continuerai à vous écrire journellement, autant que possible, sans négliger aucun des devoirs de ma position. J'ose espérer de l'indulgence pour une correspondance qui doit nécessairement être un peu décousue.

Je ne vous parlerai guère, Monseigneur, des opérations militaires ; ce serait mon écueil. Le Roi n'en entretient pas ses ministres mêmes et ne permet pas qu'ils y soient initiés. Le secret qu'il maintient a des avantages réels ; il a, d'un autre côté, l'inconvénient de laisser dans le vague ceux auxquels il appartient plus particulièrement de détruire les notions qui affectent l'esprit public.

Ces notions ont pris de l'empire, ces deux jours-ci, sur l'imagination du plus grand nombre. On s'en aperçoit à différentes résistances qu'éprouvent les opérations ministérielles, à une certaine réserve dans ceux qui se mettaient en avant, aux prétextes allégués par des personnes, qui sollicitaient d'être employées, pour décliner les mis-

sions que le Roi daignait leur offrir. Les nouvelles que S. M. avait données dimanche dernier de Saragosse n'ont pas tenu contre une foule d'avis particuliers, d'après lesquels ce siège, s'il réussit, doit durer encore longtemps. Ces avis annoncent que tout languit également dans la Catalogne. On voit s'ajourner d'autant la soumission de Valence. On craint que la bonne saison pour se porter dans le Midi ne s'écoule dans l'inaction. On sait que le corps d'armée de M. le duc de Bellune fait son mouvement sur Talavera; mais on est préoccupé de l'idée que ce mouvement a été nécessité par l'approche de 15,000 hommes, sous les ordres d'Écheverry [1], qui tente de se réunir, dans l'Estramadure, aux forces supposées de Cuesta. En un mot, il y a un retour évident vers le doute. Je commence à croire que le Roi en apercevait les premiers pas dimanche dernier, et que c'est là ce qu'il entendait me dire.

Ces mêmes notions arrivent sous d'autres formes et revêtues de couleurs exagérées à l'intelligence grossière du bas peuple. A force de ténacité dans leurs ridicules fables, les instigateurs ont réussi à ébranler les bonnes dispositions qui s'étaient développées depuis l'entrée du Roi dans sa capitale; on a pu s'en convaincre au renouvellement des assassinats et à la reprise des poignards.

Je n'attache pas, au reste, une grande importance à cette rechute éphémère; elle est légère, au fait; j'ai dit plusieurs fois qu'il y en aurait de temps à autre, jusqu'à l'entière soumission, et on n'en verra plus de traces aux premières bonnes nouvelles. Mais je regrette que les députations venues des provinces soient témoins des faiblesses actuelles de la capitale. J'ajoute que, reçues chez tous les ministres, il est impossible qu'elles n'aient pas

1. Don Pedro de Echavarri.

pris, chez quelques-uns, des idées fort incorrectes. Elles retourneront dans les provinces faire d'assez mauvaise politique. Elles diront au moins que le tableau de la capitale n'est pas tel que le peignent les *Gazettes*, qu'elles y ont vu plutôt de la résignation obligée que de l'adhésion franche au nouvel ordre de choses, et qu'elles ont entendu plusieurs des principaux personnages, qui entourent le monarque, se justifier de n'avoir pas été des insurgés.

Pendant que je parle de ces députations, j'informerai V. E. que le rapport officiel de l'audience que le Roi leur a donnée a dit avec une sage réserve que quelques-unes de leurs représentations avaient été remises à un examen plus approfondi. Elles ont, pour la plupart, prié le Roi d'alléger les contributions extraordinaires qu'il est forcé de demander. Celles de Salamanque, Palencia, Benevente, etc., ont surtout insisté sur le malheur qu'elles ont eu d'être pressurées par les forces espagnoles, anglaises et françaises tour à tour. Cependant, le Roi est dans l'impossibilité absolue d'avoir égard aux suppliques de ce genre ; les besoins urgents de son trésor lui imposent la loi d'exiger ce que sa politique lui conseillerait de remettre. Un effet prévu se manifeste déjà ; le mois promis si hardiment aux administrations, et dont les fonds étaient censés réalisés, se paie avec une telle lenteur que tous les intéressés en murmurent. D'un autre côté, cette foule de salariés, de pensionnés, de gens vivant à Madrid des profusions de l'ancienne Cour, ont eu, les quinze premiers jours, le zèle qu'inspire l'espérance, et ils se refroidissent un peu pour un roi qui ne peut rien leur donner.

J'ai à louer la vigilance du gouverneur et l'habileté du ministre de la police. Cette partie a la vigueur que S. M. l'Empereur a tant recommandée, et commence à

être bien secondée. On dépiste enfin les espions envoyés des provinces ; on vient d'en arrêter deux de Séville qui ont eu, malheureusement, le temps de détruire les lettres dont ils étaient porteurs. On a découvert et on a arrêté aujourd'hui quarante agitateurs, au moment où ils étaient dans le local consacré à leur réunion ; ils avaient, pour la plupart, des poignards. Le gouverneur, j'espère, sera inflexible et fera juger militairement. On a trop répandu l'opinion que le Roi pardonnait tout et blâmait les exécutions faites avant son entrée dans Madrid.

M. d'Arribas pense qu'après les moyens de rigueur employés sans succès pour faire perdre l'habitude des poignards, il faut en essayer d'un autre genre. Il remarque que les officiers subalternes de justice et de police ferment les yeux sur cette désobéissance, parce que la peine de mort leur paraît disproportionnée au délit. Il propose d'y substituer des amendes au profit des hôpitaux, dont moitié serait donnée aux alguazils.

Beaucoup de mesures de gouvernement ont été prises dans les derniers Conseils, dont j'aurai demain l'honneur de rendre compte à Votre Excellence.

23. — *Madrid, 10 février 1809* [vol. 678, f° 142]

Le Roi travaille beaucoup et a été très particulièrement occupé les huit premiers jours de ce mois [1]. Il est vrai, surtout dans sa position, que les difficultés d'affaires tiennent moins aux choses qu'aux hommes. Il espérait se distraire hier à la chasse ; il a été surpris par un des plus

1. « Je m'occupe beaucoup de l'administration, ce qui n'est pas une chose facile ; c'est bien autre chose que celle de Naples. Il n'y a ni capitaux ni terroir environnant assujetti aux contributions ; et les dépenses sont immenses : l'ancienne Cour, l'armée de terre, la marine, laissent des débris bien coûteux. » — Joseph à l'Empereur, 10 février 1809.

mauvais temps qu'il ait fait de l'hiver; il n'a pu rentrer en ville que tard et très mouillé; il n'en est pas indisposé. Comme il lui a réussi de se montrer au spectacle, il a fait des dispositions pour pouvoir, à l'improviste et sans appareil, aller désormais passer une heure à celui des théâtres qu'il lui plaît de choisir.

Le plus important des travaux que le Roi ait terminé est le décret qui fixe les attributions des dix ministres, dont le titre VI de la Constitution de Bayonne donne la division. Le Roi a pris le parti d'en faire son affaire personnelle. Il a communiqué à chaque ministre, séparément, l'article qui le concernait, en l'autorisant à lui soumettre ses observations, et, le 7, il a signé au milieu d'eux le décret qu'il avait finalement arrêté la veille. V. E. le trouvera dans la *Gazette* ci-jointe.

Les attributions sont à peu près réparties comme en France. Il ne pouvait y avoir de ministères de l'administration de la guerre et du Trésor public, les finances et l'armée étant sur une beaucoup plus petite échelle, toute proportion gardée. Le ministère des Indes est au contraire une addition que la grande étendue des colonies espagnoles a fait consacrer en principe à Bayonne; le Roi y a réuni religieusement toutes les attributions qui étaient réparties ci-devant entre les autres ministères de la monarchie, de sorte que les Indes font en quelque sorte, dans ce système, un royaume à part. Cette institution est un retour vers les antiques arrangements des rois catholiques. A la vérité, le Conseil des Indes [1] formait digue entre l'extrême pou-

1. Le royal et suprême Conseil des Indes était pour le Nouveau Monde ce que le Conseil de Castille était pour la péninsule : un comité de législation et un tribunal administratif et judiciaire à compétence universelle. Il avait été organisé par Charles-Quint en 1524. Il comprenait trois Chambres, vingt-neuf conseillers, distingués en conseillers de « robe » et de « cape et d'épée. » Il était le Corps législatif des colonies; il avait élaboré

voir d'un ministère séparé, et doit être supprimé avec tous les établissements de ce genre ; mais la section des Indes au Conseil d'État, ainsi que la représentation coloniale dans les Cortès, sont destinées à en tenir lieu, et je glisse légèrement sur une combinaison que V. E. a vu créer par S. M. l'Empereur. On n'en est pas encore, malheureusement, à remarquer que, sous le seul rapport des Indes, la formation du Conseil d'État ne saurait suivre de trop près celle du ministère ; on le remarque avec beaucoup plus de raison, au sujet des ministères de l'intérieur et des finances. Tous les deux sont bien dessinés par le Roi ; leurs attributions sont et devaient être très étendues. Celles du ministère des finances paraissent au premier coup d'œil lui donner une autorité immense ; mais je n'admets pas les réflexions que j'entends faire à la jalousie. Il se comprend de reste que le Roi ne délègue que la proposition de tout ce qui est relatif à la fixation et à la répartition des impôts. Il saute aux yeux que le Trésor public aura bientôt ses barrières, et que des décrets sur la comptabilité ne laisseront de jour à aucun arbitraire. Je regarde également comme sûr que, nonobstant les efforts du comte de Cabarrus pour reculer la mise en activité d'un noyau de Conseil d'État jusqu'à ce que, de décret obtenu en décret obtenu, il ait monté à sa guise tout l'édifice des finances, le Roi pense sérieusement à se procurer à lui-même la satisfaction de prononcer après une ample discussion. L'objet sur lequel j'ai vu le plus de sollicitude entre les ministres, depuis

la *Recopilacion de leyes de Indias* (publiée en 1680), puis « l'Instruction des Intendants » (1786), et une législation récente (1803). Sa compétence administrative embrassait les matières les plus diverses.

Voir *Archives générales des Indes*, à Séville. Tablettes 88-141-143-145 ; — et Desdevises du Dézert, *L'Espagne de l'ancien régime*, II, 95.

que Sa Majesté s'est occupée de leurs attributions, c'est la secrétairerie d'État. Ils auraient voulu la tenir bien plus en dehors du ministère que ne porte l'article 28 de la Constitution, et craignaient étrangement que le Roi ne lui assignât un rôle trop influent. Sa Majesté a tenu le juste milieu que voulait le bien de son service, et, à l'exception que le ministre secrétaire d'État n'a point de vote dans le Conseil des ministres, il est sur le même pied que ses collègues.

Mais en examinant de plus près ce décret, le Roi a reconnu la nécessité d'y ajouter un supplément. Les anciens ministres des rois catholiques, connus sous le titre de secrétaires d'État et des dépêches, avaient conservé l'usage de ne faire aucune expédition, tout mince qu'en fût l'objet, sans énoncer l'ordre exprès du souverain. Cette fiction continuelle était réellement abusive, et il était difficile aux sujets de distinguer entre la volonté royale et la volonté ministérielle. Le Roi a voulu détruire cet abus d'une manière patente, et instruire ses sujets que les lois, décrets et autres actes du gouvernement seraient uniformément signés de lui et contresignés par son ministre secrétaire d'État, et enfin bien clairement expliquer que les ordres et instructions de chaque ministre devront toujours s'y référer. Sa Majesté a dû rendre aujourd'hui un décret à ce sujet, qui obvie à ce qu'il y avait peut-être de trop vague dans les expressions du précédent sur les attributions des ministres.

Le Roi a signé également, dans le conseil du 7, un décret portant création d'une commission provisoire qui puisse remplacer le Conseil de Castille, en attendant que le nouveau régime judiciaire soit établi. Cette commission est composée de dix membres divisés en deux chambres, et siégera dans les salles du Conseil de Castille. Elle est

chargée de renvoyer dans les différents ministères toutes les affaires administratives et de politique dont celui-ci s'était saisi. Elle jugera tous les procès que ce dernier avait laissés pendants. Elle prendra enfin connaissance de tous les appels à intervenir, qui, dans l'ancien ordre de choses, étaient attribués au Conseil de Castille. Un membre choisi dans le Conseil des finances, deux dans celui des ordres, cinq dans la Chambre des alcades de cour, et un dans le corps des avocats, composent cette commission. Les gens impartiaux ne blâment, dans les choix faits, que deux ou trois au plus. J'y ai vu avec peine don Joseph Perez Caballero [1], du Conseil des finances, qui a montré dans tous les temps beaucoup d'animosité contre les Français, et se trouve le président de la première chambre de cette commission.

Une autre mesure importante a été décidée, le 7, quoique le décret n'ait été signé qu'hier. Le Roi déclare dans le préambule qu'il veut organiser promptement les tribunaux et le système de revenu, d'administration publique, d'ordre et d'économie. Il envoie, en conséquence, des commissaires royaux avec des pouvoirs très étendus dans les provinces nouvellement soumises. Ces pouvoirs sont développés dans une instruction séparée qui leur est remise. D'après ce qui m'en a été dit, elle leur enjoint de confirmer ou de destituer les différentes autorités, de prendre serment de fidélité au Roi de toutes celles qui seront confirmées et de les remettre en relations avec les ministères, de rompre tous les liens avec les juntes insurgées, de ranimer le service public, de s'em-

1. Longtemps « ministre du Conseil des finances » sous Charles IV et membre honoraire du Conseil de Castille. Ce n'est point le même que le marquis de Caballero, ministre de la justice de Charles IV et conseiller d'État de Joseph.

parer des presses, de faire disparaître les écrits incendiaires, d'y substituer de bons écrits, de se concerter avec les généraux et commandants français, d'entretenir avec eux la meilleure harmonie, d'instruire le Roi des plaintes qui seraient portées à leur sujet, de faire tout ce qui peut le mieux éclairer le peuple, et de recueillir les lumières dont le gouvernement a besoin. Les ministres, en général, attendent de très bons effets de cette mesure. Plusieurs personnes la regardent comme précoce et croient que les commissaires ne pourront encore développer leurs pouvoirs que dans les points principaux où se trouvent des garnisons françaises. Il est certain que beaucoup de membres des députations arrivées à Madrid prétendent qu'à cet égard le Roi est mal conseillé; mais je n'aperçois pas que leurs raisonnements soient très solides. Le pis aller est que la mesure n'ait que des succès partiels.

Le maréchal de camp et conseiller d'État, don Josef Navarro Sangran, est le commissaire nommé pour les provinces de Valladolid, Avila, Ségovie, Palencia et Toro. Il est, en outre, nommé président de l'audience royale siégeant à Valladolid. M. le conseiller d'État Amoros est commissaire pour les provinces de Burgos, Guipuscoa, Alava et Biscaye. M. l'intendant des armées, don Ignace Garsini, l'est pour les provinces de Soria et de Rioja. Le marquis de Caballero l'est pour celles de Salamanque et de Zamora. Don Francisco Xavier Duran l'est pour les provinces de Cuença et de Guadalaxara. Le conseiller d'État et ancien gouverneur de l'ex-Conseil de Castille, comte de Montarco, est nommé pour les provinces de Santander, de Léon et des Asturies. Le lieutenant général et conseiller d'État marquis de las Amarillas est nommé pour l'Estramadure, et en même temps président de l'audience royale de Cacerès.

On ne sait pas encore si tous ces messieurs accepteront. J'en ai entendu trois se plaindre de ce qu'on les a proposés au Roi, plutôt pour les éloigner que dans la persuasion qu'ils pourront remplir utilement des missions épineuses.

Le Roi, au surplus, ne néglige pas les autres mesures d'un effet plus certain sur l'opinion. Il a remis le reliquat dû par la ville de Santander sur la contribution imposée par le général Merle. Il a déclaré par un autre décret que, voulant lever successivement toutes les entraves qui s'opposent à la prospérité de diverses branches d'industrie, sans priver toutefois le trésor public des rentrées qui lui sont nécessaires, il ordonnait que la fabrication, la circulation et la vente des cartes à jouer fût libre dans toutes les provinces d'Espagne, à compter du 1er mars prochain, moyennant un droit d'environ quinze centimes par jeu, qui se paiera par les fabricants. Cet article était un de ceux qui entraînaient le plus de vexations dans un pays où le peuple a la fureur du jeu. Le gouvernement faisait fabriquer et vendre ; les frais et la fraude absorbaient ses bénéfices, malgré ses rigueurs contre les consommateurs ou débiteurs frauduleux [1].

Je remarque cependant que les promesses du Roi ne ralentissent pas l'impatience que l'on montre de voir réaliser le décret impérial du 4 de décembre sur la destruction des douanes provinciales et la simplification des

1. On jouait beaucoup en Espagne ; une ordonnance du 6 octobre 1771 énumère vingt-cinq jeux prohibés ; les joueurs étaient punis d'une amende de deux cents ducats s'ils étaient nobles, de cinquante ducats s'ils étaient roturiers ; les insolvables pouvaient être condamnés jusqu'à vingt jours de prison, les récidivistes jusqu'à un an de bannissement. Et cependant le gouvernement vendait les cartes à jouer (*Renta de Naipes*) ; on lui en achetait pour 1,500,000 réaux en Espagne, deux millions et demi aux colonies.

droits. Le ministre des finances en a fait rétablir la perception sur l'ancien pied et a fait annoncer dans la *Gazette* qu'elle devrait continuer jusqu'à l'organisation du nouveau système. Le peuple s'y soumet et sent que le raisonnement du ministre est juste ; il sent en même temps qu'on pourrait procéder plus vite à le soulager.

24. — *Madrid, 11 février 1809* [vol. 678, f° 146]

L'esprit public de Madrid n'est ni pire ni mieux qu'avant-hier. Les assassinats continuent chaque soir. On a beaucoup répété hier et aujourd'hui que S. M. l'Empereur devait revenir en Espagne vers le 24 de ce mois. Ce bruit a paru faire sensation et soutiendra la ville jusqu'aux premières bonnes nouvelles. On ne peut tarder à en recevoir, au moins de M. le duc de Bellune, et il faudra bien qu'on en ait aussi bientôt de Saragosse.

Le Roi a fait mettre dans la *Gazette* de ce matin un article long et détaillé sur l'embarquement des Anglais et l'entrée paisible des troupes françaises à la Corogne et au Ferrol. Les publications de ce genre ont leur à-propos pour la capitale. Elles parviendront tôt ou tard dans les ports de Carthagène et de Cadix, où elles ne seront pas sans effet.

Les *Gazettes* du 9 et du 10 ont donné la traduction du 29e bulletin ; par conséquent, les discours tenus à S. M. l'Empereur par les députations de Madrid, qu'il a daigné recevoir, le 16 du mois dernier, à Valladolid, sont enfin communiquées au public espagnol. Je présumais que le gouvernement réservait pour la *Gazette* de ce matin un article sur la réponse de l'Empereur ; il paraît qu'il n'en sera décidément pas question. Ceux qui ont fait adopter cette marche saisissent peu les intérêts du Roi, si je ne

m'abuse : ils mettent de la vanité là où ils ne devraient mettre que de la politique.

Le Roi vient de montrer qu'il ne serait pas disposé à pardonner toujours. Les deux directeurs de la banque de Saint-Charles [1] se sont conduits mal dans une assemblée du commerce de Madrid, où il était question de fixer son contingent à l'emprunt extraordinaire. L'un d'eux, qui s'était fait inscrire pour 45,000 réaux à la tête de la liste des dons volontaires faits pendant l'insurrection, et qui devait se trouver heureux que son zèle imprudent fût oublié, a notamment déclaré dans l'assemblée qu'il ne contribuerait pas à l'emprunt. Le Roi les a destitués l'un et l'autre, et on a fait entendre qu'on pourrait bien reprendre le parti d'envoyer à Bayonne ceux qui se refusent aux besoins publics ou qui déclinent sous des prétextes spécieux d'accepter les places qu'ils avaient sollicitées. Mais M. de Cabarrus a fait la faute de profiter de la destitution nécessaire des deux directeurs de la banque de Saint-Charles pour faire nommer à leur place deux amis qui l'avaient chaudement défendu, lors de ses anciennes contestations avec le ministère au sujet de sa direction. Un acte de juste sévérité a pris ainsi l'aspect d'une manœuvre de Cour.

Parmi plusieurs traits qui peignent l'esprit du moment, je ne puis me défendre d'en citer un à Votre Excellence. Un membre d'une des députations envoyées à S. M. l'Empereur à Valladolid, bien compromis par cela même, et se montrant alors très décidé, a été nommé, le 8 de ce mois, membre de la commission provisoire qui remplace le Conseil de Castille. Il a été sensible à cet honneur ; mais il s'est mis à négocier par le canal de M. de Cabar-

1. Don Leon de Galarza et don Pedro Sainz de Baranda.

rus pour obtenir que le Roi lui permette de n'accepter que lorsque les événements seront plus mûrs.

Le Roi avait fixé les nouvelles armes de sa couronne par un décret rendu le 12 de juillet dernier, à son passage par Vittoria. Les circonstances n'en avaient pas permis la publication; elle a eu lieu dans la *Gazette* de ce matin. Ces armes consisteront désormais en un écu divisé en six quartiers; le premier sera celui de Castille; le second, celui de Léon; le troisième, celui d'Aragon; le quatrième, celui de Navarre; le cinquième, celui de Grenade; le sixième, celui des Indes, qui sera représenté, suivant l'ancien usage, par deux globes et deux colonnes. Au centre de ces six quartiers sera placée l'aigle de la famille impériale et royale.

J'ai reçu la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire, le 30 du mois dernier, et je me suis empressé de faire part à M. de Campo-Alange de l'arrestation des Espagnols qui se sont refusés, à Rome, à prêter leur serment de fidélité au Roi [1]. Il en avait déjà reçu l'avis de M. le duc de Frias et venait d'écrire par ordre de Sa Majesté que tous les réfractaires fussent désavoués dans leur qualité d'anciens serviteurs ou d'anciens sujets de la couronne.

25. — *Madrid, 13 février 1809* [vol. 678, f° 151]

L'estafette qui devait porter les dépêches de Paris du 1er de février paraît avoir été arrêtée le 9 par une bande de brigands, sur la route de Valladolid à Madrid, entre Coca et Santa Maria. Le courrier de la malle de l'armée qui passait en même temps a eu le même sort.

1. Don Juan Ventura de Bouligny, consul d'Espagne à Livourne, et six autres Espagnols; ils furent arrêtés, conduits à Florence, protestèrent contre l'arbitraire, mais prêtèrent serment.

Le Roi a eu cercle hier, de midi à une heure. Il y a eu moins de monde que les autres jours où Sa Majesté avait reçu. Le soir il a été au spectacle. Après le cercle, le Roi a reçu de nombreuses députations d'Avila, de Léon, de Valladolid et d'Aranjuez; cette audience a duré jusqu'à près de cinq heures. A la tête de la députation d'Avila était l'évêque [1], homme sage, dont le discours a été semé de traits remarquables. Celle de Valladolid était au moins de cinquante personnes, à cause du grand nombre de couvents qui y étaient représentés. Le Roi a beaucoup parlé; il paraît s'être particulièrement attaché aux moines, avec lesquels il est entré dans de longs détails. Il n'y a personne qui n'applaudisse à la bonté avec laquelle il leur développe leurs intérêts propres et les intérêts de leur pays. Ces soins bienveillants ne dispenseront pas Sa Majesté de la nécessité de prendre ses mesures, quand il le pourra, pour n'avoir plus à craindre le clergé régulier. Les observateurs ont été frappés d'une chose dans le cours prolongé de cette audience : le Roi est revenu itérativement sur les effets salutaires que, dans l'anarchie où elle était plongée, l'Espagne retire de l'intervention de la France, et a insisté sur l'utilité dont il est pour les Espagnols de prendre des sentiments conformes aux relations politiques qui unissent les deux pays; il a fait comprendre que l'Empereur, son auguste frère, n'avait rien fait qui n'eût en vue le plus grand bien de l'Espagne. C'est la première fois qu'on entendait Sa Majesté s'en expliquer publiquement.

Le Roi avait fait répandre, le matin, qu'il avait des nouvelles du siège de Saragosse, en date du 2, d'après lesquelles des dispositions importantes avaient été prises [2].

1. Emmanuel *Gomez de Salazar*, évêque d'Avila (1802-1815).
2. Le maréchal Lannes était arrivé le 22 janvier prendre la direction du

Sa Majesté connaît sans doute à quel point tous les yeux sont tournés de ce côté, et, ne pouvant calmer l'impatience, parle au moins de manière à donner une entière confiance dans le résultat. Le Roi a répondu à quelques personnes qui auraient désiré plus de détails qu'il avait envoyé un de ses officiers sur les lieux pour le tenir au courant.

Mais il n'y a point d'art qui puisse quelque chose en ce moment sur l'esprit de Madrid : trop de fautes ont été commises après l'entrée du Roi. L'empressement de plaire, lorsque tout prenait un aspect riant, a conduit à une position fausse. Si le Roi n'en est pas tiré bientôt par un événement militaire qui lui fasse reprendre l'ascendant de la première semaine, il est impossible, quoi qu'en disent quelques-unes des personnes qui l'entourent et quelques-uns de ses ministres, de différer de prendre une attitude sévère ; elle réussira, si elle est exempte d'injustice et surtout d'un retour de faiblesse.

Tout sans doute reste tranquille dans la capitale, aux assassinats près, qui ont lieu régulièrement chaque soir dans un quartier ou dans un autre, et à quelques chansons licencieuses qui se sont fait entendre fugitivement. Il n'est pas moins vrai qu'insensiblement la rechute de l'opinion est devenue plus sérieuse qu'on ne l'avoue au Roi. Ce qui, le 9 encore, peut-être même le 11, semblait pouvoir être négligé, a pris enfin, à force d'impunités, un caractère grave.

Les gens qui se croient bien informés disent que M. le duc de Bellune a 30,000 hommes en face de lui. Le peuple

siège; le 26, il ouvrait un feu terrible qui permettait un premier assaut général; mais on se battait maison par maison en faisant jouer la mine; au 2 février, on n'avait pas encore conquis les ruines de la moitié de Saragosse.

et les salons voient tout en armes dans le midi et se persuadent que le Roi devra bientôt évacuer Madrid une seconde fois. Les agitateurs de faubourgs, qu'on a rendus à la liberté, les hommes de la société qui ont été exemptés du voyage de Bayonne, un grand nombre des officiers faits prisonniers au 4 de décembre et au 13 de janvier, que l'aveugle partialité des ministres, dont les conseils ont prévalu, a fait retenir dans Madrid, semblent à l'envi les uns des autres échauffer la foule crédule. Les officiers surtout, répandus dans toutes les maisons, ayant les femmes pour prosélytes, faisant tourmenter les maris, ont plus que les autres contribué à décider la rechute.

Le gouverneur a du zèle et de la fermeté ; mais les arrestations qu'il avait faites avant l'entrée du Roi lui ont en définitif *(sic)* valu des dégoûts. J'avais l'honneur de parler le 9 de sa vigilance ; j'ignorais que ce qu'il faisait d'un côté se trouvait défait de l'autre, et je regrette vivement que M. le maréchal Jourdan n'ait pu se pénétrer de la sagesse supérieure des plans de conduite indiqués par S. M. l'Empereur : patrouilles bourgeoises, gardes nationales, punitions des perturbateurs, tout est oublié. M. d'Arribas me confiait ce soir qu'il n'avait pu obtenir depuis un mois du ministre des finances que 2,500 fr. pour ses appointements, ceux de ses bureaux, ceux des surveillants qu'il emploie. Il supplée par beaucoup d'activité et d'adresse aux moyens qui lui sont refusés. Mais, quand un moment difficile est revenu, que peut-il, si ce n'est de représenter respectueusement au Roi qu'on semble chercher à paralyser la police pour avoir l'avantage de rejeter le blâme sur elle? Et comment le Roi lui-même pourrait-il toujours démêler les faux biais que reçoivent dans l'exécution ses intentions les plus droites?

C'est ainsi que le décret qu'il a rendu, il y a quelques

jours, contre les deux directeurs de la banque de Saint-Charles, excite le murmure général, au lieu d'imposer. Sa Majesté voulait faire un exemple, mais être juste. Tous les membres de l'assemblée de commerce, où ces directeurs ont parlé, disent hautement que, si le ministre des finances a rendu au Roi l'exacte vérité, Sa Majesté, qui a montré jusqu'ici une clémence illimitée, aurait dû avoir la bonté de les entendre avant de signer un décret rédigé en termes d'irritation. Le public relève une circonstance qui sera plus pénible encore pour le Roi, si elle parvient à sa connaissance : l'un des deux directeurs nouveaux que l'amitié de M. de Cabarrus a mis en avant est un M. O'Connor, Irlandais, banqueroutier, et réfugié en ce moment à Carthagène.

En faisant publier le décret du 12 juillet dernier, portant fixation des nouvelles armes de la couronne, le Roi a renouvelé à chacun de ses ministres l'ordre de le faire exécuter en ce qui le concerne. La puissance des signes extérieurs est grande sur le peuple espagnol, et l'objet de Sa Majesté est de voir substituer le plus promptement possible dans les lieux déjà soumis à son autorité ou qui le seront prochainement les emblèmes de la nouvelle dynastie à ceux de l'ancienne. On lui avait plusieurs fois proposé d'adopter une cocarde différente de celle usitée en Espagne jusqu'ici ; on observait qu'elle servirait à différencier les sujets soumis des sujets insurgés. Ce projet a paru avoir trop d'inconvénients ; mais le Roi a pensé qu'en établissant de nouveaux signes pour désigner les grades militaires, il amènerait plus vite les officiers de tout rang à déclarer s'ils restaient ou ne restaient pas au service, et, dans le premier cas, à prêter leurs serments. Je joins ici la traduction des deux décrets qu'il a rendus en conséquence, sachant que S. M. l'Empereur

désire que tout ce qui est relatif à l'établissement militaire dans chaque pays soit recueilli. La pensée du Roi avait été de rapprocher les uniformes des généraux et les signes distinctifs des grades du mode adopté en France [1]. Le ministère de la guerre a exécuté cette pensée avec des restrictions, notamment en conservant l'usage des barres, au lieu d'adopter celui des étoiles.

26. — *Madrid, 14 février 1809* [vol. 678, f° 160]

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1er de ce mois [2]. J'en remettrai demain matin l'extrait à M. de Campo-Alange, et j'y joindrai les deux pièces que vous avez bien voulu m'envoyer. Si ce ministre n'était pas un vieillard, plus utile par le bon exemple qu'il donne que par les services qu'on en peut tirer, on aurait, depuis deux mois, des renseignements très intéressants sur les intrigues politiques du parti de l'insurrection dans les cours étrangères. Il y a eu beaucoup de lettres écrites dans le genre de celles que M. le chevalier d'Onis adressait, le 20 d'octobre, à M. Torrente. Sous un chef tel que M. de Cevallos, les principaux employés de la secrétairerie d'État n'ont pas dû se ménager plus que lui, et ils avaient depuis longtemps toutes les dispositions qu'ils ont enfin trouvé jour à manifester. Ils sont, pour la plupart, retirés à Séville, près du fantôme de gouvernement qui s'y est installé. L'un d'eux, qui était resté dans le bureau pour jouer le rôle d'espion, s'est enfui, il y a quelques semaines ; il n'aura pas emporté de grands secrets, mais M. de Campo-Alange, de son côté, a mis trop peu de prix à scruter le passé.

1. Décrets du 8 février : Affaires étrangères, *Espagne*, vol. 678, fol. 135.
2. Cette lettre manque aux Archives.

J'enverrai demain, à Votre Excellence, copie de mes lettres n°s 1 et 2 de cette année et de deux rapports qui y étaient joints [1], pour ne pas laisser de lacune dans le tableau de Madrid. Je regrette que des pièces de ce genre soient interceptées, et elles ne peuvent l'avoir été qu'à Madrid même. J'ai de plus confiance dans ma correspondance, sans cesser d'être sur mes gardes, depuis que S. M. l'Empereur a eu la bonté de donner des ordres formels au directeur de l'estafette.

En rendant compte hier à Votre Excellence de l'audience très longue que le Roi avait donnée la veille à beaucoup de députations, j'ai omis de dire qu'il y en avait aussi une d'Arévalo; on est toujours inquiet de celle d'Astorga. Les discours du Roi ont été très commentés ces deux jours-ci, et, dans d'autres circonstances, auraient fait de nouvelles conquêtes à son auguste personne; mais ils ne peuvent germer dans la température du moment. Et puis ces députés, que les ministres de la guerre, des Indes et de l'intérieur traitent tour à tour, me paraissent ne pas puiser plus de notions justes dans leurs conversations qu'ils n'en puisent dans le public. La grande erreur du système qui a prévalu, est de parler de l'insurrection avec tant de sympathie, de la cajoler d'une manière si pateline, de broder si niaisement sur la bonté du Roi, que tout le monde comprend qu'il sera toujours à temps de se prononcer lorsqu'il n'y aura plus de nuages à l'horizon. Ce système a même l'inconvénient, pour les provinces encore insurgées, d'encourager les meneurs à mériter, par leur audace, d'être plus tard recherchés. Je vois bien les députations sortir, en général, des appartements du Roi, avec une satisfaction évidente et un commence-

1. Voir : *Correspondance du comte de La Forest*, tome Ier, p. 428 et 430.

ment de chaleur; je les vois rêveuses et refroidies, lorsqu'elles sortent de chez les ministres désignés pour les fêter. A quelques phrases banales près sur les maux de la guerre, sur la nécessité de se soumettre à la force, sur l'espérance d'une future félicité publique, elles n'ont rien entendu qui soit susceptible d'agir sur leur imagination. Les provinces ne connaissent pas la Constitution, dont les éditions ont été retenues traîtreusement dans les bureaux d'expédition en juillet dernier, et ensuite supprimées par le Conseil de Castille. Je sais que beaucoup des députés disent qu'ils n'aperçoivent pas qu'on travaille à réaliser les soulagements promis, et que, s'il leur est démontré que l'Espagne a un roi habile, il ne leur est pas démontré que ses ministres valent mieux que ceux de ses prédécesseurs. Une des mauvaises conséquences du système qui a été suivi est donc encore d'inspirer peu de confiance dans ses auteurs.

Quant à l'esprit de Madrid, il est peut-être un peu plus mal aujourd'hui que je ne le peignais hier à Votre Excellence [1]. Il paraît que M. le duc de Bellune aura fait quelque mouvement rétrograde pour essayer d'attirer l'ennemi hors des positions où il n'aura pas paru convenable de l'attaquer. Je ne puis m'expliquer que de cette manière les versions jetées malicieusement dans la capitale. L'idée d'une nouvelle retraite a gagné, au point que nombre de personnes, d'ailleurs sensées, prient qu'on les avertisse à temps.

Une épidémie s'est manifestée dans plusieurs quartiers, et surtout dans les hôpitaux. La douceur et l'humidité de l'hiver, autant que la malpropreté des prisonniers espa-

1. « La ville de Madrid est tranquille, quoiqu'il y ait plus de caquetage et que l'opinion de bien des gens paraît s'égarer plus que dans les premiers jours. » — Joseph à l'Empereur, 14 février 1809.

gnols malades ou blessés, l'ont occasionnée. On travaille à y remédier dès le principe, et surtout en évacuant les lieux de dépôt.

27. — *Madrid, 16 février 1809* [vol. 678, f° 165]

Le Roi a été hier à la chasse. Il s'était montré inopinément au spectacle avant-hier soir. Il n'y avait guère que des Français. Sa Majesté a cessé, dès qu'Elle a eu lieu de s'apercevoir que l'opinion de sa capitale était en baisse, de donner occasion aux applaudissements. Quelques personnes ont pensé qu'il aurait fallu, au contraire, se faire voir davantage. Je crois qu'il y a eu plus de sagesse à ne pas mettre le peuple dans le cas de manifester moins d'empressement qu'il n'avait fait d'abord.

J'ai le regret d'avoir encore à dire à V. E. que l'aspect de Madrid reste rembruni. On ne parvient ni à empêcher les assassinats, à l'entrée de la nuit, ni à couper court aux nouvelles qui tiennent toutes les imaginations en l'air.

Le général O'Farrill a reçu du commandant de Tudela copie d'une lettre de M. le duc de Montebello, en date du 5 de ce mois, où il annonce qu'en dépit de toutes les dénégations de l'incrédulité, il est logé dans Saragosse et ne tardera pas à en être le maître par force ou par composition. Le public n'en persiste pas moins à croire que des secours considérables ont pénétré dans Saragosse, et que le siège de cette ville est aussi peu avancé que jamais. J'ai lieu de penser que, convaincu de la nécessité de frapper quelque coup qui puisse comprimer le mauvais esprit du temps, le Roi a ordonné à M. le duc de Bellune de disperser les forces qu'il a devant lui. Jusqu'à l'événement il faut se dévouer patiemment chaque jour à entendre augmenter plus que la veille le nombre des corps insurgés

qui doivent bientôt forcer Sa Majesté à une nouvelle retraite.

On sait que les provinces voisines ne sont guère plus sages que la capitale. Celles de Guadalaxara et de Cuença, notamment, ont repris une attitude douteuse. Elles ne sont pas réinsurgées, mais ne sont plus soumises. Il me semble que là, comme partout où il n'y a point de troupes françaises pour faire prêter obéissance au Roi, on veuille se tenir en mesure pour toutes les circonstances et les attendre.

Un intendant, qui était envoyé par le Roi, il y a quelques jours, à Cuença, a dû s'arrêter; les paysans commençaient à devenir plus questionneurs de village en village. Il s'est rapproché de Madrid, où il s'est abstenu de rentrer pour éviter un mauvais effet, et il a prévenu Sa Majesté qu'un détachement d'insurgés s'était reporté à Cuença.

Une nombreuse députation d'Alcala est arrivée néanmoins à Madrid, lundi dernier, et a été présentée avant-hier. Sa Majesté a surpris les députés par sa parfaite connaissance des localités qu'Elle leur a montrée dans le long entretien dont Elle les a honorés. Ils sont sortis extrêmement satisfaits.

Le commandant français à Alcala a eu la permission de venir en même temps que cette députation. On m'assure que, d'après son rapport, le marquis de Casa-Palacios a beaucoup de peine avec le corps espagnol formé des prisonniers d'Uclès, qui est en garnison dans cette ville; que ces troupes se conduisent mal; qu'elles pervertissent l'esprit public de jour en jour, de concert avec des transfuges de l'armée insurgée, qui, sous prétexte de demander à servir le Roi, viennent en effet pour débaucher les soldats, les engager à la désertion et tromper les habitants par de fausses nouvelles sur les événements mili-

taires ; qu'enfin Alcala, qui avait été tranquille jusque-là, est agité du même esprit que Madrid. Ce commandant, ajoute-t-on, demande que le corps aux ordres de M. de Casa-Palacios soit éloigné du Henarès, petite rivière qui facilite la désertion à l'ennemi. Ces faits ne concordent pas avec ce que le général O'Farrill me disait, le 4 de ce mois, ou plutôt ce qui était vrai le 4, où l'esprit public était bon encore, doit ne l'être plus, lorsque l'esprit public a changé. J'ai toujours douté que le Roi pût compter sur des troupes espagnoles, aussi longtemps que l'insurrection en aurait.

Votre Excellence s'étonnerait avec raison qu'en lui peignant ces circonstances passagères, je ne reparlasse plus du décret pour l'envoi de commissaires royaux dans les provinces, dont j'ai eu l'honneur de rendre compte le 10. Aucun des ministres ne convient d'avoir eu part à cette disposition dont le Roi, disent-ils, les a entretenus dans le Conseil du 7. Quelques-uns des commissaires soupçonnaient leurs ennemis de les avoir désignés ; le Roi a eu la bonté de les assurer tous qu'il avait seul pensé à eux, par une suite de la confiance qu'il mettait dans leur zèle. Néanmoins, plusieurs de ces missions sont inexécutables pour le moment, et il paraît que le Roi ne presse pas MM. de las Amarillas, Montarco, Duran et Cabarello de se disposer à partir. Il les embarrasserait beaucoup. Ce dernier a fait une faute que je regrette pour lui : il ne s'en est pas rapporté au bon jugement de Sa Majesté, et a deux fois écrit pour se défendre d'accepter sa nomination, alléguant que la mesure est dangereuse pour l'autorité de Sa Majesté autant que pour la vie de ses commissaires, et que lui, en particulier, a trop d'ennemis dans les provinces de Salamanque et de Zamora pour pouvoir y servir utilement.

Il paraît, au surplus, que le Roi a connu la mauvaise impression produite par le décret qui destitue les deux directeurs de la banque, et plus encore par le bruit répandu de la nomination de M. O'Connor à la place de l'un d'eux. Sa Majesté a eu l'attention prudente de ne pas donner suite à cette dernière proposition de son ministre des finances, et même de la faire désavouer ; les teintes défavorables jetées sur la destitution ont été d'autant plus promptement adoucies.

28. — *Madrid, 17 février 1809* [vol. 678, f° 167]

Il y a un point de vue sous lequel la rechute momentanée de l'opinion publique à Madrid est moins à regretter. Les partisans du système relâché qui a été suivi ne peuvent plus en soutenir l'efficacité, et, s'ils n'étaient pas détrompés de leur erreur, ils perdent au moins la facilité d'y faire retomber le Roi. Je crois que Sa Majesté est aujourd'hui bien persuadée qu'il faut revenir au système de gravité, de sévérité et de justice dont son auguste frère avait posé les bases.

Il y a eu hier un Conseil privé qui a duré fort longtemps. Il paraît que, d'un côté, la nécessité d'apporter des remèdes prompts et énergiques aux agitations de la capitale a été unanimement sentie, et que, d'un autre côté, on a représenté qu'il ne fallait plus en rendre l'usage aux autorités militaires. Il est résulté des diverses considérations qui auront été développées, un décret qui a été publié ce matin.

L'article Ier établit un tribunal criminel extraordinaire pour juger tous ceux qui y seront traduits par ordre du ministre de la police générale.

L'article II porte que tous ceux qui seront convaincus

devant ce tribunal d'assassinat, ou de vol, ou de révolte à main armée, ou de sédition, ou de propager des bruits d'alarmes, ou d'espionnage, ou d'embauchage en faveur des insurgés, ou de correspondance avec eux, ou d'user de poignards, seront condamnés dans les vingt-quatre heures à être pendus, et seront exécutés de suite, sans rémission ni appel.

Jusque-là le décret marche au but ; mais l'article III ajoute que les individus accusés d'un des délits ci-dessus, et qui ne pourraient en être convaincus par-devant le tribunal extraordinaire, seront rendus au ministre de la police générale, qui les renverra aux tribunaux ordinaires, pour que, suivant la nature du cas ou la qualité des personnes, il soit prononcé des peines extraordinaires. Il est évident que ce dernier article ouvre d'abondants moyens de réduire les deux premiers à un pur appareil comminatoire. Il n'y a pas de pays où la législation criminelle tende à plus d'indulgence qu'en Espagne, où il y ait plus de subtilités pour noircir ou blanchir à volonté les actions des hommes, où les juges soient plus dociles à l'influence du crédit. Ce qui achève enfin de compromettre l'objet patent du décret, c'est que le tribunal criminel extraordinaire qui est érigé se trouve composé de cinq juges tirés de ce corps des alcades de cour, dont la faiblesse est si connue [1]. Il est vrai que le Roi a eu la précaution de choisir quatre des membres qu'il y a fait récemment entrer, et qui, par conséquent, sont plus voués à son service.

Sa Majesté a pris une autre mesure très ferme pour pourvoir rapidement à l'établissement des nouveaux hô-

1. Le tribunal des alcades de *Casa y Corte* était un des plus anciens du royaume ; il connaissait de toutes les causes civiles et criminelles de la cour et de la ville où le roi résidait : il avait la police de Madrid.

pitaux. L'épidémie apportée et répandue par les prisonniers d'Uclès fait des ravages dans plusieurs quartiers et dans plusieurs des dépôts de Madrid. Elle n'a pas, heureusement, gagné les casernes ni les hôpitaux français ; il n'en est que plus urgent d'éviter l'encombrement. Le Roi a signé hier, en conséquence, un décret préparé avant-hier. Il y ordonne que 4,000 matelas, 4,000 paires de draps et 4,000 couvertures soient levés dans toutes les maisons de Madrid ; les alcades de Bario [1] doivent y procéder sans délai. Le prix en sera payé aux particuliers en mandats sur le trésor royal, qui les acquittera en espèces ou en laines. Il sera de suite acheté pour un million de réaux de drogues médicinales. Après-demain, on présentera au Roi une liste détaillée des individus auxquels les alcades se seront adressés, avec indication de ceux qui auront obéi et de ceux qui auront refusé. On mettra en tête de la liste les personnes qui, par piété ou charité, auront fourni plus qu'il ne leur était demandé. Enfin, un des aides de camp de Sa Majesté et le premier médecin de son palais sont chargés de lui rendre compte chaque jour de l'état des hôpitaux militaires [2].

En même temps que le Roi développe la ferme intention de punir les délits du temps et de faire fournir par sa capitale les objets dont le service des hôpitaux a un besoin urgent, il manifeste, par un autre décret signé hier, sa

1. Magistrats chargés des affaires sommaires et moins importantes ; ils étaient soixante-quatre à Madrid.

2. Madrid possédait un Hôpital général (hommes), de la Passion (femmes), d'Anton Martin (hommes et femmes), des pauvres de Saint-Martin ; l'infirmerie de Saint-François (Tiers-Ordre), l'hôpital del *Buen suceso* (domestiques de la famille royale) ; des Français, des Italiens, des Flamands, des Irlandais, des Navarrais, des Biscayens, des Aragonais ; hôpitaux pour les enfants abandonnés : Notre-Dame *de los desemparados*, de *la Inclusa*, de *Nuestra Señora de la Paz ;* hospices Sainte-Élisabeth, Saint-Ildephonse, Sainte-Catherine, Saint-Pierre, Saint-Ferdinand, etc.

sollicitude à s'occuper des moyens d'étendre l'agriculture, de ramener l'abondance et le bon marché des vivres, d'encourager les progrès de l'industrie nationale. Il a notamment supprimé, à dater du jour même, la fabrication exclusive, au profit de la couronne, des eaux-de-vie et liqueurs ; il rend à ses sujets la plus entière liberté de fabrication, circulation et vente de ces deux articles. Il réduit à un taux comparativement très modéré les droits d'entrée des eaux-de-vie dans Madrid.

29. — *Madrid, 18 février 1809* [vol. 678, f° 172]

J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, le 7 de ce mois. Je ne puis concevoir comment mes numéros 10, 11, 12 et 13 sont parvenus le même jour à Votre Excellence, tant j'ai soin de me faire représenter chaque matin le reçu du paquet que j'envoie à l'estafette. Il faut que le défaut de courriers ait fait retenir à Valladolid plusieurs portemanteaux. Vous avez la bonté de me dire que vous m'aviez déjà fait part de la réception de mes numéros 8 et 9, ce qui me prouve qu'une de vos lettres entre le 1er et le 7 de ce mois doit être égarée.

J'ai remis ce soir à M. de Campo Alange le paquet de M. d'Ulloa [1], et je lui ai communiqué les éclaircissements que Votre Excellence me donne sur M. le comte de Marcolini, dont la conduite en cette circonstance ne permet en effet de concevoir aucun doute.

Deux autres employés du département des affaires étrangères se sont évadés la semaine dernière, tant l'esprit de M. de Cevallos avait subjugué ce ministère, dont trois à quatre personnes au plus restent actuellement à

1. Don Ignacio *Lopez de Ulloa*, ministre d'Espagne à Dresde.

M. de Campo-Alange. Don Manuel Gonzalès Salmon, secrétaire de légation à Dresde, qui était en congé à Madrid, s'est aussi enfui pour Séville, du 15 au 16.

M. de Campo-Alange m'a dit qu'il avait quelques raisons de croire que M. de Strogonoff reviendrait de Trieste à Madrid par l'Italie, et cette version a été répandue [1].

M. de Bourke a été présenté dimanche dernier à S. M. C. comme étranger; il sait que ses lettres de créance lui seront envoyées aussitôt que M. de Yoldi en aura reçu de nouvelles, et il observe privément que, dans la pratique constante des Cours, lors d'un changement de règne, le souverain qui monte sur le trône fait la première démarche ; mais les sceaux nécessaires pour l'expédition des lettres de créance de M. de Yoldi viennent seulement d'être finis, et elles pourront partir après-demain.

Il y a eu hier, Monseigneur, un Conseil privé qui a duré aussi longtemps que celui de la veille. Je crois qu'il a été plus particulièrement consacré à la discussion de mesures de finances. Le Roi s'est livré aujourd'hui au délassement de la chasse.

Tout ce qu'il y a de gens raisonnables et bien intentionnés à Madrid paraissent approuver beaucoup le ton ferme que le Roi a pris. Ils n'approuvent pas moins deux autres décrets signés dans le Conseil d'hier, et qui ont été promulgués ce matin. D'un côté, il faut dans les provinces forcer à se décider tous les magistrats et employés du

1. Joseph eût préféré qu'il ne revînt pas « parce que M. de Strogonoff a, pendant son séjour ici, donné de l'appui à ceux qui avaient des intérêts opposés aux nôtres. » Cependant il ajoutait : « Comme il paraît qu'il a déjà reçu ses lettres de créance, je pense qu'il y a moins d'inconvénient à le laisser arriver ici que de retarder peut-être pour longtemps encore l'arrivée d'un ministre russe. » — Lettre à l'Empereur, 6 février 1809.

gouvernement qui voudraient ne prendre parti qu'à leur aise, et agissent suivant le vent qui souffle. D'un autre côté, il faut remédier à l'égard des militaires à la trop grande indulgence dont on a usé et savoir quels sont ceux qui devront être considérés comme prisonniers de guerre.

L'un des décrets ordonne que, dans les trois jours de sa promulgation, tous les magistrats du royaume et tous les employés dans une branche quelconque d'administration qui n'auraient pas encore prêté serment de fidélité au Roi, en leur qualité respective et individuellement, le fissent par écrit. Les chefs principaux recevront ces serments, y joindront le leur, et les transmettront au ministre dans les attributions duquel ils se trouvent. Ils adresseront en même temps la liste des réfractaires, qui seront considérés comme ayant donné leur démission. Le Roi ne s'explique pas sur l'ultérieur.

L'autre décret ordonne que les généraux et officiers de tous grades, qui en cette qualité n'auraient pas encore prêté leur serment séparé, l'envoient immédiatement par écrit au ministre de la guerre qui, le 21 de ce mois, fournira à Sa Majesté la liste de ceux qui auraient rempli ou sont à remplir cette formalité. Les généraux et officiers de tous grades qui sont hors de la capitale remettront leur serment écrit aux commandants généraux des provinces où ils se trouvent, et ceux-ci les enverront au ministre de la guerre. Les mêmes généraux et officiers qui, après avoir prêté ou étant occupés à prêter leur serment, négligeraient, dans les trois jours de la publication du décret, de déclarer expressément et par écrit qu'ils désirent être employés activement, seront considérés comme ayant renoncé à leurs emplois, aux traitements et prérogatives qui y sont attachés et à la carrière militaire. Ces

dispositions vont donner lieu à un dilemme embarrassant. Beaucoup d'officiers, sans doute, prêteraient leur serment volontiers, à la charge d'obtenir leur retraite, mais le Roi semble rejeter cette échappatoire. S'ils préfèrent réclamer la qualité de prisonniers pour éluder le serment, rester inactifs et conserver leur rang, le Roi ne dit pas ce qu'il fera. Il en résultera, suivant les apparences, que l'occasion d'envoyer en France, comme prisonniers, une foule d'officiers dont la présence est nuisible à Madrid, va se retrouver naturellement.

Si, guidé par l'obligation impérieuse de dire la vérité à mon gouvernement, j'ai eu souvent le regret de blâmer quelques principes ou quelques actions de M. de Cabarrus, j'éprouve beaucoup de satisfaction lorsque je trouve à louer son infatigable activité pour alimenter le service pécuniaire. A travers mille difficultés et de nombreuses résistances, il arrive toujours à saisir quelques ressources. Il semble même que les obstacles le conduisent à moins ménager l'esprit du temps. Votre Excellence trouvera ci-joint la traduction d'un décret signé hier sur son rapport [1]. Le préambule en est bien et les différentes combinaisons qui tendent à forcer le paiement des emprunts extraordinaires que le Roi a faits sur les biens réunis au domaine public sont toutes dictées par une courageuse vigueur autant que par l'absolue nécessité.

30. — *Madrid, 19 février 1809* [vol. 678, f° 175]

La *Gazette* de ce matin annonce, sous le timbre de Vienne, 17 janvier, que M. de Strogonoff, s'étant retiré d'Espagne pour n'être plus exposé aux insultes des insur-

1. *Espagne*, vol. 678, fol. 170.

gés, est arrivé dans cette capitale, et, qu'ayant reçu avec de nouvelles lettres de créance l'ordre de retourner à Madrid en qualité de ministre plénipotentiaire de Russie près de S. M. le roi Joseph Napoléon, il se dispose à retourner à son poste incessamment.

Le Roi a eu cercle, ce matin. Il s'y est trouvé un peu plus de monde que dimanche dernier, mais pas autant que le 6. Des députations ont été présentées ensuite.

Le général Sébastiani est parti [1]. Sa division l'avait en très grande partie précédé. Beaucoup de personnes, et plus peut-être de la haute classe de la société que du peuple, avaient eu la patience d'être en observation, pour s'assurer si la marche de ces troupes vers le Tage n'était pas une feinte pour cacher un mouvement de retraite.

On a pu apercevoir aujourd'hui plus de sérénité dans Madrid. Ce serait s'abuser sans doute que d'en attribuer tout l'honneur à l'attitude que le gouvernement a enfin prise. S'il inspire un peu plus de respect aux agitateurs, il est vrai de dire qu'ils espèrent moins et que la masse des habitants paisibles ne craint plus autant l'approche des forces insurgées vers la capitale. On a su de reste, sans que le Roi ait eu la peine de le faire répandre, que ces forces avaient abandonné les montagnes qui séparent l'Estramadure de la province de Tolède et que le duc de Bellune avait les voies libres devant lui [2].

1. Il avait le commandement du IVe corps, composé de sa division, de celles des généraux Valence, Latour-Maubourg et Milhaud; il allait protéger Tolède contre les forces espagnoles qui se montraient par là, et Joseph le renvoyait assez volontiers de Madrid, « où il avait beaucoup de peine à faire vivre une si forte garnison. »

2. « A l'approche des troupes du duc de Bellune, les Espagnols se retirèrent sur la rive gauche du Tage, et détruisirent le pont d'Almaraz si complètement qu'il fut impossible de le réparer; de sorte qu'il fallut préparer des ponts de bateaux et des radeaux, ce qui exigea un temps considérable. » *Mémoires militaires du maréchal Jourdan*, 148.

Les mesures prises dans les derniers Conseils privés sont publiées successivement. Je joins ici la traduction d'un décret signé hier pour la réunion au jardin botanique d'un terrain de moines très considérable et d'une autre portion de terrain contigu. Ces annexes sont destinées à des essais en grand d'agriculture et d'économie rurale qui puissent parler aux yeux des cultivateurs routiniers. Je ne porte ce décret à l'attention de Votre Excellence, et je crois qu'il n'est présenté au public dans les circonstances actuelles, qu'à cause des considérations qui lui servent de préambule. Il est bien, sans doute, que des actes paternels soient mêlés aux actes de sévérité que le Roi a été conduit irrésistiblement à exercer.

Sa Majesté vient d'en adopter un qui pourra conduire à des confiscations étendues, et qui est d'autant plus politique, qu'en soulageant les finances de l'État, il place aux regards du peuple sous un point de vue odieux les principaux personnages des Juntes insurrectionnelles. Lorsqu'au retour du Roi, M. de Cabarrus replaça dans la Caisse d'amortissement et dans le trésor général les valeurs qu'il avait emportées en quittant Madrid, il annonça que la scrupuleuse attention de Sa Majesté à ne rien laisser distraire de l'établissement destiné à l'extinction de la dette publique indiquait la conduite qui serait tenue envers les débiteurs et usurpateurs des fonds qui lui sont attribués. Les discours du ministre des finances à cette époque induisaient aux conclusions dont j'avais l'honneur de faire part à Votre Excellence, à la fin de ma lettre du 2 de ce mois. L'objet a été simplifié dans la discussion et clairement expliqué. Le Roi dit dans le décret publié ce matin sur cette matière qu'il est venu à sa connaissance que plusieurs dépositaires, administrateurs, trésoriers et commissaires de la Caisse d'amortis-

sement ont disposé des capitaux royaux qui étaient en leur pouvoir, en vertu d'ordres émanés d'autorités illégitimes. Il ordonne, en conséquence, que tous les biens des membres des Juntes qui auraient exercé une autorité illégale répondront du remplacement des capitaux dont elles auront disposé. Il ordonne qu'en outre, il soit demandé compte par le fisc aux dépositaires, administrateurs, trésoriers et commissaires de la Caisse d'amortissement, des sommes qu'ils auraient comptées à ces autorités illégales, à moins qu'ils ne justifient qu'ils y ont été contraints par la force militaire ou par l'effervescence populaire. Ces dispositions éloignent l'idée de retour sur des faits du règne de Charles IV. Elles ouvrent un champ assez vaste d'ailleurs pour que les répartitions ne se dirigent pas sur les biens dont la confiscation a été prononcée par les ordres de S. M. l'Empereur.

L'établissement d'un tribunal criminel extraordinaire a conduit le Roi à donner au ministre de la police générale des moyens de répression qui lui soient propres. Il vient d'ordonner la mise sur pied d'un bataillon d'infanterie légère destiné uniquement à maintenir la tranquillité publique, à veiller à la sûreté intérieure de la capitale et à exécuter les ordres qui émanent des autorités civiles. Pour former immédiatement le noyau des quatre compagnies de ce bataillon, on prendra trente-sept hommes dans chacun des quatre régiments de ligne déjà organisés, et on engagera les hommes qui se présenteront volontairement, autant toutefois qu'ils auront domicile et que leur conduite passée fera bien présumer de leur conduite future. Ce bataillon recevra une haute paie, qui sera imputée sur les revenus de la capitale. On ne peut se dissimuler qu'il fallait pour la police un corps animé d'un esprit particulier. La garde nationale, qu'il a été d'ailleurs

impossible de former, aurait l'inconvénient de faire masse homogène avec ceux que son devoir serait de comprimer, et il paraît que le Roi y renonce ; mais je crains que le bataillon qui va en tenir lieu ne se ressente de la difficulté qu'on éprouve à consolider les régiments de ligne nouvellement levés. Avec quelque soin qu'on cache les embarras qu'ils donnent, il est connu que l'indiscipline et la désertion, même d'officiers, tiennent constamment les colonels en haleine. Ces essais auraient mieux réussi après la soumission totale du royaume.

31. — *Madrid, 20 février 1809* [vol. 678, f° 177]

Une assemblée extraordinaire des actionnaires de la banque de Saint-Charles [1] est convoquée pour le 7 du mois prochain. Les formalités nécessaires pour y être admis ou y être représenté sont indiquées dans l'avis ci-joint. Il serait bien superflu de le faire publier dans les papiers français, quoique les sujets de S. M. l'Empereur aient beaucoup d'actions dans cette banque. Les actionnaires étrangers ne pourraient plus avoir le temps de remplir les formalités qui leur sont recommandées, et il paraît qu'on n'a pas compté sur la présence de leurs fondés de pouvoir. Je ne présume pas, au reste, qu'il soit question de rien dont il faille s'inquiéter pour eux. Fon-

1. Grand établissement de crédit fondé par Cabarrus en 1782. Il devait servir à faciliter la circulation des capitaux et à seconder les opérations financières de l'État. Institué par décret royal, il était administré par un Conseil des actionnaires. Il eut des débuts difficiles, des jours de prospérité, de violents adversaires (un pamphlet français fameux parut sous le nom de Mirabeau, mais écrit par le banquier genevois Clavière, depuis ministre des finances de Louis XVI dans le cabinet girondin). Comme la banque de Law, la banque de Saint-Charles succomba faute de pouvoir payer en or l'équivalent de sa monnaie de papier. Elle était, en 1808, dans une triste situation qu'aggrava la Révolution. — Voir Desdevises du Dézert, II, 426; Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne*, t. II, 49.

dateur de cet établissement que le gouvernement précédent a pressuré, ainsi que tous les autres établissements publics, M. de Cabarrus tend vraisemblablement à le relever. Ses actions perdent 75 °/₀ et n'ont point partagé de dividendes depuis longtemps. Une grande partie du capital dont il pouvait disposer a passé en prêts au trésor royal. On conjecture que, pour le mettre en état de rendre de nouveaux services, M. de Cabarrus médite de le couvrir de ses avances, et de le faire d'une manière qui libère utilement l'État. Il y parviendrait en lui transférant une portion équivalente de domaines nationaux, à l'aliénation desquels il intéresserait, par ce biais, une classe nombreuse de capitalistes.

J'avais l'honneur d'annoncer hier à V. E. un léger changement en mieux dans l'esprit de Madrid. Il se soutient, et la connaissance que toutes les classes de la société ont eue ce matin des règlements et des mesures de police arrêtés par Sa Majesté y contribue en bonne partie. M. d'Arribas a saisi, en homme d'esprit, le moment de surmonter les obstacles qu'on lui opposait. Le règlement qu'il avait soumis au Roi sur l'entrée, la sortie et la circulation de Madrid, a été signé après avoir été discuté dans deux Conseils privés consécutifs, et n'avoir essuyé aucune de ces contradictions directes ou indirectes qui s'élevaient, il y a bien peu de temps encore, à la seule mention d'organiser la police. Ce règlement remplit le volumineux supplément de la *Gazette* officielle d'aujourd'hui. Il présente un système fortement conçu, où tout est bien lié, et qui conduira au bien s'il est rigoureusement exécuté. Il n'a rien d'indulgent; il serait même trop sévère s'il n'était pas fait pour des temps de convulsions. M. d'Arribas a pensé qu'il fallait enchaîner le malade, en attendant qu'on pût le guérir. Un intendant gé-

néral est mis à la tête de la police de Madrid, et le conseiller d'État, M. Amoros, est appelé à remplir ce poste difficile; choix excellent sous tous rapports. Dix commissaires de police, qui ne sont pas moins bien choisis, remplacent les alcades de Cour que leurs fonctions judiciaires occupent suffisamment. Les soixante-quatre alcades de Bario vont devenir d'utiles agents sous la main de commissaires actifs; mais il en faudra mettre beaucoup de côté.

J'ai lieu de croire que le Roi va s'expliquer sur la formation d'un commencement de Conseil d'État; la voix publique le demande. C'était un des griefs dont on se plaignait le plus généralement, sous l'ancien gouvernement, que l'inutile existence d'un corps hautement honoré mais purement honoraire, où les vieux serviteurs de l'État ne passaient que pour être en retraite. Votre Excellence a pu remarquer à Bayonne quelle importance les députés qui, d'ailleurs, entraient le moins dans l'esprit du nouvel ordre de choses, attachaient à voir régénérer cette institution. L'impatience est devenue, depuis, d'autant plus grande qu'on a vu quelques ministres procéder sans plan général d'administration. On m'assure que plusieurs nouveaux conseillers d'État et le secrétaire du Conseil sont déjà, sinon nommés, au moins choisis par le Roi. Quelques données me font même présumer que si M. le marquis d'Almenara était ici, il serait aussi nommé pour la section des finances qu'il pourrait bien présider.

Quelques lettres de Vittoria me font présumer que je recevrai incessamment des plaintes de négociants français qui veulent faire entrer en France des cotons extraits par eux du Portugal et retenus en Espagne par les insurgés. On leur demande 33 fr. du quintal aux douanes de Vittoria, et cependant le libre transit avait été accordé

par le gouvernement espagnol, sur la demande du gouvernement français, il y a seize mois environ. La perte des papiers de l'ambassade fait que je n'ai pas sous la main les notes passées à cette occasion, ni la décision de S. M. C., notifiée par M. de Cevallos à mon prédécesseur. Je supplie V. E. d'avoir la bonté de m'en envoyer un extrait. Quoiqu'il n'ait été rien publié sous le nouveau règne qui ait apporté changement aux dispositions précédentes, il résulte d'informations particulières, que j'ai prises, qu'en effet le ministre des finances a fait signer au Roi un ordre pour que tous les cotons allant d'Espagne en France payassent aux douanes espagnoles le droit de 33 fr.; ce serait frapper sans avertir et révoquer sans motif une concession qui avait été suggérée par l'intérêt commun. Dans l'intervalle, j'éclaircirai les faits, et, s'ils sont tels que j'ai lieu de le craindre, je chercherai à y obvier.

32. — *Madrid, 22 février 1809* [vol. 678, f° 180]

J'avais l'honneur de vous annoncer avant-hier que le Roi s'occupait de la formation du Conseil d'État. J'ai su, depuis, qu'en effet, cette matière avait rempli la plus longue partie de la séance du Conseil privé que Sa Majesté avait tenu le 20. Je crois que ce travail ne sera définitivement signé que dans une séance nouvelle qui aura lieu vendredi prochain. Mais dans l'intervalle j'ai recueilli de différents côtés les noms désignés, et j'ai l'honneur de vous en envoyer l'état avec une notice sur chacun [1]. Je ne

1. Vol 678, fol. 181-184. MM. le marquis de Bajamar, don Juan de Pacheco, don Thomas de Morla, le marquis de Caballero, le comte de Montarco, don Sébastien de Piñuela, le marquis de las Amarillas, le marquis de Musquitz, don Stanislas de Lugo, don Juan Antonio Llorente, don

répondrais pas que cette liste fût encore bien exacte ; il peut même y survenir des changements, puisque le décret de nomination reste suspendu jusqu'à ce que le Roi soit informé de l'acceptation des personnes qu'il honore de son choix.

Les ministres ne s'attendaient pas que le Roi prendrait aussi promptement son parti. Sa Majesté les a surpris en mettant en question s'il ne convenait pas de former un commencement de Sénat et de Conseil d'État. Il y a eu, m'assure-t-on, unanimité à conclure que le Sénat étant spécialement destiné à la conservation des constitutions de l'État, il serait précoce de mettre ce corps en activité dans un temps où elles ne peuvent servir de règle au gouvernement, ni être invoquées par les sujets. Ce point résolu, il ne s'en est pas suivi abandon de l'autre. Le Roi a observé qu'il n'en était que plus nécessaire de procéder à organiser un Conseil d'État, sans s'astreindre à ce que la constitution de Bayonne prescrit à cet égard. L'ancien Conseil d'État devait former le Sénat ; ceux de ses membres qui restent susceptibles de jouir de cet honneur sont provisoirement appelés à continuer leurs fonctions dans le Conseil actuel, jusqu'à ce qu'ils puissent exercer celles de sénateurs. Le Roi leur associe ceux des membres du nouveau Conseil d'État par lui nommés en juillet et novembre derniers, dont il veut bien confirmer le choix. Il ajoute enfin quelques autres personnes à ce premier fonds, et il les a pris dans différents ordres de fonctionnaires publics. Telle sera la constitution provisoire de cette autorité.

Francisco Angulo, don Francisco Amoros, don Josef Navarro Sangran, don Echevarria, don Bernardo Yriarte, don Manuel Maria Cambronero, le comte de Guzman, don Francisco-Xavier Duran, don Josef Ygnacio Joven de Salas, le comte de Casavalencia, don Philippe Gil de Tabonda, don Vicente Gonzalès Arnao.

33. — *Madrid, 23 février 1809* [vol. 678, f° 186]

En rendant compte à Votre Excellence des décrets de S. M. C. des dix à douze jours derniers, j'ai particulièrement fixé votre attention sur ceux qui tendent à réprimer les désordres. Ils ont paru d'abord faire quelque impression sur l'esprit licencieux de Madrid. De malignes comparaisons entre ces décrets et ceux du règne précédent, qui sont restés de purs épouvantails, ont été vite répandues. Comme il faut un peu de temps pour organiser les moyens d'exécution, et même un peu de ce dont le Roi a le moins, c'est-à-dire des fonds, l'intention très sérieuse de Sa Majesté est, pour la foule, un objet de doute. Il s'ensuit que les choses n'ont guère changé à Madrid, sous les rapports de mauvaise opinion et de mauvais langage. Ce sera beaucoup que le gouvernement arrive bientôt à avoir prise sur les actions ; et encore faut-il observer que, ne pouvant y parvenir que par les agents secondaires, dont la vigueur sera graduée sur les progrès des opérations militaires, il risque de rentrer, par là, dans le cercle vicieux dont il cherche à sortir.

M. d'Albuquerque [1], officier espagnol au service de France, est arrivé de Saragosse, ces jours derniers, en étant parti le 15 et ayant dû, à cause des obstacles qui s'opposent aux communications, faire un grand détour par Miranda et Valladolid. Le gouvernement avait publié des nouvelles du 7, il a gardé le silence sur celles du 15, et le champ reste ouvert aux interprétations sinistres.

1. Fernand *d'Albuquerque*, parent du duc; ami particulier de Duroc, s'était distingué aux gendarmes d'ordonnance, pendant la campagne de 1807, avec d'Arberg, Charles de Labédoyère, Carion Nisas. (D'Espinchal, *Souvenirs militaires*, I.) Il fut officier d'ordonnance du maréchal Lannes. (Marbot, *Mémoires*, II.) Il eut la tête emportée par un boulet à Essling.

L'inaction que l'ensemble des opérations militaires et des circonstances particulières imposent au corps d'armée de M. le duc de Bellune ne favorise pas moins les rumeurs fâcheuses qui sont mises chaque jour en circulation.

D'un autre côté, on fait de nouveau, dans toutes les classes et même parmi les principaux serviteurs du Roi, des commentaires sur ce que les journaux français disent de l'Autriche. On se persuade qu'il n'y aurait point, à la cour de Vienne, un parti qui semble précipiter une rupture avec la France, s'il ne savait pas à quoi s'en tenir sur la Russie. On ébruite mille contes sur les embarras que S. M. l'Empereur éprouverait en France même.

Comment Madrid reprendrait-il donc la couleur dont on s'applaudissait dans les premiers quinze jours qui ont suivi la rentrée du Roi, sans se dissimuler cependant que le gouvernement s'était engagé dans un système erroné de conduite ? Un effet particulièrement désagréable s'est manifesté récemment. Le nombre des personnes qui s'enfuient de la capitale s'est augmenté ; quelques hommes marquants ont disparu ; un alcade de cour, don Cano Manuel, et deux conseillers de guerre se sont évadés, du 18 au 19. Le 20, on n'a plus trouvé un autre alcade de cour, don Antonio Alcala Gallano, ni son frère, le trésorier général du royaume. On a fait poursuivre ce dernier sans succès ; il n'emporte pas, au reste, de fonds publics.

Ces fugitifs sont soupçonnés d'avoir été des agents ou correspondants des provinces encore insurgées ; ils auront pu prendre l'alarme en apercevant qu'un système moins aveugle prévalait et qu'ils étaient exposés à être découverts. M. d'Arribas ne regarde pas comme invraisemblable qu'ils auront pu aussi être prévenus par leurs amis de Séville, que l'on méditait de se retirer dans les colonies d'Amérique, à toute extrémité.

Il importerait beaucoup, ce semble, que les dénominations de *royalistes* et de *juntistes* fussent introduites. Ce serait le moyen d'avilir l'insurrection et ses fauteurs, et de ranger autour du trône tout ce qui vient y rendre hommage. L'esprit de parti n'a existé encore que parmi les insurgés ; il faudrait l'inoculer à ceux qui prêtent obéissance au Roi. J'ai constamment remarqué que les premiers, seuls, sont ingénieux et actifs dans leur cause. Les seconds attendent tranquillement que tout soit fixé, et il faut les mettre dans le cas d'y contribuer.

Presque toutes les députations arrivées jusqu'ici sont retournées dans leurs villes respectives. On sait qu'elles emportent la crainte que les affaires ne soient pas terminées de sitôt. Mais, assez généralement, les membres de ces députations ont exprimé, dans leurs entretiens familiers, une haute opinion du caractère du Roi et l'espérance qu'il établirait le régime constitutionnel qu'il a promis. Il a été très particulièrement utile, sous le rapport de la présence de tant de députés des provinces, que Sa Majesté ait manifesté à temps la fermeté dont Elle est capable. Les députations présentées dimanche dernier venaient de Palencia, Guadalaxara, Medina del Campo, Orcayo, Pozorubio, Fuente de Pedro Narro, Torrubia del Campo, Corral del Almaguer, Villaroba, Lillo, Santa Cruz de la Sarza, Villarubia de Santiago, Laguardia, Noblijas et Ocaña. Le Roi a parlé à tous les membres, et il y en avait un très grand nombre. Le langage qui avait frappé à l'audience du 12 a été reproduit par Sa Majesté avec plus de force encore, au point que quelques ministres m'ont témoigné la crainte qu'en voulant prévenir une méprise sur ses sentiments, le Roi ne fasse tort à ses intérêts.

hommes à conduite équivoque, qui veulent bien se réserver les grâces du Roi, mais ne veulent pas se compromettre avec les Juntes. Le décret, dont j'ai l'honneur de joindre ici la traduction, a cependant été signé, et il a été publié ce matin [1]. Le préambule explique les motifs d'après lesquels le Roi suspend la formation du Sénat, et appellera par décret séparé ceux des membres de l'ancien Conseil d'État qui devront assister au nouveau. J'avais causé avec quelques-uns des premiers, que je savais être sur la liste projetée. Si je ne suis pas traducteur trop rapide d'un langage assez entortillé, j'ai vu, en effet, que, sous prétexte que le nouveau Conseil d'État n'a pas le même rang et les mêmes honneurs que l'ancien, ces messieurs désiraient conserver leur titre constitutionnel au Sénat, et ne pas s'affilier encore avec une autorité qui doit être, sous peu de jours, en évidence. La reddition de Saragosse fera sans doute mettre plus de prix aux grâces du Roi, mais pourra rendre Sa Majesté moins complaisante pour les scrupules.

Le Conseil privé d'hier s'est occupé, au surplus, de différentes mesures d'administration intérieure. Le Roi a décidé, contre la proposition de son ministre des finances, qu'il n'y aurait qu'un trésorier général et non deux, gérants par exercice, décision qui laisse le champ moins embarrassé pour l'époque où il faudra organiser le trésor public. M. de Cifuentès a été nommé trésorier général. Votre Excellence se rappellera peut-être qu'il a tenu le portefeuille des finances après le départ de M. d'Azanza pour Bayonne, jusqu'à l'installation de M. de Cabarrus.

1. Décret royal du 25 février 1809 : « En attendant que les circonstances nous permettent de réaliser successivement les diverses institutions indiquées par la Constitution, désirant nous entourer des lumières et des secours les plus capables d'accélérer l'époque désirée où la tranquillité et le régime constitutionnel commenceront à s'établir simultanément.... »

C'est un homme très capable et qui a de longs services.

D'après des représentations faites par M. le duc de Montebello sur les difficultés de subsistances de l'armée française devant Saragosse, le Roi a nommé aussi le colonel don Luis Minche intendant d'armée du royaume d'Aragon. Cet officier sera très utile à M. le duc, et a fait ses preuves pendant les trois mois de la retraite sur Vittoria.

De tous côtés, les villes, bourgs et villages qui ont éprouvé les calamités de la guerre, demandent au Roi des secours que la pénurie de ses finances ne lui permet pas d'accorder. Sa Majesté a signalé sa bonne volonté par un décret publié ce matin en faveur de Vierzo. Il permet de couper du bois dans les montagnes voisines ; il donne ceux appartenant à la couronne, et tient compte en acquit d'impositions des bois appartenant aux particuliers.

35. — *Madrid, 26 février 1809* [vol. 678, f° 199]

Accompagné du ministre de l'intérieur, le Roi a visité hier, l'après-dîner, la maison des enfants trouvés, et ensuite, accompagnée du ministre des finances, Sa Majesté s'est rendue à la fabrique royale des distillations. M. de Cabarrus y a fait une chute et s'est blessé grièvement à la tête.

Le Roi éprouve un chagrin domestique par la mort de son capitaine des gardes, le général Saligny, duc de Saint-Germain, qu'il honorait d'un attachement particulier. Le duc est mort hier soir, après une bien courte maladie qui a eu tous les caractères de l'épidémie régnante [1].

1. « Il a été emporté en six jours par une fièvre pourprée. » — Joseph à l'Empereur, 27 février 1809. Saligny était neveu par alliance de la reine Julie, ayant épousé (1805) Rosine Anthoine de Saint-Joseph, dont la mère était une Clary; il était de la sorte beau-frère du maréchal Suchet.

Aucune représentation n'avait pu empêcher Sa Majesté de descendre dans l'appartement du moribond. Les médecins, au surplus, remarquent que la température de Madrid de ces derniers jours a diminué les influences malignes de cette épidémie.

Sa Majesté a eu cercle aujourd'hui, à l'heure accoutumée ; il n'y avait pas foule.

On a tiré ce matin cent coups de canon, en réjouissance de la reddition de Saragosse. Le général O'Farrill a rédigé et fait insérer dans la *Gazette* officielle l'article d'annonce de cet événement important. « Le vice-roi de « Navarre [1], y est-il dit, a écrit à Sa Majesté, sous la « date du 22 de ce mois, qu'il venait de recevoir à Pam- « pelune la nouvelle de la reddition de Saragosse. Le « duc de Montebello, qui avait refusé trois fois la capitu- « lation demandée par les habitants, a eu la générosité, « dès que ceux-ci se sont rendus à discrétion, de leur « accorder les conditions avantageuses les plus propres à « flatter les Aragonais, qui ont toujours dû s'attendre à « ce traitement des justes admirateurs de leur persévé- « rance magnanime, quoique mal employée. »

J'ai entendu jeter beaucoup de blâme sur la fin de cet article [2]. On reproche au général de s'être laissé entraîner par sentiment par delà les bornes qu'imposait la politique dans un narré ministériel destiné pour les provinces encore insurgées comme pour les provinces soumises.

L'issue du siège de Saragosse a fait le fond de la conversation du cercle de ce matin. Le Roi a donné beaucoup

1. Le duc de Mahon.

2. L'Empereur exprima à son frère son vif mécontentement: « Voilà, en vérité, une singulière politique. Je crois bien qu'O'Farrill ne l'a pas fait à mauvaise intention, mais voilà deux fois que cela lui arrive. Dans une proclamation il a parlé déjà de Sagonte: cela me paraît inconvenant » (11 mars 1809).

de détails ; il a dit entre autres choses que Palafox était très dangereusement malade dans les derniers jours [1].

Le général Sébastiani, revenu de sa personne à Madrid, était au cercle, et a été beaucoup questionné sur la fuite de l'armée prétendue de l'Infantado. Il a dit que ce duc, soupçonné dans son propre parti, avait décidément quitté le service et allait s'embarquer pour l'Angleterre [2].

L'abattement produit à Madrid par la prise de Saragosse sur tous les gens qui n'avaient pu encore renoncer à de chimériques espérances a singulièrement contrasté aujourd'hui avec la satisfaction de ceux qui n'aspirent qu'après une entière sécurité. Aussi l'aspect général n'était-il pas encore tel qu'on aurait pu l'attendre.

Mais, indépendamment des mesures militaires et civiles qui vont être la conséquence immédiate de ce grand succès, le Roi paraît juger que les circonstances sont beaucoup plus propices pour le départ des commissions extraordinaires dont l'envoi dans les provinces a été décrété le 9 de ce mois. Le maréchal de camp et conseiller d'État, don Joseph Navarro Sangran, est parti pour les provinces de Valladolid, Avila, Ségovie, Palencia et Toro. Le chambellan, marquis de Casa-Calvo, est nommé en remplacement du marquis de Caballero pour celles de Salamanque et de Zamora. Les autres ne tarderont pas à suivre. Il aurait fallu que ces commissaires royaux fussent investis d'un éclat extérieur correspondant à l'étendue de leurs pouvoirs ; à peine peut-on leur donner

1. Atteint par l'épidémie, brisé par la fatigue et le désespoir, il reçut l'extrême-onction le 24 février. L'Empereur ordonna de l'amener en France, mort ou vif. Il fut conduit à Bayonne, et gardé au secret au donjon de Vincennes, jusqu'en 1814. (Lettres à Fouché, 14 mars, 14 juin 1809.) A. F. IV, 879-880.

2. C'était inexact: l'Infantado ne se rendit à Londres, comme envoyé de la Junte, qu'au mois d'août 1811.

des frais de route. L'amiral Mazarredo a été retenu par la goutte sur la frontière de la Galice ; on croit qu'à l'heure qu'il est il s'est remis en route. L'état de la province de Guadalaxara, sinon de celle de Cuença, depuis la retraite de M. de l'Infantado, va permettre à don Francisco Xavier Duran d'aller aussi remplir sa mission.

Depuis ce que j'ai eu l'honneur d'écrire à V. E., le 20 de ce mois, au sujet du droit perçu à Vittoria sur les cotons en transit du Portugal en France, j'ai retrouvé la trace des démarches faites par vos ordres près du gouvernement espagnol, dans les derniers mois de 1807 et les premiers de 1808, relativement au transit en général. J'ai reçu en même temps les réclamations les plus formelles des négociants français qui, sur la foi de la cédule royale du 18 novembre 1807, se sont livrés à ces opérations. Je me suis assuré aux sources mêmes qu'aucun décret, qu'aucune décision signée de S. M. C. n'avaient altéré les dispositions émanées de son prédécesseur. Il est vrai qu'il y a quelques semaines que dans une conversation au Conseil privé devant le Roi, il fut question de la part du ministre des finances de mesures de douanes, de commerce, de monnaies, du transit en particulier, et que la teinte générale des principes qu'on développa donna lieu à une discussion chaude de la part d'un autre ministre. Il y fut même dit qu'il y avait trop longtemps que toutes les mesures réglementaires des douanes et du commerce espagnols tendaient à favoriser l'Angleterre de préférence à la France ; que les principes devaient changer aujourd'hui, et, qu'après tout, les deux monarchies devaient être sœurs comme les deux souverains sont frères. Personne ne se souvient qu'il y ait eu rien de décidé par le Roi quant au transit. Cependant il est certain que le droit a été secrètement rétabli et exigé à Vit-

toria. J'ai fait sonder le ministère des finances; on s'y tient en mesure de nier, d'épisoder *(sic)* et d'amuser le tapis.

Je supplie à cette occasion V. E. de me permettre de lui représenter qu'il est indispensable que S. M. l'Empereur daigne donner les ordres les plus formels pour qu'à Valladolid, à Burgos, à Vittoria et dans les postes intermédiaires les autorités militaires françaises favorisent les transports de cotons et autres marchandises pour la France. Depuis le départ de S. M. I. et de S. A. S. le prince vice-connétable, la protection s'est convertie en vexation et le mal ne saurait être trop tôt réprimé.

36. — *Madrid, 27 février 1809* [vol. 678, f° 210]

Il y a eu aujourd'hui, chez le Roi, Conseil privé des ministres, et il a duré longtemps. Je n'ai eu dans la soirée aucune facilité pour savoir s'il s'y est traité quelque chose d'important, et surtout si le projet de formation du Conseil d'État n'a pas encore été enrayé par des discussions sur les choix.

Je vois que, dans la distribution du travail de Sa Majesté, les lundis et les vendredis sont régulièrement destinés à des Conseils privés sur les affaires générales du royaume. Les autres jours de la semaine sont distribuésentre les ministres.

Un abus que j'ai eu lieu de remarquer longtemps a cessé. Les ministres ne se permettent plus de se rassembler chez l'un d'eux avant de passer chez le Roi. C'est chez M. de Romero que ces rendez-vous se donnaient en dernier lieu, et ce respectable vieillard, qui s'est affaissé rapidement, sentait qu'il ne devait pas s'y prêter, sans avoir la force de faire fermer sa porte. MM. d'Urquijo et d'Arribas ont pris le parti de décliner les invitations qu'ils recevaient. MM. de Cabarrus, d'Azanza et O'Farrill ont compris à la fin qu'ils devaient se borner à se concerter entre eux et renoncer à

introduire un usage contre lequel protestaient plusieurs de leurs collègues, que le Roi devait à la fin connaître et dont Sa Majesté aurait pu se formaliser. Le décret qui fixe les attributions des ministères dit, en effet, que le ministre secrétaire d'État préviendra ses collègues, lorsque le Roi les autorisera à tenir conseil hors de sa présence.

Je me persuade que la force des choses conduira le Roi, d'un autre côté, à modifier une habitude que sa noble confiance lui a fait prendre, et qui pourrait devenir préjudiciable à son service, si le ministre de la police générale pouvait cesser d'avoir un courage supérieur à toutes les considérations de prudence personnelle; c'est celle de lui demander en plein Conseil ses observations sur les individus proposés pour des fonctions quelconques. Si ce ministre élude, par égard pour le collègue qu'il veut ménager, le Roi est exposé à ne pas savoir la vérité. Si ce ministre s'explique avec fidélité, il est lui-même exposé, hors du Conseil, non seulement aux reproches des autres ministres, mais encore aux reproches des individus sur lesquels il n'aurait pas répondu favorablement.

Le tribunal criminel extraordinaire, dont la formation a été décrétée le 16 de ce mois, est installé depuis quelques jours. Plusieurs prévenus de délits politiques ont été traduits devant lui. Il en devait juger un aujourd'hui, qu'on ne pouvait convaincre encore, à ce qu'il paraît, que de propos inconséquents; la cause est remise à demain; le public a les yeux ouverts sur l'issue. Le tribunal doit sans doute être strictement équitable; il ne doit pas moins éviter qu'on ne se confie dans son indulgence. Il ne sera plus bon à rien s'il ne se fait pas redouter.

Les commissaires de police sont installés, de leur côté, et débutent dans leurs fonctions. Ils devaient être présentés hier au Roi; leurs costumes n'étaient pas prêts. Il est

très important que cette institution s'établisse fermement.

Je m'attendais, Monseigneur, à un grand effet d'opinion après la nouvelle de la reddition de Saragosse. Je ne sais quelle fatalité vient toujours déranger les calculs de la probabilité. Voici les habitants de Madrid occupés à épiloguer sur l'article officiel de la *Gazette* d'hier, plutôt qu'à réfléchir sur les conséquences de la soumission de l'Aragon. Qu'est-ce, disent-ils, qu'une lettre du vice-roi de Navarre? Pourquoi n'a-t-on pas publié des avis directs et officiels, si on en a reçu? N'est-ce pas un leurre pour empêcher l'armée de la Manche et celle de l'Estramadure de suivre leurs plans contre les Français? J'aperçois qu'on ne s'égare pas moins sur ce qu'il faut penser des réflexions qui terminent l'article officiel. Les Espagnols disent qu'il faut que les Français soient encore bien empêtrés dans l'Aragon, puisqu'ils font de si grands compliments aux défenseurs de Saragosse. Les Français, de leur côté, se plaignent de ce qu'on leur suppose une haute admiration pour des fanatiques, et qu'on encourage le fanatisme, par des éloges, à faire couler ailleurs autant de sang français. J'avoue que je ne comprends rien aux idées qui ont dirigé, dans la rédaction de cet article, la plume du ministre de la guerre.

Ces hésitations, au surplus, n'auraient pas eu lieu vraisemblablement, si une cause étrangère à Saragosse n'était venue à la traverse. Il paraît certain que le corps d'armée espagnol, qui avait fui devant le général Sébastiani, s'est remis à manœuvrer sur la gauche, dès qu'il s'est aperçu qu'il n'était plus poursuivi. Le général qui a remplacé M. de l'Infantado dans le commandement [1] prend

1. Le comte *de Cartaojal*, maréchal de camp (1802), fut mis par la Junte de Séville, le 24 janvier 1809, à la tête des deux armées du duc de l'Infantado et du marquis de Palacio.

une attitude présomptueuse, et il n'en faut pas davantage pour remettre en l'air les têtes de Madrid. Comme les observations d'opinion ont désormais moins de conséquence, je présume que le Roi laissera l'ennemi s'avancer aussi près qu'il le voudra, sans égard pour l'effet politique, et qu'il prendra ses mesures pour le châtier sévèrement. C'est procéder d'autant à la conquête du midi, sans prendre la peine d'avancer.

37. — *Madrid, 1er mars 1809* [vol. 678, f° 222]

Pour n'être pas étonné de l'esprit de Madrid, j'ai eu besoin de me reporter au début du bulletin que j'avais l'honneur d'envoyer à Votre Excellence, le 2 janvier. Je le fais encore aujourd'hui. Saragosse est tombée, et le ton de la capitale se soutient. L'orgueil national, humilié dans le nord, se rattache aux espérances du midi. Il faut prendre patience et répéter que rien ne sera fait tant qu'il restera quelque chose à faire.

Il est vrai que le gouvernement n'a tiré aucun parti de l'événement de Saragosse. Le ministre de la guerre ne s'est chargé de l'annoncer au public que pour en amortir les couleurs. Le ministre de la police générale se justifie, en observant qu'il a dû regarder comme version directement autorisée par le Roi ce que son collègue a pris la peine d'écrire de sa propre main et d'apporter lui-même. Instruit, sans doute, du mauvais effet de la publication de dimanche dernier, le Roi a fait insérer hier dans la *Gazette* une copie de l'acte de pardon accordé par M. le duc de Montebello aux habitants de Saragosse. C'était mettre l'incrédulité au pied du mur, et rien de plus ; une occasion imposante a été manquée.

Je ne regarde pas du tout comme constaté que le corps

insurgé qui a fui devant le général Sébastiani soit revenu sur ses pas ; c'est un bruit de Madrid, c'est aussi un bruit de Tolède. Il est assez simple que la masse des forces rebelles du midi se partage sous M. de Cuesta pour défendre les accès par Mérida, et sous le successeur de M. de l'Infantado, pour couvrir le débouché de la Sierra Morena. Il serait possible même que l'ensemble de ces forces fût de 40,000 hommes, en comptant les paysans et les recrues pour des soldats. Il est fâcheux que ces frêles ressources soient le refuge de l'obstination.

Quoi qu'il en soit, j'apprends à l'instant que les officiers généraux qui, après l'expédition sur Madridejos, étaient revenus à Madrid, ont ordre de repartir cette nuit. Le général Sébastiani les suit aussi, m'assure-t-on. Je désire qu'on trouve jour à faire quelque chose, en attendant que l'on marche sérieusement vers l'Andalousie, puisque l'opinion publique est remontée sur cette échasse.

On croyait l'amiral Mazarredo rendu à la Corogne. Le Roi a reçu ce matin des lettres de lui, datées de Benavente, où il était revenu, en date du 27 février. Si je suis bien informé, l'amiral mande que M. de La Romana s'est posté avec un corps d'aventuriers qu'il a rassemblés, entre Astorga et la Corogne, s'appuyant sur Lugo [1]. Il en conclut qu'il y aurait, de plusieurs semaines, témérité à vouloir passer outre, et il annonce qu'il prend le parti de revenir à Madrid. J'ignore s'il informe Sa Majesté de circonstances plus sérieuses, et j'espère que non. Dans tous

1. La Romana, sorti d'Orense (19 janvier), était établi dans les environs de Verin et de Monterey, et espérait, dans cette proximité du Portugal, réunir les secours de tout genre dont il avait besoin. Après un mois d'inaction, il prit le parti de se retirer dans le Portugal sous la place de Chaves. Général DE ARTECHE, *Guerra de la Independencia*, V, 344.

les cas, je ne puis que regretter son retour, d'abord à cause du mauvais effet qui en résultera, ensuite parce que l'amiral grossira les objets.

Le Conseil privé d'avant-hier n'a pas produit beaucoup de résultats; la plupart des matières qui y ont été traitées sont ajournées à vendredi. Elles dépendaient trop essentiellement des ressources que peut fournir le ministre des finances que sa chute a retenu chez lui. Il est l'homme qui décide du oui ou du non dans tous les arrangements liés avec la faculté du trésor.

Les discussions élevées sur quelques-unes des personnes désignées pour le Conseil d'État provisoire ont encore empêché que rien ne fût signé avant-hier. Elles paraissent se borner actuellement au marquis de las Amarillas, qui a eu le tort de refuser la mission que le Roi lui avait donnée à Salamanque et Zamora, et à M. d'Iriarte [1] qui, très répandu dans la société, s'y fait par faiblesse l'écho des propos satyriques (*sic*). Il en résulte néanmoins qu'une institution nécessaire se diffère, et que les difficultés faites de droite ou de gauche conduiront peut-être à empêcher qu'il y ait un Conseil d'État organisé avant le départ du Roi pour l'Andalousie.

On reparle de ce départ, et sous des points de vue différents. Les uns voudraient que le Roi restât dans sa capitale, s'occupât du gouvernement en général, se bornât à diriger en grand les opérations militaires et parût ne prendre aucune part aux désordres qui arriveront nécessairement. Les autres pensent que la présence du Roi pourra empêcher les désordres et induire à la soumission. Il me semble voir que MM. O'Farrill et d'Urquijo s'attendent au voyage de Sa Majesté, et se disposent à

1. Don Benardo *Yriarte*, membre du Conseil des Indes.

l'accompagner. Il avait été question, ces jours derniers, que M. d'Azanza serait envoyé dans l'Aragon comme l'amiral Mazarredo l'a été dans la Galice. M. O'Farrill a détourné cette intention du Roi, en observant qu'il serait plus utile que son collègue suivît dans le midi Sa Majesté et y jetât les premiers fils aux colonies.

Le Roi a autorisé ses ministres à se rassembler pour tomber d'accord entre eux sur le meilleur système d'organisation de leurs bureaux et lui proposer leurs vues. Ils se sont déjà réunis une fois chez M. de Cabarrus. Le mode suivi jusqu'à présent était essentiellement vicieux ; il ne permettait ni ensemble, ni tradition, ni responsabilité. Tous les employés d'un ministère étaient rangés par ordre d'ancienneté, et à la file les uns des autres sur une même liste. Le travail était en quelque sorte distribué par numéro d'ordre. Chacun passait d'une chose qu'il avait à peine eu le temps d'apprendre à une autre qu'il ne savait pas du tout. On sent que la distribution du travail par divisions ayant toutes leurs chefs est préférable ; mais cet arrangement est français, et il est plaisant de voir les esprits se mettre à la torture pour en imaginer un qui soit espagnol, sans être mauvais.

P.-S. — A différents préparatifs qui se font au palais, on juge que le Roi se dispose à faire demain une course jusqu'à Tolède.

38. — *Madrid, 3 mars 1809* [vol. 678, f° 226]

Le Roi est revenu ce soir dîner à Madrid. C'est à l'Escurial qu'il avait été, et non à Tolède, comme on le disait au palais avant-hier, pour détourner sans doute l'attention. M. de Cabarrus avait accompagné Sa Majesté. L'objet d'un voyage fait avec le ministre des finances,

malade encore et surtout très occupé, ne pouvait avoir qu'un but utile ; la chasse n'a pu être qu'un délassement secondaire. Surchargé de dépenses, et pouvant à peine payer les plus indispensables, le Roi a voulu s'assurer, à ce qu'il paraît, de l'usage qu'il pourrait faire d'une des résidences royales, dont l'entretien lui coûterait le plus, et dont le séjour a le moins d'agréments.

Avant son départ, le Roi avait signé un décret qui a été exécuté de suite, et qui diminuera un peu l'impudence des coteries de la capitale. Il a envoyé dans la citadelle de Pampelune le marquis de Villa-Vicencia, et dans un couvent la marquise. On a mis hier le séquestre sur leurs biens. Ce décret n'est pas encore publié, et ne doit l'être, autant que je peux le présumer, qu'avec celui qui appellera M. de Morla au Conseil d'État, pour que le public soit à la fois frappé de deux exemples différents. M. de Villa-Vicencia est un des prisonniers que la clémence du Roi avait rappelés à Madrid. Sa maison était devenue un foyer d'intrigues, et il allait s'enfuir pour l'Andalousie, lorsque le ministre de la police l'a fait arrêter.

Deux décrets de finances ont été publiés hier. L'un fait plaisir, parce qu'il ordonne que les dépôts judiciaires soient faits désormais à la banque de Saint-Charles, au lieu de l'être au trésor public qui en a mésusé sous le règne précédent. L'autre est censuré, parce qu'il semble n'avoir été rendu que pour introduire un long considérant, et que l'on commence à se défier des intentions du ministre que l'on sait être le plus chaud opposant à l'établissement du Conseil d'État. Ce décret supprime un droit de préemption, connu sous le nom de *tantéo*, en vertu duquel le gouvernement, plusieurs établissements publics, la ville de Madrid et quelques autres pouvaient s'emparer des denrées nécessaires à leurs approvisionnements, con-

tre le gré des propriétaires. On se demande pourquoi la suppression textuelle d'une chose implicitement supprimée déjà par les actes constitutionnels, si ce n'est pour jeter de la poudre aux yeux, dans un moment où l'on presse vivement les réquisitions et les emprunts forcés. Il y a de l'humeur et même de l'injustice dans ces réflexions; mais, à vrai dire, il y a quelque maladresse aussi à y avoir donné lieu.

39. — *Madrid, 5 mars 1809* [vol. 678, f° 231]

J'ai reçu la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire, le 17 du mois dernier, et j'ai remis à M. de Campo-Alange le mémoire de M. de Virio, en lui rappelant les bons témoignages rendus en faveur de cet ancien consul général par M. l'ambassadeur de France à Vienne.

Il y a eu, ce matin, cercle à la Cour, et il s'y est trouvé beaucoup plus de monde que les dimanches précédents. Je suis honteux d'avoir à en dire la cause : il s'agissait, pour le grand nombre, de constater par leurs yeux et de pouvoir affirmer, chez leurs connaissances, que le Roi était bien véritablement revenu dans sa capitale. Le voyage de Sa Majesté à l'Escurial avait fait imaginer la fable de son départ pour la France. Le Roi s'était montré hier soir au théâtre pour désabuser d'autant, mais il n'y avait presque que des Français.

J'ai à peine besoin d'ajouter que l'esprit public de Madrid est aussi absurde que jamais. C'est un médiocre inconvénient, sans doute, pourvu que tout reste tranquille, et à cet égard, il n'y a pas à se plaindre; l'ordre est maintenu, les délits sont plus rares, il n'y a pas eu d'assassinats depuis près d'une semaine. Mais il est pénible, d'ailleurs, de voir combien peu le gouvernement se fait respecter. Il n'a pas soutenu le ton de vigueur qu'il

avait paru vouloir prendre, et, comme ceux qui avaient donné les bons conseils semblent découragés pour le moment, la rechute pourra durer.

Le tribunal criminel extraordinaire n'a rien fait et ne fait rien ; on aurait pu le prévoir par les vices qui se sont glissés dans son institution. Les prisonniers sont encore à Madrid ; les officiers et les fonctionnaires civils qui ont refusé le serment ne sont pas même en surveillance ; le bataillon d'infanterie légère qui devait être destiné à la police ne se forme pas.

Il est vrai qu'à la stagnation apparente des mouvements militaires des différents corps de l'armée française se joint l'appréhension d'une nouvelle guerre que l'on suppose devoir attirer toute l'attention de S. M. l'Empereur, et je vois faiblir l'énergie du peu de serviteurs du Roi qui en montraient.

Le Conseil privé, qui aurait dû avoir lieu avant-hier si le Roi n'avait été à l'Escurial, a été tenu hier. Il s'y est perdu beaucoup de temps en discussions épisodiques entre les ministres, et surtout en reproches au ministre des finances. Il paraît que la rédaction d'un décret qui doit faire de l'Escurial un grand dépôt de Hiéronymites [1] est la principale mesure dont on s'y soit occupé. Il a transpiré dans le public que les moines de cet ordre, qui sont à l'Escurial, ont mal reçu Sa Majesté, qui n'en poursuit pas moins ses vues bienveillantes. On parle aussi d'un coup de fusil tiré par un paysan caché derrière des rochers, sur un des soldats du peloton de la garde qui avait précédé le Roi, fait qui ne prouve pas que ces moines prêchent la soumission.

1. Religieux se proposant pour modèle la vie que saint Jérôme menait dans la solitude de Bethléem. Ils avaient été fondés en Espagne en 1370. Leurs principales maisons étaient à l'Escurial, Valladolid, Ségovie.

Une autre mesure, que Sa Majesté a décrétée hier, atteste que son attention se porte sur tout ce qui est immédiatement fesable (*sic*). L'usage d'enterrer dans les églises est réformé pour la capitale, et trois emplacements des environs sont destinés à la sépulture. Cette disposition, publiée dans la *Gazette* d'aujourd'hui, a été vue assez généralement avec satisfaction. Mais M. de Cabarrus a profité de l'avantage de passer deux jours à l'Escurial, avec le Roi, pour faire signer hâtivement un décret qui est accueilli avec beaucoup moins de faveur. Sa Majesté autorise la formation d'une société d'actionnaires qui se chargera de continuer le canal de Guadarrama à Madrid, concède à cette Société un droit de péage pendant dix ans, et lui transfère en propriété des terrains de la couronne bordant le canal. Malheureusement les tentatives faites jusqu'ici pour réaliser cette entreprise importante n'ont pas réussi [1]; le moment est mal choisi pour la reprendre. Il y a quelque chose d'irréfléchi à proposer des souscriptions dans un temps d'extrême défiance, et, avec les meilleures intentions du monde, en cette occasion, le ministre des finances n'a fait que prêter au ridicule.

J'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence, le 1er de ce mois, de M. l'amiral Mazarredo. Il paraît que le Roi n'a pas approuvé qu'il se fût mis en route sans permission pour revenir à Madrid, et a parfaitement saisi le fâcheux effet qui résulterait, de plus d'une manière, de son retour dans la capitale avant la fin de sa mission. Un courrier lui a été expédié avec l'invitation de se reposer à Arevalo.

1. Il s'agissait de joindre le Tage à la Guadiana, et d'aboutir au Guadalquivir au-dessus d'Andujar; c'était pour vivifier tout le centre de l'Espagne. Le plan avait été donné en 1784 par un Français nommé Le Maur. — Voir BOURGOING, *Tableau de l'Espagne moderne*, I, chap. XI.

On avait dit que M. de l'Infantado s'était retiré dans le midi, avec l'intention de s'y embarquer, à la suite de l'expédition de M. le général Sébastiani sur Madridejos et Consuegra. Il s'est ébruité, ce soir, de plusieurs des coteries, qu'on sait assez bien instruites de ce qui se passe dans les provinces, que M. de l'Infantado avait été renvoyé de Séville à Consuegra, avec l'ordre d'avancer sur Madrid.

40. — *Madrid, 7 mars 1809* [vol. 678, f° 237]

Le Roi a tenu, hier lundi, conseil des ministres. Je sais que le vieux bailli Gil de Lemos a été rayé de l'état des capitaines généraux de la marine et de celui de l'ancien Conseil d'État dont devait être formé le Sénat. Replongé, par les mauvaises coteries de Madrid, dans des incertitudes que son grand âge ne peut faire excuser, il s'est obstiné à soutenir qu'ayant prêté son serment au Roi comme citoyen, il n'était pas [tenu] d'obéir aux décrets du 16 février, relatifs aux serments des militaires et fonctionnaires civils. Il a forcé le Roi, par conséquent, à faire un exemple, et son nom a été nécessairement omis dans le travail d'hier. Je ne puis, au surplus, découvrir encore si, au bout de quinze jours d'altercations, les deux partis ministériels, qui repoussaient respectivement quelques-uns des noms désignés le 20 février, ont obtenu du Roi des changements. Le Roi aura démêlé que, d'un côté, on tenait trop à une rigueur de principes qui conduirait à reviser le ministère même, et que, d'un autre côté, on cachait sous de spécieuses objections l'éloignement qu'ont tous les hommes faibles pour les hommes à caractère. S'il n'y a eu ni retranchements ni additions, sauf le nom qui peut-être aura été substitué à celui de M. Gil de Lemos, il

se trouvera en tout vingt-deux conseillers qui, avec les huit ministres, membres-nés du Conseil, formeront le nombre de trente, minimum voulu par la Constitution. A la vérité, deux sont en mission, MM. Navarro et Amoros; deux autres se tiennent prêts à partir au premier ordre, MM. de Montarco et Duran; l'amiral Mazarredo est absent. Il ne resterait, pour le moment, que vingt-cinq membres présents. Mais il est expliqué et compris, depuis le décret du 24 février, qu'il est moins question de la Constitution que d'un provisoire qui en puisse préparer l'application. Si quinze jours ont été gagnés sur le Roi depuis le 20 de février, par ceux des ministres qui tendent de tous leurs efforts à empêcher qu'il n'y ait de sitôt un Conseil d'État, que sera-ce, lorsqu'au lieu d'épiloguer sur tel ou tel nom, il y aura le vaste champ des difficultés sur le règlement et la division en sections? On cherchera les moyens d'arriver au terme où le Roi sera entraîné en Andalousie, à moins qu'il ne prenne la peine de trancher personnellement, et je ne serais pas étonné qu'il ne s'y fût préparé déjà. Dépouillé, comme je dois l'être dans ma position, de tout sentiment étranger à l'esprit d'observation, je reconnais chaque jour davantage que la première racine que poussera le gouvernement royal tient à l'établissement d'un Conseil d'État, que la classe entière des hommes éclairés restera jusque-là dans des défiances à perte de vue, et que le correctif de l'inconsidération dans laquelle plusieurs des ministres sont tombés, en cherchant la popularité là où elle n'était pas, est dans la force que pourra développer une autorité bien plus secondaire, mais plus nombreuse et surtout favorisée par une antique opinion. Il faut dire cependant que les personnes dont j'ai transmis les noms à Votre Excellence ne formeront pas un grand faisceau de lu-

mières; toutes auront leur voix, et le petit nombre seulement aura du courage et de la capacité. L'inconvénient était inévitable; il est plus que compensé; il disparaîtra en partie, lorsque le Roi pourra penser au Sénat ou augmenter le nombre des nouveaux conseillers d'État; l'essentiel était de commencer.

La situation fâcheuse du trésor public et les obstacles de tout genre qui en résultent ont encore été hier un objet de doléances au Conseil privé. Les *gremios* [1] ont poursuivi avec persévérance l'entreprise des vivres pour les troupes françaises qui sont à Madrid, et on est obligé de manquer aux promesses qui leur ont été faites [2]. Le mois d'appointements promis à tous les employés reste en arrière [3]. Les nouveaux régiments, levés peut-être trop précipitamment sous le rapport des hommes et des finances, donnent des embarras que l'on cache soigneusement. Aucun service ne peut marcher. Une somme de 1,500,000 fr., laissée à Bayonne sans prévoyance aucune dans la maison de commerce de MM. Cabarrus, serait d'une extrême ressource dans le moment, malgré sa modicité, et le change est si bas qu'on ne peut prendre d'autre parti que de la faire venir en nature. L'hôtel des monnaies a des matières; le payeur général de l'armée française y a versé l'argenterie saisie dans les maisons confisquées; une foule de particuliers de Madrid, pressés

1. Corps des marchands de la ville de Madrid.

2. « Mon frère, je reçois votre lettre du 7 mars. Je ne conçois pas comment la solde est arriérée. J'ai cependant beaucoup d'argent à Bayonne; comment le payeur général ne le fait-il pas passer? Il faut que ce payeur soit un imbécile. » — L'Empereur à Joseph, 16 mars 1809.

3. « Aucun employé n'était payé, et tous ceux qui avaient passé dans le parti du nouveau roi, ou qui, par leur position particulière, se trouvaient dans l'obligation de le servir, ne recevant aucun salaire, loin de devenir un appui pour lui, augmentaient le nombre de ses ennemis. » Miot de Melito, *Mémoires*, III, 67.

par leurs besoins, y font fondre leurs couverts d'argent pour obtenir des piastres ; on a trop longtemps négligé de remédier aux ruses évidentes des directeurs et ouvriers pour rester inactifs, et sous la surintendance de M. le conseiller d'État Angulo, récemment chargé de cet établissement, le Roi en tire enfin des secours, mais lents, modiques et insuffisants pour l'urgence du moment. La contribution extraordinaire, levée sous le nom d'emprunt forcé sur la province de Madrid et les provinces environnantes, a marché assez bien, aussi longtemps qu'elle a pu être acquittée en approvisionnements ; on en tire plus difficilement de l'argent comptant. A la suite du décret que M. de Cabarrus a proposé à la signature du Roi, le 17 février, une Junte a fixé entre les contribuables de Madrid la quote-part de chacun aux cinq millions de francs demandés à cette ville en particulier. Malheureusement, cette opération a été faite sans bases, contient une foule d'erreurs et est marquée au coin de l'esprit de parti. Les réclamations la tuent, et ce sera beaucoup que de réaliser la moitié de la somme. Le décret portait que les listes seraient publiées; elles l'ont été dans les *Gazettes*. Une faute grave a été de les faire placarder, ce que le Roi n'avait pas dit, et depuis huit jours les murmures sont à tous les coins de rue, au lieu d'être renfermés dans les maisons des contribuables.

41. — *Madrid, 8 mars 1809* [vol. 678, f° 243]

[Mesures pour rouvrir le transit espagnol au commerce français.]

42. — *Madrid, 11 mars 1809* [vol. 678, f° 248]

J'ai reçu avec le billet de Votre Excellence du 25 février la lettre de M. le général Pardo adressée à M. de Campo-Alange, à qui je l'ai remise sur-le-champ.

Des vues générales d'économie, autant que la pénurie des finances, ont porté le Roi à régler sur un pied très étroit les fonds du ministère des affaires étrangères. Une grande réforme a été faite, tant sur le nombre des missions diplomatiques que sur le titre, les appointements et la suite de celles qui sont maintenues. M. de Campo-Alange m'assure que M. le duc de Frias et le général Pardo conserveraient l'intégrité de leurs traitements. Il espère que M. de Cabarrus pourra désormais continuer à faire payer chaque mois à Paris, chez M. le banquier Baguenault, tout le service extérieur. Je ne serais pas étonné cependant que V. E. n'apprît encore que plusieurs objets de ce genre restent en souffrance. Les pensions en pays étrangers resteront notamment dans l'arriéré, aussi longtemps que celles dues dans l'intérieur. La force des choses veut que tout le monde prenne patience.

On ne le fait guère ici. La détresse augmente à mesure que le temps court, parce que le temps cumule les besoins et ne produit pas de ressources proportionnées. Trop de provinces sont encore sous la main des meneurs de l'insurrection et ils réussissent trop bien dans d'autres à empêcher les perceptions. Plus la répression tirera en longueur et plus le Roi verra grossir ses charges, sans acquérir des moyens équivalents d'y faire face. On présage avec inquiétude l'état où l'on trouvera les provinces à soumettre par celui où se trouvent les provinces soumises dans les deux premiers mois de la campagne.

Cette situation rend le public injuste envers le ministre des finances. On ne lui pardonne d'aucun côté de ne pas procurer d'argent au trésor. Je conçois qu'il ait dû baisser dans l'opinion des différentes classes, en raison des erreurs de sa conduite politique. Je conçois que la mobilité de ses idées, sa manie de vider vite un porte-

feuille fait en pleine utopie, et l'étalage de doctrines qu'il affecte à tout propos le décolorent beaucoup dans un temps critique où l'on voudrait moins de parlage et plus de résultats.

Mais il est déraisonnable de lui refuser les talents qu'il a parce qu'il n'a pas celui de faire mieux qu'un autre. Son système antifrançais n'est pas même un bon système espagnol, et ce n'est pas un moindre travers d'esprit que de se constituer le censeur de S. M. l'Empereur, lorsqu'il est le ministre de son auguste frère. Je le blâme assez ouvertement pour n'être pas suspect dans les témoignages que je rends à son infatigable persévérance, et au fait je n'entends personne citer un expédient qu'il ait négligé.

Celui des emprunts chez l'étranger, sans autre gage à offrir que ceux qui résulteront des ressources du royaume après l'entière soumission, n'est devenu praticable que depuis la prise de Saragosse. J'apprends indirectement que M. de Cabarrus s'y était préparé. M. Coesweld, agent de la maison Hope et Cie d'Amsterdam, m'a confié avant-hier qu'il avait été chargé de bonne heure de sonder les dispositions des capitalistes hollandais. Il assure que le Roi pourra faire un emprunt assez considérable et pas trop désavantageux. Mais le dernier emprunt du gouvernement précédent n'est pas rempli encore ; il était tombé très bas ; il a fallu le suspendre. La première opération à faire est de le confirmer et de le compléter ; la maison Hope n'a pas balancé à faire une avance très considérable pour payer aux actionnaires les intérêts échus, afin de soutenir le crédit de l'Espagne ; elle se flatte de le clore assez vite et juge ce préalable nécessaire à la rigueur avant de mettre en négociation un emprunt nouveau. Une circonstance, a continué M. Coesweld, embarrasse le Roi. L'ancien est hypothéqué en paiement au trésor

public de France du capital et des intérêts qui restent dus, aux termes de la convention du 10 mai 1806; ce n'est donc point le Roi qui profiterait, malgré l'urgence de ses besoins, du complément de l'ancien emprunt, à moins que S. M. l'Empereur ne consentît à faire refluer l'hypothèque sur l'emprunt à ouvrir postérieurement. S. M. C. a dû, en conséquence, s'adresser directement à S. M. l'Empereur, et si M. Coesweld ne se trompe pas sur la date où cette démarche a pu être faite, la réponse ne saurait tarder.

J'ai eu l'honneur de mander à Votre Excellence, le 20 du mois dernier, qu'une assemblée extraordinaire des actionnaires de la banque de Saint-Charles avait été convoquée pour le 7 de mars, sous la présidence du comte de Cabarrus. Elle a eu lieu; quelques conférences entre les principaux membres et le ministre des finances avaient précédé. Ceux-ci auraient désiré que la dette de l'État envers la banque fût couverte par une délégation de biens nationaux. Il a été objecté que ce serait établir une concurrence entre les ventes que fera le gouvernement et celles que ferait la banque. La demande a été restreinte à une délégation exclusive de biens dans une partie donnée du royaume. Elle est ajournée. Ces mêmes membres ont sondé le ministre sur le projet de fonder la banque de Saint-Charles sur de nouveaux principes et de l'assimiler à la banque de France; c'était le prendre maladroitement par un de ses côtés faibles. Il s'est récrié sur le vice prétendu de la banque de France, qui n'est suivant lui qu'un instrument dont le gouvernement français s'est réservé l'usage à son profit, et il a soutenu qu'il fallait, au contraire, penser à l'affranchissement complet de la banque de Saint-Charles de toute dépendance du gouvernement espagnol.

Le peu de discussions qu'il y a eu dans l'assemblée du 7 a tendu implicitement vers ce résultat. Une députation a été nommée pour proposer au Roi de reviser les statuts de la banque. Je soupçonne moins M. de Cabarrus d'être en contradiction avec les idées qu'il professait lors de la création de la banque que de viser par les moyens qui séduisent les capitalistes à réformer une banque utile aux opérations de son gouvernement. Ceci ne serait pas malhabile.

43. — *Madrid, 12 mars 1809* [vol. 678, f° 252]

Le silence gardé si longtemps par le gouvernement sur les nominations au Conseil d'État est enfin rompu, et les débats qui ont eu lieu à ce sujet entre les ministres restent seuls dans le secret. Les membres de l'ancien corps appelés provisoirement à siéger au nouveau, ceux des conseillers qui, nommés le 25 juillet dernier, sont confirmés dans leurs titres, et enfin ceux que le Roi ajoute actuellement à ce fond, ont reçu tous ce matin du ministre secrétaire d'État l'avis officiel du choix dont Sa Majesté les honore. La *Gazette de Madrid* a publié en même temps un premier décret royal qui met à exécution celui du 24 février, par lequel était annoncée l'intention de former le Conseil d'État et d'y faire assister un certain nombre de l'ancien, et un second décret qui contient à la fois les nominations confirmées et les nominations faites. Ces deux décrets portent la date du 8. Il y avait eu quelques additions depuis le 6, et au fait rien n'a été définitivement arrêté que dans le Conseil privé de vendredi, 10 de ce mois.

Je prie Votre Excellence d'approuver que je ne substitue pas une nouvelle notice à celle que j'ai eu l'honneur

de lui adresser, le 22 février. Il y a eu trop peu de changements, et je vais les indiquer.

A la place du bailli Gil de Lemos, le Roi a pris dans le vieux Conseil d'État le marquis de Branciforte, capitaine général des armées, ancien vice-roi du Mexique, et grand d'Espagne de la première classe. Beau-frère du prince de la Paix, il s'était enfui de Madrid après la révolution d'Aranjuez. Il a eu beaucoup de peine à se soustraire aux persécutions, dans le coin de la Castille où il s'était réfugié, et récemment est revenu à Madrid. Il est Sicilien de naissance. Les Français l'ont toujours vu de mauvais œil, parce qu'il a beaucoup maltraité ceux qui étaient au Mexique en 1793. C'est un homme médiocre dans tous les genres et très âgé. Les circonstances, plutôt que l'amitié de M. de Cabarrus, l'ont substitué au bailli Gil de Lemos, auquel il est très inférieur sous le rapport des talents.

Le neveu du bailli, M. Gil de Tabonda, sans être compris dans sa disgrâce, est resté hors de ligne, et le méritait par le peu d'empressement qu'il a montré. Il est remplacé par un homme qu'il me suffira de nommer, le marquis d'Almenara, l'envoyé extraordinaire d'Espagne à Constantinople. C'est le seul dans le Conseil d'État, avec le marquis de Cavallero et le comte de Montarco, mais beaucoup plus qu'eux, qui ait des connaissances positives en finances. Aussi sa nomination a-t-elle été contrariée jusqu'au dernier moment, et le délai qu'il mit à se rendre de Paris à Madrid avait empêché qu'il ne fût compris dans le travail du 20 de février.

Trois autres conseillers d'État sont nommés avec les vingt-deux dont V. E. a les noms, et portent le nombre total à vingt-cinq, indépendamment des ministres.

Le premier est don Josef Justo Salcedo, lieutenant

général des armées navales et doyen du Conseil de marine. Il est bien connu de S. M. l'Empereur ; il était de la députation qui a eu l'honneur de lui être envoyée à Valladolid. C'est non seulement un officier de mer très estimé, mais un homme très éclairé, et il sera le seul marin au Conseil d'État avec l'amiral Mazarredo.

Le second est don Zenon Alonso, conseiller des Indes, membre de la Junte de Bayonne. Il passe pour un homme fort en administration et très instruit. Il s'est constamment bien montré dans toutes les affaires qui concernaient des Français, et est partisan du système étroit entre les deux pays.

Le troisième est don Manuel de la Heras, intendant d'armée, conseiller honoraire des Indes et ancien consul général en France, en Angleterre, en Barbarie. Il a dans le cours de son service extérieur rempli des missions importantes. Il entend parfaitement bien tout ce qui tient aux relations commerciales. On ne le suppose pas également fort dans les autres matières. Il est très connu à Paris, et particulièrement, Monseigneur, à votre ministère. Il a montré constamment de l'attachement pour la France et les Français.

Il reste à voir actuellement quand et comment le Conseil d'État sera organisé.

44. — *Madrid, 13 mars 1809* [vol. 678, f° 254]

Hier dimanche, Sa Majesté a reçu à midi, dans la forme ordinaire, tous les fonctionnaires publics et toutes les personnes présentées qui sont venues lui faire la cour. Je ne répéterai pas que le zèle est ralenti depuis un mois.

Dix à onze députations ont eu l'honneur d'être admises ensuite. Le dimanche précédent, il y en avait eu de

Bilbao, de Burgos, de Vittoria, de la province d'Alava, de Saint-Sébastien, de la province de Guipuscoa et d'une foule de couvents de ces différentes parties de l'Espagne. Le Roi continue à entretenir longtemps les membres des députations. J'apprends toujours avec une véritable satisfaction qu'il ne les induit pas en erreur sur les relations qui doivent exister entre la France et l'Espagne, et qu'il les leur représente nettement comme une conséquence impérative des intérêts communs aux deux pays. Sa Majesté a particulièrement insisté, envers les députations venues des rives gauches de l'Ebre, sur l'intérêt propre à cette portion de l'Espagne. Sa bonté s'attache surtout à convaincre les moines que les mesures commandées par les besoins de la monarchie ne nuisent à aucun d'eux individuellement; mais l'esprit de corps repousse cette vérité.

Le Roi, néanmoins, procède successivement à l'exécution du décret impérial du 4 décembre sur les Ordres religieux. Il ne le fait point jusqu'ici en pensionnant et renvoyant dans leurs familles les moines qui voudraient rentrer dans le monde; il fait répartir dans les maisons du même Ordre ceux dont les couvents ont été déjà ou seront ultérieurement supprimés. Cette mesure est motivée ostensiblement sur le désir de procurer aux religieux la facilité de vivre avec plus d'aisance, de se livrer aux pratiques de leurs vœux et de conserver leurs habitudes; son objet réel est l'économie. Beaucoup de moines sont en fuite ou dispersés. Les généraux et chefs d'Ordre des communautés supprimées sont autorisés à les rappeler et à leur assigner l'asile où ils peuvent rentrer. Le décret sur l'Escurial, qui avait été agité dans le Conseil privé, a été signé le 11. Il porte que ce château royal sera désor- mais le dépôt général des moines Hiéronymites de tous les

couvents de cet Ordre. Le Roi se désiste de la partie qui était réservée pour l'usage du souverain et de sa cour [1]; il abandonne aux soins agricoles des religieux les jardins et terrains environnants. Il consacre en principe, dans le préambule de ce décret, que, disposant pour les dettes les plus sacrées du royaume d'une partie des biens des Ordres réguliers, il regarde comme une obligation de pourvoir à l'habitation commode et décente des individus qui en ont joui jusqu'ici. Plusieurs ministres persistent à penser que l'opération désirable eût été de rendre tous les moines à la vie séculière et de leur ôter les signes extérieurs de leur profession. Dès que ce système n'a pas été décrété dans le temps, il semble que ce soit un terme moyen de les réunir tous autant que possible dans de grands dépôts et de les y laisser s'éteindre insensiblement, en dissimulant l'arrière-pensée de ne point permettre qu'ils se perpétuent par des noviciats au tiers du nombre conservé par le décret impérial du 4 de décembre.

Dans un autre décret du 11, le Roi se montre plus sévère en apparence pour les moines de Saragosse, et supprime tous les couvents de cette ville, sans exception. Les religieux qui auront survécu au siège n'en jouiront pas moins, dans la réalité, des dispositions relatives aux Ordres monastiques. Le préambule du décret porte que Sa Majesté, touchée des maux qu'a soufferts Saragosse, a voulu prendre tous les moyens propres non seulement à rétablir cette capitale dans son ancienne splendeur, mais encore à la rendre plus florissante. En conséquence, le mobilier des couvents sera employé en avances aux com-

1. Le château de *San Lorenzo* de l'Escurial comprenait, outre l'habitation des rois, un couvent de religieux (200 Hiéronymites) où se trouvaient les salles capitulaires, l'église, le prieuré, le réfectoire, les cloîtres, la bibliothèque. Voir A. DE LABORDE, *Itinéraire d'Espagne*, III, 160.

munes qui ont le plus souffert; les couvents ruinés ou en trop mauvais état seront détruits, et leurs matériaux donnés aux pauvres dont les habitations ont besoin de réparations. Les autres bâtiments couventuels seront donnés en emphytéose, dont la redevance ne commencera à courir qu'au bout de six ans, aux hommes industrieux qui voudraient y établir des fabriques quelconques. Les revenus des couvents seront consacrés à la dotation des établissements d'instruction et de bienfaisance, à soulager les pauvres de Saragosse et à réparer le temple de Notre-Dame del Pilar. Tout commerçant ou artiste qui viendra s'établir dans cette ville sera naturalisé de droit et pourra commercer avec les Indes. Telles sont les principales dispositions de ce décret remarquable, que quelques personnes regardent comme précoce, et, sous ce rapport, impolitique.

Depuis ce que j'avais l'honneur d'écrire à V. E., le 3 du mois dernier, sur la Commission impériale des séquestres et indemnités, il y a eu de temps à autre des tentatives de tracasseries qui ont été détournées avec beaucoup de sagesse par le président; mais je pressens, à différents indices, qu'un nouvel orage va éclater. Voilà plusieurs jours que j'aperçois des mouvements autour du Roi, pour lui faire adopter une résolution qui, distinguant entre les confiscations que S. M. l'Empereur a prononcées par son décret du 4, et les séquestres et confiscations qui ont été le résultat d'ordres postérieurs, ordonnera saisie nominative, au nom de S. M. C., de ces dernières propriétés.

45. — *Madrid, 14 mars 1809* [vol. 678, f° 259]

Je suis enfin forcé d'entretenir Votre Excellence d'un objet tellement secondaire que j'ai balancé quelques

jours; mais quand les passions prennent toutes les formes pour arriver à leur but, il ne faut pas dédaigner de les observer, même sous celle d'un insecte.

M. de Cabarrus s'était beaucoup intéressé, dès Vittoria, pour faire accorder le privilège d'une nouvelle gazette à un Français qui lui est tout dévoué. et qui, dans l'espérance du succès, a fait venir de Toulouse un rédacteur. Le ministre de la police, qui se croyait fondé à soupçonner la droiture d'intention des deux entrepreneurs, s'est refusé jusqu'à la fin du mois dernier à solliciter en leur faveur l'autorisation du Roi. Ils alléguaient qu'ils avaient déjà fait des frais considérables; ils ont frappé à toutes les portes; ils ont représenté qu'une gazette imprimée en français serait fort utile, et la permission leur a enfin été accordée.

J'envoie à Votre Excellence les quatre premiers numéros qui ont paru, et cette *Gazette* vous sera désormais adressée comme celle de Madrid [1].

Il n'y a rien à dire sur la partie politique; la censure y prenait garde. Mais tout le monde a été surpris de trouver dans le feuilleton du premier numéro l'annonce d'un ouvrage, qu'en dépit de toutes les convenances M. de Cabarrus venait de faire imprimer, de sa pleine autorité. L'ouvrage en lui-même n'a rien de répréhensible; c'est une série d'anciennes lettres à M. de Jovellanos. Le tort du comte est seulement d'avoir choisi un singulier moment et d'avoir intercalé dans son *phœbus* tout ce qui peut réveiller le plus haut degré d'intérêt sur un des chefs de l'insurrection dont le nom a séduit le plus de monde et qui a le plus mésusé du relief que les bontés du Roi lui ont donné. Sa Majesté avait témoigné son déplaisir de

1. Cette collection du *Courrier d'Espagne* n'existe pas aux Archives.

cette publication et désiré que l'édition restât encore quelque temps en magasin. Ce n'est rien que de l'avoir fait annoncer ; un premier extrait suit l'annonce, et dans cet extrait, M. de Jovellanos est porté aux nues autant que M. de Cabarrus même. Tant de personnes ont crié au scandale et prétendu que ce ministre tenait lui-même l'encensoir, qu'on a été confondu de voir le feuilleton du second numéro revenir à la charge. Les feuilletons des troisième et quatrième numéros ont continué néanmoins sur ce ton avec une assurance imperturbable, qui a fait supposer que le Roi avait ses raisons pour laisser prôner M. de Jovellanos [1].

Malheureusement pour les auteurs, l'audace s'était accrue avec l'impunité, et le troisième feuilleton contenait un article plein de mauvaises plaisanteries sur quelques passages des anciens bulletins de l'armée et le discours de l'Institut de France à S. M. l'Empereur, lors de son retour à Paris [2]. Beaucoup de militaires français ont trouvé la dose un peu forte. Le ministre de la police générale en a été averti ; il a cru devoir soumettre les quatre numéros au Roi, qui ne perdait pas son temps à

1. L'Empereur ordonna « qu'on arrêtât partout les exemplaires. » Et Joseph acquiesça en ces termes : « V. M. a parfaitement raison.... Ce n'était pas par malveillance, mais par sotte et puérile vanité que l'on faisait l'éloge de Jovellanos et de Charles III ; V. M. sait mieux que personne combien il est difficile d'empêcher les bévues des gens qui veulent se faire imprimer vifs ou morts. Mais enfin ce journal français, que j'avais déjà apprécié avant V. M., ne me donnera plus d'inquiétudes : il est supprimé » (6 avril 1809).

2. Le dimanche 5 février, l'Institut avait été en corps aux Tuileries ; le président, le sénateur Garat, avait prononcé des paroles emphatiques sur les choses d'Espagne : « Malgré le mot sublime de Louis XIV, il y avait eu longtemps des Pyrénées.... Les Espagnols étaient encore exclus de ces magnifiques échanges de lumière, de ce commerce presque céleste des esprits.... » Mais les bûchers de l'Inquisition étaient « abolis » par l'Empereur qui, « dans le même jour et de la même main, trace l'ordre d'une bataille et des décrets. » *Moniteur*, 7 février 1809.

lire ces rapsodies. Sa Majesté a vu, avec un déplaisir qu'Elle a hautement manifesté, non seulement tout ce qui est relatif à M. de Jovellanos et à l'ouvrage de M. de Cabarrus, mais les réflexions satiriques faites dans le troisième feuilleton. Sa Majesté ne s'en est pas tenue là; Elle a reparlé de cette licence dans son Conseil privé.

Mais, je dois l'avouer à Votre Excellence, je m'attends à voir bientôt percer de nouveau le même esprit, et je n'ose me dispenser de vous en rendre compte d'avance.

46. — *Madrid, 15 mars 1809* [vol. 678, f° 261]

Le Conseil privé de lundi dernier a duré très longtemps, et quelques particularités l'ont rendu fort intéressant. J'ai voulu être informé aussi bien que possible avant d'en parler à Votre Excellence.

La circonstance la moins importante en elle même est celle dont on parle le plus. Le Roi avait fait entrer au conseil M. Miot, comte de Melito, surintendant général de sa maison [1], et M. Ferri-Pisani, comte de Saint-Anastase, son secrétaire du cabinet. Les ministres ont été mécontents, sans oser le témoigner. Leur jalousie n'en a éclaté que davantage hors du Conseil. Je les vois redoubler d'ombrage, même ceux qui, sous les autres rapports, sont raisonnables, contre les personnes qui entourent immédiatement le Roi, et je crains que ce point d'intérêt commun ne les rallie. Ils ont, jusqu'ici, apporté une solli-

1. André-François *Miot*, comte de *Melito* (1762-1841). Entré jeune dans l'administration, ministre à Florence (1795); en Piémont (1796); en Hollande (1799). Membre du Tribunat. Conseiller d'État. Ministre de l'intérieur de Joseph à Naples (1806). Le suivit en Espagne comme Intendant général de sa maison, et vécut dans son étroite intimité. Revenu en France en 1813. Créé comte de Melito (février 1814). Depuis Waterloo, où il perdit son fils et son gendre le général Jamin, se consacra à des travaux littéraires. Membre de l'Institut (1835). Il a laissé des *Mémoires* (3 vol.) publiés en 1858.

citude extrême à écarter en général des grâces du Roi tous les Français quelconques, et ils emploient les grands mots pour maintenir l'exclusion. Ils sont plus particulièrement sur leurs gardes à l'égard de M. Ferri-Pisani, qu'ils supposent viser au ministère de la secrétairerie d'État, et à l'égard de M. Miot, qu'ils craignent de voir entrer au ministère de l'intérieur [1]. Le bruit de la prochaine arrivée de M. le sénateur Rœderer, qui a rempli à Naples le ministère des finances, est un supplément d'inquiétudes.

Je n'en suis pas autrement touché, et je ferme l'oreille aux doléances qu'on me fait parvenir par voies indirectes. Il me paraît que le Roi sera servi avec plus de zèle et de décision si la crainte des rivalités prend racine. D'un autre côté, je ne puis cacher à Votre Excellence que je démêle, dans ceux qui ont suivi le Roi en Espagne, l'opinion que Sa Majesté ne peut aller avec un ministère purement espagnol, et mon opinion à moi est qu'il n'y a rien à gagner, pour l'intérêt de la France, qu'ils entrent en scène. Ils renchérissent sur les Espagnols en jalousie, en idées d'indépendance, en susceptibilités, en préventions contre tout ce qui émane du gouvernement français, et si Sa Majesté avait moins de cet esprit de famille, dont la nécessité est démontrée à sa raison, ce n'est point par eux qu'Elle y serait ramenée.

Mon attention s'est beaucoup plus portée sur l'objet

1. « Je fus appelé au Conseil d'État ainsi que M. Ferri-Pisani, quoique nous fussions Français. Le Roi voulait se servir de l'expérience que nous pouvions avoir acquise dans l'administration pour défendre les projets dont il s'occupait et qui, fondés sur les principes adoptés en France, demandaient des développements qu'on nous supposait plus en état de donner que d'autres. Ce motif d'utilité et surtout l'assurance que nous ne pouvions avoir aucune prétention à des fonctions plus importantes justifièrent, aux yeux de nos collègues, notre nomination. » MIOT DE MELITO, *Mémoires*, III, 68.

dont il a été principalement question dans le Conseil. L'intérêt des finances marche presque de pair en ce moment avec l'intérêt de la conquête du reste de l'Espagne, tant l'épuisement est grand. La marche que M. de Cabarrus a suivie est vivement attaquée, à tort ou à raison. Il n'y a point d'argent; les mesures prises excitent d'universelles plaintes, et l'on ne voit point comment sortir d'embarras, à moins de changer de route. J'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Excellence, de Vittoria, les nombreux décrets systématiques que M. de Cabarrus a fait signer à Sa Majesté dans cette ville. J'y ai remarqué des fautes; on les attaque, et elles se font en effet sentir, à l'exécution. Les ressources de crédit et de rentrée que produirait l'aliénation des domaines ecclésiastiques sont surtout paralysées. On en accuse des dispositions qui paraissent, en effet, fort bizarres. M. de Cabarrus fait recevoir au pair, sans liquidation préalable, toute espèce de créances sur l'État, dont beaucoup sont suspectes, dépréciées, non exigibles, ou peu onéreuses; d'où résulte qu'il n'y a point d'intérêt à offrir des valeurs utiles. Il fait recevoir, d'un autre côté, au prix du cours, une valeur liquide et susceptible d'être utile, c'est-à-dire les *valés;* d'où résulte que les porteurs crient à la violation de la foi publique, et que, calculant fort bien que le cours haussera, chacun d'eux préfère le risque de les garder au risque de prendre des biens nationaux. Le Roi, m'assure-t-on, a remis un mémoire de sa main sur cette question, il y a plus de quinze jours, à son Conseil privé; mais son ministre des finances n'en a pas tenu compte, et cependant le temps se perd. Le Roi a donc fait entrer au Conseil de lundi dernier MM. Miot et Ferri-Pisani. Il a fait appeler ensuite l'homme précisément que M. de Cabarrus avait tenu le plus éloigné, depuis qu'il est dans le ministère, don Ma-

nuel Sixto Espinosa, membre honoraire de l'ancien Conseil d'État ; c'est celui dont M. de Fréville et moi avons parlé dans le rapport sur les finances que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence, au commencement de juin dernier. Le Roi l'a questionné sur le système que suivait M. de Cabarrus. Il a répondu en financier consommé, et, lorsque la question a été mise aux voix par le Roi, tous les ministres, hors M. de Cabarrus, ont opiné avec Sa Majesté pour la réforme des points erronés. Le ministre des finances a lu ensuite un projet qu'il avait préparé ; le Roi en a critiqué le préambule et les dispositions, et il a demandé un nouveau travail. Au bout du compte, cependant, la séance s'est terminée sans qu'on soit convenu des expédients à tenter ; mais la glace est rompue, le concours ouvert, en quelque sorte, et j'espère que bientôt on saura au moins ce que l'on veut faire.

47. — *Madrid, 16 mars 1809* [vol. 678, f° 270]

J'ai reçu le billet de Votre Excellence du 6 de ce mois, et j'ai remis à M. de Campo-Alange la lettre de Saint-Pétersbourg, que vous avez bien voulu m'adresser pour lui.

Ce ministre m'a dit que le général Pardo lui annonçait la signature de la paix entre la Turquie et l'Angleterre [1], présageait une prochaine rupture entre la France et l'Autriche, et annonçait que l'empereur Alexandre conservait les meilleures dispositions envers l'empereur Napoléon. La publication faite dans les journaux anglais de la lettre que ces deux souverains ont écrite d'Erfurt à Sa Majesté

1. La « paix des Dardanelles, » signée le 5 janvier 1809 avec les représentants du Sultan par sir Robert Adair.

britannique [1], et de leur opinion fixe sur les rebelles d'Espagne devrait être d'un bon effet ; mais rien ne tourne à bien pour les affaires de ce pays-ci depuis un certain temps, m'observait M. de Campo-Alange. Ce ministre blâme, dans ses confidences, les tâtonnements dont il est témoin. Son bon sens ne le mène pas à aventurer ses réflexions au Conseil privé, et il est inutile à ceux qui pensent comme lui.

Il est certain que, depuis deux mois que S. M. l'Empereur est parti pour Paris, il n'y a eu d'évident pour le public que l'embarquement des Anglais, qu'il avait déjà chassés sur les côtes, et la prise de Saragosse, à laquelle on croit enfin. Les projets de M. le duc de Dalmatie, que l'on dit devant Lisbonne, ceux de M. le général Saint-Cyr vers le royaume de Valence, ceux de M. le duc de Trévise, les manœuvres de M. le duc de Bellune, l'expédition graduelle des transports d'artillerie pour l'armée qui entrera dans l'Andalousie, sont des choses que la foule ignore ou sur lesquelles elle s'aveugle. La privation des communications avec la plupart des corps en mouvement, le silence du gouvernement, la lenteur apparente des opérations, le désavantage de la saison qui s'avance, les rumeurs mensongères qui circulent avec profusion, entretiennent un déplorable esprit de défiance sur l'issue des événements. Plus sont sensibles les ménagements du ministère, plus la présomption de leurs compatriotes l'attribue à ce même esprit de défiance.

L'opinion généralement accréditée, que la guerre entre l'Autriche et la France est inévitable, ne contribue pas peu à rendre toutes les idées confuses. Je n'attache aucune importance à la sollicitude affectée des ministres, qui, au

1. Le 12 octobre 1808. — Voir : *Correspondance de Napoléon*, n° 14373. Tome XVII, p. 638.

lieu de regarder devant eux, tournent les yeux vers le Danube, me reprochent de leur cacher ce qu'ils croient que je sais, et se plaignent que le Roi ne leur apprend rien. Je démêle trop bien que leur inquiétude se borne à voir s'il ne rentre pas trop de troupes françaises en France, et que, d'ailleurs, ils ne sont pas fâchés que l'attention de S. M. l'Empereur soit engagée loin de l'Espagne. Beaucoup d'indices me démontrent qu'ils se croient d'autant plus maîtres des directions. Mais l'attente d'une diversion du côté de l'Autriche contre-balance, dans les provinces méridionales, l'effet de la prise de Saragosse. Les sentiments de soumission sont comprimés, et les meneurs de l'insurrection trouvent d'autant plus de moyens de la tenir en haleine. Je n'en suis pas moins, Monseigneur, parfaitement tranquille ; les armes achèveront ce que les armes ont commencé. Les provinces souffriront des calamités que le retour à la raison aurait prévenues, et le terme ne sera pas moins atteint.

La diversion que l'on envisage aurait dû être, ce me semble, un motif prépondérant aux yeux du gouvernement espagnol, pour montrer plus de résolution et se désister du plan d'indulgence qui n'a produit que du mal. J'espère toujours que les auteurs du système d'hésitation se piqueront, à la fin, des désagréments qu'il leur attire à eux-mêmes ; mais les différents décrets de rigueur, dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Excellence, n'ont été qu'un vain épouvantail dans les mains de ceux qui devaient les exécuter. Je ne rencontre à Madrid que militaires qui n'ont point voulu prêter leur serment, ou qui n'ont offert de le prêter que comme citoyens, ou qui, l'ayant prêté, se sont abstenus de déclarer s'ils continuaient à servir. Ils croient que le Roi les recherche et les recevra sans difficulté, lorsqu'ils voudront venir à lui.

C'est une espèce de spéculation, même pour se faire offrir des grâces, que de paraître opposant obstiné.

Un décret a été rendu, le 11, par lequel est ordonné le séquestre des biens des personnages de marque absents et qui n'ont pas profité du délai qu'avait donné S. M. l'Empereur. Les noms désignés sont presque tous ceux qui avaient déjà encouru, de notoriété publique, le séquestre impérial ; de sorte que la mesure se réduit encore à vouloir saisir, au nom du Roi, ce qui était saisi au nom et par les ordres de l'Empereur [1]. M. de Fréville s'est adressé à moi, après avoir rendu compte à S. A. S. le prince de Neuchâtel ; je suis occupé à prévenir un scandale. J'aurai l'honneur de mettre cette affaire sous les yeux de Votre Excellence, aussitôt que j'aurai compris ce que veut M. le comte de Cabarrus.

Au surplus, les commissaires royaux, dont j'ai parlé plusieurs fois à V. E., partent successivement, c'est-à-dire ceux qui peuvent se rendre, sans risques évidents, à une destination. M. le marquis de Casa-Calvo est en route pour les provinces de Salamanque et de Zamora ; M. le comte de Montarco, pour le royaume de Léon, la Montaña de Saint-Ander, et, s'il y a lieu, pour les Asturies ; M. le conseiller d'État Amoros, dont les services justifient de plus en plus la bonne opinion que V. E. lui accorde, doit passer incessamment des provinces de la Biscaye à celle de Burgos.

1. Don Vincent Alcala Gallano ; don Antonio Alcala Gallano ; le comte d'Orgaz ; l'archevêque de Tolède ; comte de Puño en Rostro ; la duchesse douairière d'Ossuña ; comtesse de Benavente ; marquis d'Ariza ; marquis de Villafranca : comte de Miranda ; marquis de Villriezo ; comte de Salvatierra ; comte de Noblejas ; marquis de Camarasa ; comte de Castel Florido ; duc del Parque ; marquis de Portago ; marquis de Lazan ; comte de Montijo ; don Antonio Samper ; don Ramon de Villalba : don Lorenzo Calvo ; don Antonio Valdès, de Burgos ; don José Ramirez, de Palencia : marquis de Revilla, de Valladolid (vol. 678, fol. 258).

On pense que le Roi nommera bientôt un de ses mi nistres pour se rendre dans l'Aragon, et un commissair pour la Catalogne. L'amiral Mazarredo, auquel il a si ma réussi de vouloir revenir, qui demande une grâce à chaque pas qu'il fait, et que le Roi paraît soupçonne d'avoir allégué des prétextes plausibles plutôt que fondés a eu ordre de se remettre en route d'Arevalo sur la Co rogne. M. de La Romana s'est embarqué à Vigo, et c sont des bandits que l'amiral a pris pour un corps rebell très redoutable.

Les douze députations dernièrement reçues par le Rc étaient celle d'Astorga, dont on a été longtemps inquiet celle d'Osona, toutes les deux présidées par les évêque de chaque diocèse, celles de Motroco, d'Aranzazu, d Mota, d'Ognate, de Bergora, de Mondragon, de Oyarzun d'Auchavaleta, d'Elquivar, de Deva et d'Azeoltin.

48. — *Madrid, 18 mars 1809* [vol. 678, f° 278]

J'ai appris, des rédacteurs mêmes du *Courrier d'Espa gne*, que le ministre de la police générale avait suspend cette gazette. Ils venaient, s'appuyant de leur rédactio française et de leur qualité de Français, me prier d'inte venir en leur faveur ; la langue n'y fait rien, et je croi devoir rester à l'écart. Je verrai, au reste, lundi prochai s'ils ont trouvé des intercesseurs. En tout état de caus la leçon qu'ils ont reçue les rendra plus circonspects pe dant quelques semaines.

M. le marquis d'Almenara est arrivé aujourd'hui. J'e fais mention à Votre Excellence, parce que je presse qu'il est destiné à jouer un rôle dans le ministère. Il e l'ami de M. d'Urquijo, mais un ami qui influera plut que d'être influencé, et qui saura faire ajouter aux bonne

intentions la mesure qui leur donne plus d'effet. Je ne serais pas étonné qu'il ne fût appelé au département de l'intérieur à la place de M. de Romero, qui conserverait celui de la justice. Ce dernier est peut-être l'homme le plus instruit du ministère, et se montrait le plus ferme jusque dans ces derniers temps. Le défaut d'usage l'a conduit à croire que le Roi goûtait de préférence les conseils de ceux de ses collègues qui voient autrement que lui, et il s'est fait aussi nul que possible.

Il n'y a rien de nouveau sur le Conseil d'État. Le règlement relatif à sa mise en activité et à la division de ses membres en sections, est ce dont on parle le moins depuis une semaine. Cependant le Roi a fait envoyer du travail à plusieurs conseillers.

Il y a eu hier Conseil privé des ministres, comme à l'ordinaire, et ce sont encore les finances qui ont occupé une grande partie de la séance. Le Roi semble déterminé à ne pas rester plus longtemps dans la dépendance des besoins, et à forcer son ministère à lui trouver des ressources. J'ai su de bonne part que Sa Majesté, ayant reçu le compte de situation rendu par la banque de Saint-Charles, et voyant qu'elle avait dix millions de réaux à distribuer entre les actionnaires, a dit qu'il lui en fallait la moitié, attendu qu'il n'était pas raisonnable d'attendre de lui la garantie de la dette de l'ancien gouvernement envers cet établissement sans se faire des titres à sa générosité. M. de Cabarrus s'est restreint à solliciter du Roi la liberté de choisir les mesures les plus propres à effectuer ce prêt.

C'est ici le lieu d'informer V. E. d'une particularité qui n'est pas sans intérêt, dans un moment où tous les capitaux se cachent, où l'esprit public est si en arrière, et où l'on voit cependant le Roi décidé à faire établir un bon système de finances. Je tiens les faits de

M. de Cabarrus même. Plusieurs individus sont venus, séparément et avec mystère, mettre à la disposition du gouvernement différentes sommes qui peuvent monter ensemble à un demi-million de francs. Ils ont déclaré qu'ils se confiaient pour leur remboursement à la loyauté du Roi et à la haute réputation de justice de son ministre ; mais ils ont demandé instamment que le secret de leur démarche fût gardé, pour qu'ils ne fussent pas compromis dans le public.

Une nombreuse députation du royaume de Galice est arrivée hier à Madrid ; le général Alcedo [1] est à la tête. Il a voulu entrer avec une sorte de cérémonie dans la ville, et les voitures qui contenaient les membres de la députation ont défilé à la suite les unes des autres par les principales rues.

Le Roi a reçu hier des nouvelles militaires dont la *Gazette* de ce matin a fait mention. Il paraît qu'on avait eu tort de croire M. de La Romana embarqué à Vigo, et que, si l'amiral Mazarredo a supposé trop facilement que la communication de Benavente à la Corogne était coupée par un corps d'armée, il avançait avec fondement que ce corps existait. M. de La Romana a été rencontré et battu, le 7 de ce mois, sur les confins du Portugal, par une division de M. le duc de Dalmatie. La perte principale paraît avoir tombé sur les restes des régiments venus de Danemark [2].

M. de Fréville vient d'essuyer une bien pénible mortification. M. le colonel Guys, aide de camp du Roi [3], a été

1. Don Antonio *Alcedo*, maréchal de camp (1800). Gouverneur de la Corogne, parent de don Francisco Alcedo y Bustamente, major général, tué à Trafalgar.

2. Combats de Abedès et de La Trepa auxquels les dragons de Franceschi eurent une part glorieuse.

3. Sur cet officier « malheureux », v. Camille Rousset, *Le marquis de Clermont-Tonnerre*, p. 66.

le trouver, et lui a déclaré que Sa Majesté était indignée de sa conduite, lui défendait de paraître désormais en sa présence, exigeait qu'il remît de suite les clefs des maisons mentionnées dans le décret royal du 11, et paraissait disposé à le faire arrêter, s'il ne se soumettait pas. M. de Fréville a répondu, dans les termes du plus profond respect et de la plus juste douleur, qu'il n'avait mérité en rien le déplaisir de S. M. C., et qu'il n'avait encore aucune connaissance des ordres que S. M. l'Empereur aurait pu donner pour que les séquestres qu'il avait ordonnés fussent remplacés par des séquestres royaux. Je crains que la religion du Roi ne soit surprise par des rapports insidieux, mensongers et intéressés [1].

J'espère que demain je pourrai rendre à V. E. un compte exact des causes et de l'état d'une affaire qui a pris, en dépit des plus sages tempéraments, un cours trop violent.

49. — *Madrid, 20 mars 1809* [vol. 678, f° 284]

C'était hier la Saint-Joseph, jour de fête de S. M. C. Une salve d'artillerie l'avait annoncée, la veille. Il n'y a eu d'autre cérémonie extraordinaire que costume de grand gala à la Cour, où, à l'heure du cercle que le Roi tient à midi, chaque dimanche, on n'a pas remarqué plus de

1. Dès le premier jour, cette question des « séquestres » avait irrité profondément Joseph; il ne cesse de s'élever contre ces « petits personnages » de la commission française et de réclamer auprès de l'Empereur, qui lui répond (6 février) que son intention est que « les biens des condamnés lui restent. »

Joseph insiste (19 mars): « Je viens de faire donner l'ordre à M. de Fréville, qui me paraît fou, de remettre les clefs des maisons à l'administration des domaines. S'il s'obstine à me désobéir, je lui ferai donner l'ordre de se rendre en France et le remplacerai par M. Treilhard, auditeur. M. de Fréville est malade sans doute; il ne reconnaît pas mon autorité.... Je prie Votre Majesté de faire rappeler M. de Fréville.... »

monde que de coutume. Sa Majesté a dirigé sa promenade avant le dîner vers le Pardo; le beau temps y avait rassemblé un grand concours de promeneurs. C'est par un effet de sa sagesse accoutumée que Sa Majesté n'a pas voulu que sa fête fût signalée par des illuminations, des réjouissances et autres démonstrations d'usage, dans un temps où les développements de l'esprit public ne reprennent pas encore leurs premiers progrès.

Des députations de Logroño, de Durango, d'Azpeitia, de Aya et de la vallée de Carrauza ont eu l'honneur d'être présentées à Sa Majesté après le cercle.

Le Roi a été le soir à la comédie, dont il goûte fréquemment le délassement. A la fin d'un ballet, un nuage est descendu sur la scène, et les figurants se sont trouvés groupés de manière à entourer de guirlandes de fleurs un portrait de Sa Majesté. On lisait au bas deux vers français. Le Roi n'avait pas été averti. Il s'est retiré vers le fond de sa loge et est sorti peu après. J'ai su ce matin que Sa Majesté avait témoigné le plus vif mécontentement à M. le marquis de Montehermoso, son premier chambellan, chargé des théâtres, qui s'est justifié en observant qu'il n'avait pas été averti lui-même. Le directeur a été mis en prison. Il y avait dans les deux vers :

C'est Lycurgue, Solon, c'est l'aîné des Césars.

Ce dernier hémistiche a surtout excité l'humeur du Roi, qui a cru y apercevoir avec raison une intention qu'en toute occasion il désapprouve, et qui aura peine à empêcher que, tantôt sous une forme, tantôt sous l'autre, on ne tente de déplacer sa position envers son auguste frère.

Je dois prévenir Votre Excellence que, la veille de sa fête, le Roi a daigné me faire annoncer qu'il m'accordait

les grandes entrées, qui auront lieu tous les dimanches, à dix heures du matin.

Je joins ici, Monseigneur, un paragraphe qui a paru hier matin dans la *Gazette de Madrid*. Le mémoire de la Junte d'Aragon au Roi me paraît de bon genre et justifie l'opinion que l'on avait des sentiments que prendraient les Aragonais après la réduction de Saragosse [1]. Il était utile à publier. Je remarque seulement qu'il y est parlé de la capitulation d'une manière contradictoire avec la relation officielle de la prise de cette ville.

On prétend, à Madrid, que ce mémoire est une imposture française, et il sera peint sous ces couleurs dans les provinces où il parviendra. Je croirais presque qu'il serait avantageux au Roi de permettre à la Junte d'Aragon d'avoir avec celles de Valence et de Séville une dernière relation qui serait consacrée à inculquer la nécessité de la soumission.

Votre Excellence se rappellera que les journaux anglais du 10 au 13 février ont donné une lettre interceptée de M. de Morla à M. Joseph de Virués, gouverneur de Cadix. Le bruit court, depuis une quinzaine de jours, que M. de Virués a été massacré. M. de Morla m'a dit hier qu'il en avait la confirmation [2].

Les avis de Cuença et des frontières du royaume de Valence assurent que M. de l'Infantado est allé très déci-

1. Don Mariano Dominguez et le marquis de Fuente Olivar apportaient à Madrid, au nom de la Junte de Saragosse, une promesse de fidélité des Aragonais, « qui, toujours conséquents dans leurs résolutions et invariables dans leur caractère, soutiendront le serment qu'ils ont prêté à Votre Majesté avec la même énergie qu'ils ont mise à soutenir ceux qu'ils prêtèrent aux maisons d'Autriche et de Bourbon. »

2. L'arrivée à Cadix (22 février) d'un bataillon composé de déserteurs allemands et polonais avait excité le peuple; les émeutiers voulaient forcer la prison pour égorger les prisonniers; ils poignardèrent don José Hérédia, le commandant des douaniers. — TORENO, *Révolution d'Espagne*, II, 282.

dément s'embarquer. Les avis d'Andalousie portent, au contraire, qu'il est retourné à Séville et qu'il est un des membres du conseil de régence avec M. de Saavedra et M. de Jovellanos.

C'est ainsi que, suivant les uns, on est disposé, à Valence, à traiter aussitôt qu'une armée française paraîtra, et que, suivant les autres, l'esprit de résistance y règne encore dans toute sa ferveur.

Il est beaucoup plus avéré que M. de La Romana a proposé de se soumettre avec le reste des forces qu'il commande. Je tiens même pour certain que les ordres du Roi ont été demandés à ce sujet, et que Sa Majesté a répondu favorablement. Je sens qu'après la conduite de M. de La Romana en Danemark et les dernières tentatives qu'il a essayées pour relever l'insurrection dans le midi de la Galice, il est difficile de se familiariser avec l'idée qu'il sera pardonné. Mais j'ose penser qu'il est toujours bon de finir, et ce genre de clémence n'est pas celui qui peut nuire au Roi.

50. — *Madrid, 21 mars 1809* [vol. 678, f° 288]

J'ai reçu, jeudi dernier, la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire, le 4 de ce mois, au sujet de la demande que le gouvernement espagnol a faite de la main-levée du trésor public de France sur le reliquat à négocier de l'emprunt de 30 millions de florins en Hollande [1].

1. Lettre de Champagny (vol. 678, fol. 228) qui avait reçu la veille la lettre suivante (*inédite*) de Napoléon: « Je vous renvoie la lettre de M. de Cabarrus. Envoyez-la à M. Laforêt, pour qu'il en confère avec les ministres du roi d'Espagne. Sur ce, je prie Dieu.... Paris, 3 mars 1809. » Autographe original, vol. 678, fol. 225.

En mai 1806, le gouvernement de Charles IV avait ouvert en Hollande un emprunt de 30 millions de florins, en partie pour assurer le paiement de ses dettes à la France et à la Hollande. 23 millions furent réalisés, 9 donnés

J'ai vu M. le duc de Campo-Alange; je lui ai expliqué ce que vous avez eu la bonté de me développer, et je l'ai prié de rendre compte de notre conversation à S. M. C. Le ministre des finances a été autorisé à me demander une entrevue directe qui a eu lieu samedi dernier. Le Roi avait jugé ce moyen plus rapide, et M. de Cabarrus m'a franchement avoué que, dans la position plus qu'épineuse des finances royales, tout ce qui abrégeait les formalités était hautement désirable. Il a déclaré que Sa Majesté trouvait équitables les conditions auxquelles le ministre du trésor public proposait à S. M. l'Empereur la levée de l'opposition mise sur les produits de l'emprunt en Hollande. Le Roi, a-t-il continué, ne se dissimule pas que la clôture de cet emprunt est plus onéreuse à l'heure qu'il est qu'elle ne le sera dans quelques mois; mais toutes les charges lui paraissent légères en comparaison du préjudice que le défaut d'argent apporte chaque jour à ses affaires. En causant avec M. de Cabarrus sur l'étendue du sacrifice, je n'ai pas vu qu'il s'éloignât de l'opinion que le ministre du trésor public a consignée dans le rapport dont vous avez bien voulu me faire part. Le point difficile à déterminer aux yeux de M. de Cabarrus était, d'une part, la quotité du reliquat dû au trésor public de France, aux termes de la convention du 10 mai 1806, et le montant du prêt fait au Roi en 1808. Le reliquat peut être de 7 millions, y compris des intérêts, suivant la manière de compter qui aura

à la France sur les 16 qui étaient dus. Le trésor public de France fit, pour le reliquat de ses 7 millions, une opposition à la banque Hope; cette opposition arrêta la réalisation des 7 derniers millions de l'emprunt. Le gouvernement de Joseph sollicita la mainlevée et la disponibilité de ces 7 millions après leur souscription. Le cabinet des Tuileries accepta à la condition que: 1° Joseph reconnût comme une dette de son propre gouvernement la dette de 1806, et 2° garantît en outre 6 millions 1/2 avancés par l'Empereur en 1808.

été employée au trésor public de France. Le prêt peut être aussi de 6 millions et demi, si par le demi-million on entend les 500,000 fr. qu'il a été permis à M. Baguenault de retenir pour le service du Roi sur les 1,500,000 fr. qu'il devait verser l'automne dernier au trésor public. Les éclaircissements ne pouvant avoir lieu qu'à Paris, M. de Cabarrus m'a demandé si le Roi ne pouvait pas faire rédiger la cédule que le ministre du trésor public estime nécessaire, en se référant à la liquidation à faire sur les lieux. Je n'ai pas aperçu que cela fût matière à doute. Sa Majesté a signé avant-hier un acte dont la teneur générale m'a été communiquée. M. de Campo-Alange m'en a parlé depuis, en m'engageant à en rendre compte à Votre Excellence, et en m'assurant que le Roi avait obtempéré avec la plus entière bonne foi aux conclusions du ministre du trésor public. J'avais compris d'abord que l'expédition de cet acte devait m'être adressée ; j'ai lieu de croire, puisqu'elle ne m'est pas parvenue encore, que l'on aura voulu gagner un courrier ou deux en l'envoyant directement à Paris.

M. Murphi [1], qui, ayant fait la folie de lever un régiment pour l'insurrection, avait été pris et envoyé à Bayonne, était un homme très intéressant pour le ministre des finances. Le Roi l'a fait revenir à Madrid, où il est depuis six à sept jours. Il pourrait dénouer quelques-uns des fils auxquels sont accrochés à Londres des fonds de l'ancien gouvernement espagnol. Je crois que Sa Majesté s'est aperçue qu'il voulait nager entre deux eaux jusqu'à la conclusion des affaires du midi. Il vient d'être mis en surveillance militaire chez lui.

1. Il s'agit peut-être du voyageur anglais Jacques Cavanach Murphy, qui fit de longs séjours dans la péninsule et publia des ouvrages artistiques sur les monuments de l'Espagne.

Une quarantaine des officiers prisonniers laissés à Madrid, et qui ont refusé de prêter leur serment, ont été arrêtés ces jours-ci, et une partie est déjà dirigée sur Bayonne.

Le Roi a reçu cet après-dîner la nouvelle que M. le maréchal duc de Bellune était rentré à Truxillo, après avoir mis en complète déroute les troupes du général Cuesta, et leur avoir pris artillerie et bagages [1].

51. — *Madrid, 22 mars 1809* [vol 678, f° 294]

J'ai reçu et remis à M. de Romero le paquet de Munich que Votre Excellence m'a transmis pour lui le 9 de ce mois. Il regrette que vous ayez pris la peine de lui faire expliquer la méprise toute naturelle qui a eu lieu, et vous prie d'agréer ses remerciements.

Je puis enfin entretenir Votre Excellence du point fixe où paraît être arrêtée l'attaque dirigée contre la Commission impériale. Son président a rendu compte à S. A. S. le prince de Neuchâtel des incidents de chaque jour. Ils se sont succédé avec tant de rapidité, ils ont été si variés, ils ont été enveloppés de tant de mystère, il a paru tant de mauvaise foi dans le langage des agents de l'autorité, qu'il m'a fallu nécessairement attendre que le cabinet prît une position officielle pour bien comprendre la mienne et mettre sous vos yeux un résumé précis de l'affaire.

La Commission impériale est entrée en fonctions vers le 18 de décembre, jour où a été signé le décret qui la

1. Le maréchal Victor avait franchi le Tage (15 mars) et successivement repoussé les Espagnols pendant deux jours; le 19 il entra à Truxillo après un sérieux engagement de cavalerie (général Lasalle). Toute l'armée de La Cuesta et du duc del Parque se retira au delà de la Guadiana, près de Medellin.

constitue. S. M. l'Empereur était alors à proximité. Il laissait subsister avec une haute politique, sur la reprise de l'autorité du Roi, les doutes qu'il n'a résolus que le 16 janvier, la veille de son départ de Valladolid. Tout ce qu'il daignait ordonner n'éprouvait pas de résistance ostensible. Le 22 janvier, le Roi est rentré dans sa capitale; son autorité s'était remontée dans toute la latitude qui lui appartient, et ses serviteurs s'étaient ressaisis patemment de leurs fonctions respectives.

C'est vers cette époque que la Commission impériale a commencé à éprouver un nouveau genre de difficultés et à s'apercevoir qu'elle serait croisée directement et indirectement par les passions locales, sans autre ressource que le recours à mon intervention prescrit au président.

Elle avait eu, dès son installation, à procéder à l'exécution des devoirs conservatoires qui lui étaient imposés : 1° à l'égard des personnes désignées dans le décret impérial du 10 novembre dernier; 2° à l'égard des autres personnes désignées dans des ordres spéciaux de S. M. l'Empereur, transmis au président par S. A. S. le prince de Neuchâtel. S. M. I. avait donné ses derniers ordres la veille de son départ, le 16 janvier. La Commission s'y était renfermée scrupuleusement. Un ordre général, en date du 12 décembre, ordonnait la mise en séquestre des maisons de tous les généraux ou officiers ayant des grades et servant dans l'armée insurgée, et prononçait la confiscation, si, au bout d'un mois révolu, ces individus n'avaient pas profité de l'amnistie accordée par le décret du 12 novembre. La Commission avait borné ses séquestres au très petit nombre d'individus qui lui avaient été particulièrement indiqués, et avait jugé que S. M. l'Empereur étant parti, elle devait laisser en silence à l'action royale l'application ultérieure du principe. C'est

à S. A. S. le prince de Neuchâtel, avec qui le président a eu l'honneur d'entretenir une correspondance à laquelle je suis étranger, à rendre le témoignage qui lui paraîtrait dû à la ligne toute circonspecte que la Commission a suivie.

Mais deux bords, qui d'ailleurs ne s'entendent pas, n'avaient cessé dès l'origine, chacun à sa manière et d'après ses vues, de donner à S. M. C. des ombrages continuels sur les saisies en général que S. M. l'Empereur avait ordonnées en Espagne, et en particulier sur la création d'une Commission impériale de séquestres et d'indemnités ; ce sont les ministres espagnols, d'une part, et de l'autre part, les étrangers [1] au service de la maison du Roi.

Ma correspondance a peint à Votre Excellence le ministère espagnol, les points de ralliement et les points d'achoppement de ses membres. Tous sont chatouilleux au dernier degré sur l'indépendance de la couronne et très adroits à inculquer leurs susceptibilités. Les uns rendent justice à la marche habile que l'Empereur a tenue en Espagne ; ils pensent que le Roi aurait pu y adapter mieux la sienne ; ils opinent pour un système plus analogue à la force, à l'égard de l'insurrection et des insurgés ; mais ils n'ont cessé de regretter que ce système ne fût pas en entier au profit du trésor royal, et ils portent des regards de mauvaise humeur sur ce qui est sous la main impériale. Les autres censurent sans relâche toutes les mesures émanées de l'Empereur ; ils pensent que, si on les avait laissés faire, les choses seraient plus avancées ; ils sympathisent tellement avec l'insurrection, qu'ils la caressent journellement ; ils regrettent moins ce

1. C'est-à-dire les Français.

qui échappe au trésor royal que ce qui est enlevé à leurs compatriotes ; ils aspirent à s'attacher un parti tout formé et voudraient que les individus qui ont subi le séquestre leur eussent l'obligation de rentrer dans leurs propriétés. Il y a donc une action uniforme pour porter le Roi à reprendre successivement sous sa main les biens mis sous le séquestre impérial. Pour remonter aux dix premiers [séquestres], on l'a excité à s'attacher d'abord aux derniers. Tantôt les débats sur les finances ont donné occasion à une transition vers les séquestres ; tantôt les réflexions sur la ténacité de l'esprit d'insurrection ont conduit à supposer que le Roi pourrait négocier avantageusement avec les principaux meneurs, s'il avait la faculté de les rétablir dans leurs biens. La corde de l'indépendance est-elle touchée le moins du monde, la présence des séquestres impériaux est citée comme une atteinte. Souvent on a mis sur le tapis s'il ne serait pas avantageux au Roi de proposer à S. M. l'Empereur un équivalent pécuniaire, payable de terme en terme. J'ai remarqué fréquemment des contradictions palpables dans les discours des uns et des autres. Par exemple, M. de Cabarrus, sur qui pèse le fardeau des finances, prétend parfois qu'il serait hors d'affaire si S. M. l'Empereur n'avait fait saisir ni laines ni maisons ; d'autres fois, il cède à son amitié pour les Fernan-Nuñez, Altamira, Ossuña, etc., et sollicite les suffrages de ses collègues pour intéresser la bienveillance du Roi en leur faveur. M. d'Urquijo penche constamment pour une fermeté soutenue ; cependant il a ses amitiés aussi, et parle volontiers du plaisir qu'il aurait à faire rendre les biens des Ariza, etc. ; finalement tout serait rendu, d'exception en exception, nonobstant les divergences d'opinions politiques entre les ministres.

Quant aux étrangers qui entourent le Roi, leurs calculs

ne sont pas aussi compliqués ni aussi dépourvus d'intérêt personnel; mais, exagérateurs par position de ce qu'ils entendent dire aux autres, ils renforcent leurs arguments dans l'espérance de résultats différents.

Il aurait fallu que le Roi eût une grande impassibilité pour n'être pas de temps à autre accessible aux impressions qu'on s'est étudié à lui donner. J'avais l'honneur de mander à V. E., le 3 février, que Sa Majesté avait daigné redresser M. de Cabarrus, et faire aplanir les obstacles apportés aux opérations de la Commission. D'autres obstacles se sont reproduits et ont encore été aplanis. Le Roi a pris le parti à diverses reprises d'appeler et d'entendre directement le président de la Commission, et l'a constamment honoré de son appui. M. de Fréville s'est fait un devoir de donner à Sa Majesté tous les éclaircissements désirés, de lui remettre la liste des séquestres, de lui exposer les limites dans lesquelles ils étaient restés, de tenir à sa disposition les maisons dont les inventaires et les estimations étaient terminés. Je crois pouvoir avancer que jamais affaire n'a été plus souvent et plns complètement expliquée, et, s'il en fallait des preuves écrites, M. de Fréville en a plusieurs de la main de M. de Cabarrus même, parmi les papiers de la Commission.

Cependant, Monseigneur, il paraît par diverses ouvertures qui viennent de m'être faites, que Sa Majesté, mue par des considérations quelconques, dont assurément la sagesse est hors de question, a traité toute l'affaire des séquestres dans sa correspondance particulière avec S. M. l'Empereur, et en a reçu des communications conformes à ses désirs. Le général Belliard, gouverneur de Madrid, m'assura confidentiellement que le Roi lui a dit que l'Empereur, réservant les dix premiers séquestres

ordonnés, se désistait des autres [1]. S. A. S. le prince de Neuchâtel n'a transmis aucun ordre à cet égard au président de la Commission impériale ; la bonté du Roi pouvait y suppléer ; mais on voulait autour de lui un coup d'éclat.

Sa Majesté a envoyé, le 8 de ce mois, à M. de Fréville, le colonel Expert, un des majordomes de la Maison [2], peu doué de la facilité de remplir un message verbal. Il a demandé les clefs des maisons séquestrées, hors celles comprises dans le décret impérial du 12 novembre. M. de Fréville a observé que tous les séquestres ayant découlé également d'ordres de l'Empereur, il avait besoin d'être délié de ses devoirs par un ordre de sa part. Le colonel Expert s'est retiré, en se plaignant du refus fait à un ambassadeur de S. M. C. M. de Fréville s'est hâté de rendre compte au Roi et de le supplier de l'admettre à l'honneur d'être entendu ; il n'a pas eu de réponse jusqu'ici. Le colonel Expert est entré dans le cabinet de Sa Majesté, lorsque le comte de Cabarrus y était. Tout porte à croire que son rapport a dû être de nature à offenser le Roi. M. de Cabarrus, qui a pris la peine de m'assurer que dans tout ce qui s'est passé depuis, il a été exécuteur passif des volontés de Sa Majesté, se retranche derrière une instruction de plusieurs pages, qu'il a reçue, dit-il. Les deux décrets royaux que j'ai eu l'honneur d'annoncer, le 16, à V. E., ont été signés le 11. Le premier, en date du 9, met sous le séquestre royal vingt-quatre maisons, dont

1. « Mon frère, je ne sais ce que vous voulez dire des correspondances du sieur Fréville. Vous me supposez beaucoup trop occupé des détails. Je me suis réservé les biens des douze familles proscrites, et je ne prétends pas à autre chose. » — L'Empereur à Joseph, 27 mars 1809. — A. F. IV, 879 (Recueil *Lecestre*, I, 300).

2. Le colonel Expert ne paraît pas être resté longtemps à la cour d'Espagne, car nous le voyons blessé grièvement le 14 juin 1809, à la bataille de Raab. Par la suite, il devint général.

vingt sont précisément celles séquestrées en exécution des ordres de l'Empereur, outre les dix comprises dans le décret impérial du 12 novembre. Le second nomme un directeur général des séquestres [1]. M. de Cabarrus a notifié ces deux décrets à M. de Fréville, le 14, dans la forme usitée envers les subordonnés de son ministère.

Veuillez remarquer que d'aucun côté n'arrivaient de lumières sur l'objet que pouvait avoir en vue le gouvernement espagnol. M. de Fréville s'est adressé à moi. J'ai vu les ministres; ils sont restés retranchés comme M. de Cabarrus. Il avait été convenu enfin, entre M. d'Arribas et le directeur général des séquestres royaux, que les commissaires de police se borneraient à reconnaître l'existence des séquestres impériaux, et qu'ils feraient rapport. Il paraît qu'une conférence subséquente entre eux et M. de Cabarrus a changé ce plan qui donnait du temps et permettait, de part et d'autre, de prendre des mesures ultérieures. Le 17, M. de Fréville m'a prévenu qu'un des commissaires de police s'était présenté dans une des maisons et n'avait voulu avoir aucun égard pour le séquestre impérial. Permettez, Monseigneur, que je me réfère actuellement aux pièces que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Je joins ici, sous le n° 1, la lettre que je me suis hâté d'écrire à M. de Fréville, le même jour, pour qu'il m'envoyât les pièces dont j'ai vu que j'avais besoin pour intervenir d'office; sous le n° 2, la lettre que j'ai envoyée, le lendemain, à M. de Campo-Alange; sous le n° 3, la réponse évasive que j'en ai reçue hier; et sous le n° 4, la réplique qu'il m'a paru indispensable de faire [2].

1. François Gallardo, secrétaire des finances, fut nommé « Directeur général des biens de la couronne. »
2. N° I (fol. 273). N° II (fol. 281). N° III (fol. 287). N° IV (fol. 292).

Mais, pendant que j'écrivais à M. de Campo-Alange, le 18, les commissaires de police achevaient leurs opérations. Ils ont croisé les scellés impériaux et tenu une conduite contraire à toutes les bienséances. M. de Fréville n'a laissé paraître aucun membre de la Commission ni constater ces faits, par un sentiment de convenance que V. E. appréciera. Les commissaires de police, au contraire, qui avaient sans doute leurs instructions secrètes, ont rapporté que la Commission impériale avait croisé les scellés royaux et plusieurs autres absurdités dont le Roi a reconnu depuis la fausseté. C'est cette circonstance qui a provoqué, le 18, la visite à M. de Fréville, dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence le jour même. Le 19, le général Belliard, gouverneur de Madrid, a fait prendre dans la salle des séances de la Commission les clefs des maisons.

Il était si simple, Monseigneur, de faire demander si M. de Fréville avait reçu de Paris des ordres analogues à ce que S. M. l'Empereur aura vraisemblablement mandé à son auguste frère, et, dans le cas contraire, de me faire connaître officiellement ces dispositions, pour que j'en fisse part à M. de Fréville, que, si je ne connaissais pas l'esprit qui circule autour du Roi, je serais profondément étonné de ce qui s'est passé.

52. — *Madrid, 23 mars 1809* [vol. 678, f° 298]

[Difficultés de douanes à la frontière franco-espagnole pour le transit des cotons.]

53. — *Madrid, 24 mars 1809* [vol. 678, f° 302]

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence la traduction d'un office que je viens de recevoir, en date d'aujour-

d'hui, de M. le duc de Campo-Alange, au sujet de la cédule que le Roi a signée, le 19, en acquiescement aux conclusions du rapport que le ministre du Trésor public de France a soumis à l'approbation de S. M. l'Empereur, relativement à la mainlevée demandée par S. M. C. sur le reliquat de l'emprunt ouvert par l'ancien gouvernement espagnol en Hollande. Cette démarche officielle est un supplément d'engagement et m'avait été annoncée dimanche dernier avec une expédition du décret qui, toute réflexion faite, aura sans doute été envoyée à Paris directement, le soir même.

Un jeune négociant français [1], échappé de Valence le 12 de ce mois, est arrivé à Madrid et m'a fait un rapport dont j'ai pensé que Votre Excellence accueillerait une copie ; j'en envoie une seconde à M. le maréchal Jourdan ; il s'y trouve des particularités intéressantes. Il paraît que quelques factieux, coalisés avec la populace dont ils font leur instrument, maîtrisent encore la Junte, mais que les nouvelles de la Galice, de l'Aragon, de la Catalogne, n'ont pas percé sans utilité. C'est à peu près l'idée que les hommes les plus instruits se font des Juntes méridionales et de Séville même, tandis que les coteries de la capitale ne parlent que des forces innombrables de l'Andalousie.

M. le général Sébastiani est en mouvement avec son corps d'armée, et M. le maréchal duc de Bellune s'avance d'un autre côté.

J'ajoute, Monseigneur, aux *Gazettes* que j'ai l'honneur de vous envoyer régulièrement, une gazette nouvelle qui vient d'être autorisée sous le titre de l'*Impartial*. Elle est rédigée par M. le chanoine Estala, homme de beaucoup

1. Il se nommait Joseph Pélissier ; il avait quitté Valence et laissé la ville en pleine insurrection le 12 mars. On peut lire son rapport : vol. 678, fol. 250.

de mérite et très connu par ses opinions parfaitement intentionnées. J'enverrai désormais séparément les exemplaires destinés pour le cabinet de S. M. l'Empereur.

54. — *Madrid, 26 mars 1809* [vol. 678, f° 310]

Le temps approche où l'on pourra juger si l'insurrection conserve encore quelque consistance ou n'est plus qu'un appareil artificiel. On croit que M. le duc de Bellune doit être entré à Mérida en ce moment, également en mesure de faciliter les opérations de M. le maréchal duc de Dalmatie en Portugal, et de prendre la grande route de Séville, pendant que le général Sébastiani continue à manœuvrer comme s'il voulait forcer le passage de la Sierra-Morena. Il y a lieu d'espérer qu'avant deux mois le Roi sera maître de toute l'Espagne, sauf peut-être deux ou trois sièges et quelques rassemblements çà et là qui exigeront l'emploi de colonnes mobiles.

Malgré la constance opiniâtre de Madrid, il devient plus palpable chaque jour que les meneurs ne se flattent pas de tenir dans le midi. Tous ceux qui s'y sont réfugiés ont soin, à la vérité, d'alimenter par de fausses rumeurs les incertitudes ou les folles espérances de la capitale et des provinces soumises. On peut apprécier le peu de confiance qu'ils ont dans leurs ressources par les avis privés qu'ils font donner à leurs familles. Ils attirent près d'eux leurs mères, leurs femmes, leurs enfants. Une foule de symptômes annoncent qu'il y a de la réalité dans le projet de s'embarquer pour l'Amérique qui leur est attribué.

Je regarde toujours comme bien douteux que les personnages rassemblés à Séville puissent échapper à l'attention de la populace. On les soupçonne de compter sur Cadix comme dernière retraite, lorsqu'ils verront s'avan-

cer sur la capitale de l'Andalousie une armée capable de la réduire ; ils seront vraisemblablement retenus par ce même peuple qu'ils ont fanatisé. M. de Florida-Blanca s'était montré plus prévoyant, en évitant d'engager dans Madrid la Junte centrale de gouvernement qu'il présidait.

On croit être ici bien informé que le brigadier général don Félix Colomb, qui s'est échappé de Madrid, il y a six semaines environ, a pris le commandement de Cadix. Son frère, don Joseph Colomb, le conseiller de Castille, que la clémence du Roi a fait revenir, lorsqu'il était en route pour Bayonne, s'est échappé aussi et a été le rejoindre. Le duc de Veraguas, l'aîné des descendants de Christophe Colomb, que l'on croyait parti de la Corogne avec les Anglais, a fait voile pour Cadix [1]. Cette apparence de rendez-vous de frères, dont on suppose que le nom sera puissant dans le nouveau monde, ajoute à la persuasion où sont les ministres du Roi qu'une grande partie est liée sous l'influence des Anglais pour détacher les colonies espagnoles du corps de la monarchie. Je pense que c'est tirer de bien loin des sujets d'inquiétude.

M. d'Azanza m'en a témoigné, qui paraissent avoir des fondements plus solides, sur l'action qu'exerce encore dans les États-Unis l'agent diplomatique d'Espagne [2]. Il craint qu'il ne se soit livré aux impulsions qu'il aura

1. Les trois frères étaient : Don Mariano *Colon de Toledo y Larreategui Ximenez de Embrun*, duc de *Veragua* et de *La Vega* (1790), marquis de la Jamaïque, amiral des Indes, vice-roi et gouverneur perpétuel, grand d'Espagne, grand-croix de Charles III et d'Isabelle la Catholique, membre du Conseil de Castille, président du Conseil des Finances, surintendant général de la police. — Marié à Maria Ramirez de Baquedano y Quinoñes.

Don José Joaquin *Colon de Toledo....*, conseiller de Castille, chevalier de Charles III ; marié à Josefa de Sierra y Sarria. Il écrivit un ouvrage estimé : *Juzgados militares de España* (1788, 4 vol.).

Don Félix *Colon de Toledo....*, brigadier des armées royales (1793), commandeur de Saint-Jacques.

2. Don Nicolas *Blasco de Orozco*.

reçues de M. de Cevallos et n'entretienne de là des liaisons dangereuses au service du Roi. M. Erwing, le chargé d'affaires des États-Unis près de la cour de Madrid, a été gagné évidemment et reste à Séville.

J'ai, au surplus, reçu hier soir et communiqué immédiatement à M. le duc de Campo-Alange, pour qu'il en fasse part de suite au Roi, une lettre par laquelle S. Exc. le ministre de la marine et des colonies m'annonce qu'il est chargé de faire partir par différentes expéditions qu'il prépare les paquets, gazettes et proclamations que le gouvernement royal voudrait faire tenir dans ses possessions d'Amérique. Je crois que cette offre amicale de S. M. l'Empereur à son auguste frère vient d'autant plus à propos qu'un des objets principaux de l'envoi de M. de Mazarredo, le 31 janvier dernier, était, ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Excellence, l'expédition de quelques avisos pour les colonies. Ce ministre s'est arrêté de nouveau en route et mande qu'il est malade. Il était bon qu'il fût loin ; je commence à croire qu'il serait mieux qu'il fût près.

Il y a eu avant-hier un long Conseil privé. Les affaires de finances continuent à y prendre beaucoup de temps. On dit que le nouveau travail sur la dette publique et les aliénations de biens ecclésiastiques ou domaniaux est très avancé. Il n'y a encore sur le tapis ni règlement ni projet de partage en sections relativement au Conseil d'État. Il paraît cependant qu'aussitôt que le travail dont on s'occupe sera prêt, il y aura une séance du Conseil, et que les décrets ne seront signés qu'avec la formule dont le public est impatient.

Les ombrages conçus par les ministres, dont j'ai eu, Monseigneur, l'honneur de vous parler, le 15 de ce mois, et qui les avaient réellement rapprochés, sont suspendus

pour le moment. Le Roi a encore une fois fait entrer au Conseil privé le surintendant général de sa Maison et le secrétaire de son cabinet; mais on a compris que c'était uniquement parce que Sa Majesté avait à faire traiter encore de quelques points sur lesquels elle leur avait donné ses idées à rédiger. Comme M. d'Espinosa y a été appelé aussi, je soupçonne que le Roi a été bien aise de conserver la forme de sa première comparution pour le soustraire d'autant plus aux jalousies.

Après avoir fait arrêter et partir un certain nombre de prisonniers, le Roi a fait prendre par le gouverneur de Madrid des mesures pour mieux surveiller ceux qui sont admis à rester. Ils sont soumis à un appel réglé, de deux jours en deux jours.

Le Roi a pris une autre mesure qui, sage en principe, était surtout nécessaire dans les circonstances actuelles. Il ne pourra y avoir désormais de conventicules des Ordres religieux qu'avec la permission préalable du ministre chargé des affaires ecclésiastiques, et les conventicules ne pourront être présidés que par les chefs habituels.

55. — *Madrid, 27 mars 1809* [vol. 678, f° 314]

Après avoir admis hier matin, à l'heure accoutumée, les personnes honorées des grandes entrées, le Roi a été entendre la messe des Rameaux dans la chapelle du palais. Sa Majesté la fait célébrer, les dimanches ordinaires, dans la chapelle particulière de son appartement. Le Roi a tenu cercle ensuite à midi. Voilà deux dimanches de suite qu'il n'y a point d'audience diplomatique après le cercle. M. de Bourke n'ayant point encore ses lettres de créance, le ministre de Hollande qui doit remplacer M. de Verhuell n'étant point nommé, il paraît que le Roi a trouvé bon de rendre plus rare une cérémonie

qui constatait trop combien peu de représentants des cours étrangères se trouvent près de son auguste personne.

Des députations de la Corogne, de Soria, de Cervera, del Rio Albana, de Bermès et de différentes communautés religieuses ont eu l'honneur d'être présentées, vers les une heure. Il est sans doute d'un effet utile que l'on apprenne dans les provinces que les députations se succèdent fréquemment ; mais je crois m'apercevoir que les ministres dont le système prévaut leur donnent le canevas des discours qu'elles tiennent. Il n'y est jamais question d'offrir des secours, mais toujours de solliciter des soulagements et de louer la douceur du Roi. La *Gazette* officielle même rend toujours un compte monotone de ces présentations, et, au lieu de faire ressortir les très sages et très exhortatives réponses que Sa Majesté daigne faire, elle ne parle que de l'affabilité qui y règne. Ce mode ne prend pas sur un peuple qui ne cède qu'à la force, qui le sait bien et qui trouverait plus naturel qu'on lui dît que bon gré, mal gré, il sera heureux. Lorsque le cours irrésistible des choses aura produit une soumission générale, je ne serais pas étonné d'en voir réclamer l'honneur par ceux mêmes dont tous les gens sensés accusent aujourd'hui la faiblesse.

A mesure que les événements marchent, Monseigneur, il est facile d'apercevoir que l'on commence à douter en Espagne que la guerre, regardée comme certaine entre la France et l'Autriche [1], puisse rendre de l'ascendant à

1. « Mon frère, la guerre paraît imminente ; j'ai fait partir mes équipages. Je désire avoir le général Lasalle. Les généraux de cavalerie en Espagne ont besoin de peu d'habitude. Remplacez ce général comme vous voudrez et envoyez-le-moi sans délai. » — Napoléon à Joseph. 25 mars 1809.

« Je désirerais pouvoir bientôt renvoyer à V. M. une partie de ses troupes. Le général Merlin est parti pour remplacer le général Lasalle.... » — Joseph à l'Empereur, 3 avril 1809.

l'insurrection. J'ai même à citer à Votre Excellence un fait curieux qui prouve la justesse des moyens que S. M. l'Empereur avait adoptés à l'égard des Espagnols. Le bruit a couru, ces jours derniers, qu'il se pourrait que S. M. C. fût appelée à régner à Vienne. Dans toutes les coteries où il a été colporté, on s'est récrié qu'après avoir introduit en Espagne le roi Joseph, sans consulter le vœu de la nation, il serait étrange de le lui ôter.

Le décret du 11 de ce mois, qui nomme M. Gallardo directeur général des biens réunis ou à réunir à la couronne, a été publié le 15. Celui du 9, qui prononce le séquestre sur vingt-quatre individus, pour cause d'absence après le terme prescrit par S. M. l'Empereur, n'est pas publié encore. Je présume que S. M. C. attend une réponse de son auguste frère. Le Roi m'a fait l'honneur de me parler hier de cette affaire. Il m'a témoigné que, dans l'ignorance où je devais être de ce qui avait été traité dans la correspondance directe, mes lettres à M. de Campo-Alange lui avaient paru aussi naturelles qu'elles sont mesurées. Il a daigné me dire qu'au premier moment de liberté, il me communiquerait l'autorisation dont il s'est appuyé. Il a eu la bonté de sentir qu'une communication préalable aurait été préférable. Il s'est plu à reconnaître qu'après avoir fait vérifier les rapports qu'on lui avait faits pour l'indisposer contre M. de Fréville, il en avait aperçu la fausseté et lui rendait entière justice.

56. — *Madrid, 28 mars 1809* [vol. 678, f° 320]

Les ministres disent, et je ne découvre pas jusqu'à quel point ils sont bien informés, que les membres de la Junte centrale de gouvernement, ainsi que ceux qui composaient le Conseil de régence, ont réussi à se tirer de Séville et se

sont réfugiés à Cadix [1]. On prétend qu'ils ont laissé derrière eux une proclamation fulminante déclarant traîtres à la patrie tous ceux qui se sont soumis ou se soumettraient au Roi. On conjecture que la Junte suprême de Séville, qui a toujours été peu docile envers cette soi-disant autorité nationale, a facilité un éloignement qui lui laisse plus de liberté.

La crainte d'un embarquement pour l'Amérique espagnole tire le gouvernement de l'assoupissement où il est resté si longtemps à l'égard de ces possessions lointaines.

J'ai reçu, dans la nuit, de M. d'Azanza, et transmis au ministre de la marine et des colonies sept gros paquets de lettres pour l'île de Porto-Rico, pour l'île de Cuba et la Havane, pour la Nouvelle-Espagne, le Mexique et la Vera-Cruz, pour le royaume de Grenade, la côte ferme de Carthagène, pour le golfe de Venezuela, Carracas et Guayra, pour Rio de la Plata, Buenos-Ayres et Montevideo, pour le royaume du Pérou et Lima [2].

M. d'Azanza m'a demandé une lettre de recommandation adressée au ministre de S. M. l'Empereur près des États-Unis, en faveur de don Juan Antonio Suarez, qui vient de partir pour Bordeaux et doit s'y embarquer pour Philadelphie, d'où il cherchera les moyens de pénétrer à Cuba. Il est chargé d'y pratiquer les intelligences propres à retenir cette colonie dans les liens de la métropole et à y ouvrir des relations avec la terre ferme. Son séjour dans les États-Unis doit être aussi court que possible. J'ai

1. Ce bruit se répandit dans toute la péninsule. La Junte ne devait cependant quitter Séville qu'en mars 1810.

2. Un ancien moine, Luis Gutierrez, et un jeune homme nommé Echevarria rédigeaient à Bayonne une « Gazette » écrite en espagnol, qui avait pour but de préparer en Amérique les esprits en faveur du roi Joseph. Ils furent découverts et secrètement exécutés à Séville, au mois d'avril 1809. — TORENO, *Révolution d'Espagne*, II, 279.

prié M. le général Thureau [1] de lui accorder les secours et protection dont il pourrait avoir besoin et de lui faciliter le passage à l'île de Cuba. Il doit éviter de se faire connaître pour un agent du Roi à tout autre qu'au ministre de France, à moins que les circonstances le lui permettent sans inconvénient. Il a des lettres de son gouvernement pour le chargé d'affaires et consul général d'Espagne dans les États-Unis ; mais il lui est prescrit de ne point s'ouvrir à lui avant d'avoir toute certitude qu'il n'a cédé à aucune influence contraire à ses devoirs envers le roi Joseph Napoléon. Je ne devais pas balancer à donner la lettre qui m'était demandée.

Le ministre des Indes aurait désiré plus. Il ne m'a pas dissimulé qu'une variété de données et le plus absolu silence induisaient le Roi à craindre que son chargé d'affaires à Philadelphie ne se fût laissé surprendre par les fauteurs de l'insurrection, et que le cabinet de Madrid en était même à ne plus savoir quelles sont à son égard les dispositions du gouvernement des États-Unis. Il m'a dit qu'il serait agréable à S. M. C., si je me croyais en position de le faire, que je priasse le général Thureau non seulement d'éclairer la conduite des agents espagnols, mais de sonder les intentions du président [2] et de son ministère, et d'en informer le Roi le plus promptement pos-

1. Louis-Marie *Tarreau de Garambouville*, 1756-1816. Capitaine (1792). Cousin du conventionnel régicide, il fut employé en Vendée et fait général de brigade puis général de division (1793). Commandant les colonnes infernales de l'armée de l'Ouest (1794), il se rendit célèbre par ses massacres, ses pillages et ses incendies. Servit en Suisse. Ministre de France aux États-Unis (1804-1811). Baron de l'Empire (1812). Fit les campagnes d'Allemagne (1813). Se rallia bruyamment à Louis XVIII dont il reçut la croix de Saint-Louis en 1814. Il a donné le premier ouvrage publié sur les luttes de la chouannerie : *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre en Vendée* (1795).

2. Thomas *Jefferson* (1743-1826) qui, le 4 mars 1809, quitta la présidence qu'il occupait depuis 1801. A l'heure où écrivait M. de La Forest, le nouveau président était James Madison.

sible. J'ai observé à M. d'Azanza qu'autant il me paraissait naturel que le Roi comptât sur le zèle des serviteurs de son auguste frère, autant Sa Majesté trouverait juste qu'aucun d'eux ne s'écartât de l'ordre du service. J'ai établi la différence entre une lettre de recommandation de ma part en faveur de don Antonio Suarez et une direction politique qui ne doit émaner que de S. M. l'Empereur. Il a été convenu que je me bornerais à rendre compte à Votre Excellence de ce que S. M. C. voudrait que le général Thureau fût autorisé à faire. Il n'y a, d'ailleurs, aucune perte de temps dans ce référé à mon gouvernement, et je suis convaincu que la lettre que S. M. l'Empereur chargerait Votre Excellence d'écrire au général Thureau arriverait à temps à Bordeaux ou ne manquerait pas d'autres occasions.

V.

RETOUR OFFENSIF DES ALLIÉS

Avril. — Tout le monde reste sur l'expectative: Soult s'installe à Oporto, Victor attend dans la vallée du Tage. Sébastiani demeure immobile du côté de Tolède, Lapisse devant Ciudad Rodrigo. — Ce dernier, ayant l'ordre de se relier au duc de Bellune (8), force le Tage à Alcantara (12), arrive à Mérida (17), rejoint Victor (19) et garde avec lui la position d'attente en face de la nouvelle armée de La Cuesta et de la nouvelle armée de Vénegas.

Toute l'activité se porte dans la Galice où La Romana a enlevé Villafranca (17 mars) et soulevé les paysans. Le maréchal Ney, laissant des garnisons à la Corogne, à Santiago, au Ferrol, s'installe à Lugo, parcourt le pays et repousse La Romana dans les Asturies (20 avril).

En Catalogne, Reding a recruté, organisé 40,000 hommes pour aller au secours de Saragosse, mais il a été battu et blessé à Valls (25 février) par Gouvion Saint-Cyr, puis bloqué à Tarragone. Reus nous a ouvert ses portes (1er mars), mais Tortose nous oppose de la résistance; le siège de Tarragone est levé (20 mars).

Pendant que le duc de Dalmatie joue au souverain à Oporto, il a cependant lieu de craindre de voir ses communications coupées: les Portugais avec Silveyra l'ont suivi, sont redescendus des monts Cantabriques, ont repris Chavès, Braga, Guimarens, Amarante; les Espagnols rentrent à Orense, reprennent Vigo, assiègent Tuy. Alors Soult envoie contre Silveyra le général Loyson et le général Heudeley qui est vainqueur à Tuy (10 avril).

Mai. — Loyson refoule également Silveyra à Amarante (2). — Mais les Anglais sont en force en Portugal, où le maréchal Beresford est généralissime; sir Arthur Wellesley, débarqué à Lisbonne (22 avril) avec des troupes fraîches, se concentre à Coïmbre, en part (9 mai) pour attaquer Soult, qui, surpris à Oporto (12), se retire en hâte sur Peñafiel (13), oblique à Braga (14), opère une retraite pénible (16), traverse Montalegre (17), repasse la frontière (18), atteint Orense (20-21) et arrive (23) à Lugo, où il peut joindre les troupes du maréchal Ney, qui, lui, a culbuté les Espagnols aux ponts de Pennaflor et de Gallegos (18), reconquis Oviedo (19), obligé La Romana de prendre la mer à Gigon (20).

Dans l'Aragon, l'armée de Lannes (qui est rappelé en France) est comme disloquée par le nombre des blessés, des malades et le départ des régiments dirigés en Allemagne. Le général Suchet réorganise de son mieux ces forces affaiblies attaquées incessamment par les Espagnols.

Le duc de Bellune a continué ses manœuvres vis-à-vis de La Cuesta, et il s'appuie entre Truxillo, Merida, Alcantara, protégeant Madrid où le roi Joseph reste sans nouvelles précises des opérations de Soult.

Juin. — Ce dernier quitte Lugo pour se rendre dans la province de Léon; il exécute des marches pénibles et infructueuses jusqu'à Benavente (27) où il se réorganise derrière l'Esla. — Ney, dans le sud de la Galice, n'est pas plus heureux.

Quant au duc de Bellune, il manœuvre sans meilleur succès dans la vallée du Tage, il coupe le pont d'Alcantara (10), passe à Almaraz et se retire derrière le fleuve.

Blake, à la tête de l'armée de Valence renforcée, renouvelle ses tentatives du côté de Saragosse qu'il voudrait reprendre à Suchet, mais il essuie deux défaites cruelles à Maria (15), à Belchite (18).

M. de La Forest continue ses détails sur le Conseil des ministres à Madrid, l'ouverture des séances du Conseil d'État et les membres de cette assemblée; il dit comment deux voyages du Roi à Tolède et à Aranjuez ont été mal vus par la population madrilène, toujours hostile et en éveil pour interpréter d'une façon défavorable la conduite de Joseph. — Les « guerillas » autorisées par la Junte de Séville interceptent les courriers. — La présence du sénateur Hœderer, envoyé de Paris auprès de Joseph, excite la jalousie des ministres. — Et la mission de l'Espagnol Sotelo auprès de la Junte de Séville, où l'a envoyé secrètement le Roi, semble sans résultat.

M. de La Forest estime que le succès en Espagne est subordonné aux événements d'Allemagne; chacun attend anxieusement les résultats de la guerre contre l'Autriche.

57. — *Madrid, 1er avril 1809* [vol. 678, f° 328]

Les derniers jours de la semaine sainte ont donné au Roi l'occasion nouvelle de se montrer à ses sujets sous un rapport que leur goût pour les pratiques extérieures de la religion rend toujours intéressant pour eux. Sa Majesté a tout fait disposer pour aller avant-hier visiter à pied, en costume de prince français, les églises principales de Madrid; l'abondance de la pluie a empêché cette cérémonie. Le peuple a reconnu au moins la pieuse intention de son souverain. L'usage des Rois Catholiques, que

Majesté a voulu reprendre, n'avait été interrompu que
ndant le règne de Charles IV, qui, dans la saison
uelle de l'année, n'était jamais dans sa capitale. Hier
u lieu la procession annuelle dans laquelle les diffé-
ntes confréries de la Passion exposent, aux yeux d'une
lle immense, les groupes sculptés qui en représentent
ntes les scènes. Cette procession défilait autrefois de-
nt le balcon du palais, sous les yeux du Roi. Chaque
nfrérie s'arrêtait à son tour, pour laisser au Prince le
mps de faire ses prières, et ne se remettait en marche
r'après en avoir reçu le signal. Le Roi a permis que le
ême hommage lui fût rendu. Entouré des officiers de sa
aison, de ses ministres et de toutes les personnes qui
nt l'honneur des grandes entrées, il a reçu, du haut de
on balcon, chaque confrérie, et, ce qui a fait une pro-
onde impression sur le peuple dont était remplie la
rande place du palais, s'est agenouillé devant chaque
ainte représentation, pendant la durée de chaque prière;
'était une innovation. Si la lugubre solennité de la pro-
ession avait permis que le peuple se livrât à l'émotion
u'il a éprouvée lorsqu'il a vu Sa Majesté manifester plus
e respect encore que ses prédécesseurs pour les groupes
e la Passion, il aurait évidemment jeté des cris de *Vive
e Roi*, malgré l'indifférence dans laquelle il était re-
ombé depuis six semaines Sa Majesté s'est rendue en-
uite à l'église du palais, où il y avait beaucoup de monde,
t a entendu chanter le *Stabat* de Pergolèse. Rien n'est
ndifférent à observer dans la position où se trouve en-
ore Sa Majesté vis-à-vis de la masse de ses sujets. Je
ois les hommes bien intentionnés louer autant la sagesse
u Roi dans la condescendance avec laquelle il se prête
ux habitudes de la nation espagnole qu'ils blâment
e fâcheux système de cajolerie envers l'insurrection

que plusieurs des ministres suivent avec persévérance.

Le Roi avait reçu hier matin deux nouvelles qui n'ont été publiées dans la *Gazette* qu'aujourd'hui. La première est la prise de Jaca [1], qui est d'un grand intérêt local pour la tranquillité du nord de l'Aragon et d'une partie de la Navarre. La seconde, d'un intérêt bien supérieur, est la victoire remportée, les 27 et 28 de ce mois [2], par le corps d'armée de M. le général Sébastiani, sur l'armée espagnole commandée par le comte de Cartaogal [3]. Celle-ci se trouvait composée d'environ 16.000 hommes d'infanterie et de 4,000 hommes de cavalerie. Elle aspirait à plus qu'à défendre la Manche et couvrir le passage de la Sierra Morena; son mouvement se trouvait probablement lié avec ceux que devait faire M. de Cuesta, autant au moins qu'on peut en juger jusqu'à cette heure. L'infanterie a été culbutée le premier jour; la cavalerie a voulu tenir, le lendemain, et a été renversée, à son tour. L'ennemi a perdu beaucoup de monde; on lui a fait 3,000 prisonniers; il était en fuite par la Sierra Morena, et le quartier général français avait été porté, le lendemain 29, à Santa Cruz de la Mudela, presque au pied des montagnes.

Cet avantage signalé a produit aujourd'hui un effet remarquable sur la capitale. On y savait depuis quelques jours, dans toutes les coteries, l'effort fait dans le midi pour remettre sur l'offensive l'armée de la Manche et celle de l'Estramadure. Les initiés répandaient les bruits

1. Le 22 mars, sous l'action de la division Morlot.

2. C'est-à-dire du mois de mars.

3. Batailles de Ciudad-Real sur les bords de la Guadiana et de Santa Cruz. — Voir : *Mémoires militaires du maréchal Jourdan*, 186.

Don José *Urbina* comte de *Cartaojal*, maréchal de camp (1802) « *celoso, lleno de ojeriza* », dit le général de Arteche (vol. V, p. 231), commandait l'armée de la Manche (16,000 fantassins et 4,000 chevaux). Voir sur sa conduite militaire : Torreno, *Histoire de la Révolution d'Espagne*, II, 284, 287, 288; et Gomez de Arteche, *Guerra de la independencia*, V, 234.

les plus sinistres sur M. le duc de Bellune et le général Sébastiani. Ils représentaient ce dernier comme déjà coupé, le premier comme prêt à l'être. Il est vrai que les communications avec la capitale se trouvaient interceptées par quelques pelotons de cavalerie légère, jetés par les insurgés derrière le général Sébastiani. Quant à M. le duc de Bellune, il y a lieu de juger par les rumeurs qui transpirent ce soir qu'il a dû être attaqué vers le même temps que le général Sébastiani était engagé et qu'il a obtenu de grands succès. Il est difficile que le Roi ne reçoive pas prochainement de précieux détails.

Il paraît, au surplus, qu'il faut au moins douter des avis qu'avaient reçus les ministres sur la fuite de Séville des membres de l'ancienne Junte centrale de gouvernement et du Conseil de régence. Rien n'est confirmé à cet égard; mais quelques indices leur font supposer que les idées d'un embarquement pour les colonies ne sont mises en avant que pour faciliter les moyens de réunir et de transporter à Majorque tout ce qui pourra être emmené de la marine militaire et marchande d'Espagne. On conjecture que les Anglais recommandent de préférence ce plan, qui permettrait de tenter les dernières chances de soulèvement en Espagne, et de rassembler le plus grand nombre possible d'émigrants, avant de passer dans les colonies. Plusieurs des reproches adressés au ministère anglais dans le Parlement et les réponses de ces ministres semblent coïncider avec l'opinion que conçoivent les ministres de S. M. C.

58. — *Madrid, 2 avril 1809* [vol. 678, f° 331]

Un aide de camp de M. le maréchal duc de Bellune est arrivé aujourd'hui, et le Roi s'est empressé de faire an-

noncer par cent coups de canon la victoire dont il re
vait la nouvelle. Il n'y a plus à douter que les mem
de l'insurrection, jugeant apparemment que leur ca
ne pouvait être sauvée désormais que par des coups
sespérés, n'eussent ordonné d'attaquer à la fois le ge
ral Sébastiani et M. le duc de Bellune, avant que d'au
corps français ne fussent en mesure de coopération. C
le 28, que près du Guadiana, entre Merida et Medel
s'est livrée une bataille qui a dû être opiniâtre, puis
les Espagnols ont laissé 10,000 hommes sur le champ
bataille, 4,000 prisonniers, leur artillerie et beaucoup
drapeaux. On dit que M. de La Cuesta avait reçu des r
forts qui portaient à 34,000 hommes l'armée sous ses
dres, et que la Junte de Séville avait prescrit de ne pa
faire de quartier aux Français.

Cette journée du 28 est décisive par ses deux résult
et il serait fâcheux de ne pouvoir en recueillir prom
ment les fruits. En me faisant l'honneur de me par
avant-hier soir, de ce que le général Sébastiani avait f
le Roi me témoignait beaucoup de regret que l'armée
devait s'avancer par le Portugal et celle qui devait en
dans le royaume de Valence ne fussent point encore r
dues aux points tracés dans le plan général de campa
dont S. M. l'Empereur lui avait confié la poursuite. I
clinait à penser que si l'ennemi s'exposait à quelque r
vel échec du côté de l'Estramadure, il conviendrait p
être de fortifier le général Sébastiani de quelques co
tirés de Madrid et des environs, de le faire avancer a
que M. le maréchal duc de Bellune en Andalousie, e
profiter rapidement de la double faveur des circons
ces et de la saison. Je ne sais si la victoire que M. le
de Bellune a remportée depuis ne confirmera pas le
dans le dessein qu'il me laissait alors entrevoir ; ma

m'a témoigné une si profonde déférence pour les instructions militaires de S. M. l'Empereur, que je me persuade qu'il n'y apportera d'altération qu'autant que le succès sera mathématiquement démontré. Je présume, d'ailleurs, que, dans aucun cas, il ne laissera Madrid à découvert. La position des affaires est trop belle pour rien donner au hasard.

Voilà 7,000 prisonniers qui vont refluer vers la capitale. Je me flatte que cette fois les fautes faites après la bataille d'Uclès seront évitées. J'en ai entretenu à dessein MM. O'Farrill, d'Azanza et de Cabarrus, qui me protestent qu'ils conseilleront au Roi d'envoyer de suite ces prisonniers en France. Je n'ai pas de sollicitude sur l'avis qu'ouvriront MM. d'Urquijo, d'Arribas et de Campo-Alange. J'ai toutes les raisons possibles d'assurer Votre Excellence que les prisonniers espagnols, et notamment les officiers, ont besoin d'être dépaysés quelques mois, pour devenir susceptibles de servir le Roi.

Vous savez, Monseigneur, que M. Gennotte, chargé d'affaires d'Autriche en Espagne, n'est pas revenu à Madrid. Il reste, m'assure-t-on, à Séville, avec le chargé d'affaires des États-Unis. Il m'est revenu par la voie de quelques négociants que la Junte avait fait fournir à Trieste de l'artillerie et de l'argent en barres venu d'Amérique, et en avait fait tirer en échange une quantité considérable de fusils et du vif-argent pour l'exploitation des mines; mais on ne peut me dire jusqu'à quel point les agents du gouvernement autrichien se sont montrés dans ces opérations.

59. — *Madrid, 3 avril 1809* [vol. 678, f° 334]

Le Roi a assisté hier à l'office de Pâques dans l'église

du palais, et puis a tenu le cercle habituel du dimanche. Il y avait peu de monde. Il y en aurait eu davantage, sans doute, si les nouvelles importantes qui venaient d'arriver avaient été connues. Sa Majesté a paru pour la première fois dans le costume de prince français [1], avec la décoration du grand aigle par-dessus son habit.

Le Roi a reçu ensuite des députations de différentes villes, principalement de la Navarre, et de beaucoup de communautés religieuses. Il leur a parlé avec force et détail, comme à l'ordinaire. Il a tiré parti des dernières victoires. Il a fait à dessein des réflexions qui doivent être entendues dans l'Andalousie et dans le royaume de Valence. Il a observé que la tranquillité générale pouvait seule lui donner la facilité de développer les institutions qui relèveront l'Espagne. Il n'a pas manqué de toucher, ainsi qu'il paraît s'en être fait une habitude, le chapitre délicat des relations étroites qui doivent subsister désormais entre la France et l'Espagne.

Je disais à Votre Excellence, dans ma dépêche du 27 de mars, que les discours du Roi étaient constamment perdus pour le public, tant la *Gazette* officielle était soumise à l'influence de ceux des ministres qui arrangent tout au gré de leur politique. Il est vraisemblable que le Roi aura remarqué leurs réticences affectées et ordonné des rédactions plus fidèles. La nouveauté du compte rendu, ce matin, m'engage à en joindre ici la traduction.

Il est temps, en effet, que les pensées de Sa Majesté, relativement au système de gouvernement qu'Elle se fait pour l'Espagne et relativement à la solide alliance qu'Elle veut maintenir entre deux nations, indépendantes, il est

1. Habit de velours bleu brodé d'or, écharpe en étoffe d'or où pend l'épée, manteau semé d'abeilles et doublé de satin blanc, cravate de dentelles, chapeau à la Henri IV garni de plumes blanches.

vrai, l'une de l'autre, mais ayant un égal intérêt à être amies, deviennent patentes pour tous ses sujets. La bonté de Sa Majesté n'a laissé faire que trop de chemin aux membres de son ministère, qui tendent à saisir les rênes et se font un parti des passions qui survivent à l'insurrection. Ce n'est pas assez que dans les Conseils privés Sa Majesté les réprimande et les plaisante souvent ; ce n'est pas assez même qu'il (*sic*) redresse, dans ses discours, les erreurs qu'ils accréditent. Ils changent si peu la marche qu'ils ont concertée, que Sa Majesté aurait besoin de surveiller constamment leurs liaisons, et surtout d'être en garde contre les propositions qu'ils lui font, les nominations qu'ils provoquent, les grâces qu'ils sollicitent, tandis que Sa Majesté se laisse aller journellement à leur impulsion par je ne sais quel prestige.

Je n'ai pas parlé à Votre Excellence des Conseils privés du lundi 26 et du jeudi 30, parce qu'il n'en est rien sorti d'utile au progrès des affaires du Roi, toujours frappées d'une sorte de langueur.

Les heures de travail avec le Roi s'écoulent le plus ordinairement à traiter de petits intérêts personnels, à justifier des hommes qui bravent l'autorité royale, à colorer ingénieusement la conduite des personnages qui alimentent l'esprit d'insurrection. Des arrestations avaient été jugées nécessaires, d'après des correspondances interceptées entre Madrid et Séville. Le Roi insistait et s'était plaint vivement, dans son Conseil de jeudi dernier, que l'on abusait de sa clémence en défendant indiscrètement les plus mauvaises causes. Le Roi apprendra par expérience qu'il faut commander péremptoirement pour être obéi, quand l'opposition est dans le ministère même. Les choses ont tourné de manière que le pauvre ministre de la police générale n'a eu à mettre en surveillance que

quelques femmes, peu après disculpées, et ces manœuvre rendent nécessairement l'autorité ridicule.

Les dernières victoires pourront donner plus de ton ce gouvernement, parce qu'elles dispensent d'autant l Roi des ménagements qu'il a gardés jusqu'ici envers se principaux serviteurs.

L'ordre du jour publié ce matin dans la *Gazette* off cielle annonce que l'Andalousie sera bientôt occupée p les troupes françaises. J'en conclus que le Roi est résolu ne plus attendre l'approche des autres corps d'armée.

Il n'est plus question, Monseigneur, que Sa Majes marche Elle-même à cette conquête. J'avoue qu'il y ava tant de poids dans les opinions contraires à ce projet, e que je craignais tant de démarches dilatoires de la part d deux des ministres désignés pour accompagner le Roi, qu j'ai pensé qu'il fallait avant tout laisser faire M. le duc d Bellune. On dit aujourd'hui que Sa Majesté pourrait bie se porter avec sa garde au *Sitio* d'Aranjuez, pour êtr d'autant plus près du théâtre des opérations.

La Constitution a enfin été publiée, morceau par mor ceau, dans la *Gazette* officielle des cinq jours dernier Elle était à peine connue des Espagnols appelés à prête serment à leur souverain et aux institutions politiqu qu'il leur apporte.

60. — *Madrid, 4 avril 1809* [vol. 678, f° 340]

L'ordre de travail avec ses ministres que le Roi a sui jusqu'ici avait l'inconvénient de ne laisser libres que jeudi et le dimanche ; encore le dimanche est-il habitu lement consacré à tenir cour, et Sa Majesté ne pouv faire une course à l'une de ses résidences sans dérang l'expédition des affaires. Un nouvel ordre vient d'êt adopté, qui rend disponibles deux jours de suite, le ve

dredi et le samedi, et même le dimanche, dans l'occasion. Le lundi et le jeudi, le Conseil privé commence à onze heures et se prolonge souvent jusqu'à six. Le mardi, le Roi reçoit à onze heures le ministre de la police ; à une heure celui de la guerre, qui, en l'absence de l'amiral Mazarredo, a le portefeuille de la marine. Le mercredi, le Roi reçoit à onze heures le ministre de l'intérieur, qui porte provisoirement le portefeuille de la justice ; à midi le ministre des Indes, chargé des affaires ecclésiastiques ; et à une heure le ministre des affaires étrangères.

Aujourd'hui, le Roi a fait dire aux ministres qui devaient avoir l'honneur de travailler avec lui qu'il était indisposé. L'on m'assure qu'il n'a pas eu de fièvre de la journée et que ce sera une simple courbature.

Il y a eu hier, au Conseil privé, quelques discussions entre les ministres, qui provenaient du point de vue différent en politique générale que Votre Excellence leur connaît. Une seule est assez remarquable par sa nature et son objet pour que je n'omette pas de la consigner dans ma correspondance. Le coup frappé par M. le général Sébastiani sur l'armée aux ordres de M. d'Urbina, comte de Cartaogal, et celui frappé par M. le maréchal duc de Bellune sur les corps combinés de M. de La Cuesta et de M. d'Albuquerque, devraient incontestablement, dans un cours de choses raisonnables, faire naître des idées de soumission en Andalousie. Quelques ministres se sont entretenus avant-hier avec le Roi de l'avantage qu'il y aurait à faire sonder le terrain et à prendre l'initiative des démarches. Sa Majesté a ordonné au général O'Farrill de se concerter avec M. de Morla et de choisir quelques personnes propres à remplir ces missions. Elle a ordonné en même temps à M. d'Urquijo d'écrire une lettre à M. de La Cuesta, avec qui il avait correspondu de Valladolid en

juillet dernier. Le général O'Farrill a présenté quatre officiers qui, par leur position, peuvent passer dans les provinces encore insurgées, et M. le fiscal du conseil suprême de guerre, Sotelo, qui a tant de fautes à se faire pardonner, et qui, par ces fautes mêmes, a tous les accès ouverts près du bord ennemi. Il n'y avait point d'objection à faire à ces choix, nonobstant la défiance d'une partie des ministres contre la tendance et les contacts des autres. M. d'Urquijo, de son côté, a lu la lettre qu'il avait préparée ; elle est d'un ton noble, parfaitement rédigée, remplie des réflexions que le Roi fait aux députations lorsqu'il en reçoit, conforme aux sentiments que Sa Majesté manifeste dans toutes les occasions, et elle finit par une exhortation à M. de La Cuesta d'user de l'influence de sa position, pour engager les personnes qui sont à la tête de l'opposition à se hâter de céder à la nécessité [1]. Il manquait à cette lettre, aux yeux de quelques ministres, de n'être pas assez caressante, et de ne pas toucher d'assez près au fond de la question, qui, pour eux, était de demander des propositions. Leur froideur annonçait que leur attente n'était pas remplie, pendant que l'air des autres ministres, et la manière même dont M. d'Urquijo avait lu sa lettre, annonçaient la crainte d'avoir été trop loin encore. Le Roi a mis ces derniers à même de s'expliquer, et ils l'ont fait. Ils ont soutenu qu'ils voyaient plus de dangers que d'avantages dans des avances quelconques envers des autorités maîtrisées par le peuple qu'elles ont trompé, et inhabiles désormais à traiter pour lui. Ils ont rappelé le mauvais effet d'une démarche semblable faite par les ministres en corps à Burgos. Ils ont déroulé le tableau du chaos insurrectionnel, et conclu qu'il n'apparte-

1. Voir la dépêche du 29 avril.

nait pas à la force de se donner les apparences de la faiblesse. Le contraire a été soutenu par les autres ministres. Une demande de M. O'Farrill a donné une vivacité particulière à la discussion. Il a déclaré que l'opinion de M. de Morla et la sienne était qu'il fallait non seulement mettre la soumission du Midi en négociation, mais proposer une suspension d'hostilités. M. d'Urquijo s'est récrié que ce serait donner le temps à l'ennemi de se remettre des échecs qu'il vient de recevoir, et que, s'il y avait une chance de succès en faveur des démarches auxquelles on avait décidé le Roi, ce ne serait qu'autant qu'elles seraient appuyées par l'approche des armées françaises. Un mot échappé à M. d'Azanza a trahi un peu le secret de ce parti. On ne peut prendre trop de biais conciliatoires, a-t-il dit, *envers de futurs amis*. M. d'Arribas a saisi l'occasion de faire sentir que ces futurs amis ne seraient, au bout du compte, que des insurgés [1] qui, sous le masque de la soumission, circonviendraient toutes les avenues du trône, et seraient en opposition constante avec le véritable système que doit suivre le Roi. Sa Majesté laisse assez habituellement le champ libre à ces altercations, en paraissant s'occuper d'autre chose. La lettre de M. d'Urquijo a été adoptée sans changement; le départ des agents a été convenu pour ce matin, et la demande de M. O'Farrill a été regardée comme non avenue. C'est ici le lieu de dire à V. E. qu'il paraît qu'aucune suite n'a été donnée aux ouvertures de M. de La Romana, et que même il est devenu douteux qu'elles aient eu un caractère avoué.

1. Le duc Pasquier écrivait le 5 juillet 1854 au baron de Barante : « Cette épithète de rebelles donnée sans cesse à des Espagnols qui ne croyaient pas qu'on avait eu le droit de les vendre, de les céder, comme on avait fait à Bayonne, me fait bouillir le sang dans les veines chaque fois que je la lis dans les pièces et correspondances dont fourmillent les *Mémoires* du roi Joseph. »

61. — *Madrid, 5 avril 1809* [vol. 678, f° 346]

L'indisposition du Roi continue, mais toujours légère. Il éprouvait encore trop de malaise aujourd'hui pour travailler avec ses ministres.

Les importantes nouvelles reçues à Madrid vendredi et dimanche derniers n'ont guère changé la physionomie de cette capitale. Les uns ne voulaient pas y croire ; les autres en faisaient semblant; tous y sont enfin forcés, et il n'en est pas moins à la mode de ne manifester aucune adhésion au gouvernement. Tel est le résultat des fautes commises dans les premiers temps de la rentrée du Roi. C'est un calcul d'intérêt ou de vanité à présent que de tenir à la classe la plus protégée.

Le Roi disait en plein cercle, dimanche dernier, à M. le corrégidor de Madrid qu'on le croyait bon et clément, et qu'il l'était en effet par caractère, mais qu'il ne fallait pas qu'on s'y méprît, et qu'il saurait empêcher qu'on abusât de sa bonté. Mais la masse juge par les actions ce qu'elle doit penser des paroles, et le gouvernement est apprécié.

J'ai eu aujourd'hui entre les mains, Monseigneur, quelques *Gazettes* de Murcie, du 23 au 25 de mars. J'ai l'honneur de vous adresser les deux articles qui valaient la peine d'en être extraits.

Ils donnent la mesure des derniers efforts que l'insurrection avait faits et des fables dont on berce le peuple sur les secours de l'Angleterre.

Je n'y ai rien trouvé, d'ailleurs, qui eût le moindre intérêt, même comme renseignement militaire. On y parle de prétendus soulèvements dans diverses parties de la France. On y exalte les préparatifs de guerre de l'Autriche. On y annonce effrontément que, loin de permettre le débarquement des troupes revenues de la Galice, le

gouvernement anglais les renvoie en Espagne avec de grands renforts qui se trouveraient prêts à point nommé. On y donne des notes très exactes reçues d'Irun sur les troupes françaises qui sont retournées d'Espagne en France, ou qui, destinées pour l'Espagne, ont eu l'ordre de rétrograder. On y énumère avec un grand détail les pertes supposées des armées françaises en Portugal et en Espagne pendant les deux campagnes, dont le résumé est que 163,000 hommes sont ou morts dans les hôpitaux, ou assassinés, ou tués sur le champ de bataille, ou faits prisonniers. On y fait mensonge sur mensonge au sujet de la Catalogne, où il semblerait que le général Reding détruit, dans une foule de combats partiels, les forces du général Saint-Cyr. On y consigne des notices soi-disant données sur Madrid par les personnes qui s'en échappent. Ces notices sont consacrées à mettre en caricature les mesures du gouvernement ainsi que les démarches du Roi et à répandre les plus absurdes contes. J'y lis cependant un avertissement portant que la Junte fait partir tous les dix jours de Malaga pour Trieste un courrier maritime.

62. — *Madrid, 6 avril 1809* [vol. 678, f° 348]

L'indisposition du Roi a empêché que le Conseil privé n'eût lieu aujourd'hui.

La dernière malle espagnole partie de Madrid pour Bayonne a été arrêtée et volée de ses dépêches près de Unrubia. Cet accident n'était pas encore arrivé. Les malles espagnoles avaient continué de suivre la route d'Aranda, quoique la ligne des communications françaises fût par Valladolid, sans qu'il en fût résulté d'autre inconvénient que l'interception de temps à autre des lettres dont l'adresse était en français.

On devait peu s'attendre que le moment où l'esprit de l'insurrection devrait être le plus abattu serait signalé à Madrid par des traits d'audace. Les lieux et places les plus fréquentés de cette capitale se sont trouvés ce matin placardés d'affiches séditieuses que la police, prévenue à temps, a pu faire enlever vers les six heures et demie. Ces affiches exhortaient les habitants à prendre les armes. Elles annonçaient que les ordres du jour publiés par le gouvernement, samedi et lundi derniers, contenaient la plus extrême exagération de légers avantages; que MM. d'Urbina et de La Cuesta avaient rallié leurs armées, après avoir éprouvé respectivement un échec insignifiant, et étaient plus que jamais en mesure de repousser les armées françaises; qu'il était faux que le royaume de Valence fût en danger d'invasion; que cette ville avait rassemblé des préparatifs formidables; que les Anglais faisaient une diversion devant Marseille qu'ils se disposaient à bombarder.

L'embauchage continue, d'un autre côté, et on vient, par les mêmes moyens qui ont réussi après le 2 mai, non seulement de faire sortir de Madrid des militaires qui avaient obtenu d'y rentrer, mais une partie des recrues que le gouvernement avait équipées pour les nouveaux régiments qu'il a levés.

63. — *Madrid, 7 avril 1809* [vol. 678, f° 352]

J'ai la satisfaction d'informer Votre Excellence que Sa Majesté a été assez bien aujourd'hui pour tenir depuis onze heures jusqu'à six heures du soir, le Conseil privé qui n'avait pu avoir lieu hier.

Sa Majesté y a communiqué à ses ministres de nouveaux détails reçus de M. le maréchal duc de Bellune sur

la bataille de Medellin. Le nombre des morts a excédé 12,000 hommes [1]. Le soldat français n'a fait de prisonniers que par lassitude. Il avait connaissance d'un ordre signé par le comte d'Altamira, en qualité de président, pour qu'il ne fût point fait de quartier. C'est en annonçant cette condition terrible du combat que les lignes espagnoles ont commencé le feu. Elles ont subi le sort qu'elles voulaient faire subir, et il est déplorable d'avoir à peu près la certitude que cette journée sanglante ne dispensera pas de la nécessité de détruire à main armée le reste des forces insurrectionnelles.

M. Sotello est parti avec les autres personnes destinées à aller sonder le terrain. L'argent, qui manque pour tout, a été trouvé à la minute même pour ce genre de mission. Je me permets de dire à l'avance qu'il n'en résultera rien d'utile aux affaires du Roi. Ou M. de Sotello (*sic*) ne sera pas écouté, ou, s'il l'est, il développera une doctrine plus fâcheuse par ses conséquences qu'un reste d'opposition dont il importe peut-être que l'épée fasse raison.

Le Conseil privé d'aujourd'hui a été très animé. Je serai plus exactement instruit demain, et je diffère d'en instruire Votre Excellence.

Une grande partie des prisonniers faits les 27 et 28 par M. le général Sébastiani sont arrivés cet après-dîner. Il paraît qu'il s'en est échappé beaucoup, et qu'en route plusieurs officiers ont forcé, par leur mutinerie, le commandant de l'escorte à les faire fusiller. On ne leur a pas fait traverser Madrid, et on les a conduits, par les murs extérieurs, au Retiro. Les communications avec les habitants leur ont été sévèrement interdites; le Roi a or-

1. L'ordre du jour officiel de Joseph donne ce même chiffre. Belmas dit : plus de 10,000 hommes tués, 4,000 prisonniers, 25 canons et 6 drapeaux. *Sièges de la Péninsule*, I, 69.

donné qu'ils fussent acheminés sur Bayonne. Cependant M. Azanza et M. O'Farrill ont obtenu au Conseil que ceux qui voudraient prêter serment et offrir d'entrer au service de Sa Majesté eussent la permission de rester. Je comprends bien de la part de quelques-uns des ministres cette persévérance dans le plan qu'ils se sont fait; je ne comprends pas que l'expérience de tous les jours serve si peu au Roi. Les serments ne coûteront guère pour obtenir la liberté et fuir de nouveau à l'ennemi.

La gazette française intitulée *le Courrier d'Espagne* est décidément supprimée. Le Roi en a envoyé hier l'ordre au ministre de la police générale, et n'assigne d'autre motif que l'inconvenance de continuer le privilège d'un journal qui prônait les plus dangereux ennemis de la couronne. Or, *le Courrier d'Espagne* n'avait plus commis cette faute depuis trois semaines. Je soupçonne que le Roi se sera aperçu d'une autre complaisance des rédacteurs pour le système de leurs protecteurs. La *Gazette* officielle de lundi dernier a rendu, par ordre exprès du Roi, un compte détaillé de ce que Sa Majesté avait dit la veille aux députations qui avaient eu l'honneur de lui être présentées. Votre Excellence aura pu remarquer que *le Courrier d'Espagne*, qui a paru le lendemain mardi, a supprimé astucieusement tous les passages où Sa Majesté appuie sur la saine doctrine.

64. — *Madrid, 9 avril 1809* [vol. 678, f° 361]

Le Roi n'a eu, aujourd'hui dimanche, ni le lever habituel de dix heures, dans son appartement, ni le cercle à midi, après la messe. Ce n'est pas que sa santé ne l'eût permis, puisque Sa Majesté a fait une longue excursion à la campagne. Il est vraisemblable qu'il a voulu inter-

rompre le retour régulier d'une formalité assujettissante, qui n'a de compensation que dans l'affluence des hommages.

La longue séance du Conseil privé d'avant-hier avait pu, d'ailleurs, fatiguer le Roi qui, contre son ordinaire, a pris une part active aux discussions.

Il m'a été plus facile de savoir que ces discussions avaient été vives que d'en connaître précisément les détails. J'ai trouvé MM. de Cabarrus, d'Azanza et O'Farrill assez déconcertés et peu disposés aux communications. MM. de Campo-Alange, Urquijo, Arribas, disent bien que leurs arguments ont réduit au silence leurs adversaires, mais ils n'ont pas assez de confiance dans la durée des avantages qu'ils ont remportés pour se hasarder à en parler.

Je ne sais si cette séance sera le prélude d'une marche plus ferme de la part du souverain, et plus soumise de la part de ceux des ministres qui n'ont exécuté de ses ordres que ce qu'ils en approuvaient, et ont réussi à faire envisager au public leur système propre comme celui du gouvernement.

Ma correspondance, Monseigneur, ne vous a rien déguisé. Votre Excellence a vu les faux biais qui ont été pris, à compter du 16 de janvier jusqu'au moment où leurs résultats ont provoqué les représentations de plusieurs autres ministres. Tout a été oscillation depuis. Des mesures commandées par les circonstances ont été successivement obtenues dans les Conseils privés par le parti qui paraît le plus sincèrement dévoué au Roi, et qui prétend connaître le mieux comment il faut conduire les Espagnols, et successivement paralysées par le parti qui se pare d'un grand patriotisme, et qui réclame l'avantage de savoir mieux comment il faut regagner les esprits.

L'expérience a prononcé contre ces derniers, dont les arrière-pensées sont justement suspectes; et, sans démêler bien encore peut-être ces arrière-pensées, le Roi paraît avoir prononcé lui-même d'une manière explicite. Si Sa Majesté persiste dans les résolutions qu'Elle a exprimées, il y a lieu d'espérer que désormais tous les actes du gouvernement auront non seulement une intention uniforme, mais seront religieusement appliqués par les ministres respectivement chargés de leur exécution.

Il paraît que le Roi, faisant la revue du passé, a demandé compte de ce que chaque ministre avait fait pour remplir ses vues. M. d'Urquijo a signalé avec courage toutes les fautes commises et tous les ordres désobéis. M. d'Arribas l'a secondé. Le Roi s'est accusé hautement de trop de bonté. Il a observé que l'esprit public semblait empirer, à mesure que les armes réduisaient les provinces insurgées. Il a censuré amèrement la conduite que plusieurs de ses ministres tenaient envers les hommes qui avaient pris part à l'insurrection ou qui en suivaient encore les bannières, et l'ingénieuse indulgence avec laquelle ils lui peignaient sans cesse une classe coupable qui se tient en position d'envahir toutes les grâces, lorsqu'il n'y aura plus de risque à les recevoir et qui ne fait rien pour les mériter.

Sa Majesté s'est fait remettre la liste des membres du Conseil de la guerre, de celui de la marine, qui, exerçant journellement leurs fonctions, ont décliné de prêter leur serment et de demander du service, conformément aux décrets du 16 de février, sous prétexte qu'ils avaient, en qualité de citoyens, juré fidélité le 23 de décembre. Il en a remarqué plusieurs, qui sont parents ou amis de ses ministres. Il a rendu, séance tenante, un décret qui les exclut de leurs fonctions et traitements. Il a, le soir

même, ordonné au général Belliard de s'assurer d'eux et de les préparer à quitter Madrid, s'ils ne se soumettaient pas.

Sa Majesté s'est fait lire un rapport que M. de Romero lui avait présenté dans son travail particulier, et qu'il avait renvoyé à la discussion du conseil. M. de Romero s'était laissé induire par M. O'Farrill et M. de Cabarrus à proposer la levée du séquestre royal sur les biens du duc de Villahermosa et de son épouse, ainsi que la restitution de leur argenterie. Cette famille marque parmi les insurgés les plus violents. Le Roi a fait honte de l'intérêt que des liaisons privées faisaient prendre à eux, et a confirmé le séquestre.

La mort du comte de Fuentès fait passer sa fortune à un Pignatelli, qui se distingue par son zèle insurrectionnel. Un rapport proposait au Roi de déranger l'ordre de la succession et de confier la gestion provisoire des biens à un second héritier peu connu, mais non moins intrigant contre l'autorité royale. Le Roi a reproché cette surprise à sa bonne foi et prescrit le séquestre.

M. d'Arribas avait fini son instruction contre les individus convaincus de correspondances politiques avec Séville, et en avait remis la liste au Roi. D'après les instances de MM. d'Azanza, de Cabarrus et O'Farrill, il avait préparé un rapport pour être autorisé à ne plus faire de poursuites contre eux. Le Roi l'a fait ajourner.

Tout, en un mot, Monseigneur, a donné lieu, dans cette séance, à de chaudes altercations entre les ministres, et à de sévères réflexions de la part du Roi sur ceux d'entre eux qui avaient su jusque-là capter sa bienveillance.

65. — *Madrid, 10 avril 1809* [vol. 678, f° 364]

Pendant que, sur la foi d'une lettre de M. le général

Kellermann, le gouvernement se flattait que M. de La Romana pensait sérieusement à se ménager sa grâce, il paraît que celui-ci était tout occupé à réparer l'échec qu'il avait reçu, le 7 de mars. Il a profité de l'oubli qu'il semble que l'on a fait de charger spécialement un corps de suivre ses mouvements. Il est entre Tureno et Villafranca del Vierzo, avec 8,000 soldats et 4,000 paysans, assure-t-on, qu'il est parvenu à rassembler des débris des forces insurgées dans le nord de l'Espagne. Il coupe les communications avec la Galice. Il soutient l'esprit d'insurrection dans les Asturies et est en mesure de faire des incursions dans les provinces de Léon et de Zamora. Il était urgent d'y pourvoir et le Roi y a dévoué ses soins, ces jours derniers. Il serait sans doute très important de pouvoir brusquer les affaires du midi; il ne l'est pas moins d'assurer la soumission complète du nord.

L'amiral Mazarredo n'était encore, au commencement de cette semaine, qu'à une dizaine de lieues de Valladolid, se plaignant de sa santé, qui l'empêche de poursuivre sa mission, et demandant à revenir à Madrid. Le Roi lui a fait écrire avant-hier de profiter de toutes les circonstances favorables pour se rendre à la Corogne, et si la difficulté des communications ou des obstacles de santé s'y opposent, de rester pour le moment à Valladolid.

Un des membres de l'ancien Conseil d'État, appelé à siéger au nouveau, don Juan de Pacheco, vient de mourir. Ce n'est pas une perte pour le Roi. La question du Conseil d'État, au surplus, semble toujours suspendue, au moins jusqu'à ce que les projets de décrets sur les finances, les contributions et la dette publique soient achevés. Une commission de conseillers d'État, composée de MM. de Morla, Iriarte et Cambronero, a été chargée d'un travail

en revision de toutes les pensions accordées sous les règnes précédents.

L'emprunt extraordinaire, levé d'abord dans la Navarre et les provinces de Biscaye, ensuite dans les provinces intermédiaires jusqu'à celle de Tolède, est enfin appliqué à l'Estramadure et à la Manche. Chacune de ces deux provinces est taxée à six millions de réaux, ou 1,600,000 fr. C'est moins une ressource pour les besoins journaliers du trésor public qu'un moyen de subvenir aux fournitures nécessaires à l'armée française.

Un intendant vient aussi d'être nommé pour l'Estramadure ; c'est don Joaquin d'Aldama, et un autre pour la Manche, le chevalier de Cadahalso. Le premier est anciennement connu, Monseigneur, dans votre ministère. Le second est depuis seize à dix-sept ans dans les missions diplomatiques et était, dans les derniers temps, attaché à l'ambassade espagnole à Paris. Les deux choix sont bons.

Depuis ce que j'ai eu l'honneur de mander à V. E., le 28 du mois dernier, au sujet des sollicitudes que le Roi avait sur ses agents politiques et consulaires dans les États-Unis, Sa Majesté a réfléchi qu'il serait non seulement utile que M. le général Thureau reçût de vous des instructions que M. d'Azanza m'a désignées, mais qu'il eût titre à conférer sur les affaires d'Espagne avec le ministère américain. M. le duc de Campo-Alange vient de me dire qu'il écrivait en conséquence par ordre du Roi à M. le duc de Frias et lui envoyait une lettre que M. le général Thureau pourrait remettre à M. le secrétaire d'État Madisson, si Votre Excellence, avec qui M. de Frias doit négocier cet arrangement, obtient l'approbation de S. M. l'Empereur.

S. M. le roi de Hollande a fait notifier au gouverne-

ment espagnol l'avènement du prince Napoléon-Louis au grand-duché de Berg [1].

66. — *Madrid, 12 avril 1809* [vol. 678, f° 182]

Le chevalier de Cadahalso a supplié le Roi de lui permettre de ne pas accepter l'intendance de la Manche, attendu que toute sa fortune consiste en maisons dans l'Andalousie, et, qu'employé si près du repaire de l'insurrection, il s'exposait à se faire incendier. Don Florentino de Surachaga a été nommé à sa place, présenté par M. d'Urquijo.

J'observerai, à cette occasion, qu'il est remarquable combien la crainte des vengeances du parti insurgé empêche de personnes, d'ailleurs bien disposées, mais dont les biens sont encore dans les provinces encore insoumises, de se charger de fonctions ostensibles sous l'autorité royale, tandis que de tant de personnes distinguées par leur fortune et leur rang, qui ont suivi les étendards de l'insurrection, et dont les propriétés sont dans les provinces soumises, on n'en voit aucune revenir implorer la clémence du Roi, comme si elles avaient l'assurance privée d'être reçues en grâce, à leur bon plaisir.

Cette combinaison, qui cesse d'avoir rien d'extraordinaire, pour peu qu'on réfléchisse sur l'effet naturel des erreurs commises par le gouvernement royal, a un côté fâcheux pour les affaires du Roi. Sa Majesté a beaucoup

1. Napoléon-Louis *Bonaparte* (1804-1831), fils de Louis et d'Hortense de Beauharnais. Baptisé par Pie VII (1805). Nominalement grand-duc de Berg (1809-1813). Marié à Charlotte, fille de Joseph (1813). Prit part au soulèvement des Romagnes pendant lequel il mourut à Forli (mars 1831).

Le grand-duché de Berg, formé en 1806, sur la rive droite du Rhin, de territoires cédés par la Prusse, et du duché de Berg, cédé par la Bavière, avec une population de 900,000 habitants, fut repris à Murat devenant roi de Naples, et donné par décret impérial (3 mars 1809) au jeune prince Louis, qui n'en devait avoir l'administration qu'à sa majorité.

de nominations à faire dans l'ordre administratif ainsi que dans l'ordre judiciaire, et trouve peu d'hommes sur la chaleur desquels Elle puisse compter. Les choix secondaires faits dans les premiers mois sont à refaire en grande partie, parce qu'on a fait la faute de choisir avec une sorte de prédilection parmi les partisans de l'ancienne dynastie. M. de Cabarrus m'avouait, ce matin, qu'indépendamment des administrations à créer en totalité dans la Manche, en Aragon, dans l'Estramadure, et, en général, dans les provinces nouvellement soumises, où les employés ont presque tous pris la fuite, il y a dans les autres provinces nécessité absolue de chercher de nouveaux sujets que le Roi puisse véritablement appeler ses serviteurs et difficulté de s'en procurer. Je n'en suis pas étonné ; je désire qu'au moins l'expérience acquise soit bonne à quelque chose.

La fermeté que le Roi a montrée dans le Conseil des ministres de vendredi dernier a fait une certaine impression. Ceux des ministres sur qui les reproches de Sa Majesté sont tombés se sont donné des mouvements pour se concilier avec leurs collègues, et surtout pour s'attacher les conseillers d'État qu'ils tenaient le plus éloignés. On les entend tous aujourd'hui professer l'opinion qu'il est urgent de mettre le Conseil d'État en activité et parler des délais précédents comme si la faute devait en être attribuée aux hésitations du Roi.

On a condamné hier et conduit ce matin à la potence, au milieu d'une foule immense, un homme convaincu de faire l'espionnage pour la Junte de Séville. Le coupable a été choisi dans la classe du peuple. L'exemple imposera vraisemblablement aux nombreux coupables des classes supérieures, dont M. d'Arribas a donné la liste et que le Roi ne fera pas poursuivre.

Il y a eu avant-hier Conseil privé. Je n'ai rien recueilli de ce qui s'y est passé qui soit d'un intérêt auquel je doive m'attacher. L'organisation des finances est toujours la pénible et grande affaire du gouvernement, et il n'a pu en être question. M. de Cabarrus, en effet, n'est pas venu à ce Conseil, et a écrit à Sa Majesté qu'il n'avait pu achever de mettre la dernière main aux projets de décrets qu'il avait eu à refondre, d'après les discussions des séances précédentes. Le Roi lui a fait répondre qu'il eût à tenir prêt pour demain jeudi au moins le travail relatif à la dette publique. Sa Majesté a ordonné que plusieurs personnes assisteraient à cette séance ; ce sont le surintendant général de sa maison, le secrétaire de son cabinet, le marquis d'Almenara, l'ancien conseiller d'État don Manuel Sexto d'Espinosa, don Santiago Romero, intendant d'armée et de la province de Guadalaxara, qui n'est point parent du ministre de l'intérieur. Il y a plusieurs points contentieux à régler, et un surtout intimement lié à la différence des opinions politiques entre les ministres. Celui-ci consiste à déterminer le délai dans lequel tous les créanciers de l'État auront à présenter leurs titres à la liquidation, sous peine de déchéance. Quelques ministres ont opiné jusqu'ici pour un très court délai, voulant par là donner un urgent motif d'intérêt à la soumission, rattacher promptement au Roi la classe nombreuse et puissante des créanciers de l'État, punir l'obstination par l'endroit le plus sensible et indemniser d'un côté le trésor public de ce que la prolongation des troubles lui coûte d'un autre côté. D'autres ministres ont opiné, au contraire, pour un long délai, en représentant l'insurrection comme un accident qu'il ne faut aggraver pour personne, et les insurgés comme de futurs sujets que le Roi doit d'avance envisager avec des yeux bien-

veillants. Sa Majesté a été induite dans un des conseils privés précédents à fixer le 1er janvier prochain comme terme moyen entre les deux opinions. Je suppose qu'il s'agira de voir si cette époque doit être avancée ou reculée.

Il y a beaucoup plus de difficultés à résoudre et peut-être d'inclinations politiques à combattre dans le très épineux travail des contributions publiques. Nulle part la bigarrure n'est plus complète ni l'édifice plus gothique qu'en Espagne. Tout financier moderne que soit M. de Cabarrus, il défend aujourd'hui pied à pied l'ancienne constitution financière, et il fait sa cour à la foule ignorante en s'obstinant à conserver ses habitudes. Il ne veut entendre parler du reculement des barrières aux frontières que sous le seul rapport des communications extérieures. MM. d'Azanza et O'Farrill le secondent.

67. — *Madrid, 14 avril 1809* [vol. 678, f° 384]

Trois malles espagnoles, de Bayonne à Madrid, ont manqué successivement, celle de jeudi dernier, de lundi et d'hier. On vient d'envoyer de relais en relais, pour reconnaître le point d'interception et ordonner à Burgos de faire désormais passer cette correspondance par Valladolid.

On éprouve, sur les routes de la Manche et de l'Estramadure à Madrid, ce même inconvénient d'interception des courriers. Il en est cependant arrivé aujourd'hui des quartiers généraux du général Sébastiani, qui est toujours à Daymiel, et de M. le duc de Bellune, qui est à Mérida. Il était à prévoir qu'après les journées des 27 et 28 mars, il se jetterait des fuyards sur les chemins.

Malgré la vigilance du gouvernement de Madrid et du

ministre de la police générale, on trouve encore chaque matin des placards où sont menacés les commissaires de police, les membres de la Cour criminelle, les alcades et tous ceux qui prêtent leurs serments.

Il semble que l'opposition ait oublié les journées des 27 et 28 de mars, parce qu'elles n'ont pas été suivies des événements qu'elles ont d'abord fait présager.

Le Conseil privé a duré, hier, de onze heures à six heures et demie. M. de Cabarrus y a lu un long rapport sur les progrès et le mauvais ménagement de la dette publique sous les princes de la maison d'Autriche et de la maison de Bourbon. Sa censure s'est particulièrement appesantie sur Ferdinand VI [1], qui, à son avènement au trône, ne voulut pas reconnaître les dettes de son prédécesseur [2]. Le Roi a paru peu goûter un écrit que le ministre avait la prétention de livrer à l'impression, et qui était trop violent. Il a observé qu'il était bienséant de laisser reposer les morts. M. de Cabarrus a répliqué que son langage était celui de l'histoire, et que ses jugements étaient ceux de la postérité. Le Roi, néanmoins, a défendu l'impression et a dit que le ministre des finances ne devait pas plus faire de l'histoire que le Conseil privé s'ériger en postérité. M. de Cabarrus a lu ensuite le projet de décret sur la constitution de la dette publique. Il s'est trouvé qu'à l'article des *valés* près, qui seront rachetés au pair en biens nationaux, ce ministre avait trouvé le moyen de revenir à son ancien travail de Vittoria, nonobstant toutes les discussions qui avaient eu lieu

1. Ferdinand *de Bourbon*, fils de Philippe V et de Marie de Savoie (1713-1759). Succéda à son père (1746) et eut son frère Charles III pour successeur.

2. Sous cette forme, l'assertion est exagérée : le ministre de Ferdinand VI, le marquis de La Ensenada, opéra des réformes financières et des économies jusque dans la maison royale.

le mois dernier. Cette obstination n'a pas plu au Roi, qui a déclaré de nouveau qu'à la vérité il avait signé à Vittoria tout ce qu'on lui avait présenté sous un point de vue d'utilité publique, mais qu'il était alors peu instruit des affaires d'Espagne, occupé de circonstances militaires épineuses, éloigné de tous conseils, et qu'il regardait comme non avenus les décrets systématiques de cette époque, d'autant que la forme d'une discussion au Conseil d'État y manquait absolument. Le Roi a ajouté qu'il sentait bien que le Conseil d'État, tel qu'il était provisoirement composé, ne jetterait pas de grandes lumières sur les décrets qu'il voulait désormais s'assujettir à y faire porter; que c'était une raison de plus pour les mûrir avec soin, et que cette considération l'avait porté à introduire *ad hoc* quelques personnes de plus au Conseil privé. M. de Cabarrus a objecté qu'il n'avait proposé aucun décret réglementaire à Vittoria, à la signature de Sa Majesté, qu'après les avoir communiqués à ses collègues, et que son honneur serait compromis si l'on pouvait supposer qu'il avait surpris le Roi. M. d'Azanza et M. d'Urquijo ont répondu qu'ils étaient absents; M. de Campo-Alange et M. d'Arribas, qu'ils n'avaient eu aucune communication; MM. O'Farrill et Romero, qu'ils avaient lu, sans être appelés à discuter. Le Roi a demandé ensuite que la discussion s'ouvrît d'abord sur le projet en général, et ensuite sur les dispositions de chaque article. MM. d'Espinosa et d'Almenara ont exposé que, dans l'état de plus en plus critique du trésor, ils étaient peinés de remarquer que l'on donnât à la constitution de la dette publique priorité sur l'aliénation des biens nationaux, sur la fixation du système des contributions publiques, etc. Le Roi a dit qu'il comptait bien tout faire marcher de suite, mais qu'il était bien aise de s'occuper

du projet le plus avancé, puisqu'il se trouvait engagé dans cette voie. L'examen a commencé. Je ne fatiguerai pas votre attention, Monseigneur, par des détails. M. de Cabarrus a été peu à peu abandonné par M. d'Azanza et par le général O'Farrill. Le ministre de l'intérieur, qu'il croyait avoir gagné, s'est tu, comme à l'ordinaire. L'intendant de Guadalaxara a gardé un si profond silence que le Roi n'a pu s'empêcher de l'en railler. Tous les autres ont successivement prouvé les erreurs de fait et les erreurs de système du ministre des finances, avec un degré d'évidence qui a déterminé l'opinion du Roi. Les principaux points qui ont été arrêtés sont :

1° Liquidation des titres des créanciers;

2° Création d'une commission de liquidation qui sera présidée par un directeur général;

3° Intérêt à 3 °/₀ par an sur les titres liquidés.

M. de Cabarrus ne voulait pas de liquidation, sous prétexte que cette opération sera longue, et il voulait que la reconnaissance et l'admission des titres fussent faites dans ses bureaux. Il a mis, à cet égard, l'honneur de ces derniers en avant, comme il y avait mis le sien d'abord. Ce voile sous lequel était cachée l'ardeur de se procurer un patronage immense a paru mal tissu, même à son parti. Il n'est resté, à la fin de la séance, qu'une seule ressource à M. de Cabarrus, à qui le Roi a prescrit de recommencer encore son projet de décret, en le rédigeant cette fois sur les données adoptées, celle d'un appel à la postérité. Le Roi a réitéré positivement la défense de l'impression.

68. — *Madrid, 15 avril 1809* [vol. 678, f° 397]

La troisième des malles espagnoles qui manquait est

arrivée hier soir. La première avait été brûlée au-dessous d'Aranda. On ignore encore le sort de la seconde.

Un Français, ou plutôt le fils d'un Français anciennement établi à Valence, est parti de Requessa le 6 de ce mois, et est entré avant-hier à Madrid. Je joins ici sa déclaration, non qu'elle contienne rien d'un intérêt positif, mais pour ne négliger aucun renseignement [1]. Il donne des nouvelles de Valence, en date du 4 de ce mois.

M. de Campo-Alange n'a rien répondu encore à la seconde lettre que je lui ai écrite, le 20 du mois dernier, sur le transit par l'Espagne du Portugal en France, et *vice versa*. M. de Cabarrus m'a prévenu particulièrement qu'ayant pris les ordres du Roi, il était en mesure de fournir à M. de Campo-Alange la matière de la réponse à me faire. S. M. C., m'a-t-il dit, ne se désiste pas de son opinion sur la réciprocité, et attend les renseignements que j'ai demandés à Votre Excellence. Elle a décidé provisoirement que les cotons de Portugal pourraient librement transiter par Tuy et par Badajoz, sans que cette faculté puisse être applicable aux cotons qui seraient achetés en Espagne, mais que les marchandises de France pour le Portugal n'auraient passage que par Badajoz. Je n'ai pas demandé à M. de Cabarrus si le transit serait accordé aux autres denrées coloniales extraites du Portugal, désirant me guider à cet égard sur les instructions qu'il est impossible que V. E. ne me donne pas prochainement. Au surplus, les droits indûment perçus à Vittoria sont attribués à erreur et seront restitués.

Les difficultés que les autorités françaises avaient apportées à l'écoulement des cotons depuis Valladolid jusqu'à Vittoria ont été levées par les ordres de M. le maré-

1. *Espagne*, vol. 678, fol. 391.

chal duc d'Istrie avant son départ pour la France, et je m'étais flatté avec raison qu'il n'avait besoin que d'être éclairé à cet égard. Il s'en est présenté d'à peu près semblables pour les cotons qui sont déposés en très grande quantité depuis Badajoz jusqu'aux ponts d'Almaraz et d'Arzobispo. Les propriétaires ou leurs agents ont suivi les progrès de l'armée de M. le maréchal duc de Bellune. Ils ont eu le malheur de voir brûler sous leurs yeux, dans le bourg de Jarrango, 1,500 à 1,600 balles de coton que les insurgés n'avaient pas détruites. Le commissaire ordonnateur en chef de cette armée a mis en séquestre, de son côté, 3,000 balles à Truxillo. Je me suis hâté, sur les représentations qui m'ont été faites, de demander que le Roi donnât des ordres formels, en qualité de commandant en chef des troupes françaises en Espagne, pour que les autorités militaires et civiles du Ier corps s'abstinssent de retarder l'acheminement des cotons vers la France [1]. Ces ordres ont été donnés.

69. — *Madrid, 17 avril 1809* [vol. 678, f° 403]

La troisième des malles espagnoles en retard n'est pas arrivée le 14 soir, ainsi qu'on en avait répandu le bruit pour tranquilliser le public ; c'est un exprès venu d'Aranda qui apportait à cheval le paquet des lettres de ce bureau

1. Pour le transit ou la propriété même des produits du sol, il y avait mille difficultés; Joseph écrivait à l'Empereur (30 avril 1809) :

« Les propriétaires et commerçants espagnols ont reçu l'avis que l'entrée des laines en France était prohibée; voici le moment de la tonte. Cette ressource, la seule qui reste au pays, va manquer, si Votre Majesté ne fait pas contremander une disposition aussi impolitique et aussi injuste, il ne restera plus qu'à brûler les laines en Espagne. Cet ordre aura été donné, par mesure de police, dans le temps que l'on confisquait les laines de Burgos, mais il ne peut entrer dans les vues de Votre Majesté qu'il ait aucune application aujourd'hui. »

et des renseignements sur l'interception successive de ces malles, par une troupe qui paraît régulièrement armée et organisée. Les commandants de Lerma et d'Aranda se sont concertés; les brigands ont été poursuivis et quatre tués. Il est fâcheux que l'idée de vigilance ne revienne qu'après des interceptions.

Cette réflexion est applicable à la route par Valladolid et Ségovie que suivent les malles de l'armée ainsi que les estafettes du gouvernement, et que les malles espagnoles auraient dû prendre plus tôt, puisqu'il y a longtemps que l'administration s'est aperçue qu'on les arrêtait fréquemment pour en enlever les lettres de France à adresses françaises. On apprend que sur cette route militaire non seulement beaucoup de voyageurs isolés ont été récemment assassinés, mais que deux estafettes et une malle de l'armée ont été interceptées presque en même temps. Ce sont l'estafette partie de Madrid pour la France avec les dépêches du 13 ou de la nuit du 14, et l'estafette partie de Paris avec les dépêches du 10.

On s'était flatté trop tôt que les routes du nord seraient libres. Il faut s'attendre à ce que plusieurs mois après la réduction des corps insurgés qui font masse, et même un ou deux ans après la soumission totale du royaume, il y aura dans toutes les directions des troupes de bandits qui ne pourront être détruites que par un système actif et persévérant de gendarmerie et de gardes urbaines.

Les accidents qui se manifestent en ce moment sur beaucoup de points à la fois paraissent devoir être attribués à différentes causes.

Il n'y a plus à douter que, sous l'impulsion des meneurs les plus violents, la Junte de Séville n'ait adopté un nouveau moyen de tourmenter les provinces soumises. Les avis qui circulent à cet égard sont positifs quant au fond,

sauf exagération peut-être dans les chiffres. Cette Junte a créé des compagnies franches au nombre de quinze, dit-on, de cent cinquante hommes. Elles sont chargées de se répandre partout, d'infester les chemins, de dépouiller et d'assassiner les Français qu'elles rencontreront. On ajoute que chaque homme a reçu son équipement complet et la promesse d'une solde de dix réaux par jour. Les escouades doivent se partager les effets qu'elles prendront et avoir des récompenses lorsque des officiers d'un grade supérieur auront été enlevés ou tués [1].

Il est difficile de démêler si la bande de brigands qui rôde dans les environs des deux routes de Burgos à Madrid par Valladolid et Aranda est affiliée à ces compagnies franches, ou si ce sont des éclaireurs de M. de La Romana, qui s'est portée entre Burgos et Reynosa, et communique ainsi avec les Asturies, où il envoie ses prisonniers. On dit que cette bande de brigands est forte de 1,000 à 1,200 hommes armés et montés. Leur chef immédiat est un ancien officier, d'autres prétendent un ancien contrebandier aubergiste, surnommé *El Empeñado* [2]. Il

1. C'est à cette date du 17 avril 1809, où M. de La Forest écrivait sa dépêche, que la Junte de Séville édictait l'organisation du soulèvement général; elle faisait précéder ces dix-huit articles du manifeste enflammé signé de Martin de Garay et commençant par ces mots :

« Espagnols, le tyran de l'Europe ayant reconnu un obstacle invincible pour s'emparer de votre territoire, détruire votre religion et corrompre vos mœurs.... »

On en trouvera le texte dans les *Mémoires* du roi Joseph, t. VI, p. 511.

2. Don Juan Martin *Diez* (1775-1825), surnommé *El Empecinado* (couleur de poix) du sobriquet donné aux gens de son pays, Castrillo de Duero, qui presque tous sont cordonniers, ancien soldat, paysan laboureur, chef de partisans qui, aidé de ses trois frères, acquit une grande renommée par ses exploits. Il fut fait maréchal de camp (1811). Au retour de Ferdinand VII, il se jeta dans le parti constitutionnel; gouverneur de Zamora (1820); arrêté lors de l'intervention française (1823); mis en prison et pendu (1825).

On a publié en 1814 : *Apuntes de la vida y hechos militares.... del brigadier el Empecinado*, par *Un admirador de ellos;* et, en 1824, des *Exploits*

correspond, assure-t-on, avec M. de La Romana. Il occupe personnellement, avec une partie de son corps, la route par Valladolid. Un de ses principaux compagnons, ancien prêtre, nommé *Tapia* ou *Sapia*, est celui qui opère sur la route d'Aranda. Lorsque leurs détachements entrent dans un village, ils font rassembler les habitants, leur débitent mille mensonges, les exhortent à persister dans l'insurrection et enrôlent ceux qui veulent courir les aventures.

On affirme que tout récemment un parti de deux cents de ces brigands cerna subitement Arevalo, et enleva un officier français avec le détachement qu'il commandait. On assure également que le marquis de La Romana s'était emparé, à Villafranca, d'un dépôt de Français, avec des habillements ; quelques pelotons de brigands ont été vus équipés à la française, pour mieux tromper les escortes [1].

C'est bien particulièrement en Espagne, Monseigneur, qu'il faut être très défiant sur les rapports ; mais ce que j'ai l'honneur de mander me revient de trop de côtés différents pour n'être pas avéré, dans les circonstances principales au moins. L'expédition qui est en marche vers les provinces où M. de La Romana a dirigé des excursions doit être à Burgos. Elle achèvera sans doute de

militaires, « traduits en anglais par un officier général. » — Voir GOMEZ DE ARTECHE, t. VII, p. 12.

1. « La Romana s'était retiré dans les Asturies, dont les habitants avaient abandonné leurs demeures, emmenant leurs troupeaux et emportant leurs effets. On apprit à Villafranca que le bataillon du 6e régiment d'infanterie légère du VIe corps, qui y tenait garnison, s'était rendu prisonnier, après une défense de quatre heures ; on sut également qu'après le départ de l'armée espagnole, des paysans avaient voulu assassiner des malades français laissés dans cette ville, et qu'ils ne durent la vie et le peu de secours qu'on leur donna qu'aux soins d'un ecclésiastique, don Joaquin Garcin, second dignitaire du Chapitre. » — *Mémoires du roi Joseph*, t. VI, p. 100.

réduire bientôt tout ce nord de l'Espagne et de disperser les forces rebelles qui y sont encore. Mais en veillant mieux à la sûreté d'une des routes de communication de Madrid à Bayonne, il sera bien important de charger spécialement quelques corps mobiles de prévenir de nouveaux rassemblements. Ce soin sera le second à prendre partout où l'on aura rétabli la soumission.

Le Français dont j'ai eu l'honneur d'envoyer le rapport à V. E. avant-hier, questionné de nouveau, a donné quelques particularités de plus. La Junte de Séville a fait remplacer à Valence le comte de La Conquista par le général Blake. Le peuple a d'abord été mécontent et aurait préféré que le commandement général fût confié à don Josef Carro, ce frère de M. de La Romana, qui, après la prise de Saragosse, a ranimé la chaleur révolutionnaire dans Valence [1]. Mais le général Blake s'est fait vite des partisans par le zèle avec lequel il a fait redoubler les préparatifs d'une défense opiniâtre. L'ouvrage avancé auquel on travaillait est un fort protégé par des fossés, des doubles fossés, des écluses, etc. Les arrivants n'étaient plus admis dans l'intérieur des lignes qu'après l'examen le plus scrupuleux de leur personne et de leurs papiers.

70. — *Madrid, 18 avril 1809* [vol. 678, f° 420]

Le Roi a tenu cour avant-hier. Il s'y est trouvé plus de monde qu'il n'y en avait eu depuis la mi-février, peut-être parce que les hommages de deux dimanches ont reflué sur ce dernier, peut-être parce que les événements militaires de la fin de mars ont opéré sur les esprits timides, plus vraisemblablement encore parce que l'on

1. Sur ces querelles intestines à Valence, voir TORENO, *Révolution d'Espagne*, t. III, p. 14.

commence à s'apercevoir qu'il y a risque de se tromper en s'attachant à quelques ministres plutôt qu'au souverain.

Après le cercle ont été présentées beaucoup de députations : une de la ville de La Baneza, entre Benavente et Astorga ; une de la ville de Lugo, en Galice ; les autres de seize villes ou bourgs, de chapitres ecclésiastiques et de couvents de la Manche. Le Roi leur a parlé très longtemps, et la *Gazette officielle* contient un très bon article à ce sujet, dont j'envoie la traduction à Votre Excellence. C'est à peu près le canevas de l'article que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, le 3 ; mais le Roi s'est plus particulièrement attaché à promettre un meilleur sort au clergé séculier et à retracer la ligne des devoirs que les circonstances actuelles exigent des prêtres. Il s'est surtout attaché à faire comprendre la fausseté d'une opinion insidieuse que la malveillance répand dans les campagnes, en observant que les malheurs du temps ne sont pas l'effet du nouvel ordre de choses, mais de la résistance apportée à son établissement.

Le chapitre de l'église cathédrale d'Alcañiz, en Aragon, n'ayant pu envoyer au Roi une députation, lui a fait présenter, le même jour, une adresse dans laquelle se trouvent plusieurs traits assez remarquables pour que j'en mette aussi la traduction sous vos yeux [1].

1. « Ministres de la religion chrétienne, nous adorons les décrets de ce Dieu qui déchire les diadèmes et qui tient dans ses mains leur destinée. Nous sommes convaincus que de même que votre auguste frère forma, au milieu des combats, le généreux projet de rétablir le christianisme dans les Gaules, de même Votre Majesté qui le trouve établi en Espagne s'appliquera à le faire briller d'un nouvel éclat.... Ce sage concordat par lequel l'Église gallicane a été de nouveau rattachée à l'Église catholique.... Vous êtes bien convaincu que les sentiments irréligieux sont en même temps impolitiques, que tout attentat contre la religion est un attentat contre la société.... Nous ferons tous nos efforts pour engager les fidèles à renoncer

Un sieur Navarro Sandovar, employé d'administration, qui s'était enfui à Séville, il y a quelques semaines, a jugé que l'état des affaires tournait mal pour l'insurrection et vient de revenir à Madrid. M. d'Arribas l'a interrogé et a remis sa déposition au Roi. Il n'en transpire rien, et sans doute Sa Majesté aura jugé que le ministre de la police ne devait pas en parler. Ce que j'en ai appris se réduit à peu de chose. Il paraît que le peuple surveille de très près les membres de la Junte centrale, du Conseil de régence et de la Junte de Séville, qui cherchent des prétextes pour s'éloigner; que les ombrages à cet égard ont été portés au point de changer la garde de ces prétendues représentations de la souveraineté; que le comte d'Altamira est toujours en apparence à la tête du conseil de régence; que, dans la réalité, Tilly, revenu de Ceuta, Calvo et quelques autres démagogues exaltés, qui n'ont rien à perdre, se sont emparés des directions; qu'enfin l'effervescence des esprits continue à être alimentée par tous les moyens employés dès l'origine, sans que personne ose se charger de tirer parti des mauvaises nouvelles qui transpirent pour essayer de dessiller les yeux de la foule.

Le général de Morla me disait hier que, tout considéré, les meneurs en crédit sont des gens que l'on gagnerait facilement, et les seuls qui puissent l'être avec succès.

Il semblerait, Monseigneur, que, Sa Majesté ayant résolu de modifier les décrets réglementaires de Vittoria et de Miranda, toutes les annonces de ventes de biens ecclésiastiques ou domaniaux devraient être suspendues. Ces annonces, au contraire, ont rempli les *Gazettes* des quatre

à cet esprit de parti qui ulcère les cœurs et irrite les esprits, à abjurer ces divisions.... Nous prêcherons la charité qui est la base du christianisme.... Nous oublierons les pertes que nous avons faites.... »

à cinq jours derniers, et l'empressement de vendre au plus vite sur le pied établi par ces décrets est la chose qui frappe le plus en ce moment. Une semblable hardiesse de la part de M. de Cabarrus peut à peine être conçue de ceux qui savent ce qui s'est passé dans le Conseil privé de jeudi dernier. Ce ministre a fait preuve de plus d'audace encore au Conseil privé d'hier. Il n'y avait que les ministres. Au lieu de rendre compte des progrès de la rédaction nouvelle qui lui a été ordonnée par le Roi du projet de décret sur la dette publique, il a présenté et s'est obstiné à lire avec une assurance incroyable un long et virulent mémoire en défense des anciens décrets qu'il a fait signer à Sa Majesté. Il a traité d'idées révolutionnaires toutes les idées contraires aux siennes et a fini une seconde fois par un appel à la postérité. Le Roi s'est montré fatigué d'une résistance aussi malséante. Il ne peut ignorer que M. de Cabarrus déclame bien plus hautement encore chez lui et chez ses amis, qu'il taxe son souverain de faiblesse, qu'il lui reproche de n'avoir que des demi-lumières, qu'il l'accuse de vouloir imiter l'Empereur, son frère, qui, à l'entendre, n'a fait dans ses États que des fautes en finances et en politique, qu'il censure avec une amertume redoublée les mesures de police, et qu'il cherche la popularité en flattant toutes les passions. Je crois que M. de Cabarrus est résolu de tout risquer avant de renoncer à l'ambition de conduire le Roi et qu'il se perdra infailliblement. L'amiral Mazarredo, dont le genre est moins hardi, mais qui se laisse deviner aussi aisément, vient d'envoyer et de recommander au Roi un étrange projet de décret, qu'il appelle *décret paternel*. Il ne s'agit rien moins que de faire prendre la liste de toutes les veuves d'officiers des armées insurgées tués depuis le commencement de l'insurrection, de leur faire

des pensions et d'établir aux frais de l'État des séminaires où les enfants seront élevés. C'est un des moyens qu'il imagine pour ramener tous les cœurs au Roi. Les deux autres ministres de ce parti sont au moins plus adroits. Mais voilà trois mois de bon compte employés à gâter plutôt qu'à avancer les affaires du Roi, et je suis bien trompé si Sa Majesté n'en a pas la conviction intérieure.

71. — *Madrid, 19 avril 1809* [vol. 678, f° 424]

Une quatrième malle espagnole venant à Madrid a été interceptée ; mais les estafettes de Paris du 8, du 9 et du 10 ont passé. La route paraît avoir été balayée, et il ne faut plus que l'on s'endorme.

J'ai reçu avec le billet que Votre Excellence a bien voulu m'écrire, en date du 7, les quatre dossiers sous les n°s 4, 5, 6 et 7, que vous m'aviez fait l'honneur de m'annoncer, le 12 de mars. J'ai examiné avec attention les lettres et les traites contenues dans ces dossiers ; je les ai donnés à examiner aux membres de la Commission impériale des séquestres et indemnités. Nous estimons tous que le seul parti à prendre est de recacheter ces lettres et de les renvoyer à leurs adresses respectives. Néanmoins, cette opération pouvant se faire de Paris comme de Madrid, et l'approbation de Votre Excellence étant un préalable nécessaire, je prends le parti, Monseigneur, de vous renvoyer ces quatre dossiers.

Le président et le secrétaire général de la Commission impériale se sont mis en route pour Paris, en conformité du décret qui la constitue, d'après lequel ils doivent, dans le courant d'avril, apporter à S. M. l'Empereur le résultat de ses opérations. Ils ont profité d'une escorte considérable accordée à des officiers de tous grades appelés à

différents services, occasion qui ne serait plus retrouvée avant le mois prochain.

M. de Fréville qui, pendant l'année qu'il vient de passer en Espagne, a développé autant de talents que de zèle, a eu l'avantage, avant son départ, d'être admis à faire sa cour au Roi. Sa Majesté l'a traité avec une bonté particulière pour lui faire oublier, sans cependant lui en parler, les chagrins qu'il avait éprouvés. M. de Fréville a été trop délicat pour en rappeler le souvenir, et le Roi avait d'ailleurs daigné me dire que la fausseté des rapports qui avaient provoqué son déplaisir contre lui avait été reconnue.

Je saisirai cette occasion de dire à Votre Excellence que, d'après ce que le Roi avait bien voulu me confier, le 26 de mars, des explications intervenues entre S. M. l'Empereur et lui, M. de Fréville a fait ses dispositions pour qu'il n'y eût plus matière à aucune espèce de difficulté. Ainsi, toute cette affaire est entièrement terminée, et terminée avec la meilleure grâce. Je vous supplie, Monseigneur, de vous rappeler, s'il en était besoin, lorsqu'il pourra être question de M. de Fréville, qu'il n'y aurait pas eu un instant d'embarras si quelques mots avaient été donnés plus tôt.

72. — *Madrid, 21 avril 1809* [vol. 678, f° 431]

Je viens de recevoir, par l'estafette partie de Paris le 12, le billet de Votre Excellence, en date du 11, et la lettre de Saint-Pétersbourg à l'adresse de M. le duc de Campo-Alange, à qui je la fais passer de suite.

L'arrivée des estafettes du 11 et du 12 rassure sur le sort de celles qui sont parties de Madrid, ces cinq à six jours derniers. On sait, d'ailleurs, que sur la route de

Ségovie à Valladolid, comme sur celle d'Aranda à Burgos, on a repris des habitudes vigilantes.

Différents détails nouvellement parvenus paraissent d'ailleurs confirmer ce que j'avais l'honneur de mander le 17 à Votre Excellence sur l'organisation d'une nombreuse troupe de bandits. Mais il est faux que M. de La Romana se soit porté ou ait porté des détachements entre Burgos et Reynosa. Ce sont les généraux Crespo et d'Acevedo qui ont fait cette incursion avec des levées des Asturies [1]. Ces noyaux d'insurrection détruits, on viendra sans doute à bout des bandes aventurières.

M. le duc de Dalmatie doit être entré de vive force à Oporto et avoir des divisions en marche sur Lisbonne. On prétend que le général Lapisse [2], ayant côtoyé la frontière du Portugal et étant parvenu au Tage, a trouvé le pont d'Alcantara si bien défendu qu'il est dans le cas d'attendre une diversion que ferait en sa faveur M. le duc de Bellune.

Toutes les personnes qui viennent de la Manche, où est peut-être la plus mauvaise population de l'Espagne, vantent beaucoup les succès politiques qu'y obtient le général Sébastiani. Il maintient une discipline exacte et accorde justice et protection aux propriétaires paisibles. Il fait punir les turbulents avec rigueur, et il emploie un mélange si adroit de sévérité et d'aménité que l'ordre se

1. Le général Mathieu Dumas, attaqué (10 avril) à Mondoñedo par six mille Asturiens et le général don José Worster, les dispersa complètement. Don Manuel Acevedo les rallia sur les bords de la Navia. — Au lieu de « Crespo » peut-être faut-il lire « Worster » dans la dépêche de M. de La Forest.

2. Pierre *Lapisse* (1762-1809). Volontaire (1792). Colonel (1795). Général de division (1807). Baron de Sainte-Hélène (1808). Fit les campagnes d'Italie, d'Allemagne et de Pologne. Commandait en Espagne la seconde division du Ier corps sous le maréchal Victor. C'était un soldat d'un grand courage, il fut blessé mortellement à la tête de ses troupes à Talavera.

rétablit dans la province beaucoup plus facilement qu'on ne l'espérait.

Quant à Madrid, le mauvais pli est pris, et il faudra de la ténacité dans le ton de fermeté que le Roi semble avoir adopté irrévocablement pour en éprouver les bons effets. On a continué tous ces jours-ci à mettre en surveillance chez elles beaucoup de personnes des classes supérieures qui persistent à ne pas prêter serment en qualité de militaires ou de fonctionnaires publics, et veulent qu'on les considère comme prisonniers. Il va en partir un convoi pour Bayonne. Plus on a mésusé de l'indulgence du Roi, moins il se laisse ébranler aujourd'hui. Sans doute il est fâcheux d'avoir à sévir largement, pour n'avoir pas fait quelques utiles exemples dans le principe; mais l'obstination s'est accrue au point qu'il n'y avait plus moyen de la tolérer.

Il y a eu hier Conseil privé comme à l'ordinaire. Le Roi y fait appeler les mêmes personnes qu'il y avait admises jeudi dernier, et la séance entière a été absorbée en discussions nouvelles sur les deux projets de décrets relatifs à la dette publique et à l'organisation d'une commission de liquidation. Il n'aurait été question que de les lire, si le ministre des finances leur avait donné la rédaction convenue antérieurement. Il a voulu essayer de sauver son système, au moins dans les détails, puisqu'il était forcé de céder sur les points capitaux, et il a été nécessaire de refondre nombre d'articles dont chacun a été chaleureusement défendu. Ces projets et leurs corrections sont enfin remis au ministre secrétaire d'État pour être transcrits au net. Je ne ferai pas perdre à Votre Excellence le temps perdu au Conseil privé du Roi, et de tous les détails sur lesquels on s'est disputé, je n'en citerai que deux. M. de Cabarrus avait, avec un soin extrême et par

beaucoup de circonlocutions, évité d'appeler *biens nationaux* les biens à vendre. Battu dans tous ses arguments, il a dû employer enfin celui qu'il voulait taire, et a dit que cette dénomination aurait l'air d'une *importation française*. D'un autre côté il avait, dans les décrets de Miranda et de Vittoria, fixé le 31 de juillet dernier pour point de partage entre l'arriéré et le courant. Le choix de cette date était malheureux, et le Roi avait ordonné que l'on prît de préférence celle du 6 de juillet, jour qu'il signa la constitution à Bayonne. Plutôt que de céder, M. de Cabarrus s'était abstenu de toute mention d'époque dans les nouveaux projets.

[Chiffrée.] 73. — *Madrid, 22 avril 1809* [vol. 678, f° 440]

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 de ce mois. J'ai communiqué immédiatement à M. le duc de Campo-Alange ce que vous voulez bien me mander. Il ne supposait pas que la correspondance du ministre plénipotentiaire de France à Washington avec Votre Excellence fût aussi arriérée. Il s'étonnera moins de ne rien recevoir de M. de Foronda [1] et des agents consulaires d'Espagne aux États-Unis. Il m'a dit que le Roi accueillerait avec une grande satisfaction la promesse que vous voulez bien faire de me donner ultérieurement connaissance des nouvelles d'Amérique qui peuvent intéresser l'Espagne.

J'ai eu l'honneur de vous informer, le 10, Monseigneur, de la pensée qu'avait eue le Roi subséquemment à la demande qu'il m'avait fait faire par M. d'Azanza, le 28 de mars. Je crois que le paquet que M. de Campo-Alange

1. Don Valentin *de Foronda*, chargé d'affaires d'Espagne aux Etats-Unis d'Amérique.

adressait en conséquence à M. le duc de Frias, a été pris avec l'estafette du 13 au 14, et j'en ai prévenu ce ministre, qui a dû faire partir un duplicata.

L'expédition de M. d'Azanza reste dirigée sur les Indes ; peut-être s'en est-on occupé un peu tard. La prolongation de l'insurrection dans le midi compromet beaucoup, sans doute, les chances de l'Espagne ; la difficulté des communications maritimes pour le gouvernement royal lui donne en outre un désavantage extrême. Il faut néanmoins n'avoir plus de négligences à se reprocher.

On a fait partir, la semaine dernière, pour la Corogne, quelques officiers ayant part à la confiance de M. de Liniers, qui doivent se rendre à Buenos-Ayres. On a cherché quelques-uns des affidés à envoyer au Mexique, en qualité d'agents secrets. Le bruit public était depuis longtemps que la Junte centrale avait désigné, pour y passer avec des pouvoirs très étendus, M. d'Alava, lieutenant général des armées navales et doyen du Conseil suprême de l'amirauté. Il reste peu de doute qu'il n'y soit rendu et installé.

L'arrivée à Madrid d'un jeune homme qui a l'honneur d'être connu avantageusement de Votre Excellence, fils de M. Noording de Witt, consul de Danemark en France, et qui est lié avec M. d'Alava, vient de procurer à M. d'Azanza un agent qui a déjà fait preuve d'une grande intelligence, sur lequel il croit pouvoir compter, et auquel il fournit des prétextes plausibles pour aller se présenter au Mexique.

M. de Noording de Witt fils retourne ces jours-ci à Paris, où il doit exécuter l'instruction qui lui est donnée et s'acheminer le plus promptement possible pour les États-Unis. Il verra sans aucun doute Votre Excellence.

74. — *Madrid, 23 avril 1809* [vol. 678, f° 444]

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, le 14 de ce mois, pour m'informer que les Autrichiens ayant commencé les hostilités, S. M. l'Empereur était parti de Paris, le 13 matin.

A n'envisager la guerre d'Autriche que sous le rapport des affaires d'Espagne, je crois pouvoir dire qu'il était utile que la crise éclatât. L'effet qu'il y avait à en craindre était épuisé d'avance.

Les ministres espagnols ont conçu de bonne heure qu'ils prendraient d'autant plus d'ascendant sur le Roi que son auguste frère serait plus occupé ; quelques-uns ont couru des bordées assez hardies vers leur but particulier, et le Roi a su rester le maître des directions et me paraît en bon chemin de détourner toutes les tendances contraires à son autorité.

Les folles espérances, l'opiniâtreté de l'opinion publique, la répugnance ou l'hésitation à se livrer au nouveau gouvernement sont à leur comble, depuis plusieurs mois. Il n'y a que du mieux à espérer des fermes mesures que le Roi semble disposé à poursuivre, et l'usage habile de la force décidera en définitif (*sic*) de la tranquillité intérieure, quelque chose qui se passe au dehors dans l'intervalle.

Ce qui aurait été fâcheux, c'est que l'état d'incertitude sur la paix ou la guerre entre la France et l'Autriche eût encore été prolongé longtemps. La cour de Vienne subira indubitablement et très promptement la peine de sa folie et de sa duplicité. On ne croira pas en Espagne aux premiers échecs qu'elle essuiera ; il faudra bien croire à son abaissement, et l'Espagne n'en sera que plus solidement soumise, après toutefois que les provinces encore

insurgées auront été réduites par les armées mises à la disposition du Roi.

Le point essentiel est d'entretenir ici l'opinion que la Russie restera fidèle à ses relations avec la France. Je regrette sous ce rapport que M. de Strogonoff, dont l'arrivée est annoncée depuis si longtemps, n'ait pas encore, même depuis sa présentation à S. M. l'Empereur, donné à Madrid le plus léger indice de son prochain voyage. Il n'a plus d'hôtel et n'a commandé aucun préparatif. On me demande chaque jour ce qu'il faut en penser, et cette minutieuse circonstance donne des soupçons.

M. d'Arribas me disait ce soir qu'il n'avait pas remarqué que la nouvelle des hostilités commises par l'Autriche eût inspiré aujourd'hui l'esprit de Madrid, où l'on prétend d'ailleurs qu'une dépêche de M. de Cevallos à la Junte de Séville annonce la signature de la paix entre l'Angleterre et la Russie. Il ajoutait, à ce sujet, qu'il était informé qu'en Andalousie on ne publiait pas les grands préparatifs que tous les journaux du reste de l'Europe attribuent à la cour de Vienne, parce que les meneurs craignaient que le peuple ne se reposât sur la diversion de l'Autriche et ne fût d'autant moins docile à se prêter aux efforts fatigants qu'on exige de lui.

Le Roi n'a pas tenu cour ce matin, Monseigneur, et a remis au prochain dimanche la réception de quelques députations qui se trouveront alors grossies.

Un Conseil privé extraordinaire a été convoqué hier subitement. Le surintendant de la maison du Roi, le secrétaire de son cabinet et M. le maréchal Jourdan y ont été appelés. C'est la première fois que M. le maréchal a eu cet honneur. Il n'a été question que de mesures d'approvisionnements pour les armées françaises. J'ai l'honneur de joindre ici la traduction de différents décrets qui

sont relatifs à cet objet. Il m'a été dit, qu'indépendamment de la nécessité de répartir entre les provinces soumises le fardeau des subsistances à fournir, le Roi a eu en vue de remédier à des actes arbitraires et oppressifs de quelques commandants en chef, qui ont aigri de nouveau des provinces disposées à rester tranquilles.

75. — *Madrid, 25 avril 1809* [vol. 678, f° 451]

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, le 12 de ce mois, relativement aux explications entamées avec le cabinet de Madrid sur le transit par son territoire de marchandises que la France et le Portugal sont dans le cas de se livrer réciproquement. J'attends avec empressement les renseignements que vous avez bien voulu demander au ministre de l'intérieur. J'attends également la réponse que M. le duc de Campo-Alange ne peut tarder à me faire, d'après les communications préalables que j'avais reçues confidentiellement de M. de Cabarrus, le 15 de ce mois. L'ensemble de ces matériaux décidera si je dois faire quelque démarche nouvelle et quelle peut en être la nature. Je regarde comme entendu, puisque Votre Excellence ne me dit rien qui y soit contraire, que je dois toujours tendre à obtenir une réponse favorable à la demande faite, d'après les ordres du gouvernement, dans les premiers mois de l'année dernière, du transit des denrées coloniales allant du Portugal en France.

Dans l'intervalle, Votre Excellence apprendra sans doute avec satisfaction que les ordres du Roi, en sa qualité de commandant en chef des forces françaises en Espagne, ont eu l'effet que j'en espérais, lorsque j'eus l'honneur de vous rendre compte, le 15 de ce mois, des

vexations nouvelles dont nos négociants m'avaient porté plainte. Ces mêmes négociants m'ont mandé que les séquestres mis par l'ordonnateur en chef du premier corps d'armée sur les cotons qu'ils avaient recouvrés à Truxillo venaient d'être levés. Je ne doute pas que la protection des autorités civiles et militaires françaises ne leur soit désormais assurée sur toute cette ligne jusqu'à Badajoz. Quant aux 1,500 à 1,600 balles qu'on leur a brûlées dans le bourg de Jarraicijo, au moment où ils allaient en faire le chargement pour France, je dois imiter leur prudence et ne pas demander des recherches sur cette incurie des autorités premières.

M. le consul général de Cadix, chargé de la vente des laines à Bayonne, m'a demandé des renseignements que je me suis hâté de lui transmettre avant-hier sur la tonte de cette année des troupeaux mérinos. Il a été bien informé à l'égard des instances que les Anglais ont faites et des ordres que la Junte de Séville avait donnés pour que toutes ces tontes eussent lieu, autant que possible, à proximité des ports du midi. Mais je le préviens que ce projet n'a pu être réalisé qu'à l'égard de quelques troupeaux qui étaient dans la basse Estramadure, ceux du duc de l'Infantado notamment, dont il paraît que la tonte se fait dans les montagnes de Grenade. Les autres troupeaux suivront leur marche ordinaire, et je lui donne le détail de ceux qui l'ont déjà prise. Il y aura donc aussi cette année une quantité considérable de laines dont le commerce étranger peut faire l'acquisition.

Je préviendrai à ce sujet Votre Excellence que l'on a répandu ici le bruit que le gouvernement français avait prohibé ou était sollicité de prohiber l'entrée en France du produit des tontes espagnoles de ce printemps pour favoriser la vente des laines saisies à Burgos et à Ségo-

vie. On m'a demandé inofficiellement quelques renseigne ments sur une rumeur dont la source m'est inconnue e qui excite une sollicitude particulière. Vous jugerez Monseigneur, s'il y a lieu de me mettre à même d'y obvier

Pendant que je suis sur ces matières, je dirai à V. E que la saison a été singulièrement favorable aux récolte de grains dans les Castilles. Le déficit qui aurait pu résul ter de la suspension d'une partie des labours sera plu que compensé par le produit des champs ensemencés. Le consommations extraordinaires seront parfaitement cou vertes, et c'est une inquiétude de moins. Mais il y a un rareté de plus en plus croissante des marchandises que la France envoie ordinairement à l'Espagne. Notre com merce, intimidé par les événements de l'année dernière et craignant le peu de sûreté des routes, néglige ses expé ditions accoutumées. Il y perd des bénéfices dont il a besoin, et laisse l'Espagne livrée à ses nécessités. Il serai facile de réveiller son attention et de lui assurer la pro tection des convois sur la route militaire.

76. — *Madrid, 26 avril 1809* [vol. 678, f° 453]

L'extrême difficulté des communications entre Madri et les corps d'armée, qui opèrent à de grandes distances tient dans l'ignorance des mouvements de chaque corps Le Roi, de son côté, continue avec toute raison de ne communiquer, même à aucun de ses ministres, les détails exclusivement concertés entre son major général et lui. Quelque envie que j'eusse, Monseigneur, de vous entre tenir davantage des affaires militaires d'Espagne, aujour d'hui que S. M. l'Empereur est en Allemagne, je ne sais rien de la position de l'ennemi et de la nôtre que ce que j'en recueille dans le public avec tout le monde, notions

presque toujours fausses ou exagérées ou mal nuancées, et qui, sous ma plume, contrasteraient trop avec les rapports positifs que le Roi adresse à son auguste frère. Veuillez donc approuver que je me renferme, à cet égard, dans ma réserve habituelle, à moins que j'aie à vous annoncer quelques résultats importants.

Si j'avais une conjecture à faire aujourd'hui, c'est que la position générale du moment est une position d'attente, subordonnée aux événements majeurs qui vont se passer en Autriche et à l'attitude que conserve l'Angleterre.

M. le général Saint-Cyr semble tout occupé de la Catalogne. De son côté, comme de celui de M. le duc d'Abrantès, qui ne peut perdre de vue l'Aragon, on ne poursuit rien d'effectif contre le royaume de Valence. M. le duc de Trévise est à Burgos avec son corps d'armée, couvrant devant lui les Castilles et en mesure de se porter derrière lui, partout où les Anglais essaieraient un débarquement. M. le général Kellermann, renforcé considérablement à Valladolid, marche avec une dizaine de mille hommes, balayant les insurgés de M. de La Romana, chargé de ne plus le laisser respirer. et allant donner la main à M. le duc d'Elchingen dans la Galice. On a la certitude que, le 3 de ce mois, Oporto était au pouvoir de M. le duc de Dalmatie, qui paraît y être entré par capitulation, quoiqu'on eût dit d'abord qu'il y était entré de vive force [1]. Les Anglais ont reçu des renforts à Lisbonne. On ignore les progrès ultérieurs de M. le duc de Dalmatie. Ciudad-Rodrigo et Badajoz ne pourraient être enlevées en ce moment qu'avec de l'artillerie de siège, et on remet à s'en occuper dans un autre temps. Le général Lapisse a forcé

1. Soult entra de vive force à Oporto le 29 mars, après deux jours de pourparlers inutiles, ce fut un assaut et un saccage. Général DE SAINT-CHAMANS, *Mémoires*, chap. v.

le pont d'Alcantara, que l'ennemi n'a pas eu le temps de couper. Il a tué du monde, fait des prisonniers, pris du canon, et l'on apprend aujourd'hui même qu'il s'est réuni, le 22, avec sa belle division, à M. le duc de Bellune, dont le quartier général est toujours à Mérida. M. le général Sébastiani est resté jusqu'ici à Daymiel. L'un et l'autre sont impatients d'avoir la liberté d'entrer en Andalousie ; ils pressent le Roi de l'accorder, et ne prévoient pas de grande résistance militaire, quoique la Junte de Séville emploie tous les expédients imaginables pour exciter l'enthousiasme de la défense. Le Roi semble hésiter encore à laisser accroître entre ces généraux et lui l'intervalle déjà considérable que l'ennemi a mille moyens d'inquiéter, et que les forces dont il dispose immédiatement à Madrid ne pourraient peut-être plus contenir efficacement.

Il est évident que les Anglais promettent monts et merveilles à Séville et se concertent avec les meneurs pour soutenir la persévérance des Andalous. Une *Gazette extraordinaire* de Séville, du 8 de ce mois, publie, sur la foi des dépêches vraies ou prétendues de M. de Cevallos, l'ordre à tous les commandants des ports d'Espagne, encore soumis à la Junte, d'y recevoir tout bâtiment russe de guerre et de commerce, attendu qu'un ordre semblable est donné dans tous les ports britanniques par le gouvernement anglais, et que la Russie est une puissance alliée de l'Espagne.

Les avis de Valence annoncent qu'on n'y est pas moins ingénieux à nourrir l'égarement du peuple. Murviedro, cette ancienne Sagonte, a ouvert ses fossés et enlevé la digue, construite à grands frais, qui contenait la rivière [1].

1. Dans la province de Valence, à une lieue de la mer, Murviedro (*muros viejos*, les vieux murs) est une ville de cinq mille habitants, dans un pays agréable et fertile. Elle occupe en effet le territoire de l'ancienne Sa-

Ce sont les Chartreux de Ségorbe qui ont payé les travaux [1].

L'objet du voyage de M. de Tilly à Ceuta est définitivement connu par ses résultats. Il a fait acheter beaucoup de chevaux barbaresques, dont un second convoi de 1,200 est arrivé à point nommé, depuis les batailles des 27 et 28 de mars. 800 ont été envoyés à M. de La Cuesta, et sont rendus à Zafra, où ce général a reçu, dit-on, des renforts équivalents à ce qu'il avait perdu. 400 ont été livrés aux gardes du corps et carabiniers, qui sont sur la frontière de Murcie, du côté de la Manche.

77. — *Madrid, 27 avril 1809* [vol. 678, f° 456]

La *Gazette* officielle de ce matin donne quelques détails sur la jonction du général Lapisse avec M. le maréchal duc de Bellune. Ils sont terminés par ces mots remarquables : « Bien promptement auront lieu d'importants « événements, dont le résultat sera l'occupation de toute « l'Andalousie. » Est-ce une menace politique? Est-ce l'annonce de projets arrêtés? On dit que tout est en mouvement aux quartiers généraux de Mérida et de Daymiel. J'incline à penser, cependant, que ce ne sont encore que des démonstrations.

J'ai l'honneur d'assurer de nouveau Votre Excellence que la rupture avec l'Autriche a plutôt produit un bon

gonte, dont elle possède encore d'intéressantes ruines (cirque, théâtre, mosaïques, statues). ANTONIO PONZ, *Viaje de España*, IV, cartas 8 et 9; — BOURGOING, *Tableau de l'Espagne moderne*, II, 298; — A. DE LABORDE, *Itinéraire d'Espagne*, I, 274.

1. Ségorbe, petite ville sur la rivière de Murviedro, titre d'un duché, siège d'un évêché. A un quart de lieue est la chartreuse de *Val de Christo*, fondée au XIVe siècle par un fils de Pierre IV d'Aragon. Les religieux avaient établi une fabrique de papier, dont la prospérité leur permettait d'abondantes largesses.

qu'un mauvais effet à Madrid. Les amis de la tranquillité voient avec plaisir tout ce qui amène une conclusion. Les opposants n'ont plus la ressource de prédire un fait enfin connu. Le gouvernement n'a vu aucun inconvénient, d'après ces dispositions, à faire publier le départ de S. M. l'Empereur pour Strasbourg.

Mais beaucoup de personnes se laissent intimider par les bruits du Midi sur la paix prétendue de l'Angleterre et de la Russie, et, passant vite à une hypothèse plus inquiétante encore, observent qu'effectivement M. de Strogonoff paraît avoir eu contre-ordre. Je ne vois qu'un parti à prendre, c'est de dire qu'un ministre de Russie qui est à Paris ne peut être très pressé de venir partager l'ennui le dégoût et l'horrible cherté du séjour actuel de Madrid où aucune maison n'est ouverte, et où il faut inviter les gens deux ou trois fois avant de les attirer chez soi. Cette explication est du moins si naturelle qu'elle ferme la bouche.

Le jeune homme, dont j'ai eu l'honneur de parler le 22 à Votre Excellence, est parti hier pour Paris. Il doit s'adresser à la maison Michel. J'aperçois qu'on lui a recommandé le plus profond secret, même envers nous. C'est une puérilité : ce n'est pas dans les choses de ce genre que peuvent échapper des arrière-pensées dont il faille nous cacher la connaissance.

Il paraît que M. le chef d'escadre Ruiz de Apodaca, n'ayant plus rien à faire à Londres depuis que M. de Cevallos y a développé son caractère d'envoyé d'Espagne, a été destiné à passer à Buenos-Ayres, et à s'y emparer de l'autorité de vice-roi exercée jusqu'ici par M. de Liniers [1].

1. Cevallos était arrivé en Angleterre le 22 avril 1809. Don Ruiz de Apodaca, après avoir été nommé marquis d'Astorga (juillet 1809), ne fut rem-

Les Anglais doivent aimer ce choix. Au surplus, je n'aperçois encore aucun caractère positif à ces mesures.

Depuis vingt-cinq jours que M. Sotello est parti avec la lettre que M. d'Urquijo a eu ordre de lui remettre pour M. de Cuesta, je ne découvre pas qu'on ait eu ici de nouvelles quelconques de sa mission. Je n'ose questionner les ministres, dans la crainte qu'ils n'imaginent que je les plaisante de cette conception.

Il est aisé d'entrevoir que le Roi ne se flatte de ramener personne par ces ouvertures. Le décret royal du 9 de mars avait ordonné vingt-quatre séquestres, dont vingt étaient déjà effectués, de décembre à janvier, par les commissaires impériaux. Sa Majesté a successivement prononcé séquestre sur séquestre depuis une vingtaine de jours. Le nombre total s'élève en ce moment à quatre-vingt-dix-sept. La confiscation, à la vérité, n'est décidée qu'à l'égard d'un petit nombre d'individus, et les portes de pardon restent encore ouvertes. Mais, si chacun a des amis qui intercèdent pour lui, aucun ne réclame directement la clémence du souverain et n'offre de se faire des titres à l'obtenir. J'estime même qu'il n'y a personne qui soit en position de ramener, je ne dis pas une province, mais une ville. Il a été facile d'entraîner le peuple au plus haut degré d'exaltation. Quel est celui des meneurs qui oserait devancer la force et changer de langage ?

78. — *Madrid, 28 avril 1809* [vol. 678, f° 458]

On prépare enfin au palais un local pour les séances

placé officiellement comme ambassadeur à Londres, par le duc d'Albuquerque, qu'en mai 1810. *Archives de Simancas*. Estado, dossier 8171.

Le successeur de Liniers à Buenos-Ayres fut don Balthasar de Cisneros, lieutenant général de la marine, qui débarqua à Montevideo en juin 1809. Le soulèvement du 25 mai 1810 mit fin à sa vice-royauté.

du Conseil d'État et le travail des sections. La force des choses amène insensiblement, en dépit des résistances d'un parti puissant du ministère, la mise en activité de cette autorité. On la ravale tous les jours aux yeux du Roi, et il est vrai qu'elle est encore faiblement composée. Le public, qui ne voit que le corps, en sera plus confiant dans des décrets revêtus de l'appareil des délibérations. Ce corps, tel qu'il est, sera d'ailleurs utile au Roi, ne fût-ce que pour rappeler, autour de lui, à des principes fixes, et pour le défendre des surprises, au moins dans les actes généraux. Le Roi, d'un autre côté, jugera, par sa propre expérience, du mérite des membres à employer dans telle ou telle section ou dans l'extraordinaire, et de la nature des nouveaux choix à faire. M. d'Azanza, chargé depuis deux mois de présenter un travail sur le costume du Conseil d'État, n'a pu le faire encore. Le Roi vient d'en désigner un provisoire, et cela n'arrêtera pas.

Deux nouveaux membres ont été nommés hier : M. Romero, l'intendant de Guadalaxara, et M. d'Espinosa, dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence, dans ces derniers temps. Le premier n'a pu inspirer au Roi une bonne opinion de ses talents dans les Conseils privés des ministres, où il a été appelé, parce qu'il y a été question seulement des finances, dont il s'était peu occupé. On en parle bien sous les autres rapports, et il n'y a eu d'objection d'aucun côté, lorsque Sa Majesté a fait part aux ministres de son intention. Il y en a eu de très fortes, au contraire, sur M. d'Espinosa. MM. O'Farrill et d'Azanza ont rappelé qu'il avait été un instrument du prince de la Paix. Ils ont nié avec M. de Cabarrus qu'il eût les connaissances qu'on lui suppose. Ils ont répété comme lui que le Conseil de Castille l'avait fait arrêter après la chute du prince de la Paix, pour rendre compte de 120 mil-

lions de réaux. Ces honteuses chicanes n'ont pu tenir contre la discussion éclairée de M. d'Urquijo et de M. d'Arribas, et le Roi, qui avait d'abord été ébranlé, a persisté dans sa nomination.

L'intention du Roi est que MM. Miot, comte de Melito, et Ferry-Pisani, comte de Saint-Anastase, assistent au Conseil d'État comme au conseil privé des ministres, toutes les fois qu'il juge à propos de les faire appeler. Un décret du 14 de mars, qui a été tenu très secret, consacre cette faveur et la fonde sur les services qu'ils ont rendus l'un et l'autre, depuis que Sa Majesté règne en Espagne. Il a été convenu hier que, pour plus de régularité, Sa Majesté leur donnerait un décret de naturalisation et les nommerait ensuite conseillers d'État, aussitôt que les formes constitutionnelles pourront être remplies à leur égard [1].

MM. d'Azanza et O'Farrill, qui sous la junte Ferdinand présidée par l'infant don Antonio, ont eu d'étroites liaisons avec M. le comte d'Espeleta, choisi alors pour être le premier moteur de l'opposition aux mesures de S. M. l'Empereur, font leurs efforts depuis quelque temps pour décider le Roi à lui donner une part principale dans sa confiance. Il en a été beaucoup question hier, et leurs instances ont amené une discussion sur tout ce qui s'était passé entre M. d'Espeleta et M. le général Duhesme [2]. Si je suis bien informé, le Roi n'a pas été entièrement convaincu que ce dernier eût les torts qui lui sont imputés. Je sais mal, au reste, les affaires de Barcelone, depuis le 23 de mai de l'année dernière.

1. Voir *supra*, p. 128.

2. Le comte d'Espeleta, jadis président du Conseil de Castille, était capitaine général de la Catalogne au moment de l'invasion de 1808, quand Duhesme pénétra dans Barcelone. Il donna sa démission le 3 juin, après de nombreuses difficultés avec le général français.

Quelque peu de talents qu'aient montré les meneurs de l'insurrection, ils entendent bien l'art de faire obstruer constamment les communications, d'agiter la population soumise aussitôt que la force s'éloigne, de ménager des diversions en faveur des points plus immédiatement menacés, et même de recruter, presque sous les yeux de nos officiers. Ils n'empêcheront pas la réduction finale de l'Espagne, et ne font qu'ajouter à sa ruine; mais ils ont eu le temps de respirer, et ils en profitent. La nécessité où S. M. l'Empereur s'est trouvé de retourner en France, quelques semaines plus tôt qu'il n'aurait fallu, ne devait pas être sans inconvénients.

Il y a longtemps que l'on s'aperçoit que le travail de la fixation des contingents à fournir par chaque bourg, chaque ville, chaque village, a été si bien fait par la Junte centrale qu'il ne faut que des ordres aux alcades pour produire des recrues. Les pertes éprouvées par les insurgés ne se remplacent, quant au nombre, que par des appels de ce genre. Jusque dans les provinces soumises et dans les villes qui ont envoyé leurs députations au Roi, on soutire des hommes, et les alcades n'osent désobéir. Je doute même qu'ils avertissent les autorités françaises. Le ministère a trop négligé d'y croire, ou plutôt, pour trancher le mot, le Roi a vu clair trop tard. On est enfin occupé des mesures répressives qui opposeront peur à peur.

Tous ces rassemblements, tous ces recrutements tomberont au surplus d'eux-mêmes, dès que le règne des Juntes sera passé. Il n'y aura plus alors que des troupes de brigands à poursuivre et un bon plan de répartition des forces en garnison et colonnes mobiles à mettre à exécution. Malheureusement l'ensemble des circonstances ne permet pas de brusquer l'invasion des pays de Va-
Murcie, Grenade, Jaën, Cordoue et Séville.

On a enfin des dépêches de M. Sotello, du quartier général de M. le duc de Bellune, où il est resté. Il mande, m'assure-t-on, que les officiers qu'il a envoyés à Séville et au général de La Cuesta ont eu deux fois le temps de remplir leurs missions et sont sans doute arrêtés. Il transmet, pour justifier de son zèle, copie des lettres exhortatoires qu'il a fait passer par eux. Il annonce que, tout ce qu'il a été à même d'observer, l'esprit de résistance est plus violent que jamais, et que le Roi ne régnera que sur des cendres [1]. A cette conclusion seule on reconnaîtrait les notions qu'il a emportées. Il ne sait pas, sans doute, que peu après son départ, le Roi a fait d'importants changements dans le système qu'il avait suivi jusque-là, et ne se laisse plus détourner du but par ces réflexions outrées.

Le bruit court que le général Urbina, comte de Cartaojal, a été massacré par ses propres troupes et est remplacé par le général don Manuel de La Peña. Une autre version dit qu'il a été arrêté. On fait courir la nouvelle d'insinuations faites par quelques personnages à Séville, pour ouvrir une négociation nouvelle qui paraît venir des ministres [2].

80. — *Madrid, 30 avril 1809* [vol. 678, f° 465]

J'ai reçu avec la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, le 17 de ce mois, un exemplaire du

1. Sotelo avait invité la Junte à nommer des personnes de confiance pour conférer avec lui; sans lui répondre directement, la Junte lui fit communiquer par La Cuesta l'arrêté qu'elle venait de prendre : elle entendrait Sotelo « s'il était muni de pouvoirs suffisants pour traiter de la restitution de notre roi bien-aimé et de l'évacuation immédiate par les troupes françaises de tout le territoire espagnol. » Sotelo insista. La Junte maintint son *ultimatum* négatif. La négociation en demeura là. — TORÉNO, II, 299.

2. L'échec de Sotelo fait voir précisément le contraire.

décret impérial du 6, relatif aux Français qui servent ou qui résident dans l'étranger [1]. Son effet ne peut qu'être utile là même où ses dispositions paraissent le moins applicables, ne fût-ce qu'à l'égard d'une certaine tendance à exagérer les couleurs locales, qui est, généralement parlant, le péché d'habitude des Français affiliés chez l'étranger.

Je me suis conformé à vos intentions, Monseigneur, en transmettant au gouvernement espagnol l'exemplaire que vous avez bien voulu m'adresser, et en demandant qu'il lui soit donné toute la publicité nécessaire. Quelques particularités, venues à ma connaissance, m'auraient engagé à différer cette démarche, si, d'un côté, Votre Excellence me l'avait recommandée moins positivement, et si, d'un autre côté, je n'avais pas une confiance absolue dans la justesse d'esprit du Roi. Lorsque les papiers de Paris, où le décret du 6 de ce mois se trouve inséré, arrivèrent à Madrid, le 15, ils firent sensation parmi les Français attachés au service de S. M. C. Elle était à peine assoupie que l'éditeur de la *Gazette* officielle du gouvernement espagnol la réveilla par une inadvertance. Il inséra, dans sa *Gazette* du 26, une traduction des cinq premiers articles du décret, en annonçant qu'il en donnerait successivement la suite. Il n'avait point d'ordre ; mais il avait soumis ce morceau avec ses autres matériaux à la censure du ministre de la police générale. Celui-ci ne fit aucune objection, persuadé que le secrétaire du cabinet de Sa Majesté avait directement autorisé le rédacteur. Il y eut, le jour même où la *Gazette* parut, des plaintes que je laisserai dans la privauté de l'intérieur du palais. Je

1. En cas de guerre entre cette nation et la France, les premiers doivent rentrer et justifier leur retour sous peine de mort civile et confiscation des biens; les seconds peuvent attendre un décret de rappel individuel.

rendrai à M. de Cabarrus la justice de dire qu'il n'y est pour rien. Il était indisposé chez lui, et ses réclamations n'ont eu lieu que devant le cercle qui lui tenait compagnie. Le Roi, qui n'a pu dans ce moment former son opinion que sur des émotions et non sur des raisonnements, a fait défendre de publier le reste du décret. Le titre premier a, par conséquent, reçu seul la notification officielle dont les actes d'un gouvernement sont susceptibles chez un autre gouvernement, et, comme il n'y est question que des Français qui auront porté les armes contre S. M. l'Empereur, il est censé que personne n'est plus fondé autour du Roi à récriminer contre la *Gazette* et le ministre de la police générale. Cependant, Monseigneur, je prévois que, lorsque M. de Campo-Alange référera au Roi la démarche que je viens de faire, ces antécédents donneront quelques embarras. Aussi, ai-je pris la précaution d'aller voir ce ministre avant de lui envoyer l'exemplaire du décret et les quatre mots qui l'accompagnent, et, affectant la plus profonde ignorance de ce qui s'est passé, je lui ai donné le point de vue le plus propre à écarter toute susceptibilité.

81. — *Madrid, 1er mai 1809* [vol. 679, f° 3]

J'ai reçu hier soir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 21 du mois dernier. C'est à M. le maréchal Jourdan que j'ai communiqué de préférence les nouvelles d'Angleterre que Votre Excellence avait reçues de Morlaix, sous la date du 12, et il les a mises de suite sous les yeux du Roi. Leur nature m'indiquait la voie à suivre [1]. Sa Majesté s'est fait une règle de n'entretenir

1. On annonçait la nomination de Wellesley comme général en chef; le départ du général Hill pour le Portugal (27 mars) avec 3,000 hommes; le rassemblement à Portsmouth de 5 à 600 bâtiments de transport, « prêts à

personne de nouvelles militaires ou politiques dans un sens qui pourrait le moins du monde donner matière à des commentaires, et paraît désirer qu'il ne s'en répande que ce qu'Elle juge à propos de dire. Comme cette règle est sans exception, aucun ministre ne peut y apercevoir une réserve intentionnelle. Nonobstant le désavantage qui en résulte pour moi-même, j'applaudis à une discrétion d'autant plus nécessaire que tout malaise momentané de position influe sur les autorités premières qui entourent le Roi et par eux, de proche en proche, sur les autorités secondaires.

Il paraît, Monseigneur, que différents détails reçus depuis ce que j'avais l'honneur de vous mander, le 26 d'avril, attestent que les Anglais sont plus nombreux en Portugal qu'on ne le croyait d'abord [1]. Il y a lieu de croire que le Roi sera bientôt en mesure d'être régulièrement instruit et de pouvoir instruire régulièrement S. M. l'Empereur de l'état positif des affaires de ce côté. Les communications sont rétablies entre M. le duc de Dalmatie, M. le duc d'Elchingen et M. le général Kellermann [2]. Elles vont, j'espère, rester liées avec Valladolid. M. de La Romana et les différents détachements anglo-espagnols qui s'étaient glissés entre eux ont essuyé des échecs. Tout porte à croire qu'avant quinze jours, le nord sera libre.

partir pour une expédition inconnue, » Guadeloupe ou Sicile? On signalait un « bâtiment chargé de fusées combustibles parti avec son inventeur. » Vol. 678, fol. 430.

1. Depuis le mois de mars, remplaçant John Cradock, le maréchal Beresford commandait en chef l'armée portugaise et l'avait groupée autour de Lisbonne, soutenue de près de 10,000 Anglais.

Le 22 avril, Arthur Wellesley (le futur Wellington) débarquait à l'embouchure du Tage, avec une douzaine de mille hommes. Du 2 au 5 mai, il concentrait à Coïmbre : 13,000 Anglais, 9,000 Portugais, 3,000 Allemands. Ses forces totales atteignaient plus de 40,000 combattants.

2. A la date du 1er mai Soult était à Oporto; Ney, près de Lugo où arrivait Kellermann; le duc de Trévise, entre Burgos et Valladolid.

M. le duc de Dalmatie aura pu tirer déjà sa grosse artillerie de Tuy, où il avait dû la laisser et où elle a couru quelques dangers [1]. Le reste de son corps d'armée l'aura rejoint aussi. Les plus grandes difficultés sont enfin vaincues pour lui, et ses progrès ultérieurs seront déterminés par les efforts plus ou moins efficaces que les Anglais feront de ce côté. Le Roi avait recommandé à M. le maréchal duc de Trévise un mouvement sur Valladolid. Je présume qu'il aura désiré depuis que ce corps d'armée ne quitte pas ou reprenne la position de Burgos, qui est à toute fin. L'intérêt majeur du moment est de veiller de tous côtés sur les diversions que le gouvernement anglais voudrait tenter. Le corps d'armée de M. le général Sébastiani ne s'éloigne pas, et les évolutions que l'on avait remarquées dans l'armée de M. le duc de Bellune n'avaient pas encore pour objet d'entrer en Andalousie.

Le Roi a tenu cour hier dimanche, et il y avait assez de monde. Sa prudence écarte les réflexions sur les différentes chances qui peuvent le contrarier plus encore qu'il ne l'est. J'ai vu avec plaisir la confiance qu'il montre et l'assurance de son langage. Après le cercle, ont été présentées des députations de Verlanga de Duero, de Miguel-Turra, de Malagon, de Villa-Nueva de los Infantès, de Puertollano, de Guadalupe, de Pozuelo de Calatrava, de Herencia et de plusieurs communautés religieuses ou corps ecclésiastiques. Le Roi leur a parlé avec beaucoup de chaleur. Je joins ici le compte que la *Gazette* officielle rend aujourd'hui de ces présentations. Le fait est que Sa Majesté a touché de beaucoup plus près le fond de la question. Il a nommé les uns après les autres les person-

1. Soult avait laissé à Tuy 36 bouches à feu et 2,000 hommes, n'emmenant que 22 pièces de campagne.

nages qui continuent à agiter le peuple. Il a développé leurs intrigues et les misérables passions qui les animent. Il fallait aller au-devant de l'abus qui sera fait des propositions pacifiques qui ont été envoyées à Séville. Le Roi en a saisi l'occasion. M. d'Urquijo a eu soin de consigner dans la *Gazette* l'explication que Sa Majesté a donnée aux démarches qu'Elle avait autorisées.

82. — *Madrid, 2 mai 1809* [vol. 679, f° 15]

Il y a eu hier conseil privé des ministres. Il y a été déterminé que le Conseil d'État tiendrait demain sa première séance. Un nouveau conseiller d'État a été nommé, don Blas Aranza, intendant de Barcelone et de l'armée de Catalogne.

La *Gazette* de ce matin annonce avec emphase l'entrée du régiment espagnol n° 1 dans la capitale, où il doit faire partie de la garnison. Ce régiment, un de ceux levés après l'affaire d'Uclès, est de 450 hommes environ, non du fonds de prisonniers qui l'avaient formé et qui ont presque tous déserté, mais de soldats enrôlés depuis, sur lesquels on espère pouvoir compter; le corps des officiers est très bon [1]. Les habitants de Madrid ont en effet couru en foule sur leur passage et montré beaucoup d'étonnement de voir un régiment national porter les drapeaux du Roi. Il faudra une grande surveillance pour que cet essai n'ait point d'inconvénient. Je ne serais pas étonné, au surplus, que les officiers et soldats du premier régiment ne prissent un véritable esprit de parti, en raison même des railleries qu'ils essuieront. C'est ainsi que le petit corps d'infanterie légère, levé pour les besoins de la

1. Ce régiment atteignit bientôt un effectif de neuf cents hommes; son colonel était Joaquin Corvalan.

police, est devenu zélé pour le Roi, parce que le peuple l'a vu de mauvais œil. C'est ainsi que les commissaires de police, la cour des alcades, le tribunal criminel extraordinaire ont insensiblement été conduits à se prononcer fortement. Puisque l'esprit de parti n'a pu venir d'en haut, il faut observer quels seront ses progrès ascendants.

83. — *Madrid, 3 mai 1809* [vol. 679, f° 20]

J'ai reçu aujourd'hui les *Moniteurs* du 25 d'avril, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et j'ai l'honneur de vous en remercier. Le rapport que V. E. a lu le 15 au Sénat, par ordre de S. M. l'Empereur, est du plus grand intérêt [1]. Une lettre du ministre de la guerre à M. le maréchal Jourdan annonce en même temps un glorieux début de campagne. Les détails des journées du 19 et du 20 avril manquent encore [2]. En attendant, on publiera demain, dans la *Gazette* de Madrid, un article sommaire extrait de cette lettre. Les nouvelles qui en ont déjà été répandues ce soir ont fait une forte impression. Tous les succès contre l'Autriche sont des succès positifs contre l'insurrection d'Espagne, et je suis bien trompé s'ils n'atténuent pas, à mesure qu'ils se développeront, le mauvais esprit public qui se soutient ici depuis plusieurs mois.

1. Résumé des ingratitudes de l'Autriche « armant contre son bienfaiteur. » Puis allusion aux affaires d'Espagne : « Le roi Charles IV, chassé de son trône par son fils que conduisaient les Anglais.... » L'Empereur acceptant la couronne « pour rétablir l'ouvrage de Louis XIV.... » « Le fanatisme des moines et les intrigues des Anglais soulevant quelques provinces espagnoles.... Les nombreuses armées espagnoles dissipées comme de la poussière.... » *Moniteur* du 25 avril 1809.

2. C'est « la bataille des cinq jours » (19-23 avril) : Napoléon rencontra l'avant-garde de l'armée autrichienne à Tengen, la coupa en deux à Abensberg, écrasa la gauche à Landshut, la droite à Eckmühl, prit Ratisbonne. Cette lutte coûta aux Autrichiens 40,000 prisonniers, 100 canons et 40 drapeaux. Cependant l'archiduc Charles avait pu passer l'Inn et gagner la Bohême.

Le Roi s'est beaucoup occupé, depuis quelque temps, à faire subvenir ce pays aux besoins de l'armée, et à empêcher que l'armée ne pèse trop sur le pays. Depuis l'envoi que j'ai eu l'honneur de vous faire, le 22 de ce mois, de divers décrets qui ont été rendus dans cette vue, beaucoup d'instructions ont été arrêtées et expédiées pour assurer leur exécution. Quelques précautions que l'on prenne pour que l'armée n'ait que les rations auxquelles elle a droit, il est difficile d'empêcher que les commissaires espagnols, dont les traitements sont trop modiques, ne fassent des répartitions abusives sur les provinces.

Un décret, en date du 28, a donné lieu, ces jours derniers, à nombre de circulaires du major général et des ministres de l'intérieur et de la guerre de S. M. C. Pour ôter aux commandants militaires et aux autorités provinciales tout prétexte de se plaindre respectivement, celles-ci qu'on leur demande trop, ceux-là qu'on n'a pas égard à leur position, le Roi a fixé des traitements extraordinaires [1]. Le trésor public doit désormais payer par mois 20,000 réaux aux maréchaux d'Empire et généraux de division commandant des corps d'armée ou des provinces. Il doit payer également par mois 8,000 réaux aux généraux de division, 6,000 aux généraux de brigade, et 4,000 réaux aux autres officiers supérieurs, gouverneurs ou commandants sous l'autorité des premiers. Les intendants des provinces sont chargés, de leur côté, de faire payer, par les caisses locales, des traitements gradués à tous les commandants de place de première, seconde et troisième classes.

1. Joseph prévenait de cette mesure l'Empereur dans une lettre du 12 avril : « Je désire que Votre Majesté trouve bon que cet avantage soit fait à ses officiers, afin que je puisse avec plus de raison exiger une grande sév[illegible]e grande pureté. »

Un ordre du jour, nécessité par le mouvement des nombreux troupeaux de mérinos qui sont en route de leurs pâturages d'hiver vers les pâturages d'été, ordonne à toutes les autorités militaires de l'armée française en Espagne, de protéger ces troupeaux dans leur voyage et dans leur nouvelle destination. Le major général et les ministres ont écrit respectivement pour l'exécution de cet ordre. Le ministre des finances a renouvelé, de son côté, l'instruction donnée annuellement aux intendants, corrégidors et alcades sur la ligne de l'Èbre, pour qu'aucun troupeau de mérinos ne puisse passer à la gauche du fleuve sans une permission spéciale du Roi.

On sait à quoi s'en tenir sur le sort de M. d'Urbina, dont j'avais l'honneur de parler le 29 à Votre Excellence. Il a été arrêté; ses papiers ont été saisis; on l'a traduit devant une commission militaire, et il a été finalement conduit au château de Grenade, dit de l'Alhambra. Mais M. de La Cuesta, quoique plus malheureux encore, sur le champ de bataille au 28 de mars, paraît jouir d'une haute faveur dans son armée.

Je joins ici, Monseigneur, un très curieux manifeste publié par la Junte suprême à Séville, le 1er de janvier de cette année [1]. Cette pièce est vieille, et on ne la connaissait point ici, c'est-à-dire qu'elle n'était connue que des affidés de l'insurrection. Je présume qu'elle sera parvenue par l'Allemagne à la connaissance de mon gouvernement. Son langage est celui des pamphlets publiés en Autriche. Il reste à déterminer si l'initiative vient de là ou de l'Espagne.

1. Il commence ainsi : « Nations et républiques d'Europe, princes, hommes de bien de toutes les classes et de toutes les conditions, le peuple espagnol entreprend de mettre sous vos yeux le récit des infortunes et des persécutions qu'il a éprouvées.... » La proclamation était suivie d'un décret organisant la levée militaire. Voir *Mémoires du roi Joseph*, V, 238, 424.

84. — *Madrid, 4 mai 1809* [vol. 679, f° 24]

Dans le Conseil privé des ministres, du 1er de ce mois, un décret portant règlement sur le Conseil d'État a été débattu et arrêté ; le Roi l'a signé le 2. J'ai l'honneur d'en envoyer la traduction à Votre Excellence. Il ne me paraît susceptible d'aucune remarque. Ce n'est pas que je n'en aie entendu faire par quelques conseillers d'État, qui croient que les ministres conservent la facilité de croiser, dans les Conseils privés, la fréquente convocation du Conseil d'État.

La première séance du Conseil d'État a été tenue hier dans la salle du palais qui y était anciennement consacrée. Le Roi l'a rendue fort solennelle. Il s'est montré sous une forme imposante, quoique toujours bienveillante. Il a demandé qu'avant toute chose chaque conseiller d'État prêtât et signât le serment dont il avait fait préparer la formule par le ministre secrétaire d'État. MM. les comte de Melito et de Saint-Anastasio l'ont prêté aussi de la même manière. Le Roi a ouvert la séance par un discours analogue aux circonstances [1]. Il a fait lire le règlement. M. de Cabarrus a lu ensuite un rapport sur les trois projets de décrets dont j'ai eu à entretenir plusieurs fois Votre Excellence dans ces derniers temps. Ce rapport était rédigé, non dans l'esprit du système précédent du ministre, mais tout à fait dans l'esprit du système qui le remplace. Les trois projets ont à leur tour été lus. Au lieu d'entamer la discussion, comme les conseillers d'État s'y attendaient, Sa Majesté leur a dit que, voulant les plus mûres délibérations dans des matières aussi étroitement liées à la prospérité publique, il renvoyait les trois

1. *Espagne*, vol. 679, fol. 27.

projets à trois différentes commissions du Conseil. Le Roi a nommé, en conséquence, MM. d'Yriarte, d'Almenara, de Saint-Anastasio, Romero et Cambronero pour l'examen du projet de décret sur la liquidation et le paiement de la dette publique. Il a donné à MM. de Caballero, de Gusman et d'Echevarria le soin de s'occuper du projet de décret sur l'organisation de la commission de liquidation. MM. Joven de Salas, Espinosa et de Lugo sont chargés du projet de décret sur la vente des biens nationaux. Sa Majesté a terminé la séance en ajournant le Conseil d'État jusqu'au moment où chaque commission aura fait connaître qu'elle est prête à soumettre son rapport.

En se retirant, le Roi a fait annoncer par le maître des cérémonies qu'il passait dans la salle du trône, et qu'il y entendrait ce que MM. les conseillers d'État désiraient lui dire; tous y sont allés. M. d'Azanza a parlé au nom des ministres; M. de Morla, au nom des membres de l'ancien Conseil d'État; M. de Salas, au nom du Conseil d'État actuel. Le Roi a répondu à chaque discours en particulier, en italien aux ministres et au Conseil d'État, en français aux membres de l'ancien Conseil.

La *Gazette* officielle de ce matin a fait part au public d'une séance qui fixait singulièrement l'attention; j'ai l'honneur d'en mettre la traduction sous les yeux de Votre Excellence.

85. — *Madrid, 5 mai 1809* [vol. 679, f° 33]

J'ai eu l'honneur de mander à Votre Excellence, le 14 de novembre dernier, que j'avais reçu, peu avant mon départ de Vittoria, l'envoi que vous avez bien voulu me faire, le 2 de ce même mois, de la lettre que S. M. le roi

Joachim Napoléon adressait à S. M. C., pour notifier son avènement au trône des Deux-Siciles [1]. J'aurais pu, à Vittoria même et ensuite à Burgos, être admis à l'honneur de présenter cette lettre dans une audience particulière, suivant l'usage. Le Roi a définitivement renvoyé M. de Campo-Alange à lui rappeler de cette lettre lorsqu'on serait à Madrid (*sic*).

Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, le 5 de décembre, une lettre de S. M. l'Empereur au Roi, en réponse à la notification faite par S. M. C. de son avènement au trône d'Espagne et des Indes. J'en ai accusé réception le 15, en observant à Votre Excellence qu'il était contraire à la position du moment que je me hâtasse de demander une audience particulière à ce sujet.

Aussitôt après l'entrée publique du Roi dans sa capitale, le 23 de janvier dernier, j'ai fait les démarches d'usage près de M. de Campo-Alange pour la remise de la lettre de S. M. I., et j'ai rappelé la lettre de S. M. le roi des Deux-Siciles. J'ai pensé que je devais tendre à l'honneur de présenter simultanément les deux lettres, sachant que des rapports moins zélés qu'indiscrets avaient établi un état de froideur entre S. M. C. et S. M. Sicilienne, et présumant que Votre Excellence n'avait pas écrit sans motifs la dernière phrase de sa lettre du 2 de novembre. M. le duc de La Viana, écuyer du roi des Deux-Siciles, venu à Madrid avec des lettres pour S. M. I., n'avait pas réussi à être admis à l'honneur de voir S. M. C. Des informations privées me donnaient à juger successivement que le Roi conservait ses impressions premières. J'ai per-

1. Joseph avait mis une demi-année à accepter cette notification officielle de son successeur avec qui il affectait de n'avoir pas de relations. Voir Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, t. IV, ch. XXIV, sur les mécontentements réciproques des deux beaux-frères.

sévéré dans le même plan, et, de dix en dix jours environ, j'ai prié M. de Campo-Alange de vouloir saisir une prochaine occasion de solliciter les ordres de son souverain pour les deux lettres.

Ce ministre a été chaque fois embarrassé à me répondre. J'ai démêlé que le Roi évitait de le laisser achever, lorsqu'il essayait de lui parler de ces lettres, et ajournait, sans lui dire sa véritable pensée.

Il y a près de six semaines qu'un oubli de M. de Campo-Alange, dont Sa Majesté plaisantait, m'a donné jour à supposer aussi qu'il oubliait des lettres dont je restais dépositaire. Le Roi a eu la bonté de saisir ce fil, et s'est ouvert confidemment avec moi sur tout ce qui l'avait blessé de la part de S. M. Sicilienne. Il voulait éviter de le reconnaître, avant d'être lui-même en pleine possession des États pour lesquels il a cédé le trône de Naples. Il regardait comme un manque d'égards que la lettre ne fût point apportée par un de ses serviteurs. Au fond, les considérations politiques occupaient moins ce roi que ce qui touchait à sa sensibilité. Le Roi a daigné m'entendre sur ces divers points, bien connus de S. M. l'Empereur; il m'a permis de les réduire à leur valeur. Il est convenu que les princes de l'auguste famille, dont l'Empereur est le chef, devraient se défier des personnes qui jettent entre eux des ombrages, tandis que le caractère distinctif des serviteurs fidèles, qui leur sont respectueusement attachés, est de tout ramener à l'intérêt dynastique. J'ai quitté le Roi avec l'espérance qu'il était au moins ébranlé.

Mais jusqu'aujourd'hui, M. de Campo-Alange n'avait pas été autorisé à m'appeler. Le ministre des relations extérieures du royaume d'Italie m'a transmis, dans l'intervalle, une lettre par laquelle S. M. I. notifie à S. M. C. la naissance de la seconde princesse, dont S. A. I. Mme la

vice-reine d'Italie est heureusement accouchée [1]. En sollicitant une audience particulière pour la remettre au Roi, je n'ai pu me dispenser d'ajouter, à ma note à M. de Campo-Alange, que depuis longtemps j'aspire à l'honneur de remettre également les deux autres lettres. Le Roi a bien voulu me recevoir ce matin. Les trois lettres à la fois ont passé dans ses augustes mains. Celle de S. M. Sicilienne n'a conduit le Roi à aucune réflexion, qui est encore une teinte de susceptibilité ; il ne s'est reporté à la conversation privée dont il m'avait honoré, il y a six semaines, que pour motiver les délais dont il avait usé.

Le Roi a eu la bonté de m'entretenir longtemps d'une variété de détails relatifs à l'Espagne et aux affaires d'Europe. Il m'a parlé de la première séance de son Conseil d'État et des discours prononcés à cette occasion. Il n'a pas dissimulé que, dans ce qu'il avait dit et avait permis à MM. d'Azanza et de Morla de lui dire, il y avait des choses dont la nuance ne lui paraissait pas à lui-même dans le point de vue français ; « mais, a-t-il ajouté, l'Empereur a « une telle élévation d'idées, qu'il saisira tout ce qui est « purement de situation. J'ai bien peu de prise, et je n'en « ai pas même sur l'esprit des Espagnols, si je ne leur fais « voir qu'il reste pour eux un rang honorable dans le « système où on les place, et si je ne répète pas avec eux « que je veux comme eux l'indépendance et l'intégrité de « la monarchie. J'ai besoin d'une grande liberté d'action « pour arriver au but. »

86. — *Madrid, 6 mai 1809* [vol. 639, f° 38]

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de

1. La seconde fille du prince Eugène et de la princesse Auguste de Bavière était Hortense-Eugénie Napoléon, née le 23 décembre 1808.

m'écrire, le 26 du mois dernier, pour m'annoncer votre départ pour Strasbourg, d'où vous vous rendrez aux nouveaux ordres de S. M. l'Empereur. Je continuerai d'adresser à Paris les dépêches destinées pour Votre Excellence.

L'estafette partie de Paris le 26 a, hier, apporté des nouvelles, en date du 21 et du 22, de Rohr, entre Landshut et Ratisbonne. Elles ont été répandues ici avec activité. Le Roi en a fait insérer une partie dans la *Gazette* qui a paru ce matin. Ces nouvelles étonnent, déconcertent et seront bientôt connues en Andalousie. Elles inspirent plus de courage aux serviteurs du gouvernement; elles sont taxées de mensonges par les opposants, qui demandent pourquoi on avance aussi peu en Espagne, s'il est vrai qu'on renverse aussi rapidement les Autrichiens. Ils ne pourront bientôt refuser croyance aux détails circonstanciés et authentiques, surtout lorsqu'ils liront quelque acte de l'Empereur, daté des environs de Vienne. L'espérance est pour une grande moitié dans ce qui reste de forces morales à l'insurrection, et, cette espérance une fois perdue, il est vraisemblable que la raison se fera plus facilement entendre. On peut apercevoir déjà que le sort des Autrichiens consolera en définitif l'orgueil espagnol. Mais Votre Excellence ne sera pas étonnée que ce moment soit celui où l'esprit réacteur invente le plus de nouvelles absurdes. Il s'en est glissé une plus sage dans la circulation, qui vient du bon côté, qui a déjà couru il y a quelque temps avec succès, et qui est utile aux intérêts du Roi : c'est la supposition qu'un nouveau trône se prépare pour S. M. C. des débris prochains de l'empire d'Autriche, et que S. M. l'empereur Napoléon régnera en Espagne par ses vice-rois.

Les grands coups frappés dès l'ouverture de la campagne contre l'Autriche tirent non seulement le Roi de

l'inquiétude qu'il ne pouvait s'empêcher d'avoir sur la possibilité du rappel en France d'une partie des troupes françaises laissées à sa disposition, mais lui donne plus de confiance dans l'emploi à en faire. Il paraît qu'il a insisté pour que M. le maréchal duc de Trévise se portât à Valladolid, et que M. le maréchal, informé par M. le comte d'Hunebourg [1] du cours que les choses avaient pris, n'a plus balancé à faire ce mouvement. Le rétablissement des communications et la réduction des insurgés de M. de La Romana éprouvaient plus de difficultés qu'on ne l'avait présumé d'abord.

87. — *Madrid, 7 mai 1809* [vol. 678, f° 354] [2]

Je n'ai pas mis d'empressement à entretenir Votre Excellence de différents avis parvenus successivement de Séville à Madrid, ces trois jours derniers. Il était difficile d'en faire concorder les variantes et d'en tirer des conclusions. Il l'est encore.

L'arrestation et l'examen des papiers du général Urbina, comte de Cartaojal, a été le prélude d'un choc violent entre deux partis dont les rivalités tenaient moins, à ce qu'il paraît, à des différences d'opinion qu'à la jalousie du pouvoir. Le parti qui s'était emparé de la haute direction des affaires est celui qui a succombé, parce que c'est celui qui excitait l'envie. Des papiers saisis ou supposés avoir été saisis chez le général Urbina ont fourni matière à des dénonciations hardies. Soixante-douze personnes, dont sept à huit de la Junte, ont été arrêtées. On a pré-

1. Le général *Clarke*, ministre de la guerre, comte *d'Hunebourg* (24 avril 1808), ne fut duc *de Feltre* que le 15 août 1809.

2. Cette lettre est par erreur datée « avril, » et placée inexactement au tome 678 de la correspondance *Espagne*. Nous la remettons à son rang.

tendu avoir découvert un grand complot. Une rapidité révolutionnaire a présidé au jugement des principaux accusés. Ceux des membres de la Junte qui ont été condamnés et exécutés sont MM. de Juintillana [1] et Valdès, députés de Léon, MM. Garay et Calvo, députés de l'Aragon, le comte de Tilly et le coadjuteur archevêque de Laodicée, députés de l'Andalousie. On croit qu'il y en a d'autres; on nomme même M. de Jovellanos. Il n'y a guère de probabilités, à l'égard de ce dernier du moins, qui prêtait le prestige de son nom et souvent sa plume, plutôt qu'il n'influait. Les noms sur lesquels il n'y a plus de doute indiquent d'ailleurs que l'orage a éclaté sur les hommes violents qui s'étaient emparés du gouvernail. Avec eux ont été particulièrement entraînés quelques hommes qui, après avoir été employés par le Roi depuis sa rentrée à Madrid, avaient eu la lâcheté de s'enfuir à Séville, les deux Gallano, par exemple. On a prétendu qu'ils étaient des espions, sans doute parce qu'à leur arrivée ils se sont attachés au char des hommes qui disposaient de tout, et c'est ainsi que l'insurrection rend au Roi le service de punir la trahison.

Quelques personnes croient voir la main de M. de La Cuesta dans cette intrigue, parce que M. de Valdès est un des personnages qui ont succombé. M. de La Cuesta, en effet, l'avait fait arrêter à Ségovie, lorsqu'il se rendait à la Junte, et avait été son accusateur. M. de Florida-Blanca, ancien collègue de M. de Valdès dans le ministère, surtout M. Garay, Aragonais fougueux, et M. Calvo,

1. Le vicomte de Quintanilla.

Il y avait en effet d'incessantes querelles entre les deux partis dans la Junte de Séville, et elles allaient grandir encore; mais elles ne se dénouèrent pas par des « exécutions » comme le bruit exagéré en était parvenu à M. de La Forest.

dont le caractère n'est pas moins violent, obtinrent sa liberté et son admission à la Junte d'Aranjuez. M. de La Cuesta eut avec cette mortification celle d'être assez longtemps négligé. Il n'y aurait rien d'étonnant qu'il n'en eût conservé un souvenir amer, et qu'il n'ait pas vu de meilleur expédient pour se soutenir après la bataille de Medellin que de culbuter ses ennemis.

Mais des causes plus naturelles et inhérentes à tous les corps de factieux expliquent la chute du parti qui s'était attribué l'autorité directrice. La conspiration du général Urbina et de ce parti n'est à coup sûr qu'une fable. On a dit que ce général avait entamé des relations avec le gouvernement royal et s'entendait avec les prétendus traîtres qui ont été condamnés à mort. Le rapprochement des dates détruit cette fiction, puisque le Roi n'a fait partir de Madrid que le 7 d'avril les personnes qui devaient faire des ouvertures, non à M. Urbina, mais à M. de La Cuesta et à la Junte de Séville. L'opinion que j'ai entendu exprimer à M. de Morla était bien, à la vérité, que, pour aller à une bonne adresse, les démarches du gouvernement royal devaient être dirigées vers les Tilly, Calvo et autres meneurs. Cela ne prouve pas, autant du moins que je puisse le démêler, qu'ils eussent déjà reçu des insinuations et fait des dispositions.

Au surplus, cette crise n'a pas, à ma connaissance, de symptômes qui annoncent un changement de dispositions pour la cause du Roi. L'exaltation populaire a été portée si haut qu'il n'est au pouvoir d'aucune faction de la faire baisser. La division des autorités, leurs sottises et la force termineront seules l'existence insurrectionnelle. Cependant les factieux qui viennent de périr ont été et pouvaient encore être par leur audace de plus dangereux ennemis que ceux qui les remplacent.

Il faut qu'il y ait beaucoup de confusion à la suite de cet événement, puisque plusieurs des personnes qui s'étaient enfuies de Madrid sont revenues dans les environs et font négocier leur grâce près du Roi.

Il paraît certain, d'ailleurs, qu'il s'est manifesté du mécontentement contre la Junte dans les provinces qui obéissent encore à ses moindres ordres. Un de ses derniers décrets, ordonnant la levée de tous les hommes, garçons ou mariés depuis quatre ans, en est la cause. Déjà, pendant le séjour du Roi à Vittoria, la Junte, alors séante à Aranjuez, avait essayé cette mesure et avait été obligée de se réduire à la levée des *quintas* seulement [1]. M. de l'Infantado même avait obtenu l'exception de ceux des miliciens qui, au lieu de marcher en personne, fourniraient un cheval équipé. Les journées du 27 et du 28 de mars ont forcé la Junte de recourir aux expédients précédents, et elle éprouve la même résistance. Ce mouvement a commencé aux environs de Cuença et s'est étendu dans les provinces voisines. On dit que la haute Andalousie est tout à fait en fermentation à ce sujet.

Lorsque l'on croyait ici M. d'Alava déjà rendu au Mexique, les derniers avis de Cadix le placent à la tête d'une flotte espagnole soi-disant prête à appareiller avec un nombre considérable de transports vides.

88. — *Madrid, 8 mai 1809* [vol. 679, f° 42]

Aujourd'hui à midi, une salve de cent coups de canon a mis tout Madrid en l'air pour en connaître l'objet. Le

1. La conscription, la *quinta* (ainsi nommée parce qu'on prenait un homme sur cinq), était, par voie de tirage au sort, l'un des modes de recrutement de l'armée espagnole. Il était très impopulaire. La Catalogne, la Navarre, les Vascongades refusèrent toujours de l'accepter. — DESDEVISES DU DÉZERT, *L'Espagne de l'ancien régime*, II, 235.

bruit s'est répandu aussitôt que le Roi avait reçu la nouvelle officielle de l'entière défaite de l'armée autrichienne. Le peuple d'Espagne pourra ne se résoudre que lentement à croire qu'il ne doit plus compter sur cet appui dont ses instigateurs lui ont tant parlé. Les hommes qui conduisent ses affaires ouvriront les yeux plutôt.

Il paraît que le Roi a eu, par quelques transfuges, des nouvelles du Portugal, qui affaiblissent au moins, s'ils ne détruisent pas tout à fait la version antérieure des efforts que le gouvernement anglais faisait pour défendre ce royaume. On assure que les avant-postes de M. le duc de Dalmatie sont enfin à Coïmbre. Je n'en parle au reste, que sur des rapports du palais, qui peuvent être incorrects, tant le Roi a peu l'habitude de donner les nouvelles qu'il reçoit.

J'ai eu l'honneur de dire à Votre Excellence, dans une de mes dernières dépêches, que les ordres de la Junte de Séville faisaient marcher des recrues des villes, bourgs et villages mêmes qui sont censés revenus à l'obéissance du Roi. Sa Majesté a cherché à y remédier. Un décret a été rendu à ce sujet, portant peine de mort contre tout alcade qui, dans les provinces soumises, ferait ou laisserait exécuter des ordres de ce genre. Ce décret, dont le ministre de la guerre est chargé, a été expédié circulairement; je ne sais pourquoi il n'a pas encore été publié officiellement.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence la traduction de trois autres décrets qui l'ont été, et qui prouvent que le Roi continue à s'occuper de tous les moyens propres à faire respecter son autorité.

Le premier est aussi sévère qu'il était nécessaire. Il rappelle dans les vingt jours, sous peine de séquestre de leurs biens, et de la perte de leurs emplois ou prébendes,

les ecclésiastiques ou fonctionnaires publics quelconques qui se sont absentés des lieux de leurs résidences habituelles [1]. Ce sont eux, en effet, qui portent là où ils vont et transmettent d'où ils viennent les notions les plus propres à nourrir l'esprit d'insurrection. Tous les ecclésiastiques séculiers ou réguliers qui désormais agiraient ou parleraient contre l'autorité royale, seront arrêtés, envoyés à Madrid, et jugés par le tribunal criminel extraordinaire. Tous les couvents seront supprimés dans quelque commune que ce soit où un assassinat aura été commis sur un individu de l'armée, à moins que le coupable ne soit représenté. Les moines qui seront rencontrés déguisés, hors des communes où sont situés leurs monastères, seront condamnés à dix ans de réclusion. Ceux qui, faisant partie des couvents supprimés, s'éloigneraient des communes assignées pour leur résidence, subiront la même peine pendant quatre ans. Les chefs d'Ordre seront responsables pour les religieux dont ils n'auront pas dénoncé l'absence.

Le Roi a pris beaucoup de soin pour éclairer les moines sur leurs vrais intérêts, et les rassurer sur ses intentions. Il ne cesse pas de vouloir les traiter avec une grande équité ; mais l'expérience l'a convaincu enfin qu'ils seraient constamment ses ennemis, et il veut les tenir de très près. Ils sont partout les plus actifs et les plus adroits agents des meneurs de l'insurrection. Sa Majesté a reçu nombre de députations des couvents, a parlé longtemps avec chacune d'elles, et remarqué, qu'après l'avoir entendu et paru acquiescer à ses observations, ces religieux retournent faire le même mal qu'ils avaient fait.

Un des décrets que je joins ici règle les pensions de ceux qui voudront vivre dans le monde.

1. *Espagne*, vol. 679, fol. 12.

Le troisième de ces décrets a pour objet de remédier à une prétention assez bizarre. Beaucoup d'employés, voulant ne se considérer que comme des agents des autorités premières sous lesquelles ils servent, refusaient de prendre des engagements envers le Roi. La formule de serment, adoptée pour les conseillers d'État, est rendue applicable à tout individu qui exerce un emploi quelconque, salarié des deniers publics.

89. — *Madrid, 11 mai 1809* [vol. 679, f° 48]

Un fils de Français, parti d'Utiel [1], le 4 de ce mois, m'a donné des nouvelles de Valence, en date du 1er. A cette époque, le général Blake en était parti par ordre de la Junte séant à Séville, pour se rendre à Tarragone, où le général Reding était mort de ses blessures, le 19 d'avril [2], et prendre le commandement des forces insurgées en Catalogne. M. de Caro [3] le remplaçait par intérim à Valence. Il entretenait parmi le peuple de cette ville l'audace de la plus opiniâtre défense. Les levées continuaient dans le royaume ; on exerçait journellement la milice, et beaucoup de moines étaient dans les rangs. Il n'y avait point alors de troupes de ligne dans la ville ; elles étaient toutes au corps d'armée établi à Morella, entre la Catalogne et l'Aragon [4]. De prétendues nouvelles arrivaient constamment pour soutenir l'esprit public, telles que des revers

1. Petite ville de la province de Valence, entre Valence et Teruel.

2. Le 23 avril, à Girone, selon Toréno (II, 317). — Reding, vaincu par Gouvion Saint-Cyr à Valls (25 février), mourut bientôt après « bien plus du chagrin de cette défaite que des suites d'une blessure qu'il avait reçue. » Colonel LAFAILLE, *Précis des campagnes de Catalogne*.

3. Don Juan *Caro*, frère cadet du marquis de La Romana, servait sous ses ordres en Danemark ; prit part à la guerre d'Indépendance. Capitaine général de la Nouvelle-Castille (1814).

4. Je crois qu'il faut entendre non pas Morella, mais Monreal del Campo —

essuyés par les troupes françaises en Allemagne, des avis de M. de Cevallos sur le rapprochement entre l'Angleterre et la Russie, le débarquement à Carthagène d'un agent russe envoyé près de la Junte suprême.

Votre Excellence apprendra avec intérêt que, d'après les rapports de ce même individu, MM. Romain et Lanusse [1] étaient, à la fin d'avril, en bonne santé au château de las Galéras à Carthagène.

Don Manuel del Burgo, secrétaire général du Conseil des mines, du commerce, des monnaies, etc., revenu de Cadix, où il avait eu la permission d'aller, vient de faire un rapport sur l'authenticité duquel on peut compter. Don Félix Jones [2] continuait à se maintenir dans le gouvernement général de cette ville. Il avait su éluder jusque-là les tentatives des Anglais pour y avoir garnison. Mais les Anglais étaient les maîtres du port, où ils avaient cinq vaisseaux de ligne ; ils avaient réussi à faire désarmer tous les forts qui le dominent et ceux qui gardaient les côtes, au moyen d'ordres obtenus de Séville. La population de Cadix était d'ailleurs tranquille, et les idées exaltées d'une défense à outrance, lorsque les Français se présenteraient, étaient assoupies pour le moment. A Cordoue, où don Manuel a passé, on avait opposé tant de difficultés, à mesure que des ordres de Séville étaient arrivés, qu'on n'avait pas encore élevé d'ouvrages autour de la ville. Le peuple se rappelait de la leçon de l'année dernière, et paraissait disposé à ne s'exposer pas à en recevoir une seconde. Séville, Grenade et Jaën ne parlaient, au contraire, que d'une héroïque résistance, en cas d'atta-

1. Agents consulaires français.

2. Colonel du régiment d'Irlande. Brigadier des armées d'Espagne (1795). Maréchal de camp (1808). Il avait succédé à Morla à la fin de 1808 comme gouverneur de Cadix; il occupa ce poste jusqu'en 1809.

que. Le peuple des campagnes, en général, plus particulièrement dans le royaume de Murcie et du côté de Malaga, laissait voir le désir d'arriver à la fin des troubles.

Il est fâcheux que don Manuel ait quitté Séville quelques jours avant la date attribuée aux événements dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence, le 7 de ce mois. Ils paraissaient bien constatés; ils ne le sont plus aujourd'hui, s'il faut en croire les dénégations répandues à Madrid. M. d'Arribas, cependant, insiste à penser qu'ils sont tellement liés aux notions positives qui lui étaient parvenues sur la jalousie des partis, et qu'ils sont appuyés de tant de témoignages, que la version du jour est celle qu'il faut tenir pour suspecte. On ne réfute pas, au reste, les anciens rapports sur l'arrestation de M. d'Urbina et de beaucoup de militaires.

Le Roi, Monseigneur, a passé ses journées depuis dimanche dernier, à la maison royale *del Campo*, située de l'autre côté du Manzanarès, vis-à-vis le palais [1]; il s'y rend le matin de bonne heure, et rentre le soir dans sa capitale. Il y a tenu les conseils privés de lundi et d'aujourd'hui, et y a reçu hier et avant-hier ceux des ministres qui avaient à travailler avec lui. Les grands coups que l'Empereur frappe contre l'Autriche ont, je ne sais comment, amoindri à tel point les affaires d'Espagne dans Madrid même, que je serais embarrassé d'ajouter quelques lignes de plus.

90. — *Madrid, 13 mai 1809* [vol. 679, f° 53]

J'ai reçu, hier, le paquet contenant les deux premiers bulletins de la nouvelle campagne d'Autriche, que Votre

1. Pavillon de chasse entouré de grands bois; jardin orné de statues: faisanderies, volières, pêcheries.

Excellence a eu la bonté de m'envoyer. J'avais reçu antérieurement, avec assez de régularité et beaucoup de célérité, les avis de l'armée qui parvenaient à Paris. Je suis très attentif à donner une prompte circulation à tout ce qui me parvient, et je ne sais rien qui soit plus utile à faire en ce moment, sous le rapport de l'opinion publique.

La *Gazette de Madrid*, trop habituellement en retard, attendait des rapports officiels. Elle a donné ce matin le premier bulletin et donnera demain le second.

On espérait que demain dimanche, il y aurait cercle au palais, et l'impression produite par les prodigieux résultats de la première semaine de la campagne y aurait attiré beaucoup de monde. Il y avait quinze jours, d'ailleurs, que Sa Majesté n'avait pas reçu. Le Roi s'est dérobé aux félicitations qu'on ne pouvait manquer de lui exprimer. Il compte sans doute, et avec raison, que son auguste frère aura fourni, pour dimanche prochain, une plus abondante matière encore à ses conversations publiques. Il part demain, à sept heures du matin, pour Aranjuez ; une partie de sa garde et deux bataillons du 12e d'infanterie légère l'ont précédé aujourd'hui. On croit qu'il y restera six à sept jours au plus, et fera une course jusqu'à Tolède. Il n'emmène avec lui que quelques personnes dans ses voitures, tels que MM. le maréchal Jourdan, le général Dessolles, le comte de Melito, le comte de Saint-Anastasio, etc. Son ancien ministre des finances à Naples, M. le sénateur Rœderer, arrivé depuis quelques jours, est aussi de ce voyage [1].

1. Pierre-Louis *Rœderer* (1754-1835). Conseiller au parlement de Metz (1780). Député aux États généraux (1789). Procureur général syndic de Paris (1791). Membre de l'Institut (1796). Conseiller d'État (1799). Sénateur (1802). Ministre des finances à Naples du roi Joseph (1806). Comte de l'Empire (1809). Administrateur du grand-duché de Berg (1810-1813). Préfet de l'Aube (1814). Pair des Cent-Jours. Pair de France (1832).

J'ai eu l'honneur de dire dans le temps, à Votre Excellence, les conjectures et les ombrages auxquels avait donné lieu, parmi les ministres du Roi, l'annonce du départ de Paris de M. le sénateur Rœderer. Je n'étais pas fâché de ce coup d'aiguillon, et je vois du même œil l'attention jalouse que l'on porte autour du Roi sur les débuts du voyageur. Cependant, M. le sénateur aurait évité quelques méprises et produit, par conséquent, un plus sûr effet, s'il avait pris la peine de venir chez moi. Le ton familier que les ministres lui reprochent d'affecter près du souverain n'est, en effet, bon à rien, et les censures générales qu'il s'est hâté de faire, en causant avec eux, ont eu l'inconvénient de porter sur ceux qu'il faut, au contraire, soutenir, et sur des objets précisément qui, étant du ressort militaire, ne sont pas dans leurs attributions actuelles. Il se redressera vite, au reste, en connaissant mieux le terrain.

M. P. La Garde, intendant général de la police en Portugal, est arrivé aussi [1]. Il est vraisemblable qu'il devra prolonger son séjour ici, où M. le général portugais, marquis d'Alorna, attend comme lui des nouvelles de Lisbonne et la facilité d'y pénétrer, lorsque M. le duc de Dalmatie y sera.

Nos espérances à cet égard sont alternativement en hausse et en baisse depuis longtemps. Elles sont plutôt déchues qu'augmentées quant à l'ouverture des communications régulières par la Galice avec l'armée de Portugal. Il paraît même qu'on s'est flatté trop tôt de pacifier entiè-

1. Pierre *Lagarde* (17?-1826). Professeur au collège Mazarin avant la Révolution. Journaliste, rédacteur du *Publiciste* qui fusionne avec la *Gazette de France*. Entré dans les bureaux de la police (1804). Commissaire général à Milan, Livourne, Venise; en Portugal (1809-1811). Directeur général en Toscane (1811-1814). Chef du secrétariat de Beugnot. Préfet de la Sarthe aux Cent-Jours. Maître des requêtes au Conseil d'État (1819).

rement le Nord. Jusqu'à ce que l'on ait fini avec les juntes d'Andalousie, il faut se dire, en définitif, qu'on n'obtiendra de soumission parfaite nulle part, et que, partout où il y aura un grand intervalle entre les corps français, de nouveaux rassemblements se glisseront. C'est ainsi qu'on en voit se grossir et se répandre à l'est, depuis que M. le duc de Trévise s'est éloigné de l'Aragon.

Les dénégations dont j'avais l'honneur d'entretenir Votre Excellence avant-hier, sur le renversement et la punition des principaux membres d'un des partis qui divisent la Junte séant à Séville, se sont soutenues ces jours-ci. Beaucoup des employés fugitifs de Madrid sont revenus dans cette ville ou dans les environs. Tous avaient quitté Séville avant que le choc n'éclatât. Il paraît fort clair, à présent, que leur retour n'est pas une suite de leur conversion à la cause du Roi ; attachés, pour la plupart, aux hommes qui dominaient, et attirés par eux dans le Midi, ils ont fui dès qu'ils ont vu que le parti allait être culbuté. Ils n'apportent, par conséquent, aucun détail sur les faits que nous sommes ici curieux de constater. Ils confirment cependant l'opinion où l'on est, qu'indépendamment de la mauvaise intelligence qui règne entre la junte qui s'appelait Junte suprême de Séville et celle qui s'appelait Junte centrale d'Espagne, toutes les deux, et particulièrement la dernière, sont divisées en factions. Le principal argument des personnes qui nient qu'on en soit venu à des extrémités avec le parti renversé, est qu'on n'a point encore connaissance des proclamations que ne manque jamais, en pareil cas, de faire le parti triomphant. En somme, la différence que j'aperçois entre les deux versions semble se réduire à savoir s'il y a eu ou s'il n'y a pas eu d'excès sanguinaires.

91. — *Madrid, 14 mai 1809* [vol. 679, f° 61]

[Concessions réciproques des gouvernements espagnol et français sur le transit des laines, des cotons, des denrées coloniales (application d'un ordre royal du mois de novembre 1807). Difficultés pour les propriétaires espagnols de vendre la laine de leurs troupeaux, à cause des entraves des douanes françaises.]

.... J'ajoute que l'on n'a pu sauver autant de troupeaux qu'on l'espérait. Les ordres de la Junte séant à Séville ont été intimés aux bergers par des agents envoyés exprès, et beaucoup de ces bergers ont été intimidés au point d'obéir.

92. — *Madrid, 16 mai 1809* [vol. 679, f° 64]

J'ai reçu hier la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire d'Augsbourg, en date du 2 de ce mois, et je suis très reconnaissant des détails militaires que vous avez la bonté de me transmettre. La *Gazette de Madrid* publie petit à petit les communications que vous avez portées au Sénat. Je m'étais empressé de remettre à M. de Campo-Alange un des deux exemplaires qui m'étaient parvenus. Le troisième bulletin m'est arrivé hier aussi; j'en ai distribué les exemplaires à l'instant même. J'ai toujours soin d'en remettre un à M. d'Urquijo avec les avis les plus frais de Paris. Je ne vois pas que la *Gazette de Madrid* en aille mieux.

Des considérations du moment se réunissent néanmoins à l'intérêt que le gouvernement espagnol doit avoir en général à occuper les imaginations des désastres de l'Autriche. Le départ du Roi pour Aranjuez, surtout le déplacement d'une partie de la garnison et du reste de la garde royale, qui s'est mis en route hier matin, ont été suivis d'un peu d'agitation. Il est sorti du sein de quelques cote-

ries une foule de mauvaises nouvelles que le peuple répète et croit. Ces deux jours derniers ont exigé beaucoup de vigilance, et il a fallu arrêter encore quelques hommes de marque.

Aucun des ministres ne sait à quelle cause attribuer la résolution soudaine que le Roi a prise d'aller à Aranjuez, si ce n'est au désir de présider de plus près à quelques opérations militaires [1]. Ils n'ont pas été mis dans la confidence, et même Sa Majesté leur a dit qu'à moins d'affaires urgentes, ils pouvaient se dispenser d'aller lui porter leurs portefeuilles respectifs avant vendredi. Ils présument que le Roi prolongera son séjour dans cette résidence jusqu'après la Fête-Dieu, à laquelle les circonstances politiques et financières ne permettent pas à ce prince d'assister avec l'éclat accoutumé des monarques espagnols. On a lieu de croire cependant que Sa Majesté pourra bien venir passer vingt-quatre heures à Madrid dimanche prochain. De nombreuses députations attendent un jour de cour depuis quelques semaines. Beaucoup de travaux d'administration, interrompus par ce voyage impromptu, semblent aussi appeler le Roi à Madrid.

Les commissions du Conseil d'État, entre autres choses, avaient fait passer à Sa Majesté leurs rapports sur les trois décrets qui leur avaient été renvoyés, le 3 de ce mois, et le Conseil entier devait être rassemblé samedi dernier. On voit de mauvais œil, qu'après un aussi long espace de temps employé en discussions sur cette matière, de nouveaux délais soient intervenus au moment de la conclusion. Le travail de la répartition du Conseil d'État en sections allait être signé lorsque le Roi est parti. La

1. « Sire, je me suis rapproché du général Sébastiani, qui paraît menacé par les troupes de la Sierra Morena. » Joseph à l'Empereur, 14 mai 1809.

section de justice et du culte sera présidée par le marquis de Caballero et composée de MM. Joven de Salas, Cambronero, Llorente et de Lugo. Celle de l'intérieur et de la police générale réunira, sous la présidence du comte de Montarco, MM. le marquis de Muzquis, d'Iriarte, le comte de Gusman et Zenon Alonzo. La présidence de la section des finances sera donnée à M. le marquis d'Almenara, comme on le présumait depuis longtemps, et les membres de cette section seront MM. Espinosa, Romero, le comte de Saint-Anastasio et Angulo. La guerre et la marine seront provisoirement réunies en une seule section, sous la présidence de M. le général Morla ; les membres seront MM. le marquis de Las Amarillas, de Salcedo, Navarro Sangran et le comte de Casa Valencia. Le traitement de chaque conseiller d'État est fixé à 25,000 fr., et, attendu l'état des finances, il est déclaré que les présidents de sections n'auront pas de suppléments. Mais ceux des membres de l'ancien Conseil, qui sont appelés à siéger au nouveau jusqu'à la formation du Sénat, recevront dès à présent le traitement de sénateur, qui est fixé à 36,000 fr. ; ils en touchaient 40,000, et c'est une légère économie déguisée.

93. — *Madrid, 18 mai 1809* [vol. 679, f° 67]

Je viens de recevoir et de distribuer comme à l'ordinaire le quatrième bulletin de l'armée. Quoique la tranquillité de Madrid soit bien maintenue, je regrette le silence que la *Gazette* royale continue à garder sur les rapides progrès des armées impériales contre l'Autriche ; c'est peu s'occuper du besoin des provinces, et principalement d'un moyen très efficace de discréditer les fauteurs de l'insurrection. J'en parlais hier à M. d'Urquijo, qui

m'a répondu que le Roi ne voulait pas qu'on publiât autre chose que les bulletins officiels; c'est précisément les bulletins officiels que l'on néglige, et je dois comprendre qu'au fait on attend que le cabinet du Roi dise ce qu'il faut mettre ou retrancher.

Cependant, on apprend qu'à Séville la Junte a fait illuminer et célébrer, par une de ces courses de taureaux dont le peuple est toujours avide, les victoires supposées de l'Autriche en Bavière et en Italie. L'agent diplomatique de la cour de Vienne et le personnage auquel on fait jouer le rôle d'agent de Russie ont assisté, ajoute-t-on, à ces réjouissances en toute cérémonie. M. de Cevallos est de retour près de la Junte, s'il faut en croire les mêmes avis qui parlent, mais sans détails, d'un traité conclu entre Sa Majesté britannique et la junte espagnole, stipulant au nom de Ferdinand VII [1]. Il est question d'un bulletin où l'on annonce au peuple un prétendu congrès tenu à Londres, dans lequel auraient été arrêtés plusieurs articles relativement aux intérêts de l'Espagne, du Portugal, de l'Autriche, de la Russie et de toutes les puissances coalisées. Ce même bulletin débite la fable d'une lettre de l'empereur Napoléon au grand-duc Constantin [2], qui, contenant des insinuations excitatrices contre l'empereur Alexandre, aurait ouvert les yeux du souverain. C'est ainsi que les factieux se jouent de la crédulité du peuple qu'ils ont fanatisé, pendant que le gouvernement royal semble avare de publications propres à répandre la vérité.

1. L'alliance « officielle » entre l'Angleterre et Ferdinand VII est du 3 juin 1809. *Archives de Simancas*, Estado, dossier 8171, n° 4.

2. Le grand-duc *Constantin Paulowitz* (1779-1831), second fils de Paul Ier et frère de l'empereur Alexandre Ier. Servit avec Souwarof, combattit à Austerlitz, fit les campagnes de 1812, 1813, 1814. Vice-roi de Pologne (1815). A la mort d'Alexandre (1825) céda ses droits au trône à son cadet Nicolas. Chassé de Varsovie par l'insurrection polonaise. Mort du choléra.

94. — *Madrid, 19 mai 1809* [vol. 679, f° 68]

Tout affaiblie que soit la garnison de Madrid, on y est fort tranquille, et on n'a eu aucun désordre à réprimer depuis le départ du Roi. Les mauvaises nouvelles vont leur train; c'est une bouffée qui passera, comme celles qui ont lieu précédemment de temps à autre. Chacun cite, entre autres choses, un bulletin que personne n'a vu sur la capitulation prétendue de M. le duc de Dalmatie en Portugal [1].

La *Gazette* de ce matin a enfin publié le troisième bulletin de la nouvelle campagne contre l'Autriche. On me fait espérer que demain on se mettra au courant.

Les ministres ont été à Aranjuez et en sont revenus le jour même. Il y a eu Conseil privé, et chacun a eu séparément son moment de travail particulier avec le Roi. Sa Majesté a signé quelques décrets qui étaient en retard, notamment ceux qui fixent la division en sections et le traitement des conseillers d'État.

Les ministres ont entretenu le Roi de l'effet produit par son départ et n'ont pu le faire s'expliquer sur l'époque de son retour ni sur le cercle de dimanche prochain. Ils n'ont rapporté aucunes données sur les opérations militaires, quoiqu'il soit évident qu'il y a moins d'inaction. Je les ai trouvés plus satisfaits qu'ils n'étaient depuis six jours. Le Roi les avait quittés samedi dernier un peu brusquement, et ils avaient cru apercevoir que Sa Majesté était préoccupée de pensées bien étrangères à l'Espagne. De nouveaux soupçons avaient remplacé pour le moment

1. Le maréchal Soult n'avait pas capitulé; mais le 12 mai il avait été chassé d'Oporto par une attaque inopinée des Anglais, et il accomplissait une retraite pénible.

ceux qu'ils avaient conçus d'abord au sujet de M. le sénateur Rœderer. Il lui était échappé de dire, qu'au lieu de mécontenter les généraux français en leur liant trop les mains, le Roi trouverait de l'argent pour eux et pour son trésor, s'il leur permettait de lever des contributions en son nom. Sur ce frêle fondement et quelques autres observations non moins frivoles, ils avaient imaginé que M. Rœderer était un de ces hommes occupés d'avenir, chaque fois que S. M. l'Empereur entre en campagne, et qu'il venait détourner le Roi des affaires d'Espagne, en le tourmentant d'oisives spéculations politiques. C'était assurément la supposition la plus éloignée du but que peut avoir le voyage de M. Rœderer; mais, telle est la tendance inquiète et jalouse des Espagnols attachés au char du Roi, qu'ils prennent au sérieux jusqu'aux plaisanteries que Sa Majesté fait quelquefois pour les pénétrer. Leur course à Aranjuez a dérouté tous ces beaux calculs, parce que le Roi les a entretenus avec sa sollicitude première des intérêts du royaume.

Votre Excellence se rappellera sans doute la mission inconsidérément donnée à M. Sotello, le 7 du mois dernier. On a enfin la réponse que la Junte espagnole séant à Séville a faite à une lettre qu'il a adressée, ou, pour parler plus correctement, la copie que M. de La Cuesta lui a fait tenir de cette réponse. Le général O'Farill, avec qui M. Sotello a correspondu privément, aura rendu compte des détails dans son travail particulier avec le Roi. Il n'a été question de rien à Aranjuez devant les autres ministres. Voici la substance de ce qui m'est revenu. La Junte dit que son premier sentiment en lisant les ouvertures mises sous ses yeux s'est reporté sur les termes solennels qui la lient au roi Ferdinand, et sur les devoirs sacrés qui en découlent; qu'elle ne transigera

jamais avec eux; qu'elle met toute confiance dans l'énergie du peuple espagnol et dans ses alliés; que si, cependant, l'empereur Napoléon veut rappeler en France ses armées, faire revenir près de lui son frère Joseph Napoléon, rendre le roi Ferdinand à ses fidèles sujets, elle est prête à entendre les propositions qu'il fera pour rétablir la paix entre la France et l'Espagne [1].

Ces résultats étaient au reste prévus d'avance par ceux des ministres qui objectaient à la mission de M. de Sotello. C'est un échec de plus au plan des hommes qui ont tendu sans cesse à se faire de l'insurrection réconciliée avec le Roi un parti qu'ils ne peuvent trouver dans aucune autre hypothèse.

Les avis du Midi, qui ont transpiré ces jours derniers, laissent désormais peu de doutes sur la chute du parti dirigeant à Séville. On ajoute que M. de Saavedra est au nombre des disgraciés et qu'il a été envoyé à la citadelle de Grenade; mais la cause du Roi ne gagne décidément rien à cette petite révolution intérieure.

95. — *Madrid, 21 mai 1809* [vol. 679, f° 73]

Votre Excellence n'aura pas perdu de vue le compte que j'ai eu l'honneur de lui rendre, les 21 et 24 de mars dernier, des mesures adoptées par le gouvernement espagnol pour obtenir la mainlevée du trésor public de France sur le reliquat de l'emprunt de 30 millions de florins en Hollande. Le décret que le Roi avait rendu le 19 de mars remplissait les conditions que Votre Excel-

1. Voir le texte des lettres de Sotelo, de La Cuesta, et la réponse de la Junte : Gomez de Arteche, *Guerra de la Independencia*, VI, 214, et appendice II.

Dans le même temps, le général Sébastiani faisait des ouvertures semblables à Jovellanos. On trouve sa lettre et la réponse : Toréno, II, 300.

lence m'avait donné le soin d'expliquer. Il restait à faire une liquidation, et un article du décret y autorisait M. Baguenault, banquier de la cour d'Espagne à Paris. Cette liquidation a été faite. M. le comte de Cabarrus m'a prévenu dans le temps que, pour abréger les délais, il était entré en correspondance directe avec M. le comte Mollien [1] sur les points à éclaircir. Il en résulte que la dette d'Espagne en faveur du trésor public de France est fixée à 25,763,644 fr. 99, capital et intérêts compris jusqu'au 15 du mois dernier, tant en raison du reliquat des 25 millions de francs stipulés dans la convention du 10 de mai 1806, que de divers mandats sur les Indes non acquittés, des 6 millions de francs prêtés par la Banque de France et d'avances faites aux troupes espagnoles dans le nord.

Il paraît que le décret du 19 mars n'étant plus applicable à l'état de la question, M. le comte Mollien a désigné à M. de Cabarrus les formalités nouvelles que le trésor public de France désirait pour sûreté de la créance liquidée. Le Roi les a remplies par un décret signé le 13 de ce mois, et l'article 4 porte qu'il m'en sera remis une expédition authentique dans la forme accoutumée, sans doute avec l'intention de donner par cette notification diplomatique un caractère obligatoire à l'acte de S. M. C., qui ne peut désormais être altéré que du consentement de mon gouvernement.

J'attendais depuis huit jours cette notification, qui m'était annoncée dès le 13 même, avec prière d'en faire immédiatement l'envoi à Paris. M. le duc de Campo-Alange y a mis un long délai ; c'est ce soir seulement que

1. François-Nicolas *Mollien* (1758-1850). Ministre du Trésor (1806-1814) et pendant les Cent-Jours. Comte de l'Empire (1808). Pair de France (1819).

je reçois de lui la note et l'expédition authentique du décret que j'ai l'honneur de transmettre ci-joints à V. E. J'y ajoute une traduction de l'une et de l'autre pièce. Je ne présume pas, d'ailleurs, que la lenteur avec laquelle M. de Campo-Alange s'est acquitté des ordres du Roi puisse causer préjudice aux intérêts de Sa Majesté, M. le comte de Cabarrus ayant vraisemblablement informé directement M. le comte Mollien de ce qui avait été fait. L'article 3 du décret porte que le Roi proposera la fixation des époques et conditions du paiement à son auguste frère. Une circonstance m'induit à penser qu'il serait utile de ne pas différer cette fixation. L'urgence des besoins est l'unique considération qui a fait marcher rondement. Votre Excellence remarquera dans le préambule du décret qu'il est fait mention du rapport du ministre des finances. Ce rapport est dans l'esprit du mémoire remis au Roi par ce ministre, quelques jours après la retraite de Madrid, sur ce que les relations françaises ont coûté à l'Espagne. M. de Cabarrus conclut à la vérité pour la signature du décret qu'il proposait au Roi, mais en censurant les transactions qui ont produit la liquidation particulière du 15 d'avril dernier, et en observant qu'au surplus il aura le temps, avant la fixation des époques et conditions du paiement, de rassembler des titres qui établiront qu'en liquidation générale la France doit beaucoup à l'Espagne. La commission de conseillers d'État à laquelle a été renvoyé l'examen du projet de décret et de tout le dossier des pièces qui y sont relatives n'a pu lire sans étonnement le rapport de M. de Cabarrus. Elle lui a observé que, puisqu'il était question de reconnaître la validité d'une liquidation particulière, il eût mieux valu qu'il ne mêlât point à l'affaire des réflexions sur le passé et qu'il ne motivât point ses conclusions sur

les ressources évasives que fournirait une future liquidation générale. Comme le sujet était délicat et le ministre obstiné, la commission opina purement et simplement pour la signature du décret, en se bornant à observer que, dans l'espèce du cas, il était superflu de conserver les mots *Ouï le rapport du ministre des finances*. Ces mots ont été conservés néanmoins.

96. — *Madrid, 23 mai 1809* [vol. 679, f° 77]

L'estafette, partie de Paris le 14, a été interceptée à cinq lieues de Burgos, et le même jour, deux courriers de la poste ont été arrêtés au même endroit.

Mais j'ai reçu par l'estafette du 15 la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire de Munich, en date du 8. Le cinquième Bulletin m'était parvenu, il y a quelques jours ; le sixième paraît manquer. J'ai des nouvelles, en date du 8, du quartier général impérial de Saint-Polten [1]. Je continue à faire répandre de suite tout ce qui me parvient, et je mets pour cela d'autant plus de prix à la réception prompte des bulletins ou avis de l'armée. J'ai toujours le regret de voir que la *Gazette de Madrid* reste considérablement en arrière. Le quatrième Bulletin n'a paru que le 21, quoique arrivé le 18. Le cinquième n'a pas été publié encore. Je me suis assuré que ce n'est la faute ni de M. d'Urquijo, ni de M. d'Arribas. Le cabinet du Roi dirige ces publications, et son éloignement explique assez naturellement les délais pour ne pas leur chercher une autre cause.

Le Roi n'est pas revenu avant-hier passer la journée à Madrid, ainsi qu'on s'en était flatté. C'était hier la fête de

1. Village près de Vienne.

la Reine [1]; une salve d'artillerie à midi est le seul hommage public qui ait été permis dans la capitale; mais il y a eu au *Sitio* d'Aranjuez, où le Roi est censé être sans cérémonie, un grand banquet militaire. Ni les ministres ni le corps diplomatique n'ont reçu d'invitation.

Le tableau de Madrid est très curieux à observer et ne ressemble en rien à ce qu'on avait pu y remarquer dans les époques antérieures. La démence des nouvelles alarmantes y est portée à un tel excès que la police a dû hier faire arrêter une soixantaine de personnes de salon, hommes et femmes; les premiers sont conduits au *Retiro*, les dernières sont mises dans des couvents. Il semblerait que le Roi a quitté sa capitale par frayeur, qu'il n'a songé qu'à sa sûreté personnelle en s'entourant de la plus forte partie de la garnison, que chacun des ministres se dispose en secret à fuir après lui, que les forces de l'insurrection grossissent de toutes parts, que le Portugal est de nouveau débarrassé des Français, qu'un corps portugais, espagnol et anglais marche par Badajoz pour couper M. le duc de Bellune, etc., etc. Cependant la population de Madrid est plus calme qu'elle n'avait été depuis six mois; point de désordres, point d'assassinats, point de menaces, point de figures sinistres; aux mauvais bruits sont opposés des bruits tranquillisants. Il est évident que tout ce fracas provient des coteries en relation privée avec Séville, et qu'il n'y a plus dans la foule autant de facilité à s'y laisser prendre. C'est une réaction impuissante contre l'effet produit par les revers de l'Autriche. Il serait inexact de l'attribuer au voyage d'Aranjuez, qui tout au plus en a favorisé le développement. Il

1. Marie-Julie *Clary* (1777-1845). Épousa Joseph à Marseille le 1er août 1794.

est vrai cependant qu'il y a eu imprévoyance. Ce n'est qu'aujourd'hui que le public a trouvé dans la *Gazette officielle* et dans l'*Impartial*, sous le timbre de Madrid, des réflexions propres à rassurer les esprits incertains.

Dans le cercle plus resserré des ministres et des conseillers d'État, il y a une rechute d'enfantillages d'un autre genre. Leurs affidés espagnols à Aranjuez les avertissent que le Roi continue à montrer du dégoût pour l'Espagne, à en parler mal, à manifester le désir d'en sortir, à passer des heures entières, tantôt avec son major général, tantôt avec M. Rœderer. Ils redoublent d'ombrages sur ce dernier ; ce n'est plus pour eux un homme qui aspire à la direction des affaires du pays, mais un homme qui fait briller aux yeux du Roi d'autres espérances. Les avis que j'ai sont d'une nature différente. M. Rœderer parle de repartir pour la France, peu après le retour du Roi à Madrid ; il ne trouve pas que Sa Majesté lui fasse d'avances ; il laisse entrevoir qu'il s'attendait à plus de confiance qu'il n'en rencontre. J'avais pressenti de bonne heure que les ministres pouvaient se reposer sur l'action jalouse des alentours français de Sa Majesté. Il est certain, au surplus, que le Roi manifeste beaucoup de mécontentement de sa position ; mais ce n'est pas cette manière d'être qui est favorable à ses intérêts. Il est sorti, sans pouvoir y rentrer, de la ligne si heureusement tracée par son auguste frère en décembre dernier.

97. — *Madrid, 25 mai 1809* [vol. 679, f° 79]

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Munich, le 11 de ce mois. Je m'attends que la première de Votre Excellence m'apprendra que Vienne est tombée sans résistance. Le sixième

Bulletin, que je croyais pris, m'arrive également, et je le distribue comme à l'ordinaire.

La *Gazette de Madrid* a enfin publié aujourd'hui le cinquième Bulletin et les avis de Saint-Polten, en date du 8, que j'avais communiqués, il y a plusieurs jours.

M. de Ferri-Pisani a fait insérer dans celle d'hier, 24, un article d'Aranjuez, où, à propos de la revue et du banquet militaire qui avaient eu lieu la veille, jour de la fête de la Reine, on fait espérer le prompt retour de Sa Majesté dans la capitale. Plusieurs des ministres, que j'ai vus cet après-dîner, ne croyaient plus néanmoins que le Roi dût y revenir avant les premiers jours du mois prochain ; mais on m'avertit en ce moment du palais qu'on y prépare tout pour le recevoir vers les dix heures. Sa Majesté a été visiter hier Tolède, et j'ai lu un billet où Elle se loue de la réception qui lui a été faite dans cette ville.

Je présume que demain ou après-demain au plus tard, il y aura une séance du Conseil d'État. Indépendamment des trois décrets sur la dette publique, qui sont depuis si longtemps sur le métier, il y a une accumulation assez grande d'affaires moins importantes que différentes commissions du Conseil tiennent prêtes. Il me peinait véritablement d'entendre insinuer tous les jours que Sa Majesté laissait languir les soins du gouvernement, comme aux yeux du public paraissent languir ceux de la guerre.

On croit que, si le Roi ne retourne pas à Aranjuez après une couple de jours de séjour à Madrid, il pourra bien aller attendre à Saint-Ildefonse que la Fête-Dieu soit passée. Sa Majesté aurait mieux fait peut-être de ne pas s'éloigner, sans prendre au moins des précautions contre l'explosion d'intrigues qui a eu lieu. Il me semble que ce serait un autre inconvénient que de se laisser détourner

actuellement de ses arrangements par déférence pour les inquiétudes conçues. Il importe peu qu'une partie des Espagnols soit persuadée qu'il nous faudra évacuer Madrid cette année, avant l'époque où on l'a évacuée l'année dernière, et que l'autre partie désespère de l'heureuse issue des affaires, si S. M. l'Empereur ne revient y mettre ordre. Ce qui importe, c'est que le Roi soit agissant, qu'il montre de la confiance, qu'il en inspire à ses serviteurs, qu'il n'en laisse pas prendre à ses ennemis.

Une grande partie des personnes arrêtées ces jours derniers, comme auteurs des tentatives faites pour convulsionner la capitale à force de mauvaises nouvelles, a été mise en route ce matin pour Bayonne. MM. d'Azanza et O'Farrill s'étaient rendus avant-hier soir à Aranjuez, après avoir annoncé l'espérance de fléchir Sa Majesté. Il paraît qu'ils n'ont osé faire trop d'instances, ou qu'ils n'ont pas réussi ; le ministre de la police générale a reçu hier une lettre du Roi qui l'autorisait à passer outre.

Ces arrestations sont nombreuses. Elles sont tombées sur un certain nombre d'individus du conseil de Castille et des autres Conseils, qui avaient déjà été pardonnés, en janvier dernier [1]. Il n'est que trop démontré aujourd'hui

1. En voici la liste :

Galvanza, inquisiteur de cour.
Rubin, id.
De Hevia, conseiller de l'Inquisition.
De Salinat, id.
Puig Samper, id. de Castille.
De Vilches, id.
Riega y Salaves, id.
Villela, id.
Colon, id. royal.
Prada, id.
Zendoguiz, agent fiscal du conseil de Castille.
Ximenes, directeur de l'Observatoire.
Luzuriago, docteur en médecine.
Marquis de Cevallos, officier de la maison du roi.

que, si le Roi n'avait pas été induit à défaire ce qui avait été fait dans le temps par ordre de son auguste frère, il n'aurait pas eu depuis le désagrément d'avoir à exercer dix fois plus d'actes de sévérité.

Il court d'étranges rumeurs au sujet de ces arrestations. On prétend qu'elles ont fait entrevoir des traces d'intelligence avec quelques personnes du ministère même. Je me persuade que leur unique tort est dans le fâcheux système de caresses et d'épanchements envers des hommes dont ils auraient voulu se faire des partisans, s'ils avaient pu en faire des serviteurs du Roi et faire du Roi un Espagnol exagéré. M. de Cabarrus était à la vérité en relation avec la plupart des coupables, et il a soustrait l'un des plus exaltés aux poursuites de la police. Cela ne prouve autre chose qu'une marche plus à découvert.

La marche d'un corps anglais, espagnol et portugais vers les derrières de M. le duc de Bellune a été confirmée de la manière la plus agréable. M. le duc a fait avancer à leur rencontre une division qui les a dispersés dans les environs d'Alcantara [1]. On leur a fait des prisonniers ; ce sont quelques Portugais. Ceux-ci ont donné des nouvelles de M. le duc de Dalmatie, qui faisait toujours occuper Porto, et avait des troupes à la gauche du Duero. Ils ont dit aussi qu'il n'y avait que 7,000 Anglais dans les environs de Lisbonne. Cette nouvelle est contre-balancée par l'avis que de renforts en renforts, il s'était enfin formé un

De Vera, agent des Indes.
Heydeck, maître de langues au collège royal.
Mayquez, comédien.
Deflores, prêtre.
Descher, « baron allemand. »

(A. F. IV, 1617,3e dossier, n° 29.)

1. C'était une diversion en faveur de l'armée de La Cuesta. La division Lapisse, après deux heures de combat, chassa l'ennemi d'Alcantara (11 mai 1809).

corps très considérable d'insurgés entre Calatayud, Molina et Sigüenza [1]. Je n'en parle, au reste, que sur des rapports peut-être inexacts.

98. — *Madrid, 26 mai 1809* [vol. 679, f° 83]

La *Gazette* qui a paru ce matin fait mention de la visite que le Roi a faite à Tolède, et des hommages qu'il y a reçus. Elle ne parle pas de sa rentrée dans Madrid, où il est en effet arrivé hier soir vers minuit, parce qu'aucun des ministres n'en était prévenu.

Sa Majesté a tenu ce matin Conseil privé et a fait convoquer pour demain le Conseil d'État. Elle s'est montrée ce soir au théâtre espagnol, où il y avait beaucoup de monde et où Elle a été accueillie avec de vifs applaudissements.

La garde est revenue d'Aranjuez, ce qui fait présumer au public que le Roi n'y retournera pas et tranquillise d'autant la foule Sa Majesté a dit à ses ministres qu'Elle ne comptait plus s'absenter.

La bonne nouvelle de l'entrée de M. le général Kellermann à Oviedo est arrivée cet après-dîner, et a été répandue de loge en loge au spectacle [2]. La soumission entière des Asturies n'est pas un médiocre avantage, et un article doit paraître à ce sujet dans la *Gazette* de demain matin. M. le duc de Trévise a transmis au Roi, de son

1. C'était l'armée de Blake, qui, venu de Catalogne, avait concentré près de 10,000 hommes contre Suchet en Aragon. Voir Général DE ARTECHE, *Guerra de la Independencia*, VI, appendice n° 2.

2. Parti le 13 mai de Lugo, le maréchal Ney avait, avec la division Maurice Mathieu, chassé le 19 d'Oviedo La Romana, qui dut s'embarquer précipitamment à Gijon pour échapper. (Ney au roi Joseph, 21 mai 1809.)

Le même jour, le général Kellermann balayait l'ennemi des hauteurs de Pajarès et le 21 opérait sa jonction avec Ney. (Mortier à Jourdan, 24 mai 1809.)

côté, l'avis, sinon formel, au moins très vraisemblable, que M. le duc de Dalmatie est près de Lisbonne [1].

99. — *Madrid, 28 mai 1809* [vol. 67, f° 90]

La *Gazette de Madrid* a donné, hier, le sixième Bulletin de la nouvelle campagne contre l'Autriche. Le septième devrait être parvenu ici et ne l'est pas. J'ai reçu cependant, hier matin, un avis de Paris du 18 du mois, annonçant que S. M. l'Empereur a établi son quartier général à Schœnbrunn [2]; je l'ai fait circuler rapidement; il n'a pu être dans la *Gazette* d'aujourd'hui, parce que le Roi tient beaucoup à ce qu'il n'y paraisse rien que d'authentique.

Tout concourt, dans ce moment, à rendre un bon aspect aux affaires du Roi, qu'avait laissées ternes, pendant son séjour à Aranjuez, le long silence gardé par le gouvernement. La *Gazette* a publié successivement, ces deux jours-ci, des détails intéressants sur le progrès des armes françaises en Asturies et en Catalogne. Il manque bien essentiellement de ne pouvoir dire quelque chose de positif sur le Portugal.

Les lettres de Tolède, sur la visite que Sa Majesté y a faite et la réception qu'Elle y a éprouvée, confirment ce que la *Gazette* a dit; la leçon est bonne pour Madrid.

Le Roi a tenu cour aujourd'hui; il y a eu plus de monde qu'à aucune autre époque, depuis janvier dernier; il n'y a pas de meilleure preuve de l'utile effet des punitions infligées pendant l'absence de Sa Majesté. Une chose mérite d'être remarquée, c'est que le peuple de Madrid n'a pris

1. Au contraire, à cette date du 26 mai, le maréchal Soult était sorti du Portugal et se trouvait à Lugo après une retraite désastreuse (commencée le 12 mai), sans provisions, munitions, ni bagages.

2. Le 9 mai. Il entrait à Vienne le 13.

aucun intérêt au sort de tant de personnes arrêtées. Il était resté passif au milieu de leurs intrigues ; il les a vues partir d'un œil indifférent, et a témoigné du plaisir à posséder de nouveau son souverain.

La séance du Conseil d'État a duré, hier, fort longtemps. La première s'était passée, en quelque sorte, en cérémonial et discours apprêtés ; celle-ci a vu commencer les discussions. Le décret sur la dette publique est le seul, des trois dont on s'occupe depuis longtemps, qui a été mis aux voix après quelques modifications secondaires. Il a été adopté. Il faudra plusieurs séances pour donner aux membres du Conseil d'État la juste mesure du ton que l'intérêt du Roi leur impose. C'est une nouveauté en Espagne que la libre manifestation des opinions en présence du souverain sur une matière quelconque, et on a vu hier une bonne partie de ceux qui ont parlé, délayer, dans des éloges à perte de vue, les objections qu'ils voulaient faire.

100. — *Madrid, 30 mai 1809* [vol. 679, f° 116]

Je m'empresse de remercier V. E. de la lettre qu'elle a bien voulu m'écrire de Munich, le 16 de ce mois, avant de partir pour Vienne, et des détails qu'elle me donne de la prise de cette capitale. Je viens de les recevoir.

La *Gazette de Madrid* d'hier matin avait publié les avis reçus la veille. Quelques heures après, une salve d'artillerie les a confirmés. Aujourd'hui, la *Gazette* a répandu le septième Bulletin. Le retour du Roi se fait remarquer par la promptitude avec laquelle s'impriment enfin les heureuses nouvelles de l'Allemagne.

Un grand degré d'attention est fixé, à l'heure qu'il est, sur le parti que prendra la Russie. La circonspection de la *Gazette de Madrid* exclut toute assertion qui n'aurait

pas une base positive. L'intérêt de la question est tel, cependant, que la censure a passé aujourd'hui un petit article de Paris, qui annonce l'entrée des Russes dans la Galicie [1].

On prétend qu'à Séville, un agent diplomatique autrichien a remis, le 12 de ce mois, à la Junte, des lettres de créance, et a donné l'espérance d'une prochaine reconnaissance de cette autorité provisoire par la Russie. On ajoute que la Junte a fait savoir que, sous peu, la nation espagnole aurait connaissance d'une grande alliance. Que ce langage soit tenu à Séville ou controuvé à Madrid, il n'en est pas moins vrai que les restes de l'insurrection sont entretenus par des meneurs, que ces meneurs peuvent débiter des mensonges au peuple, mais non s'abuser eux-mêmes, et que les affaires du Roi gagnent à vue d'œil, à mesure que les nouvelles du Nord sont publiées.

Il y a eu, hier, une autre séance du Conseil d'État. Les décrets sur l'aliénation des biens nationaux et sur l'établissement d'une commission de liquidation ont été discutés, modifiés dans quelques détails et adoptés par le Roi. Beaucoup d'heures ont été perdues, à défaut de méthode. Sa Majesté doit prendre la peine de former Elle-même son Conseil d'État, et a expliqué, à la fin de la séance, de quelle manière les discussions devaient être conduites.

101. — *Madrid, 2 juin 1809* [vol. 679, f° 341]

Le huitième Bulletin a paru dans la *Gazette de Madrid*

1. Alexandre écrivait à Napoléon : « Votre Majesté trouvera toujours en moi un ami fidèle. Mes troupes sont concentrées sur la frontière de la Galicie et pourront agir sous peu. » Et en même temps, il affirmait à l'ambassadeur d'Autriche Schwartzenberg que ses troupes auraient l'ordre d'éviter toute collision, tout acte d'hostilité ; que leur entrée en campagne serait soigneusement retardée. Sur cette duplicité, voir ALBERT VANDAL, *Napoléon et Alexandre Ier*, II, chap. II.

publiée ce matin ; un précis en avait été donné dans celle d'hier. Depuis le retour du Roi, on apporte autant de diligence dans ces importantes publications qu'il y avait eu de lenteur auparavant. Si on peut calculer l'effet qu'elles produisent dans les provinces par celui de la capitale, il y a lieu, chaque jour, de s'en féliciter davantage.

La procession annuelle de la Fête-Dieu, que l'on n'avait osé permettre l'année dernière, a fourni, hier, une nouvelle preuve de la tranquillité de Madrid. Le Roi a passé la journée à la maison *del Campo*.

Il ne reste plus de traces des inquiétudes répandues avec profusion pendant l'absence du Roi. Je puis dire même que, depuis que je suis à Madrid, je n'avais pas vu autant de calme dans le peuple et dans les classes moyennes. Le sentiment de la résignation et le dégoût des orages politiques percent de toutes parts. Beaucoup d'indices cependant ont prouvé à la police que la chambre de Nonciature et le tribunal de la Rote [1] avaient trempé dans les dernières intrigues. Jusqu'ici le Roi avait fait semblant d'ignorer combien ces autorités s'étaient mal conduites antérieurement ; on lui représentait qu'il fallait éviter de multiplier les sujets de discussions avec la cour de Rome. Mais, comme il faut en venir tôt ou tard à supprimer l'une et l'autre autorités, le Roi vient de les paralyser de fait, en autorisant M. d'Arribas à en disperser les membres, dont une partie est envoyée à Bayonne et l'autre à Pampelune.

1. Tribunal, siégeant à Madrid, du Nonce résidant auprès du roi d'Espagne. Il jugeait comme délégué du Souverain Pontife les appels des tribunaux diocésains et métropolitains : il connaissait de l'exécution des Brefs. Ce tribunal comprenait : un auditeur assesseur, « *con honores del Consejo de S. M.* »; un fiscal ; un abréviateur ; six juges ; deux surnuméraires ; tous nommés « à la présentation » du Roi qui, en outre, envoyait à Rome deux « Auditeurs de Rote. »

Le Roi se montre incomparablement plus satisfait qu'il n'était lorsqu'il est parti pour Aranjuez, et, s'il conserve des dégoûts, il ne les a plus manifestés. Les ministres, les conseillers d'État le voient travailler aux affaires publiques avec l'application qu'il avait montrée précédemment. Il paraît démontré à Sa Majesté qu'Elle parviendra à gagner l'affection de ses sujets. Elle a sous ses yeux l'exemple de Madrid, devenue d'autant plus maniable qu'on a plus largement expulsé les factieux qui l'agitaient. Votre Excellence se rappelle combien, dès l'origine de l'insurrection, quelques personnes se sont complu à en rejeter tout le blâme sur la masse du peuple. C'est un moyen qui a d'abord été employé avec quelque succès, pour masquer les véritables causes. Il fallait bien ensuite, lors de la retraite de Madrid, persuader au Roi que la nation le repoussait unanimement, puisque les « mémoires » remis à Buitrago reposaient sur cette base. Depuis janvier dernier, il a été utile encore au même bord de répéter au Roi en toute occasion que les passions du peuple empêchaient seules la soumission des classes supérieures ; comme on ne punit pas le peuple, il n'y avait pas de fiction plus ingénieuse à inventer pour sauver les vrais coupables. Les mêmes choses se répètent bien encore ; mais elles ne font plus faire les mêmes fautes. Il est par trop clair que ce n'est pas le peuple qui a fait les « mémoires » de M. de Cevallos et du conseil de Castille ; que ce n'est pas lui qui a inondé l'Espagne de pamphlets et rédigé les gazettes les plus propres à fanatiser une nation ; que ce n'est pas lui qui a négocié avec l'Angleterre et avec l'Autriche ; que ce n'est pas lui qui fait encore les derniers efforts pour résister au Roi. On m'assure que tous les rapports des provinces soumises attestent que le peuple ne demande que le retour de la tranquillité, et

que les avis qui parviennent des provinces encore insurgées prouvent que l'effervescence serait déjà calmée, si elle n'était soigneusement entretenue.

M. de Bourke [1] vient de recevoir ses lettres de créance et s'empressera de faire les démarches nécessaires pour avoir l'honneur de les présenter au Roi.

On sait que M. de Strogonoff se rapproche des frontières et doit prendre les eaux de Barèges ; mais il n'a pas encore donné d'ordres à Madrid pour sa maison. Sa présence ici eût servi dans le temps à détruire les assertions ennemies sur le compte de sa Cour. Les faits commencent à y suppléer aujourd'hui, et il est, à tout prendre, aussi bien qu'il n'arrive pas de sitôt.

102. — *Madrid, 4 juin 1809* [vol. 679, f° 145]

Le neuvième Bulletin est arrivé ce soir. Je ne doute pas qu'il ne paraisse après-demain dans la *Gazette de Madrid;* elle n'est plus du tout en retard et sert essentiellement le Roi en donnant de promptes nouvelles du brillant succès que les armes de l'Empereur obtiennent sur tous les points.

Quoique ses ouvertures aient échoué, M. Sotelo continue jusqu'ici de rester au premier corps d'armée. Le général O'Farrill, avec lequel il correspond, me disait aujourd'hui que la mission de cet agent conserve encore des côtés utiles ; qu'il recueille des renseignements ; qu'il fait passer en Andalousie des *Gazettes de Madrid;* qu'il a la certitude que les personnages qui sont à la tête de l'insurrection les reçoivent, les lisent et connaissent la vérité ; qu'enfin, la prolongation de son séjour laisse à l'armée la

1. Ministre de Danemark en Espagne.

facilité d'entrer en pourparlers, si quelques circonstances l'y déterminaient.

Il est incontestable que les revers de l'Autriche et la conduite de la Russie ont dérouté tous les calculs de Séville. L'attente d'un prochain retour de fortune et des appuis que donneraient des alliés triomphants a contrebalancé l'effet des journées du 27 et du 28 de mars. La Junte serait peut-être moins arrogante aujourd'hui ; mais elle s'est imposé de nouveaux liens par ses réponses et ses publications, avec cette imprudence qui a caractérisé toutes les démarches des autorités insurrectionnelles. Sous ce rapport, sans doute, c'est une erreur de plus de la part des ministres qui ont conseillé au Roi d'entamer des négociations que de n'avoir pas compris que le nœud gordien était en Allemagne, et qu'on allait gâter par précipitation ce qui, deux mois plus tard, aurait été praticable.

On a parlé, à diverses reprises, depuis une dizaine de jours, de quelques avances faites indirectement, au nom de la Junte; on en a cité même les particularités. Mais indépendamment de ce qu'aucune des versions qui me sont revenues ne ressemblait à l'autre, et de ce que chacun des ministres m'assure n'être pas dans le secret, il n'est pas vraisemblable que la Junte ose se rétracter avant l'entrée des armées françaises en Andalousie. Au surplus, si quelque fil était noué, et que le Roi s'en fût seul réservé le ménagement, Sa Majesté en aurait averti son auguste frère.

J'avais l'honneur de mander, le 19 du mois dernier, à Votre Excellence, ce que l'on me disait que la Junte avait répondu en substance aux ouvertures de M. Sotelo. Ainsi qu'on pouvait le prévoir, les gazettes des provinces insurgées ont publié la lettre de l'agent du Roi et la réponse

de la Junte avec un préambule insidieux. Sa Majesté a trouvé ces pièces, il y a quelques jours, dans des papiers interceptés. J'ai eu beaucoup de peine à en avoir lecture, et je les envoie à Votre Excellence, quoique je me persuade qu'elles auront déjà été transmises à l'Empereur [1].

La Junte s'est bien gardée de rendre au Roi le service de publier la lettre de M. d'Urquijo au général de La Cuesta, qui était parfaitement bien rédigée. Elle a fait précéder sa réponse insolente par la très humble lettre de M. Sotelo. Veuillez, Monseigneur, lire cette dernière avec attention. J'ai peine à concevoir que le Roi ait permis qu'un pareil langage fût tenu en son nom, bien moins encore que ceux des ministres qui ont provoqué la mesure aient laissé M. Sotelo mettre leur politique aussi à découvert. J'ajoute ici une proclamation du gouverneur de l'Estramadure, extraite des mêmes gazettes, dans lesquelles se trouve aussi une grande abondance de folies du même genre, qui prouvent combien peu les meneurs songeaient à se ménager un accommodement.

Au reste, Monseigneur, les assertions longtemps répandues sur le choc violent des partis et la mort de sept à huit personnages qui s'étaient emparés de la direction des affaires, sont enfin reconnues pour exagérées. Il paraît, en définitif, que non seulement les débats n'ont entraîné la perte d'aucun des rivaux, mais qu'un expédient, adopté pour rétablir l'harmonie, avait parfaitement réussi. Il n'y a plus de Junte particulière de Séville. Elle a été amalgamée avec la Junte centrale du royaume, et cette assemblée est toujours dominée tantôt par quelques-uns, tantôt par quelques autres des esprits ardents ou des hommes corrompus qu'elle renferme en son sein.

1. Voir : texte de ces lettres : Général DE ARTECHE, *Guerra de la Independencia*, VI, appendice II, p. 459-469.

103. — *Madrid, 6 juin 1809* [vol. 679, f° 159]

Le Roi avait repris, à son retour d'Aranjuez, ses travaux ordinaires. Il continue de s'y livrer, à la haute satisfaction de son ministère et de son Conseil d'État, avec la patience qu'exigent les habitudes lentes, l'inexpérience, le parlage superflu, le défaut de système d'un assez grand nombre de ceux qui le servent, et la répugnance de quelques ministres à entrer dans le sien. Il a fourni de nouvelles occupations aux sections du Conseil d'État, qu'il rendra actives en excitant entre elles de l'émulation. Il épuise successivement leurs rapports sur les matières qu'il leur avait données d'abord. Il y a eu samedi dernier une quatrième séance. Avant d'aborder aucun des objets du jour, une grande heure a encore été perdue sur une bagatelle que Sa Majesté aurait dû trancher d'un mot. Il était question de savoir dans quelle forme de courtoisie l'on s'adresserait respectivement la parole, ou l'on parlerait des tiers, quels titres on prendrait, et si on donnerait l'Excellence aux ministres qui assistent aux séances. Il a été enfin décidé qu'au Conseil tous les membres présents étaient sur un pied égal, et qu'on dirait le *Señor* ministre, le *Señor* conseiller et le *Señor* un tel. Les procès-verbaux des séances étaient un peu trop longuement mais très fidèlement rédigés, et chaque discours était surtout habilement analysé par le secrétaire général. Le nom y était mis à côté de l'opinion analysée. Il en est résulté qu'à la lecture faite, au commencement d'une séance, de ce qui s'était passé dans la précédente, plus d'un membre, écoutant le précis de ce qu'il avait dit, se sentait secrètement mortifié d'avoir opiné gauchement ou hors de la question. Cette leçon indirecte était bonne, sans doute, dans les débuts d'une institution dont le Roi doit en quel-

que sorte former les élèves. Sa Majesté, pour couper court aux réclamations, a prononcé que désormais aucun nom ne serait cité, que l'ordre de la discussion ne serait plus suivi, et que le secrétaire général se bornerait à conserver pour la tradition la masse des objections faites et des considérations qui avaient prévalu.

Au Conseil d'État du 3, la séance a été, en très grande partie, consacrée à l'examen de différentes mesures qui découlent des trois décrets sur les biens nationaux, la dette publique et la liquidation. On a fixé notamment la forme des cédules hypothécaires à donner aux créanciers liquidés, et la manière de les assujettir à une sorte de revision. Ces diverses mesures sont le complément d'un travail très important par ses conséquences politiques, qui débarrasse en quelque sorte le Roi du fardeau de la dette publique, qui permet d'appliquer désormais aux besoins directs de l'État l'ensemble des revenus que l'Espagne pourra produire, qui va forcer pour ainsi dire les créanciers de toutes les classes à se rallier au nouveau souverain, qui frappera enfin, par le côté le plus sensible, tous les personnages en opposition. Il restera cependant à reconstituer la caisse d'amortissement connue aujourd'hui sous le nom de caisse de consolidation.

Mais, Monseigneur, le plus difficile reste à faire. Le Roi a eu beaucoup à lutter pour substituer une bonne théorie à la théorie vicieuse qu'il avait signée de confiance à Vittoria et Miranda. Il va bientôt être question d'exécution. Comment s'exécuteront dans les vues du Roi, en réaction contre des vues et des intérêts différemment nuancés, et avec des combinaisons autant politiques que financières, une variété de dispositions qui heurtent encore davantage la doctrine politique que la doctrine financière du comte de Cabarrus? Si le Roi pouvait s'en

rapporter à la loyauté de son ministre, le choix des hommes qui seront chargés de la liquidation, de l'amortissement et de la répartition graduelle des biens à vendre serait plus indifférent. Ce choix sera très délicat, et je vois ceux des ministres dévoués au Roi embarrassés à trouver des sujets qui réunissent des talents et du courage à un attachement sincère pour la cause.

D'autres décrets sont aussi préparés, qui ont une relation plus ou moins directe avec les précédents ; tels sont ceux qui établissent une Bourse à Madrid, qui instituent un corps d'agents de change, qui organisent un tribunal de commerce.

Les ministres se sont enfin mis d'accord sur la manière d'organiser leurs bureaux respectifs, et un décret du Roi a consacré le résultat de leurs délibérations. En modifiant les anciens usages des ci-devant secrétaireries d'État, de manière à pouvoir mieux diviser le travail et avoir des chefs et sous-chefs, ils ont cependant soigneusement évité les formes et les dénominations françaises.

104. — *Madrid, 8 juin 1809* [vol. 679, f° 163]

La *Gazette de Madrid* est enfin sortie de la réserve un peu trop scrupuleuse qu'elle avait gardée sur la Russie, et publie depuis quelques jours, avec beaucoup de soin, tous les articles des journaux français propres à détruire en Espagne les doutes qui restaient sur cette puissance. Il n'y a qu'à louer assurément ce bon esprit. Il s'est trouvé des gens à conjectures qui ont remarqué que l'agent de M. de Strogonoff ne continuait pas moins de vendre le reste de ses effets. Le fait était vrai ; mais il est devenu ridicule de s'en prévaloir, et les plus obstinés se bornent aujourd'hui à conclure que M. de Strogonoff ne compte

rester que peu de semaines à Madrid, s'il y revient.

J'ai à louer aussi un autre retour vers les idées justes. Le grave silence de la *Gazette*, qui semblait dédaigner de travailler à diriger l'opinion, était de la dignité hors de saison. La faveur des circonstances l'a emporté sur les vieilles habitudes et sur les prétextes spécieux. On a publié, le 5, un échantillon convenablement encadré des honteux mensonges dont la Junte de Séville remplit les journaux de l'Andalousie. Hier a paru un très bon morceau, où, en rendant justice au bon esprit qui gagne de plus en plus dans les classes les plus nombreuses et les plus utiles de la nation, on démasque les menées perfides de la Junte. On annonce que la guerre d'Autriche n'a pas empêché l'Empereur d'envoyer des renforts en Espagne, et ne l'empêchera pas d'y en envoyer encore de plus considérables, s'il est nécessaire. On exhorte tous les Espagnols qui se piquent de patriotisme à prévenir par une prompte soumission les calamités ultérieures qu'amènera la résistance. Ce matin, la *Gazette* a donné un morceau beaucoup plus énergique encore, où l'on accuse les furieux aristocrates qui dominent dans le Midi, de sacrifier à leurs viles passions les artisans et les cultivateurs, et où l'on démontre que ces cruels ennemis de leur pays seront punis bientôt comme ils le méritent, et que bientôt le peuple, opprimé sous leur joug infâme, recouvrera sa liberté.

Je désire que ce ton se soutienne. C'est le contre-pied de celui qui a prévalu malheureusement trop longtemps. Il y a ceci à dire au moins en faveur des factieux, qu'ils ont montré un infatigable esprit de parti et une grande adresse à s'emparer des imaginations. L'esprit de parti s'est formé lentement autour du Roi, mais il se forme. Sa chaîne s'étend des différentes classes de la société, à une

grande partie des conseillers d'État et à plusieurs des ministres, qui se trouvent assez forts pour lui assurer désormais protection. La *Gazette* officielle lui a enfin donné accès.

Il est permis de regretter qu'un enchaînement de circonstances ait conduit le Roi à avoir un ministère qui n'a pu le conseiller ou agir dès l'origine, sur un plan uniforme, j'entends dire le plan tout tracé par la position de Sa Majesté envers son auguste frère, et de l'Espagne envers la France. Des vues communes auraient déterminé un zèle et des efforts communs pour la réussite de la cause. L'on serait plus avancé sous beaucoup de rapports. De puériles préventions contre les relations françaises, des opinions erronées sur l'intérêt privé de l'Espagne, de la mauvaise honte, des liaisons tenaces, de fausses lueurs, de petites ambitions ont réellement fait du mal. Peut-être même le mal le plus positif est-il que ceux des ministres dont les conceptions ne sont pas en harmonie avec l'ordre nouveau, ne peuvent être ramenés par aucun genre de persuasion ; ils dissimulent plutôt qu'ils n'accèdent. L'opposition reparaît dans les détails, lorsqu'elle a été battue sur le principe. Avec cet état de choses, il y a toujours à craindre des vacillations ou des pas rétrogrades dans la marche du gouvernement.

Les membres de la chambre de la Nonciature et du tribunal de la Rote sont partis, ainsi que le Roi l'avait ordonné. Aucun d'eux n'avait paru à la Cour ; ils avaient continué leurs fonctions, depuis le retour de Sa Majesté, comme si rien n'était changé. Leurs liaisons avec le clergé régulier et séculier de la capitale et des provinces avaient pris seulement un caractère très secret. Ce n'est pas une médiocre mesure que d'avoir coupé par les racines un arbre qui avait des ramifications aussi étendues, et dans

un moment surtout où le gouvernement est obligé d'aller en avant sur beaucoup de choses, sans pouvoir se concerter avec la cour de Rome [1]. Ce qui s'est passé, à cette occasion, est un des nombreux exemples à citer de ce que j'observais tout à l'heure. Le Roi avait demandé un rapport au ministre secrétaire d'État, sur les fonctions et la conduite des différents Conseils à supprimer, aux termes de la Constitution. M. d'Urquijo l'avait fait avec son abandon ordinaire, et le Roi le remit à Aranjuez à M. d'Azanza. Averti, à son retour, par le ministre de la police générale, de la part qu'avaient prise, dans les intrigues de cette époque, la Nonciature et la Rote, Sa Majesté redemanda le rapport. M. d'Azanza parut désolé de ne pas le retrouver ; on n'en procéda pas moins. Mais, comme un rapport perdu peut avoir été trouvé et lu, M. d'Urquijo eut bientôt le désagrément d'apprendre que tout ce qu'il y avait dit était connu du public et que les clameurs des intéressés retombaient sur lui.

105. — *Madrid, 10 juin 1809* [vol. 679, f° 171]

Hier, 9, ont été signés par le Roi les différents décrets qui avaient occupé les séances précédentes du Conseil d'État. Une nouvelle et longue séance a eu lieu aujourd'hui, presque entièrement consacrée à l'examen d'un projet de décret sur les pensions.

La *Gazette* d'hier et celle de ce matin ont publié les dixième et onzième Bulletins, parvenus seulement avant-hier soir. Ils étaient attendus avec une extrême impatience. Le commissaire ordonnateur de la onzième divi-

1. En effet, un décret impérial (17 mai) « réunissait les États pontificaux à l'Empire français. » — Et le jour où M. de La Forest écrivait sa dépêche, Pie VII signait la bulle d'excommunication *Quum memoranda*.

sion militaire avait envoyé, deux jours auparavant, l'avis supposé transmis à Paris par le télégraphe, le 26 de mai, d'une grande victoire remportée à quelques lieues de Vienne, qui achevait la ruine des armées autrichiennes. C'était l'annonce anticipée de la victoire d'Essling et des conséquences qu'elle aurait eues si la crue des eaux du Danube n'eût rompu les ponts volants; mais cette annonce a contribué à jeter du sombre sur le dixième Bulletin [1]. Ce sera un effet de peu de jours, au reste.

Votre Excellence comprend combien nous sommes avides ici de succès contre l'Autriche. Ils tiennent lieu de ceux dont, sur la foi des journées du 27 et du 28 de mars, on s'était flatté en Espagne, et déconcertent les insurgés, en attendant qu'on les soumette. Il est assez clair, à présent, qu'avant l'automne prochain, on ne tentera pas l'expédition contre l'Andalousie. Les contrariétés éprouvées en Portugal [2], et la nécessité où l'on a été de s'assurer de la tranquillité du Nord forcent d'ajourner les affaires du Midi.

Le général portugais, marquis d'Alorna, avait été invité par le Roi à se rendre au quartier général de M. le duc de Bellune, il s'est mis en route, d'après la probabilité qu'il pourrait pénétrer dans son pays et joindre M. le duc de Dalmatie. Il a de l'influence sur ses compatriotes, et il eût été véritablement à désirer qu'il se fût trouvé au milieu d'eux. Le Roi avait lié son départ avec une se-

1. L'Empereur fit passer le Danube à Masséna le 21 mai; la bataille dura deux jours à Aspern et Essling; les deux armées se retirèrent sur leurs positions; l'Europe tint cette lutte terrible comme une défaite morale pour Napoléon.

2. Euphémisme pour indiquer la retraite du maréchal Soult. Au reste, on était privé à Madrid de nouvelles officielles du duc de Dalmatie; on n'en reçut pas avant le 14 juin; toutefois, pendant ce temps, le maréchal en pouvait faire parvenir à Paris; les *Mémoires* du roi Joseph soulignent aigrement cette anomalie (VI, 141-188).

conde tentative que devait faire M. le duc de Bellune par Alcantara, et à laquelle on renonce, depuis que l'on sait que M. le duc de Dalmatie est encore retenu à la droite du Duero. Il paraît que le premier corps d'armée se rapproche de Merida et essaie de profiter de la première témérité qu'aurait M. de La Cuesta.

M. de Bourke a eu hier une audience particulière du Roi, et a eu l'honneur de lui présenter ses lettres de créance.

M. le sénateur Rœderer est retourné en France, ainsi qu'il l'avait annoncé, ayant pu être utile ici pendant son séjour, et ne l'ayant pas été pour avoir négligé de chercher à connaître le terrain. Il se rend directement à Strasbourg, d'où il espère que S. M. l'Empereur lui permettra d'aller au quartier général impérial l'entretenir de la cour d'Espagne. Il a dit qu'il reviendrait à Madrid en septembre prochain avec S. M. la Reine ; mais les présents qu'il a reçus font conjecturer aux ministres espagnols et aux Français au service du Roi, qui ne désirent pas son retour, qu'il a pris un congé définitif.

Personne n'aurait eu plus que lui la facilité de porter l'attention du Roi sur quelques objets qui pourraient aller mieux. Il en est un, entre autres, qu'il n'est pas aisé de toucher ; c'est la ligne à tracer entre les décrets à renvoyer à l'examen des sections du Conseil d'État et ceux à signer de suite sur le rapport d'un des ministres. Les circonstances imposent à Sa Majesté beaucoup de circonspection sur les signatures qui lui sont demandées dans le travail particulier, et, à défaut de s'être fait une règle fixe, voilà plusieurs surprises de suite qui viennent d'avoir lieu. Je ne parlerai que d'une seule à Votre Excellence, parce qu'elle pouvait compromettre le Roi dans ses relations avec la France. Le 30 ou le 31 du mois dernier,

M. de Cabarrus obtint du Roi, dans le tête-à-tête, la signature d'un décret qu'il présenta sous des couleurs qui en déguisaient la nature. Le préambule parlait simplement du besoin de *faciliter l'arrivée des denrées des provinces méridionales qui ne sont pas encore sous la domination du Roi*. Il semblait qu'il n'était question que de vins, d'huiles, de fruits, et d'autres productions du Midi. Mais un des articles disait : *Les denrées coloniales des Amériques espagnoles, aussi bien que les denrées des provinces qui ne sont pas encore sous la domination du Roi, seront admises librement avec des certificats des douanes qui les constatent être de l'Amérique espagnole.* C'était, d'un côté, reconnaître indirectement des autorités insurgées. C'était, d'un autre côté, porter une atteinte directe au système établi en représailles des mesures de l'Angleterre par le décret impérial de novembre 1806 que l'ancien gouvernement avait adopté [1]. Le Roi avait été trompé évidemment, et s'y était exposé. Je ne sais quelle occasion amena cette matière sur le tapis, quelques jours après, dans le Conseil privé ; je sais seulement que quelques ministres développèrent avec beaucoup de clarté l'erreur dans laquelle Sa Majesté avait été induite ; que MM. de Cabarrus, O'Farrill et d'Azanza soutinrent que le Roi n'était tenu à avoir égard qu'aux intérêts exclusifs de son royaume, et que Sa Majesté a déchiré le décret.

106. — *Madrid, 12 juin 1809* [vol. 679, f° 193]

Les commentaires auxquels le dixième Bulletin a donné

1. Décret de Berlin, du 22 novembre 1806, qui déclare les « Iles britanniques en état de blocus. » « Cette mesure frappera au cœur l'Angleterre. » (L'Empereur à Cambacérès, 22 novembre 1806.) — « C'est l'acte décisif, plus que la Charte : la raison d'être du Grand Empire. » ALBERT SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, VII, 114.

lieu ont tenu en baisse l'esprit public, ces jours derniers. Il y a eu hier quinze jours que le Roi n'avait pas eu cercle à la Cour, et c'était le jour où l'on s'attendait à être reçu. Sa Majesté n'a pas jugé à propos d'y sacrifier quelques heures. Tout s'interprète mal dans de certains moments, et, au lieu de dire que le Roi a voulu s'éviter un peu d'ennui, on s'est plu à supposer que la campagne d'Autriche avait pris une tournure qui l'inquiétait. Il eût mieux valu que Sa Majesté se montrât et attestât par sa contenance la ferme confiance qu'elle met dans les événements. Une autre négligence qu'il m'est impossible de ne pas relever, c'est que le douzième Bulletin, arrivé avant-hier soir, n'a paru ni dans la *Gazette* d'hier ni dans celle d'aujourd'hui, tout urgent qu'il fût de le faire connaître; il sera publié demain, m'assure-t-on; un plus long délai mettrait trop à nu les intentions de celui qui est chargé de ces détails.

Il n'y a pas eu aujourd'hui de Conseil privé, parce qu'un travail qui devait y être examiné, avant de retourner au Conseil d'État, n'était pas prêt. Lorsque le projet de décret sur les pensions fut discuté samedi dernier au Conseil d'État, le marquis d'Almenara remarqua qu'il y était question de tous les genres de service public, et qu'il n'y avait pas un mot sur les marins. Il est vraisemblable que c'était une simple omission du général Morla. Quelques opinions, et le général O'Farrill lui-même, s'égarèrent au point de soutenir qu'elle était indifférente et qu'on serait toujours à temps de penser plus tard aux retraites de la marine; mais la majorité maintint que la position de l'Espagne lui rendait une marine aussi nécessaire au moins qu'une armée et que, dans un décret où l'on pourvoit à toutes les retraites, il était impolitique de donner aux marins la mortification d'être les seuls servi-

teurs de l'État qui fussent oubliés. Le Roi a ordonné que le projet fût refondu.

Les décrets sur la dette publique et la vente des biens nationaux ont enfin été imprimés et publiés. Je les fais traduire, et aussitôt que j'aurai reçu quelques éclaircissements qui me manquent encore, j'aurai l'honneur de les adresser à Votre Excellence. Le Roi se flatte qu'ils lui feront honneur dans l'opinion publique. Il a chargé M. d'Urquijo d'en développer l'esprit dans une série d'articles de gazette, comprenant qu'il ne pouvait confier ce soin au ministre des finances, auquel il appartiendrait naturellement.

107. — *Madrid, 14 juin 1809* [vol. 679, f° 196]

Le douzième Bulletin a été publié hier. Le treizième, arrivé aujourd'hui, le sera demain. On ne devrait pas avoir besoin, sous le gouvernement actuel, de recommander des soins de ce genre, qui sont si évidemment dans les intérêts du Roi, comme ils sont dans ses intentions.

Il est nécessaire, sous beaucoup de rapports, que, soumis ou insurgés, tous les Espagnols soient constamment entretenus des progrès de la campagne d'Autriche. On vient d'avoir l'expérience de la sensation produite dans Madrid par une légère inadvertance.

A dire les choses comme elles sont, la tournure que les affaires militaires ont prise en Espagne pourrait devenir embarrassante sans d'éclatants et de rapides succès sur le théâtre où est S. M. l'Empereur. Eux seuls empêcheront l'insurrection de reprendre sa ferveur première et rendront inefficaces les mesures que les agents anglais et autrichiens ont concertées avec la Junte de Séville, pour opérer, s'il est possible, une diversion utile dans la pénin-

sule. Eux seuls préviendront le découragement que je vois prendre dans toutes les classes qui commençaient à s'attacher au nouvel ordre de choses. Il importe, en un mot, que les amis, que les ennemis, j'ajouterai que les troupes françaises en Espagne, voient la possibilité d'un prochain retour de l'Empereur.

Je suis loin de blâmer assurément des directions que je ne connais pas ; mais il est de mon devoir de ne pas taire qu'elles n'inspirent plus de confiance. Le voile semble être tombé, au premier doute conçu sur la prompte issue de la guerre d'Autriche, et je suis choqué d'entendre exprimer l'inquiétude qu'il ne faille se retirer de Madrid une seconde fois, si l'Empereur n'est pas bientôt en position de donner une autre impulsion aux forces qu'il a laissées en Espagne.

Ce n'est pas que rien paraisse matériellement empiré ; mais on sait que M. le duc de Dalmatie a dû faire évacuer Porto et s'éloigner du Duero, au lieu de s'avancer vers le Tage. Il est démontré qu'il ne peut plus être en ligne de coopération pour l'expédition d'Andalousie, avant qu'il ne soit renforcé. On conjecture, d'après les mouvements de M. le duc de Bellune et les rapports des voyageurs sur la pénurie de son corps d'armée, qu'il pense à se rapprocher de Madrid, ainsi que le général Sébastiani. On voit que Blake, qui a succédé à Reding, a profité de l'éloignement du duc de Trévise pour ranimer l'insurrection en Aragon, où il s'est porté. On craint que ce qui n'est pas encore dangereux ne le devienne bientôt. On démêle que l'expédition des Asturies a occupé et retient beaucoup plus de troupes qu'elle ne l'aurait dû. D'un autre côté, à force d'excitations et d'argent, la Junte de Séville a considérablement recruté les armées insurgées et se rappelle à l'attention des peuples sur une foule de

points à la fois, au moyen des bandes qui ont pénétré partout. Cependant on sait qu'il ne manque pour rendre la vie au tableau que la main du maître qui coordonne et fait marcher.

108. — *Madrid, 16 juin 1809* [vol. 679, f° 206]

J'avais l'honneur d'écrire à Votre Excellence, le 2 novembre dernier, que je regardais la collection des décrets rendus à Miranda et Vittoria sur la dette publique d'Espagne comme un système livré aux réflexions et devant servir de bases à de futures discussions, plutôt que comme un plan définitivement sanctionné. Il était assez clair dès lors que M. de Cabarrus vidait un vieux portefeuille préparé dans un temps où on ne pouvait parvenir à introduire un peu de bien qu'en ménageant beaucoup d'abus. La publication qu'il a faite depuis de son ancienne correspondance avec M. de Jovellanos en a fourni les preuves et presque les dates.

Ce travail anticipé, dépourvu de formes et signé de confiance par un souverain qui n'avait encore aucune des données nécessaires pour en juger, était au moins présenté sous un rapport qui devait primer toutes les autres considérations. On flattait le Roi qu'il ferait une grande impression sur les esprits et détacherait de l'insurrection, par sa libéralité, toutes les classes créancières de l'État. L'événement a réduit les illusions de ce genre à leur juste valeur.

Les hommes qui n'ont pas leurs raisons particulières pour repousser la doctrine de l'expérience comprennent que plus tard le Roi aura prise de reste sur l'opinion de son peuple, et qu'il doit aujourd'hui chercher en tout à soumettre les résistances. La sévérité, d'ailleurs, n'exclut

pas l'adresse. Il suffit qu'elle soit sentie par ceux qu'elle doit atteindre, et elle peut être déguisée pour les autres sous les apparences de la bienveillance.

Ces idées paraissent s'être soutenues, depuis la première quinzaine d'avril qu'elles ont prévalu. Elles ont présidé à la combinaison des cinq décrets nouveaux que le Roi a signés enfin le 9 de ce mois, et dont j'ai l'honneur de mettre la traduction sous les yeux de Votre Excellence.

Le système qu'ils établissent n'a guère qu'une chose de commune avec celui de M. de Cabarrus. L'un et l'autre fondent l'amortissement de la dette publique sur la vente des biens nationaux. Encore le nouveau fixe-t-il un terme assez prochain où le souverain jugera de ce qu'il lui convient de garder en dettes et en biens nationaux. L'ancien n'avait ni mesure ni terme et pouvait laisser le gouvernement dans un long dédale. J'ai pensé qu'il serait agréable à Votre Excellence d'en avoir une analyse comparée ; je l'ai faite sur une feuille séparée que j'ajoute aux décrets.

La comparaison sans doute n'est pas à l'avantage de M. de Cabarrus ; mais l'équité veut que je dise qu'il aurait très bien pu concevoir le nouveau système, s'il n'avait été l'auteur de l'ancien ; que le sien aurait été un modèle d'ordre et de sagesse, s'il avait paru lorsqu'il a été jeté sur le papier, c'est-à-dire au milieu du chaos introduit pendant le règne de Charles IV ; enfin que les combinaisons à reprocher au financier, le politique les connaissait à merveille et les mettait en œuvre sciemment.

Le plan qu'il avait fait sanctionner au Roi était entièrement calqué sur les anciennes formes, consacrait une foule d'institutions anciennes, mettait des obstacles aux altérations que l'esprit d'une nouvelle dynastie amènera,

concentrait entre le ministère des finances et la Caisse de consolidation un immense pouvoir, tirait habilement de la main du monarque la direction d'une des parties les plus importantes du gouvernement, mettait à couvert la fortune des hommes de tous les rangs qui se sont jetés dans l'insurrection, écartait le scalpel de la liquidation ou ne le réservait qu'à l'usage des vindictes particulières, ne prévenait aucune des difficultés qui ont empêché précédemment l'écoulement rapide des biens ecclésiastiques, entretenait l'idée qu'aucune aliénation nouvelle ne peut avoir lieu sans une concession du Saint-Siège, en rappelant continuellement que toutes les formalités devraient être conservées, ne contenait aucune disposition qui fît apercevoir à quel point et pendant quel espace de temps la dette publique tiendrait le gouvernement dans la dépendance, déléguait au hasard à la Caisse de consolidation 200 millions de réaux par an, tendait à faire de l'Espagne l'alliée le moins capable d'efforts militaires, nourrissait enfin cette nuée d'employés parasites qui encombrent la Caisse de consolidation, ses ramifications dans les provinces et les nombreux bureaux de comptabilité établis par les *juros*, les *vales*, les monts-de-piété, les temporalités, etc., etc. Ce sont, au reste, ces vices mêmes, je dois le répéter, qui pouvaient faire du système de M. de Cabarrus, en août et septembre derniers, un appât pour l'insurrection, et la censure s'est imposé un silence d'autant plus prudent que les arrière-pensées de l'auteur étaient devinées alors plutôt que manifestées.

Dans le nouveau plan, les institutions à réformer sont laissées à l'écart ; rien n'enraye les améliorations proposées ; les anciennes formalités et toutes leurs entraves disparaissent ; l'autorité royale conserve son action directrice ; l'opposition insurrectionnelle est menacée ; la sou—

mission est bien traitée ; les appâts offerts sont dans l'intérêt permanent du monarque ; divers degrés de surveillance le garantissent contre les dilapidations. L'ordre établi est présenté d'une manière simple, claire et judicieuse :

1° Séparation de la dette de l'ancien et du nouveau gouvernement.

2° Remise des titres de créance de la première avant le 1er de janvier prochain et déchéance après cette époque.

3° Liquidation de cette dette dans le plus court délai.

4° Extinction de la plus forte partie possible de la dette, au moyen de la vente des biens nationaux, jusques et compris le 31 décembre 1810.

5° Inscription sur le grand-livre de l'État de ce qui restera dû à cette époque.

6° Formation d'une Caisse d'amortissement et dotation proportionnée à ce qu'elle aurait à faire.

Le système du Roi n'est pas exempt de quelques reproches, comme celui de M. de Cabarrus n'était pas sans côtés dignes d'éloges. Il faut se tenir, pour le moment, dans le point de vue de ceux qui y ont travaillé avec Sa Majesté. Après tout, on ne peut prononcer sur des choses de ce genre, qu'elles n'aient eu au moins un commencement d'exécution. Je développerai donc de préférence quelques-unes des intentions qui pourraient ne pas frapper d'abord à la lecture des décrets.

La séparation de la dette en antérieure et postérieure au 6 de juillet 1808 n'est pas une simple mesure d'ordre ; c'est en quelque sorte la clef de la voûte. Sans cette séparation, il serait impraticable de s'occuper de liquidation avant que le royaume ne fût entièrement pacifié ; il y aurait, par conséquent, mauvaise grâce d'imposer aux créanciers l'obligation de présenter leurs titres ; la facilité

de faire concourir la prolongation de l'insurrection à l'amortissement de la dette, sans paraître y avoir visé, n'existerait par conséquent plus. La séparation, au contraire, met tout à sa place, et conserve au Roi l'apparence d'une généreuse équité. La dette qui date de son règne, il ne peut penser à la payer et n'en parle que pour faire supposer qu'il la considère comme une charge à part, à laquelle il sera pourvu en numéraire. Elle provient au fait ou des dépenses de l'insurrection (et cette portion tombera dans l'oubli avec l'insurrection même), ou des dépenses de la conquête (et de futures contributions pourront les égaliser entre les provinces). Le peu que le Roi en dit et la simple réflexion que, s'il fait tant de sacrifices pour la dette de l'ancien gouvernement, il fera plus encore pour la sienne, encouragent, plus que des paroles difficiles à tenir, ceux qui, dans ce moment, supportent le poids des besoins publics. La dette antérieure, le Roi pouvait s'y soustraire; il se fait un mérite d'en prendre le fardeau; aucune des conditions qu'il y attache ne paraît plus un manque de foi; il n'y dévoue, dans la réalité, que des biens qui, sans l'insurrection, ne seraient pas tombés sous sa main.

Le grand objet est moins de liquider en toute hâte que d'avoir dans les mains les titres de tous les créanciers. Ceux qui ne les apporteront pas encourront déchéance; ceux qui les apporteront deviennent enchaînés à la nouvelle monarchie. L'objet collatéral est de pousser les dépositaires à l'acquisition des biens nationaux et, à cet effet, il leur est permis d'acheter avant d'être liquidés, de sorte qu'ils sont induits à se saisir de propriétés en se dessaisissant de leurs titres, par cela même qu'aucun autre gage de sûreté ne leur est présenté. On liquidera à l'aise, en se guidant sur les affections politiques des créanciers,

: leur plus ou moins d'empressement donnera la mesure
e ces affections, en même temps que leur intérêt propre
s liera, en dépit de leurs répugnances, à la fortune du Roi.

Sa Majesté donne, il est vrai, le choix d'inscription sur
: grand-livre, portant 4 °/₀ d'intérêt, et on peut deman-
er comment, dans l'état de ses finances, il ose parler de
ayer des intérêts? Mais, d'un côté, la liquidation ne sera
as brusque; de l'autre côté, rien n'oblige à ouvrir le
rand-livre précipitamment.

Une Caisse d'amortissement doit être établie et dotée
our les créanciers qui auront préféré l'inscription; mais
cet égard encore on usera d'une lenteur salutaire. La
otation ne sera pas faite évidemment au préjudice des
ntres besoins de l'État. Ou les créanciers se rejetteront
ur les biens nationaux, et alors il y aura peu de créances
porter sur le grand-livre, ou ils préféreront le grand-
vre, et alors il restera beaucoup de biens nationaux pour
oter l'amortissement. C'est un cercle dont les créanciers
e sortiront pas.

En faisant intervenir l'autorité royale pour la formation
e l'état des biens à vendre chaque mois, on coupe par la
ıcine de nombreuses difficultés, on se ménage la faculté
: faire la part des créances livrées à la liquidation, de
server pour l'amortissement, de réserver pour domaine
yal, de réserver pour d'autres besoins, de choisir les
ovinces, de prévenir l'engorgement. Sans doute il faut
pposer, pour le succès de ces diverses combinaisons,
ı'il ne naîtra aucunes contrariétés fortuites de circons-
nces militaires. S'il en survient, elles ne seront pas en
ıre perte pour le Roi, puisque les créanciers sont avertis
que c'est à eux à travailler pour sa cause.

Votre Excellence aura la bonté de déterminer quel
enre d'avertissement doit être donné en France et en

Italie pour l'information des sujets français ou italiens de S. M. l'Empereur.

109. — *Madrid, 18 juin 1809* [vol. 679, f° 210]

Votre Excellence aura reçu sans doute de M. Rattier, chargé du consulat de Saint-Ander, une lettre en date du 11 de ce mois, écrite de Saint-Sébastien, où il venait d'arriver. Il s'était, la veille, échappé par mer de Saint-Ander, au moment où un détachement insurgé, aidé par les croisières anglaises, était rentré dans cette place. Le même jour, 11, les ennemis ont été battus et Saint-Ander repris [1]. J'écris à M. Rattier d'y retourner.

Si j'en crois les détails qui viennent de parvenir au général O'Farrill, la colonne espagnole qui, lors de l'attaque combinée et assez mal conduite sur les Asturies, s'était glissée par des chemins détournés entre les corps français, et avait gagné les montagnes de Saint-Ander, où elle a donné beaucoup d'embarras, est à peu près détruite.

Il est bien à désirer que la tranquillité soit rétablie sur cette côte, et que l'attention puisse se porter ailleurs. On assure que le général Blake a profité de la faiblesse du général Suchet, qu'il est maître de la partie de l'Aragon à la droite de l'Èbre, et qu'il manœuvre pour s'emparer de Saragosse. Les lettres qui arrivent du Midi ne permettent plus de doute que M. le duc de Bellune évacue l'Estramadure et M. le général Sébastiani la Manche. Il

1. Contre les troupes de Ballesteros et du Marquisito, le général Bonnet (corps du maréchal Bessières) avait attaqué Santander; après une résistance très vive de la ville, deux fois reprise, la victoire fit tomber en notre pouvoir 3,000 prisonniers, 120 officiers, l'artillerie espagnole et délivra 600 Français retenus en prison. (Lettre du général Bonnet au maréchal Jourdan, 12 juin 1809.)

est enfin généralement connu que la retraite de M. le duc de Dalmatie rend aux Anglais tout le Portugal, et leur permet des tentatives nouvelles vers les provinces espagnoles qui étaient soumises.

C'est ainsi que les contrariétés qui ont fait manquer la campagne de Portugal sauvent, pour quelques mois, l'Andalousie et ont une haute influence sur les affaires du Roi. Votre Excellence ne sera pas surprise que l'on ait perdu beaucoup, ces jours derniers, du terrain gagné à Madrid.

Un décret de la Junte de Séville met hors de la loi, prétend-on, toutes les personnes qui servent sous l'autorité du Roi [1]. J'en vois qui ont la faiblesse de s'en inquiéter, et qui s'en seraient moqués, il y a une semaine au plus.

Ce qui fatigue surtout le public, ce sont les rapports de tous les points où se trouvent ces petits pelotons de bandits dont j'ai eu l'honneur de vous parler plusieurs fois. Il n'y aura qu'un système régulier de poursuite qui fera disparaître ces incursions, même après la pacification. Elles ont à présent l'inconvénient de multiplier aux yeux de la peur les forces de la Junte. Le général Venegas a eu, dit-on, l'impudence d'envoyer au général Sébastiani le décret qui autorise la course sur terre, ou plutôt qui invite toutes les provinces de se livrer à ce genre de guerre. Il a demandé qu'on traitât les compagnies franches

1. Notamment : O'Farrill, Azanza, Caballero, Campo-Alange, duc de Pilar, Cabarrus, Mazarredo, Urquijo, Momarco, de Negrete, Casacalvo, de Vandaya-Casa, de Palacios, Monte-Simaso, Romero, Arribas, Marquina y Galiuda, Saint-Adriano, de Morla, Espinosa, Pereira, Llorente, de Escala, Gallardo-Fernandez, duc de Mahon, Duran, Amoros, Navarro-Sangran. Coupables de haute trahison, ils seront arrêtés dès qu'il sera possible et traduits alors devant un Comité de salut public. (Décret du 18 mai 1809.) — Vol. 679, fol. 185.

comme on traite sur mer les corsaires légalement commissionnés, et a donné sa parole que les militaires arrêtés par elles seraient traités comme les troupes régulières traitent leurs prisonniers. Le général Sébastiani a répondu ainsi qu'il le devait [1].

Les regards, Monseigneur, sont plus que jamais tournés sur S. M. l'Empereur. Le quatorzième Bulletin a été publié ce matin. Le quinzième vient d'arriver et pourrait l'être demain. Ce qui était un puissant moyen d'attaque, il y a six semaines, devient à présent un bouclier dont il faut savoir se servir.

Le Roi a encore décliné de tenir Cour aujourd'hui dimanche, et il m'est impossible de ne pas le regretter. Les conjectures timides ont redoublé. On se persuade qu'il faut bien que Sa Majesté soit embarrassée de sa situation, puisqu'Elle ne se montre pas.

110. — *Madrid, 21 juin 1809* [vol. 679, f° 226]

J'ai reçu avant-hier soir la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire de Vienne, le 29 du mois dernier, pour me faire part des avis transmis par M. le général Turreau sur les agents espagnols dans les États-Unis [2]. J'en ai donné communication hier matin à M. le duc de Campo-Alange. Je n'ai pas balancé même à soulager sa mémoire, en lui laissant par écrit la matière du rapport qu'il doit faire au Roi, à son prochain travail.

1. « La Junte de Séville autorisa les *Corsaires de terre*, devenus malheureusement célèbres depuis, sous le nom de *guerillas*. Le général Sébastiani reçut cette déclaration. On lui demanda de traiter ces « corsaires de terre » comme on traite ceux de mer, dans le cas où il viendrait à en tomber entre ses mains. Le général répondit qu'il ferait pendre tous ceux qui seraient faits prisonniers. » *Mémoires* du roi Joseph, VI, 145.

2. Vol. 679, fol. 130. Tous les agents espagnols en Amérique refusaient de reconnaître le roi Joseph.

Ce ministre pense avec Votre Excellence qu'il serait urgent que le Roi remplaçât M. de Foronda et ses collègues, et il le proposera. Il désire que dans l'intervalle, M. le général Turreau ait été autorisé à se charger des affaires de S. M. C. C'est un premier pas, nécessaire peut-être, dans son opinion, pour faciliter la reconnaissance d'agents nouveaux et préparer le gouvernement des États-Unis à ne plus reconnaître les anciens.

Vous remarquerez, Monseigneur, que le gouvernement espagnol s'est borné jusqu'ici à se défier des dispositions de ces derniers. M. de Campo-Alange blâme cette marche. Je lui dois la justice de dire qu'il la blâmait aussi, au commencement de mai de l'année dernière, lorsqu'il n'avait encore d'autre part aux affaires que d'en parler avec moi. Mais alors comme à présent, c'était exciter les hauts cris que parler de défiance, avant que la trahison ne fût prouvée; et tous les jours la même maxime fait que le Roi est trompé.

Je pense néanmoins que, lorsqu'il sera question au Conseil privé du rapport que M. de Campo-Alange doit faire sur M. de Foronda et ses collègues, l'intérêt des affaires coloniales l'emportera sur l'habitude qu'ont plusieurs des ministres de trouver de plausibles excuses pour toutes les défections. On sent en effet qu'on a besoin d'hommes sûrs dans les États-Unis, pour communiquer avec l'Amérique espagnole, et en transmettre des nouvelles.

Celles qu'on en recueille de temps en temps nourrissent l'espérance de les rallier au gouvernement nouveau, lorsque la soumission de la métropole sera complète. Leurs relations commerciales avec les ports insurgés continuent, et les Anglais n'en permettraient pas d'autres. On croit démêler, d'ailleurs, qu'elles éludent de prendre un parti sur leur future existence politique.

M. l'amiral Mazarredo est enfin parvenu à la Corogne, depuis quelques semaines, et doit avoir déjà préparé quelques avisos.

III. — *Madrid, 22 juin 1809* [vol. 679, f° 228]

Le Roi est parti ce matin pour Tolède, où l'on croit qu'il sera demain soir. Il marche avec les deux tiers environ de la garnison de Madrid, qui sera renforcée dans quarante-huit heures au plus, par différents détachements auxquels l'ordre de s'y replier a été expédié. Ce mouvement a été déterminé très promptement; aucun indice au moins ne porte à croire que le Roi avait en vue de le faire, avant l'arrivée d'un aide de camp de M. le général Sébastiani, qui a été réexpédié de suite hier soir, peu d'heures après avoir remis ses dépêches à Sa Majesté [1].

Différents avis parvenaient depuis quelques jours, assez vagues pour le gros du public, plus circonstanciés sans doute pour le Roi. Sa Majesté avait recommandé, à ce qu'il paraît, à M. le duc de Bellune, dès les premiers symptômes de la manœuvre de l'ennemi, de renforcer le général Sébastiani, et il paraît encore que des dispositions quelconques ont fait que cette disposition n'a pas été exécutée de suite. La retraite du premier corps de la Guadiana sur le Tage a donné à M. de La Cuesta l'idée de faire filer une partie de ses troupes par la Sierra Morena et par Guadalupe, pour former, avec celles de M. de Venegas, une armée qui pût écraser le quatrième corps. Il s'y est porté lui-même, ajoute-t-on, M. le général Sébastiani, dont le quartier général est reculé à Madridejos.

1. « Voulant juger par lui-même des forces dont il disposait réellement pour combattre l'ennemi, Joseph partit le 22 juin pour Tolède. » *Mémoires* du roi Joseph, VI, 145.

a vu devant lui des forces très nombreuses, quoique mal organisées et composées de recrues d'assez mauvaise volonté. Il ne les aurait pas redoutées dans toute autre situation ; mais il couvre Madrid ; il est encore loin du premier corps ; il n'en recevait pas le secours que le Roi lui avait annoncé ; les généraux ennemis montraient plus d'audace que d'ordinaire. Toutes les chances de victoire pour les armes françaises ne pouvaient contre-balancer la chance possible d'un échec qui aurait eu de très fâcheuses conséquences. M. le général Sébastiani a donc mis l'état des choses sous les yeux du Roi, avec l'intention sans doute d'éviter, s'il lui est possible, une affaire avant d'avoir des ordres. Le Roi a pris le parti de s'avancer avec toutes les forces dont il a pu disposer sans inconvénient. Il sera dans un point intermédiaire entre le premier et le quatrième corps d'armée, prêt à se porter sur l'un ou sur l'autre, ou à les réunir, suivant les circonstances [1].

Les six à sept jours qui vont s'écouler sont d'un grand intérêt pour les affaires de Sa Majesté. Si l'ennemi s'aventure, et qu'on réussisse à lui donner une forte leçon, il en sera plus facile de déjouer ses projets ultérieurs, et on suppose qu'il y a des opérations en concert avec les Anglais. Le Roi a dans les mains des moyens suffisants ; il s'agit d'en faire un emploi habile.

Le général Blake a subitement tourné le dos à l'Èbre, et on prétend qu'il rétrograde à marches forcées vers le

1. « Le maréchal Victor avait sous ses ordres environ 30,000 hommes, le général Sébastiani de 7 à 8,000, et la réserve pouvait être estimée à 5 ou 6,000 hommes ; en tout 40 à 45,000. Cependant, bien qu'on pût évaluer les forces espagnoles à plus de 60,000 hommes, cette supériorité n'était pas telle qu'on ne pût espérer encore un succès. Le Roi partit donc de Madrid le 22 juin et alla rejoindre le IVe corps qui occupait la Manche, tandis que le Ier resterait à Talavera de la Reyna pour observer La Cuesta. » — MIOT DE MELITO, *Mémoires*, III, 83.

royaume de Valence. Serait-ce en conséquence d'un plan combiné? Les débris du corps battu près de Saint-Ander ont paru dans la province de Burgos, et l'on a su à quoi s'en tenir assez à temps pour n'avoir point d'inquiétudes de ce côté.

J'ai à peine besoin, Monseigneur, de vous parler de Madrid. Votre Excellence conçoit combien le départ subit du Roi a dû donner d'extension aux dispositions des jours précédents. Les cruautés exercées par les insurgés à Saint-Ander, et celles que l'on s'attend à apprendre qu'ils exercent dans la Manche et dans l'Estramadure, se sont présentées ici à l'imagination de tous les hommes qui ont été en rapport avec le gouvernement royal. On prend des soins pour calmer ces frayeurs et faire comprendre que tous les mouvements exécutés depuis la retraite du Portugal ont pour objet le plus haut degré de sûreté possible, en attendant que l'offensive se reprenne. On ne prend pas moins de soins envers le bord opposé.

112. — *Madrid, 23 juin 1809* [vol. 679, f° 232]

Le dix-septième Bulletin est arrivé ce soir. Les quatorzième, quinzième et seizième ont été successivement imprimés dans la *Gazette de Madrid*. J'espère qu'il sera traduit à temps pour y paraître demain. La mention qui y est faite de la marche des Russes sur Olmutz lui donne un intérêt particulier pour l'Espagne.

Un officier du génie parti de Saragosse, dans la nuit du 15 au 16, apporte une nouvelle qui vient bien à propos et que le Roi accueillera avec empressement. Il dit que M. le général Suchet a, le 15, attaqué l'ennemi à Santa-Fé [1], sur la rive droite de l'Ebre, l'a entièrement culbuté,

1. Célèbre couvent des Chartreux.

lui a tué près de 3,000 hommes sur le champ de bataille et lui a pris 25 pièces de canon, 20 caissons et 3 drapeaux [1]. Au moment où l'officier partait, 800 prisonniers, dont un général de cavalerie, deux colonels et cinq lieutenants-colonels étaient amenés au quartier général. L'ennemi fuyait précipitamment; le général Suchet s'est mis à sa poursuite. Il venait de recevoir à point nommé un renfort de deux régiments qui n'ont point pris part à l'action.

Ce rapport explique le bruit qui courait hier du mouvement rétrograde à marches forcées vers le royaume de Valence du général Blake, sans altérer cependant l'opinion où l'on est que les insurgés avaient formé un plan combiné d'attaque sur Madrid. Il est fâcheux qu'il faille attendre l'attache du Roi pour mettre dans la *Gazette* une nouvelle qui serait d'un excellent effet, dans un moment où rien ne couvre à l'est la capitale. Mais Sa Majesté est si scrupuleuse sur les articles militaires du journal officiel que ni M. le gouverneur Belliard, ni M. d'Arribas n'ont osé franchir le pas.

On n'a pas de nouvelles du Roi, qui doit être arrivé hier soir à Tolède. Il a mandé près de lui le général O'Farrill, en faisant dire aux autres ministres qu'il était inutile qu'ils se déplaçassent et qu'ils pouvaient remettre au général le travail qu'ils auraient à présenter. On suppose que Sa Majesté aura été bien aise de recourir aux connaissances géographiques de son ministre de la guerre, dont on craint les conseils sous tous les autres rapports.

1. Bataille de Maria livrée le 15 juin, complétée le 18 par la victoire de Belchite. Voir général DE ARTECHE, *Guerra de la Independencia*, VI, chap. Ier. Maréchal SUCHET, *Mémoires*, I, chap. Ier. Maria est un village au bord du Huerva, affluent de l'Èbre.

Les soins qu'on s'est donnés pour la tranquillité de Madrid ont eu un succès complet. Les alarmes trop vivement conçues par les personnes identifiées avec le nouveau gouvernement et celles qui n'aspirent qu'à voir la fin des troubles sont tout à fait dissipées. Elles ont fait place à l'espérance que Sa Majesté forcera l'ennemi à regagner le pied des montagnes de la Manche. L'opposition a pris un air morne. Le peuple dit à l'avance que les troupes espagnoles seront battues et que leurs généraux sont des traîtres gagnés par l'argent de la France. Les circonstances cependant sont bien différentes de ce qu'elles étaient lors du voyage de plaisir que le Roi fit à Aranjuez, il y a six semaines. Il est agréable de remarquer qu'en se donnant la peine de manier l'esprit public, on réussit à présent à le mettre dans une bonne direction. L'état de la capitale, tel que M. d'Arribas en a envoyé le tableau au Roi, inspirera confiance à Sa Majesté et se soutiendra en bien, s'il ne survient rien d'épineux.

113. — *Madrid, 24 juin 1809* [vol. 679, f° 241]

On a des nouvelles de l'arrivée du Roi hier soir à Tolède. On prétend que Sa Majesté a dû ce matin se mettre en marche avec ses troupes sur Mora Ce bruit n'est appuyé sur aucun avis direct. Les deux divisions demandées à M. le duc de Bellune sont rendues, ajoute-t-on, au point indiqué, et le quatrième corps va être en mesure de présenter 25,000 hommes au moins à l'ennemi. Ce tableau peut bien être ajusté pour Madrid, où, d'ailleurs, tout continue à être aussi bien que possible, et où l'opinion populaire est que les généraux espagnols ne hasarderont pas une bataille.

M. d'Arribas a tiré quelques notions sur Séville de

voyageurs qu'il a interrogés. Il paraît, m'a-t-il dit, que la combinaison dont on avait usé pour rapprocher les différentes factions n'a eu qu'un très court succès. La division règne de nouveau dans le sein de la Junte. M. d'Altamira a son parti, ou plutôt le parti dont M. d'Altamira est le mannequin exerce avec despotisme l'ascendant qu'il a pris, et un dégoût secret commence à gagner beaucoup des hommes engagés dans cette misérable cause.

M. de Campo-Alange m'a communiqué une lettre de M. le général Miollis [1], qui, embarrassé à Rome des personnes composant la légation espagnole [2], dont les liaisons locales sont pour lui une sollicitude de plus, demande s'il ne serait pas mieux qu'elles fussent en Espagne. M. de Campo-Alange lui répond qu'il entrera dans les vues du Roi en les envoyant de préférence en France. Il charge, m'a-t-il dit, M. le duc de Frias de voir à ce sujet M. le comte d'Hunebourg et de le prier d'informer M. le général Miollis du lieu qu'il jugerait à propos d'assigner.

114. — *Madrid, 25 juin 1809* [vol. 679, f° 246]

Un détachement de 200 fantassins et de 50 cavaliers ont enlevé avant-hier les haras d'Aranjuez [3]. C'est une perte très considérable pour le Roi. Il paraît que l'ennemi

1. Sextius-Alexandre-François *Miollis* (1759-1828) fit les campagnes d'Amérique et commanda les volontaires des Bouches-du-Rhône (1792). Général de brigade (1795). Général de division (1799). Comte de l'Empire (1808). Commandant militaire des États de l'Église (1807-1814). Présida à l'enlèvement de Pie VII et fut gouverneur de Rome.

2. Don Antonio de Vargas y Laguna était ministre d'Espagne, et don Francisco de Elexaga, secrétaire d'ambassade auprès du Saint-Siège.

3. Charles IV et le prince de la Paix attachaient une grande importance à ces haras qui renfermaient plus de 600 bêtes. On avait créé, en 1796, une « Junte suprême d'équitation. » — BOURGOING, *Tableau de l'Espagne moderne*, III, 65.

a su que ces haras n'étaient plus gardés que par quelques soldats et qu'il avait des intelligences avec les gens d'écurie, qui ont tous été emmenés ainsi que leurs familles. Ce coup de main s'est fait presque à l'heure où le Roi, qui avait couché à Illescas, peu distant d'Aranjuez, se remettait en marche sur la route de Tolède. Un convoi d'argent, envoyé sous bonne escorte au quatrième corps, est rentré depuis quelques heures dans Madrid. Il a été rencontré près d'Ocaña, un peu en avant d'Aranjuez, par un aide de camp de M. le général Sébastiani qui l'a fait rétrograder. L'escorte prétend avoir vu du mouvement dans les campagnes. La coïncidence des dates fait présumer que le détachement qui a fait le coup de main sur Aranjuez est celui auquel ce désordre peut être attribué. D'un autre côté, la nécessité où l'on a été de dégarnir les postes dans les dix lieues à la ronde de Madrid pour former une garnison nouvelle dans cette capitale a donné à des bandes de rôdeurs la facilité de se montrer. Il en est entré une notamment dans Guadalaxara, qui y fait quelques dégâts. Ces différents faits, au reste, sont appréciés à leur juste valeur dans le public, et tout continue à être tranquille à Madrid. La surveillance seule est active.

Plusieurs lettres du Roi sont arrivées dans la journée. Elles sont datées de Mora, et il paraît que Sa Majesté doit être cette nuit à Consuegro ou Madridejos. Dans une lettre au ministre de la police générale, le Roi dit : « Si « l'ennemi ne fait pas retraite à temps, il aura de la peine « à regagner l'Andalousie. »

Le Roi envoie un article de gazette qui paraîtra demain sur la déroute des insurgés qui s'étaient avancés vers Saragosse. Les détails que Sa Majesté a reçus sont beaucoup plus brillants que le rapport qu'avait fait à son pas-

sage à Madrid l'officier porteur des dépêches du général Suchet.

Votre Excellence remarquera dans le journal de ce matin un article d'esprit public très bien fait et qui touche à bout portant sur les auteurs et instigateurs de l'insurrection. Il vient du ministère de la police générale. Tout ce qui sort de ce ministère et de la secrétairerie d'État est marqué au bon coin, et c'est dommage que d'autres ministères aillent toujours éteignant ou réagissant. Ce genre utile de publications a été suspendu pendant une quinzaine de jours, pour faire place à des morceaux fort curieux sur les décrets de finance, dont je rendrai compte à Votre Excellence, aussitôt qu'ils seront traduits.

Je viens de recevoir, Monseigneur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 30 du mois dernier, en réponse aux miennes du 15 d'avril et du 14 de mai.

Le soin que Votre Excellence a eu d'écrire au ministre de l'intérieur, dès la réception de la première, au sujet des inquiétudes répandues par les obstacles apportés à l'entrée en France des laines espagnoles, doit avoir essentiellement contribué à les faire lever. Ces obstacles existaient réellement. Une lettre de M. le maréchal duc de Valmy aux directeurs des douanes sur la frontière d'Espagne interdisait implicitement l'admission des laines qui ne provenaient pas des saisies faites par ordre de l'Empereur. Mais une lettre du ministre de l'intérieur, datée du 22 de mai, a informé le ministre de la guerre que l'intention de S. M. I. était qu'il ne fût apporté aucune difficulté à l'entrée des laines d'Espagne en général. M. le comte d'Hunebourg a eu la double attention d'en instruire immédiatement M. le maréchal Jourdan, pour qu'il ordonnât à toutes les autorités françaises en Espagne de laisser circuler et passer en France les laines,

et d'en instruire également M. le sénateur Hédouville, commandant en France la 11e division militaire, pour qu'il donnât des ordres conformes. Le Roi a su par M. le maréchal Jourdan que ses vœux étaient remplis, et a fait rassurer le public. Il était un peu tard cependant, et il y a lieu de croire qu'il y aurait eu de plus grands efforts de la part d'un certain nombre de propriétaires de troupeaux pour empêcher qu'on ne les menât tondre en Andalousie, si le découragement ne s'en était mêlé. Les Anglais achètent et embarquent toutes ces laines au fur et à mesure qu'on peut les leur livrer.

Votre Excellence m'annonce qu'elle a fait part au ministre de l'intérieur des dispositions prises par S. M. C. pour le libre transit par le territoire espagnol de certaines marchandises de France et de Portugal. Tout faisait espérer, à l'époque où le gouvernement espagnol acquiesçait à mes demandes, que la permission qu'il accordait allait devenir très utile. Beaucoup de négociants français attendaient ici le moment de renouer leurs affaires avec le Portugal, et je m'étais hâté de leur donner connaissance, par la circulaire dont copie ci-jointe, des formalités qu'ils auraient à remplir. L'évacuation du Portugal ajourne ces opérations mercantiles. Il paraît qu'on leur a enlevé même les cotons qu'ils avaient en dépôt à Badajoz. D'un autre côté, la retraite de M. le duc de Bellune leur fait perdre les cotons qu'ils n'avaient pu encore faire filer sur Madrid.

115. — *Madrid, 26 juin 1809* [vol. 679, f° 249]

Les nouvelles de Madridejos, de ce matin, portent que le Roi y était en bonne santé, et que le général Sébastiani était allé visiter ses avant-postes. L'ennemi, dont la

manœuvre était fort bien conçue, s'il avait eu le courage aussi bon que le projet d'attaquer le IVe corps avant que des renforts n'y parvinssent, semblait irrésolu sur le parti à prendre. Il sera sûrement battu si, les secours du Ier corps arrivés, on peut gagner une couple de marches sur lui [1].

Les bonnes mesures prises maintiennent Madrid dans la plus parfaite tranquillité. Je ne déguiserai pas que, la nuit dernière, bien des personnes qui devraient donner l'exemple et se guider sur l'air de confiance et de sécurité qu'elles voient aux principales autorités françaises, ont eu la faiblesse de s'occuper de préparatifs éventuels de retraite. Il n'y avait d'autre fondement que les différents faits dont j'ai eu l'honneur de vous parler. La masse du public avait su les apprécier mieux.

La *Gazette* officielle n'avait rien dit jusqu'ici de l'absence du Roi. Elle a donné, ce matin, un morceau envoyé de Mora. On y loue le bon esprit et l'empressement des habitants des pays que Sa Majesté a traversés, et la fermeté avec laquelle plusieurs alcades de la province de Tolède sont censés avoir repoussé quelques-unes de ces bandes de brigands, organisées et répandues dans le royaume par la Junte de Séville. On y annonce que les alcades ont supplié le Roi de permettre que les bourgs et villages s'armassent contre ces bandits, et que Sa Majesté leur a promis qu'à son retour à Madrid, il établirait une garde nationale dans tous les lieux où les habitants auraient prouvé leur fidélité, et qu'il prendrait d'autres me-

1. Sur les opérations militaires des divers corps, une très importante lettre du maréchal Jourdan au ministre de la guerre Clarke (datée de Madridejos, 26 juin 1809, et insérée dans ses *Mémoires*, p. 235, et dans les *Mémoires* du roi Joseph, VI, 199) donne un résumé des instructions et des mouvements depuis le départ de l'Empereur.

sures militaires pour purger les provinces de voleurs et d'assassins.

Il est certain que cet essaim de compagnies franches, appelées à Séville « corsaires de terre », fait beaucoup de mal dans les provinces soumises, et empêche notamment que l'autorité n'y prenne vigueur. Mais les excès que commettent contre leurs propres compatriotes les vagabonds employés à ce service sont favorables, sous un autre point de vue, à la cause du Roi. Tous les hommes qui ont quelque chose à perdre n'en sentent que plus vivement, en effet, la nécessité de mettre fin à tant de maux.

Une pièce dont plusieurs copies courent dans les provinces de l'Andalousie, et dont une a été interceptée et envoyée au ministre de l'intérieur, M. de Romero, peut être citée comme un échantillon de l'opinion qui se forme. M. d'Urquijo a eu la complaisance de me la laisser lire avant de la donner au Roi et de m'en faire fournir depuis une copie. J'ai l'honneur de la joindre ici avec un commentaire qui en donnera l'idée à Votre Excellence. C'est une adresse que la Junte de Truxillo a faite, le 28 du mois dernier, à la Junte centrale de Séville. Elle est très longue, et il est curieux de voir la variété d'arguments qui y est employée pour déterminer le gouvernement insurrectionnel à se désister de son opposition au roi Joseph Napoléon, ou du moins à changer le système de guerre actuel [1].

116. — *Madrid, 27 juin 1809* [vol. 679, f° 251]

Au lieu des bruits sinistres qui naguère tourmentaient

1. Vol. 679, fol. 95. La Junte de Truxillo disait : Napoléon est invincible; l'Espagne est ruinée; soumettons-nous avant d'avoir tout perdu; Ferdinand en a donné l'exemple. — Voir la dépêche de M. de La Forest, du 8 juillet 1809.

Madrid à tout propos, nous n'avons aujourd'hui que des bruits très innocents, tels que l'arrivée de M. de Strogonoff à Bayonne, et l'ouverture de négociations avec l'Autriche, sous la médiation de la Russie. Rien de nouveau, d'ailleurs, de Madridejos.

Quelques décrets, signés par le Roi avant son départ, remplissent successivement un vide dans la *Gazette* officielle. Il y en a un qui déclare que l'extraction du soufre de mines, son élaboration, son affinage, sa circulation et sa vente seront libres désormais dans tout le royaume. Cette branche d'industrie était précédemment sous la main du Roi, et on n'en retirait guère que la quantité nécessaire pour la fabrication de la poudre à tirer. Les mines de soufre se rencontrent dans plusieurs parties de l'Espagne. On ne s'occupait que de celles qui sont près d'Aranjuez et en Andalousie. Si la liberté accordée à cette exploitation en accroît assez les produits pour que le gouvernement espagnol permette leur exportation à l'étranger, il est probable qu'il s'en fera une consommation assez forte dans le nord de la France, qui tirait cette marchandise de Naples et de Sicile, à un prix plus élevé. Ce décret est beaucoup plus salutaire qu'un projet que M. de Cabarrus renonce sans doute à reproduire, et qui déclarerait libre l'extraction du salpêtre, la fabrication et la vente de la poudre à tirer, dans toute l'Espagne. Un pareil décret aurait, entre autres inconvénients, celui de faire contraster le régime des poudres en Espagne avec le régime des poudres en France, et d'accroître la contrebande par tous les passages des Pyrénées. Sans doute, l'Espagne n'est pas tenue à se diriger sur l'intérêt de la France, mais elle ne doit se mettre en désaccord en rien, sans un motif réel d'avantage pour elle-même. Le décret rendu au sujet du soufre est bien calculé, au surplus, pour encou-

rager les provinces soumises et faire murmurer en Andalousie, contre le régime d'exploitation royale que la Junte voudra maintenir.

Un autre décret a été rendu dans la vue évidente de capter, en faveur du Roi, le militaire espagnol. Les anciennes lois ordonnent, pour beaucoup de délits, l'envoi aux présides [1] ou l'enrôlement dans l'armée, au choix des juges. Le Roi abroge cette alternative, et défend aux tribunaux d'infliger désormais le service militaire, qui, étant l'emploi le plus honorable de la société, dit-il dans le préambule, n'est pas fait pour des criminels. Le trait porte à bout touchant sur la Junte de Séville.

Trois autres décrets sont relatifs au clergé séculier. Le Roi a conféré jusqu'ici tous les bénéfices vacants, quoique beaucoup de personnes aient pensé qu'il eût été préférable de les tenir en réserve pour les besoins de la couronne. Sa Majesté, sans doute, a eu en vue de se faire des partisans dans les chapitres, pendant qu'elle supprime des couvents. Mais les nouveaux prébendés éprouvaient des difficultés pour leur réception, et par une suite de retenues usitées, devaient être vingt-quatre ou trente mois sans revenus [2]. Le Roi a ordonné que, dans tous les cas, la moitié de leur revenu leur serait payé annuellement, jusqu'à ce que les chapitres fussent remboursés des avances faites par la moitié restante. Le Roi a ordonné aussi que désormais le ministre des affaires ecclésias-

1. Les Présides d'Afrique devaient garantir l'Espagne contre les pirateries des Barbaresques. — C'étaient des lieux de déportation. Ceuta était gardé par un régiment fixe composé des plus mauvais sujets de l'armée et des vagabonds incorrigibles que la police avait fini par arrêter. Sur une population de 7,449 habitants, on comptait 2,625 soldats et 2,365 galériens. DESDEVISES DU DÉZERT, *L'Espagne de l'Ancien régime*, I, 8.

2. Sur les nominations aux bénéfices et les impôts sur le clergé espagnol, voir A. DE LABORDE, *Itinéraire d'Espagne*, V, 30.

tiques expédierait, au lieu de la chambre supérieure du Conseil de Castille, tous les titres qui confèrent des emplois ou bénéfices ecclésiastiques. Les pourvus devront prêter le serment voulu par la Constitution, en présence de l'officier qui les installera, et prendre possession dans les deux mois après leur nomination. Le ministre de ce département est chargé de réunir et d'enregistrer les nominations, les prises de possession et les serments.

En louant la sagesse de ces cinq décrets, les gens éclairés ont remarqué qu'il n'y est pas fait mention qu'ils eussent passé au Conseil d'État, quoiqu'ils fussent de nature à y être mis en discussion. La remarque est juste; mais les ministres se gardent bien d'aider le Roi à tracer la ligne entre ce qu'il lui convient de signer sur leur proposition ou de renvoyer à l'examen du Conseil d'État; et le Roi, de son côté, semble ne s'être fait encore aucune règle à cet égard. Il a eu à se fâcher plusieurs fois de signatures surprises, et il continue à en donner par un excès de complaisance qui afflige ses plus fidèles serviteurs.

117. — *Madrid, 29 juin 1809* [vol. 679, f° 253]

Les lettres reçues du quartier général du Roi et de Sa Majesté, même hier et aujourd'hui, parlent de manœuvres rétrogrades de l'ennemi, sans détruire cependant l'espérance qu'il ne puisse encore être entamé.

Huit prêtres ont été arrêtés la nuit dernière, et sont traduits par le ministre de la police générale devant le tribunal criminel extraordinaire. Ils sont prévenus de correspondances avec les insurgés, et d'intrigues pour égarer ici l'opinion publique.

La vigilance des autorités militaires et civiles ne laisse cette fois prendre racine à rien qui puisse agiter les

esprits. Madrid n'est pas seulement calme, mais les bruits les plus propres à maintenir la tranquillité étouffent toutes les suggestions contraires. C'est ainsi qu'à la supposition d'une négociation ouverte entre la France et l'Autriche succède aujourd'hui celle de la signature de la paix, du prochain retour de S. M. l'Empereur à Paris, et peut-être d'un second voyage en Espagne.

J'entends dire sérieusement à plusieurs personnes qui, par leurs relations, pourraient être bien instruites, et il est assez généralement accrédité que le Roi a reçu des propositions, sinon de la Junte de Séville, au moins de plusieurs villes du Midi. On se fonde sur la prolongation du séjour de M. Sotelo au quartier général du Ier corps, et de M. O'Farrill au quartier général du Roi, plus que sur des faits avérés. M. d'Urquijo me proteste qu'il n'a, pour sa part, aucune donnée de ce genre, mais il croit que, tout en poursuivant les opérations militaires avec la vigueur dont elles sont susceptibles, M. de La Cuesta représente itérativement à la Junte l'impossibilité de se soutenir encore lontemps. M. d'Arribas ne croit pas même à la conversion de M. de La Cuesta. M. de Cabarrus soutient que la chance des négociations serait bonne si le Roi pouvait disposer des biens de MM. de Fernan-Nuñez, Ossuna, l'Infantado, Altamira, etc., et regrette hautement que Sa Majesté n'ait pas voulu encore traiter de leur rachat avec l'Empereur. Je pense, avec M. d'Arribas, que s'il y avait intention de négocier, on s'en apercevrait à la direction plus adoucie que les meneurs donneraient à l'esprit insurrectionnel.

VI.

CAMPAGNE DU ROI JOSEPH

Juillet. — Ordre de l'Empereur de donner au maréchal Soult le commandement des divers corps d'armée. — Joseph appelle en hâte le maréchal dans l'Estramadure pour faire une diversion contre les alliés qui menacent Madrid par la vallée du Tage. — En effet, Wellesley a rejoint La Cuesta à Oropesa et ils se renforcent, à Tolède, du général Venegas. — Joseph se rend à l'armée du maréchal Victor; La Cuesta est refoulé à Torrijos (26); on force le passage de l'Alberche (27) et l'on heurte les alliés en position à Talavera de la Reyna (28). — Bataille indécise; le Roi se replie sur Madrid (29).

Soult a quitté Salamanque (27) et arrive à Placencia, trop tard pour participer utilement à l'attaque du roi Joseph, qui a combattu trop tôt.

Août. — Wellesley quitte à son tour Talavera (2), il repasse le Tage, opère une retraite très pénible par Truxillo, se sépare avec éclat de La Cuesta qui lui-même donne sa démission. — Les Anglais se retirent à Badajoz.

Le maréchal Soult, n'ayant plus à rejoindre Wellesley, bat les Espagnols à Puente del Arzopispo (8); pendant que dans la Manche, Sébastiani bat Venegas à Almonacid (11) et dégage ainsi la capitale, et que le maréchal Ney, manœuvrant sur les bords de l'Alberche, repousse les Anglo-Portugais du général Wilson au col de Baños (12).

Dans Madrid, que les Français ont évacué en se retirant à Aranjuez (4-13 août), le roi Joseph revient et l'on célèbre la « Saint-Napoléon » (15).

Septembre. — On essaie d'organiser un gouvernement par l'application des principes de la *Constitution* de Bayonne. Travaux réciproques des ministres et du Conseil d'État que le Roi préside fidèlement. — Établissement d'un budget; projet d'un emprunt. — Malgré la détresse financière, Joseph fait de grandes libéralités à son entourage. — Les *Guerillas* continuent à rendre extrêmement précaires les communications avec la France; à Madrid, qui n'est plus menacé de trop près, on demeure cependant comme bloqué.

Les généraux français occupent les mêmes positions : Suchet dans l'Aragon ; Gouvion Saint-Cyr en Catalogne ; à Santander, le général Bonnet contre Ballesteros ; Kellermann se maintient, entre Valladolid et Benavente, contre les incursions des restes de l'armée de La Romana, commandés par le comte de Norhoña et le général Mahy, venu des Asturies ; Ney rentre en France et remet le commandement du VIe corps au général Marchand ; Victor et le Ier corps sont rappelés par Joseph près de Madrid ; Sébastiani occupe Tolède.

Les divisions continuent à Séville parmi les membres de la Junte.

L'ambassadeur de France a suivi moralement et matériellement toutes les fluctuations politiques : il expose les discussions des maréchaux entre eux, les doléances du maréchal Jourdan, l'agitation et la confusion de Madrid, l'exode d'Aranjuez, les pompes officielles de la fête de l'Empereur. — Il applaudit aux victoires des armées impériales couronnées par le triomphe de Wagram et attend les résultats de l'armistice conclu entre l'Empereur des Français et l'Empereur d'Autriche.

Il envoie le texte et analyse l'esprit d'une série de décrets que Joseph a pris, dès son retour (18 août), sur l'administration, les finances, les ordres religieux, les biens d'Église, l'armée.

— Il se préoccupe de l'annexion violente des États pontificaux à l'Empire français, de l'enlèvement de Pie VII (juillet) et de l'impression que cette nouvelle, longtemps dissimulée, va produire sur les catholiques espagnols.

---

118. — *Madrid, 1er juillet 1809* [vol. 679, f° 280]

Le dix-huitième Bulletin est parvenu hier ici et a été inséré dans la *Gazette* de ce matin. Les yeux ne sont pas tellement fixés sur la Manche que l'on ne continue à chercher l'avenir de l'Espagne dans les événements de la guerre d'Autriche ; on accueille avec autant d'avidité que jamais tout ce qui en est publié. Si on croit moins que ces jours derniers à la signature de la paix, on croit plus généralement qu'elle se négocie. J'entends même raisonner dans cette hypothèse les hommes les plus éclairés, qui, calculant que les affaires militaires d'Espagne n'auraient besoin pour être parfaitement bonnes que d'être habilement conduites, craignent que l'Empereur n'y sacrifie l'occasion de mettre la puissance autrichienne hors d'état de nuire encore.

Les dernières nouvelles du Roi sont datées de Daymiel, et on sait que Sa Majesté allait se porter à Ciudad-Real. Le général O'Farrill mande à ses collègues que l'armée insurgée ne se laissera pas atteindre, et se replie à mesure qu'elle voit avancer les troupes françaises. On croit que M. le duc de Bellune coopère de son côté à un plan convenu. Je n'ai aucun intérêt à tirer quelque chose de plus précis des notions vagues de Madrid sur les mouvements militaires, puisque le Roi, à qui tout aboutit, informe directement son auguste frère. Mais il est satisfaisant de pouvoir ajouter que la capitale jouit du plus grand calme. A la vigueur que montrent les autorités judiciaires et de police qui veillent de plus près sur la masse, il est aisé de reconnaître qu'elles se sentent engagées dans la cause du Roi et ont confiance dans son issue.

Le ministre secrétaire d'État a fait paraître à propos un décret que le Roi avait signé à Aranjuez, le 23 de mai, avant de revenir à Madrid. On avait annoncé à cette époque, dans la *Gazette* officielle, que Sa Majesté s'était occupée, pendant son séjour dans cette résidence, à y faire l'application d'une théorie lumineuse sur l'amélioration des propriétés. Il était utile de mettre le public à même de méditer sur ce travail, et en effet, le décret publié a produit une sensation très agréable.

Le territoire annexé au château royal d'Aranjuez s'étendait sur un espace de plus de dix lieues de circonférence, occupé par des bois, des garennes et autres établissements de chasse, et par des jardins, des prairies, des plantations, le tout entretenu et cultivé aux frais du trésor public [1]. Il n'y avait que des gens salariés, et point

1. Sur le *sitio* d'Aranjuez, consulter : ANTONIO PONZ, *Viaje de España*, I, 5; BOURGOING, *Tableau de l'Espagne moderne*, III, 59; A. DE LABORDE, *Itinéraire d'Espagne*, III.

d'agriculteurs. Ce beau et vaste domaine payait à peine les dépenses qu'il occasionnait. Le Roi a réservé seulement les jardins et bois immédiatement dépendants du palais, et ils seront entretenus aux frais de la liste civile. Tous les autres terrains, de quelque nature que ce soit, à l'exception des avenues, seront divisés par lots et donnés au plus offrant à loyer ou à bail emphytéotique. Les baux à loyer ou à emphytéose ne pourront être faits qu'à prix d'espèces métalliques, et non en denrées. Ils seront stipulés pour neuf ans au moins, et ne pourront excéder vingt et un ans de jouissance. Les enfants ou héritiers des premiers preneurs seront préférés, lors du renouvellement des baux. Le Roi renonce à tous les droits et privilèges attribués à la couronne, relativement à ces contrats, ne se réservant que les facultés résultantes du droit commun. Les preneurs à loyer ou à emphytéose pourront enclore les terrains qui leur seront adjugés, les destiner à tel genre de culture qu'ils jugeront à propos, et refuser le parcours à tout propriétaire de troupeaux, même après la récolte. Le Roi s'interdit à lui-même tout droit de chasse sur ces terrains, d'une manière absolue, lorsqu'ils seront enclos, et jusqu'après la récolte, lorsqu'ils resteront ouverts. En définitif, les fermiers et preneurs à bail emphytéotique posséderont les terres adjugées comme terres de franc-alleu, hors de la féodalité, affranchies de toutes les entraves ou inconvénients résultant de ce système, et pourront poursuivre leurs droits devant les tribunaux, en dirigeant leurs actions judiciaires contre l'intendant général de la maison du Roi [1].

S'il n'était question dans ce décret que d'une meilleure

1. Au palais de Madrid, les « Archives de la maison royale et du patrimoine » contiennent tout un carton (n° 5) sur le « Domaine royal d'Aranjuez » pendant le « gouvernement intrus. »

manière d'administrer le domaine royal, ce ne serait qu'un exemple imposant, et l'opinion publique en aurait été moins frappée. Mais, lorsque les circonstances ne permettent pas encore de mettre à exécution les principes nouveaux qui découlent de la Constitution et des décrets de l'Empereur sur l'exercice futur des droits de propriété, le Roi ne pouvait faire une déclaration plus solennelle de ses intentions fixes, et convaincre plus sûrement le peuple espagnol que les améliorations tant promises seront effectuées, qu'en commençant par se dépouiller lui-même de toute prétention féodale sur les biens qui ont appartenu jusqu'à ce jour à sa Couronne. C'est donc moins une leçon indirecte donnée aux grands propriétaires qu'un premier pas vers le système qui sera développé au retour de la tranquillité que le public aperçoit, et le Roi n'avait encore rien fait qui lui eût concilié plus de suffrages.

119. — *Madrid, 3 juillet 1809* [vol. 679, f° 266]

Les souvenirs attachés au 14 de juin faisaient attendre impatiemment le dix-neuvième Bulletin. Il est arrivé aujourd'hui, et sera demain dans la *Gazette de Madrid*. Il justifie les espérances conçues. Il distraira l'attention d'un bruit sourdement répandu sur l'évacuation de la Corogne et même de la Galice par M. le maréchal duc d'Elchingen.

Le Roi s'est avancé jusqu'à Santa-Cruz de Mudela. L'ennemi a regagné les montagnes de la Sierra Morena. Quelques personnes ont supposé que, pendant qu'il chercherait à défendre le passage du Puerto del Rey, M. le duc de Bellune ferait avancer rapidement par l'ancien passage sur Cordoue, restée sans défense. Différentes données font conjecturer aujourd'hui que le Roi, renon-

çant à toute poursuite ultérieure, sera de retour à Madrid dans peu de jours.

Le vœu de ses ministres et de son Conseil d'État l'y rappelle. Ils désirent le voir reprendre les soins du gouvernement, dès qu'il n'y a rien à faire contre l'ennemi. Je les entends exprimer le regret que Sa Majesté n'ait pas expédié pendant son absence le travail qui était préparé, ni envoyé d'ordres sur celui dont Elle voulait qu'on s'occupât.

Il y a sans doute plus de zèle que de justice dans leurs observations ; je les attribue même à l'avis donné par le général O'Farrill, que la Junte de Séville préparait une constitution et une nouvelle législation pour l'Espagne, d'où est résultée l'opinion que le Roi ne pouvait trop promptement conduire à maturité les différents développements de son organisation.

Sa Majesté a fait passer ici quelques décrets signés à Daymiel, jeudi dernier. Ils ont paru dans la *Gazette* d'hier et dans celle d'aujourd'hui.

L'un porte que, pour récompenser la bonne conduite des propriétaires de la Manche et de la province de Tolède et leur donner les moyens de repousser les bandits connus sous le nom de *corsaires de terre*, on armera et organisera en milices urbaines les notables habitants dont la fidélité est éprouvée. Le ministre de la guerre a ordre de présenter dans le plus bref délai un plan qui sera examiné au Conseil d'État.

L'autre décret porte que désormais tout membre des autorités municipales, judiciaires, administratives ou financières qui aura éprouvé, de la part des ennemis, quelque dommage en ses biens, à cause de sa fidélité envers Sa Majesté, sera indemnisé. La même faveur est accordée à tout habitant qui serait maltraité pour avoir rendu des

services aux troupes impériales ou royales. L'indemnité sera prise sur les propriétés des insurgés. Dans le cas d'arrestation de sujets ou de serviteurs de Sa Majesté, il sera choisi un nombre égal d'otages pour en répondre. Il sera procédé enfin dans les formes judiciaires contre tous les individus qui auraient favorisé ces violences ou secondé quelques actes hostiles de l'ennemi.

J'oserais penser que ces mesures sont dignes d'éloges, surtout si on met la prudence convenable dans la distribution des armes. Il importait d'encourager par tous les moyens possibles les progrès de l'esprit de parti qui se forme insensiblement, et que la *Gazette* officielle continue de fomenter par des publications journalières dont MM. Arribas et Urquijo se partagent la rédaction.

Mais le délai que Sa Majesté apporte à la nomination des membres de la Commission de liquidation instituée par un des décrets du 9 de juin sur la dette publique ne laisse pas que de donner lieu à des murmures. Le terme fatal des déchéances est fixé au 31 de décembre, et on se plaint de ce que les créanciers ne savent pas encore à qui remettre leurs titres. Je crois que Sa Majesté n'est arrêtée que par la délicatesse du choix. Une partie du ministère poussait à la présidence de la Commission M. le conseiller d'État d'Echevarria, qui n'aurait été qu'un instrument passif de leurs opinions personnelles. M. le conseiller d'État Romero est plus susceptible de tenir à l'esprit des décrets et est un terme moyen convenu entre tous les ministres. Je soupçonne que le Roi voudrait trouver quelqu'un de plus sûr encore, auquel il fût possible de donner des instructions privées avec entière confiance.

Les décrets du 9 de juin sont au surplus d'autant plus applaudis, que le public a eu davantage le loisir de les étudier. J'ai eu l'honneur de mander à Votre Excellence

que le Roi avait chargé M. d'Urquijo de les faire envisager sous leur jour ostensible et populaire dans une série de publications. La première a paru le 13 ; elle était fort piquante. Les sept jours suivants, ont été publiés des morceaux d'une teinte toute différente, et qui justifiaient à la fois plusieurs des mauvaises opérations de l'ancien gouvernement et des dispositions erronées consignées dans les décrets de Miranda et de Vittoria. Les 21, 22 et 23, la couleur et le but des publications étaient changés de nouveau, et le blâme était jeté sur ce qui venait d'être loué. Il en est résulté un mauvais effet, et peu de personnes ont compris ce que signifiaient ces débats d'opinion dans des écrits évidemment émanés de l'autorité même. Le fait est que, le 13, M. d'Urquijo, ne pensant qu'à l'intérêt du Roi, ne s'était pas aperçu que sa plume blessait l'amour-propre de M. de Cabarrus. Celui-ci trouva de suite des expédients pour obtenir la permission de publier des réflexions qui devaient être bien autrement concluantes, et, cousant à la hâte deux de ses rapports, il s'empara du journal officiel, du 14 au 20 de juin inclusivement. Le tour de M. d'Urquijo ne revint qu'ensuite. Il a parlé plus en politique qui dispose les faits pour un objet donné, et ne ménage ni les temps ni les personnes pour y parvenir. M. de Cabarrus parle plus en financier méthodique, qui vise de préférence à écarter la censure d'opérations qu'il aurait autrefois dirigées, et à la faire tomber d'aplomb sur quelques anciens adversaires. Le premier fait remonter la dette aux anciens rois castillans, qui n'ont été que les déprédateurs du domaine de la couronne, parce qu'il avait en vue de décrier les grands dont la fortune s'est formée de ces déprédations. Le second ne fait dater la dette que de la dynastie autrichienne, par une raison contraire et pour avoir occasion d'appuyer sur

l'excès des contributions levées pendant leur règne. La vérité est que la dette actuelle est l'ouvrage des rois Bourbons. Quoi qu'il en soit, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence une traduction de ces publications. Elles sont écrites avec une grande liberté et un intérêt historique incontestable [1].

120. — *Madrid, 4 juillet 1809* [vol. 679, f° 268]

La *Gazette de Madrid* de ce matin contient, à la suite du dix-neuvième Bulletin, l'article suivant : « Il circule à « Vienne différents rapports sur les propositions de paix « faites par l'Autriche à la France, et, quoique nous igno- « rons jusqu'ici quelle espèce de crédit on peut accorder « à ces bruits, il paraît certain, néanmoins, que M. le « baron de Vincent [2] est actuellement dans cette capitale. « C'est le même qui fut antérieurement chargé, par l'Em- « pereur d'Autriche, de diverses négociations près la « cour de France. »

Les curieux ont promptement su à l'imprimerie royale que cet article a été envoyé du quartier général du Roi par le comte de Saint-Anastasio. Il est, par conséquent, regardé comme un préavis officiel, et l'événement dont tous les esprits sont occupés depuis une semaine est désormais regardé comme très prochain. Il est utile, de toutes manières, que la signature de la paix avec l'Autriche et ses conséquences à l'égard de l'Espagne produisent à l'avance leur effet inévitable. Si l'opinion publique était trompée, d'autres victoires de S. M. l'Em-

1. Malheureusement elles manquent aux archives du quai d'Orsay.

2. Charles, baron *de Vincent*, général et diplomate autrichien, employé dans les négociations avec Pichegru, l'un des signataires du traité de Campo Formio (1797). Gouverneur des Pays-Bas (1814). Ambassadeur à Paris (1814-1826).

pereur la soutiendront bientôt. Mais j'aperçois de mauvaises nuances, et j'en accuse moins la malveillance espagnole que les indiscrètes jaseries de nos Français mêmes, toujours fesant (*sic*) les docteurs avec leurs hôtes. On insinue que l'Empereur est pressé de finir avec l'Autriche, parce qu'il sent que les affaires ne vont pas bien en Espagne, et qu'il lui est démontré, d'un autre côté, que la Russie est de mauvaise foi avec lui.

Un autre article remarquable de la *Gazette* de ce matin, également envoyé par le secrétaire du cabinet de Sa Majesté, parle de la retraite précipitée dans la Sierra Morena du corps d'armée de Venegas, *dont la communication avec celui de La Cuesta se trouve coupée* [1]. Ces derniers mots confirment la présomption que M. le duc de Bellune manœuvrait de son côté, en coopération avec M. le général Sébastiani. Aucun avis, d'ailleurs, du quartier général du Roi ne soutient la supposition faite hier du retour immédiat de Sa Majesté à Madrid.

Cependant on sait que le Roi a nommé M. le général Sébastiani son gouverneur et son commissaire dans la province de la Manche, comme M. le général Suchet l'est dans l'Aragon. On en conclut qu'après avoir balayé cette province, le Roi ne la fera plus évacuer, conviendra d'une position correspondante avec M. le duc de Bellune et s'empressera de revenir dans sa capitale. Dans toutes les hypothèses, Sa Majesté ne saurait différer de reprendre ici ou là les travaux ordinaires que son absence a suspendus, si elle a égard aux réflexions qui en résultent.

Un troisième décret, faisant suite aux deux dont j'ai eu

1. La nouvelle était exacte, mais Venegas se trouvait protégé sur la rive gauche du Tage par ce fait que les ponts étaient coupés. Pour l'atteindre, il fallait remonter jusqu'au pont de Tolède; ce que fit Joseph avec le général Sébastiani, qui délogea de la ville le général Zeraia (2 juin).

l'honneur d'entretenir hier Votre Excellence, a paru ce matin. Il a le même objet à peu près, et est plus particulièrement applicable à la Manche. Les juges des communes sont chargés de faire faire les récoltes des habitants qui seraient avec les insurgés, et d'en faire emmagasiner les produits. Ils préviendront, dans les trois jours, les intendants des provinces respectives du nom des personnes dont les propriétés seront ainsi mises en dépôt, et successivement de la quotité de chaque récolte. Ce sera le premier gage d'indemnisation des habitants fidèles qui auront éprouvé des dégâts.

Le bruit sourd qui courait hier, sur l'évacuation de la Corogne, du Ferrol et même de la Galice, est plus répandu aujourd'hui, sans l'être encore généralement, et sans avoir produit l'impression fâcheuse à laquelle il faut s'attendre. J'ai trouvé jour à remonter à sa source.

M. La Brunie, aide de camp de M. le maréchal duc d'Elchingen, est arrivé ici avant-hier. Il était porteur de dépêches de M. le maréchal, pour le Roi [1]. Il avait ordre de ne les remettre qu'à Sa Majesté même et de se refuser à l'intermédiaire de M. le maréchal Jourdan. Il avait aussi des dépêches de M. l'amiral Mazarredo pour ses collègues et pour le Roi, datées de Rugo, 21 de juin. La remise de ces dernières l'a mis dans le cas d'être questionné, et, ignorant que le Roi écarte ses ministres de toute participation aux affaires militaires, il a donné beaucoup de détails particuliers qu'il aurait dû supprimer. Soit par lui, soit par l'amiral, les ministres ont su

1. Ney se plaignait très vivement de Soult dans ses dépêches privées. « Sire, j'envoie à Votre Majesté les trois lettres que je reçois à l'instant du duc d'Elchingen. Je n'ai aucune nouvelle du duc de Dalmatie. J'écris au maréchal Ney de se rendre près de moi. J'ai peine à concevoir des événements si extraordinaires. » — Joseph à l'Empereur, 3 juillet 1809.

quelle était au vrai la position et la force du duc de Dalmatie et des autres corps d'armée qui sont au nord. Ils ont su que M. le général Kellermann, après avoir résisté à plusieurs ordres que M. le maréchal Jourdan lui adressait pour l'évacuation des Asturies, avait enfin jugé qu'il devait y obéir, quelles que dussent en être les conséquences; que, supposant M. le duc d'Elchingen prévenu du mouvement qu'il allait exécuter, il avait négligé de se concerter avec lui; que M. le duc d'Elchingen, privé d'avis, ou plutôt livré aux avis les plus alarmants sur l'état général des affaires en Espagne, s'était aussitôt mis en retraite; qu'une frégate anglaise était entrée à la Corogne, le jour même de l'évacuation; que les Galiciens s'étaient soulevés à mesure que les forces françaises s'éloignaient; que les vengeances les plus atroces avaient commencé contre tous les hommes qui, ayant montré du zèle pour le Roi, n'avaient pu se retirer avec les troupes françaises; qu'enfin l'amiral continuait son voyage pour se rendre à Madrid.

Les ministres se sont réunis. M. d'Urquijo a été chargé d'écrire au Roi, sans autre objet réel que de lui donner à comprendre qu'ils étaient instruits de ce qu'on leur cachait. Leurs commentaires sur le décousu des directions militaires ont été amers. Ils avaient à se communiquer beaucoup de lettres d'Estramadure sur les peines cruelles infligées aux partisans du Roi, que les généraux français n'avertissaient pas de se garantir en se retirant avec eux. Ils se sont déboutonnés sur le compte du maréchal Jourdan, qu'ils soupçonnent de tout laisser péricliter par dépit [1]. Ils se sont plaints des irrésolutions du Roi à

1. Le maréchal Jourdan, très mécontent et très découragé lui-même, demandait alors à rentrer en France. Joseph se décidait avec regret à transmettre ses sollicitations.

chaque occasion où il faut prendre un parti. Ils se sont plaints de l'Empereur même, qui, suivant eux, devait rappeler de bonne heure le maréchal Jourdan, ou combler son ambition. Néanmoins, ils ont été d'avis que le Roi serait supplié d'empêcher l'amiral Mazarredo de venir infester Madrid de ses anecdotes. Ce matin, la plupart des conseillers d'État savaient ces particularités. Je les tiens de l'un d'eux, dont chaque jour j'apprécie davantage le dévouement pour les intérêts communs, M. d'Almenara.

[Chiffrée] 121. — *Madrid, 5 juillet 1809* [vol. 679, f° 274]

J'ai reçu les deux lettres que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire les 8 et 13 de ce mois.

Par la dernière, vous avez la bonté de me faire part des mesures prises pour le libre accès en France des laines que le commerce tirerait d'Espagne. Pour entrer dans les vues de Votre Excellence, je me suis empressé d'en donner connaissance à M. le duc de Campo-Alange, non que ces mesures ne fussent déjà connues, comme je le lui ai observé, mais afin que S. M. C. voulût bien considérer comme directe et positive la réponse qu'Elle attendait. La note de M. le duc de Frias, en date du 26 mai, dont Votre Excellence m'envoie la copie, n'émane évidemment pas d'un ordre direct du Roi [1]. Le sentiment des convenances que Sa Majesté possède à un si haut degré, je me permettrai de dire même la susceptibilité qu'Elle a, et que la plupart des Français et des Espagnols

1. Vol. 679, fol. 84. Le duc de Frias — au nom de S. M. C. — comme compensation au libre transit des marchandises destinées à la France, réclamait pour le Trésor espagnol la faculté de percevoir un droit de 5 °/. sur les marchandises venant de Portugal.

L'ambassadeur d'Espagne à Paris renouvela sa démarche auprès de M. de Champagny, le 16 juin. Vol. 679, fol. 201.

qui l'entourent réveillent constamment, à la plus légère occasion, aurait fait réserver pour la correspondance particulière de ce prince avec son auguste frère, la demande que M. l'ambassadeur a faite officiellement. Ce que Votre Excellence observe à cet égard est exactement calqué sur le tableau de la cour de Madrid. Les notes de M. de Campo-Alange, en date des 27 avril et 13 mai, ses entretiens avec moi, les entretiens que j'ai dû avoir avec M. Cabarrus, avant et après la décision du Roi, du 20 avril, ne me fournissent d'ailleurs aucun indice que le Roi eût ordonné la démarche que le duc de Frias a faite. Cet ambassadeur résume, dans le second paragraphe de sa note, les objections de M. Cabarrus contre le transit accordé par l'ancien gouvernement espagnol, et cette particularité décèle l'influence qui a dicté sa démarche. Il est palpable, pour moi, que M. Cabarrus a fourni l'extrait de son rapport à M. de Campo-Alange, que celui-ci l'a transmis, par son instigation, au duc de Frias, avec quelques lignes pour son information, et que cet ambassadeur aura rédigé en note, postérieurement, ce qui ne lui était communiqué que pour tâter le terrain. Je me suis fait redire de nouveau ce qui avait eu lieu au Conseil privé du 20 avril. Le rapport de M. Cabarrus était, comme à l'ordinaire, une déclamation contre l'aveuglement de l'ancien gouvernement et la prétendue dictature que la France exerçait sur lui, au détriment de tous les intérêts de l'Espagne. Il concluait à ce que le Roi demandât des réciprocités, s'il jugeait à propos d'acquiescer à l'objet de mes notes des 26 février et 23 mars. La discussion fut longue. Le Roi prononça qu'il accordait, par condescendance, les différents points que j'avais énumérés. On ne se rappelle pas que Sa Majesté ait prescrit des représentations. Si Elle a entendu lier sa décision avec les suggestions de

son ministre des finances, Elle aura, sur le jour même ou l'un des jours suivants, écrit à ce sujet à S. M. l'Empereur. J'oserais penser que la vérification du fait peut seule fixer l'opinion de Votre Excellence sur la note de M. le duc de Frias.

122. — *Madrid, 8 juillet 1809* [vol. 679, f° 278]

L'estafette partie de Paris le 29 a été dévalisée à Ernany (*sic*), entre Irun et Tolosa. Si près de nos frontières, un pareil accident ne peut être attribué qu'à négligence. L'estafette du 30 a passé.

Le vingtième Bulletin a été inséré dans la *Gazette* d'hier. Le vingt et unième est arrivé aujourd'hui et paraîtra demain, Je fais grand fond, avec toute raison, sur les événements d'Autriche. Puisque les choses sont tellement enchevêtrées en Espagne qu'il faut rester sur la défensive jusqu'à l'automne, nos forces d'opinion doivent être puisées au loin.

L'état des affaires en Galice a petit à petit été connu du public de Madrid. Il n'a pas altéré la sécurité que l'on entretient avec beaucoup d'attention, et les impressions d'humeur dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence, le 4 de ce mois, ne sont pas sorties du cercle des ministres et conseillers d'État; mais il produit une teinte sensible de tristesse, parce qu'il éloigne d'autant l'espérance de voir au moins une partie du royaume entièrement soumise.

Deux choses ont été d'un effet utile dans ce moment : la certitude que les trois corps d'armée commandés par les ducs de Dalmatie, d'Elchingen et de Trévise sont mis sous la direction supérieure du premier [1], et la publica-

1. C'était sur un ordre direct de l'Empereur en date du 12 juin : « Les

tion de la nouvelle victoire remportée à Belchite, les 17 et 18 de juin, par le général Suchet sur le général Blake. Celle du 15 avait été suivie d'un bruit sourd sur la dispersion totale de cette armée espagnole, qui ne pourra se recruter ni se réorganiser de sitôt. Un autre bruit sourd prépare à apprendre bientôt la prise de Girone, et on calcule d'avance qu'il en résulterait en Catalogne la facilité de disposer de forces qui contribueraient d'autant à se couvrir du côté de l'est.

La *Gazette* d'hier, après avoir annoncé la rentrée du Roi à Tolède, ajoute une réflexion qu'il a fallu insérer, puisqu'elle était envoyée : « On sait déjà, dit-elle, que si, « d'un côté, le corps de troupes commandé par Venegas « a réussi à se réfugier dans la Sierra Morena, celui de « Cuesta, de l'autre côté, a dû s'éloigner et qu'il souffre « du défaut de communication avec le premier. » C'est un biais pris pour que l'événement ne paraisse pas en contradiction avec les assurances données au public, il y a peu de jours. Mais on savait déjà que le quartier général du IVe corps était reporté à Madridejos, que les communications entre Venegas et La Cuesta sont rétablies, que M. le duc de Bellune a fait brûler le pont d'Almaraz sur le Tage, qui avait coûté beaucoup de soins et d'argent, et coûtera beaucoup plus encore à rétablir.

On attendait hier le Roi à Madrid. Sa Majesté a dû, au contraire, être hier au quartier général de M. le duc de Bellune, et, quoique son retour soit désiré avec une impatience qui tient un peu de la censure, je crois que le voyage à Talavera sera utile sous bien des rapports im-

trois corps ne doivent manœuvrer qu'ensemble, marcher sur les Anglais, les poursuivre sans relâche, les battre, et les jeter dans la mer. Mettant toute considération de côté, je donne le commandement au duc de Dalmatie, comme au plus ancien. »

portants. Des explications avec M. le duc de Bellune étaient hautement nécessaires.

Un ordre du jour, du 1er de juillet, est conçu en ces termes : « Le Roi témoigne sa satisfaction au IVe corps. « Il a fait plus que vaincre; il a traité les habitants « de la Manche en frères. Aussi, le Roi a-t-il été reçu « comme un père par des peuples qui le voyaient pour « la première fois. S. M. C. sait que c'est à la bonne con- « duite des généraux et soldats du IVe corps qu'Elle doit « cet accueil qui l'a touchée. S. M. l'Empereur n'ignorera « pas la bonne conduite du IVe corps de ses armées d'Es- « pagne. » Cet éloge est mérité. Des deux manières de faire la guerre en Espagne, l'une conserve le moral de l'armée, ménage les ressources dont on a besoin plus tard, châtie dans une juste mesure, fait des partisans au Roi et rend la soumission supportable; c'est celle que suit M. le général Sébastiani. L'autre rend le militaire indocile, compromet sa subsistance future, substitue l'avidité du pillage à celle de la gloire des armes, détruit sans discernement, exaspère davantage les passions populaires, et, en accroissant la haine, rend la soumission d'autant plus précaire; mais il est des circonstances où la louange d'une conduite donnée implique un blâme si amer de la conduite contraire qu'elle a peut-être des inconvénients. Le Roi y aura pensé, sans doute, en se portant au Ier corps.

L'amiral Mazarredo arrive en ce moment, m'assure-t-on. Je ne présumais pas qu'il serait retenu à Valladolid. Le général O'Farrill, étant seul des ministres près du Roi, ne devait pas appuyer l'avis de ses collègues. M. d'Urquijo a fait prier, au reste, son compatriote de ne voir personne avant d'avoir pris langue avec lui, et cherchera à lui faire comprendre la nécessité de ne pas répandre dans le public l'esprit qui a régné dans toute sa correspondance.

Deux des membres de la Junte de Truxillo, qui a fait passer à la Junte centrale de Séville les représentations que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence, le 26 du mois dernier, ont été massacrés, au milieu des réactions exercées dans l'Estramadure; le comte de Quintanilla est l'un des deux.

123. — *Madrid, 11 juillet 1809* [vol. 679, f° 278]

J'ai reçu hier la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, le 18 du mois dernier, au sujet du chargé d'affaires et consul général d'Espagne à Tunis et des autres agents consulaires de S. M. C. en Afrique [1]. J'en ai fait part à M. de Campo-Alange. Il m'a prié d'être près de Votre Excellence l'organe de ses remerciements, et m'a assuré que cette communication, ainsi qu'une semblable que je lui ai faite, il y a trois semaines, relativement aux agents d'Espagne dans les États-Unis, serait au rang des premiers objets dont il entretiendrait le Roi, à son retour.

La garde a repris aujourd'hui son service au palais. C'est, à ma connaissance, la seule donnée qui existe encore sur la rentrée du Roi dans sa capitale, cette nuit ou demain. On ne l'attendait plus avant le 14, le général O'Farrill ayant écrit à ses collègues que Sa Majesté serait retenue plusieurs jours au Ier corps d'armée. Il est bien, de plus d'une manière, que Sa Majesté se retrouve au milieu de ses serviteurs, redonne des aliments à leur activité et soutienne leur zèle. L'affaissement a été de plus en plus visible, ces deux jours derniers, dans Madrid. Il

1. Don Francisco *Segui*, consul général; Don Arnaldo *Soles*, vice-consul à Tunis. Ils échangeaient des politesses avec les officiers de la marine anglaise. — Vol. 679, fol. 212.

est aisé de juger, aux rumeurs répandues dans le public, que l'évacuation de la Galice et des Asturies est déjà un texte abondant d'amplifications dans le Midi.

L'amiral Mazarredo est arrivé, comme j'ai eu l'honneur de l'annoncer à Votre Excellence. Il était plein de son objet, et, quoique M. d'Urquijo l'eût singulièrement calmé, il n'a pas laissé de dire beaucoup de choses qui lui paraissaient très réservées, tant il était préoccupé, et qu'il eût été mieux de taire. M. d'Urquijo a eu plus d'empire sur les écrits de l'amiral que sur ses conversations. Il a fait retrancher de son rapport pour le Roi toutes les déclamations, toutes les personnalités, toutes les anecdotes. Ce n'est pas que dans ce rapport il ne reste d'assez vives couleurs, si j'en crois quelqu'un qui l'a lu. J'ai vu depuis M. de Mazarredo. Il prétend que les habitants de la Galice, qui avaient d'abord reçu les Français comme des libérateurs, sont exaspérés aujourd'hui par les excitations de leurs seigneurs, de leurs prêtres, de leurs moines, qui tirent adroitement parti des excès commis. Il croit qu'il faudra tenir pendant un an 40,000 hommes au moins dans cette partie de l'Espagne. Je présume, au surplus, que le Roi fera passer un extrait de ce rapport à son auguste frère.

124. — *Madrid, 14 juillet 1809* [vol. 699, f° 281]

Le seul événement intéressant de ces jours derniers est le retour du Roi dans sa capitale. Sa Majesté y est rentrée avant-hier à sept heures du matin, sans s'y être fait annoncer, ni permettre aucune des démonstrations d'usage. Elle s'est montrée hier à l'un des théâtres, et y a reçu de vifs applaudissements. Ces premiers moments appartiennent plus particulièrement aux affaires militaires et

aux affaires courantes des différents ministères. On s'attend à une prochaine convocation du Conseil d'État et à la reprise des travaux suspendus depuis trois semaines. Le gouvernement ne peut se plaindre au fait que l'opinion publique désire plus d'activité et le trouve trop en arrière dans les mesures d'organisation qui avanceraient d'autant le nouvel ordre de choses. Cette sollicitude est le plus sûr indice des racines qu'il jette.

La *Gazette* officielle n'avait pas parlé du départ du Roi ; elle n'a rien dit de son retour. Le motif de ce silence n'est pas compris. Je crois que, sans le chercher bien loin, il faut l'attribuer tout simplement à l'oubli du cabinet privé, auquel ces sortes d'attentions échappent.

J'ai reçu, le jour même où Sa Majesté était revenue, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire de Vienne, le 24 de juin. Je me suis empressé de transmettre à M. le maréchal Jourdan les conjectures formées à Naples, au 10 de juin, sur le départ pour l'Espagne ou le Portugal de tous les Anglais qui étaient en Sicile. Il me semble qu'il est dans les intentions du Roi que les nouvelles militaires se concentrent là. Ce que l'ambassadeur de S. M. l'Empereur à Naples [1] mandait à Votre Excellence coïncide avec des bruits répandus ici d'un débarquement anglais en Catalogne et dans le royaume de Valence. Je ne serais pas surpris que ces secours n'eussent été liés avec les opérations que devait faire le général Blake et qui n'ont abouti qu'à la ruine de son armée. Je doute que les Anglais trouvent à renouer de ce côté aucun plan d'expédition qui puisse donner de l'inquiétude, s'il est vrai toutefois qu'ils aient tendu à rendre par la présence de quelques corps de leurs troupes

1. Comte d'*Aubusson de Lafeuillade*, ambassadeur à Naples (1807-1811).

plus d'énergie à l'insurrection dans l'est de l'Espagne. J'inclinerais davantage à penser que, dans l'ensemble des circonstances politiques, la masse de leurs efforts se portera tout entière en Portugal. On disait, avant-hier et hier, que, libres désormais dans ce royaume, où leurs combinaisons diverses ont mis absolument sous leurs mains la régence et l'armée du pays, ils se portaient en force sur l'Espagne. On disait même qu'ils y étaient entrés [1], et on conjecturait que l'on verrait bientôt les corps d'armée de Venegas et de La Cuesta reprendre des mouvements correspondants. Rien de tout cela ne me paraît encore appuyé sur des renseignements positifs, et, en tout état de cause, ne peut, dans la pire hypothèse, compromettre un instant la solidité des affaires du Roi, si les moyens dont il dispose sont appliqués, comme il n'est pas permis d'en douter.

Je me persuade de plus en plus, au reste, que, le retour des Anglais dans la péninsule ayant été une conséquence de la levée de boucliers de l'Autriche en Allemagne et en Italie, les forces britanniques n'agiront ultérieurement en Espagne qu'en raison des événements du nord. L'insurrection espagnole, et les tentatives militaires et politiques de l'Angleterre pour la soutenir, doivent trouver leur fin sur le Danube. Si je le répète souvent, c'est que les observations que je suis dans le cas de faire me ramènent sans cesse à cette opinion.

Le vingt et unième, le vingt-deuxième et le vingt-troisième Bulletins ont paru successivement dans la *Gazette*

1. Wellesley, avec 22,000 Anglais, s'était mis en marche le 27 juin, et il entrait en Espagne le 3 juillet par Zarza la Mayor et Coria et établissait le 8 son quartier général à Placencia, en Estramadure. Voir : BRIALMONT, *Histoire du duc de Wellington*, I, ch. VII. Général DE ARTECHE, *Guerra de la Independencia*, VI, 252.

officielle. Ce service se fait très exactement depuis quelque temps, et j'ose croire que l'on a compris enfin l'importance de ne plus le ralentir. Le dernier Bulletin, publié ce matin, a fait d'autant plus de sensation qu'on y aperçoit l'approche de quelques grands résultats de guerre ou de paix.

Il paraît que M. le duc d'Elchingen est incessamment attendu à Madrid. Je regrette les rumeurs infiniment blâmables que des militaires et des voyageurs venus de la Galice et du royaume de Léon ont répandues sur ses prétendues récriminations contre M. le duc de Dalmatie. Elles ont eu le mauvais effet de faire douter, ainsi que le public l'avait vu d'abord, s'il était avantageux que le commandement supérieur des trois corps fût dans les mains de ce dernier. Je suis obligé de dire, à cette occasion, ce que j'avais supprimé d'abord comme parfaitement superflu. Il est vrai que M. l'amiral Mazarredo est arrivé ici en homme imbu des plus étranges préventions contre M. le duc de Dalmatie, et s'étayant du nom de M. le duc d'Elchingen. M. d'Urquijo a pu lui faire supprimer nombre de pages et le rendre beaucoup plus circonspect dans ses assertions verbales, mais non l'engager à s'isoler tout à fait de ces tracasseries. Je me flatte que l'arrivée de M. le maréchal ne donnera pas lieu à les reprendre, et que le Roi les découragera très péremptoirement.

125. — *Madrid, 15 juillet 1809* [vol. 679, f° 289]

Les nouvelles de Naples, des 25, 26 et 27 de juin, ont détruit les conjectures qui paraissaient vraisemblables, le 10, sur la destination des forces anglaises sorties de la Sicile [1]. Il paraît utile, au reste, que l'attention de S. M. C.

1. Le général Stuart, qui commandait les troupes anglaises en Sicile, sur

ait été dirigée vers la possibilité de leur débarquement en Espagne et en Portugal. Il l'est incontestablement d'avoir la certitude qu'ils ne peuvent avoir encore jeté des forces considérables sur les côtes de la Catalogne et du royaume de Valence, dans un moment surtout où la prise de Girone, dont on attend la nouvelle, fait espérer des résultats ultérieurs d'une grande importance pour les affaires de l'est.

Les douleurs occasionnées ici par les événements de la Galice et des Asturies sont assoupies depuis le retour du Roi. Chaque jour amène, il est vrai, des détails affligeants pour quelques familles sur les excès commis par les troupes de l'insurrection dans les provinces évacuées par les Français contre les Espagnols qui ont été en relation avec eux; mais ces excès et ceux que commettent partout les quadrilles de bandits dont la Junte a inondé l'Espagne ont, sous le point de vue politique, un côté consolant : ils discréditent l'insurrection et servent la cause du Roi.

Il y a eu Conseil privé des ministres, le jour de l'arrivée de Sa Majesté, et Elle en a tenu hier un second, qui a duré presque toute la journée. Je sais, en général, qu'il y a été très longuement question du déplorable dénuement du trésor public et de l'examen des ressources praticables dans ces temps difficiles, qu'un peu d'imprévoyance et la répugnance trop prolongée du ministre des finances à prendre conseil a rendus encore plus difficiles. Je sais plus particulièrement que, sous leurs divers aspects, les rapports de l'amiral Mazarredo ont conduit à

la nombreuse flottille du commodore Martin, chercha pendant tout le mois de juin 1809 à débarquer sur le continent; le général de Partouneaux l'en empêcha sur les côtes de la Calabre, mais ne put s'opposer à ce que les Anglo-Siciliens vinssent occuper les îles d'Ischia et de Procida (25-26 juin); à la fin de juillet, ils les abandonnèrent, et la croisière britannique rentra à Palerme.

beaucoup de réflexions. Le Roi a écarté très sagement tout ce qui tendait à approfondir les événements militaires qui ont eu lieu dans le nord, ou à établir une opinion sur les reproches dirigés contre M. le duc de Dalmatie, dont il a parlé d'une manière à faire reposer sur lui la confiance de ses ministres [1]. Je crains davantage, qu'à force de reproduire des plaintes variées contre les généraux français, contre les droits qu'ils s'attribuent, contre les désordres qu'ils souffrent, contre les consommations abusives, on n'induise le Roi à des mesures trop strictes pour l'état de guerre, et qui ne peuvent plaire aux Espagnols, sans déplaire à ceux qui ont la peine de les soumettre. Quelques ministres le sentent et tempèrent ; mais il y a des moments où ceux qui ont des pulsations différentes trouvent jour à faire prévaloir leur avis. On a cherché à se rendre compte de l'état de l'esprit public dans les provinces du nord, d'après les nombreuses observations de l'amiral, et ces observations, discutées, l'ont mis dans le cas d'avouer lui-même qu'il faut toujours en définitif remonter aux moines. Ils n'auraient point de faits à citer qu'ils en inventeraient, et surtout du genre de ceux qui exaltent l'imagination du bas peuple.

Il est certain que, dans toutes les parties de l'Espagne, comme en Galice, avec des exceptions sans doute, les moines sont à la fois les émissaires et les trompettes des

1. Ce témoignage est important et peut paraître méritoire dans la bouche de Joseph qui déjà croyait avoir à se plaindre du maréchal; il écrivait, ce même jour, à l'Empereur : « J'ai l'honneur d'adresser à V. M. les lettres originales des ducs de Dalmatie et d'Elchingen. V. M. décidera entre eux : ce qui est certain, c'est qu'ils ne peuvent pas servir ensemble. V. M. voit, par les bons services que rendent les généraux Suchet et Sébastiani, combien il serait avantageux que j'eusse ici peu de maréchaux, et que j'eusse des généraux qui, comme les deux premiers, prissent quelque intérêt à moi, et le prouvent en pacifiant les provinces par leur bonne conduite et la discipline qu'ils font observer par leurs troupes ».

meneurs de l'insurrection. L'expérience a convaincu que, quelques assurances qui leur aient été données sur leur existence politique, ils sont des ennemis invétérés qui combattent en défense de la grande puissance morale qu'ils exerçaient. Il n'y avait pas de parti moyen à prendre avec eux, et il est fâcheux au dernier degré que ce système l'ait emporté. Les ministres mêmes qui en ont donné le conseil se taisent aujourd'hui. Je ne serais pas étonné que le Roi ne se vît obligé de rétracter bientôt les promesses qu'il a faites et de revenir à de longues déportations. Il n'y aura de soumission assurée que lorsque, d'une manière ou d'autre, la classe essentiellement et efficacement excitatrice sera isolée du peuple.

M. le général Sébastiani est à Madrid. Sa santé l'a forcé d'y venir chercher quelques secours, et il est déjà beaucoup mieux. Je savais par M. d'Urquijo qu'il n'avait pas été pressenti sur les fonctions de gouverneur général et de commissaire royal dans la province de la Manche. Il me l'a confirmé, et je l'ai vu déterminé à n'accepter cette autorité qu'autant que S. M. l'Empereur daignerait l'approuver, et que, pendant un temps donné, le Roi daignerait permettre qu'il n'en résultât aucune espèce d'engagement pour l'avenir. Il paraît que les grands commandements de province ne peuvent être mieux pour un certain temps qu'entre les mains des généraux français également habiles à se concilier l'affection des peuples et à se faire respecter. Je vois tous les bons esprits en convenir, et la jalousie locale ne semble se gendarmer qu'à l'idée de l'introduction de Français dans le ministère.

M. le général Sébastiani m'a franchement avoué que l'ordre du jour, si flatteur pour le corps d'armée qu'il commande, l'avait beaucoup peiné et ne lui paraissait pas avoir une source bienveillante. Des louanges aussi

exclusives, m'a-t-il dit, font naître des rivalités dangereuses pour le bien du service et honorent moins la fraction d'armée qui les reçoit qu'elles ne déconsidèrent toutes les autres.

126. — *Madrid, 17 juillet 1809* [vol. 679, f° 292]

La *Gazette* officielle de ce matin a enfin parlé du retour du Roi, en termes soigneusement adaptés à l'état présent de l'esprit public : « Sa Majesté, y est-il dit, « après avoir fait la revue des armées de la Manche et « de l'Estramadure, reconnu les positions qu'elles occu- « pent, et réglé les mesures les plus propres à concilier « leur subsistance avec le bien-être des communes, est « rentrée dans cette capitale, le 12 du courant. Elle s'est « empressée aussitôt de dévouer ses soins à l'adminis- « tration intérieure. Elle a tenu, le 12 et le 14, Conseil « privé avec ses ministres. Elle a convoqué pour aujour- « d'hui, 17, son Conseil d'État en séance générale, qu'Elle « présidera. On croit qu'il sera question de l'arrange- « ment définitif du système de revenus publics et d'au- « tres objets d'une égale importance. »

Il était bon, en effet, de faire perdre de vue que l'absence du Roi avait pu avoir pour objet une expédition militaire, puisqu'à cet égard les résultats ont échappé, et que l'on voit, qu'après avoir reculé jusqu'aux montagnes, l'ennemi a reporté à peu près ses avant-gardes dans ses positions. Il était nécessaire aussi de faire entendre que les travaux d'organisation vont reprendre de l'activité, non seulement parce que leur suspension avait occasionné beaucoup de doléances, mais même parce que c'est un excellent moyen de réfuter indirectement le bruit d'un prochain départ pour Valladolid.

Ce bruit avait inquiété, avant-hier et hier. Je présume qu'il doit avoir pris sa source dans quelques suggestions sur l'utilité d'aller voir de près les trois corps d'armée placés sous le commandement de M. le duc de Dalmatie. Le Roi peut trouver gênant d'être lié à sa capitale par une suite du plan général d'opérations qui a été suivi jusqu'ici et ne pas être moins attentif à la différence entre un voyage en avant ou un voyage en arrière de Madrid.

Pour donner mieux que des promesses, la *Gazette* a publié un décret qui, en exécution des décrets de finance du 9 de juin, nomme les trois membres de la Commission de liquidation, et elle a commencé à publier aujourd'hui un long décret sur les pensions et retraites. L'un et l'autre ont été signés samedi dernier. C'est un système entier sur cette partie intéressante des nouvelles institutions, et, à ce titre, je me permettrai, Monseigneur, de vous en adresser la traduction et l'analyse, lorsque la publication en sera finie. Quant à la Commission de liquidation, son président est définitivement M. le conseiller d'État Romero. Des fonctions qui devront être souvent sévères demandaient un homme qui fût bien dans l'opinion publique, et les deux partis ministériels sont d'ailleurs tombés d'accord sur le compte de cet ancien intendant. MM. Palomèque [1] et Arguellada, qui lui sont adjoints, ont la même réputation de probité.

Le Conseil d'État, qui est assemblé en ce moment, ainsi que la *Gazette* l'annonce, consacrera toute sa séance, si je suis bien informé, à délibérer sur les expédients que nécessite le vide absolu du trésor public. Pressé par les reproches unanimes de ses collègues, M. de

1. D. Lucas *Palomeque*, directeur général des Postes, membre honoraire du Conseil des finances.

Cabarrus a pris, au commencement de la semaine dernière, le parti d'alléger sa responsabilité, en invitant à consulter avec lui, sur les moyens à proposer, plusieurs conseillers d'État, tels que MM. Espinosa, d'Almenara, Llorente, Angulo, Musquiz, etc. Je doute qu'ils en aient encore trouvé d'autres que de nouveaux emprunts forcés, et je soupçonne que c'est ce dont il est question. Je suis peiné que l'on en soit toujours à déclamer sur les laines saisies, il y a huit mois, comme si, cette ressource de moins, il n'en eût pas existé d'un autre genre, et qu'il eût été moins important d'en chercher que d'entretenir à cet égard les déplaisirs du Roi.

Sa Majesté n'avait pas tenu cour depuis le 22 de mai. Elle a daigné donner, hier dimanche, cette satisfaction aux personnes qui sont admises à présenter leurs hommages au souverain. Il s'y est trouvé beaucoup de monde, ou, pour mieux dire, on y a vu presque tous ceux qui, anciennement reçus au cercle de la Cour, sont encore à Madrid. Il y avait évidemment plus que de la curiosité. Il est démontré que la confiance inspirée par l'état des affaires de l'Empereur en Allemagne l'emporte sur les hésitations que pouvait laisser la position des choses en Espagne.

M. le général Sébastiani disait hier, à ce sujet, que les relations et les rapports que son commandement l'a mis dans le cas d'avoir lui prouvent que l'insurrection ne s'est soutenue que par l'approche de la guerre avec l'Autriche, et qu'elle finira avec elle. Il avouait qu'il avait été autorisé par le Roi à nouer quelques correspondances avec Séville [1] ; qu'il avait dû bien augurer de ses essais,

1. Ce sont ses lettres à Jovellanos, à Saavedra (avril 1809), au général Venegas (mai 1809). — Voir texte et réponses : DE ARTECHE, VI, 462, et *supra*, p. 271.

et qu'il n'avait échoué que par l'influence supérieure de la rupture qui a éclaté en Allemagne, vers le même temps. Il regardait comme vraisemblable qu'il sera fait au Roi des offres de soumission, aussitôt que tout sera terminé sur le Danube, et il remarquait que la population espagnole est déjà devenue beaucoup plus passive. M. le général O'Farrill ajoutait, qu'ayant eu occasion de lire, dans la course qu'il a faite avec le Roi, un bon nombre de gazettes du Midi, il y trouvait moins de ces articles inflammatoires faits pour le peuple, et un commencement de mesure qui semble indiquer que les meneurs pensent enfin à se ménager des voies d'accommodement. Il avait été notamment frappé du silence gardé sur les Indes. M. d'Urquijo admettait l'effet que doit produire inévitablement la chute des espérances que l'insurrection avait fondées sur l'Autriche ; mais il soutenait que les véritables meneurs de la Junte de Séville, à l'enthousiaste Jovellanos près, sont comme Martin Garay des misérables vendus à l'Angleterre, qui sauront maintenir leur terrain et empêcher des actes isolés de soumission, jusqu'à ce que les armées aient pénétré partout. Sa conclusion était que l'avantage le plus certain d'une issue prochaine avec l'Autriche était dans la facilité qu'aurait l'Empereur de reporter son attention vers l'Espagne, d'y envoyer des renforts, d'y appliquer et d'y faire exécuter un plan final d'occupation. M. de Romero appuyait M. d'Urquijo, en produisant des rapports de Cuença. La Junte vient d'envoyer les ordres les plus péremptoires dans cette province, pour qu'elle ait à fournir 13,000 hommes, à envoyer à Séville l'argenterie des églises, et à user de toutes les précautions possibles pour qu'il n'y ait aucune espèce d'approvisionnements dans le pays occupé par les troupes françaises. M. de Romero observait que

de semblables ordres sont sans doute transmis dans toutes les provinces où la Junte peut être obéie, et prouvent que, pour achever de les soumettre au Roi, il en faudrait prendre la peine. Ces opinions n'en font qu'une au fond, et ne diffèrent que sur le degré et la durée de la résistance qui pourrait encore être faite.

[Chiffrée] 127. — *Madrid, 18 juillet 1809* [vol. 679, f° 296]

M. le maréchal Jourdan a saisi, depuis quelques jours, les occasions qui se présentaient en société pour annoncer aux principales personnes de cette cour que l'état de sa santé l'avait mis dans le cas de supplier S. M. l'Empereur de permettre qu'il retournât en France. Le rang de M. le maréchal, les fonctions qu'il exerce, la confiance constante dont le Roi l'a jusqu'ici honoré, le dévouement avec lequel on le voyait se porter à tout ce qui pouvait plaire le plus à Sa Majesté, l'opinion reçue que dans tous les cas il se fixerait à son service, les expressions mêmes que le Roi avait plusieurs fois proférées devant ses ministres, donnent à cette retraite une importance momentanée. On ne croyait pas que M. le maréchal prendrait aussi subitement un parti qui semblait plus naturel il y a quelques mois ni que le Roi, qui avait paru sensible aux choses qui l'avaient affligé alors, consentirait à ce qu'il prît ce parti. Tout ce que j'ai pu constater, c'est que M. le maréchal a fait sa démarche à l'insu du Roi [1]; que Sa Majesté a été mécontente de sa réticence, et a dit à plusieurs personnes que, puisqu'il avait voulu le quitter,

1. L'assertion n'est pas vraisemblable. Le Roi écrivait à l'Empereur, le 2 juillet : « Je me décide à envoyer à Votre Majesté la lettre que je reçois du maréchal Jourdan et la copie de celle qu'il a adressée au ministre de la guerre. Je regretterai beaucoup le maréchal Jourdan; mais j'avoue aussi qu'il est fatigué et dégoûté.... »

Elle le laisserait partir. On suppose que M. le maréchal s'est aperçu qu'il n'avait pas la bonne opinion de l'armée, qu'il ne pouvait ressaisir l'empire qu'il avait perdu sur les Espagnols habitués à lui attribuer ce qui n'allait pas bien. Si sa demande est accueillie, il est désirable qu'il soit remplacé dans ses fonctions près du Roi par quelqu'un qui sache être agréable à ce prince et donner de meilleures couleurs à tout ce qui émane de son auguste frère.

128. — *Madrid, 19 juillet 1809* [vol. 679, f° 295]

Le vingt-quatrième Bulletin, arrivé hier, a été publié ce matin.

M. le général Sébastiani, qui devait encore rester ici quelques jours, est parti subitement pour son quartier. On savait que de part et d'autre les positions étaient à peu près comme avant le voyage infructueux du Roi. Mais il paraît que l'ennemi a renouvelé les démonstrations qui, à cette époque, n'ont tourné qu'à sa propre honte, et il n'est pas impossible, à la rigueur, que l'anniversaire du 19 de juillet [1] ne lui inspire un moment d'audace dont M. le général Sébastiani sera en mesure de le punir.

Il y a eu récemment un autre choc de partis à Séville. On dit que MM. de Saavedra et Jovellanos ont été écartés de la Junte, et que les généraux Urbina, La Peña, Castelar ont été déclarés inhabiles à servir. On ajoute que la populace a été ameutée contre un officier de marque envoyé par M. de La Cuesta, qui, ayant eu ordre d'attaquer dans sa retraite M. le duc de Bellune, ferait observer qu'avec l'espèce de troupes qu'il commande, il lui était désavantageux de hasarder des attaques.

1. Bataille de Baylen.

Dans le Conseil d'État du 17, on a examiné une longue série de propositions faites par le ministre des finances pour lever des fonds extraordinaires. Le déficit à couvrir était d'environ 40 millions de réaux. On y procédait par une variété d'expédients et d'impositions nouvelles sur les consommations. Leur inconvénient frappait généralement la plupart des ministres et des conseillers d'État. Les besoins impérieux du trésor et leur urgence fermaient la bouche à toutes les objections. Mais il y a des mesures qui paraissent de plus en plus fâcheuses, à mesure qu'on s'attache à les rendre exécutables. C'est ce qui est arrivé hier au Conseil privé, où le Roi avait appelé la section financière du Conseil d'État, pour mettre la dernière main au travail projeté. Le Roi s'est aperçu qu'on l'enfonçait dans la mauvaise route, qu'on cherchait dans un grand nombre de vexations ce qu'il était plus simple de tirer d'une seule hardiment appliquée; qu'on allait faire jeter à la fois les hauts cris à toutes les classes de la société; que les classes inférieures, qu'il importe de ménager, se trouveraient les plus pressurées; qu'en définitif, des perceptions établies sur un grand surhaussement des droits ne produiraient que des ressources trop éloignées. Il a observé que, puisqu'on n'avait de choix que dans des expédients à peu près révolutionnaires, il fallait mettre pour soi la masse entière de la société et n'exiger d'argent que du petit nombre des capitalistes. On est revenu à l'idée d'un emprunt forcé de 40 millions de réaux sur les banquiers et commerçants de Madrid. On en dresse l'état, et M. de Cabarrus va leur notifier l'ordre du Roi. Si leurs clameurs sont trop vives, on publiera dans les gazettes que, forcé de subvenir à de pressants besoins, le Roi a voulu épargner le peuple, et qu'il donne aux capitalistes d'amples dédommagements pour le sa

rifice qu'il leur impose. Sa Majesté, en effet, leur fait un ort intérêt, leur assure des bénéfices, met dans leurs nains des propriétés très considérables, qu'au moyen l'un syndicat ils administreront à leur profit pendant n certain nombre d'années, et prend des engagements rapprochés pour leur remboursement. On ne peut se dissimuler que c'est faire gagner les gens malgré eux et largement saigner un corps que les principes de tout bon gouvernement portent à ménager. Les autres moyens étaient pires.

129. — *Madrid, 22 juillet 1809* [vol. 679, f° 299]

Un courrier de Paris, que le Roi a reçu avant-hier soir, et les *Gazettes* de Paris, du 13 et du 14, arrivées hier et aujourd'hui, ont répandu à Madrid les premières notions des éclatants succès des armes de S. M. l'Empereur sur le Danube, jusqu'au 7 de ce mois [1]. Les détails sont attendus avec la plus extrême anxiété. Le Roi n'a pas jugé à propos, ou son cabinet aura négligé de faire insérer quelque chose à ce sujet dans la *Gazette* officielle de ces deux jours; j'espère qu'on y suppléera demain. Les circonstances recommandent fortement l'emploi de tous les moyens d'influence sur l'opinion.

J'avais l'honneur de mander à Votre Excellence, le 14 de ce mois, qu'il existait un bruit sourd de l'entrée en Espagne d'une armée anglo-portugaise. Ce bruit était tombé depuis; il s'est réveillé subitement, et avec fondement. Un officier général [2], expédié de Salamanque par M. le duc de Dalmatie, est arrivé ce matin, et paraît

1. Victoire de Wagram, le 6 juillet.
2. Le général Foy, commandant à Salamanque la première brigade de la division Delaborde.

avoir donné au Roi des renseignements très précis, sinon sur le nombre, au moins sur la marche de l'armée ennemie. On dit en ville qu'elle s'est avancée par Alcantara, se dirigeant sur Talavera. M. le duc de Dalmatie était bien informé. Un courrier de M. le duc de Bellune a remis au Roi, à deux heures de l'après-midi, une dépêche qui a mis Sa Majesté dans le cas de congédier immédiatement le Conseil privé des ministres, et de s'occuper avec M. le maréchal Jourdan, de mesures militaires. M. le duc de Bellune avait déjà devant lui, autant qu'on peut en juger, des forces considérables qui menacent d'un mouvement rapide sur Madrid. Il me paraît inconcevable qu'on n'en ait pas été averti plus tôt. Le Roi part cette nuit avec sa garde et la majeure partie de la garnison de Madrid, pour se porter vers le Ier corps d'armée [1]. Il est à désirer que Sa Majesté arrive à temps pour soutenir M. le maréchal duc de Bellune. Je présume que M. le général Sébastiani aura été averti collatéralement par M. le maréchal, et, qu'au lieu de se laisser amuser par les démonstrations de Venegas, dont les manœuvres antérieures deviennent explicables aujourd'hui, il aura tendu à donner la main au Ier corps, en se ménageant cependant la faculté de couvrir Madrid d'une attaque par la route d'Aranjuez.

Je regarde comme très heureux que M. le duc de Dalmatie ait connu de bonne heure la marche et la direction des forces anglaises, et pu s'entendre de suite avec MM. les ducs d'Elchingen et de Trévise. Le Roi lui renvoie, cette nuit même, M. le général Foy [2]. S'il y a quel-

1. Le maréchal Victor.

2. Sébastien-Maximilien *Foy* (1775-1825), élève de l'école de la Fère (1790), capitaine d'artillerie (1793), colonel (1800), général de brigade (1808), général de division (1810), baron de l'Empire (1810), servit en Espagne jusqu'en

que chose d'épineux dans le moment, il y a en même temps l'espérance la mieux fondée d'embarrasser bientôt l'ennemi.

Le Roi s'est montré ce soir au spectacle, pour en imposer aux peureux et aux malveillants. Il laisse à M. le général Belliard 3,000 à 4,000 hommes. Il emmène avec lui M. le général O'Farrill.

130. — *Madrid, 24 juillet 1809* [vol. 679, f° 304]

Le vingt-cinquième Bulletin est arrivé et a été publié ce matin dans la *Gazette* officielle, qui avait déjà hier rompu le silence sur les glorieuses batailles d'Enzersdorf et de Wagram [1].

Le Roi s'est mis hier en route, entre quatre et cinq heures du matin. Il a passé la nuit à Navalcarnero, se dirigeant sur Talavera. Il y a été informé, dit-on, que M. le duc de Bellune, voyant que les ennemis se disposaient à l'attaquer, et ne jugeant pas devoir accepter la bataille, s'était replié vers le confluent du Tage et du Guadarama. Le Roi a changé de direction et pris ce matin la route d'Olias. Ainsi, dans la journée de demain, se trouveront le Ier corps et le IVe corps, et le renfort que conduit Sa Majesté [2]. Il est vraisemblable que l'armée française reprendra ou pourra reprendre l'offensive après-demain. Il est à prévoir que, si l'ennemi tient, nous sommes à la veille d'une bataille, et il est à espérer que M. le duc de Dalmatie est en plein mouvement pour coopérer avec Sa Majesté.

1814, reçut sa quinzième blessure à Waterloo. Inspecteur d'infanterie (1818). Député de l'Aisne (1819). Célèbre par son éloquence parlementaire. Il a laissé inachevée son *Histoire de la guerre de la Péninsule* (4 vol., 1827).

1. Le 4 juillet, Napoléon franchissait le Danube à Enzersdorf, tournait les Autrichiens, et le 6 les écrasait sur le plateau de Wagram.

2. La garde royale et deux régiments de la division Dessolles.

Mais le Roi n'a pu rassembler de 44,000 à 45,000 hommes sans livrer un peu Madrid aux hasards de la guerre. La capitale est découverte de trois côtés. L'ennemi ferait une faute de diriger sur elle de forts détachements, lorsque les forces françaises se sont concentrées. Il peut la faire. Il est même très probable qu'il en aura l'irrésistible démangeaison, et il pourra arriver que Sa Majesté battra l'ennemi dans la plaine de Tolède, pendant que Madrid lui sera momentanément enlevé. Le général Belliard a fait prévenir que, si le cas survenait, il se renfermerait au *Retiro* et y recevrait toutes les personnes attachées au gouvernement. Il m'a annoncé, en particulier, qu'il y ménageait un asile à l'ambassade de France et aux légations de Hollande et de Danemark. Ce refuge est d'autant plus nécessaire qu'il n'y a en ce moment ni moyens de transport ni escorte à obtenir.

Madrid a été, hier et presque tout aujourd'hui, parfaitement calme; mais des préparatifs faits au palais, à la Monnaie et à la Trésorerie ont jeté l'alarme. Elle s'est généralement accrue, ce soir, lorsque le public a su que les ministres de Sa Majesté avaient résolu de partir pendant la nuit avec le trésor du Roi. Les conseillers d'État, les membres des tribunaux, les officiers d'administration, les serviteurs de la maison royale et les nombreuses familles qui ont été conduites à être en relation avec le nouveau gouvernement ont cru que les ministres ne songeaient qu'à leur sûreté personnelle. Ceux-ci viennent de se rassembler de nouveau et de se décider à suspendre leur départ pour arrêter ces rumeurs [1]. Ils ont envoyé deux

1. « La terreur était telle que les représentations les plus énergiques du général Belliard et de l'ambassadeur de France purent à peine empêcher les ministres de quitter Madrid et de se rendre au quartier général du Roi. » MIOT DE MELITO, *Mémoires*, III, 84.

d'entre eux au général Belliard, en me priant de les appuyer pour qu'on formât en compagnies les nombreux Français qui sont à Madrid et les nombreux Espagnols qui n'ont point de grâce à espérer, si l'ennemi parvenait à y entrer.

131. — *Madrid, 26 juillet 1809* [vol. 679, f° 306]

Le vingt-sixième Bulletin a été hier réimprimé à l'imprimerie de l'armée, et répandu avec profusion, presque aussitôt qu'arrivé. Le général Belliard a eu l'attention d'en envoyer de suite un grand nombre d'exemplaires au quartier général du Roi. La *Gazette* officielle l'a donné ce matin, et à midi une salve d'artillerie a été tirée.

Le Roi était hier à Bergas [1], où se sont rendus M. le duc de Bellune et M. le général Sébastiani. La réunion des corps d'armée était complètement opérée, et les troupes témoignaient le plus grand empressement. Il paraît que les ennemis s'étaient contentés jusque-là d'envoyer en avant des corps de cavalerie, et se tenaient d'ailleurs à distance. Aujourd'hui, Sa Majesté a dû, suivant les avis parvenus à Madrid, transporter toutes ses forces de l'autre côté du Guadarama, où M. le duc de Bellune avait conservé ses positions, et demain on pourra rencontrer les ennemis, si leur intention est de se battre. Quelques données font supposer ici que leur manœuvre pourrait tendre à déborder la droite de l'armée française et à se placer entre le Roi et la capitale.

L'inquiétude extrême qui s'était répandue dans Madrid avant-hier, dès qu'il fut reconnu que les ministres se re-

1. Bergas ou mieux Vergas. — Joseph demeura dans ce bourg quelques jours; il écrivit plusieurs dépêches que, par une ignorance de copiste, dans ses *Mémoires* (VI, 284-286) on date de « Burgos ».

tiraient, a cessé le soir même, lorsque la version contraire a été connue. Tout hier et aujourd'hui, jusqu'à cinq heures de l'après-midi, le calme le plus profond a régné; mais la mesure hors de saison que ces messieurs avaient prise a un effet fâcheux. Elle les a placés bien bas dans l'opinion publique et devient la source de vives animosités. Je dois à la vérité de dire que, s'ils ont été accessibles à la peur, le premier blâme doit être rejeté sur les imprudentes lettres écrites du quartier général par des aides de camp du Roi et sur de fausses directions données par la surintendance de la maison.

Il reste évidemment de ces différentes maladresses une aptitude dans le peuple à se livrer aux mauvaises nouvelles. On en a eu la preuve ce soir même. Une procession au sujet de la fête de sainte Anne avait réuni beaucoup de monde dans les rues, et a donné à quelques moines la facilité de faire rapidement courir le bruit que le Roi avait capitulé, qu'un corps d'Anglais, d'Espagnols et de Portugais était déjà près de Madrid, et que l'ordre avait été donné au palais d'y recevoir sans opposition le premier ennemi qui se présenterait. Cette dernière allégation avait d'autant plus de vraisemblance qu'en effet l'officier commandant au palais avait entendu dans ce sens les instructions qui lui étaient données par le général Belliard. De six heures à sept heures du soir, toute la population de Madrid a été en rumeur, et s'est portée dans les places et rues qui entourent le palais, pour envoir prendre possession. Les sages biais employés par le ministre de la police ont promptement dissipé l'erreur. Il n'y a eu aucun désordre, et la foule s'est écoulée de huit à neuf heures [1].

1. « Une foule immense se porta au palais et vers les ponts de Ségovie et de Tolède pour voir arriver les Anglais. La joie des habitants se mani-

L'appel fait par le gouverneur de Madrid a produit à peu près 1,200 à 1,300 Français déjà organisés, et la souscription de 700 à 800 Espagnols. Ce nombre augmentera vite aux premières bonnes nouvelles de l'armée.

132. — *Madrid, 27 juillet 1809* [vol. 679, f° 310]

(5 heures du matin.)

Depuis la pointe du jour, la populace des faubourgs s'est reportée devant le palais, convaincue par de nouvelles suggestions de cette nuit qu'elle va voir arriver un détachement de la prétendue armée victorieuse, pour en prendre possession; mais le général Belliard vient d'apprendre et de me faire savoir que le Roi avait complètement battu cette armée entre Torrejos et Alcabon [1]. Les détails sont attendus. Je me hâte d'envoyer à l'estafette ce peu de mots, quoique je me flatte que, si le général en sait plus qu'il ne m'a fait dire, il l'aura transmis déjà au ministre de la guerre. La foule ne tardera pas sans doute à s'écouler comme hier soir.

133. — *Madrid, 27 juillet 1809* [vol. 679, f° 308]

(11 heures du soir.)

A peine l'estafette de ce matin était partie que j'ai reçu de M. le général Belliard une des circulaires qu'il a fait passer sous la forme de rapport à tous les ministres du Roi et circule abondamment dans Madrid. J'en joins ici copie, quoique je ne doute pas que de plus amples dé-

festait par les plus bruyants éclats, et une extrême gaieté régnait partout. » MIOT DE MELITO, *Mémoires*, III, 84.

1. C'était une première rencontre de l'avant-garde du maréchal Victor et des troupes de La Cuesta; à ce combat d'Alcabon (26 juillet), les Espagnols furent complètement battus et perdirent 700 hommes.

tails n'aient été adressés par l'estafette même au ministre de la guerre. Votre Excellence y verra, si par hasard elle les ignorait encore, les détails de l'affaire d'hier entre une partie du Ier corps et une partie de l'armée ennemie. Des lettres de M. O'Farrill à M. d'Urquijo arrivées ce soir annoncent que le Roi a dû passer la nuit à Santa-Olalla, et en est partie aujourd'hui, vers les dix heures du matin, pour continuer à poursuivre l'ennemi. M. le gouverneur a reçu, de son côté, par un officier qui lui a été expédié, l'avis verbal que la division de M. le général Milhaud, chargé par M. le duc de Bellune de talonner l'ennemi dans sa retraite, a couronné la journée d'hier par de nouveaux succès, et que le Roi, poussant en effet la poursuite sur la route de Talavera, s'était mis en marche, ce matin. Cet avis, présenté sous les couleurs nécessaires en ce moment, remplit la soirée de Madrid.

On a enfin la certitude que M. le duc de Dalmatie a dû quitter aujourd'hui Salamanque et que M. le duc de Trévise doit être à Avila. Il me semble qu'ils sont un peu en retard, ou plutôt que le Roi avance un peu vite [1]. L'ennemi échappera, et pouvait, s'il avait été amusé deux ou trois jours de plus, être pris en flanc et en queue. Je sens, d'un autre côté, que la position toujours aventurée de la capitale a pu déterminer le Roi à ne pas temporiser.

Néanmoins, on ne gagne pas sous ce rapport un bien haut degré de sécurité. Plus le Roi s'avance sur la route de Talavera, plus le général Venegas a la facilité de faire un coup de main sur Madrid, s'il avait un peu d'audace et qu'il fût bien informé des scènes d'hier soir et de ce matin. Sa Majesté a été dans la nécessité de disposer des

1. Opinion parfaitement juste et la perspicacité de M. de La Forest se trouvait en mesure de donner une leçon aux généraux. C'est cette double ui rendit la bataille de Talavera incertaine et inutile.

détachements qui auraient pu se replier sur Madrid, dans le cas où le général Venegas aurait marché sur la capitale.

J'ai reçu, ce matin, avec mes paquets de Paris, du 19, un avis qui venait d'y parvenir du quartier général impérial. Je me suis hâté de le communiquer confidentiellement à M. le général Belliard et de le faire ébruiter par toute la ville. Il en a fait entrer la substance dans un ordre du jour. Il y a des occasions où il faut se presser de faire usage de tout ce que l'on a sous la main, sans attendre des certitudes officielles. Les ministres ont composé sur cet ordre du jour une *Gazette extraordinaire*, qui a été enlevée par le public avec une incroyable rapidité. Il y avait à réparer une omission qui, ce matin, avait produit un mauvais effet. La *Gazette* n'avait pas dit un mot pour détromper le public des erreurs d'hier soir, reproduites à la pointe du jour. Le ministre de la police générale avait préparé hier soir une proclamation excellente sous le rapport du style et du fond des idées. C'était un morceau prophétique, en quelque sorte, et je regrette que le général Belliard ait manœuvré pour qu'il ne fût pas publié. Mes soins conciliatoires échouent souvent entre ces deux autorités, que des points de contact rendent rivales, au détriment du bien des affaires. Je ne puis faire comprendre que maltraiter à tous propos M. d'Arribas, c'est faire feu sur notre propre parti.

La foule de ce matin s'est dispersée, comme celle d'hier soir, sans avoir commis aucun désordre. Il y avait notamment dix mille curieux, au moins, qui, pour voir arriver le corps d'armée qu'on leur avait annoncé, étaient sortis de la ville par le pont de Ségovie, et dont beaucoup ont fait une lieue. La honte d'avoir été trompé était, au retour, sur tous les visages. Peut-être cette expérience

rendra-t-elle désormais le peuple moins crédule. Néanmoins, le gouvernement reçoit lui-même une leçon qui doit éclairer. Cette foule, après tout, est celle que chaque jour on répétait au Roi lui avoir été acquise par ses ménagements, et on l'a vue prête à crier « Vive Ferdinand! » comme elle a souvent crié « Vive Joseph! » On ne peut compter que sur la vigueur, la vigilance et le temps. Il est avéré que tout ce qui s'est passé est principalement l'œuvre des moines et des prêtres. Il y a quelques arrestations aujourd'hui, entre autres celle d'un moine déguisé en artisan.

134. — *Madrid, 28 juillet 1809* [vol. 679, f° 314]

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence les deux rapports que M. le général Belliard a fait successivement circuler aujourd'hui. Une lettre de M. O'Farrill à M. d'Azanza, datée ce matin de Talavera [1], dit que le Roi y a passé la nuit et continue à faire poursuivre l'ennemi dérouté sur tous les points. M. le général Belliard me fait prévenir à l'instant qu'il a de nouveaux détails, d'après lesquels M. le duc de Bellune serait en mesure de couper la retraite à l'armée fugitive par le pont de l'Arzobispo.

Les reconnaissances que M. le général Belliard a fait pousser à Navalcarnero l'assurent que la colonne que l'ennemi avait fait avancer jusque-là s'est hâtée de faire retraite. Alcalona même doit être évacué. Madrid n'a plus désormais d'insulte à craindre de ce côté, d'où il ne sera peut-être pas facile aux corps anglais et espagnols, qui

1. Le 27 juillet, le maréchal Victor (divisions Lapisse et Ruffin) enleva aux Anglais le poste de La Casa de Salinas; Wellesley faillit même y être fait prisonnier; mais on ne put déloger le général Hill.

ont fait la faute, à ce qu'il paraît, de trop se disséminer, de regagner sans mésaventure l'armée principale. M. de Venegas, renforcé d'une colonne anglaise, semble encore hésiter à passer le Tage à Aranjuez. Ses irrésolutions doivent être beaucoup plus grandes, depuis qu'il connaît l'issue de la soirée d'avant-hier et de la matinée d'hier à Madrid. Il est vraisemblable que, dans quarante-huit heures au plus, il n'y aura plus lieu aux sollicitudes secrètes que M. le général Belliard conserve pour la capitale.

Le vingt-septième Bulletin est arrivé ce soir; il sera demain dans la *Gazette* officielle. Il confirme avec d'abondants détails l'avis qui m'était parvenu hier matin et dont nous nous sommes heureusement prévalus.

La *Gazette* de ce matin contenait un paragraphe envoyé par le Roi de Santa-Olalla, en date du 26. « Sa Majesté, y est-il dit, est arrivée ici aujourd'hui. Les Anglais avaient poussé en avant d'eux les troupes de « Cuesta, qu'ils ont abandonnées, comme à l'ordinaire, « et qui ont été mises en déroute de toutes parts. On a « fait beaucoup de prisonniers, parmi lesquels se trouvent le baron d'Armendaris, colonel du régiment de « Villaviciosa [1], qui a été entièrement détruit, et nombre « d'officiers. L'armée de Sa Majesté est à la poursuite « des Anglais. Quelques prisonniers hanovriens, qui « servaient dans l'armée anglaise, confessent ingénument « qu'on leur avait promis le sac de Madrid pendant cinq « jours. Rien n'égale l'étonnement des jeunes officiers « espagnols, à qui on avait persuadé qu'il n'y avait plus « de Français en Espagne et que le Roi était à Vittoria. »

1. Le baron de Armendariz commandait depuis longtemps les dragons de *Villaviciosa*, régiment de cavalerie légère créé en 1689. Il avait fait partie du contingent envoyé en Danemark avec La Romana et s'était échappé avec lui.

Les deux dernières phrases semblent avoir été écrites comme si Sa Majesté avait su alors ce qui se passait à Madrid. L'application en a été saisie par tous ceux qui n'ont pas été plus raisonnables que le bas peuple, et qui n'ont pas l'ignorance pour excuse.

Les recherches faites hier et aujourd'hui par la police prouvent que, si des moines et des prêtres ont été les instigateurs, et si la procession de Sainte-Anne [1] a été l'occasion du mouvement qui a éclaté dans la capitale, il y a eu concert entre quelques cabaleurs de la ville et des émissaires ennemis, et on trouve notamment une trentaine de marchands sur la liste des coupables, qui s'étaient laissé persuader que l'arrivée des Anglais allait faire couler le Pactole dans leurs magasins épuisés. M. d'Arribas a beaucoup plus de peine à convenir, en sa qualité de ministre, que la facilité avec laquelle la ville s'était remise en rumeur, le 24, au sujet du projet de départ de ses collègues, a encouragé l'entreprise du surlendemain.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ceux des ministres qui avaient protégé les moines, dans le principe, et qui en avaient récemment abandonné la défense, opinent aujourd'hui, avec les autres, sur l'indispensable nécessité de les mettre d'une manière quelconque hors de circulation.

Je dirai à ce sujet à Votre Excellence que les gazettes de France ont fait connaître à beaucoup de monde, et par conséquent assez généralement répandu dans les différentes classes de la société, la réunion de l'État romain à la France et le sort de Sa Sainteté [2]. J'ai déjà entendu

1. Le 26 juillet.

2. Le général Miollis entre à Rome par ordre et par surprise (2 février 1808). Les cardinaux sont chassés (mars); le secrétaire d'État arrêté (12 juin). Un décret (17 mai 1809) réunit à l'Empire les États de l'Église. Le drapeau français remplace le drapeau pontifical (10 juin). La bulle

vingt fois la plupart des conseillers d'État demander pourquoi la *Gazette de Madrid* avait soigneusement évité depuis longtemps de donner parmi les nouvelles étrangères le plus léger morceau où il en fût question, tandis que les gazettes du Midi exercent leurs broderies sur ce fonds délicat et altèrent grossièrement la vérité. J'ai entendu plusieurs des ministres mêmes exprimer le désir que le véritable point de vue fût peu à peu montré au peuple. Mais j'ai eu la certitude aujourd'hui que le cabinet du Roi, consulté souvent par le ministre de la police sur ce qu'il fallait se permettre ou s'interdire à l'égard du Pape dans la traduction des articles tirés de nos journaux pour la *Gazette de Madrid*, n'avait jamais répondu [1].

135. — *Madrid, 29 juillet 1809* [vol. 679, f° 316]

Le vingt-huitième Bulletin est arrivé, cet après-midi. Il a été répandu de suite, et sera demain dans la *Gazette* officielle. Voilà encore vingt-quatre heures d'écoulées. Madrid est resté aussi tranquille qu'hier. On sait que les agitations du 26 soir et du 27 matin avaient eu lieu en même temps à Tolède et à Alcala, et s'étaient aussi calmées sans désordre. On redouble ici de soins. Les moines ont été tous confinés dans leurs couvents.

Mais il n'est pas venu aujourd'hui de nouvelles du Roi; nous en sommes à ce que j'avais l'honneur de mander hier soir à Votre Excellence. La distance où est Sa Majesté peut expliquer cette interruption de nouvelles. Il

d'excommunication est affichée (11 juin). Le général Radet enlève Pie VII (5 juillet 1809) et l'emmène en exil à Florence, Grenoble, Savone.

1. Le cabinet du Roi ne pouvait être que l'écho du cabinet de l'Empereur; et Napoléon avait écrit (Bayonne, 17 juillet 1808) au vice-roi d'Italie : « Ayez soin qu'il ne soit question de cela dans aucune gazette, et qu'on n'en fasse aucun bruit. »

n'en est pas moins pénible pour M. le général Belliard d'ignorer les mesures prises pour mettre Madrid à l'abri du coup de main que Venegas aurait pu tenter plus tôt et tentera peut-être, à la fin. Les rapports d'Aranjuez autorisent à le craindre. Un courrier envoyé par la route de Tolède a dû rebrousser chemin, ayant, à une petite distance de cette ville, entendu tirer le canon.

P.-S. — A 11 heures du soir.

Deux officiers, envoyés au quartier général de Sa Majesté par le général Belliard, viennent de revenir. Ils ne rapportent aucune lettre de M. le maréchal Jourdan. Il semblerait même, à les entendre, qu'on s'occupait peu de ce que deviendrait Madrid. Ils disent qu'il y a eu hier, près de Talavera, une très longue et très sanglante attaque sur l'ennemi, qui a conservé ses positions, et que le Roi était aujourd'hui à Santa-Olalla. Ils savent que Tolède a été attaqué, et ignorent si l'ennemi s'en est emparé.

136. — *Madrid, 30 juillet 1809* [vol. 679, f° 320]

Les rapports faits hier soir à M. le général Belliard, par les officiers revenus de Santa-Olalla, avaient une teinte un peu rembrunie. Les rapports qu'il a reçus successivement pendant le courant de la nuit, sur les manœuvres de Venegas, étaient beaucoup plus directement inquiétants à l'égard de Madrid. Il a considéré ce matin que si, à l'approche d'une forte reconnaissance ennemie, le peuple de la capitale recommençait les scènes du 26 soir et du 27, il lui serait difficile de faire filer au *Retiro* toutes les personnes dont le Roi lui avait confié le soin ; il s'est décidé, en conséquence, à les y faire entrer dans le cours de la matinée ; mais il paraît que dès demain il permettra

:hacun retourne chez soi, à Madrid. Une variété
ı de la nature la plus satisfaisante sont, en effet, suc-
rement arrivés. Si le Roi n'a pu débusquer de vive
l'ennemi des positions qu'il occupait près de Tala-
il les a si maltraités, ce semble, que la retraite leur
evenue nécessaire, d'autant plus que M. le maréchal
; ne peut tarder d'être en mesure de coopération.
lajesté, d'un autre côté, n'avait pas perdu de vue sa
ale. Elle a fait marcher au secours de Tolède ; Aran-
loit être occupé ce soir. Venegas a rappelé les avant-
:s qui menaçaient Madrid. Votre Excellence aura la
; de comprendre que, dans la confusion des notions
ıdues parmi la cohue au milieu de laquelle je me
re, il me serait impossible de lui donner des détails
exacts. Madrid, au surplus, a été tellement intimidé
'occupation du *Retiro*, qu'il ne s'y est pas manifesté
ɔindre mouvement séditieux.

137. — *Madrid, 1er août 1809* [vol. 679, f° 321]

le général Belliard a laissé rentrer en ville succes-
nent, hier et aujourd'hui, la plus grande partie des
ɔnnes qu'il avait invitées à se rendre au *Retiro*.
s reconnaissances envoyées sur différentes direc-
;, ces deux jours derniers, dans le rayon de cinq à six
ıs de Madrid, n'ont rencontré aucun parti ennemi. Le
qui de Santa-Olalla s'était rendu à Bargas, paraît
r rapproché davantage encore son quartier général de
apitale. On croit généralement qu'il est ce soir à
cas, où on a vu envoyer ce matin deux de ses voitures.
;arde a repris, il y a peu de moments, le service du
is.
ı *Gazette de Madrid* a publié hier, sur l'expédition de

Sa Majesté, un article dont Votre Excellence trouvera la traduction ci-jointe [1]. On espérait quelque chose de plus aujourd'hui. Rien n'a paru qui fût de nature à fixer les idées, et l'on flotte ici dans un chaos de nouvelles contradictoires dont je serais fort embarrassé de tirer quelque lumière. Tolède a été mis à couvert. Aranjuez passe pour être repris, mais Venegas semble s'être tiré d'affaire. Les

1. « Les ennemis, profitant de la position avantageuse de Talavera, s'y retranchèrent, dans la résolution de s'y maintenir à tout prix ; mais attaqués vigoureusement sur ce point et après avoir perdu une grande partie de leur infanterie, un régiment entier de cavalerie, ils se sont vus forcés à l'abandonner. Les troupes françaises ont prouvé, comme à l'ordinaire, qu'elles ne comptent point le nombre de leurs ennemis et qu'il n'y a point pour elles d'obstacles insurmontables. L'ennemi a essuyé une perte immense ; la nôtre a été considérable ; on regrette le brave général Lapisse mortellement blessé. » *Gaceta de Madrid*, 31 juillet 1809.

Ce récit, écrit sur les lieux et pour des lecteurs témoins des événements, se rapproche bien de la vérité, il est particulièrement curieux parce qu'il détonne avec la dépêche dithyrambique envoyée le 29 juillet à l'Empereur par le Roi : « Sire, hier l'armée anglaise a été forcée dans ses positions.... La bataille a été très chaude ; le 30e régiment de dragons anglais a été fait prisonnier, beaucoup d'officiers supérieurs, de soldats. Le champ de bataille sur lequel nous sommes établis est jonché de leurs morts... J'espère arriver à temps pour défendre Tolède et sauver Madrid en battant Venegas, et chassant Wilson qui commande 10,000 Portugais.... J'espère que le maréchal Soult achèvera les Anglais, tandis que je rétablirai la confiance dans ma capitale par la destruction de deux corps qui la menacent encore, et qui fuiront à mon approche.... Je désire que Votre Majesté soit contente. J'enverrai les prisonniers anglais en France.... J'ai un regret : celui de n'avoir pas fait prisonnière toute l'armée anglaise ».

Quant à l'appréciation de l'Empereur sur la bataille de Talavera, elle est contenue dans cette dépêche au ministre Clarke : (Schœnbrunn, 25 août 1809) « Témoignez au Roi mon étonnement, et mon mécontentement au *général* Jourdan de ce qu'au lieu de me faire connaître la véritable situation des choses, on m'envoie des carmagnoles et des amplifications d'écoliers. Laissez voir au Roi dans votre lettre que j'ai vu avec peine son ordre du jour ; que l'on y dit aux soldats qu'ils sont vainqueurs ; que c'est perdre les troupes.... C'est la vérité qu'on me doit et qu'exige le bien de mon service.... »

Voir sur la bataille indécise de Talavera, où nous fûmes « plutôt repoussés que battus, » la « Relation » du colonel Desprez (*Mémoires du roi Joseph*, VI, 474-499), et les trois récits français, espagnol et anglais de Jourdan, La Cuesta et Wellington aux « Appendices » du tome VI (p. 487) du général DE ARTECHE. — Les Français perdirent 7,396 hommes, les Anglais 6,268. — BRIALMONT, *Histoire de Wellington*, I, 272.

militaires, qui se piquent de juger les manœuvres du Roi et des généraux Wellesley et de La Cuesta, croient que toutes les combinaisons ennemies n'ont tendu qu'à attirer Sa Majesté vers la position de Talavera, qui avait été choisi pour la défense vigoureuse que les Anglais y ont faite effectivement, le 28. Ils regardent les avantages cédés, les journées précédentes, et la dispersion apparente des forces ennemies comme un leurre. La confiance repose principalement sur la jonction que l'on suppose faite en ce moment entre M. le duc de Dalmatie et M. le duc de Bellune [1]. Au surplus, M. l'adjudant commandant Carrion de Nisas vient de passer par Madrid, envoyé par le Roi à son auguste frère, avec des dépêches qui ne laisseront sans doute rien à désirer [2].

Votre Excellence remarquera, dans la *Gazette* officielle d'aujourd'hui, l'insertion de la circulaire de S. M. l'Empereur aux archevêques et évêques de son empire [3]. Cette

1. A ce moment, Venegas était à Aranjuez ; le maréchal Soult à Placencia; le duc de Bellune à Casa-Legos.

2. Henri-François, marquis de *Carrion Nisas* (1767-1843), officier de cavalerie, membre du Tribunat (1800), capitaine aux gendarmes d'ordonnance, baron de l'Empire (1810), servit comme volontaire pendant les campagnes d'Allemagne et de France (1813-1814), secrétaire général du ministère de la guerre (1815), en surveillance pendant la Restauration. Retraité comme maréchal de camp (1832). A ses heures il était poète, il a laissé des tragédies, des traductions, des ouvrages d'art militaire. — Pour ses missions en 1809 et 1810 : GEOFFROY DE GRANDMAISON, « *Un envoyé de l'Empereur en Espagne* » — *Revue des questions historiques*, octobre 1897.

3. A l'occasion de la victoire de Wagram, Napoléon ordonnait un *Te Deum* et expliquait incidemment sa « politique religieuse » dans le gouvernement des parties de l'Empire que Charlemagne, « son auguste prédécesseur », avait confié aux évêques de Rome à titre de fiefs : « ....Tenant notre trône de Dieu, nous ne sommes comptables qu'à lui de nos actions.... Nous avons entendu rétablir la doctrine que l'école de Paris, la Sorbonne et le clergé de France, surtout dans sa déclaration de 1682, ont prise pour base.... Nous regarderons avec pitié ceux qui méconnaîtraient le commandement de Jésus-Christ qui ordonnait de rendre à César ce qui appartient à César. Ce qu'un homme a fait, un homme peut le défaire ; ce que Dieu a fait est seul immuable. » — LECESTRE, *Lettres inédites* de Napoléon, I, p. 376. Voir : WELSCHINGER, *Le Pape et l'Empereur*, ch. III.

pièce développe une doctrine que les ministres ont cru pouvoir prendre sur eux de présenter aux réflexions du public espagnol, ou plutôt il leur a paru qu'ils ne pouvaient choisir une meilleure transition pour arriver bientôt à parler de Rome, si le Roi, comme ils n'en doutent plus, daigne enfin le permettre.

138. — *Madrid, 3 août 1809* [vol. 679, f° 323]

L'estafette expédiée de Madrid, le 31 matin, a été arrêtée et dévalisée à douze lieues de Valladolid. Je joins ici, à tout événement, le duplicata des lettres du 29 et du 30.

J'aurais été, hier soir, fort embarrassé à fixer quelques idées sur la position des affaires, qui se réduisent entièrement à l'intérêt militaire, en ce moment. Je ne puis guère, ce soir, mander à Votre Excellence rien de positif. Le Roi est encore à Illescas, quartier général de la réserve et du IVe corps; M. le général Sébastiani y est aussi. On ignore ici si Aranjuez et Tolède ne sont pas restés au pouvoir de l'ennemi. Le quartier général de Venegas était hier au Mont Parnasse, à un petit quart de lieue d'Aranjuez. Venegas semblait attendre, pour reprendre ses projets sur Madrid, que Cuesta et Wellesley vinssent lui donner la main. Il paraît que, de son côté, le Roi subordonne tout projet d'attaque des positions de Venegas aux circonstances du Ier corps. On sait que M. le duc de Bellune a dû se replier, ce soir, de Maqueda vers Naval-Carnero. Il semblerait, à la teneur mystérieuse des lettres écrites autour de Sa Majesté, qu'il y a intention d'attirer l'ennemi, pour le mettre entre le Ier corps et M. le duc de Dalmatie ; ce serait lui rendre ce qu'il a fait pour amener le Roi à l'attaquer, le 28, dans des positions choisies près de Talavera ; mais ce jeu peut avoir un effet dangereux

pour Madrid, attendu que M. le duc de Dalmatie est parti de Salamanque quelques jours plus tard qu'on ne l'avait d'abord supposé, et ne peut guère être aujourd'hui qu'à Placencia [1].

On prétend ici, Monseigneur, que les Anglais ont débarqué un corps de troupes assez considérable à Saint-Ander, et on tient pour assuré que Blake, ayant rallié du monde, s'est rapproché de Saragosse [2].

L'ennemi a fait célébrer sur toute sa ligne, par des salves d'artillerie, sa prétendue victoire du 28. On a vu ici quelques exemplaires d'une circulaire de Cuesta à tous les curés du royaume, pour qu'ils aient à faire chanter des *Te Deum* [3]. Les efforts politiques se combinent avec les efforts militaires pour rallumer sur tous les points l'incendie de l'insurrection. L'ennemi tire surtout grand parti, dans toutes les directions, des compagnies franches, et les interceptions ne laissent pas d'être fréquentes.

Les *Gazettes* de ce matin et d'hier ont, comme celles d'avant-hier, gardé le plus froid silence sur les événements militaires. Il est difficile de peindre à quel point s'en inquiètent les personnes compromises par leurs relations avec le gouvernement royal. Comme il est toujours aisé de dire quelque chose, les ministres eux-mêmes déplorent d'être sans direction quelconque à cet égard.

A peu d'exceptions près, S. M. l'Empereur pourrait les compter, j'entends unanimement invoquer sa présence, et

1. Effectivement, les troupes de Soult, environ 35,000 hommes, arrivèrent à Placencia du 1er au 4 août.

2. Blake manœuvrait pour débloquer Girone. Suchet (*Mémoires*, I, ch. II) faisait de fréquentes sorties généralement heureuses autour de Saragosse.

3. La Junte électorale nomma Wellesley généralissime de l'armée espagnole et le gouvernement anglais l'éleva à la dignité de pair d'Angleterre avec le titre de lord Wellington et de vicomte de Talavera (28 août 1809). Le Parlement devait lui voter des remerciements officiels (1er février 1810) et lui accorder une pension annuelle de 2,000 livres sterling.

je n'ai pas besoin de dire à quel point est universel le blâme exprimé sur tout ce qui s'est fait depuis son départ de Valladolid.

P.-S. — Du 4, à une heure du matin.

M. le général Belliard a reçu l'ordre de faire immédiatement filer vers Saint-Ildefonse les bagages, les administrations et toutes les personnes attachées au gouvernement du Roi. Je sors de chez lui; il m'a prévenu que le corps diplomatique était compris dans cette mesure, et que je devais être prêt, sous quelques heures, à partir avec toutes les personnes attachées à l'ambassade ou composant ma maison [1]. Il paraît que l'ennemi s'est porté à Ascalona et tend toujours à déborder M. le duc de Bellune. Je conçois que dans cette position, qui ne durera vraisemblablement que quelques jours, il faut se débarrasser de cette foule que le *Retiro* ne peut, au fait, ni contenir ni protéger.

139. — *Madrid, 14 août 1809* [vol. 679, f° 340]

Tout rentre dans la capitale [2]. Le Roi a fait annoncer qu'il y serait positivement demain, et de grands préparatifs se font en hâte pour célébrer dignement la fête de l'Empereur.

Sa Majesté avait daigné m'écrire, le 7, à Saint-Ildefonse. Elle m'annonçait la ruine des projets que s'était proposés l'ennemi, et l'espérance de parvenir à la compléter avant

1. Tous ces détails sont confirmés par Miot de Melito (*Mémoires*, III, 88).
2. L'exode d'Aranjuez avait duré du 6 au 14 août.
Pendant ce temps, Sébastiani avait rejeté les Espagnols derrière le Tage; il déboucha de Tolède pour les poursuivre à Almonacid, où ils se rassemblaient. Le 11 août, le général Venegas fut complètement défait. Ainsi fut terminée cette « campagne de vingt jours. » *Mémoires du maréchal Jourdan*, p. 271.

le 15, d'être à cette époque à Madrid, et de pouvoir bientôt engager le corps diplomatique à y retourner. Elle ajoutait avec beaucoup de bonté qu'il lui serait difficile de se rendre auparavant à Saint-Ildefonse.

Cette dernière phrase faisait allusion au langage concerté pour colorer le départ de Madrid, langage qui devait se trouver juste, dans le cas même où le Roi aurait été obligé de faire momentanément une retraite, au lieu d'y forcer ses ennemis. Votre Excellence en jugera, si elle veut bien prendre la peine de lire la traduction ci-jointe des offices que M. le duc de Campo-Alange m'a passés, au sujet de la translation de la Cour et de son retour [1].

M. le colonel Expert est en effet arrivé le 11 à Saint-Ildefonse, chargé par le Roi de nous ramener. Il avait pensé être enlevé dans la montagne de Guadarrama, quoiqu'il eût avec lui vingt cavaliers, dont il a perdu quatre, et il a, le 12 et le 13, dirigé notre convoi sous l'escorte de 500 hommes.

Le voyage de Saint-Ildefonse, qui dans les temps ordinaires est une partie de plaisir, a pris deux longues journées pour l'allée et autant pour le retour. Il a été accompagné de tant de dépenses, d'avaries, de fatigues, de privations pour les 2,000 à 2,500 personnes qui formaient la caravane, que le plus grand nombre a vite perdu de vue les intentions prévoyantes du Roi au moment où ses ordres furent donnés, et la peur même qui avait d'abord rendu si alertes ceux mêmes qui se plaignent. Ces murmures sont déraisonnables. Il est vrai que, le 4, on a su, à l'heure fixée pour le départ, que l'ennemi paraissait

1. Sa Majesté, disait le ministre, « ne pouvait se transporter au château de Saint-Ildefonse avec la célérité qu'Elle avait imaginée afin d'aller à la poursuite de l'ennemi mis en déroute. » Vol. 679, fol. 335.

manœuvrer en retraite. Le général Belliard s'est hâté d'envoyer un courrier au Roi pour demander s'il y avait lieu à différer l'exécution de ses instructions. Sa Majesté a opiné pour qu'elles fussent suivies, et elles l'ont été, dans la nuit du 4 au 5, avec exception seulement pour le ministre des finances, le ministre de la police générale, l'intendant de l'armée et le payeur général de la poste. En s'abstenant de prononcer, en raison des événements ultérieurs, on trouve que le parti prescrit par le Roi était le meilleur. Sa Majesté en a eu plus de liberté dans ses opérations, le gouverneur de Madrid plus de facilité pour maintenir le calme, et, si quelque chance défavorable fût survenue, l'évacuation aurait eu lieu bien plus militairement. Sans doute, il est désagréable, sous le rapport de l'impression qui en sera résultée dans les provinces d'Espagne et peut-être au dehors, d'avoir fourni matière à penser que la Cour s'éloignait de nouveau de la capitale. On y a remédié autant que possible par des motifs ostensibles, une foule de circulaires écrites par M. d'Urquijo et un ordre dans tous les détails du départ qui fait honneur au général Belliard. Au surplus, les glorieux succès de l'armée ont promptement réparé ce désavantage et le général Belliard a dû être très ponctuel à transmettre tous les jours, au ministre de la guerre, à Paris, les nouvelles les plus fraîches des opérations militaires.

Votre Excellence lira avec beaucoup d'intérêt, si elle ne les connaît pas encore, les deux ordres du jour ci-joints, publiés par le Roi, répandus avec profusion et insérés dans les *Gazettes*, ainsi que la circulaire adressée par Sa Majesté aux archevêques, évêques ou chefs d'ordres réguliers de son royaume [1]. Le Roi a envoyé à

1. « ...L'intérêt de l'Espagne est le mien propre, ma gloire est basée sur sa félicité... L'ignominieuse Junte, auteur de tous les maux, pense à se re-

M. d'Azanza cette pièce toute rédigée en espagnol, en ne permettant d'y changer que les gallicismes.

Il m'a été impossible, Monseigneur, de vous écrire depuis le 4 de ce mois jusqu'ici. Votre Excellence voudra bien considérer, d'un côté, qu'à Saint-Ildefonse nous n'avons su que ce qui nous parvenait d'intervalle en intervalle de Madrid. D'un autre côté, jamais communications n'ont été plus précaires. Les brigands qui infestent le pays ont intercepté la plus grande partie des exprès entre Saint-Ildefonse, Madrid et Ségovie. Il faut une escorte pour tous.

J'avais toujours soupçonné un peu d'exagération dans les rapports que nous recevions à Madrid sur l'activité du corsairage de terre (*sic*). Ils ne sont que trop exacts. Les contrebandiers, les prisonniers échappés, les déserteurs des régiments espagnols, qu'après la bataille d'Uclès on a voulu former pour le Roi, ont embrassé avec avidité ce genre de guerre profitable et peu périlleux. Nous avons vu, pendant le court séjour de Saint-Ildefonse, déserter avec armes et bagages une centaine d'hommes du 1er régiment et de celui de Royal Étranger [1]. Leur uniforme contribue à tromper les escortes françaises qui ne sont pas sur leurs gardes.

Cependant j'ai appris, à mon arrivée à Madrid, que le Roi est encore sollicité d'enrégimenter les prisonniers espagnols faits dans les dernières affaires. Le général

tirer en Angleterre pour y chercher sa sécurité.... Une minorité factieuse excite le peuple à commettre des excès qui n'appartiennent qu'à la démagogie la plus effrénée ; mais il est temps encore de leur enlever cette folle espérance. Montrez-vous et faites que les peuples se montrent unis autour du trône constitutionnel... Faites connaître la vérité au peuple ; tel est votre devoir, par conséquent votre véritable intérêt. » Tolède, 9 août 1809. — Vol. 679, fol. 332.

1. « Royal Étranger, » formé par décret du 14 décembre 1808, comptait un millier d'hommes répartis en cinq bataillons de six compagnies.

O'Farrill, que je viens de voir, soutient l'utilité de cette mesure avec des arguments si plausibles que j'y serais pris si je connaissais moins le fond de ses pensées. Je maintiens que, jusqu'à l'entière répression des autorités et des forces insurrectionnelles, il sera très dangereux de former des régiments espagnols ailleurs qu'en France, et je me flatte que l'expérience en aura convaincu le Roi.

140. — *Madrid, 15 août 1809* [vol. 679, f° 342]

Votre Excellence a bien voulu m'envoyer, le 13 du mois dernier, une copie de la suspension d'armes convenue la veille, entre les armées de S. M. l'empereur Napoléon et celles de S. M. l'empereur d'Autriche [1], pour que j'en donnasse communication au gouvernement de S. M. C. Cette lettre, qui a été mise à la poste au lieu d'être donnée à l'estafette, ne m'est arrivée qu'au moment où je partais pour Saint-Ildefonse. J'ai rempli vos intentions peu après mon arrivée dans cette résidence royale, en faisant part officiellement à M. le duc de Campo-Alange de l'important événement que vous me chargiez d'annoncer. On en avait eu connaissance, à la vérité, le 27 de juillet, et le vingt-huitième Bulletin, arrivé le 28, avait été publié le 29 dans la *Gazette* officielle de Madrid; mais j'ai considéré que cette anticipation ne devait pas me dispenser des formes usitées.

Si la suspension des hostilités entre la France et l'Autriche et les espérances qui en découlent nous ont merveilleusement secondés à Madrid, dans un moment que l'on peut avouer aujourd'hui avoir été fort critique, je suis convaincu qu'elles ont eu une grande influence sur

1. Armistice de Znaïm, 12 juillet 1809.

l'esprit des généraux ennemis. Le général Wellesley, notamment, a dû s'obstiner d'autant moins à poursuivre les réunions projetées, et à forcer Madrid. C'eût été s'enfoncer sans chance définitive dans l'intérieur de l'Espagne et mal servir les vues réelles de son gouvernement. Il paraît qu'il y a eu de vives altercations entre lui et M. de Cuesta [1]. Tous les détails que je recueille à cet égard sont si vieux déjà et sont entrés si essentiellement dans la correspondance militaire, qu'ils n'ont plus d'intérêt; mais il sera curieux de lire, dans les papiers anglais de la première quinzaine d'août, les reproches qui seront adressés aux Espagnols [2].

La nouvelle de la suspension des hostilités en Autriche a paru si dangereuse aux meneurs de la Junte de Séville, qu'ils se sont hâtés de s'en emparer à leur manière; ils en ont fait une parodie complète. Ils ont ajouté que l'empereur Napoléon n'avait obtenu, dans sa détresse, un armistice qu'en consentant, pour préliminaire de la paix qu'il sollicite, à l'évacuation de l'Allemage et de l'Espagne par ses armées, et au rétablissement de Ferdinand. On ne peut tromper et égarer le peuple plus insolemment. Mais aussi quel peuple crédule dans tout ce qui flatte sa vanité!

Les personnes qui ont vu ce ridicule morceau dans les gazettes de l'insurrection me disent qu'elles avaient repris

1. La Cuesta avait suivi avec regret, lenteur et récriminations la prudente retraite de Wellesley, si bien que son arrière-garde fut surprise le 8 août par le duc de Trévise Il résigna son commandement trois jours après.

2. Pour sa part, Wellington ne s'en faisait pas faute : « Je souhaite que l'on voie en Angleterre du même œil que moi l'état réel des affaires en Espagne.... Les Espagnols n'ont ni assez de monde, ni assez d'activité, de discipline, de courage et d'esprit d'ordre pour conduire la guerre; et si je consentais à rester en Espagne, tout le poids de la lutte et la honte, en cas d'insuccès, retomberaient sur moi. » Lettre à W. Huskisson, secrétaire de la Trésorerie (Mérida, 30 août 1809).

toute l'ancienne démence de langage qui avait paru se modérer, il y a six semaines. Il n'y a pas de doute que la Junte ne se soit laissée aller à l'ivresse d'un succès certain, tant elle comptait sur l'efficacité des mesures prises pour embarrasser le Roi sur tous les points à la fois. On a su que Venegas et Cuesta étaient chargés de rétablir à Madrid, le lendemain même du jour où l'un d'eux y entrerait, le tribunal de l'Inquisition, le Conseil de Castille et les anciennes autorités. Les membres en étaient nommés et prêts à partir. On voit avec peine, dans ces listes, quelques personnes qui, employées par le Roi, ne devraient pas avoir de grâce à espérer, si elles avaient moins entendu l'art des ménagements, et notamment M. le conseiller d'État Romero. On voit avec plus de peine que le marquis de Las Amarillas, dont j'ai eu quelquefois occasion de parler à Votre Excellence, cédant à la faiblesse de son caractère, croyant la cause du Roi perdue, égaré par les lettres de son fils, qui était aux avant-postes ennemis près de Madrid, ait été s'y réfugier, au lieu de se rendre à Saint-Ildefonse.

141. — *Madrid, 16 août 1809* [vol. 679, f° 344]

Une salve de cent coups de canon a annoncé, avant-hier soir, au coucher du soleil, la fête de saint Napoléon. Une autre salve a ouvert la journée d'hier. Le Roi avait fait prévenir les personnes honorées des grandes entrées, qu'il les recevrait, à dix heures du matin. Cette disposition a été contremandée. Chacun s'est rendu à onze heures à l'église de Saint-Isidore, où toutes les autorités ont été réunies pour assister au *Te Deum* que Sa Majesté avait ordonné. Le Roi, parti le matin d'Aranjuez, est arrivé aux portes de la ville, à la tête de sa réserve. Il y a été

reçu par le gouverneur et le corrégidor, auxquels seuls il avait permis d'aller au-devant de lui. Il a été précédé dans l'église par une avant-garde de grenadiers, le havre-sac sur le dos, couverts de la poussière de la route, qui ont fait file et entouré le dais royal. Il est entré à midi et demi, en habit de voyage, poudreux lui-même, et cette image parlante des faits militaires pour lesquels on allait remercier le ciel a fait une vive impression sur les spectateurs. Après le *Te Deum*, pendant lequel une autre salve de cent coups de canon avait été tirée, le Roi s'est rendu au palais, et toutes les troupes ont défilé devant l'église, pour se rendre à leurs casernes. A six heures du soir, il y a eu grand cercle de cour. L'intervalle avait été rempli par les visites et félicitations d'usage, et je dois bon témoignage au respect manifesté en cette occasion pour l'auguste souverain dont on fêtait le jour. A huit heures, le Roi, revêtu de son costume de prince français, s'est assis à une table de vingt-quatre couverts, où étaient ses ministres, le corps diplomatique, les généraux français, les présidents de section au Conseil d'État et les principales personnes de sa cour. J'étais à sa droite, ainsi qu'il est toujours soigneux de m'y placer, et il a paru se complaire, en m'adressant constamment la parole, à bien faire remarquer que la journée était toute dédiée à S. M. l'Empereur. Une autre table de trente couverts réunissait le service d'honneur de sa maison, et à une table de deux cents couverts, dressée dans l'arsenal des armures antiques [1], en face du palais, étaient les officiers de sa garde et des régiments français. Au coucher du soleil, cent coups de canon se sont fait entendre ; un beau feu

1. L'*Armeria real*, bâtiment immense qui renfermait et renferme encore une collection précieuse d'armes historiques.

d'artifice a été tiré au pont de Ségovie, qui conduit à la route de France, et l'illumination de la ville a commencé. Sa Majesté, après son dîner, a traversé à pied toute la grande place, au milieu d'un nombreux concours de peuple, et s'est rendue à l'arsenal. Elle a fait le tour de table, et a paru déplorer de ce que par inadvertance on a d'abord porté sa santé, au lieu de celle de l'Empereur. Le Roi s'est ensuite rendu à l'Opéra. Il avait fait ouvrir tous les spectacles gratis. Il a eu la bonté de me faire monter dans sa voiture, de me faire entrer dans sa loge, où étaient M. le maréchal Jourdan et M. le duc de Campo-Alange, et de me ramener au palais, à la sortie du spectacle [1].

Je n'ai pas besoin de dire à Votre Excellence que j'ai eu soin que l'hôtel de France fût distingué par son illumination. J'avais préparé une fête, où étaient invitées les personnes que le Roi a fait convier après le *Te Deum*; je les ai eues aujourd'hui et M. le gouverneur prend son tour demain.

Le Roi a nommé aujourd'hui M. le général O'Farrill capitaine général des armées royales et M. le général Merlin capitaine de ses gardes, à la place de feu M. le duc de Saint-Germain. Il a nommé aussi, m'assure-t-on, conseiller d'État M. le corrégidor de Madrid, dont la conduite ferme dans ces derniers temps d'épreuves a fait oublier qu'il avait trouvé grâce aux yeux des insurgés, l'année dernière, pendant les quatre mois de la retraite de Sa Majesté.

1. « A la fin du repas, le Roi parut dans la salle et fut reçu aux acclamations des convives. Il se montra également au théâtre. Mais les habitants de la ville, témoins de ces fêtes, n'y prirent aucune part et ne manifestèrent aucune allégresse. Leur contenance sombre et sévère contrastait avec le mouvement et l'activité des Français. » MIOT DE MELITO, *Mémoires*, III, 91.

Hier, avant le dîner, le Roi a passé dans son cabinet et, avec une bienveillance extrême, m'a remis, à titre de souvenir de la première Saint-Napoléon célébrée dans le palais des rois d'Espagne, une croix de la Légion d'honneur en brillants. J'ai dû ne rentrer dans le cercle qu'après l'avoir substituée à la croix d'or que je portais, et j'espère que Votre Excellence voudra bien m'approuver.

Le Roi a daigné me parler beaucoup de la courte campagne qu'il vient de faire. Sa principale sollicitude m'a paru se porter sur l'opinion qui sera conçue de la journée de Talavera. Il m'a dit qu'il s'était avancé, dans la confiance que M. le duc de Dalmatie ne pouvait plus être éloigné; qu'il avait appris, trop tard pour reculer, que rien n'était encore ébranlé de ce côté; qu'il ne lui est resté que la ressource d'attaquer l'ennemi, afin de n'en être pas poursuivi; qu'à cet égard, il avait atteint son objet, sans rien compromettre par une ardeur immodérée de victoire, et qu'enfin, il était resté en mesure de venir sauver la capitale, menacée par Venegas depuis plusieurs jours. Il m'a parlé aussi du parti qu'il avait dû prendre d'attaquer, le 11, à Almonacid [1], l'armée de ce dernier, sans attendre le maréchal duc de Bellune. Je n'ai pas d'avis sur des faits aussi délicats à discuter et que je ne suis pas appelé à éclaircir. Le Roi a payé vaillamment de sa personne et s'est fait grandement honneur aux yeux de l'armée et du public. Il y aurait eu de la rudesse à observer que l'on pense qu'il eût mieux valu, à Almonacid, laisser au premier corps le temps d'arriver derrière Ve-

1. Les Espagnols de Venegas se rassemblèrent le 10 juillet à Almonacid, autour d'un château fortifié sur un plateau. Joseph y marchait, arrivant de Tolède; Sébastiani l'avait devancé; il attaquait le 11 au matin, et chassait l'ennemi, à qui il prenait 21 canons et 2,000 hommes; le nombre des Espagnols tués ou blessés fut considérable; nous avions nous-mêmes plus de 2,000 blessés. Les troupes de Venegas s'enfuirent jusqu'à la Sierra Morena.

negas, et à Talavera de faire attaquer par de plus fortes masses.

Une partie de la garnison de Madrid est partie pour balayer les montagnes de Guadarrama. Le IVe corps, qui est très fatigué, est réparti dans les environs de la capitale, tels qu'Aranjuez, Ocaña, Alcala, etc. Le Ier corps occupe sur la Guadiana les positions qu'avait précédemment le général Sébastiani. M. le maréchal Soult laisse les Anglais se retirer vers les frontières du Portugal, et remplace M. le duc de Bellune depuis Placencia jusqu'à Talavera. Le Roi m'a témoigné du regret d'être dans l'obligation de faire reporter vers le nord M. le duc d'Elchingen; non qu'il y ait des Anglais à Santander, ni que Blake ait repris l'offensive, ainsi qu'on le disait, mais parce que La Romana étend beaucoup ses postes et entraîne les pays qu'il fait occuper. On fait d'ailleurs remettre en état les fourgons, caissons et trains d'artillerie, que les chaleurs ont fort endommagés. J'espère qu'il n'y aura plus trop de sécurité, et qu'on se dira sans cesse qu'un ennemi actif et agissant avec concert peut dans cinq à six semaines essayer de se remontrer, ainsi que les émissaires de l'insurrection en ont donné l'espérance à leurs affiliés de Madrid.

142. — *Madrid, 18 août 1809* [vol. 679, f° 350]

Nous venons d'éprouver coup sur coup plusieurs interceptions. L'estafette partie de Madrid pour Paris, le 12 de ce mois, a été enlevée par un détachement de cent soixante brigands. Il s'y trouvait trois lettres du Roi pour S. M. l'Empereur. Les estafettes parties de Paris pour Madrid, les 3 et 7 du courant, ont été arrêtées et dépouillées. Quelques malles des postes de l'armée ont subi le même sort. Les relais de Ségovie à Burgos ont

été encore désorganisés. Un convoi considérable de munitions a été surpris avec ses vingt-cinq hommes d'escorte près de Burgos. Des bandes ennemies pénètrent dans les provinces soumises et y lèvent des contributions. On regarde ces différents coups de main comme une conséquence des ordres donnés par la Junte de Séville, pour mettre à la fois tout en mouvement, lorsqu'elle a cru les armées anglaises, portugaises et espagnoles en mesure de forcer Madrid et de rejeter le Roi sur l'Ebre. Il était temps d'avoir la liberté d'y remédier, autant que possible. Il paraît qu'un détachement est en marche pour Cuença, où 4,000 insurgés se sont portés [1].

La crise, dont le Roi est sorti si heureusement sous les rapports militaires, a des conséquences très utiles sous beaucoup d'autres rapports. Elle fixe le parti du gouvernement, lui donne une énergie qu'il n'avait pas, et démasque les hypocrites.

Je ne me suis pas hâté de parler à Votre Excellence de l'esprit sous lequel Madrid et les autres villes soumises au Roi se sont montrées pendant la courte reprise des espérances de l'insurrection. J'étais bien aise de comparer les données que je recevais. Les moines, incorrigibles, ont été les plus ardents et les plus adroits émissaires de l'opposition, partout où ils n'ont pu prêcher ouvertement la révolte ou en donner l'exemple. Une partie considérable du clergé séculier a manifesté les mêmes dispositions, si ce n'est les mêmes fureurs. La noblesse, et surtout la noblesse titrée, qui avait paru se résigner, à mesure que les chances d'opposition s'étaient affaiblies, a relevé la tête sans hésitation, et recommencé ses instiga-

1. Dans cette ville importante de la Castille, à égale distance de Madrid, de Valence et de Saragosse.

tions près des classes populaires. Les anciens conseils d'administration, les membres des anciennes autorités judiciaires, tous les anciens employés des diverses branches du gouvernement ont imité la noblesse. Beaucoup des anciens personnages de cour, qui s'étaient montrés antérieurement dans les cercles du Roi, n'ont été occupés dans les coteries qu'à désavouer leurs hommages. Ce qui est plus intolérable, une grande moitié peut-être des employés des ministères et des administrations organisés par le Roi à Madrid et dans les provinces ont prouvé par leur conduite qu'ils n'avaient prêté serment qu'avec des réserves mentales. Les classes populaires, qui ont été longtemps l'excuse banale des véritables opposants, sont, au fait, celles qui se sont le mieux conduites. Elles ont été bien travaillées, bien tourmentées, mais ont si peu oublié les leçons sévères qu'elles avaient reçues, qu'il n'y a eu de mouvement nulle part, à l'exception du 26 de juillet au soir et du 27 au matin.

Un effet contraire à celui que je viens d'esquisser s'est fait remarquer dans le grand nombre de ceux qui, sincèrement attachés au nouvel ordre de choses, ou qui, jugeant dans leur conscience qu'ils y sont hautement compromis, ont fait la campagne du *Retiro* et celle de Saint-Ildefonse. Ils ont compris qu'il fallait tout perdre ou triompher. Beaucoup d'entre eux, animés déjà de l'esprit que plusieurs des ministres soufflent depuis longtemps, ont professé l'opinion formelle que le gouvernement ne devait plus tergiverser, ni sur les mesures qui tranchent nettement la question entre ses serviteurs et ses ennemis patents ou secrets, ni sur les mesures qui conduisent à une union solide et à une parfaite analogie d'institutions entre l'Espagne et la France. Les autres, influencés jusque-là,

on du patronage, de la parenté, des liens d'amitié, eurs propres penchants, par les ministres qui ont sur une ligne différente des premiers, ont con- urs erreurs et embrassé la doctrine du jour. Tous trent enfin des hommes de parti. Ils désirent que ne souffre plus les connivences, les ménagements, isactions dont l'opposition n'a fait qu'abuser; qu'il plus de milieu désormais; que chacun soit obligé pour ou contre; qu'enfin l'action constante du gou- ient soit dirigée sur ce principe vrai que *la force mènera la soumission, et que le bienfait des insti- nouvelles fera le reste petit à petit.*

le contact de toutes les heures que j'ai eu ici au et pendant le voyage de Saint-Ildefonse avec tant sonnes, que l'inquiétude et le déplaisir rendaient nfiantes que d'ordinaire, combien j'ai su de parti- és qui justifient ce que j'ai dit souvent à Votre ence des hommes et des affaires de ce pays! Je n'ai aucun motif aux actions diverses, je n'ai parlé opensions d'aucun des individus qu'avec des cou- ue je renforcerais aujourd'hui.

Bayonne, le ministre même que Votre Excellence ndait avoir toute la confiance de l'Empereur [1] dans l'esprit du Roi les notions qui, reproduites collègues, en juillet de l'année dernière, à Madrid, aillées pendant la retraite en Biscaye, plus forte- efrappées pendant le séjour de S. M. l'Empereur agne, ont occasionné tant de malaise, d'oscillations mesures opposées à celles que l'Empereur avait indiquer.

is entendu plusieurs fois des jugements sur les di-

ablement d'Azanza, peut-être le général O'Farrill.

Le premier [1] confisque, ordonne de vendre et applique au profit de l'État ainsi qu'à l'extinction de la dette publique tous les biens séquestrés, en vertu du décret royal du 13 de mars dernier, joint à ma dépêche du 22 du même mois, décret qui n'a été que l'application de l'ordre de S. M. l'Empereur, du 12 de décembre 1808. Il est de toute vérité, comme le porte le préambule, que les séquestrés n'ont fait depuis lors aucun acte de soumission envers le Roi et que, comptant fermement ou sur le succès final de l'insurrection, ou, dans le cas contraire, sur l'appui du parti ministériel qui la caressait, ils ont continué à rester dans les provinces insurgées. Je ne sais pas au juste quel en est le nombre en ce moment. Il était de cent trente-sept chefs de maison en juin dernier. La plupart croyaient bien rentrer à Madrid dans les premiers jours de ce mois, avec les armées combinées, et treize voitures chargées de dames ont pensé être enlevées à Almonacid.

Le second [2] apporte une modification très matérielle aux décrets sur la dette publique, que j'ai transmis à Votre Excellence le 13 de juin dernier. Ils accordaient aux créanciers de l'État, pour la présentation de leurs titres, un délai prolongé jusqu'au 31 décembre de l'année courante. Pas un seul individu n'en a profité jusqu'ici, chacun calculant que l'insurrection avait encore ses heures, et qu'au pis aller, les ministres qui avaient opiné pour un terme indéfini obtiendraient du Roi des prolongations. Il est déclaré que tous les titres qui ne seront pas produits aux intendants des provinces, d'ici au 14 de septembre, encourent déchéance au profit de l'État. L'article 3 ordonne plus particulièrement que tous les

1. Fol. 364.
2. Fol. 365.

valés royaux devront d'ici là être envoyés dans la capitale, et ne pourront être remis en circulation qu'après avoir été timbrés. Cette disposition porte d'aplomb sur les insurgés qui ne voudraient ou ne pourraient pas s'y conformer. Elle semble être la représaille d'un ordre de la Junte insurrectionnelle qui avait démonétisé les *valés* emportés par le Roi à Vittoria. Il est à remarquer que ces derniers ont toujours été depuis beaucoup au-dessous du cours ordinaire. On ne pouvait les placer à 75 °/₀, lorsque les autres se vendaient de 60 à 64.

Ces deux décrets vont en même temps diminuer considérablement la dette publique et accroître beaucoup la masse des biens destinés à son rachat. Ils atteignent directement les individus dont l'obstination augmente journellement l'épuisement de leur patrie.

Le troisième décret fait cesser les fonctions, traitements et prérogatives de tous les employés, civils ou judiciaires, et même des militaires, qui n'ont pas été spécialement nommés par le Roi [1]. Ceux qui voudront obtenir leur remplacement ou leur pension de retraite devront en adresser la supplique expresse au Roi. La formule de pétition qui est dressée à cet effet contient un serment nouveau de fidélité. Toute cette classe d'individus, qui est en Espagne plus nombreuse qu'ailleurs, croyait pouvoir appartenir indifféremment au monarque ou aux rebelles, suivant l'occasion, et se rangeait, par ses opinions, du dernier parti, lors même qu'elle servait le premier. Il faut qu'elle s'attache au Roi ou cesse de subsister aux dépens de l'État.

Le quatrième décret est celui qui statue sur le sort des moines d'Espagne [2]. Il est fait avec d'autant plus de soin

1. Fol. 366.
2. Fol. 348.

qu'aucune matière n'est plus délicate. Le préambule rappelle la bienveillante équité avec laquelle le Roi avait voulu les traiter, et les actes hostiles qu'ils n'ont cessé de commettre contre lui. Il expose qu'en les assimilant désormais au clergé séculier, le Roi se réserve d'élever ceux qui se conduiront bien, aux mêmes emplois et dignités ecclésiastiques. Tous les Ordres sont supprimés. Les religieux sont tenus de sortir de leurs cloîtres et de porter l'habit ecclésiastique séculier, sous quinze jours. Ils devront s'établir dans les lieux de leur naissance, et ils y recevront les pensions offertes par le décret du 27 d'avril dernier. Leurs biens deviennent nationaux.

145. — *Madrid, 21 août 1809* [vol. 679, f° 373]

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence deux autres des décrets rendus le 18.

En punissant par la confiscation de leurs biens, qui jusqu'ici n'avaient été que séquestrés, les fauteurs de l'insurrection, il était d'une saine politique d'annoncer des indemnités aux Espagnols qui ont essuyé des pertes en soutenant la cause du Roi. Il ne l'était pas moins de faire pressentir des récompenses aux militaires qui lui ont rendu ou lui rendront à l'avenir d'importants services à la guerre. L'État s'enrichit des déchéances qui vont considérablement amoindrir la dette publique, et de l'accroissement en domaines nationaux, qui résulte des confiscations sur les insurgés ainsi que de la saisie des biens du clergé régulier. La libéralité devait marcher de pair avec ces mesures.

C'est l'objet du premier des décrets ci-joints [1]. L'ar-

1. Fol. 346.

ticle 1er consacre aux indemnités 50 millions de réaux, en cédules hypothécaires, qui seront mis à la disposition du ministre de l'intérieur. L'article 2 met à la disposition du ministre de la guerre 50 autres millions de réaux, pour être employés en récompenses. J'espère qu'il ne sera plus question de réflexions jalouses ou avides sur le décret impérial du 12 de novembre, d'autant plus que le Roi a fait assigner d'ailleurs aux principaux personnages de sa maison civile et militaire les plus beaux des hôtels qu'il avait fait séquestrer, et qui sont aujourd'hui déclarés confisqués.

Le second des décrets ci-joints paraît minutieux, au premier aperçu, et est important dans la réalité [1]. En Espagne, comme autrefois en France, la cocarde était réservée pour l'armée de terre et de mer. Lorsque le Roi des Deux-Siciles [2] fut investi de la lieutenance générale, un des ministres, abusant, je ne sais comment, et sans que cela eût été remarqué dans le temps, des avantages du travail privé, obtint que tous les particuliers qui prendraient la cocarde ne fussent pas inquiétés. Bientôt l'usage en devint général, et, comme les insurgés en faisaient autant de leur côté, tout, jusqu'au paysan, eut au chapeau ou au bonnet ou sur l'habillement ce signe militaire. Depuis la rentrée du Roi dans Madrid, en janvier dernier, quelques-unes des personnes toujours occupées à suggérer de meilleurs plans que ceux qui ont été suivis ont souvent fait mettre en question s'il ne fallait pas introduire des distinctions entre la population soumise et la population encore insurgée. Mais l'insurrection avait la couleur rouge, à laquelle les Espagnols tiennent étrangement, et cette difficulté faisait éconduire d'emblée toute

1. Fol. 347.
2. C'est-à-dire Murat.

suggestion. Le nœud gordien est tranché par le décret dont je parle. Il est défendu à tous autres que des militaires ou employés dans les armées du Roi de terre et de mer de faire usage de la cocarde rouge, qui même ne pourra être portée que sur les chapeaux à trois cornes. Toutes les exceptions, tous les privilèges accordés à quelques classes ou conditions que ce soit sont révoqués. L'absence de la cocarde, excepté sur le chapeau des militaires au service du Roi, devient donc le signe distinctif des provinces soumises, et le sera graduellement, à mesure que l'autorité royale s'étendra jusqu'aux rivages de la mer. Un autre abus est en même temps réformé. L'anglomanie avait fait de tels progrès que la cocarde noire était devenue l'ornement de beaucoup de personnages civils ou de cour, particulièrement dans les six semaines du règne prétendu de Ferdinand, quoique ces individus n'eussent point en qualité de militaires le droit de porter la rouge. L'article 3 prohibe toute cocarde d'une autre couleur que celle réservée à l'armée.

Voilà huit décrets remarquables que j'envoie de suite à Votre Excellence. Un neuvième devait signaler la séance du Conseil d'État du 18 ; c'est celui qui est relatif aux ordres d'Espagne. Il n'a pu être rendu encore, parce qu'il n'y a pas encore assez de concordance dans les idées. Le Roi qui, seul, je le soupçonne, sait ce qu'il veut, et qui néanmoins désire entendre tout le monde, avait chargé chacun de ses ministres de rédiger un projet, et dans chacun de ces projets le rédacteur a fait la part de ses préjugés et de ses espérances personnelles. On est d'accord pour laisser subsister l'ordre de la Toison d'or [1],

1. Ordre de chevalerie fondé par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, le 10 janvier 1429. La maison d'Autriche succéda à ses droits, Charles-Quint en transmit la grande maîtrise aux rois d'Espagne. Depuis le traité

qui n'exige pas de preuves, pour supprimer celui de Charles III et de Marie-Louise [1], pour supprimer la croix de Malte. On ne l'est pas sur les quatre ordres de Saint-Jacques, de Calatrava, d'Alcantara et de Montesa [2], dont quelques ministres voudraient que deux fussent conservés. Plusieurs avis opinent aussi pour que le Roi crée deux ordres séparés, l'un civil, l'autre militaire, tandis que d'autres avis sont pour un ordre commun. La couleur du cordon est même une affaire, parce que le pur rouge sans liséré est l'antique couleur des écharpes castillanes, qui ont précédé tous les ordres.

On assure que le Roi a modifié hier par un décret de propre mouvement, qu'il a fait rédiger par le ministre de la guerre, celui rendu au Conseil d'État sur la grandesse et les titres de Castille. Sa Majesté déclare qu'Elle entend que les grands et les personnes titrées attachées à son service ne soient pas tenues à suspendre leurs qualifica-

d'Utrecht, l'Ordre est conféré également par le roi d'Espagne et l'empereur d'Autriche. Le nombre des chevaliers est de cinquante.

1. Fondé le 21 avril 1792 par Charles IV et réservé aux femmes. La croix est un médaillon avec le portrait de la Reine suspendu à un ruban violet liséré de blanc. Les titulaires se trouvaient au nombre de soixante-sept; en 1808 les deux plus récentes et les deux seules Françaises étaient l'Impératrice Joséphine et Caroline Murat.

2. L'Ordre de Calatrava fondé en 1158 par Sanche III, roi de Castille (lors du siège de Calatrava par les Maures); confirmé par le pape Alexandre III en 1177. — L'Ordre de Saint-Jacques remonte à 1175. — L'Ordre d'Alcantara, démembrement (en 1218) de Calatrava. — L'Ordre de Notre-Dame de Montesa fondé dans le royaume de Valence, en juillet 1319, par Jacques II, roi d'Aragon.

Ces quatre Ordres avaient pour but la défense contre les infidèles. Peu à peu on y admit des nobles, même mariés. Charles III les réserva aux officiers de l'armée. Chacun de ces Ordres militaires comprend des chevaliers, des religieux et même des religieuses. — Calatrava possédait cinquante-cinq commanderies ; Saint-Jacques, quatre-vingt-sept ; Alcantara, trente-sept; Montesa, treize.

Les croix de Calatrava et d'Alcantara sont pattées, accostées de croix fleurdelisées; la croix de Saint-Jacques est en forme d'épée; celle de Montesa est simple et longue. Toutes sont rouges, sauf Alcantara qui est vert.

tions et à demander de nouvelles patentes. Ainsi, le prince de Masserano, les ducs de Frias, de Mahon, de Sotomayor, les comtes de Montarco, de Cabarrus, de Benevente, de Gusman, les marquis de Branciforte, de Musquiz, de Caballero, de Bajamar, de Saint-Adrien, de Valdecarsana, d'Almenara, et autres dont les noms m'échappent, se trouveront, dans la reconstitution de la haute noblesse, tenir la leur des patentes antérieures au Roi. Il est vrai de dire que, confirmés ou recréés par Sa Majesté, c'est à peu près la même chose, quant au principe fondamental de la grande opération que le Roi avait en vue. Je crains cependant que cette grande modification ne gêne bien, lorsqu'il sera question d'établir un mode uniforme. Le Roi paraît avoir conçu qu'il était de sa justice de ne pas laisser prendre le pas sur les gens titrés qui le servent aux autres serviteurs non titrés qu'il honorera de la même distinction. Mais il pouvait y pourvoir, je crois, d'une autre manière, sans se priver de l'avantage de faire tout dater de lui, et surtout de dépayser les souvenirs des règnes précédents.

146. — *Madrid, 22 août 1809* [vol. 679, f° 375]

Je viens de recevoir par la poste le trentième Bulletin, qui aurait dû me parvenir, il y a cinq ou six jours, par l'estafette. Comme il s'est trouvé dans un des *Moniteurs* reçus ici, le ministre de la police l'avait fait insérer, le 18, dans la *Gazette* officielle de Madrid. Les estafettes expédiées de Paris, les 12, 13 et 14, viennent également d'arriver à la fois ; nous commencions à être très inquiets sur leur sort.

Votre Excellence se rendra raison aisément de l'éminent degré d'intérêt avec lequel le gouvernement, comme

le public, attend aujourd'hui les nouvelles de France. Le terme de l'armistice entre les armées françaises et autrichiennes est écoulé [1]. On sait que des négociations de paix sont confiées à vos mains. On connaît l'auguste entrevue qui doit avoir eu lieu à Raab. Tout ce qui est dilatoire s'adapte mal aux dispositions des esprits en Espagne. Il importe qu'on sache bientôt si l'Autriche rentre dans la carrière qui consommerait rapidement sa ruine, ou si la paix rend à l'Empereur l'entière liberté de faire porter ici les derniers coups à l'insurrection. Le Roi se flatte que, malgré l'interception des trois dépêches portées par l'estafette du 12, S. M. I. aura su de bonne heure qu'il était complètement débarrassé de ses ennemis pour un temps donné, et en mesure de déjouer aussi glorieusement toute reprise future de projets nouveaux. Mais, de part et d'autre, on veut appuyer ses calculs sur le tour que prendront les affaires en Autriche.

La diversion que tente l'Angleterre sur l'Escaut [2] détourne évidemment les renforts que l'Empereur destinait le plus immédiatement pour l'Espagne, et qui étaient si ardemment invoqués il y a trois semaines. D'un autre côté, il faut se féliciter que tous les efforts britanniques ne se soient pas portés simultanément contre le Roi, et cet avantage me paraît apprécié.

Jamais Madrid n'a eu une physionomie plus soumise. Les derniers décrets royaux y ont été exécutés sans un mot d'observation. Beaucoup de moines n'ont pas attendu la quinzaine, et ont déjà pris l'habit du clergé séculier.

1. Armistice de Znaim conclu le 12 juillet 1809. Il n'y eut pas « d'auguste entrevue » à Raab; pour la conduite de Napoléon à Schœnbrünn pendant ce temps, voir SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, VII, 367.

2. Une flotte anglaise parut le 29 juillet à l'embouchure de l'Escaut; lord Chatham débarqua 35,000 hommes dans l'île de Walcheren ; il força Flessingues à capituler le 16 août.

Les [illegible] aux prises de possession et aux inventaires dans tous les couvents, sans [illegible] même les effets ordinaires de la mauvaise volonté. Le Roi a voulu, à leur sujet, deux nouveaux décrets en Conseil privé. L'un autorise les archevêques et évêques à pourvoir au service paroissial dans les églises du clergé régulier qui y étaient [illegible] et qu'il est utile de réserver pour cette destination. L'autre interdit la confession et la prédication aux moines qui y avaient été autorisés, jusqu'à ce que les permissions aient été renouvelées et défend qu'aucuns membres du clergé régulier se [illegible] pour faire des actes religieux ou civils.

Le Roi a modifié, en effet, de la manière dont j'avais l'honneur de parler hier à Votre Excellence, son décret sur la haute noblesse. Tous les personnages qui ont la grandesse ou des titres de Castille, et qui ont l'honneur de le servir à Madrid, s'étaient hâtés, dans l'intervalle, de se soumettre à ce décret et d'envoyer au ministre de l'intérieur leurs pétitions en renouvellement avec leurs anciennes patentes. M. de Campo-Alange en avait donné l'exemple non pour son titre de duc, qui lui vient du Roi, mais pour sa grandesse et ses autres titres. M. de Romero renvoie toutes ces pétitions, en vertu de la modification faite par Sa Majesté. J'incline toujours à penser que plus d'ensemble et de maturité auraient été désirables.

La *Gazette* officielle d'aujourd'hui contient un long article de Rome, qui rend compte du décret impérial du 17 de mai et de son exécution [1] : le pas est donc enfin franchi, et il l'est à propos. Je crois avoir la confiance des minis-

[1] Décrets datés « du camp impérial de Vienne » : « La ville de Rome, premier siège du christianisme et si célèbre par les souvenirs qu'elle rappelle et les monuments qu'elle conserve, est déclarée ville impériale et libre » (art. 2); — « une *Consulte* extraordinaire prendra le 1er juin possession des États du Pape, en notre nom » (art. 7).

du Roi, autant que le puisse un ambassadeur étran-
et je suis avec tous dans les meilleurs termes.
d'Azanza, O'Farrill et de Cabarrus m'ont, en consé-
ce, souvent parlé confidemment de leurs sollicitudes,
ivement à l'omission d'une transaction avec la cour
ome sur les différentes matières ecclésiastiques que
uvel ordre de choses affecte en Espagne. Ils auraient
ı que le Roi envoyât de bonne heure un agent secret
inistère papal. Ils désiraient surtout que Sa Majesté
ıchât à gagner le cardinal Despuig, qu'ils regardaient
ne un homme accessible [1]. J'ai toujours insinué que
lémarches précoces pourraient gâter plutôt que ser-
:t que la cour de Rome avait constamment transigé
ı coup sur tout ce qui lui avait paru être sans remède.
ieu de penser que rien n'a été tenté. Les dernières
res du Roi font planer le gouvernement au-dessus
lifficultés secondaires auxquelles s'attachaient des
ıules vrais ou affectés. Dans la réalité, que risque-
le plus en Espagne ? L'insurrection a eu toute l'inten-
lont elle était susceptible, en raison de l'égarement
ıeuples, de l'action du clergé, des instigations des
ou des individus privilégiés, de la défection des ar-
de terre et de mer, de l'esprit local des provinces,
lent des meneurs, de l'influence étrangère et des se-
de l'Angleterre. Elle serait abattue depuis six mois,

ntoine *Despuig y Dameto* (1745-1815), prélat espagnol. Évêque de
la (1791), archevêque de Valence (1795), de Séville (1795-1799). Pa-
e d'Antioche. Joua un rôle important au Conclave de Venise, en
ɔmme représentant de l'Espagne. Cardinal (1803). Provicaire de
en remplacement du cardinal La Somaglia. — Enlevé de force de
décembre 1809). S'excusa sur sa santé pour ne pas assister au ma-
e Napoléon et de Marie-Louise. Exilé à Modène. Une note de police
is (4 février 1810) dit de lui : « C'est un Espagnol bonhomme et
prit. N'a que 200,000 livres de pension. Il n'a point d'autre fortune.
loit être un moyen puissant de le mettre à la raison. »

si S. M. l'Empereur avait eu six semaines de plus de son temps à y consacrer. Elle le sera, dès qu'il pourra y dévouer les moyens nécessaires. Nous avons vu que les ménagements de tous les genres, dont le Roi a longtemps essayé, n'ont abouti qu'à lui faire perdre du terrain. On n'a pas su distinguer autour de lui les différences matérielles entre juillet 1808 et janvier 1809. Il me semble que, lorsqu'une question n'est plus qu'une question de force, il convient de profiter des circonstances pour se débarrasser de ce qui ferait obstacle, après le retour de la tranquillité. Mais le moment arrive sans doute où Sa Sainteté peut être utilement entretenue des affaires ecclésiastiques d'Espagne.

Le Roi a nommé définitivement, au Conseil d'État, M. le corrégidor de Madrid et don Jorge Ric, ci-devant vicaire général de l'ordre de Saint-Augustin [1]. Ce dernier a été de la Junte de Bayonne, où Votre Excellence aura pu le connaître. On en dit beaucoup de bien dans le parti dont je n'ai moi-même que du bien à dire. Sa nomination est, d'ailleurs, dans le moment actuel, un compliment adroit au clergé régulier.

Sa Majesté vient de signer les lettres de créance de M. le chevalier de Terran, qu'Elle a nommé son ministre plénipotentiaire près de S. M. le roi de Hollande. Il est neveu de M. de Campo-Alange, qui répond de ses bons principes. Il était à Gênes depuis la réunion de la Ligurie à l'empire français, et a, de très bonne heure, envoyé son serment au Roi.

147. — *Madrid, 23 août 1809* [vol. 679, f° 379]

Je n'ai reçu que le 30 de juillet la lettre que Votre

1. Les chanoines réguliers de Saint-Augustin.

Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, le 3, n° 1, parce qu'elle a été mise à la poste, au lieu d'être réservée pour l'estafette.

Je suis bien aise que vous ayez la bonté de faire numéroter désormais les dépêches qui me seront adressées. Je ne me guide presque depuis un an que d'après mes conjectures, et je prévois que le moment approche où Votre Excellence daignera me donner des directions suivies.

Vous avez bien voulu m'envoyer, Monseigneur, copie d'une seconde lettre de M. Sotelo à la Junte de Séville, et d'une seconde réponse de cette Junte à M. Sotelo [1]. Je n'en avais aucune connaissance, et j'ai différé de répondre à Votre Excellence pour être d'autant mieux à même de compléter les renseignements que j'ai eu l'honneur de vous adresser à différentes reprises sur les négociations suivies au nom du Roi avec les autorités insurgées.

Après le départ de M. de Sotelo, il est très vrai que le Roi a invité M. le général Sébastiani à ouvrir des pourparlers. M. le duc de Bellune a eu la même invitation. Sa Majesté a-t-elle démêlé quelque chose des arrière-pensées de ceux qui avaient proposé et endoctriné M. Sotelo, et a-t-Elle voulu rectifier ce qu'il y avait de suspect de ce côté? C'est pour moi l'impénétrable, comme ce l'est pour tous les ministres de Sa Majesté. Je ne suis parvenu à rien savoir des réponses obtenues par M. le duc de Bellune. Une gazette ennemie a continué la négociation de M. le général Sébastiani. Elle était adressée sous couvert à M. le général O'Farrill. Elle a été tenue très cachée. Aucun autre exemplaire n'a trouvé jour à percer. M. le général Sébastiani a écrit dans le ton des convenances, à M. le général Urbina, à M. de Saavedra et à M. de Jovel-

1. Voir plus haut, p. 221, 271, 336.

lanos. Il m'a dit, ces jours derniers, que la réponse du premier a été évasive; celle du second, timorée; que celle de M. de Jovellanos est d'un pédant exalté, qui discute malhonnêtement un point de droit qu'il s'est mis dans la tête, et qu'il n'avait référé ces pièces qu'au Roi. Quant à M. Sotelo, j'ai eu une peine extrême, ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Excellence, le 4 de juin, de me procurer sa première lettre et la première réponse qui lui avait été faite, tant on avait à cœur que j'ignorasse ces inconvenances. J'avoue qu'en lisant sa seconde lettre et la seconde réponse de la Junte, je n'ai plus de termes pour qualifier une négociation qui devenait de plus en plus étrange et dont on a soigneusement étouffé les dernières traces. Muni de ces deux productions, j'ai excité la curiosité de ceux qui pouvaient attacher du prix à les connaître. Je n'ai trouvé personne qui en soupçonnât l'existence, et qui eût pu, même en s'adressant aux sources, en arracher quelques aveux. M. Sotelo est revenu à Madrid, lorsque le premier corps d'armée a évacué l'Estramadure. Il m'a évité; je l'ai rencontré enfin chez M. O'Farrill. J'ai affecté de le plaindre que les papiers anglais eussent divulgué ses lettres et les réponses de la Junte. J'ai trouvé un homme si enfoncé dans les opinions de l'insurrection qu'il a l'air de ne pas se douter que ses lettres aient pu s'écarter des vues du Roi, et que les réponses qu'il a reçues soient le moins du monde insultantes. Cette négociation a donné à la Junte de grandes facilités pour presser les secours de l'Angleterre et à celle-ci, les moyens de fausser, partout où ses gazettes et ses agents parviennent, l'opinion que nous avions suggérée sur les affaires d'Espagne.

[Chiffrée.] Cependant, Monseigneur, M. d'Azanza et M. O'Farrill travaillaient depuis quelque temps à ména-

n ministère à M. Sotelo. Pour lui faire faire un pre-
pas, ils avaient décidé le Roi avant-hier à le nommer
iller d'État. L'arrêté allait passer, lorsque M. d'Ur-
tira de sa poche une copie que je lui avais confiée à
in de deux pièces que vous avez bien voulu m'en-
·. Le Roi a déclaré qu'on ne lui en avait pas donné
ıissance. M. d'Azanza et M. O'Farrill ont balbutié
fallait demander à M. Sotelo communication de
:e qu'il avait pu écrire ou recevoir. Il est clair qu'on
ɜndra que les insurgés et les Anglais ont tout falsifié.
ımination est restée ajournée.

148. — *Madrid, 25 août 1809* [vol. 679, f° 386]

ıs venons d'apprendre que la malle de l'armée, la
ı espagnole et l'estafette, parties de Madrid le 21,
té interceptées. Je fais préparer le duplicata de la
que j'avais l'honneur d'écrire à Votre Excellence,
au soir.

vous mandais, Monseigneur, le 28 de juillet, qu'un
ennemi, qui s'était avancé assez près de Madrid, se
ıit et aurait peine peut-être à se rallier à l'armée de
a et de Wellesley, dont il était une des colonnes
:ées. Il était composé de Portugais, d'Espagnols, de
ues Anglais, et commandé par le général anglais
ɔn [1]. Il s'était remontré depuis ; il avait disparu en-
et, définitivement coupé par les mouvements de
duc de Dalmatie, il cherchait à faire sa retraite par
ncia. Il a été atteint, fortuitement, croit-on, dans la

ilson avait un corps de partisans que Brialmont estime à 4,000
:s, Jones à 5,000, du Casse à 6,000, et que le général Koch, l'auteur
moires de Masséna, porte jusqu'à 12,000. — Le but était de menacer
e de communication de Joseph au nord, du côté de l'Escurial.

marche de M. le maréchal duc d'Elchingen sur Salamanque, et a été dispersé avec perte de 2,000 hommes [1]. C'est un petit supplément de succès qui fait plaisir ici. J'aperçois qu'en général on serait bien aise que M. l'adjudant commandant Carrion de Nisas, envoyé à S. M. l'Empereur, dans un moment où on ne se flattait pas de sortir d'affaire aussi vite, fût devancé par les rapports qui ont terminé cette courte campagne.

Le siège de Girone s'est prolongé par delà tous les calculs [2]. C'est aussi une satisfaction que d'apprendre la prise de Montjoui [3], le 12 de ce mois ; mais on craint que l'obstination des habitants de la ville ne retienne encore l'armée assiégeante.

Le Roi a fait, ces jours derniers, quelques promotions dans le petit corps de troupes à son service. Les plus remarquables sont celles des maréchaux de camp espagnols Navarro et Casa-Calvo au grade de lieutenants généraux, et des colonels François Hugo [4] et Bonnet au grade de maréchaux de camp.

1. Le maréchal Ney, parti de Placencia le 12 août, rencontra le même jour la division de Wilson au col de Baños, l'attaqua et la dispersa; le lendemain il continua avec célérité sa marche; son avant-garde atteignit le 14 Salamanque, où le 15 son corps d'armée fut réuni. (Lettre du maréchal Ney à Joseph, 18 août 1809.)

2. Dès le 8 mai, avec 10,000 hommes, le général Reille avait attaqué Girone, contre l'intrépide général Alvarez. Le 24 mai, le général Verdier commençait un siège qui ne devait prendre fin, après une résistance héroïque, que le 11 décembre 1809. — BELMAS, *Sièges de la Péninsule*, II.

3. Plateau escarpé qui domine Girone et que défendait une formidable artillerie; cette position fut enlevée dans la nuit du 11 au 12 août, après un siège de soixante-cinq jours et avoir reçu 29,000 obus ou boulets. De 900 combattants qui composaient la garnison espagnole, 18 officiers et 500 soldats étaient morts.

4. Le père de Victor Hugo ne s'appelait pas François.

Joseph-Leopold-Sigisbert *Hugo* (1773-1828), servit contre les Vendéens; chef de bataillon (1801); appelé par Joseph à Naples; colonel du Royal Corse (1807), suivit Joseph en Espagne où il devint aide de camp du Roi, général, majordome du palais, comte de Cisuentès, gouverneur des pro-

Sa Majesté s'est occupée d'un objet plus immédiatement important, en organisant une administration centrale des hôpitaux, à l'instar de celle établie à Paris. Je joins ici la traduction des deux décrets rendus à ce sujet [1].

Les décrets sévères du 18 ont été suivis d'un décret qui sera très bien accueilli par les cultivateurs. Le Roi supprime l'espèce de redevance connue sous le nom de vœu de Saint-Jacques, contre lequel il y avait eu d'inutiles réclamations sous ses prédécesseurs. La tradition suppose que saint Jacques fit gagner au Roi don Ramire la célèbre victoire de Clavijo sur les Maures [2]. Deux siècles après, parut un testament de ce prince, confirmé par une bulle papale, dans lequel on voyait, qu'en conformité d'un vœu fait au fort de la bataille, il avait lié toutes les terres de son royaume à payer à l'église de Saint-Jacques en Galice une redevance égale au quart de la dixme. Dans le XVIIe siècle, la bulle et le testament parurent apocryphes; nombre de communes se refusèrent à continuer de payer. Le Conseil de Castille fit droit à leurs réclamations; mais, pour ne pas mécontenter le chapitre, il ordonna dans le même jugement que les communes qui n'avaient pas réclamé fussent censées s'être soumises volontairement à l'exécution du prétendu vœu. Le chapitre voulut récupérer ce qu'il perdait en chargeant d'autant ces dernières. Vers 1728, le duc d'Arcos [3] se chargea de la cause des communes et demanda que ce droit onéreux fût supprimé pour toutes. Le chapitre a eu le crédit d'empêcher

vinces d'Avila, de Ségovie et de Soria. Rentré en France en 1813, gouverneur de Thionville (1814-1815). Il reçut de Louis XVIII la croix de Saint-Louis et de Charles X le titre de lieutenant général (1825).

1. Vol. 679, fol. 360.

2. Ramire II, roi de Léon et des Asturies, écrasa les troupes du calife Abderame III, le 21 juillet 839, dans les plaines de Simancas.

3. Le duc d'*Arcos*, chef de la maison d'Aveiro, très dévoué à Philippe V.

que le procès ne fût jugé jusqu'ici ; le Roi vient de trancher.

On apprend de Bilbao qu'un bâtiment, parti dans ce courant de Buenos-Ayres, venait d'y arriver. Le vice-roi avait maintenu jusque-là cette colonie, assure-t-on, dans un état de parfaite neutralité entre la Junte et le Roi, et continuait de la fermer aux Anglais [1].

Un capitaine espagnol, échappé de Cordoue, s'est présenté aujourd'hui à Madrid. Il dit, qu'à la suite de la ruine complète du dernier plan d'opérations combiné contre le Roi, de nouvelles discordes avaient éclaté dans la Junte à Séville. Mais il exagère tellement les pertes de l'ennemi, et notamment de Venegas, qu'il est difficile de ne pas le soupçonner d'être un espion adroit ; d'autant qu'il a été très attentif à s'adresser, en arrivant, au bor[illegible] qui peut le soustraire à la surveillance du ministre de la police générale.

149. — *Madrid, 27 août 1809* [vol. 679, f° 391]

Le Roi ne s'était pas encore occupé de monter l'administration générale des postes et relais d'Espagne. Son décret sur les attributions de chaque ministère avait attaché à celui des finances cette branche, depuis si longtemps mise sous la main du secrétaire d'État chargé des affaires étrangères. Le régime était d'ailleurs resté le même. Quelques administrateurs principaux, justement accusés d'être les ennemis du nouvel ordre de choses, avaient été successivement écartés, malgré leurs protecteurs, et remplacés par des hommes plus dévoués. Il leur fallait [illegible]

1 Le nouveau vice-roi, le lieutenant général de Cisneros, fermait bien la colonie aux vaisseaux anglais, mais il n'allait pas pouvoir empêcher le mouvement populaire qui arracherait Buenos-Ayres à l'Espagne.

chef immédiat, tout dévoué au Roi et investi de sa confiance. J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence la traduction du décret qui institue un nouveau mode d'administration, à peu près calqué sur celui des postes de France [1]. Un conseiller d'État, revêtu du titre de surintendant général, en est le chef. Le Roi a fait choix de M. Ferri-Pisani, comte de Saint-Anastasio. On savait depuis deux mois qu'il y était destiné, et que sa nomination n'était différée que dans l'attente de quelques explications de France.

Sa Majesté avait déjà défendu antérieurement que les tribunaux criminels ou correctionnels ne condamnassent au service militaire. Dans la même vue de relever l'honneur de l'armée espagnole, Elle vient de supprimer la peine des baguettes [2]. Elle a supprimé par un autre décret l'usage de donner des grades militaires supérieurs à l'emploi exercé dans l'armée [3].

La *Gazette* officielle a commencé, depuis le 24, à répandre des publications qui expliquent les motifs des différents décrets du 18. Le Roi fait écrire les morceaux par M. d'Urquijo, les revoit et en élague les passages trop hardis. Avec ce ministre, il n'a jamais à réchauffer des compositions tièdes, mais plutôt à modérer une chaleur de censure qui ne ménage aucune des anciennes erreurs.

Les rapports que le Roi a dû recevoir par le bâtiment arrivé de Buenos-Ayres, dont j'avais l'honneur de parler avant-hier à Votre Excellence, ont déterminé l'expédition immédiate de quelques agents secrets qui se rendront par

1. Fol. 382.
2. Très ancienne peine militaire ; châtiment infamant qui dans l'armée n'était plus guère réservé qu'aux soldats voleurs.
3. Fol. 389.

la voie de Saint-Sébastien dans les États-Unis et de là dans les colonies espagnoles. Le Roi m'a fait demander pour eux par M. d'Azanza des lettres de recommandation près de M. le général Turreau, duquel seul leurs missions doivent être connues. Je présume qu'il est dans vos intentions que je ne balance pas, en pareil cas.

150. — *Madrid, 29 août 1809* [vol. 679, f° 394]

Tout à Madrid a l'apparence d'un calme parfait. Il semble qu'il n'y ait de sollicitude que sur l'issue des négociations, et de regrets que sur le ralentissement de la correspondance de France.

On a eu ce soir l'estafette de Paris du 18; on avait eu avant-hier celles du 17. Les séances du Sénat des 15 et 16 ont beaucoup occupé l'attention [1]. Les deux idées qui ont frappé le public, c'est que la diversion des Anglais sur l'Escaut était plus embarrassante pour le gouvernement français que cela n'avait paru d'abord, et qu'il se pourrait bien que le gouvernement britannique réussît à faire avorter les négociations.

Le Roi fait remettre en état tout ce qui a souffert de la dernière campagne, et tout préparer pour y rentrer dans le cours du mois prochain. S'il faut en croire quelques avis secrets, les Anglais se réparent et se préparent aussi,

1. Ce sont en réalité les séances du 14 et du 15. En présence des grands dignitaires (Cambacérès, Talleyrand, Lebrun), le Sénat s'était réuni extraordinairement. L'Archichancelier avait annoncé le débarquement des Anglais a Walcheren; le ministre de la Guerre donnait des détails sur la résistance qui allait leur être faite, Bernadotte étant à la tête des troupes. Le Sénat « conjurait l'Empereur de n'éloigner des rives du Danube ou du Tage aucune de ses légions invincibles; » il se persuadait que « l'olive de la paix s'élèverait au-dessus des aigles triomphantes; » convoquait les « vétérans de la gloire à prendre les armes » et déléguait sept sénateurs pour « marcher à côté des généraux. » — Napoléon fut très mal satisfait de cette phraséologie qui rappelait la « patrie en danger » de 1792.

aux environs de Badajoz [1]. Venegas en fait autant, et est rentré dans la Manche. Cuesta, qui a peu souffert, a envoyé à son secours. Un corps considérable a été embarqué à Cadix, et va renforcer La Romana [1]. Ce sera bien nécessité de se remettre en mouvement dans quelques semaines, pour étendre les lignes d'où l'on peut tirer des subsistances, si ce n'est pour repousser l'ennemi. Le premier corps s'est replié sur Tolède. Il est déjà difficile de se procurer des viandes.

Le temps, au surplus, est mis à profit par le Roi pour les affaires de son gouvernement, autant que pour les affaires militaires. Il a tenu hier Conseil privé des ministres, et y a fait appeler la section finances du Conseil d'État, ainsi que le conseiller d'État Llorente, qu'il a chargé de la direction générale des biens confisqués et de ceux du clergé régulier. Sa Majesté a fortement développé de nouveau le système de rigueur qu'Elle veut suivre, et fait de vifs reproches au sujet de l'exécution molle, dilatoire, et souvent inconséquente, que reçoivent ses décrets. Ces reproches ont particulièrement pesé sur le comte de Cabarrus. Je ne conçois pas qu'il puisse s'exposer sans cesse aux sévérités de son souverain. Je conçois encore moins que, peu après les avoir proférées, le Roi en détruise l'impression par un retour soudain de bienveillance. Le Roi a reconnu avec étonnement que la Commission de liquidation de la dette publique n'avait pas encore été installée. Il a rendu un décret pour qu'elle ouvrît ses bureaux le 17 de septembre. L'état des finances, dont il devait être spécialement question dans la séance, a pro-

1. L'armée anglaise quitta le 20 août Jaraicejo et Casas del Puerto ; elle arriva le 24 à Merida et établit, le 3 septembre, son quartier général à Badajoz. Beresford se retira à la même époque à Thomas. — Wellesley exposa a lord Castlereagh (lettre du 25 août 1809) les raisons qui l'engagèrent à se retirer sur la frontière de Portugal.

fondément affecté le Roi. L'expédient extraordinaire, adopté le 17 de juillet, et dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence, n'a produit que le quart de ce qu'il devait produire, parce qu'il a été exécuté à contresens, sinon à contre-cœur. C'est ainsi que l'ancien emprunt de vingt millions de réaux, réparti sur toutes les classes d'habitants de Madrid, a rendu peu. On a déterminé une variété de mesures financières qui donneront la somme de 62 millions de réaux, estimée nécessaire pour les quatre derniers mois de l'année, si toutefois le Roi est obéi. Plusieurs de ces mesures seraient dures sans doute en d'autres temps et envers des sujets affectionnés ; elles sont aujourd'hui non seulement commandées par la nécessité, mais justifiées par les sottises des contribuables.

Plusieurs décrets ont été publiés hier et avant-hier. J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence la traduction de deux d'entre eux qui méritent une attention séparée.

L'un fixe la date du service dans les armées de terre et de mer de S. M. C., du jour du décret de nomination [1]. Il n'y a d'exceptés que ceux qui ont continué de servir sans interruption la cause du Roi, depuis son avènement au trône d'Espagne. Cependant, lorsqu'il s'agira de retraite pour les militaires actuellement employés, les anciens services compteront. Sont exclus pour toujours du service du Roi, les officiers qui, y ayant été admis, ont abandonné leurs corps ; qui, ayant prêté serment de fidélité, se sont absentés sans permission de leur domicile, et qui, étant encore dans la classe des prisonniers, ont violé leur parole d'honneur.

L'autre décret détermine la manière dont seront libellées, délivrées et affectées sur une partie séparée des

1. Vol. 679, fol. 389.

biens confisqués les cédules hypothécaires destinées jusqu'à concurrence de 100 millions de réaux aux indemnités et récompenses militaires [1]. L'article 2 a servi d'occasion pour faire comprendre que le Roi n'entend pas se limiter, s'il est besoin d'une plus forte somme.

Le Roi a nommé des administrateurs des biens nationaux, ou devenus tels en vertu de ses derniers décrets, dans les provinces où son autorité s'étend, pour ôter toute excuse sur le défaut de moyens d'exécution. Il a ordonné que le couvent supprimé de la Trinité à Madrid [2] serait destiné à la bibliothèque royale, et qu'on y réunirait toutes celles des couvents supprimés.

En prononçant la suppression des Ordres réguliers, le Roi n'a fait aucune mention des couvents de religieuses; il a voulu que l'on comprît qu'il ne punissait que la mauvaise conduite. Il avait, au contraire, par un décret que M. d'Azanza n'avait pas encore fait publier, et qui va l'être par un ordre exprès de Sa Majesté, offert une pension de six réaux par jour à toutes les religieuses qui voudraient rentrer dans leurs familles. Il vient de rendre un décret supplémentaire, en vertu duquel les couvents de femmes, qui relevaient précédemment des supérieurs des Ordres réguliers de leur régime, seraient gouvernés à l'avenir par les archevêques ou évêques du diocèse et desservis par des prêtres séculiers.

151. — *Madrid, 31 août 1809* [vol. 679, f° 400]

Il est désolant d'avoir toujours à entendre parler d'in-

1. Vol. 679, fol. 390.
2. La maison des Trinitaires à Madrid comprenait 130 religieux.
La bibliothèque du Roi remontait à 1712; installée dans deux grandes galeries, elle renfermait plus de 150,000 volumes, des manuscrits et une riche collection de médailles. Elle était ouverte toute l'année au public.

terception d'estafettes ou de malles et de l'enlèvement de trop faibles escortes ou de personnes connues pour être favorables au nouveau gouvernement. J'ai soin de faire remplacer par des duplicata celles de mes dépêches dont j'apprends la perte. Votre Excellence aurait sans doute la bonté de me prévenir si quelque numéro manquait à mon insu.

Nous ne laissons pas que de perdre du monde en détail, pour le maintien d'une route militaire jusqu'à Irun, tant les accidents sont devenus fréquents. Les brigands rôdent par bandes considérables, depuis cinquante jusqu'à cent cinquante hommes. On prétend qu'il n'y en a pas moins de six mille épars autour de nous et sur nos derrières ; ce nombre ne paraît plus autant exagéré, lorsqu'on réfléchit qu'il forme une quarantaine de détachements [1]. Ciudad-Rodrigo et les avant-postes de La Romana passent pour leurs points d'appui et d'intelligence. M. le duc d'Elchingen a dû faire avancer de Salamanque et resserrer La Romana. M. le général Kellermann en aura plus de liberté pour faire donner la chasse aux brigands ; on ne les détruira qu'avec du monde et par une poursuite vive et persévérante. Lorsque le Roi sera plus le maître, et que la peur dominante sera celle des punitions, il faudra que l'Espagne devienne en quelque sorte une grande caserne,

1. « Toute la grande route de France depuis Burgos jusqu'aux confins d'Alava et les deux rives de l'Ebre fourmillèrent de très bonne heure de *guerillas*. La cupidité avait de quoi s'assouvir sur les fréquents convois et les nombreux voyageurs ennemis qui suivaient cette route ; et beaucoup de gens du pays faisant déjà le métier de la contrebande à l'époque où il existait encore une ligne de douanes, connaissaient chaque pouce de terrain et s'étaient familiarisés par leur profession avec des dangers, fidèle image de ceux de la guerre. Ces inclinations naturelles furent encore fomentées par diverses juntes qui se formaient dans tout le pays, de quarante en quarante bourgades, et qui se réunirent plus tard ou se soumirent à celles qui prenaient le nom de Burgos, Soria et la Rioja. » — Comte DE TORENO, *Histoire du soulèvement d'Espagne*, III, 118.

assujettie à des appels réguliers, et que les alcades des villes, bourgs ou villages puissent rendre compte de semaine en semaine aux autorités militaires les plus voisines de toutes les personnes qui se seront absentées de leur domicile sans motifs connus.

Ce qu'on avait dit de Séville, il y a quelques jours, s'est un peu éclairci. Tant de personnes s'étaient mises en route d'Andalousie, dans les six derniers jours de juillet, avec l'intime confiance qu'elles allaient rentrer dans Madrid, que leur retour à Séville et l'amertume des murmures qui naissent naturellement de fatigues en pure perte, ont fait impression sur une population sans cesse exaltée par les publications de la Junte. Il y a eu beaucoup de rumeurs et la supposition ordinaire que les revers devaient être imputés à trahison. La Junte a été fort embarrassée, obligée de répéter les cris populaires, et conduite à des mesures violentes et injustes contre les corps et les individus accusés de n'avoir pas fait leur devoir. Il paraît, au reste, que cette autorité rebelle, dont les meneurs sont soudoyés par l'Angleterre, ne soutient elle-même qu'à force d'argent ses différentes armées. On prétend que Cuesta avait demandé sa retraite, et que, pour l'en détourner, on l'a nommé grand d'Espagne, marquis de l'Alberche et duc de Talavera [1]. Ce fait ne repose que sur des rapports.

A la suite des décrets du Roi, portant suppression des Conseils et des employés civils, militaires et judiciaires, il y a eu nécessité d'arrêter un bon nombre des individus

2. Don Gregorio de La Cuesta, âgé, malade et ulcéré, dans les termes les plus aigres avec Wellington, se démit de son commandement le 12 août; il fut remplacé par don Francisco de Eguia. Il reçut de la Junte la Grand'-Croix de Charles III. Fixé à Palma, il vécut et mourut (1812) dans la retraite, ayant publié (avril 1811) une apologie de sa conduite contre le marquis de Wellesley.

qui étaient le plus notés à la police pour leur malveillance, de les faire partir pour Pampelune et Bayonne. Il est tout simple que les obstinés aient laissé en partant une foule de mauvais bruits dont leurs parents et amis nourrissent l'oisiveté des cercles, sans que Madrid cesse d'être très tranquille. Je ne puis m'abstenir d'une remarque, qui ne laisse pas de peindre l'opinion du temps sur les employés attachés aux différents ministères, depuis leur organisation par le Roi. Il ne s'en est pas trouvé en qui ne se soit montré fidèle, à la secrétairerie d'État, aux affaires étrangères, à l'intérieur, à la police générale. C'est un très petit nombre, au contraire, qui a été susceptible d'être conservé dans les ministères à grands principes d'indulgence : aux finances, il n'en est resté que quatre de l'ancien fonds.

Le Roi a bien des résistances à vaincre encore, et quelques-unes sont d'un ordre supérieur : mais il paraît très décidé dans le parti qu'il a pris, sauf les exceptions qui peuvent tenir à sa politique ou à des prédilections. Il avait consommé, le 21 de ce mois, une opération qui a été tenue très secrète jusqu'à hier matin, que les nominations qu'il projetait ont été décrétées. L'administratiou municipale de Madrid est organisée sur un nouveau plan, et tous les membres de l'ancienne corporation sont écartés. J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence la traduction de ce décret [1], qui devra être suivi d'un règlement plus

1. Fol 367. — L'administration nouvelle devait comprendre un corrégidor, seize régidors (choisis dans la classe des propriétaires de chacun des dix quartiers), un procureur, un substitut, un greffier. — Elle ne devait plus connaître des affaires judiciaires — Le prix des anciens offices serait remboursé par le trésor public.

Madrid avait une administration tout aristocratique. Dès 1346 Alphonse XI avait établi douze régidors perpétuels et héréditaires. — Sous Charles IV l'*Ayuntamiento* de Madrid était présidé par un corrégidor, et composé de trente-quatre régidors, huit députés élus par les paroisses

particulièrement consacré aux détails. Il est certain que le Roi n'avait pas à se louer de l'ancien corps municipal, qui était également mauvais sous le rapport de ses attributions et sous celui de sa composition. De grands seigneurs comptaient parmi leurs titres celui de *régidors* héréditaires; des familles considérables avaient acheté ces offices, et les *régidors* en exercice étaient leurs procureurs. L'ancien corrégidor, don Pedro Mora y Lomas, est non seulement conseiller d'État, mais nommé intendant de la province de Madrid. Il n'était pas cette fois sur la liste de ceux que la Junte conservait, et le Roi compte sur les preuves qu'il a faites, depuis quelques mois. Il est remplacé à la tête de la municipalité par don Damaso de la Torre, riche propriétaire, qui, l'année dernière, était un peu de l'opposition, mais qui s'est bien prononcé, depuis la rentrée du Roi. Les régidors et le procureur de la commune paraissent en général choisis parmi les hommes notables de la capitale qui ont le plus ouvertement pris parti. Il s'est glissé dans cette promotion deux ou trois membres moins bien famés, inconvénient toujours inévitable.

152. — *Madrid, 1er septembre 1809* [vol. 679, f° 402]

Le Roi a tenu hier Conseil privé des ministres. La séance a été remplie par des objets secondaires. Les décrets relatifs aux mesures de finance arrêtées le 28 ont été signés, ce qui a ramené des observations sur les

et les corporations, un procureur syndic. La Chambre de Castille procédait à l'examen des titres de noblesse et de la valeur morale exigés du candidat par les règlements. Les réunions étaient très fréquentes : plus d'une par semaine.

Voir: Desdevises du Dézert, *L'Espagne de l'ancien régime*, II, 166-174.

moyens d'exécution, et de la part du Roi de nouvelles déclarations sur la fixité de ses volontés.

J'ai lieu de craindre qu'il n'y ait, dans cette espèce de budget des besoins et des ressources des quatre derniers mois de l'année, une erreur matérielle qui ramènera bientôt les angoisses dont on croit être sorti. Les besoins semblent estimés trop bas, parce qu'au lieu de les considérer tels qu'ils naîtront, on a cherché à se persuader qu'ils pourraient rester dans les dimensions étroites qu'on leur assigne. Les ressources semblent, au contraire, exagérées, parce qu'on a supposé trop aisément que chacune d'elles atteindrait sa valeur chiffrée qu'il fallait lui attribuer pour trouver le niveau des besoins.

Je m'abstiens de mettre sous les yeux de Votre Excellence les différents expédients qui sont censés devoir faire face à un service de 62 millions de réaux. Tous sont d'une nature temporaire, et, comme ils n'ont pas de relation avec le système des contributions permanentes qui est à établir, ils ne vous présenteraient aucun intérêt. Cependant, deux des objets tirés en ligne de compte méritent d'être mentionnés. L'un est de six millions de réaux; ils sont fournis au Roi par le marquis de Branciforte [1]. Cet exemple de zèle individuel est le premier. Il y en avait eu de nombreux sous Philippe Ier [2], et ils avaient fait à la noblesse castillane un honneur que le marquis a seul ambitionné jusqu'ici. Il y a un mois qu'il avait supplié le Roi d'accepter un million de réaux en vaisselle d'argent et effets négociables; Sa Majesté n'avait pas accepté

1. Le marquis de Branciforte était le beau-frère du prince de la Paix ayant épousé sa seconde sœur dona Maria-Antonia Godoy.

2. Philippe « le Beau » (1478-1506), fils de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne; par son mariage avec Jeanne « la Folle, » fille d'Isabelle la Catholique, devint roi de Castille en 1500. Il fut père de Charles-Quint.

Cette fois, le marquis a mis à couvert la délicatesse de son souverain, en demandant franchement que ces six millions fussent convertis fictivement en valeurs au cours, et qu'il fût crédité de ce montant dans l'achat qu'il fera de biens nationaux, aux termes des décrets relatifs à leur vente. Le mérite du secours qu'il fournit est moins, par conséquent, dans un sacrifice, auquel le Roi aurait pu ne pas consentir, que dans le choix du moment et le gage qu'il donne de sa confiance dans la stabilité du nouveau règne. La seconde des ressources à noter altère beaucoup, et, je crois, simplifie la situation financière de la commune de Madrid. Cette municipalité percevait, en vertu des concessions successives de la couronne, des droits divers sur les consommations, pendant que des percepteurs royaux en levaient de semblables, au profit du trésor public. D'un autre côté, la ville avait fait des emprunts, et était grevée d'intérêts considérables. Le Roi a décrété que les dettes de Madrid étaient à la charge de la couronne, et, à ce titre, soumises aux dispositions adoptées pour la liquidation et l'acquit des dettes de l'État. Par le même décret, il a réuni aux perceptions royales destinées pour le trésor public, les perceptions concurrentes, concédées antérieurement à la ville. Cette double opération produit un fonds disponible assez considérable, que le Roi grossit, en surchargeant les droits d'octroi de 10 °/₀ de la valeur des denrées consommées.

Mais, lorsque Sa Majesté est si péniblement livrée à la poursuite des ressources circonscrites dans un rayon territorial peu étendu, bien des personnes regrettent que les dépenses soient augmentées par l'impatience que montre le ministre de la guerre à former une armée nationale. Je joins ici la traduction d'un décret rédigé et signé dans le travail particulier de ce ministre avec le Roi, sans avoir

dir discuté dans le Conseil privé [1]. Il est relatif à la levée d'un régiment de cavalerie légère, sous la dénomination de 1er de chasseurs. Les régiments d'infanterie Royal-étranger, 1er de ligne, 1er d'infanterie légère et l'escadron de gendarmerie formé avec des douaniers, coûtent beaucoup déjà : la désertion en accroît la dépense ; il faut constamment choisir des remplaçants parmi les prisonniers. Un régiment de cavalerie de 1,044 hommes et de 550 chevaux exige une mise très onéreuse, indépendamment de la surcharge qu'il ajoute au courant. Le regret serait moindre, si on pouvait compter sur ces troupes avant la fin des troubles [2]. Elles absorbent, dit-on, des

1. Vol. [illegible], f° [illegible].

2. Voici le tableau des « forces militaires » du roi Joseph, à la date du 1er octobre [illegible] (Archives des affaires étrangères. *Espagne*, vol. 680, f° 3).

Maison du Roi	Grenadiers.	900 h.	Colonel Le Capitaine.	
	(Officiers).	35		
	Voltigeurs.	1,300	Colonel Guye.	
	(Officiers).	35		
	Chevau-légers.	600	Colonel Jamin.	
	(Officiers).	18		
	Vélites à cheval.	60	Command. Joseph Clary-Brousse.	
	Gendarmerie d'élite.	80		
	Artillerie à cheval.	210	Chef d'escadron Strolz.	
	Equipages militaires.	50	Dupré.	
	Hallebardiers.	70	Debère.	
		3,412 h.		
Troupes de ligne.	Colonels généraux : duc de Cotadilla ; général Merlin.			
	Commandant l'infanterie : général Bigarré.			
	Inspecteur : Le Barbier de Tinan.			
	Commissaire des guerres : Collet.			
	(Entretien par mois : 1,200,000 réaux.)			
	Regim. n° 1 : colonel Joachim Corvalan.	900 h.		
	— n° 2 : don George Galban,	300		
	Bat. d'inf. légère : don Cleto Ardanez,	300		
	Brigade irlandaise : colonel Balestrier,	800		
	Régiment Royal-Étranger :	1,000		3,400
	Chasseurs à cheval, n° 1.	50		
	Gendarmes : command. de Rancourt.	72		120
				3,520

fonds qu'on ne sait où trouver, et elles ne peuvent être mises en campagne pour coopérer à la dispersion des forces insurgées. Le ministre de la guerre répond que c'est au moins tirer parti de prisonniers que la négligence des escortes françaises laisse échapper, lorsqu'on les envoie en France ; qu'il fait choisir ce qu'il y a de mieux, et que leur désertion, lorsqu'elle a lieu, n'empêche rien. Quant à mon opinion, Votre Excellence la connaît, et je ne vois aucun motif d'en changer.

153. — *Madrid, 3 septembre 1809* [vol. 679, f° 406]

L'hôtel des monnaies de Madrid [1] a été une des ressources du gouvernement, depuis le mois d'avril dernier jusqu'à la fin de juillet, où les matières qui restaient à fabriquer ont été déposées au *Retiro*. On y a converti en espèces d'or et d'argent, à l'effigie du Roi, pour le compte du trésor royal, toute l'argenterie des maisons séquestrées au nom de Sa Majesté, de ceux des couvents qui étaient supprimés et du palais du Roi même, qui n'a conservé qu'un service de cinquante couverts, indépendamment de la fonte et fabrication des matières versées par le payeur général de l'armée française et par les particuliers réduits à vivre de leur vaisselle d'argent. Dans le budget du 28 d'août, on a évalué à une somme assez considérable, sur les aperçus de M. le conseiller d'État Llorente, directeur général des biens confisqués, le produit des matières d'or et d'argent qu'on retirera des églises et couvents du clergé régulier. Le Roi s'est occupé, en conséquence, à rendre toute l'activité possible à ce mon-

1. Il y avait trois hôtels des monnaies en Espagne : à Madrid, Séville et Ségovie. La plus grande quantité d'or du royaume était frappée en Amérique. Voir BOURGOING, *Tableau de l'Espagne moderne*, II, chap. III.

nayage, qui, dans la limite des moyens du temps, ne peut guère donner à Madrid qu'une cinquantaine de mille francs par jour. Il a placé sous une surintendance générale tous les hôtels des monnaies du royaume, et a confié ces fonctions au conseiller d'État don Francisco Angulo, dont le frère, don Manuel Angulo, est nommé directeur particulier de l'hôtel des monnaies de Madrid. Par un décret particulier, Sa Majesté a nommé les employés de ce dernier hôtel. Ce n'est que l'application du plan général, en vertu duquel tous les employés civils et militaires passent par une revision, signent une demande qui, pour éviter toute équivoque, est adressée au roi Joseph Napoléon, et reçoivent un titre d'admission émané de Sa Majesté même.

Il y aurait eu de l'inconvénient à appliquer ce mode aux agents diplomatiques d'Espagne en pays étranger, qui, nommés par le gouvernement précédent, ont prêté leur serment au Roi, et qui ont été accrédités par lui. Aussi, le Roi n'a-t-il pas différé de confirmer par des décrets spéciaux M. le général Pardo dans la qualité de son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Saint-Pétersbourg, M. le comte d'Yoldi dans la même qualité à Copenhague, et don Raphaël de Urquijo comme chargé d'affaires à Berlin. M. le duc de Frias, qui tenait ses fonctions de cour et ses fonctions diplomatiques de décrets antérieurs du Roi, n'avait besoin que d'une lettre confirmative.

Le Roi vient de prendre une mesure qui, dans ce moment d'extrême pauvreté du trésor public, le dispense d'avoir égard aux remontrances qui lui ont été faites sur la faiblesse du traitement de la majeure partie des employés et le surhaussement de prix de toutes les consommations. Il a supprimé le droit de demi-

annate [1], auquel les traitements avaient été assujettis jusqu'ici, droit vraiment onéreux pour les individus, et qui n'avait d'avantage pour le trésor public qu'à l'époque où il était dévoré par une foule superflue d'employés, comme l'était la fortune des Grands par une incroyable quantité de serviteurs oisifs.

Sa Majesté a continué de faire des nominations et des promotions dans le département de la guerre. Je remarque avec plaisir qu'un certain nombre de sergents ont été élevés au grade d'officiers, en conformité des principes nouveaux. Mais des réclamations s'élèvent, à tort ou à raison, contre le général O'Farrill, de la part d'officiers qui ont suivi le Roi ou l'ont servi de bonne heure, et qui prétendent que les prédilections sont pour ceux qui viennent à peine de quitter les rangs insurgés. Ce qu'il y a de vrai, c'est que de fausses mesures continuent à découler de l'opinion si impolitique : que l'insurrection a été un honorable trait de caractère national.

M. le duc de Sotomayor [2], qui avait le grade supprimé de brigadier, et M. le colonel Marie, aide de camp du Roi, ont été nommés maréchaux de camp. M. le maréchal de camp Bigarré [3], aide de camp de Sa Majesté, prend le

1. Droit de chancellerie sur la valeur d'une « demi-année » des traitements ou des revenus d'un emploi, d'une charge, d'un bénéfice, d'une dignité nouvellement octroyés. Il frappait les Grandesses, les Titres de Castille, et même les professions libérales (avocats, médecins, notaires).

2. Don Ignacio *Margens de Nin*, cinquième duc de *Sotomayor*, gentilhomme de la Chambre, brigadier des armées (1803). Il avait hérité d'une de ses cousines de ce titre ducal (1789) et il mourut sans postérité.

3. Auguste-Julien *Bigarré* (1775-1838). Sous-lieutenant (1793). Capitaine (1796). Major (1805) et commandant le 4e régiment de ligne dont Joseph Bonaparte était colonel en titre. Colonel (1807). Général de brigade (1808). Général de division (1813). Fit ses débuts à Saint-Domingue. Prit part aux campagnes de l'Ouest, du Rhin, d'Austerlitz, suivit Joseph en Italie (1806), en Espagne (1808-1812). Baron de l'Empire. Fit la campagne de France (1814). En non-activité après Waterloo. Rappelé à la tête d'une division (1830). — Ses *Mémoires* ont été publiés en 1893.

commandement des deux régiments de grenadiers et de fusiliers de la garde, sous les ordres du capitaine général Merlin. M. le maréchal de camp Hugo est nommé sous-inspecteur des corps formés ou à former pour le service de terre.

Le Roi a distribué aussi, ces jours derniers, sur la présentation de M. d'Azanza, un nombre assez considérable de canonicats. J'entends toujours regretter que tant de bénéfices oiseux, dont l'État pourrait tirer parti, échappent successivement des mains de Sa Majesté, depuis qu'Elle est montée sur le trône d'Espagne. Je crois cependant qu'il y a une sagesse supérieure à savoir donner aux prêtres, en raison même de ce qu'on prend davantage aux moines. Le Roi, d'ailleurs, a eu soin de comprendre dans sa distribution plusieurs des membres les plus méritants de l'ex-clergé régulier, bienveillance qui n'est pas sans utilité, et qui a été promise par le décret de suppression.

Un autre acte de Sa Majesté, dicté dans des vues qu'il faut apprécier, érige le couvent des Capucins de la *Paciencia*, à Madrid, en hospice de charité, où seront rassemblés tous les ex-religieux que leur grand âge ou leurs infirmités empêchent de se retirer dans les lieux de leur naissance.

154. — *Madrid, 5 septembre 1809* [vol. 679, f° 410]

Rien sans doute n'est plus indifférent aujourd'hui que les démarches faites après les journées du 27 et du 28 de mars pour négocier avec la Junte de Séville. Cependant Votre Excellence m'en ayant reparlé, le 3 de juillet, et ma réponse du 25 d'août lui laissant quelque chose à désirer, j'ai cru ne devoir pas mettre au rang des superfluités ce que j'ai appris depuis.

C'est en vertu d'une invitation faite par M. le maréchal Jourdan, de la part du Roi, que M. le duc de Bellune et M. le général Sébastiani ont écrit, au commencement d'avril dernier, à différents généraux espagnols et personnages marquants de la Junte [1].

Il paraît fort clair aujourd'hui que le genre d'action qui leur a été imprimé devait moins concourir à leur attirer des ouvertures qu'à diriger celles dont ils auraient pu faire naître le désir vers M. Sotelo, qui s'était annoncé d'office comme agent autorisé, qui demandait que des commissaires également autorisés convinssent avec lui d'un rendez-vous, qui insistait fortement pour que les communications respectives fussent verbales.

Votre Excellence se rappelle des expressions de la première lettre de M. Sotelo, jointe à ma dépêche du 4 de juin. M. le général Sébastiani m'a montré, ces jours derniers, les siennes à MM. d'Urbina, Saavedra, Jovellanos. Il est resté dans le cadre qui lui était indiqué. Il parle en son nom ; il parle, comme général d'une armée qui vient de vaincre ; il fait d'énergiques représentations sur la nécessité de la soumission ; il dit des choses obligeantes aux individus qu'il sermonne, sans louer ni reconnaître la Junte ; il ne propose ni conférences ni négociations. Il m'a répété que les réponses qu'il a reçues ont été par lui directement transmises au Roi.

J'étais curieux de savoir si la Junte a fait publier fidèlement les pièces relatives aux diverses démarches qui ont été faites. M. le général Sébastiani m'a dit qu'il n'avait pas trouvé un seul mot altéré dans les trois lettres émanées de lui et dans les réponses qui lui ont été adressées. M. Sotelo a pris prétexte de notre rencontre

1. Voir les dépêches 79, 102, 126, 147.

chez Mme O'Farrill pour venir me voir et me faire entendre qu'il croyait avoir à se plaindre en effet de falsifications très matérielles dans les publications des gazettes sévillanes et anglaises, qu'au reste il n'avait jamais vues. Il m'a protesté que tout ce qu'il avait reçu se réduisait à deux réponses du 21 d'avril et du 5 de mai, qu'il était bien aise que je lusse. J'ai pris, de mon côté, les deux traductions que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Excellence le 4 de juin, avec les deux traductions que vous avez eu la bonté de m'adresser le 3 de juillet, et j'ai désiré qu'il les lût aussi avec moi. Il a dû reconnaître que sa première lettre du 12 d'avril, la réponse de la Junte, en date du 27, n'étaient tronquées en rien. Quant à la seconde réponse de la Junte, il a persisté à dire qu'il n'avait connaissance que de celle dont Votre Excellence trouvera ici une traduction. Il a nié que M. de La Cuesta y eût inséré la pièce publiée sous le titre de : « *Note jointe à une lettre, etc.* », ou qu'il lui eût fait tenir cette pièce sous un pli séparé. M. Sotelo, apercevant qu'il n'y avait plus à se rejeter en général sur des falsifications, après des soins très particuliers pour me convaincre au moins qu'il n'avait pu faire mystère d'un écrit qui ne lui a jamais été remis, et le seul, selon sa manière de voir, qui soit offensant pour l'Empereur et pour le Roi, il a beaucoup affecté de se louer des témoignages de haute approbation sur la manière dont il avait conduit sa négociation, que M. le général O'Farrill avait consignés dans sa correspondance avec lui.

Il importe peu, au surplus, que M. Sotelo ait reçu ou non la note très extraordinaire que la Junte a voulu se donner les airs d'avoir fait remettre. Il l'aurait reçue même, qu'on ne pouvait le lui reprocher, puisqu'il ne [illegible]it deviner le contenu d'un paquet cacheté. J'ai

mandé, dans le temps, à Votre Excellence ce qui était singulièrement frappant, pour les gens un peu au courant, dans le choix d'un agent si peu propre à convertir à la bonne doctrine les meneurs de Séville. Ce que j'ai dit sur le but secret, non de Sa Majesté assurément, qui a été mue par la générosité seule, mais de ceux des ministres dont M. Sotelo était l'homme de confiance, est surabondamment confirmé.

M. le général Sébastiani, qui, dans ses différents voyages à Madrid, a pratiqué de près tous les personnages qui entourent le Roi, m'a fait des aveux conformes à mes propres observations. Il vient, avant de partir, de m'en faire un, dont je dois ici communication à V. E. Quelques jours après la bataille d'Almonacid, il a été abordé par un homme, dont voici en substance les insinuations :

La résistance de l'Espagne a été glorieuse. On doit estimer une nation qui repousse avec tant de caractère ce qu'on veut lui imposer, sans l'avoir consultée. Les chances sont encore partagées. Ne pourrait-on pas prévenir des flots de sang, en négociant sur la base de la soumission au Roi du royaume et de toutes les colonies, et d'un mariage entre sa fille aînée et le prince Ferdinand ?

M. le général Sébastiani a traité cette idée de folie. Il n'en a rendu compte qu'au Roi, qui a levé les épaules. M. O'Farrill était présent, et a paru embarrassé comme un homme qui croit qu'on lui tend un piège pour le faire parler.

155. — *Madrid, 6 septembre 1809* [vol. 679, f° 421]

Nous devrions avoir les estafettes expédiées de Paris, les 26, 27, 28 et 29 d'août ; nous n'avons encore que celle du 25. La *Gazette* officielle de ce matin a publié une lettre, en date du 24, qui annonce la prochaine signature de la paix,

et comme une conséquence nécessaire, le retour de l'Empereur dans sa capitale. C'est un cordial administré pour soutenir un esprit public. On y a mal à propos ajouté qu'un ministre plénipotentiaire russe assistait aux conférences d'Altenbourg [1]. Il en résulte, qu'au lieu de concourir, selon l'intention du réformateur, que la Russie continue de marcher dans une parfaite harmonie avec la France, les gens de Madrid supposent que la négociation sera contrariée. Le retard des estafettes est d'ailleurs d'autant plus inexplicable qu'on sait que, d'un côté, M. le général Kellermann [2] a fait marcher de Valladolid vers Burgos avec succès quelques colonnes mobiles, et que, d'un autre côté, M. le général Thibaut (*sic*) a, sur la route de Burgos à Vitoria, atteint, défait et dispersé les bandits qui infestaient le pays [3].

1. Conférences ouvertes le 18 août, dans cette petite ville d'Autriche (entre Champagny, Metternich et le général Nugent), afin de préparer la paix : elles cessèrent à la fin de septembre pour être continuées à Schœnbrunn. — Voir : Albert Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, VII, 384 et Wilhelmsen, *Les protocoles des conférences d'Alte-bourg* (*Revue de la Révolution*).

2. François-Étienne *Kellermann* (1770-1835), fils du maréchal. Aide de camp de son père au siège de Lyon et à l'armée des Alpes. Blessé au passage du Tagliamento (1797), nommé général de brigade, se distingua à Marengo. Général de division (1801). Fit avec Junot la campagne de Portugal. Commanda en Espagne une division et même les corps d'armée de Bessières et de Ney. Il se signala par ses pillages et sa valeur. Vainqueur du duc del Parque à Alba de Tormes (28 novembre 1809). Blessé à Bautzen (1813). Rallié à Louis XVIII. Pair des Cent-Jours. Blessé à Waterloo. Duc de Valmy et pair de France (1820).

A l'automne de 1809, comme gouverneur général de la Vieille-Castille, avec 6,000 hommes à sa disposition particulière, il cherchait à détruire les bandes qui infestaient la province et à maintenir le passage des troupes françaises de Salamanque à Burgos.

Il écrivait au ministre de la guerre (Valladolid, 20 octobre 1809) : « .... L'on peut considérer la communication comme à peu près interrompue.... Des chaînes d'insurgés profitent d'une excursion assez inutile qu'a faite le général Thiébaut dans le sud de Burgos avec toutes ses forces, sans que j'aie pu avoir de ses nouvelles. »

3. C'est le général Paul *Thiébault* (1769-1852). Volontaire (1792), servit à

Une division du IVe corps, commandée par le général Sébastiani même, est envoyée à Guadalaxara, d'où elle pourra être portée plus loin. Elle fera cesser dans cette province la pression des petits pelotons ennemis, punira des communes, facilitera la levée des contributions, et procurera des bestiaux. Il n'était peut-être pas nécessaire que le général en chef du IVe corps fût chargé personnellement de cette expédition secondaire. Je soupçonne qu'il subit en cette occasion les conséquences de la bienveillance que le Roi paraissait lui accorder et de l'accès journalier qu'il avait à Madrid près de Sa Majesté.

Le décret relatif à la suppression des anciens Ordres d'Espagne et à la création d'un nouveau reste encore en arrière, quoique faisant partie du plan général adopté le 18 du mois dernier. Il en a été question dans le Conseil privé qui a eu lieu hier, et rien n'a été conclu. J'incline à penser que le Roi tire en longueur, pour connaître l'opinion de son auguste frère, qu'il aura consulté. On m'assure qu'il est d'avis de supprimer tous les Ordres, sans autre exception que celui de la Toison d'or; de rendre l'Ordre à créer commun au civil et au militaire; de lui donner le nom d'Ordre royal d'Espagne, et non celui de

l'armée du Rhin (1793), en Hollande (1794), à l'armée d'Italie (1796-1800). Général de brigade (1800). Blessé à Austerlitz. Gouverneur du pays de Fulde (1806). Chef d'état-major de Junot en Portugal (1807-1808). Général de division (1808). Gouverneur de Burgos (1809-1810), puis de Salamanque. Baron de l'Empire (1811). Rappelé à la Grande Armée (1813). Gouverneur d'Hambourg et de Lubeck. Chevalier de Saint-Louis (1814). Président du comité d'état-major (1816). Il a donné des ouvrages militaires fort estimés : *Manuel des adjudants généraux* (1800). *Journal des opérations du siège de Gênes* (1801). *Relation de l'expédition de Portugal* (1817). — On a publié récemment ses *Mémoires* (1769-1822), 5 vol.

Pour son administration en Castille, voir : ses *Mémoires*, t. IV, et les manuscrits des *Archives municipales* du Burgos, section *Administrativa ;* pour son séjour en Espagne, les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès ; pour ses expéditions contre les guérillas, *Mémoires*, IV, chap. IX.

Joseph Napoléon; d'éviter que le ruban aux anciennes couleurs de Castille soit semblable à celui de la Légion d'honneur.

Dans l'intervalle, la *Gazette* officielle continue de publier, chaque matin, un morceau de commentaire rédigé par M. d'Urquijo et soigneusement revu par le Roi sur l'esprit des décrets rendus le 18 août. Ces écrits ne peuvent intéresser que le peuple ignorant et égaré, pour lequel ils sont faits. J'ai jugé, dès les premières pages, qu'ils n'étaient pas de nature à fixer l'attention de Votre Excellence. Cependant, j'ai distingué les réflexions introduites au sujet du décret qui suspend tous les employés, et j'ai l'honneur d'en mettre la traduction sous vos yeux. Elles sont curieuses par elles-mêmes, sous le double rapport surtout de leur caractère officiel et de la revision du Roi.

M. d'Urquijo a pris un long détour pour en venir à son objet principal. Il débute par développer, sur la nécessité d'une étroite alliance entre la France et l'Espagne, une doctrine qu'il sait n'avoir été et n'être encore aujourd'hui que trop sourdement attaquée par ceux de ses collègues qui ont appartenu au ministère de Ferdinand. Il passe ensuite aux mesures par lesquelles l'Empereur a rétabli entre les deux pays un lien de famille, et je suis d'autant plus étonné de la manière dont il en prend la défense, que, tous les jours encore, jusqu'en présence du Roi, on s'en permet la censure. Il rentre adroitement un peu plus loin dans l'opinion commune à tous ses collègues, et, faisant remarquer que, sous les deux dernières dynasties, les étrangers ont été admis aux premiers postes de l'État, il veut que les Espagnols remercient le Roi de s'être entouré de nationaux. Ici la jalousie et la vanité du ministère en corps semblent avoir dicté

tour à tour l'éloge de ses membres, avec la permission du Roi, et la satyre (*sic*) de ceux des Français qui entourent Sa Majesté, dont le perpétuel refrain est qu'il faut un ministère mixte, sinon tout français. Cette partie de l'écrit de M. d'Urquijo gendarme beaucoup contre lui ces derniers, sans lui faire pardonner par ceux de ses collègues qu'il contrarie les assertions qui ont précédé. Il aurait raison, sans doute, de prôner l'avantage d'un ministère espagnol tout composé d'individus également voués au nouveau système, et il n'a pas tort de montrer tant d'éloignement pour des collègues étrangers, s'il a en vue ceux qui semblent dans la candidature.

156. — *Madrid, 8 septembre 1809* [vol. 679, f° 425]

Les estafettes de Paris des 27 et 28 d'août sont arrivées. Celle du 26 a été enlevée avec un courrier de la malle de l'armée, à Nava de Coca [1], où tant d'interruptions ont déjà eu lieu, et où l'on diffère toujours d'abattre les bois à droite et à gauche du passage. Il est vrai que l'escorte était espagnole et a jeté ses armes devant un nombre égal de brigands. On s'était flatté que la sûreté des communications serait rétablie pour quelques semaines, à la suite des expéditions faites de Valladolid et de Burgos. Mais l'expérience prouve chaque jour davantage que disperser des bandes d'insurgés, ce n'est rien avancer, si l'on n'est pas en mesure d'occuper une chaîne de postes assez serrée. Elles fuient à l'approche des détachements français, et elles reviennent aussitôt qu'ils se sont éloignés.

Il y a, d'ailleurs, deux espèces de bandits : les uns, ré-

1. Sur la route de Madrid à Valladolid, au nord de Ségovie.

gulièrement organisés, et se repliant dans le besoin vers une place forte ou un corps d'armée, sont plus faciles à écarter, et seront plus faciles encore à dissiper, lorsque l'insurrection n'aura plus de camps ni de forteresses; les autres sont des paysans mêmes des villages qui avoisinent les routes, et ceux-là, ne se réunissant que pour un coup de main, sur les avis de quelques complices, paraissant de fort tranquilles habitants si des forces françaises se trouvent à proximité, sont au fait les plus dangereux comme les plus cruels partisans. On n'en viendra à bout que par la combinaison des moyens de police et des moyens militaires [1].

Il sera surtout absolument nécessaire que les alcades soient partout renouvelés. On peut, à coup sûr, attribuer les désordres ou à la pusillanimité, ou au silence, ou à la connivence avec les brigands, ou à l'inimitié pour la cause du Roi de la plupart de ces fonctionnaires publics.

C'est en vue d'y remédier, sans doute, autant que pour remplir dans toutes les parties de l'administration du royaume la lacune qui doit résulter du décret du 18 d'août relatif aux employés, que Sa Majesté a rendu le décret nouveau, dont j'ai l'honneur de joindre ici la traduction [2].

Trente jours après sa publication, toutes les autorités municipales devront cesser leurs fonctions et être remplacées par des hommes choisis parmi les principaux propriétaires qui auront montré le plus d'attachement au nouvel ordre de choses. Le prix des offices de régidor dans les provinces et de tous les autres offices vénaux sera remboursé sur le même pied que la dette publique.

1. Voir : Commandant MARTIN, *La gendarmerie française en Espagne et en Portugal*. Campagnes de 1807 à 1814 (Paris, 1898).
2. Vol. 679, f° 414.

Les membres des autorités judiciaires devront, dans le même laps de temps, avoir fait confirmer leurs actes de nomination, ou être destitués et remplacés. Les avocats, greffiers et notaires sont dans le même cas.

Je joins ici la traduction d'un autre décret par lequel le Roi applique à son domaine de San Fernando [1] les dispositions qu'il avait adoptées à l'égard d'Aranjuez, dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence, le 1er de juillet dernier [2].

Sa Majesté est partie ce matin pour Saint-Ildefonse, dans l'intention d'y passer très peu de temps et d'être de retour à Madrid mardi prochain. Toutes les précautions de sûreté ont été prises.

157. — *Madrid, 10 septembre 1809* [vol. 679, f° 429]

Il n'est pas inutile que je mentionne l'arrivée des estafettes parties de Paris, les 29, 30 et 31 d'août. Les estafettes attirent toute l'attention du moment. L'impatience de connaître le résultat de la négociation confiée à Votre Excellence s'accroît de jour en jour, et l'on est à l'affût des moindres nouvelles. Jamais je n'ai reçu plus de visites. La paix est-elle signée? L'Empereur est-il annoncé à Paris? Y a-t-il lieu d'espérer qu'il viendra finir lui-même les affaires d'Espagne? Ces questions sont répétées jusqu'à l'importunité. La dernière est faite par plusieurs personnes, avec la crainte évidente d'une réponse affirmative. La paix avec l'Autriche sera sans doute pour l'Espa-

1. Village à trois lieues de Madrid, où la couronne avait eu une manufacture de draps (depuis transportée a Guadalaxara). On trouve des détails sur l'administration du domaine de San Fernando au temps de Joseph, dans les *Archives de la Maison royale et du Patrimoine*. Carton 6. (Palais Royal de Madrid.)

2. Voir *supra*, p. 312.

gne un événement majeur dans ses conséquences. Il donnera confiance au gouvernement, et l'affermira dans l'attitude qu'il a prise le mois dernier. Il encouragera les serviteurs du Roi à Madrid et dans les provinces. Il y donnera plus de solidité à la soumission, et, quelles que soient les ruses nouvelles qu'inventeront les meneurs de l'insurrection pour tromper les habitants des provinces qui leur obéissent, le sentiment d'une cause désespérée ne pourra tarder à prévaloir.

J'ai toute raison de négliger assez habituellement, Monseigneur, les rapports qui circulent sur le midi de l'Espagne. Ils se détruisent les uns les autres, et rarement ils présentent un trait important à saisir. Voici cependant ce qui paraît le plus avéré sur l'état des choses dans les cinq dernières semaines.

A part les rivalités et les divergences d'opinion, la Junte continuait de marcher sous l'influence d'un parti dominant, lorsque s'ébranlèrent les armées qui devaient chasser le Roi de sa capitale. M. d'Altamira, toujours vice-président, pur personnage de représentation, jouissant des honneurs royaux, était le seul des Grands qui ne fût pas tout à fait éclipsé. La Junte s'est suscité des embarras par l'indiscrétion avec laquelle elle annonçait des triomphes militaires, avant qu'il n'y eût encore de combats. Elle a essuyé le choc dont j'avais l'honneur de parler à Votre Excellence, le 3 du mois dernier. Elle a procédé audacieusement, comme à l'ordinaire. Elle a étouffé, comme elle l'a pu, la vérité; elle a pallié tous les revers; elle a prescrit de nouveaux efforts, comme s'il était question de poursuivre des succès obtenus. Une autre levée de tous les hommes, jusqu'à l'âge de cinquante ans, même mariés, n'ayant que deux enfants, et d'autres secours pécuniaires, ont été demandés dans les provinces. Les

évêques d'Andalousie ont dû proclamer dans leurs diocèses une excommunication majeure et des anathèmes fulminants contre les auteurs et exécuteurs du décret du 18 d'août sur les moines. Une assemblée du clergé a été convoquée et doit se réunir à Majorque, sous la présidence du cardinal de Bourbon, pour examiner et déclarer si la guerre actuelle n'est pas une guerre de religion. Néanmoins, l'enthousiasme de la population de Séville ne pouvait être soutenu qu'à force d'artifices. Tout était occasion d'agitation. Le mécontentement s'est manifesté à Murcie et à Valence. Imprudemment dirigé à Valence, il a été comprimé par les fauteurs de la Junte. A Murcie, les propriétaires se sont assemblés, ont refusé nettement les secours demandés et ont envoyé un mémoire à la Junte pour exposer leurs motifs. Ils représentent que la province a trois fois fourni les contingents en hommes et en argent qui avaient été prescrits, mais que le quatrième appel étant fait sous prétexte d'avantages militaires dont la fausseté est reconnue, il est évident que la Junte est trompée ou les trompe. On prétend même qu'un agent de Murcie a été secrètement envoyé à Madrid, pour s'informer de l'état général des affaires et prévenir à temps ses compatriotes. Séville seule est entourée de tout l'appareil d'une défense. Les autres villes ont adroitement évité de se mettre sur le pied de places fortifiées. Les habitants des bourgs et villages, moins observés que ceux des plus grandes villes par la police insurrectionnelle, déguisent peu que la prolongation des troubles les fatigue et se familiarisent avec l'idée de respirer sous le nouveau Roi. Beaucoup de rapports concourent à représenter la Junte comme très occupée des moyens de se maintenir sous une autre forme. Les meneurs avaient levé insensiblement le masque et parlaient plus de l'autorité du peuple

espagnol que de celle de Ferdinand, si longtemps mise en avant. S'il faut en croire une lettre arrivée hier, la transformation serait déjà opérée. La Junte se serait dissoute, et une assemblée, qui a pris le nom de *Vocales del Reyno* (députés du royaume), lui aurait succédé. Ce dernier avis demande confirmation. Quant aux forces régulières de l'insurrection, il ne paraît pas, quoi qu'on en ait dit, qu'il s'y manifeste aucun symptôme de lassitude. Le soldat vit, et c'est tout ce qu'il demande. L'habitant, qui est mangé, réfléchit davantage. Mais plusieurs données justifient l'opinion que les chefs de l'insurrection entrevoient plus que jamais que l'Angleterre ne peut pas les soutenir seule, et que la paix de la France avec l'Autriche sera promptement suivie de la dispersion des forces qui les protègent. Ils pensent à tenter leurs dernières ressources, et ont leur projet et leurs moyens de retraite éventuellement préparés. Iront-ils à Londres, à Lisbonne, à Gibraltar, aux îles Baléares ou en Amérique? Quelque part qu'ils aillent, si les circonstances toutefois leur permettent d'échapper, la disparition de cette autorité, qui a été partout obéie, et qui partout entretient l'égarement du peuple, est un préalable nécessaire à l'établissement de la puissance royale. Votre Excellence voudra bien se rappeler la distinction que je faisais, le 18 de juin de l'année dernière [1], entre deux genres d'insurrection, très sensibles dès lors. L'expérience a prouvé que dans les provinces mêmes où la force française maintient la soumission au Roi, il y a encore et il y aura, tant que la Junte subsistera, une sorte de résistance silencieuse qui paralyse l'action du gouvernement.

[1] Voir, *Correspondance du comte de La Forest*, I, p. 96.

158. — *Madrid, 11 septembre 1809* [vol. 679, f° 431]

Le Roi est attendu ce soir au palais, où il peut arriver d'un instant à l'autre.

Il y a un mois que Vénégas a été mis en déroute complète, que les Anglais ont regagné les frontières du Portugal, et que Cuesta s'est replié sur Truxillo. Les émissaires de l'insurrection avaient annoncé que Madrid ne tarderait pas à voir reparaître des forces plus nombreuses et mieux coordonnées. Soit souvenir de la prédiction, soit qu'il ait quelque réalité, le bruit court que les Anglais reviennent sur leurs pas et que les généraux espagnols se remettent en mouvement. Il est très probable que ces rumeurs sont une anticipation. Des officiers, au surplus, viennent d'être expédiés aux différents corps d'armée avec des dépêches que le Roi a fait passer à l'état-major général à Madrid, et on prétend que, le 15, il y aura un mouvement général de notre côté.

Ce qui paraît certain, c'est que Girone a enfin capitulé. Les coteries de l'opposition en parlent affirmativement; une *Gazette de Séville*, du 29 d'août, contient un décret en faveur des habitants de Girone, semblable à celui rendu après la prise de Saragosse; une lettre écrite de Pampelune par le duc de Mahon, et qui vient d'arriver, annonce la capitulation [1].

Avant son départ pour Saint-Ildefonse, le Roi a distribué un cinquième environ du fonds d'indemnités qu'il avait mis à la disposition du ministre de l'intérieur [2].

1. Nouvelle prématurée : la capitulation de Girone ou *Gerona* fut signée le 10 décembre 1809, à sept heures du soir.

2. Joseph aimait ces largesses faites à son entourage : en quittant Naples, il avait ainsi distribué en argent et en terres 11 millions de dons. Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, IV, 247.

Les distributions appliquées à des personnages connus sont : deux millions de réaux au duc de Campo-Alange, qui a perdu incomparablement plus, mais dont les pertes ne peuvent encore être déterminées ; un million au duc de Cotadilla, son fils, un million au conseiller d'État comte de Montarco, un million au duc de Sorrentino-Salinas ; 300.000 réaux à l'amiral Mazarredo ; autant à M. d'Azanza ; 200.000 au général O'Farrill ; autant à M. d'Urquijo ; 160.000 au comte de Cabarrus ; 120.000 à M. d'Arribas ; 50.000 à M. de Romero. Le Roi avait pressé ces messieurs plusieurs fois de faire connaître les dommages qu'ils avaient supportés pendant la retraite de Madrid, et s'est guidé sur leurs déclarations. Il a offert, sur le fonds des récompenses militaires, un million de réaux au général O'Farrill, qui a décliné cette faveur. Sa Majesté en a donné le montant sur le fonds d'indemnités à Mme de Jaruco, nièce du général. Comme elle n'a rien perdu, et que la grâce qui lui est faite est motivée sur la privation des remises qu'elle attendait de la Havane, où est sa fortune, on présume que l'intention du Roi a été de favoriser le mariage désiré par le général O'Farrill d'une des filles de la comtesse avec M. le général Merlin, capitaine général de la garde. Je remarque une certaine froideur dans la manière dont chacun des indemnisés parle de ce qu'il a reçu. Ils s'attendaient à des récompenses considérables. Ils ne saisissent pas que le Roi a voulu sans doute faire avant tout justice des pertes et se réserver les générosités pour un autre temps. Il est vrai que les indemnités sont données en cédules hypothécaires spéciales, qui ne peuvent être transformées, qui doivent être nécessairement employées en achats de biens nationaux, et qui se vendraient à bas prix, si l'indemnisé avait faculté de les vendre.

Un premier tableau de biens nationaux situés dans Madrid, sur lesquels les enchères doivent être ouvertes, le 15 de ce mois, est affiché, depuis plusieurs jours. Il est de 17 millions de réaux environ de capital évalué sur un produit de 765,000 réaux. Je crois que ce premier essai sera malheureux. Presque personne encore n'a présenté de créances à la commission de liquidation, indice sûr qu'on attend la nouvelle de la paix avant de se déterminer. D'un autre côté, au lieu d'être coulant dans le début, pour mettre en train l'opération, le ministère des finances, interprétant rigoureusement l'article 5 du décret du 9 de juin sur la vente des biens nationaux, a pris pour base le produit brut, au lieu du produit net. Comme le tableau est presque en entier composé de maisons dont les réparations sont chères et les non-valeurs considérables, les enquêtes faites ont dégoûté ceux qui voulaient se faire un mérite aux yeux du Roi de donner l'exemple des achats. C'est ainsi que je ne sais quel esprit qui préside à l'exécution fait toujours échouer les meilleures combinaisons. On remarque que, dans le tableau publié, il n'y a que des propriétés de couvents, et pas un seul morceau des biens confisqués sur les auteurs et fauteurs de l'insurrection. On est embarrassé sur les conjectures à en tirer, parce qu'on ne sait pas si le Roi approuve ou ignore cette combinaison, qui tend à rendre aux intéressés l'espoir que le décret de confiscation leur ôtait. On remarque aussi comme un symptôme de relâchement dans le plan adopté le 18 du mois dernier, que le délai pour la présentation des titres de créances sur l'État, fixé au 18 de septembre, a été prolongé jusqu'au 1er d'octobre par une circulaire du ministre des finances. On remarque enfin que cette même circulaire a donné tant de facilités pour déclarer des dépôts de *valés* dans les provinces insurgées,

appartenant à des habitants des provinces soumises, qu'une large porte est ouverte aux ennemis du gouvernement pour mettre leurs intérêts à couvert.

159. — *Madrid, 12 septembre 1809* [vol. 679, f° 35]

L'estafette partie de Paris le 1er de ce mois est arrivée aujourd'hui. Tous les esprits sont imbus de l'opinion que la paix est signée, et, par une transition très naturelle, se livrent à l'espérance que l'Empereur prendra la peine de faire un second voyage en Espagne [1]. Qui aurait cru, en janvier dernier, que ce retour serait l'objet de tant de vœux, et que les mêmes hommes, qui se flattaient de tout finir promptement par la contre-marche, contribueraient, sans le vouloir, à faire si ardemment désirer S. M. Impériale!

Le Roi est revenu, la nuit dernière, en bonne santé, de sa course à Saint-Ildefonse. Il a rassemblé, ce matin, les ministres en Conseil privé. Les finances ont encore été l'objet presque exclusif des délibérations. Je craignais avec raison que le budget du 28 d'août ne présentât bientôt un déficit dans les recettes et excès dans les dépenses. Un seul article, celui de la fabrication en espèces cou-

1 « Prendre en personne le commandement de ses armées, tel a été le projet de Napoléon depuis le mois d'août 1809. Il pensait se rendre en Espagne dès qu'il aurait fini avec l'Autriche. La preuve en est que, sur ses ordres expédiés de Schœnbrünn, ses équipages de campagne sont partis le 29 août, de Paris pour Bayonne. » Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, VI, 38.

« Mon intention est de réunir pour le commencement de décembre [illegible] hommes d'infanterie et 15 à 16,000 chevaux pour entrer en Espagne avec [illegible] » L'Empereur à Clarke, 7 octobre 1809.

« Mon [illegible] marquis de Monte-Hermoso, mon premier chambellan, le général [illegible] mon premier écuyer, et le marquis de Casa Palacio, mon aide de camp, se rendront sur la frontière pour y recevoir les ordres de Votre Majesté, dont l'arrivée est annoncée de plusieurs manières. » Joseph à l'Empereur, 10 octobre 1809.

rantes de l'argenterie des couvents, se trouvait être en grand déchet depuis cinq à six jours. Deux décrets, m'assure-t-on, sont convenus. L'un prohibe, sous des peines sévères, l'écoulement des monnaies hors du royaume ou dans les provinces insurgées, et prescrit des mesures propres à remédier aux infidélités dans la disposition de l'argenterie des couvents. L'autre ordonne que, dans trois jours, tous les individus, de quelque rang qu'ils soient, à commencer par les ministres, envoient leur vaisselle d'argent à l'hôtel des monnaies. Le premier décret n'atteindra pas son objet. Le second fera beaucoup crier et enlève les ressources dont nombre de familles subsistaient, en attendant la fin des troubles. Mais le besoin force la loi; on est entraîné par l'urgence, faute d'avoir prévu et médité. Je ne vois éclore aucune de ces combinaisons habiles qui, dans d'autres pays, ont aidé à sortir d'embarras semblable, et ceux qui les suggèrent sont mal reçus.

J'avais l'honneur de parler hier à Votre Excellence des distributions que le Roi a faites sur le fonds des indemnités. J'apprends que Sa Majesté a manifesté sa munificence par une autre distribution de 26 millions de réaux sur le fonds des récompenses militaires. M. le duc de Cotadilla et M. le général Merlin, capitaines généraux de la garde, en reçoivent aussi chacun deux. MM. le lieutenant général Lucotte [1], les maréchaux de camp Marie, Bigarré, Stroltz, Hugo et Dannat, les colonels Jamin, Guye, Expert et Capitaine, en reçoivent aussi chacun deux. MM. les colonels Casa-Palacios et Galvan en reçoivent chacun un.

1. Edme-Aimé *Lucotte* (1770-1825). Volontaire (1792). Colonel (1795). Général de brigade (1799). Suivit le roi Joseph à Naples et en Espagne comme un de ses aides de camp. Gouverneur de Séville. Fit la campagne de France (1814). Lieutenant général (1814). En demi-solde (1815).

Ce n'est pas un million, mais quatre, que le Roi avait offerts sur le même fonds à M. le général O'Farrill.

Le changement qui s'est opéré à Séville est encore mal connu et mal expliqué, autant que j'en peux juger par la variante des versions; mais il se confirme que l'ancienne Junte, composée d'une quarantaine de membres, n'existe plus [1]. Une autorité supérieure, composée de MM. d'Altamira, de Saavedra, de Jovellanos, del Villel et de l'anglais Arthur Wellesley, a pris la haute direction. Le fougueux secrétaire de l'ancienne Junte, Martin Garay, est secrétaire d'État. M. le comte de Montijo est tribun du peuple. On ignore s'il y a un corps législatif. Ce qu'on peut apercevoir dans cette petite révolution, c'est un mélange d'éléments aristocratiques et démocratiques, et une tentative pour passer du régime monarchique, dont l'apparence avait été conservée jusque-là, au régime républicain que l'on croit plus propre à soutenir l'insurrection. Il paraît constant aussi que les généraux Venegas et Cuesta n'ont plus leurs commandements; on prétend que La Romana et Castaños les remplacent. Le bruit des mouvements que feraient les corps ennemis prend consistance. Au fait, le Roi seul, auquel tout aboutit, peut savoir à quoi s'en tenir, et rien ne transpire du palais.

1. Elle existait encore, mais il y avait choc constant entre les deux courants d'idées de ses membres : aristocrates et démocrates. M. de La Forest a parfaitement connu et compris ces divergences alimentées par l'ambition de quelques meneurs dans les deux camps, Ces querelles intestines venaient d'amener la création d'un comité où le parti modéré, avec Jovellanos et Saavedra, semblait devoir l'emporter; la présence anormale de l'ambassadeur anglais, le marquis de Wellesley, dans ce comité espagnol, manifestait l'influence occulte britannique qui maintenait la balance pour empêcher l'effondrement de la résistance officielle contre Joseph. Martin de Garay, Montijo personnifiaient l'éclat bruyant de l'insurrection irréductible.

160. — *Madrid, 15 septembre 1809* [vol. 679, f° 441]

Nous avons les estafettes de Paris, des 2, 3 et 4 de ce mois. Tant de choses tiennent ici à la nouvelle de la paix, que l'attente reste aux aguets avec une constance infatigable.

Il n'est parvenu à Madrid aucun avis direct, encore moins aucun rapport officiel sur la prise de Girone. On y croit fermement, sur la foi des données de lundi dernier, et on tient également pour assuré que Blake, ayant tenté de venir au secours de cette place, a été complètement battu par M. le général Saint-Cyr, comme il l'avait été deux fois par M. le général Suchet [1].

Nous savons aussi que Bilbao et toute la côte jusqu'à Santander ont eu une vive alarme, et que M. le général Bonnet [2] a fait essuyer une sanglante défaite à un corps de 15,000 insurgés, qui voulait percer de ce côté. Le silence de la *Gazette* officielle prouve que cette nouvelle,

1. Le colonel don Enrique O'Donnell, de la part du gouverneur Alvarez, était venu réclamer du secours à Blake. Celui-ci attira adroitement Gouvion Saint-Cyr par une vive et fausse attaque à Brunola (30 août) et à Fornells (1er septembre); il y fut repoussé, mais l'avant-garde espagnole, avec le général Garcia Conde, put pénétrer dans Girone avec un convoi de ravitaillement. Général DE ARTECHE, *Guerra de la Independencia*, VII, 360. TORENO, *Révolution d'Espagne*, III, 90. — *Victoires et conquêtes*, XIX, 331.

2. « Le général Bonnet quitta Santander avec une forte colonne et se porta à Orduña, pour garder le passage des Asturies; tandis que le général Solignac, sorti de Burgos, à la tête de 4,000 hommes, battait le pays jusqu'à l'Èbre, et que le général Harispe remontait le fleuve avec 2 ou 3,000 hommes détachés de Saragosse. En même temps une forte division de réserve, qui entra en Espagne sous les ordres du général Loyson, refoula les brigands et occupa la Biscaye. » BELMAS, *Journal des sièges dans la péninsule*, I, 97.

Bonnet, soldat avant la Révolution. Général de brigade (1794). Servit à l'armée de Sambre-et-Meuse. Général de division (1802). Comte de l'Empire. Fit avec distinction toutes les campagnes d'Espagne. Assista à Lutzen et à Bautzen.

quelque positive qu'elle soit, n'est pas encore officiellement annoncée au Roi.

La division de M. le général Sébastiani s'est avancée jusqu'à Siguenza, et paraît être revenue sur ses pas. Le général doit lui-même être arrivé en ce moment à Madrid. Je doute qu'il ait pu remplir tous les objets que le Roi avait en vue. Après Guadalaxara, le pays s'est trouvé désert. Les habitants, fidèles aux recommandations réitérées de la Junte de Séville, s'étaient enfuis généralement, et pas une bande de brigands n'a fait la sottise de se montrer.

Tout semble ici à peu près préparé, ainsi que le Roi l'avait ordonné, pour rentrer en campagne, et on aura sans doute usé de la même diligence aux autres corps d'armée. On croit que le Roi médite de se porter à Tolède incessamment. Cependant, les mouvements qu'ont faits les ennemis n'indiquent pas encore qu'ils se croient en mesure de reprendre l'offensive. Les Anglais semblent moins se disposer à repasser le Tage qu'à en défendre le passage au corps sous les ordres de M. le duc de Dalmatie. Il paraît qu'ils ont reçu des renforts, et dans ce moment on est à se demander si le convoi parti des dunes (?) ne doit pas débarquer de nouvelles troupes dans la Péninsule, si même une portion ou la totalité de l'expédition de l'Escaut ne finira pas par recevoir la même destination. Leur influence à Séville semble être plus grande que jamais. On ne doute pas qu'il ne faille leur attribuer la disgrâce de Cuesta et de Venegas. Le général Eguia [1] remplace po-

1. Don Francisco de *Eguia*, brigadier (1793), avait remplacé (12 août 1809) à la tête de l'armée du Centre (ou de la Manche) le général en chef La Cuesta lors de ses démêlés avec Wellington, après Talavera. A son tour il fut relevé de son commandement, où il parut trop prudent, par le général Areizaya, le 22 octobre 1809.

Le plan de la Junte, en ce mois de septembre, était de faire marcher au

sitivement l'un des deux. La Romana, que l'on assure destiné à l'autre commandement, a dû partir de Ciudad-Rodrigo avec ses 8,000 hommes, et je ne vois pas qu'on en ait encore nouvelle ici.

Quant à Séville, si l'ascendant qu'exercent les Anglais sur la conduite actuelle des affaires de l'insurrection était moins signalé par l'admission d'un des Wellesley [1] dans la direction des cinq [2], les détails répandus sur les mouvements populaires qui ont amené la refonte des autorités rebelles prouvent de reste, quelque vagues qu'ils soient encore, que l'instigation a été essentiellement britannique.

Plusieurs personnes prétendent qu'au lieu de continuer à soulever les passions de la population entière des provinces, la nouvelle autorité supérieure de l'insurrection, déférant aux représentations des généraux anglais, va s'occuper à donner à la guerre un caractère moins sauvage, et concluent que plus le système en deviendra ré-

midi contre Joseph (resserré à l'ouest par les guerillas, à Madrid) une nouvelle armée, composée des débris du corps de La Cuesta et des troupes du duc d'Albuquerque; au nord, les restes de l'ancienne armée de La Romana, sous les ordres du comte de Norohña, attaquant Benavente, Toro, Zamora ; à l'est le duc del Parque venant de Salamanque.

1. Richard *Colley*, marquis de *Wellesley*, comte de *Mornington* (1760-1842). Gouverneur des possessions anglaises dans l'Inde (1797). Vainqueur de Tippo-Sahib qu'il chassa de Seringapatam (1799). Ambassadeur en Espagne (1809). Ministre des affaires étrangères (1810). Lord lieutenant d'Irlande (1822). Vice-roi d'Irlande (1833).

Il avait débarqué le 4 août 1809 à Cadix pour remplacer M. Frère, nommé par la Junte « marquis de l'Union. »

Son frère cadet : Arthur *Wellesley*, est le célèbre maréchal duc de *Wellington* (1769-1852). Sous-lieutenant (1787). Colonel (1796). Major général (1802). Lieutenant général (1808). Feld-maréchal (1813). Pair d'Angleterre, baron de Duero, vicomte de Talavera (1809). Comte de Vimeiro en Portugal (1811). Grand d'Espagne et duc de Ciudad Rodrigo (1812). Marquis de Torrès Vedras et duc de Victoria (1813). Duc de Wellington (1814). Prince de Waterloo (1815). Généralissime des armées alliées. Premier lord de la Trésorerie (1828).

2. Les cinq membres de cette commission exécutive, au dire de La Forest, étaient : Altamira, Saavedra, Jovellanos, del Villel et le marquis de Wellesley.

gulier, plus l'opposition perdra ses moyens variés de résistance. Cette conclusion ne paraît pas manquer de justesse. Il est certain que l'emploi des forces françaises sera plus efficace et plus solide incomparablement, si la querelle reste uniquement remise au sort des armes; mais ce raisonnement repose sur une supposition qu'aucun renseignement ne justifie encore.

Un des ministres du Roi, croyant toujours que tout va se passer dans l'ordre le plus raisonnable lorsque Jovellanos est en scène, ou plutôt toujours rêvant de nouer un bon système antifrançais entre une partie du ministère et ses futurs amis, aujourd'hui matadors de l'insurrection, a sérieusement proposé, ces jours-ci, à Sa Majesté de renouer la négociation qui a échoué, le printemps dernier. Le moment est assurément mal choisi. Dans tous les cas, il faudrait d'autres canaux pour le bien des affaires du Roi même, s'il y avait plus tard et dans la plénitude de la force des pourparlers à reprendre.

161. — *Madrid, 16 septembre 1809* [vol. 679, f° 443]

Le régiment d'infanterie Royal-Irlandais, venant de Ségovie, est entré hier à Madrid [1]. Les 900 hommes qui lui restent, après tant de recrutements et de désertions alternatives, semblent faire un fonds solide. Ils ont défilé devant le Roi; leur bonne tenue fait réellement honneur au colonel. Mais on est obligé de revenir à considérer combien tous ces essais précoces pour avoir de la troupe espagnole et les nombreuses nominations d'officiers que le ministre

1. Il avait été formé par décret du 23 janvier 1809, sur le pied de 2 bataillons à 6 compagnies ayant chacune 5 officiers et 160 hommes. Le total avec les compagnies de dépôt devait monter à 1,920 baïonnettes. Mais les désertions étaient quotidiennes. Le colonel était George Galvan.

de la guerre propose sans cesse coûtent cher au Roi. Son ministère, son Conseil d'État, ses autorités judiciaires et administratives ne sont pas payés. L'arriéré augmente, et aucune ressource nouvelle n'est saisie.

Celles que l'on avait regardées comme infaillibles, dans le travail arrêté le 28 du mois dernier, ont depuis déchu chaque jour de quelque chose. La surcharge des droits déjà très onéreux sur les consommations de Madrid produit l'effet ordinaire de ce genre de mesures dans des temps de détresse, c'est-à-dire qu'elle réduit les consommateurs à se tenir au strict nécessaire. On a compté dans ce budget sur huit millions de réaux environ, qui doivent résulter de l'arrangement du long procès entre la banque de Saint-Charles et la maison Le Couteulx [1], et je prévois des oppositions au paiement, de la part des créanciers français que l'on maltraite. On a compté sur six millions de réaux, que des banquiers de Madrid devaient donner pour la terre de *la Alcudia* [2], qui a été reprise sur le Prince de la Paix, et cette affaire est à la veille d'échouer. A peine le marquis de Branciforte s'était-il fait remettre et avait-il porté au trésor des traites sur Londres et Hambourg, pour les six millions de réaux qu'il avait offerts, que son agent, maître de ces crédits, a disparu de Madrid, fort soupçonné d'avoir été les livrer à la Junte de Séville, et de n'en avoir donné que l'ombre au patriote marquis.

Les deux décrets, dont j'ai eu l'honneur de parler, le 12,

1. La maison de banque fondée à Paris par Jean *Le Couteulx de Canteleu* (1749 1818), le financier distingué, président du Conseil des Cinq-Cents (1796), sénateur (1800) et pair de France (1814). Ses relations avec la banque Saint-Charles donnèrent lieu à un long procès relativement aux fonds que lui avait versés l'Espagne, lors du procès de Louis XVI.

2. La Alcudia de Carlet, petite ville au sud de Valence. Le titre de duc d'Alcudia fut le premier de ceux conférés par Charles IV à Godoy.

à Votre Excellence, et dont l'objet est d'alimenter au moins la ressource du monnayage, ont été très soigneusement retravaillés, le 13, et sont publiés. J'en joins ici la traduction. Le premier applique les peines prononcées anciennement contre ceux qui exportent à l'étranger des matières d'or ou d'argent, des bijoux et des espèces monnayées, notamment la peine de mort décrétée par le Roi contre ceux qui fournissent des secours aux insurgés, à ceux qui tenteraient de faire sortir du royaume, ou de faire passer dans les provinces rebelles, ou de mettre en vente des effets quelconques du même genre, ayant appartenu aux couvents supprimés, aux individus résidant au pays soulevé, aux personnes dont les biens ont été ou seraient dans la suite séquestrés par le Roi. Un tiers de la valeur des objets dénoncés est promis aux dénonciateurs. Il n'y a d'exception que pour le retour en France des monnaies françaises ou des bijoux destinés à l'usage personnel des individus de l'armée française.

Le second décret ordonne que, dans les trois jours après sa promulgation, tous les habitants de Madrid et des provinces déclarent ce qu'ils possèdent en lingots ou argent manufacturé, à l'exception des couteaux, couverts ou grandes cuillers, et remettent les matières déclarées, à mesure que la demande leur en sera faite. Le quart des versements sera payé comptant, et quatre mois après, les trois autres quarts. Une indemnité sera donnée pour la façon. Les ouvriers orfèvres sont exceptés. Il y aura confiscation de tout ce qui n'aura pas été déclaré, et le quart de la valeur sera attribué aux dénonciateurs. A compter de la publication du décret, personne ne pourra donner ni vendre son argenterie. Tous les dépôts judiciaires ou extrajudiciaires devront suivre le sort commun.

Le premier décret est d'une exécution très difficile. Le

second n'atteint pas le peuple, qui n'a guère que des couverts d'argent; il compense pour les gens aisés le sacrifice qui leur est demandé; il ne prive aucune famille embarrassée de la ressource qu'elle tirait de la vente de son argenterie. Mais l'un et l'autre décret paraissent un peu tard. Une grande quantité de matières d'or et d'argent est déjà écoulée en lingots, soit en France, soit en Portugal, soit dans le midi de l'Espagne. Les cent cinquante confiscations royales et les premières opérations faites sur les couvents ont fait depuis plusieurs mois refluer à l'hôtel des monnaies de Madrid la plus forte masse de l'argenterie manufacturée des pays sous l'obéissance du Roi.

Je prie Votre Excellence de ne pas désapprouver que je m'appesantisse autant sur les mesures qui tiennent aux finances. C'est à tel point le côté périclitant des affaires du Roi que je n'oserais me dispenser de vous en parler avec étendue.

Sa Majesté a rendu un nouvel hommage aux bons principes de l'économie politique en déclarant libre la fabrication de la cire à cacheter et du sublimé, qui était précédemment un ancien monopole de la couronne. Le fait est que la cire d'Espagne, longtemps la meilleure de l'Europe, était devenue la plus mauvaise et la plus chère, et qu'il s'en consommait peu. Le sublimé, d'un autre côté, n'aurait pas tardé à manquer, si on n'avait rendu aux pharmaciens la faculté d'en faire. Ce décret, au surplus, ne porte aucune altération, à ma connaissance, aux relations mercantiles de la France avec l'Espagne.

162. — *Madrid, 17 septembre 1809* [vol. 679, f° 447]

Ainsi qu'on l'avait prévu, il ne s'est trouvé que vingt à vingt-quatre personnes, avant-hier, aux enchères qui ont

été ouvertes, ce jour-là, sur le premier assortiment des biens nationaux mis en vente, aux termes du décret du 9 de juin, et ce peu de monde n'y a paru que pour l'acquisition de cinq à six petits objets qui, par leur nature, échappaient à l'erreur d'estimation commise sur tout le reste. Le Roi en a été informé et a ordonné une rectification. Il a ordonné, de plus, si je suis bien instruit, que dans le second assortiment qui se prépare, il y ait une portion convenable des biens confisqués.

Ayant toujours sous les yeux, Monseigneur, la recommandation que vous m'avez faite, le 1er d'août de l'année dernière, j'ai eu soin de faire connaître successivement à Votre Excellence tous les actes intéressants de l'autorité publique, et j'y ai ajouté, avec la liberté que vous autorisiez, mes propres réflexions. Il n'échappe pas à votre pénétration que, si je suis dans l'obligation d'être ostensiblement étranger à la marche du gouvernement, je ne néglige habituellement aucun des moyens qui propagent les idées saines, sans éveiller les jalousies locales. L'inexécution ou la mauvaise exécution de celles des déterminations du Roi qui ne cadrent pas avec le système que se sont fait quelques ministres est constamment un des côtés faibles de la nouvelle machine.

Je m'aperçois que je n'ai pas eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de quelques décrets publiés immédiatement avant le départ du Roi, le 22 de juillet dernier, et que l'intérêt des événements du temps m'a fait perdre de vue [1].

Le premier de ceux dont je joins ici la traduction est relatif aux pensions, soldes de retraite ou traitements de réforme accordés par l'ancien gouvernement, et aux

1. Vol. 679, f° 298.

bases d'après lesquelles seules le nouveau gouvernement en accordera. Il a été longtemps débattu au Conseil d'État, et la matière l'exigeait. Jusqu'ici ces objets n'avaient été soumis à aucune règle. La volonté du monarque décidait, sur le rapport des ministres, de la convenance et de la quotité des grâces. Il n'était besoin d'aucun titre pour obtenir les pensions les plus importantes. La faveur faisait tout, et il y en avait d'étranges exemples, sous le dernier règne notamment. Lorsque le trésor royal se trouva surchargé à l'excès, on appliqua les pensions sur les évêchés, les commanderies, différents revenus de l'État, et le produit des impositions dans les provinces. La commission du Conseil d'État a été obligée d'avouer au Roi qu'il lui était impossible de sonder cet abîme et de fixer, même approximativement, la somme à laquelle pouvaient s'élever les pensions directement et indirectement à la charge de la monarchie. Le même désordre s'était glissé dans les soldes de retraite et dans les traitements de réforme. Tout était confondu. L'employé destitué pour sa mauvaise conduite était souvent mieux traité que celui qu'on obligeait de céder sa place à un protégé. Les infirmités ou la durée du service étaient un titre moindre que la protection. Les réformes servaient de prétexte pour éloigner ceux des militaires, des magistrats, des administrateurs ou des employés dont la droiture ne savait pas fléchir devant les recommandations, ou dont le poste était convoité par un homme plus en crédit. Il y avait un grand nombre d'emplois dont le traitement était doublement payé par l'État à l'ancien et au nouveau titulaire. Lors de son avènement au trône, le Roi, déférant aux représentations qui lui furent faites à Bayonne, promit de conserver les pensions, soldes de retraite, traitements de ré-

forme et appointements des employés quelconques en exercice, jusqu'à leur remplacement. On lui avait fait envisager qu'aucune mesure ne tendrait plus efficacement à tranquilliser une nombreuse classe de ses sujets et à étouffer l'insurrection. Rien n'y a fait. Les événements militaires qui sont survenus, peu après son entrée à Madrid, en juillet 1808, ont rendu inutiles tous les ressorts de pure politique. Ces ressorts n'ont pas été moins impuissants, depuis janvier 1809, par une suite des erreurs de conduite que Votre Excellence connaît, malgré l'avantage que la force donnait, à cette dernière époque. Dans cet état de choses, il était sage, sans doute, de ne plus sacrifier l'intérêt du trésor public à de vains ménagements. En conséquence, le décret rendu prononce : 1° que les soldes de retraite antérieures ne seraient conservées qu'au prorata du taux fixé pour l'avenir ; 2° que toutes les pensions qui seront dans le cas d'être confirmées seraient réduites au tiers, pourvu que ce tiers ne soit pas au-dessous de 1,320 ni au-dessus de 24,000 réaux ; 3° que les exceptions que l'équité du Roi le porterait à faire seraient décidées par lui en Conseil d'État ; 4° que toutes les pensions seraient reportées sur le trésor royal ; 5° que les bénéficiers ecclésiastiques verseraient le montant dont ils étaient grevés ; 6° que tous les créanciers, en général, pour pensions, soldes de retraite ou traitements de réforme, accordés, à quelque titre que ce soit, jusqu'au 6 de juillet 1808, se feraient liquider à la commission de liquidation de la dette publique ; 7° que les pensions reversibles resteraient supprimées, à la mort du possesseur actuel.

Quant à l'avenir, voici en substance les règles que Sa Majesté a posées :

Les pensions civiles, militaires ou ecclésiastiques seront toujours assignées sur le trésor public. Elles

n'auront lieu que pour des services extraordinaires. Elles ne seront accordées qu'en séance du Conseil d'État. Les traitements de retraite ne pourront être réclamés par les employés dans l'ordre civil qu'après vingt ans de service. Il en faudra autant pour les militaires de terre ou de mer, depuis le grade de soldat jusqu'à celui de sergent, et trente depuis le grade de sous-lieutenant jusqu'à celui de général. Les années de service pour les militaires ne commenceront à compter qu'à seize ans accomplis. Tout employé, civil ou militaire, néanmoins, qui aura été mis hors de service par quelque accident ou maladie incurable, pendant l'exercice de son service, aura droit au plus fort traitement de retraite, quoiqu'il n'ait pas atteint le terme prescrit. Le tiers du traitement d'activité sera alloué dans l'ordre civil pour traitement de retraite, après vingt ans; il y sera ajouté un sixième, pour chacune des années postérieures de service. Dans aucun cas, le traitement d'activité ne pourra être excédé. Les militaires de terre et de mer, du grade de soldat à celui de sergent, seront admis, au bout de vingt ans, dans les compagnies d'invalides, s'ils ne peuvent plus continuer le service actif, et, au bout de trente ans. auront pour retraite leur solde entière. Les officiers, jusqu'au grade de capitaine inclusivement, auront, après trente ans de service, la moitié de leur traitement d'activité, et les colonels et généraux, le tiers. Après trente-cinq ans de service, les officiers supérieurs auront moitié, et les officiers subalternes auront les deux tiers. Les militaires auront, sans distinction de grade, ni du nombre d'années de service, la retraite la plus forte, dans le cas d'impotence résultant de blessures ou accidents graves survenus pendant leur activité. Les traitements de réforme n'auront lieu que pour les employés de l'ordre civil, qui n'auront pas été destitués

ni démissionnaires, et cesseront aussitôt que le réformé aura reçu un emploi à plus forts émoluments. Ces traitements seront calculés sur les mêmes bases que ceux de retraite. La base des retraites militaires sera également celle des réformes militaires. Il y aura seulement cette différence que l'officier réformé et en état de servir, qui ne se sera pas rendu au premier appel qui lui serait fait pour rentrer en service, perdra son traitement.

Ce décret, Monseigneur, paraît généralement approuvé. Il assure l'existence des serviteurs de l'État et défend le trésor public contre la cupidité protégée. Il a eu des contradicteurs dans la partie de ses dispositions qui porte sur le passé, et, comme cela se pratique ordinairement, on a cité les cas d'exceptions pour faire écarter le principe. Le Roi a tenu bon et a préféré ouvrir la porte aux exceptions par l'article 4 du titre 3 sur les pensions. Les contradicteurs ont eu recours à un singulier expédient. On a suggéré que le Roi ne pouvait s'astreindre à décréter ces exceptions en Conseil d'État, sans mettre en tutelle sa légitime autorité. Il a été répondu que le Roi se liait moins les mains qu'il ne se donnait un moyen d'être éclairé sur les demandes d'exceptions qui doivent naturellement lui être présentées par ses ministres.

La traduction de deux autres décrets, rendus le 19 de juillet, et publiés les 22 et 23, est également mise ici sous les yeux de Votre Excellence. L'un ordonne que les effets, biens et papiers, appartenant aux ordres religieux ou à des personnes qui ont émigré vers les provinces insurgées, soient désignés ou remis entre les mains des officiers royaux par les personnes qui en auraient connaissance ou les auraient en dépôt. L'autre ordonne que tous les parents qui auraient des enfants dans l'armée insurgée fournissent au Roi un remplaçant, ou paient au trésor

royal des sommes déterminées suivant l'état de leur fortune. Ils ont été trouvés dans le temps inexécutables et blâmés sous ce rapport. Les circonstances qui ont suivi leur publication ont prouvé que du moins ils étaient précoces. A l'heure qu'il est, on n'en est encore qu'à demander, d'autorité en autorité, la liste des familles bien connues qui ont leurs parents parmi les insurgés. Les choses mêmes qui découlent d'une sévérité bien raisonnée, et qui sont d'une application facile, pour peu que les agents de l'autorité aient du zèle, sont tellement contrariées dans leur marche par de tacites résistances, qu'il est impossible de ne pas regretter qne le nom du Roi se compromette dans des actes qui restent purement comminatoires.

Pour achever, Monseigneur, de me mettre au courant, j'ai à faire mention d'un autre décret qui autorise les propriétaires de laines à les expédier directement aux douanes de sortie, où les droits seront acquittés et pourront être imputés par la voie du change sur le consignataire étranger. Cette disposition, dont je n'ai d'abord pas bien compris l'objet, n'a rien de contraire aux intérêts du commerce français. Les laines d'Espagne qui s'exportaient par les ports de Santander, Bilbao, ou par Vittoria, Orduña et Valmaseda, devaient toutes être présentées et acquitter les droits à Burgos ; de là de grands frais de charrois, et des frais de déchargement, chargement, visites, commission, etc., qu'il fallait renouveler encore à la sortie du royaume. Or, ces laines étaient précisément celles qui avaient leur écoulement principal vers la France. Les conditions étant aujourd'hui les mêmes pour tous les points d'extraction, l'arrivage des laines en France y gagne des facilités.

163. — *Madrid, 19 septembre 1809* [vol. 679, f° 451]

Les estafettes de Paris, des 5, 6, 7 et 8 de ce mois, sont arrivées. Nous venons d'apprendre que celle du 9 a été enlevée entre Briviesca et Burgos, ainsi qu'une malle de l'armée. On s'était trop attaché à l'idée de la signature de la paix, et on commence à supposer des obstacles. La confiance qui s'était répandue, il y a une dizaine de jours, est un peu en baisse, et tout s'en ressent. C'est l'effet que doit produire la certitude de la paix sur les habitants des provinces soumises aux autorités de Séville qui rend la solution des doutes infiniment désirable. Je répète à V. Exc. que je suis fondé à faire peu de cas de tout ce qui se débite ici de nouvelles des provinces, tant je trouve continuellement de variantes, d'une maison à l'autre, même entre les assertions d'un ministre et celles de tel autre de ses collègues. Cependant je trouve de plus en plus les couleurs du vraisemblable aux conjectures que j'entends tirer d'une foule d'avis, d'après lesquels le vœu de la soumission sera celui de la très grande majorité de la population, aussitôt que l'on verra l'Empereur en mesure d'y contraindre par la force, et libre d'autres soins continentaux. Peut-être même est-il permis jusqu'à un certain point d'avancer que l'insurrection tient moins, depuis quelque temps, à la puissance d'opinion qu'exercent les meneurs et à l'activité avec laquelle ils ont disséminé leurs bandes sur toute l'Espagne qu'à la présence d'une armée anglaise et à l'influence acquise par les agents britanniques.

Il me revient, depuis quelques jours, que ceux qui ont prétendu ici que la révolution survenue dans la Junte de Séville avait placé à la direction centrale MM. d'Alta-

mira, de Saavedra, Jovellanos et del Villel, avec le marquis de Wellesley, ont été complètement induits en erreur. Les quatre premiers, au contraire, sont disgraciés, dit-on, et ont été sacrifiés aux jalousies que le marquis a manifestées sur leur compte. Leurs amis dans le ministère du Roi disent que, dégoûtés d'être les jouets de la politique anglaise, ils avaient essayé de faire germer dans la Junte des sentiments de rapprochement envers Sa Majesté, et que c'est là ce qui a précipité la crise qui les a perdus. On croit qu'ils ont été éloignés de Séville, ainsi que leurs adhérents, même envoyés à Majorque. C'est le parti purement démocratique qui a saisi tous les pouvoirs. Le Roi regarde cette version comme la plus correcte. On prétend que le cardinal de Bourbon est le nouveau mannequin porté à la présidence du gouvernement insurrectionnel. Suivant sa nouvelle organisation, il y aurait, en effet, une direction exécutive composée de cinq membres. L'envoyé d'Angleterre n'en serait pas; trop de murmures se sont élevés contre cette action directe d'un étranger sur les affaires, et il assisterait seulement aux séances. En somme, je n'aperçois pas qu'on ait ici rien de positif sur cette nouvelle organisation, ni sur les choix.

Malgré les éléments démocratiques de cette machine, il me semble que, pour ne pas choquer les habitudes nationales, les meneurs évitent encore d'attaquer de front les notions monarchiques. On donne pour certain que des bâtiments de guerre ont été au Brésil offrir la couronne à l'Infant dom Pedro, fils de feu l'Infant don Gabriel, et petit-fils de la reine de Portugal [1]. On cite une

1. Marie-Élisabeth de *Bragance* (1734-1816), fille du roi de Portugal Joseph Ier, lui succéda sur le trône; reine de Portugal (1777-1807); mariée à son oncle dom Pedro (1760); perdit la raison (1791) et fut éloignée des af-

circulaire adressée par la Junte aux provinces d'Espagne, et rédigée avec beaucoup de soin. Elle leur propose d'appeler au trône l'Infant dom Pedro, auquel le trône appartient par l'effet de l'abdication, qu'il faut bien enfin avouer, de Charles IV et des autres princes de sa famille. Elle leur a observé que l'ordre de la succession y appellerait avant lui la princesse du Brésil, fille de Charles IV [1], mais que le prince portugais a renoncé, lors de son mariage, à tous droits de ce genre. M. de Florida-Blanca avait prétendu jusqu'à sa mort que cette renonciation était illusoire, et, qu'au contraire, il avait veillé à la réserve des droits de la princesse. Cette théorie a été oubliée avec lui. Quant à l'Infant dom Pedro, on connaît de reste son incapacité absolue. La grandesse, dit-on, soutient de tout ce qui lui reste d'influence les démarches faites près de lui. Les insurgés instruits les désapprouvent et soupçonnent le gouvernement britannique de n'y donner les mains que pour faire de l'Espagne et de ses colonies autant de factoreries anglaises. Le parti anarchique de l'insurrection n'entre dans cet appel lointain qu'avec l'espérance qu'il sera sans résultat.

Quoi qu'il en soit du projet, et sous quelque forme que l'autorité rebelle conduise actuellement les affaires, il paraît que les divisions d'opinion qui ont eu lieu jusqu'ici ne font qu'augmenter à Séville et minent sourdement dans les provinces la cause de l'insurrection. S'il faut en croire quelques rapports, les agitations de Valence ont été mal étouffées et sont prêtes à renaître. L'esprit d'oppo-

faires gérées alors par son fils Jean VI. Avec toute la famille royale, elle passa en 1807 au Brésil, où elle mourut.

Sa fille Marie avait épousé don Gabriel de Bourbon, Infant d'Espagne.

1. Carlotta-Joaquina de Bourbon, Infante d'Espagne, mariée (1790) à Jean de Bragance, depuis Jean VI, roi de Portugal.

sition à la Junte, qui s'est manifesté en Murcie, non seulement se soutient, mais s'est glissé à Grenade. L'annonce de la paix entre la France et l'Autriche produira dans cet état de choses une profonde impression, si toutefois les données qui existent à Madrid ne sont pas illusoires.

164. — *Madrid, 20 septembre 1809* [vol. 679, f° 455]

Le Conseil d'État a été rassemblé avant-hier. Il ne l'avait pas été depuis le 18 du mois dernier. L'esprit public qu'il avait manifesté dans cette séance, où le Rubicon a été passé, si je puis m'exprimer ainsi, lui avait valu l'honneur d'être hautement applaudi par le Roi. Il me serait difficile de nier que ses membres n'aient quelque raison de penser qu'ils ont, par leur courage même, blessé les ministres, qui se sont soumis plutôt qu'ils n'ont adhéré aux mesures adoptées alors. Ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis cette époque, le Roi a montré de l'éloignement, chaque fois que d'autres ministres ont pris ses ordres sur le renvoi au Conseil d'État des décrets proposés aux Conseils privés ou dans le travail séparé de chaque ministre avec Sa Majesté. Il a été sensible qu'il y avait des menées tendantes à isoler le Roi de ces séances où la discussion jette trop souvent des lumières inopportunes. Votre Excellence aura pu remarquer que, depuis le 18 d'août, aucun des décrets n'a porté que le Conseil d'État avait été entendu, quoique les deux tiers au moins fussent de la nature de ceux qui, dans un ordre de choses bien réglé, portent l'empreinte des délibérations les plus mûres. La vérité est que le Roi ne s'est pas encore fait un système fixe sur ce qu'il doit signer dans son travail avec ses ministres, ou se faire représenter au Conseil d'État, et qu'il y a un puissant intérêt à le détourner de

tout système à cet égard, autant qu'il y en a eu à empêcher si longtemps la formation de cette autorité consultative. Un mois entier d'inutilité presque absolue avait affligé les membres du Conseil d'État, au point que le ministre secrétaire d'État a cru de son devoir de porter leurs doléances aux pieds de Sa Majesté, et l'ordre de les rassembler pour le lendemain a été donné.

On leur a donné communication dans cette séance des décrets que Sa Majesté venait d'arrêter sur la suppression des anciens Ordres de chevalerie du royaume et la formation d'un nouvel Ordre. Les discussions en Conseil privé des ministres avaient épuisé la matière. Ceux-ci n'avaient jamais été moins d'accord entre eux dans leurs conversations particulières. Les uns tenaient ferme dans la défense des anciennes institutions, et, tirant tout le parti possible des faiblesses de l'orgueil, prétendaient que l'on aurait bien plus de vénération dans les cours de l'Europe pour des signes que les exploits contre les Maures avaient rendus très illustres que pour des signes qui rappelleraient seulement une querelle de dynastie. Les autres, et notamment le vieux duc de Campo-Alange, ont combattu chaudement ce faux-fuyant, dont ils démêlaient bien le véritable objet. Le Roi a laissé cours à ces débats des ministres entre eux, ainsi qu'aux opinions plus ménagées qu'ils émettaient devant lui en Conseil privé. Son parti était pris, comme je le présumais, sur les bases fondamentales du projet. Le Conseil d'État n'a guère eu à entendre que des explications qui n'étaient susceptibles d'aucune controverse, et qui ont été généralement goûtées.

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence la traduction de deux décrets qui ont été rendus, l'un en suppression des Ordres anciens, l'autre en création de

l'Ordre nouveau. J'y ajoute la traduction du décret que Sa Majesté avait rendu à Vittoria, le 20 d'octobre dernier, pour ériger un *Ordre royal et militaire* d'Espagne. C'est, en effet, cet Ordre qui se trouve le point de départ du nouveau. Le Roi retranche seulement le mot *militaire*, qui en limitait l'emploi. Il y ajoute 50 grand'croix, 200 croix de commandeurs, et porte à 2,000 le nombre des croix de chevaliers. La couleur du ruban reste ce qu'elle était, c'est-à-dire *cramoisie*. Je ne puis démêler si par l'expression espagnole *carmesi* on entend une nuance de rouge différente de celui de la Légion d'honneur. Il semble que oui, à en juger par la teinte plus foncée des rubans qui se portent, d'après le décret du 20 d'octobre. L'exécution en décidera. Le Conseil d'État a observé, à la lecture des décrets, que Sa Majesté avait donné peu d'étendue à la fixation du nombre des croix des différents degrés. Le Roi a fait comprendre qu'il lui paraissait plus conforme à sa position présente, non seulement d'annoncer son Ordre avec modestie, mais de ne pas faire briller aux yeux plus de grâces qu'il n'a évidemment de mérites à récompenser.

Aujourd'hui que l'opération est consommée, je vois l'attention se porter exclusivement sur la manière dont le Roi doit distribuer ses grâces. Les mêmes personnes qui combattaient la suppression de tous les Ordres anciens, et qui voulaient qu'on en appropriât un séparé pour le militaire et pour le civil, s'attachent à inculquer qu'il faut faire différence entre les personnages distingués par leurs grades antérieurs sous les derniers rois et les personnages élevés en grade par le Roi actuel. Ils mettent les premiers sur une ligne bien autrement distinguée. Ce sont toujours les mêmes arrière-pensées sous des masques divers.

165. — *Madrid, 22 septembre 1809* [vol. 679, f° 59]

L'estafette partie de Paris, le 10, est arrivée; celle du 11 a été interceptée, comme celle du 9. La malle des postes de l'armée, partie lundi dernier pour la France, a été enlevée aussi, à huit lieues de Madrid. La fréquence de ces accidents prouve moins l'activité des croiseurs ennemis que la négligence des commandants sur la route militaire. Les courriers sont rançonnés, disent-ils, par leurs escortes. On n'écoute pas leurs plaintes. Risque pour risque, ils prennent souvent le parti de s'aventurer, et je m'étonne actuellement qu'on n'en prenne pas davantage. Je crois nécessaire que le gouvernement fasse des réprimandes sérieuses et exige une enquête, à chaque accident de ce genre. Les courriers de tous les pays font toujours un peu de contrebande. Le ministre des finances a eu le tort de les poursuivre trop vivement. C'est les désintéresser, lorsqu'au contraire il faudrait imaginer un moyen de les intéresser à la remise de leur valise.

C'est le vieux général don Ventura Escalante [1] qui remplace Venegas. L'armée de la Manche paraît renforcée et s'est rapprochée d'Aranjuez et de Tolède. M. le duc de Bellune s'était porté à Talavera; on le suppose revenu sur ses pas. M. le duc de Dalmatie transmettait, assure-t-on, l'avis d'un nouveau débarquement de troupes anglaises en Portugal, en même temps que de Paris on portait l'attention sur la destination que pouvait avoir un convoi parti d'Angleterre.

L'extrême pénurie des fonds a empêché de pousser

1. Don Ventura *Escalante*. Lieutenant général depuis 1793, n'occupa qu'une situation momentanée à l'armée du Centre (ou de la Manche). C'était don Juan Carlos Areizaga qui devait recevoir le commandement en chef, le 22 octobre.

dans l'intervalle les travaux qui restent à faire pour la défense du *Retiro*. Cette même pénurie fait languir depuis sept à huit jours le service important de l'espionnage autour des corps ennemis. J'entends le général Belliard s'en plaindre beaucoup.

M. de Cabarrus paraît à la veille de consommer *(sic)* un emprunt d'environ trois millions en traites sur Londres et la Hollande. Il va être autorisé à vendre des biens nationaux, au choix des acquéreurs, payables un sixième comptant en numéraire, et les cinq autres sixièmes, d'année en année. Ces biens se donneront sur le pied de treize fois le revenu. Pour que cette ressource produise quelque chose, il faudra une équation bien juste entre l'avantage que peuvent trouver les acquéreurs qui sortiront leur argent et l'avantage dont jouissent ceux qui paient, aux termes du décret du 9 de juin, en effets de la dette publique. Je pressens que quelque chose clochera encore dans l'exécution.

Le décret du 14 de septembre, qui avait pour objet d'alimenter l'hôtel des monnaies de matières d'or et d'argent, n'a pas les résultats dont on avait flatté le Roi. On enterre plus de matières qu'on n'en déclare. Le paiement d'un quart comptant de celles qui seraient délivrées tente moins que ne glace la crainte de ne jamais être payé des trois quarts promis au bout de quatre mois. Les affaires de finances ont été trop gâtées pour qu'il y ait confiance. Et puis, il faut dire en toute équité que la nouvelle qui arrangerait beaucoup de choses n'arrive pas.

Les différentes sections du Conseil d'État avaient depuis longtemps des travaux prêts. N'ayant, dans les deux derniers mois, été rassemblées que le 18 d'août et le 18 de septembre, tout est resté ajourné. Le Roi a fait hier réunir les sections, sous la présidence de M. le marquis d'Al-

menara, et l'on a avancé la besogne. Il est bien que Sa Majesté ait employé et qu'Elle essaie souvent ce terme moyen, qui lui évite l'ennui des discussions préparatoires et obvie à l'inconvénient plus grand de tenir les affaires en stagnation. On a observé que, dans la séance d'hier, il y avait eu moins de parlage qu'à l'ordinaire. D'un côté, l'absence du Roi avait ôté l'envie de briller; d'un autre côté, je crois que la plupart des conseillers d'État se sont aperçus qu'ils nuisaient à l'intérêt de leur corps par cette démangeaison de novices.

166. – *Madrid, 24 septembre 1809* [vol. 679, f° 467]

Les estafettes parties de Paris, les 13 et 14, sont arrivées aujourd'hui. Il paraît que celle du 12 est aussi enlevée. M. le maréchal Jourdan a envoyé aujourd'hui des ordres circulaires aux commandants des différentes stations sur la route militaire, pour que les courriers soient plus exactement convoyés et ne soient plus rançonnés [1].

Quant aux ennemis, c'est par la Manche, autant qu'on peut encore deviner leur nouveau plan, que le principal effort des forces espagnoles sera fait. On croit qu'Escalante avait, il y a quelques jours, 30,000 hommes au moins, dont 5,000 de cavalerie, et qu'il attendait 9 à 10,000 hommes de plus de l'armée d'Estramadure. On ne parle pas positivement de la force de celle-ci. Suivant quelques rapports, La Romana, qui est toujours supposé devoir la commander, serait allé recevoir ses instructions à Séville. M. le duc de Dalmatie conjecture que de nouvelles forces anglaises doivent être dirigées contre lui de Portugal, et voudrait la concentration des corps d'armée

1. Voir lettre de Jourdan à Kellermann (26 septembre 1809). *Mémoires du roi Joseph*, VI, 441.

sous ses ordres. On lui oppose ici les avis que transmet le duc de Trévise, qui a plus particulièrement en regard les anciennes forces anglaises, et qui n'aperçoit encore aucune intention offensive dans les manœuvres ennemies de ce côté. Il me semble que le Roi attend dans le doute que cette position s'éclaircisse, avant de se décider à rentrer en campagne.

Chaque jour, au reste, confirme davantage ce qu'on savait de la révolution de Séville, et y ajoute quelques détails. Le républicanisme démocratique l'emporte et écrase tout ce qui lui fait ombrage. Le peuple, élément nécessaire dans tout système jacobin, ordonne en maître à Séville tout ce qui lui est suggéré [1]. Une lettre du 10 a été reçue ici, et contient ce peu de mots : « Les désordres « continuent. L'Infantado est incarcéré comme intrigant. « Garay est destitué et arrêté. Quintana est secrétaire. » Ce dernier est un poète exalté, très connu pour ses opinions démocratiques [2]. On nomme Castaños et Valdès

1. Une sorte de conspiration s'était ourdie contre les membres de la Junte ; lord Wellesley, qui venait d'arriver, pressenti par les opposants, avait averti la Junte pour éviter cette anarchie ; la Junte prit peur et s'efforça de paraître elle-même désireuse des réformes qu'on voulait lui imposer. Elle proposa alors de nommer un conseil de cinq personnes qui seraient prises parmi ses membres. La Romana voulait qu'elles fussent choisies en dehors, et parlait d'une régence, charge qu'il n'aurait pas récusée. François Palafox avait demandé aussi de réunir l'autorité sur une seule tête et désignait le cardinal de Bourbon. Jovellanos rappelait sans cesse le souvenir des Cortès ; Calvo de Rozas, très opposé à une régence, entendait que le pouvoir demeurât aux mains d'une assemblée.

Au mois d'octobre, la Junte élira une commission exécutive (La Romana, Sarcia de la Torre, don Sebastian de Jocano, le marquis de Villel, don Rodrigo Riquelme, don Francisco Caro ; ces deux derniers bientôt remplacés par Martin de Garay et le comte de Ayamans). Elle annoncera alors la convocation des Cortès pour 1810.

Sur toutes ces divisions et ces manœuvres fort obscures, consulter TORENO, III, 121 à 132 ; général DE ARTECHE, VII, 6.

2. Manuel Joseph *Quintana* (1772-1857), « le chantre philosophe », poète et homme politique ; commença par être avocat (1795), puis censeur des théâtres. Secrétaire de la Junte centrale, directeur du journal très répandu

parmi les personnes mises en prison. On cite parmi celles qui ont été pendues Courtoys et Gisbert. Le cri banal contre les gens qu'on veut perdre est qu'ils sont des traîtres, qui pensaient à se soumettre au roi Joseph. On est ici convaincu que les Anglais sont au fond de ce revirement, qui tend par la terreur à remédier à la lassitude des provinces et à obtenir les efforts dont on commençait partout à se dégoûter. Les mêmes impulsions jacobines sont données à Cordoue, où le modérantisme avait fait trop de progrès. Les propriétaires, la noblesse, les gens éclairés, tiennent encore à Murcie et à Grenade. On suppose aussi qu'ils se défendent à Cadix contre la suprématie de la populace. Le moment serait incontestablement bien favorable, si nous étions en mesure de marcher sur l'Andalousie.

La publication des décrets portant suppression des anciens Ordres et création d'un nouveau a produit une grande sensation dans Madrid. Rien encore ne paraissait avoir autant attesté que le Roi se considère comme bien décidément assis sur le trône des Espagnes. On ne voit plus à la porte du *Sol* [1], dans les promenades publiques, dans les rues, cette foule de décorations qui rappelaient trop la dynastie précédente et semblaient mendier les regards piteux du peuple. On ne verra plus décorées que

le *Semanario patriotico*. Ses opinions démocratiques le firent enfermer à Pampelune (1814-1820). Très chaud partisan de la revolution de 1820, il dut, lors de sa répression, se refugier dans un village d'Estramadure (1823-1828). Président du conseil de l'instruction publique (1836). Sénateur (1840). Gouverneur de la jeune reine Isabelle (1840-1843).

Publia son drame *Pelago* (1805) : des poésies aussitôt célèbres : « Ode à la bataille de Trafalgar » ; « Ode à la mer » ; le « Panthéon de l'Escurial » ; le « Soulevement de 1808 » ; les *Vidas de los Españoles celebres* (1807-1833) ; des *Lettres à lord Holland* (1824-1828). Ferrer del Rio a donné une édition de ses « Œuvres » complètes (1852).

1. La *Puerta del Sol*.

les personnes liées, bon gré mal gré, mais irrévocablement liées au nouveau souverain. Ces décrets, qui ont été signés le 19 seulement, ont été en péril jusqu'à la dernière minute. Des tentatives privées ont été faites pour leur suspension, pendant qu'on les mettait au net. Le Roi n'a pas échappé à moins d'intrigues, lorsqu'il en a fait la première application. Vingt grands cordons ont été donnés le 20. Les huit ministres sont également traités, malgré les adroites combinaisons faites pour réserver principalement cette grâce à ceux du ministère de Ferdinand. MM. le duc de Frias, marquis de Valdecarsana, le prince de Masserano, le marquis de Branciforte, le marquis de Bajamar, le duc de Cotadilla, de Bustos, le marquis de Cavallero et de Morla, qui avaient le grand cordon de Charles III, et qui servent tous le Roi, ont aussi le grand cordon du nouvel Ordre. Enfin, le Roi l'a donné à M. le général Merlin, à M. le duc de Mahon et à M. le comte de Montarco, en raison de la position particulière de chacun d'eux à son service. On présume que Sa Majesté s'occupe actuellement des croix de commandeurs et de celles de chevaliers.

167. — *Madrid, 27 septembre 1809* [vol. 679, f° 469]

Quelques jours de plus sont écoulés. La scène reste ici la même : attente et stagnation.

On a reçu les estafettes de Paris, du 15 et du 16. Les papiers publics bien compulsés, personne n'y trouve un mot qui préjuge la reprise des hostilités avec l'Autriche plutôt que la signature de la paix. Le Roi lui-même, s'il a quelques données plus particulières, croit devoir se les réserver et tient le langage qui donne le moins de prise aux conjectures. Il se montre pourtant confiant dans

l'heureuse issue des négociations, parce que cette confiance est ce qui lui paraît convenir le plus à ses intérêts, et qu'il lui importe que ses amis et ses ennemis croient à la paix. Je voudrais que l'on conçût de préférence, qu'au pis aller, Sa Majesté a les moyens de maintenir ses affaires, jusqu'au moment où son auguste frère aura forcé l'Autriche, s'il est nécessaire, par de nouvelles et rapides victoires, à recevoir les conditions qui assurent le mieux les affaires générales. Mais on s'est habitué, en Espagne, à douter constamment de la Russie et on lie ces doutes aux difficultés de la négociation. On n'y comprend pas assez qu'il n'a pas suffi de savoir à Altenbourg que les tentatives faites pour forcer le Roi à une seconde retraite avaient échoué, et qu'il a fallu aux nouvelles de l'Escaut le temps d'avoir leur influence supérieure [1]. On se demandait les uns aux autres, ce matin, s'il était vrai qu'un congrès dût être ouvert à Presbourg, auquel l'Angleterre proposait de prendre part. La source de cette rumeur est restée inconnue. Le Roi a dit à plusieurs de ses ministres qu'il n'avait point d'avis. On s'aperçoit, au fait, à toutes les opérations administratives et financières qui reposent ici sur l'espérance de la paix, que l'on n'ose plus s'y livrer.

Le bruit de la prise de Girone ne s'est pas soutenu et est remplacé depuis quelques jours par celui de la levée du siège, qui réveille beaucoup d'inquiétudes sur la position du général Suchet même. D'un autre côté, on a lieu de s'assurer de plus en plus que par des causes quelconques, ni l'armée anglaise ni l'armée espagnole de l'Estramadure ne font de dispositions qui indiquent un plan

1. L'expédition de diversion tentée par les Anglais à Flessingue, à l'embouchure d'un bras de l'Escaut, et à l'île de Walcheren, et qui fut contenue par Bernadotte (juillet 1809).

d'attaque arrivé à maturité. L'ennemi semble aussi attendre quelque chose. Il paraît qu'on a jugé trop vite que l'armée de la Manche avait ordre d'agir sérieusement. Des postes ont été avancés, quelques escarmouches ont eu lieu entre des partis envoyés en reconnaissance, et rien de plus. Il est même certain que cette armée, dont les deux cinquièmes sont des recrues, est encore mal organisée. Le Roi voit venir et se tient prêt à saisir l'occasion.

Je suis toujours à m'étonner et toujours à me plaindre que, dans ces circonstances, le gouvernement n'ait pas de notions positives sur tout ce qui se passe dans l'Andalousie. Il est arrivé à Madrid des personnes qui s'y réfugient. Des officiers s'échappent des avant-postes et viennent ou sont envoyés ici. Les interrogatoires ne fournissent rien de clair. Il est constant que la lassitude gagne enfin les anciens corps de l'armée espagnole qui subsistent encore, et que les officiers se dégoûtent à vue d'œil. Les ordres de Séville et les promotions faites sans égard pour le grade ou les services annoncent de plus en plus un système purement populaire, que le marquis de Wellesley est censé favoriser.

168. — *Madrid, 28 septembre 1809* [vol. 679, f° 477]

La *Gazette* officielle de ce matin a publié une prétendue lettre interceptée de Cordoue dont je joins ici la traduction [1]. Elle aurait pu être portée à votre attention comme pièce originale et, sous ce rapport, il m'a paru utile de prévenir Votre Excellence qu'elle a été composée dans les bureaux du ministère de la Police générale dans

1. Vol. 679, f° 475. Ce pastiche assez grossier, sans intérêt, est une lettre « d'un négociant de Cordoue à l'un de ses correspondants de Tolède. »

la vue de fixer les idées du public sur les causes de l'agitation qui règne à Séville. Elle aura un autre genre d'intérêt à vos yeux. Vous apercevrez, au vague de sa rédaction et à la sobriété avec laquelle on y traite les faits, combien le gouvernement espagnol lui-même est imparfaitement informé. Des avis reçus sur l'état des forces espagnoles dans l'Estramadure les représentent comme aussi mal organisées et aussi peu redoutables que celles de la Manche. On assure que la désertion est considérable dans les deux armées.

169. — *Madrid, 30 septembre 1809* [vol. 639, f° 470]

J'ai reçu hier la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, le 7 de ce mois, au sujet de l'abandon dans lequel a été laissée la légation d'Espagne à Constantinople. Je me suis occupé de suite des moyens d'y faire porter prompt remède, et je m'empresserai de vous rendre compte des résultats.

Nous avons les estafettes de Paris du 16 et du 18. Nous aurions celles des 19, 20 et 21, si les communications étaient plus libres. La sollicitude sur le dénouement des négociations d'Altenbourg va toujours croissant. Le gouvernement aspire après la nouvelle de la paix, pour le succès de ses opérations diverses, et le Roi pour mieux juger de ce qui est militairement praticable. Le public déguise peu l'objet direct de ses vœux, et c'est l'Empereur qu'ils appellent. Toutes les personnes attachées à la cause du Roi, sans être précisément du cercle où on ne la calcule pas sous les rapports français, disent nettement leur pensée. La foule, que la lassitude amène à désirer une soumission générale, n'attend la fin des troubles actuels que de la main qui avait d'abord tout dispersé si

rapidement. La vanité s'en mêle, et il semblerait, à entendre beaucoup d'Espagnols, qui sont peut-être encore tout bas des insurgés, qu'il n'y aura plus de honte à se soumettre, lorsque l'Empereur aura repris le commandement suprême. On rend certes au Roi la justice due à ses derniers faits d'armes ; mais, plus la *Gazette de Madrid* a publié de développements sur sa campagne d'été, plus les observateurs ont conçu qu'elle aurait pu être plus fatale aux ennemis. Les nouvelles de Séville concourent à faire manifester ces opinions, parce que l'on sent tout l'avantage que l'on pourrait bientôt tirer des divisions qui ont éclaté parmi les chefs et des réflexions que fait naître dans les provinces la conduite des Anglais.

Je joins ici, Monseigneur, la traduction d'une autre lettre de Séville, soi-disant interceptée, qui a paru dans la *Gazette* de ce matin. Elle est censée écrite par un homme qui est entré de bonne foi et avec des idées purement nationales dans les affaires du gouvernement insurrectionnel. Elle est réservée sur le chapitre des faits particuliers, trop mal connus encore. Elle porte d'aplomb sur les effets produits par les intrigues anglaises. Elle tend surtout à généraliser l'orgueil espagnol, au sujet d'un ambassadeur britannique, qui dispose à son gré du gouvernement civil, et d'un général en chef britannique, qui s'est fait donner le commandement des armées. Cette lettre n'est pas au-dessous de l'attention de Votre Excellence, sous un autre rapport. En visant avec plus ou moins d'adresse à faire impression contre les Anglais, l'écrivain a été entraîné par son sujet à laisser déborder toutes les pensées locales. Je crois entendre répéter dans plusieurs passages une partie des récriminations portées à l'oreille du Roi, dès Bayonne même, et infatigablement reproduites depuis. Sans doute, ce ne sont pas celles qui

ERRATA

Page 136, ligne 27, *au lieu de :* le colonel Guys, *lire :* colonel Guye.

— 152. *Note.* C'était une supposition inexacte de croire que M. de La Forest parlait de Jacques Cavanach Murphy, voyageur anglais; il s'agit d'un autre Murphy, d'origine irlandaise, banquier à Madrid, que Savary signalait dans une lettre à l'Empereur du 11 décembre 1808 (A. F. IV, 1615).

— 168. *Note*, ligne 1, *au lieu de :* habit de velours bleu, *lire :* habit de velours blanc.

ce qu'il paraît, dans les lignes qui font face au pont d'Almaraz, à celui de l'Arzobispo, à Talavera, et cependant ils manœuvrent. Escalante amuse évidemment le tapis. Le général anglais, qui a la haute direction militaire, n'est-il pas d'accord avec le marquis de Wellesley pour attirer une partie des forces anglaises dans l'Andalousie, sous prétexte d'un nouveau plan d'attaque par la Manche, qui amène nécessairement un déplacement complet des positions précédentes? Ce serait un moyen plus sûr encore que les appels à la populace pour comprimer les idées de soumission auxquelles la nouvelle de la paix avec l'Autriche pourrait donner beaucoup d'élan.

Votre Excellence apprendra sans doute avec satisfaction que don N. Badia y Zeblich, connu sous le nom de capitaine *Castillo*, vient d'être nommé intendant de Ségovie. Il avait été jusqu'ici repoussé par les hommes qui attachent du soupçon à tout ce qui a eu des contacts avec le gouvernement français [1].

1. Il prit très à cœur son rôle et manifesta un grand zèle joséphiste par une proclamation très chaude aux Espagnols, 1er novembre 1809 (vol. 680, f° 102). Il écrivait au Roi une lettre (20 décembre 1809) où il protestait de son désir de le « servir avec plus d'énergie et plus de moyens » (vol. 680, f° 102).

Beauharnais (Hortense de), 184.
Beauharnais (Hortense-Eugénie-Napoléon de), 184.
Beauharnais (Eugène, prince de), 184.
Beauharnais (Joséphine de), 382.
Beillard (général), [illegible]
Beilocq, [illegible]
Benavente (comte de), [illegible]
Benavente (comtesse de), 133.
Bendaña (marquis de), 7.
Beresford (maréchal), [illegible]
Bernadotte, [illegible]
Berthier (Alexandre), prince de Neuchâtel, [illegible]
Bessières (maréchal), duc d'Istrie, [illegible]
Beugnot (comte), [illegible]
Bigarre (général), [illegible]
Blake (général), [illegible]
Blasco de Orosco (Nicolas de), 153.
Bonaparte (Caroline), [illegible]
Bonaparte (Charlotte), 184.
Bonaparte (Louis), roi de Hollande, 184.
Bonaparte (Napoléon-Louis), grand-duc de Berg, 184.
Bonnet (général), 290, 427.
Bouligny (Juan Ventura de), 65.
Bourbon (don Antonio de), 217.
Bourbon (don Gabriel de), 441, 442.
Bourbon (Carlotta-Joaquina de), 442.
Bourbon (cardinal de), 449.
Bourke (de), 37, 80, 155, 269, 279.
Bragance (Jean VI de), 442.
Bragance (dom Joseph Ier de), 441.
Bragance (Marie-Elisabeth de), 441.
Bragance (dom Pedro de), 441, 442.
Branciforte (marquis de), 120, 382, 402, 431, 451.
Brialmont (général), 389.
Brousse (commandant), 404.
Burgo (Manuel del), 243, 244.
Bustos (comte de), 451.

C

Caballero (Joseph Perez), 60.
Caballero (marquis de), 7, 60, 61, 75, 89, 99, 120, 231, 250, 291, 382, 451.
Cabarrus (comte de), 7, 16, 17, 20, 22, 24, 30, 36, 39, 40, 41, 42, 49, 58, 64, 69, 84, 86, 87, 96, 97, 101, 107, 111, 114, 115, 116, 117, 119, 120, 125, 126, 127, 129, 130, 133, 135, 136, 140, 141, 142, 146, 147, 148, 149, 167, 179, 181, 185, 186, 187, 190, 191, 199, 203, 204, 208, 216, 218, 223, 230, 255, 256, 262, 273, 280, 284, 285, 286, 287, 291, 305, 308, 316, 322, 336, 340, 382, 385, 395, 422, 447.
Cadahalso (chevalier de), 183, 184.
Calvo (Lorenzo), 133, 198, 237, 238.
Calvo de Rozas, 449.
Camarara (marquis de), 133.
Cambacerès (prince), 394.
Cambronero (Manuel), 90, 182, 231, 250.
Campo-Alange (duc de), 7, 14, 22, 26, 42, 49, 50, 65, 70, 79, 80, 82, 108, 115, 130, 131, 141, 142, 149, 150, 151, 154, 157, 167, 179, 183, 189, 191, 201, 204, 208, 223, 232, 233, 234, 248, 255, 256, 291, 292, 293, 299, 321, 322, 326, 361, 364, 368, 384, 386, 422.
Cano-Manuel, 92.
Capitaine, 425.
Caraffa (colonel), 7.
Caro (don Francisco), 449.
Caro (don Josef), 196.
Caro (don Juan), 242.
Carrion Nisas (marquis de), 91, 357, 390.
Cartaojal (Urbina, comte de), 103, 164, 171, 176, 221, 229, 236, 238, 244, 339, 388, 409.
Casa-Calvo (marquis de), 7, 99, 133, 291, 390.
Casa-Palacios (comte de), 45, 74, 75, 424, 425.
Casa-Valencia (comte de), 90, 250.
Castaños (général), 426, 449.
Castelar (général), 339.
Castel-Florido (comte de), 133.

Castlereagh (lord), 395.
Cevallos (Pedro de), 52, 70, 79, 89, 154, 207, 212, 214, 243, 251, 268.
Champagny (duc de Cadore), 140, 321, 412.
Charles III, 14, 35, 37, 126, 188, 381.
Charles IV, 37, 60, 85, 140, 163, 227, 265, 299, 381, 400, 431, 442.
Charles-Quint, 57, 380, 402.
Charles X, roi de France, 391.
Charles (archiduc), 227.
Chatham (lord), 383.
Cifuentès (comte de), 96.
Cisneros (Balthasar de), 215-392.
Clarke (comte d'Hunebourg, duc de Feltre), 30, 236, 299, 301, 303, 356.
Clary (Joseph), 19, 404.
Clary (Julie), reine d'Espagne, 97, 258.
Clavière, 86.
Clermont-Tonnerre (de), 45.
Coeswelt, 117-118.
Collet, 404.
Colon de Toledo (Félix), 153.
Colon de Toledo (José), 153, 261.
Colon de Toledo (Mariano), duc de Veragua, 153.
Company (Mgr Joaquin), 25.
Constantin Paulowitz (grand-duc), 251.
Corvalan (Joaquin), 226, 404.
Cotadilla (duc de), 422, 425, 451.
Courtoys, 450.
Cradock (John), 224.
Crespo (général), 202.
Crillon (duc de Mahon), 47, 98, 291, 382, 421, 451.

D

Dannat (général), 425.
Debère, 404.
Deflorès, 262.
Delaborde (général), 341.
Delacroix, 41.
Descher, 262.
Desjobert, 41.
Desprez (colonel), 356.
Despuig y Dameto (cardinal), 385.
Dessolles (général), 245, 343.
Dominguez (Mariano), 139.
Du Casse, 389.
Duhesme (général), 217.
Dupré, 404.
Duran (don Francisco Xavier), 61, 75, 90, 100, 113, 291.
Duroc (duc de Frioul), 91.

E

Echavarri (don Pedro de), 54.
Echevarria, 90, 158, 315.
Eguia (don Francisco de), 399, 428.
El Empecinado (Martin Diez), 194.
Elexaga (Francisco de), 299.
Ensenada (marquis de), 188.
Erwing, 154.
Escala (de), 291.
Escalante (don Ventura), 446, 448.
Espeleta (comte d'), 217.
Espinosa (Manuel Sixto), 130, 155, 186, 189, 216, 231, 250, 291, 336.
Estala (chanoine), 151.
Expert (colonel), 148, 361, 425.

F

Ferdinand VI, 37, 188.
Ferdinand VII, 47, 251, 253, 254, 304, 365, 411, 414, 420, 451.
Fernan Nuñez (comte de), 146, 308.
Ferrer del Rio, 450.
Ferri-Pisani, comte de Saint-Anastasio, 3, 16, 21, 127, 128, 129, 230, 231, 245, 250, 260, 317, 393.
Florida-Blanca (comte de), 153, 237, 442.
Foronda (Valentin de), 204, 293.
Foy (général), 341, 342.
Frère, marquis de l'Union, 429.
Fréville (Villot de), 40, 41, 42, 43, 130, 133, 136, 137, 147, 148, 149, 150, 157, 201.
Frias (duc de), 65, 116, 183, 205, 321, 322, 323, 382, 406, 451.
Fuente Olivar (marquis de), 139.
Fuentès (comte de), 181.

G

Galarza (Léon de), 64.
Galban (Jorge), 45, 404, 426, 430.
Gallano, 237.
Gallardo (François), 149, 157.
Gallardo-Fernandez, 291.
Galvanza, 261.
Garat (sénateur), 126.
Garay (Martin de), 194, 237, 337, 426, 449.
Garcia Conde (général), 427.
Garcia de la Torre, 449.
Gardina (don Ignacio), 61.
Gennotte, 167.
Gil (Père), 456.
Girardin (Stanislas de), 31.
Gisbert, 450.
Godoy, prince de la Paix, 40, 216, 402, 431.
Godoy (Maria-Antonia), 402.
Gomez de Salazar, 66.
Gouvion Saint-Cyr (général), 131, 175, 211, 242, 427.
Guye (colonel), 136, 404, 425.
Guzman (comte de), 90, 231, 250, 382.

H

Harispe (général), 427.
Hédouville (d'), général et sénateur, 302.
Hérédia (José), 139.
Hevia (de), 261.
Heydeck, 262.
Hill (général), 223, 350.
Hope (banquier), 117, 141.
Hugo (général), 390, 408, 425.
Hugo (Victor), 390.
Hunebourg. *Voir* Clarke.
Huskisson, 365.

I

Infantado (duc de l'), 13, 94, 99, 100, 103, 105, 112, 139, 209, 239, 308, 449.
Iriarte, 182.
Isabelle la Catholique, 402.
Isabelle II, 450.
Isquierdo, 35.

J

Jacques II d'Aragon, 381.
Jamin (colonel et général), 127, 404, 425.
Jaruco (Mme), 422.
Jeanne la Folle, 402.
Jefferson (Thomas), 159.
Jocano (Sebastian de), 449.
Jones (Félix), 243, 389.
Jourdan (maréchal), 3, 19, 21, 32, 68, 151, 207, 223, 227, 245, 263, 301, 302, 303, 319, 320, 321, 327, 338, 342, 354, 356, 368, 409, 448.
Jovellanos (Melchior de), 125, 126, 127, 140, 237, 254, 284, 336, 337, 339, 387, 388, 409, 426, 429, 441, 449.
Joven de Salas (Ignacio), 90, 231, 250.
Junot, duc d'Abrantès, 211, 412, 413.
Junot (Mme), duchesse d'Abrantès, 413.

K

Kellermann (général), 182, 211, 224, 263, 320, 398, 412, 448.
Kellermann (maréchal), duc de Valmy, 300.
Koch (général), 389.

L

La Bédoyère (Charles de), 91.
La Brunie, 319.
La Conquista (comte de), 196.
La Cuesta (de), 94, 105, 143, 164, 166, 171, 172, 176, 213, 215, 221, 229, 237, 238, 253, 254, 262, 279, 294, 308, 318, 324, 329, 339, 347, 351, 356, 357, 358, 365, 366, 389, 395, 399, 410, 426, 428, 429.
Lagarde (Pierre), 246.
La Heras (Manuel), 121.
Lamardelle (baron de), 31.
Lannes (maréchal), duc de Montebello, 66, 73, 91, 94, 97, 98, 104.
Lanusse, 243.
La Peña (Manuel de), 221, 339.
Lapisse (général), 202, 211, 213, 219, 262, 350.

La Quadra, 26.
La Romana (marquis de), 44, 45, 94, 105, 134, 136, 140, 173, 182, 194, 195, 196, 202, 211, 219, 224, 236, 263, 351, 370, 395, 426, 429, 448, 449.
Lasalle (général), 143, 156.
La Somaglia (cardinal), 385.
La Torre (don Damaso de), 401.
La Tour Maubourg (général), 83.
La Viana (duc de), 232.
Law, 86.
Lazan (marquis de), 133.
Le Barbier de Tinan, 404.
Lebrun (architrésorier), 394.
Le Capitaine (colonel), 404.
Le Couteulx de Canteleu, 431.
Le Maur, 111.
Lemos (Gil de), 112, 120.
Liniers (Jacques de), 205, 214, 215.
Llorente (Antonio), 89, 250, 291, 336, 395, 405.
Louis XIV, 126, 227.
Louis XVI, 86.
Louis XVIII, 159, 391, 412.
Loyson (général), 427.
Lucotte (général), 425.
Lugo (Stanislas de), 89, 231, 250.
Luzariago, 261.

M

Merle (général), 62.
Merlin (général), 156, 368, 404, 408, 422, 425, 451.
Metternich (prince de), 412.
Michel (banquier), 214.
Milhaud (général), 83, 348.
Minche (colonel Louis), 97.
Miollis (général), 299, 352.
Miot de Melito, 21, 127, 128, 129, 217, 230, 245, 360.
Mirabeau, 86.
Miranda (comte de), 133.
Mollien (comte), 255, 256.
Momarco, 291.
Mondragone (duc de), 49.
Montarco (comte de), 61, 75, 89, 113, 120, 133, 250, 382, 422, 451.
Montehermoso (marquis de), 7, 19, 20, 138, 424.
Monte-Simaso, 291.
Montesquiou (vicomte de), duc de Fesenzac, 30, 31.
Montijo (comte de), 133, 426.
Mora y Lomas (don Pedro), 401.
Morla (Thomas de), 89, 108, 139, 171, 173, 182, 198, 231, 234, 238, 243, 250, 281, 291, 451.
Morlot (général), 164.
Mortier (maréchal), duc de Trévise, 47, 131, 211, 219, 224, 225, 236, 247, 263, 283, 323, 342, 348, 365, 449.
Murat (Joachim-Napoléon), 47, 184, 232, 380.
Murphy, 458.
Murphy-Cavanach, 142.
Musquiz (marquis de), 89.
Musquiz y Aldunate (Mgr), 27, 250, 336.
Mustapha IV, 26.
Mustapha-Bairactar, 26.
Madison (James), 159, 183.
Mahmoud II, 26.
Marcolini (comte de), 79.
Maret (Hugues), 6.
Marie (général), 407, 425.
Marie de Bourgogne, 402.
Marie-Louise d'Autriche (impératrice), 385.
Marquina y Galinda, 291.
Marquisito (El), 290.
Martin (commodore), 331.
Masséna (maréchal), 278.
Masserano (prince de), 382, 451.
Mathieu Dumas (général), 202.
Maurice Mathieu (général), 263.
Maximilien d'Autriche, 402.
Mayquez, 262.
Mazarredo (amiral), 14, 16, 17, 20, 22, 32, 35, 100, 105, 111, 113, 121, 134, 136, 154, 182, 199, 291, 294, 319, 321, 325, 327, 330, 331, 422.

N

Navarro (général), 390.
Navarro Sandovar, 198.

Navarro Sangran (Josef), 61, 90, 99, 113, 250, 291.
Negrete (de), duc de Cotadilla, 47, 291.
Ney (maréchal), duc d'Elchingen, 30, 211, 224, 263, 313, 319, 320, 323, 330, 332, 342, 370, 390, 398, 412.
Nicolas Ier, empereur de Russie, 251.
Noblejas (comte de), 133.
Nording de Witt, 205.
Norohña (comte de), 429.
Nugent (général), 412.

O

Obregan (Pedro), 44.
O'Connor, 68, 76.
O'Farrill (général), 17, 20, 22, 38, 45, 73, 75, 94, 95, 98, 101, 106, 107, 167, 171, 172, 173, 178, 179, 181, 187, 188, 190, 216, 217, 253, 261, 269, 280, 281, 290, 291, 297, 308, 314, 325, 326, 337, 343, 348, 350, 364, 368, 373, 385, 387, 388, 389, 407, 410, 411, 422, 426.
O'Farrill (Mme), 410.
Onis (chevalier d'), 70.
Orgaz (comte d'), 44, 133.
Ossuna (duc d'), 32, 44, 146, 308.
Ossuna (duchesse d'), 133.

P

Pacheco (don Juan de), 89, 182.
Palacios (de), 291.
Palafox (José), 99, 449.
Palomèque (Lucas), 335.
Pardo (général), 26, 49, 115, 116, 130, 406.
Parque (duc del), 133, 143, 429.
Partouneaux (général de), 331.
Pasquier (chancelier), 173.
Paul Ier, empereur de Russie, 251.
Pélissier (Joseph), 151.
Pereyra (de), 12, 291.
Pergolèse, 163.
Philippe le Beau, 402.
Philippe le Bon, duc de Bourgogne, 386.
Philippe V, 188, 392.
Pichegru, 317.
Pie VII, 184, 277, 299, 353.
Pierre IV d'Aragon, 213.
Pignatelli, 181.
Pilar (duc de), 291.
Piñuela (Sébastien de), 89.
Portago (marquis de), 133.
Prada, 261.
Puig Samper, 261.
Puño-en-Rostro (comte de), 133.

Q

Quintana (Manuel), 449.
Quintanilla (vicomte de), 237, 326.

R

Radet (général), 353.
Ramire (don), roi de Léon, 391.
Ramirez (José), 133.
Ramirez (Maria), 153.
Rancourt (de), 404.
Rattier, 290.
Reding (général), 175, 242, 283.
Reille (général), 390.
Revilla (marquis de), 133.
Ric (don Jorge), 386.
Riega y Salaves, 261.
Riquelme (don Rodrigo), 449.
Rodrigo, 50.
Rœderer, 128, 245, 246, 253, 259, 279.
Romain, 41, 243.
Roman-Guzman d'Espinosa (Rose), 47.
Romanzoff (comte), 49.
Romero (de), 7, 17, 23, 52, 101, 135, 143, 181, 189, 216, 231, 250, 291, 304, 315, 335, 337, 366, 384, 422.
Romero (Santiago), 186.
Rubin, 261.
Ruffin (général), 350.
Ruiz de Apodaca, 214.

S

Saavedra (de), 140, 254, 336, 339, 387, 409, 426, 429, 441.

Saint-Adrian (marquis de), 7, 291, 382.
Saint-Anastasio. *Voir* Ferri-Pisani.
Sainz de Baranda (don Pedro), 64.
Salcedo (Josef), 120, 250.
Saligny, duc de San Germano, 22, 97, 368.
Salinat (de), 261.
Salm-Dyck (prince Joseph de), 31.
Salmon (Gonzalez), 80.
Salvatierra (comte de), 133.
Samper (Antonio), 133.
Sanche III de Castille, 381.
Savoie (Marie de), 188.
Schwartzenberg, 266.
Sébastiani (général), 19, 20, 31, 32, 83, 94, 99, 103, 105, 112, 151, 152, 164, 165, 166, 171, 177, 187, 202, 212, 219, 225, 249, 254, 290, 291, 292, 294, 295, 300, 302, 318, 325, 332, 333, 336, 339, 342, 345, 358, 360, 369, 370, 387, 409, 410, 413, 428.
Segui (Francisco), 326.
Selim III, 26.
Sierra y Sarria (Josepha de), 153.
Soles (Arnaldo), 326.
Solignac (général), 427.
Sorrentino-Salinas (duc de), 422.
Sotelo, 172, 177, 215, 221, 253, 254, 269, 270, 271, 308, 387, 388, 389, 409, 410.
Sotomayor (duc de), 382, 407.
Soult (maréchal), duc de Dalmatie, 3, 44, 131, 136, 152, 202, 224, 225, 240, 246, 252, 262, 264, 278, 279, 283, 291, 319, 323, 324, 330, 332, 335, 341, 342, 343, 348, 355, 356, 357, 358, 359, 369, 370, 389, 428, 446, 448.
Strogonoff, 80, 82, 207, 214, 269, 274, 305.
Strolz (général), 425.
Stuart (général), 330.
Suarez (Juan-Antonio), 158, 160.
Suchet (général), 97, 263, 290, 296, 297, 318, 324, 332, 359, 427, 452.
Surachaga (Florentino de), 184.

T

Tabonda (Gil de), 90, 120.
Talleyrand (Charles-Maurice de), prince de Bénévent, 394.
Tapia, 195.
Terran (chevalier de), 386.
Thiébault (général), 412.
Tilly (comte de), 198, 213, 237, 238.
Tippo-Sahib, 429.
Toreno (comte de), 242.
Torre-Musquiz (comte de), 12.
Torrente, 70.
Trastamare (de), 456.
Treilhard, 41, 137.
Turreau de Garambouville (général), 159, 160, 183, 292, 293, 394.

U

Ulloa (Ignacio de), 79.
Urbina. *Voir* Cartaojal.
Urquijo (d'), 3, 22, 23, 24, 101, 106, 134, 146, 167, 171, 172, 173, 179, 180, 184, 189, 215, 217, 219, 226, 248, 250, 257, 271, 277, 282, 291, 304, 308, 315, 316, 320, 325, 327, 330, 333, 337, 348, 362, 374, 389, 393, 406, 414, 415, 422.

V

Valdecarsana (marquis de), 7, 382, 451.
Valdès (Antonio), 133, 237, 449.
Valence (général), 83.
Vandaya-Casa, 291.
Vargas y Laguna (Antonio), 299.
Venegas, 291, 318, 324, 329, 336, 342, 348, 349, 351, 354, 355, 356, 357, 358, 360, 366, 369, 395, 421, 426, 428, 446.
Vera (de), 262.
Verdier (général), 390.
Verhuell (amiral), 155.
Victor (maréchal), duc de Bellune, 3, 32, 44, 54, 63, 67, 72, 73, 83, 92, 94, 131, 143, 151, 152, 165, 166, 170, 171, 176, 187, 192, 202, 212, 213, 221, 225, 258, 262, 278, 279, 283, 290, 294, 295, 298, 302, 310, 313, 318, 324, 325, 339, 342, 343, 345, 347, 348, 350, 357, 358, 360, 369, 387, 409, 446.
Vilches (de), 261.

Villafranca (marquis de), 133.
Villahermosa (duc de), 181.
Villalba (Ramon de), 133.
Villa-Vicencia (marquis de), 108.
Villel (del), 425, 441, 449.
Villela, 261.
Villeriezo (marquis de), 138.
Vincent (baron de), 317.
Virio (de), 50, 108.
Viruès (Josef), 139.

W

Wellesley (Arthur), duc de Wellington, 223, 224, 329, 350, 356, 357, 358, 359, 365, 389, 395, 399, 426, 428, 429.
Wellesley (marquis de), 399, 429, 441, 449, 453, 456, 457.
Wilson (Robert), 219, 356, 389, 390.
Worster (José), 202.

X

Ximenès, 261.

Y

Yoldi (de), 80, 406.
Yriarte (Bernardo), 90, 108, 231, 250.

Z

Zendoguiz, 261.
Zerala (général), 318.

TABLE DES MATIÈRES

CORRESPONDANCE DU COMTE DE LA FOREST

(*Suite*)

IV. — Installation du roi Joseph a Madrid

Janvier 1809. — L'Empereur est revenu en France et, selon son ordre, le maréchal Soult a « jeté les Anglais à la mer ». Le roi Joseph, entré à Madrid (22), s'efforce d'organiser son gouvernement.

Février. — Il est couvert par le Ier corps du maréchal Victor, qui manœuvre sur le Tage, du côté de Talavera et d'Almaraz; par le IVe corps (général Sébastiani), qui culbute les Espagnols du duc d'Albuquerque à Consuegra (22).

Saragosse, après un second siège plus terrible encore que le premier, capitule le 20 février entre les mains du maréchal Lannes.

A ce moment, Napoléon voulait : 1° occuper le nord de l'Espagne : Burgos, Valladolid, Santander, la province de Léon, par les troupes aux ordres du maréchal Bessières; — 2° soumettre l'Andalousie par le maréchal Victor; — 3° conquérir le Portugal par le maréchal Soult. — Ce dernier ne peut commencer son mouvement avant le 9 février : il est à Tuy le 10; le mauvais temps, le manque de bateaux, le soulèvement du pays, l'empêchent de traverser le Minho (15 et 16); il lui faut remonter à Orense, où arrivé (le 20), il fait séjour.

Mars. — Il quitte Orense (4), bat à Monterey (5) La Romana; arrive sur la frontière du Portugal (7), enlève la ville de Chavès au général portugais Silveyra (10 au 13), marche, afin de dégager sa droite, sur le général Freire, à Braga, où la population surexcitée massacre Freire (15); Soult entre en vainqueur à Braga (20), arrive en vue d'Oporto (27), attaque la ville (28) qui, après la prise, est livrée au pillage.

Le maréchal Victor marche sur le Tage contre le général La Cuesta, et Sébastiani marche sur la Guadiana contre le général de Cartaojal. — Trouvant le pont d'Almaraz coupé (12), Victor fait un détour pour franchir le fleuve à Puente del Arzobispo et à Talavera (15); l'armée peut traverser à Almaraz (19) et se dirige contre La Cuesta qui, arrivé (le 22)

à Medellin, reçoit du renfort (27); cependant il est complètement battu par le duc de Bellune (28).

Au même moment, Sébastiani force la Guadiana à Ciudad Real (27) et remporte une seconde victoire à Santa Cruz (28).

Le général Lapisse (à Salamanque), qui a mission de relier les armées de Soult et de Victor, reste sans contact ni avec l'un ni avec l'autre; il arrive a Ciudad Rodrigo (25) et s'y arrête sans oser s'avancer plus loin.

Le comte de La Forest envoie tous les détails de l'entrée de Joseph à Madrid, des réceptions, des circulaires, des nominations, du premier contact du Roi avec son peuple qui demeure farouche et hostile. Il note le conflit entre la commission de séquestre établie par l'Empereur et celle instituée par le Roi; la pénurie financière, l'embarras des ministres espagnols, les décrets hâtifs. Il transmet les nouvelles militaires qu'il paroient assez difficilement à connaître I

V. — Retour offensif des Alliés

Avril. — Tout le monde reste sur l'expectative : Soult s'installe à Oporto, Victor attend dans la vallée du Tage, Sébastinani demeure immobile du côté de Tolède, Lapisse devant Ciudad Rodrigo. — Ce dernier, ayant l'ordre de se relier au duc de Bellune (8), force le Tage à Alcantara (12), arrive à Mérida (17), rejoint Victor (19) et garde avec lui la position d'attente en face de la nouvelle armée de La Cuesta et de la nouvelle armée de Venegas.

Toute l'activité se porte dans la Galice où La Romana a enlevé Villafranca (17 mars) et soulevé les paysans. Le maréchal Ney laissant des garnisons à la Corogne, à Santiago, au Ferrol, s'installe à Lugo, parcourt le pays et repousse La Romana dans les Asturies (20 avril).

En Catalogne, Reding a recruté, organisé 40.000 hommes pour aller au secours de Saragosse, mais il a été battu et blessé à Valls (25 février) par Gouvion Saint-Cyr, puis bloqué à Tarragone. Reus nous a ouvert ses portes (1er mars), mais Tortose nous oppose de la résistance ; le siège de Tarragone est levé (20 mars).

Pendant que le duc de Dalmatie joue au souverain à Oporto, il a cependant lieu de craindre de voir ses communications coupées : les Portugais avec Silveyra l'ont suivi, sont redescendus des monts Cantabriques, ont repris Chavès, Braga, Guimarens, Amarante ; les Espagnols rentrent a Orense, reprennent Vigo, assiègent Tuy. Alors Soult envoie contre Silveyra le général Loyson et le général Heudeley qui est vainqueur à Tuy (10 avril).

Mai. — Loyson refoule également Silveyra à Amarante (2). — Mais les Anglais sont en force en Portugal, où le maréchal Beresford est généralissime ; sir Arthur Wellesley, débarqué à Lisbonne (22 avril) avec des troupes fraîches, se concentre à Coïmbre, en part (9 mai) pour attaquer Soult, qui, surpris a Oporto (12), se retire en hâte sur Penafiel (13), oblique à Braga (14), opère une retraite pénible (16), traverse Montalegre (17), repasse la frontière (18), atteint Orense (20-21) et arrive (23) à Lugo, où il peut joindre les troupes du maréchal Ney, qui, lui, a culbuté les Espa-

gnols aux ponts de Pennaflor et de Gallegos (18), reconquis Oviedo (19), a obligé La Romana de prendre la mer à Gigon (20).

Dans l'Aragon, l'armee de Lannes (qui est rappelé en France) est comme disloquée par le nombre des blessés, des malades et le départ des régiments dirigés en Allemagne. Le général Suchet réorganise de son mieux ces forces affaiblies attaquées incessamment par les Espagnols.

Le duc de Bellune a continué ses manœuvres vis-a-vis de La Cuesta, et il s'appuie entre Truxillo, Merida, Alcantara, protégeant Madrid où le roi Joseph reste sans nouvelles précises des opérations de Soult.

Juin. — Ce dernier quitte Lugo pour se rendre dans la province de Léon : il exécute des marches pénibles et infructueuses jusqu'à Benavente (27) où il se réorganise derrière l'Esla. — Ney, dans le sud de la Galice, n'est pas plus heureux.

Quant au duc de Bellune, il manœuvre sans meilleur succès dans la vallée du Tage, il coupe le pont d'Alcantara (10), passe à Almaraz et se retire derrière le fleuve.

Blake, à la tête de l'armée de Valence renforcée, renouvelle ses tentatives du côté de Saragosse qu'il voudrait reprendre à Suchet, mais il essuie deux défaites cruelles à Maria (15), à Belchite (18).

M. de La Forest continue ses détails sur le Conseil des ministres à Madrid, l'ouverture des séances du Conseil d'État et les membres de cette assemblée ; il dit comment deux voyages du Roi à Tolède et à Aranjuez ont été mal vus par la population madrilène, toujours hostile et en éveil pour interpréter d'une façon défavorable la conduite de Joseph. — Les « guerillas » autorisées par la Junte de Séville interceptent les courriers. — La présence du sénateur Rœderer, envoyé de Paris auprès de Joseph, excite la jalousie des ministres. — Et la mission de l'Espagnol Sotelo auprès de la Junte de Séville, où l'a envoyé secrètement le Roi, semble sans résultat.

M. de La Forest estime que le succès en Espagne est subordonné aux événements d'Allemagne ; chacun attend anxieusement les résultats de la guerre contre l'Autriche 161

VI. — Campagne du roi Joseph

Juillet. — Ordre de l'Empereur de donner au maréchal Soult le commandement des divers corps d'armée. — Joseph appelle en hâte le maréchal dans l'Estramadure pour faire une diversion contre les alliés qui menacent Madrid par la vallée du Tage. — En effet, Wellesley a rejoint La Cuesta à Oropesa et ils se renforcent, à Tolède, du général Venegas. — Joseph se rend à l'armée du maréchal Victor ; La Cuesta est refoulé à Torrijos (26) ; on force le passage de l'Alberche (27) et l'on heurte les alliés en position à Talavera de la Reyna (28). — Bataille indécise ; le Roi se replie sur Madrid (29).

Soult a quitté Salamanque (27) et arrive à Placencia, trop tard pour participer utilement à l'attaque du roi Joseph, qui a combattu trop tôt.

Août. — Wellesley quitte à son tour Talavera (2), il repasse le Tage, opère une retraite très pénible par Truxillo, se sépare avec éclat de La Cuesta

qui lui-même donne sa démission. — Les Anglais se retirent à Badajoz.

Le maréchal Soult, n'ayant plus à rejoindre Wellesley, bat les Espagnols à Puente del Arzobispo (8); pendant que dans la Manche, Sébastiani bat Venegas à Almonacid (11) et dégage ainsi la capitale, et que le maréchal Ney, manœuvrant sur les bords de l'Alberche, repousse les Anglo-Portugais du général Wilson au col de Baños (12).

Dans Madrid, que les Français ont évacué en se retirant à Aranjuez (4-13 août), le roi Joseph revient et l'on célèbre la « Saint-Napoléon » (15).

Septembre. — On essaie d'organiser un gouvernement par l'application des principes de la *Constitution* de Bayonne. Travaux réciproques des ministres et du Conseil d'État que le Roi préside fidèlement. — Établissement d'un budget; projet d'un emprunt. — Malgré la détresse financière, Joseph fait de grandes libéralités à son entourage. — Les *Guerillas* continuent à rendre extrêmement précaires les communications avec la France; à Madrid, qui n'est plus menacé de trop près, on demeure cependant comme bloqué.

Les généraux français occupent les mêmes positions: Suchet dans l'Aragon; Gouvion Saint-Cyr en Catalogne; à Santander, le général Bonnet contre Ballesteros; Kellermann se maintient, entre Valladolid et Benavente, contre les incursions des restes de l'armée de La Romana, commandés par le comte de Norhoña et le général Mahy, venu des Asturies; Ney rentre en France et remet le commandement du VIe corps au général Marchand; Victor et le Ier corps sont rappelés par Joseph près de Madrid; Sebastiani occupe Tolède.

Les divisions continuent à Séville parmi les membres de la Junte.

L'ambassadeur de France a suivi moralement et matériellement toutes les fluctuations politiques: il expose les discussions des maréchaux entre eux, les doléances du maréchal Jourdan, l'agitation et la confusion de Madrid, l'exode d'Aranjuez, les pompes officielles de la fête de l'Empereur. — Il applaudit aux victoires des armées impériales couronnées par le triomphe de Wagram et attend les résultats de l'armistice conclu entre l'Empereur des Français et l'Empereur d'Autriche.

Il envoie le texte et analyse l'esprit d'une série de décrets que Joseph a pris, dès son retour (18 août), sur l'administration, les finances, les ordres religieux, les biens d'Église, l'armée.

— Il se préoccupe de l'annexion violente des États pontificaux à l'Empire français, de l'enlèvement de Pie VII (juillet) et de l'impression que cette nouvelle, longtemps dissimulée, va produire sur les catholiques espagnols 309

TABLE NOMINATIVE. 459

TABLE DES MATIÈRES. 487

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUIN.

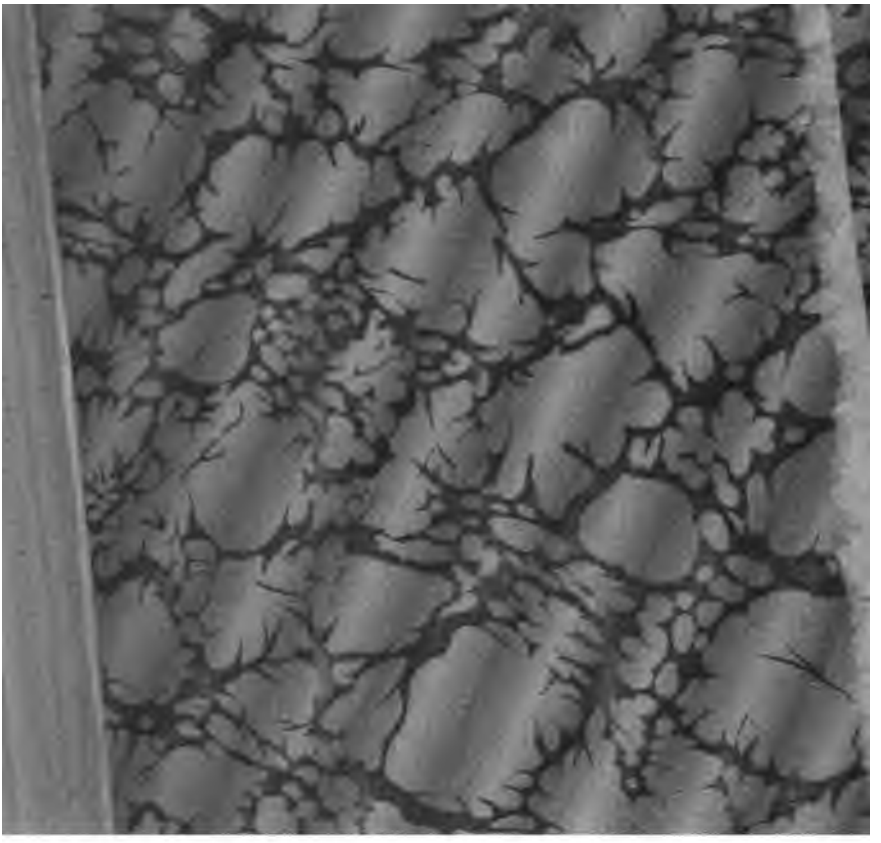

Stanford University Libraries
3 6105 011 736 134

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.